

Sous la direction
de Nicole Thivierge

**Savoir et développement :
pour une histoire de l'UQAR**

Ce livre est publié par le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec).

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Révision et édition

Jean Larrivée

Traitement de texte

Mildred Couturier
Marie Côté Martin
Marie Saint-Laurent
Annie Tremblay

Aquarelle de la page couverture

Edgar McIntyre

Comité de lecture du GRIDEQ

Benoît Beaucage
Danielle Lafontaine
Paul Larocque

Conception graphique

Richard Fournier

Impression :

Impressions des Associés inc., Rimouski

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR
Comprend des références bibliographiques

ISBN 2-920270-56-7

1. Université du Québec à Rimouski - Histoire. 2. Universités - Québec (Province) - Rimouski - Histoire. 3. Enseignement universitaire - Québec (Province) - Rimouski - Histoire. 4. Université du Québec à Rimouski - Personnel. I. Thivierge, Nicole, 1940 -. II. Université du Québec à Rimouski. Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec.

LE3.Q25S28 1994

378,714'771

C95-940001-X

©Tous droits réservés, Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ)

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1995

GRIDEQ

300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec)
G5L 3A1

Tél. : (418) 724-1440
(418) 724-1441
Fax : (418) 724-1847

Voici la liste des auteurs-es qui ont participé à la rédaction de ce livre sous la direction de Nicole Thivierge :

Benoît Beaucage
Mario Bélanger
Marie-Claude Bérubé
Michel Bourassa
Jean-Claude Brêthes
Pierre Collins
Raymond Côté
Pauline Côté
Pierre Couture
Yves Dion
Marc-André Dionne
Jean-Marc Duguay
Gilles Dumais

Céline Dupuis
Caty Fournier
Brigitte Gagnon
Pierre Jobin
Mireille Joncas
Danielle Lafontaine
Lise Marquis
Pascal Parent
Karino Roy
Nicole Thivierge
Marielle Tremblay
Florent Vignola

Je veux ici exprimer ma plus vive reconnaissance envers l'équipe d'une trentaine de personnes qui a collaboré à cet ouvrage. Sans le concours de chacun et de chacune, sans l'enthousiasme et la qualité généreusement consentis, ce livre n'aurait pu être réalisé.

Les témoins qui ont gracieusement accordé des entrevues.

Les auteures et les auteurs:

Benoît Beaucage	Céline Dupuis
Mario Bélanger	Caty Fournier
Marie-Claude Bérubé	Brigitte Gagnon
Michel Bourassa	Pierre Jobin
Jean-Claude Brêthes	Mireille Joncas
Pierre Collins	Danielle Lafontaine
Raymond Côté	Lise Marquis
Pauline Côté	Pascal Parent
Pierre Couture	Karino Roy
Yves Dion	Nicole Thivierge
Marc-André Dionne	Marielle Tremblay
Jean-Marc Duguay	Florent Vignola
Gilles Dumais	

Les membres du comité de lecture:

Benoît Beaucage Danielle Lafontaine Paul Larocque

L'auteur de l'illustration de la page couverture:

Edgar McIntyre

Le personnel du GRIDEQ et du Service des communications:

Au GRIDEQ

Jean Larivée, professionnel à l'édition
Marie Côté Martin, secrétaire
Mildred Couturier, secrétaire
Cécile LePage, secrétaire
Marie Saint-Laurent, secrétaire
Annie Tremblay, secrétaire

Au Service des communications

Richard Fournier, graphisme et montage
Mario Bélanger,
choix de photos et chronologie

Gaston Lavoie, responsable des archives
administratives

Des remerciements particuliers vont à Serge Côté, directeur du GRIDEQ, Pierre Couture, doyen aux études avancées et de la recherche et Marie-France Maheu, directrice du Service de communications, qui ont cru à cette aventure et ont su accorder le soutien technique et financier nécessaire.

Nicole Thivierge

le 11 novembre 1994

*À ceux et celles qui ont
osé rêver et qui ont
réalisé leur rêve;
À ceux et celles qui ont
bâti et développé
l'UQAR;
À ceux et celles qui
devront faire progresser
cet héritage;*

*Que cette université
demeure le foyer du
savoir et de sa
transmission,
de la réflexion et du sens
critique;
Qu'elle demeure aussi un
levier pour le
développement de la
région.*

Préface

À l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de l'UQAR, je trouve heureuse l'initiative de faire le point sur sa «préhistoire», son développement, ses différents dynamismes et ses réalisations; cela témoigne d'une réelle appartenance à cette jeune institution et d'une certaine fierté d'en être partie prenante. Je constate aussi avec plaisir que Nicole Thivierge a su recruter de nombreuses collaboratrices et collaborateurs qui, à son exemple, sont retournés aux sources pour dégager des faits, des statistiques ainsi que le rôle des personnes et des organismes qui ont contribué à façonner l'UQAR telle qu'elle est aujourd'hui. C'est une contribution très valable et désormais un point de référence. Je les en félicite.

Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR, décrit bien le contexte et la bi-polarité dans lesquels l'UQAR fut fondée et s'est développée durant de nombreuses années. En effet, en 1969, l'ère était au développement régional surtout dans le Bas-Saint-Laurent à la suite de l'expérience du B.A.E.Q. : une université en région se présentait bien comme un moteur de développement, entendons économique! De plus, un nouveau courant se dessinait sur les missions de l'université dans la société; une première, traditionnelle celle-là, qu'étaient **l'enseignement et la recherche**, le savoir. Une seconde, qui avait toujours existé, mais qu'on explicitait maintenant que la société s'engageait davantage dans le financement des universités; c'était **le service à la collectivité**, comme instrument de développement du milieu.

Il faut le dire, l'UQAR a toujours tiré partie de cette double mission, dans les motifs justifiant sa fondation et dans sa recherche de financement durant les premières années surtout. Mais alors que plusieurs auraient voulu que les universités dites «régionales» se cantonnent dans les programmes de premier cycle et mettent l'emphase sur le service à la collectivité, l'UQAR s'est toujours affirmée comme une université de plein droit sise «en région», revendiquant la totalité de la mission universitaire, de façon à développer la recherche pour ensuite mettre sur pied des programmes de second et de troisième cycles. Il y eut de chaudes luttes et la pugnacité des professeurs et des cadres de l'UQAR a trouvé souvent l'occasion de s'exercer.

Plusieurs chapitres de la présente recherche illustrent bien que l'UQAR a donné la priorité à la formation de la première de toutes les ressources, la personne humaine, et cela par l'enseignement et la recherche : la progression des programmes d'enseignement et la croissance des sommes allouées à la recherche en témoignent. Par ailleurs, faire le lien avec les besoins spécifiques en personnel qualifié pour l'Est du Québec, en particulier pour développer les ressources humaines et physiques, fut et demeure un objectif primordial et un service éminent à la société. En effet, pour bien jouer son rôle, en toutes formes de développement, l'université doit apporter une connaissance ou une méthode de recherche qui relève spécifiquement de son niveau; la formation demeure donc première.

Un point qui préoccupait les promoteurs de l'université ainsi que les personnes invitées à se joindre à l'équipe de l'UQAR, était l'éloignement des grands centres du savoir et l'isolement dans lesquels elles pouvaient se retrouver. C'était une réalité et même un danger si nous n'arrivions pas à le contourner et à favoriser les échanges entre collègues de différents milieux scientifiques. Le réseau de l'Université du Québec devait normalement y remédier, mais il a pris du temps à jouer ce rôle. C'est l'initiative constante du milieu d'ici qui a fait dépasser cette situation, de telle sorte que peu de gens ont invoqué le motif de l'éloignement pour quitter l'UQAR. Quand on lit dans ce volume le relevé des activités d'échanges, de colloques et de congrès, y compris le succès de l'ACFAS de 1993, quand on perçoit l'impact des moyens de communications actuels, on peut croire que l'éloignement et l'isolement sont de moins en moins en cause.

Vous ne m'empêchez pas, je l'espère, de faire des vœux pour la bonne suite des choses. L'UQAR demeurera toujours de modeste dimension; mon souhait le plus cher est que l'étudiant soit toujours le centre de cette université, afin qu'il puisse profiter réellement d'une bonne relation personnelle de professeur à étudiant. Quel est le meilleur souvenir que nous gardons de nos études? Au-delà des amitiés, des anecdotes, le meilleur souvenir c'est celui d'avoir connu un vrai maître, qui nous a apprécié, qui nous a donné le goût et l'opportunité d'aller plus loin dans la recherche du savoir, grâce à la confiance qu'il a mise en nous. Cela ne s'oublie pas.

Je souhaite que les lecteurs de ce volume découvrent et apprécient l'oeuvre immense qui s'accomplit à l'UQAR depuis vingt-cinq ans, grâce aux auteurs qui y ont mis compétence, fierté et solidarité. Aux pionniers, qu'ils sachent que leur audace et leur travail fructifient encore par une équipe sans cesse renouvelée dans la compétence et dans l'énergie créatrice.

Pascal Parent

Table des matières

	Page
Préface de Pascal Parent	ix
Introduction de Nicole Thivierge	1

Première partie

Naissance et développement d'une institution d'enseignement supérieur

Chapitre 1. La préhistoire : tâtonnements et acharnement	5
Nicole Thivierge	
Chapitre 2. L'implantation : contre vents et marées	43
Nicole Thivierge	
Chapitre 3. «L'université nouvelle», au service du milieu?	73
Nicole Thivierge	

Deuxième partie

L'enseignement à l'UQAR : démocratisation, formation et insertion au travail

Chapitre 4. Le développement des études de 1 ^{er} cycle	127
Michel Bourassa	
Chapitre 5. Le développement des études supérieures	147
Pierre Couture	

Chapitre 6. La formation des maîtres en région :
de la vocation à la professionnalisation 175
Pauline Côté

Chapitre 7. Féminisation des sciences de l'administration
et insertion dans la carrière (1970-1990) 191
Nicole Thivierge
Marielle Tremblay

Chapitre 8. Le module d'histoire : un milieu de vie,
un atout pour la région 225
Lise Marquis
Caty Fournier

Troisième partie

La recherche à l'UQAR : progrès des connaissances et développement socio-économique

Chapitre 9. Axes et groupes de recherche :
réaliser la mission spécifique de l'UQAR 263
Brigitte Gagnon

Chapitre 10. Le Centre océanographique de Rimouski 297
Jean-Claude Brêthes

Chapitre 11. Le GRIDEQ : vingt ans de travaux engagés
sur le développement régional 311
Danielle Lafontaine

Chapitre 12. La coopération et le développement international 333
Mireille Joncas

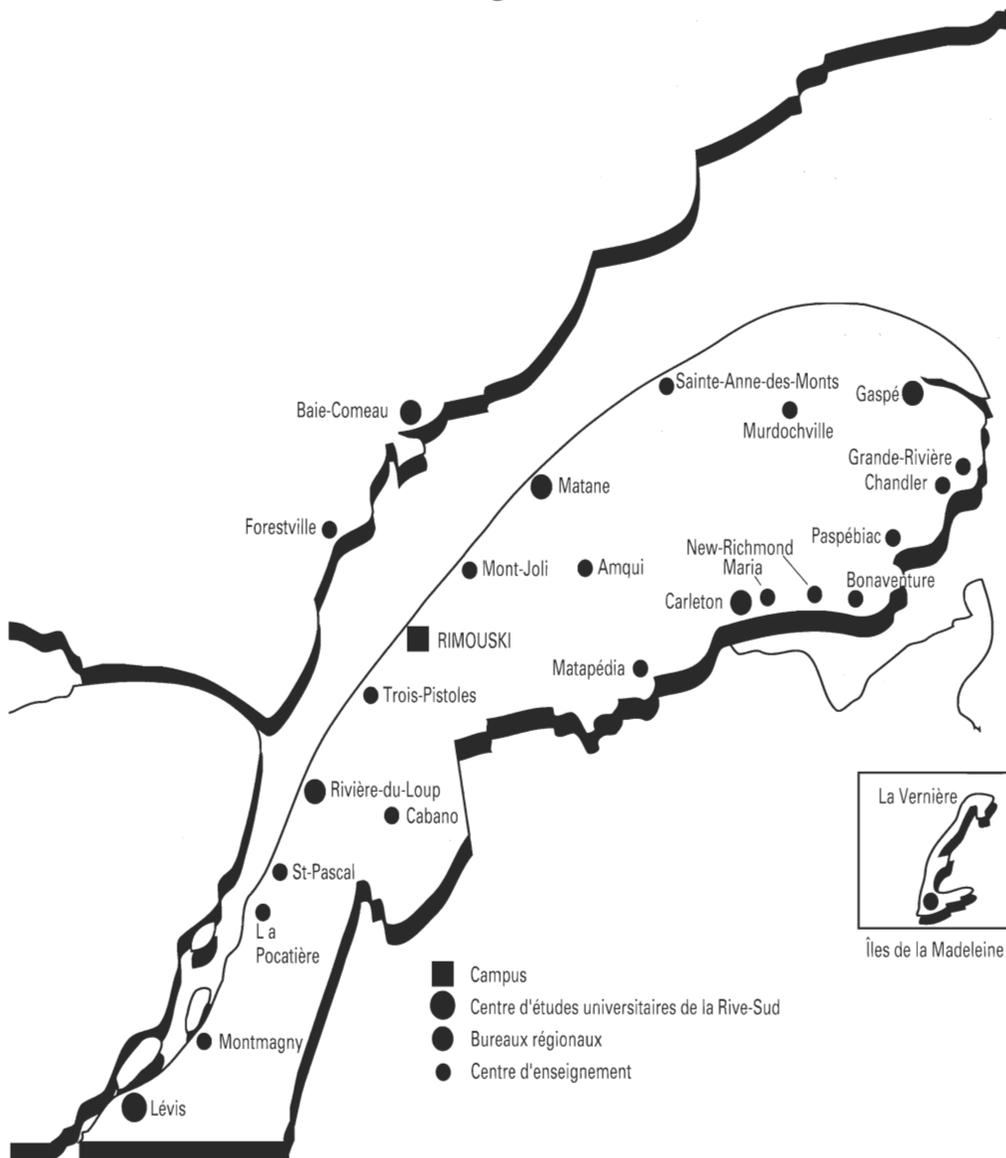
Chapitre 13. L'impact économique régional
de l'Université du Québec à Rimouski 359
Yves Dion

Quatrième partie

Les femmes et les hommes qui ont développé l'UQAR

Chapitre 14. Les cadres, d'hier à aujourd'hui	401
Raymond Côté	
Chapitre 15. À propos du Syndicat des chargé-e-s de cours	413
Pierre Jobin	
Chapitre 16. Le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Rimouski (SPPUQAR) a 20 ans	423
Benoît Beaucage	
Chapitre 17. Le Syndicat du personnel non enseignant (S.C.F.P. -1575)	447
Karino Roy et l'exécutif du syndicat	
Chapitre 18. Formes d'expression de la petite vie étudiante	465
Marie-Claude Bérubé	
Conclusion. Si le passé est garant de l'avenir	495
Nicole Thivierge	
Postface. L'UQAR, un rêve à poursuivre	499
Marc-André Dionne	
Annexe 1. Quelques dates-souvenir	503
Mario Bélanger	

Les lieux d'enseignement de l'UQAR



Introduction

L'Université est en crise. Le désengagement de l'État et par conséquent le sous-financement chronique des universités rend leur situation précaire. L'idéologie néo-libérale qui situe le pouvoir de l'argent au-dessus de celui des États entend imposer de nouvelles missions aux universités risquant de modifier profondément leurs fonctions séculaires et essentielles d'enseignement et de recherche. Compte tenu des pressions exercées, l'université pourra-t-elle demeurer ce siège de création, de production de ces savoirs et de ces connaissances qu'elle doit transmettre et diffuser, ce haut lieu du sens critique, d'éducation et de formation qui prépare la société de l'avenir? L'université est en crise et doit s'interroger sur sa finalité. Dans ce contexte l'histoire apparaît comme un outil privilégié pour saisir les méandres de son évolution, pour évaluer les pertes et les gains, pour comprendre la conjoncture actuelle et agir sur elle.

Cet ouvrage, qui se veut un jalon dans la constitution de l'histoire de l'université québécoise, est une aventure collective. C'est le résultat de l'effort collectif de plusieurs intervenants de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Les auteurs sont des acteurs et des actrices de l'université : étudiants, employés, professeurs ou cadres, ils proviennent de tous les corps de la communauté universitaire. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une synthèse historique des vingt-cinq années d'existence de l'UQAR. Il s'agit plutôt d'un recueil d'articles, soulignant tel ou tel aspect d'un parcours, selon le point de vue des acteurs-auteurs. Parfois le mode anecdotique l'emporte sur l'analyse, mais parfois aussi le sens critique et la réflexion gagnent sur le récit. Cela fait partie des règles du jeu, car cet ouvrage sur l'histoire de l'UQAR se veut d'abord un témoignage sur le projet et le travail accompli par les bâtisseurs de l'université et aussi une base de réflexion pour l'avenir. Dès les années 1960, des visionnaires ont perçu le rayonnement intellectuel et social qu'une telle institution apporterait dans l'Est du Québec mais aussi, sans doute, ont pris compte de ses retombées économiques importantes pour la région. La création du Centre d'études universitaires de Rimouski (C.E.U.R), et son rattachement à l'Université du Québec, situe son histoire dans celle de l'«université nouvelle», avec ses promesses de démocratisation et d'engagement face au milieu.

La *première partie* consiste en une synthèse de l'histoire de l'implantation de l'institution, de 1960 à 1975. Il s'agit d'abord de situer les luttes du monde régional de l'éducation pour l'obtention d'un centre d'études universitaires à Rimouski; c'est une période

épique qui témoigne du courage et de l'acharnement des bâtisseurs. Dans le récit des premières années d'existence du C.E.U.R, jusqu'à l'obtention des lettres patentes qui en font une véritable université, on découvre les difficultés inhérentes à la naissance de la jeune institution : dans la pratique de l'enseignement et de la recherche mais aussi dans la capacité d'acquiescer la confiance de la population régionale, afin qu'elle y inscrive ses enfants en plus grand nombre. Puis, la crédibilité s'acquiesce et éventuellement l'UQAR émerge.

La *deuxième partie* de l'ouvrage s'intéresse à l'établissement des programmes d'études. Au début, une mission s'impose, celle de la formation des maîtres. Les programmes de premier cycle y sont subordonnés. Puis avec le temps, ceux-ci se diversifient et se multiplient pour constituer un véritable corpus d'enseignement universitaire. À mesure que l'université s'étend, à mesure que son territoire d'action s'agrandit, des bureaux régionaux sont créés afin d'établir des liens plus serrés avec les étudiants éloignés. Dans un troisième temps, l'UQAR offre des programmes de deuxième et de troisième cycles qui constituent, peu à peu, ses axes de développement. Cette partie de l'ouvrage permet également de sonder quelques pistes autour de programmes ou de problèmes plus précis de la formation universitaire.

Dans la *troisième partie*, les auteurs s'interrogent sur la recherche, insistant sur les deux axes de développement de l'UQAR que sont l'océanographie et le développement régional. On y découvre également les activités des groupes de recherches qui se sont constitués au fil des ans, dans les départements de lettres, de sciences de l'éducation, de sciences de l'économie et de la gestion, de sciences religieuses et de sciences pures. Une auteure évoque le phénomène de «l'internationalisation» de l'institution, avec ses missions de coopération internationale et son accueil des étudiants étrangers, aux cycles supérieurs surtout. Enfin, un auteur évalue l'impact de la recherche, mais aussi des autres fonctions de l'UQAR, sur le développement de sa région.

La *quatrième partie* veut témoigner du passage des hommes et des femmes de l'UQAR. Cadres, étudiants et étudiantes, membres du personnel de soutien et membres du corps professoral, ils sont vus à travers le prisme de leur groupe, de leur association ou de leur syndicat. Luttas et solidarités, tensions et harmonie constituent la trame de ces diverses expériences qui influencent, elles aussi, la destinée de l'UQAR.

Pour conclure, un auteur s'interroge sur l'avenir de l'UQAR. Mais nous sommes au présent, avant de penser à l'avenir, laissons place à l'histoire.

Nicole Thivierge
GRIDEQ/Université du Québec à Rimouski
Le 30 octobre 1994

Première partie

**Naissance et développement
d'une institution
d'enseignement supérieur**

Chapitre 1

La préhistoire : tâtonnements et acharnement

Nicole Thivierge

Août 1969! Les lettres patentes créant le Centre d'études universitaires de Rimouski (C.E.U.R.) sont enfin émises par Québec. Il est plus que temps, les cours doivent commencer dans quelques semaines. Pour les promoteurs, c'est la réalisation d'un beau rêve. L'UQAR apparaît comme le «*résultat d'un concours de forces et de circonstances multiples et variées, d'une convergence de facteurs*», affirme Guy Massicotte, historien et recteur de 1982 à 1987¹.

À la faveur des réformes de l'enseignement secondaire du milieu des années cinquante, les régions demandent qu'un enseignement supérieur vienne chapeauter la pyramide scolaire. Elles réclament des centres d'études universitaires affiliés aux universités existantes. Ces dernières résistent cependant, alléguant le manque de ressources intellectuelles qualifiées et les ressources financières insuffisantes, en cette période de rattrapage. De son côté, le Département de l'instruction publique apprécie fort peu les initiatives des commissions scolaires qui financent des douzièmes années spéciales, des treizièmes années pré-universitaires ou parfois même des premières années d'université. Québec est méfiant devant ces élites locales et régionales qu'il juge traditionnelles et conservatrices². Aussi, les gouvernements québécois qui se succèdent durant les années 1960, vont-ils tergiverser durant presque toute la décennie.

L'exemple de l'implantation du C.E.U.R. illustre le dynamisme et les prodiges d'imagination et d'acharnement dont ont fait preuve les promoteurs rimouskois et régionaux dans l'implantation d'un centre d'études universitaires dans l'Est du Québec. La mobilisation est forte et le monde de l'éducation est convaincu que l'université va créer un milieu culturel plus riche dans une région «*défavorisée à la fois par une fréquentation scolaire très faible et par sa situation géographique excentrique*»³.

De l'«université rurale» aux «cours d'extension universitaire»

Durant les années trente, l'idée d'une «université rurale» hante les milieux éducatifs rimouskois, comme en témoigne l'article de l'abbé Antoine Gagnon, professeur au Séminaire de Rimouski. Sous sa plume, le terme «université» signifie une variété de formations et le terme «rural» illustre les préoccupations économiques du promoteur; en cette période de crise, il souhaite un «*retour à la terre*». L'université rurale de l'abbé Gagnon, qu'on dit influencé par Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, s'adresse à une clientèle adulte provenant de toutes les couches de la société. Inspirée des «universités ouvrières» du Danemark et se voulant adaptée au contexte régional et rural du Rimouski des années trente, elle ne s'est jamais vraiment concrétisée. De son côté, l'éducateur Paul Hubert vante l'expérience néo-écossaise du collège de Saint-François-Xavier d'Antigonish qui, avec les institutions existantes, offre des programmes de formation aux travailleurs, surtout aux pêcheurs. Pour Rimouski, Paul Hubert songe surtout à sortir le Séminaire «*de ses murs*», pour le porter à la rencontre de la population⁴.

Au début des années 1950, les instigateurs d'un développement régional veulent se faire «les artisans de leur propre progrès économique». L'entrepreneur Jules-A. Brillant saisit l'occasion d'un dîner-causerie sur l'éducation, devant les membres du Club Richelieu, pour relancer l'idée d'université rurale comme moyen d'assurer une formation professionnelle adéquate. Pour M. Brillant, éducation et développement vont de pair. Prenant pour modèle l'«Université du Travail» de Belgique, un regroupement d'écoles secondaires offrant une formation professionnelle et technique, il adapte l'idée au contexte québécois et régional. D'ailleurs, le Rimouski du milieu des années cinquante compte bon nombre d'institutions d'enseignement secondaire et post-secondaire.

Le Grand Séminaire avec son baccalauréat en théologie et le Petit Séminaire, avec un enseignement de niveau secondaire et collégial (cours classique) qui se transformera en CÉGEP;

Le cours classique pour filles, des Ursulines (niveaux secondaire et collégial);

Les Écoles normales de filles et de garçons, avec leurs brevets d'enseignement;

L'École de commerce avec sa première année universitaire et l'École de marine, avec ses programmes spécialisés;

L'École technique avec son cours de 4 ans, de la 9^e à la 13^e année et l'École des arts et métiers, avec sa formation professionnelle du premier cycle du secondaire;

L'Institut familial des soeurs du Saint-Rosaire, avec son cours de niveau secondaire;

L'École d'infirmières, à l'hôpital.

Conscient de la richesse de ces outils de formation, Jules Brillant propose que des

pensionnats et des collèges ouvrent leurs portes et adaptent leurs programmes aux besoins de la population en général. Il songe d'abord à un enseignement professionnel que les jeunes de niveau secondaire pourraient acquérir à l'École de commerce, avec des notions élémentaires de comptabilité et d'initiation aux affaires; à l'École technique, avec des cours sur les matériaux industriels, sur les procédés de fabrication et sur les méthodes de travail. Ces deux types de formation amalgamés seraient complétés par les cours de l'École d'agriculture. Pour les adultes, l'université rurale pourrait offrir des cours du soir, des cours pratiques et de perfectionnement pour les uns ou des conférences et des cours «de culture intellectuelle» pour les autres. Jules-A Brillant n'oublie pas les femmes. Il souhaite que les Écoles normales, les écoles ménagères, les collèges classiques, les écoles secondaires publiques et les écoles d'infirmières dispensent des programmes intégrés auxquels on ajouterait des notions pratiques de comptabilité, de commerce et de routine de bureau. Les jeunes filles inscrites à ces programmes, affiliés à l'université rurale, acquerraient «*l'initiative, la loyauté, l'ordre, la courtoisie, la discrétion et la personnalité*» nécessaires pour occuper des postes dans les bureaux et dans les commerces. L'université rurale de Brillant mettrait l'emphase sur les qualités morales, comme partie intégrante de la formation professionnelle féminine⁵.

À Rimouski, les premiers cours de niveau vraiment supérieurs datent de la fin des années 1940 alors que l'École de commerce offre l'équivalent d'une première année universitaire. Puis, à partir du milieu des années cinquante, l'Université Laval décentralise son baccalauréat en théologie au Grand Séminaire de Rimouski. Il s'agit d'une reconnaissance universitaire pour des cours de théologie que le Grand Séminaire dispensait depuis le 19^e siècle. Dans les années 1950 et 1960, les étudiants en théologie de Rimouski reçoivent leur baccalauréat de l'Université Laval après quatre années d'études alors qu'à Québec, ils l'obtiendraient après deux années d'études seulement! Une décentralisation qui coûte cher à la soixantaine de jeunes de la région qui fréquentent chaque année le Grand Séminaire. Pourtant affirme Pascal Parent, «*sur le plan théologique on était d'avant-garde et très forts*»⁶.

En 1959 et en 1960, des cours de mathématiques de première année universitaire sont offerts aux enseignants en exercice et dispensés par des professeurs locaux, notamment par Yves-Marie Dionne. Il s'agit d'une décentralisation qui origine du département de mathématiques de l'Université Laval; malheureusement, avec le changement d'équipe au département, l'initiative cesse. Entre 1964 et 1966, des travailleurs et des travailleuses du gouvernement désireux d'accéder à des postes de cadres, bénéficient des cours de perfectionnement décentralisés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. On parle aussi de formation d'animateurs sociaux auprès des coopératives et de l'U.C.C.⁷

En 1961, le Séminaire de Rimouski entre dans son nouvel édifice et désire ouvrir son enseignement au grand public. D'autre part, des laïcs comme le juge Yvon Côté, André Dionne, Gérard Fournier et d'autres rencontrent Pascal Parent, directeur des études au Séminaire, pour discuter de l'implantation de cours universitaires à Rimouski. Le **Comité des Cours d'extension universitaire** est ainsi créé. Présidé par le juge Yvon Côté, il attire des bénévoles de l'enseignement comme, entre autres, Jacqueline Thériault-Pitre, Gilles Beauchemin, Jean Drapeau, Nive Voisine, Philippe Michaud et Pascal Parent. Il s'agit d'un comité de travail qui fait démarrer des cours universitaires à Rimouski⁸.

On parle alors de plusieurs centaines d'adultes assoiffés de connaissances qui s'inscrivent pendant les deux semestres. Le sens d'éducation populaire des années trente est présent dans l'initiative, mais en 1960, la formation doit être de niveau universitaire. On dit que le succès de l'initiative vient sans doute de la participation importante des administrateurs et des professeurs du Séminaire de même que de l'engouement populaire pour le perfectionnement. Le Séminaire concrétise «la collaboration avec le milieu» qu'il souhaitait. Grâce à ces cours, les Rimouskois peuvent se former en psychologie (206 élèves), en philosophie (200), en administration (141), en littérature contemporaine (89), en français pratique (63), en mathématiques (40) et en formation religieuse (37). Les cours d'histoire et de sociologie réussissent à attirer des effectifs intéressants avec respectivement 57 et 29 étudiants. Au total, une clientèle adulte de 862 étudiants/équivalents est recensée pour l'année 1961-1962. Un tiers des inscrits provient du groupe des professionnels, un quart des employés de bureau; 16% d'entre eux sont des propriétaires d'entreprises et des administrateurs pendant qu'un faible 5% provient du clergé. Les femmes, désignées comme «*maîtresses de maison*» dans les sources, forment 15 % du groupe. C'est l'avènement des CÉGEPS qui met fin à l'expérience. Il faut dire qu'entre temps, les promoteurs ont développé une vision des études universitaires plus concentrées autour de programmes complets⁹.

Durant cette période, l'Université Laval est toujours présente, à la fois comme dispensatrice de cours mais aussi comme conseillère dans les démarches pour un centre autonome. On sent qu'en attendant mieux, c'est un peu l'université des Rimouskois. N'ont-ils pas répondu favorablement à sa campagne de souscription des années cinquante, sur les conseils de Mgr Courchesne qui l'identifiait comme «*notre université*»?

En 1961, Mgr Antoine Gagnon, concepteur visionnaire, celui de l'université rurale des années 1930, maintenant supérieur du Séminaire de Rimouski, prévoit que son Séminaire sera transformé en université dans moins de 25 ans. Devant les membres du Club Richelieu, il soumet un projet de décentralisation de l'enseignement universitaire par la transformation de sept ou huit collèges classiques en collèges universitaires. Cet éduca-

teur verra la réalité devancer ses prévisions, mais pas sous la forme des collèges universitaires¹⁰.

Le Comité provisoire et son projet de Centre d'études universitaires affilié à l'Université Laval

On est au début des années 1960. La **Commission royale d'enquête sur l'enseignement** (Commission Parent) parcourt le Québec en obligeant le monde de l'éducation à se repenser. Partout, l'enseignement secondaire est remis en question. Réunis autour d'une table de concertation, les représentants de la Fédération des collèges classiques et des Facultés des Arts des Universités de Montréal et Laval veulent implanter un cours collégial qui ressemblerait aux *junior* et *senior colleges* des Anglo-Saxons qui couronnent leurs programmes de niveau secondaire et post-secondaire par des baccalauréats : ce sont de véritables collèges universitaires. Comme il n'est pas question de transformer tous les collèges classiques en collèges universitaires, mais bien sept ou huit d'entre eux, on conçoit que les représentants de Rimouski luttent pour l'implantation d'un de ces collèges universitaires chez eux¹¹.

C'est dans ce contexte mouvementé qu'en 1962, les Rimouskois s'appêtent à recevoir la visite des enquêteurs de la Commission Parent. Pendant deux jours, les représentants des maisons d'éducation accueillent les commissaires à l'Hôtel de ville. Le Séminaire de Rimouski y voit l'occasion de proposer son collège universitaire régional affilié à l'Université Laval. Le Séminaire, ses écoles affiliées, l'Institut de technologie et l'Institut de marine sont réputés pouvoir fournir l'infrastructure nécessaire en équipement et en ressources professorales. Le projet rimouskois prévoit une formation post-secondaire qui permettrait de dispenser une «*licence en sciences sociales et les premières années des autres facultés*», en attendant qu'un complexe universitaire se développe¹².

Finalement, en 1964, les recommandations de la Commission Parent sont divulguées et causent un bouleversement profond dans la société québécoise. Pendant que les uns sont choqués par la laïcisation des structures de l'enseignement ou par la création éventuelle d'un ministère de l'Éducation, les autres sont séduits par les promesses de modernisation et de démocratisation qu'elles suggèrent. Désormais, l'égalité est assurée en éducation par l'accès aux études supérieures pour tous et toutes, sans restriction pour la jeunesse éloignée des régions :

Le problème de l'enseignement supérieur se pose de façon analogue dans la région de Rimouski et dans celle de Chicoutimi. Il s'agit en-

core de régions dont la croissance démographique et économique se fait au ralenti. On y rencontre par ailleurs le besoin de favoriser au moins le début d'études supérieures sur place, et surtout celui de rattacher à l'enseignement supérieur la formation de tout le personnel enseignant. [...] nous plaçant dans la perspective de l'explosion scolaire présente et des exigences de la société future, nous croyons devoir recommander que, tenant compte des normes établies, on procède à la fondation d'un centre d'études universitaires pour le Saguenay et le Lac Saint-Jean (sic) et d'un autre pour le Bas St-Laurent (sic) et la Gaspésie¹³.

Pendant cette période mouvementée, les promoteurs de l'enseignement universitaire pour la région sont surtout préoccupés par la lutte pour l'autonomie des collèges classiques et par la volonté d'inaugurer les collèges universitaires. Mais en décembre 1964, à la sortie des recommandations du Rapport Parent, Mgr Antoine Gagnon contacte Pascal Parent, alors directeur des études au Séminaire, pour s'informer des initiatives à prendre. Si on veut voir s'installer un centre d'études universitaire dans la région, il faut agir maintenant. Pascal Parent est chargé de mettre sur pied un comité d'action¹⁴.

Le 11 mars 1965, le **Comité provisoire pour l'implantation d'un centre d'études universitaires** est fondé. Assistent à cette première réunion :

- *Maître Maurice Tessier, maire de la ville de Rimouski, président du Comité;*
- *madame Jacqueline Pitre, membre du Conseil supérieur de l'Éducation, vice-présidente du Comité;*
- *monsieur l'abbé Pascal Parent directeur des Études du Collégial, au Séminaire de Rimouski, secrétaire du Comité.*
- *monseigneur Antoine Gagnon, supérieur du Séminaire;*
- *monsieur le Chanoine Adrien Page, principal de l'École normale Tanguay;*
- *monsieur le Chanoine Robert Lebel, supérieur du Grand Séminaire;*
- *Soeur Sainte-Eugénie, s.s.r., directrice des études au Saint-Rosaire;*
- *Soeur Saint-Georges, o.s.u., professeure à l'École Normale des Ursulines;*
- *monsieur Réal Bernier, administrateur de Québec-Téléphone;*
- *monsieur Gabriel Gagnon, président de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent¹⁵.*

À l'automne 1965, on cherche des complicités parmi les élites régionales de tout l'Est du Québec en élargissant les cadres du Comité. On invite des gens de Rivière-du-Loup, du

Témiscouata, de Matane, d'Amqui, de Gaspé, de Bonaventure, de Baie-Comeau et de Hauterive à devenir membres. On invite aussi les abbés Pierre Moreault, supérieur du Grand Séminaire et Jean-Guy Nadeau, directeur des Écoles de la Régionale à venir grossir le noyau de Rimouski¹⁶.

Le comité se tourne naturellement vers l'Université Laval comme université-mère, elle qui parraine déjà des cours universitaires dispensés à Rimouski. Mais comme les demandes fusent de partout (Shawinigan, Trois-Rivières, Chicoutimi-Jonquière et bien sûr Rimouski), Laval doit élaborer des normes devant régir les «relations pédagogiques» entre elle-même et les Centres universitaires intéressés à une affiliation. À l'automne 1965 un nouveau membre du Comité provisoire, Maître Guy D'Anjou, est chargé de faire la demande d'incorporation pour créer un centre autonome. De son côté, le président Tessier, doit commencer les négociations d'affiliation avec le vice-recteur Bonneau de l'Université Laval. Selon le maire Maurice Tessier les négociations vont bien et l'intérêt pour la décentralisation vers les régions, ce qui «*soulagerait la maison québécoise de son trop grand nombre d'étudiants*», semble sincère. Il n'y aurait aucune «*appréhension à la concurrence*» de la part des dirigeants de Laval qui n'auraient aucune objection à ce que Rimouski ait une charte universitaire. Une atmosphère d'optimisme entoure ces négociations¹⁷.

Au ministère de l'Éducation, le maire Tessier rencontre Germain Gauthier, responsable de l'enseignement supérieur. C'est un tout nouveau service créé par l'aussi nouveau ministère de l'Éducation. C'est le directeur de la planification de ce service, Pierre Martin, qui possède le plus d'expérience pour gérer les changements en éducation : la réforme de l'enseignement supérieur ne lui fait pas peur, lui qui a contrôlé l'opération 55 et la mise sur pied des CÉGEPS. Devant les nombreuses demandes de décentralisation qu'il reçoit, le service de l'enseignement supérieur met un comité sur pied afin d'analyser les requêtes et d'établir un ordre de priorité. Le représentant de Rimouski, Maurice Tessier, est donc prié d'en attendre les recommandations. À ce moment, le ministère présente un nouveau joueur dans le développement de l'enseignement universitaire, un nouveau joueur qui va occasionner une redistribution des cartes. Il s'agit du projet de création d'une «université d'État» qui aurait ses propres centres universitaires; on s'inspire alors de la *New York State University* avec ces centres dissimulés à travers l'État. Au Québec, on pense à créer cette 2^e université francophone à Montréal, l'Université Louis-Joliet, qui aurait ses antennes dans les régions. En ce 4 novembre 1965, tous les espoirs sont permis et l'abbé Pascal Parent passe sur le devant de la scène¹⁸.

La valse hésitation du gouvernement

En décrivant la grande distance entre les universités existantes et Rimouski, Pascal

Parent tente de convaincre le gouvernement que c'est la ville idéale pour y implanter un centre universitaire. Placée au coeur de l'Est du Québec, elle est *«pratiquement à la jonction des routes de la Gaspésie tandis que les services maritimes et aériens la relient quotidiennement et de façon très efficace avec les principaux centres de la Côte-Nord»*.

La fusion prochaine des municipalités environnantes assurerait un bassin de population de plus de 30 000 personnes. Le grand territoire sur les deux rives de l'Est du Québec dessert une population de près d'un demi-million de personnes. On compte près de 400 jeunes, de 19 à 21 ans qui seraient aptes à entreprendre des études universitaires en 1966; il faut ajouter à ce chiffre les étudiants déjà inscrits aux études universitaires, les maîtres en formation et ceux en exercice qui se perfectionnent et enfin les étudiants de troisième année du collégial, soit environ 1500 étudiants. D'autre part, Rimouski possède déjà des institutions d'enseignement secondaire bien reconnues, avec un noyau de professeurs compétents qui pourraient enseigner au niveau universitaire, quitte à se tourner vers l'université-mère» pour compléter les ressources. Ces données sont transmises au ministre de l'Éducation, qui vient d'entrer en fonction. Il demande à Maurice Tessier de patienter encore, compte tenu des grands réaménagements envisagés dans le domaine de la formation des maîtres et dans le développement de l'enseignement supérieur. En janvier 1966, Maurice Tessier revient à la charge, sans plus de succès¹⁹.

En même temps, on tente de faire avancer le dossier auprès des autorités de l'Université Laval où le Conseil de l'Université se montre toujours intéressé mais peu empressé de se prononcer définitivement. Donc, de ce côté-là également c'est bloqué. Tout ce que l'Université Laval peut offrir alors ce sont des cours de niveau universitaire à la carte, la bonne vieille formule cafétéria des cours «d'extension universitaire»²⁰. Le projet de centre d'études est-il renvoyé aux oubliettes? On peut le craindre alors.

Après un an, le Comité provisoire reprend ses activités. L'ouverture des CÉGEPS et une année sabbatique du promoteur Pascal Parent peuvent expliquer cette inactivité. On est au début de l'année 1967. Toujours anxieux d'intéresser toutes les régions de l'Est du Québec, le Comité provisoire s'élargit. Pour le Bas-Saint-Laurent, le Comité accueille le docteur Georges E. Guérette d'Amqui, Charles Pelletier de Trois-Pistoles, Georges-Alexandre Lebel de Matane et le docteur Jacques Dubé de Notre-Dame-du-Lac. Pour le secteur de la Gaspésie, ce sont Jacques Gagnon et Rock Roy de Gaspé, le docteur Gérard Dugas de Maria, Gilbert et Olivier Sasseville de Sainte-Anne-des-Monts et Alexandre Balagho de Murdochville qui représentent leur région.

De nouvelles structures sont établies, les mandats se précisent : on crée une Commission pédagogique, composée d'un représentant du Grand Séminaire, de deux repré-

sentants des écoles normales, d'un représentant du niveau collégial, d'un représentant des cours d'extension universitaire et d'un universitaire intéressé à l'éducation. Le président de cette commission sera obligatoirement un membre du Comité provisoire. Sont suggérés pour travailler à cette commission : Roland Dorval, Jean Drapeau, Jean-Guy Nadeau, Jean-Louis Plante, Benoît Sylvain et Nive Voisine. Le mandat de la Commission est large, elle doit :

dresser l'inventaire des besoins universitaires pour la grande région;
dresser l'inventaire du corps professoral pouvant enseigner au niveau universitaire;
organiser un programme de première année universitaire en lettres, en sciences religieuses et en éducation;
organiser de façon urgente un programme de formation des maîtres pour l'été 1967;
amorcer les contacts nécessaires pour l'accréditation des cours;
nourrir le Comité de tout sujet pertinent et effectuer les consultations nécessaires auprès des spécialistes;
faire rapport au Comité deux mois après la première réunion de la commission²¹.

Au printemps 1967, le centre d'études universitaires de Trois-Rivières a obtenu une reconnaissance institutionnelle lui permettant d'émarger au budget du Québec. Maurice Tessier entreprend des démarches auprès du Secrétaire de la Province, Me Gabias, afin de connaître les procédures pour arriver à de tels résultats. Il apprend alors que la création de l'Université nouvelle tarde et qu'il aurait intérêt à entreprendre les démarches pour obtenir l'incorporation d'un centre universitaire qui serait affilié à l'Université Laval. Branlebas de combat à Rimouski, où on se remet à l'ouvrage : maître Guy d'Anjou élabore la requête en incorporation pendant que Jean-Guy Nadeau s'informe auprès de Trois-Rivières. De son côté, maître Tessier rencontre Monseigneur Vachon, l'abbé Lorenzo Roy et Paul-André Laberge de l'Université Laval, qui confirment leur volonté de collaborer à l'établissement et à l'affiliation d'un Centre d'études universitaires à Rimouski, mais dans la perspective d'un «*développement lent et graduel*».

En juin, Me Tessier porte la requête en incorporation à Québec mais il doit se plier aux caprices et aux horaires des hauts-fonctionnaires et attendre le 6 septembre pour être reçu. Trois mois de perdus dans les dédales du gouvernement et pourtant, maître Tessier est un homme d'expérience; mais depuis 1966 il est maintenant dans l'opposition. Finalement, le sous-ministre Yves Martin annonce qu'à la «*prochaine session*», une loi-cadre sera présentée pour la création des centres d'études universitaire et que les villes de Chicoutimi et de Rimouski viennent en priorité. Il conseille donc de retarder la demande en

incorporation et de s'affairer à la préparation d'un mémoire présentant le projet d'un centre d'études universitaires pour le soumettre avant janvier 1968²².

Comme on entre dans une phase accélérée, le Comité provisoire se dote d'un secrétariat permanent avec Pascal Parent à titre de responsable, le CÉGEP le dispensant d'un cours pour remplir sa nouvelle fonction. Jusque-là, tous les membres avaient travaillé bénévolement. Pascal Parent est alors chargé de rédiger le mémoire de planification requis par le ministère de l'Éducation. Le 21 décembre 1967, le **Mémoire de planification du Centre d'études universitaires de Rimouski** est présenté au sous-ministre de l'Éducation, Yves Martin²³.

Les études universitaires en région : accessibilité et développement

Le discours justificatif sur l'implantation d'un centre d'études universitaires en région est éloquent. Élaboré dans un contexte de volonté gouvernementale de combler les disparités économiques régionales, il reflète aussi les préoccupations des animateurs sociaux du B.A.E.Q qui considèrent l'éducation comme outil de développement, de même que la vision démocratisante du rapport Parent.

Sur l'accessibilité

L'accessibilité aux études supérieures promise dans le rapport Parent, voulait permettre d'atténuer les inégalités sociales selon les fortunes et les sexes mais elle voulait aussi combler les écarts causés par l'éloignement géographique des régions périphériques. Il y va d'une «justice distributive dans le domaine de l'éducation» et c'est une question de «*service à rendre à une population donnée*» affirment les tenants régionaux de l'implantation d'une université dans l'Est du Québec.

Si le taux régional de scolarisation des jeunes de niveau secondaire s'est fortement amélioré depuis le début des années 1960, celui du niveau post-secondaire est catastrophique : il est de 2% comparativement à 5,6% pour la moyenne québécoise²⁴. Les jeunes qui doivent s'expatrier à Québec ou à Montréal pour terminer leurs études, sont désavantagés aux plans financier et affectif parce qu'ils doivent supporter des coûts de subsistance élevés et se détacher de leur famille. De plus, l'encombrement des universités francophones de Québec et de Montréal empêchent ces jeunes de choisir la formation qu'ils désirent par manque de places disponibles.

En ce qui concerne la formation des maîtres, on déplore qu'une grande proportion de finissants des Écoles normales de la région aient quitté pour se perfectionner et ne soient jamais revenus. La perspective des réformes n'est pas meilleure si en s'élevant au niveau universitaire, la formation des maîtres exclut les région : combien d'institutrices, désireuses de se perfectionner, pourront alors y accéder sans devoir quitter conjoint et famille? Le Comité provisoire insiste sur la nécessité d'offrir une formation des maîtres de niveau universitaire, sur place, «dans les conditions exigées par le Rapport Parent [...] l'une des raisons les plus impérieuses» de l'établissement d'un centre universitaire dans la région. Si l'Est du Québec ne prend pas le train de la réforme, la région se retrouvera avec «avec une pénurie de professeurs ou avec un personnel enseignant de qualité inférieure»²⁵.

Un centre d'études universitaires en région répondrait aussi aux autres besoins de perfectionnement d'une clientèle adulte, le plus souvent en position de travail. «Nous avons besoins de techniciens supérieurs, d'administrateurs dynamiques, d'industriels et de personnel scientifique» affirme le Comité provisoire et les chefs d'entreprises de la région croient au perfectionnement de leur personnel cadre comme facteur de progrès²⁶.

Sur le développement

Pour les membres du Comité provisoire, le centre d'études universitaire deviendra «l'un des moteurs les plus puissants du développement régional et, par le fait même, de toute la province». Des conclusions du Rapport Parent ne stipulent-elles pas que «la rentabilité de l'éducation, sur le plan individuel comme sur le plan social, semble au moins aussi élevée que celle du capital physique [...] la rentabilité des investissements en capital matériel risque de décroître si on n'investit pas en même temps dans le capital humain».

Dans l'Est du Québec, on sait qu'un centre universitaire régional favoriserait «l'immigration de spécialistes de différents domaines, qui accroîtront les éléments dynamiques de la population et pourront être une source accrue de vitalité pour le milieu». Il contribuerait aussi au développement d'un centre urbain, y retenant la majorité de la population, répondant en cela aux recommandations du B.A.E.Q. de faire de Rimouski un pôle de développement pour la région²⁷. D'autre part, il faut freiner l'exode des jeunes vers les grands centres urbains. La région de l'Est du Québec aurait «enregistré le taux d'émigration le plus élevé de toutes les régions de la province», entre 1951 et 1961. Il faut conserver «à l'intérieur de la région cette population qui ne peut plus vivre convenablement en milieu rural», il faut «créer des centres urbains dans la région pour les attirer, y organiser des industries nouvelles et moderniser les secteurs traditionnels de base (agriculture, forêt et pêche)». Le rapport de planification du Comité provisoire réaffirme que l'instruction de la population est «l'élément moteur de l'amélioration des conditions économiques et humaines régionales».

L'enseignement est générateur de progrès technique par l'augmentation du niveau intellectuel de la population; régulateur du facteur démographique par l'influence qu'il exerce, à long terme, sur les comportements sociaux; multiplicateur partiel du produit national par son action sur le niveau de qualification de la population active²⁸.

Convaincu du lien entre le développement économique et le centre universitaire, le Comité provisoire avait déjà invité un membre du Conseil régional de développement (C.R.D.) à devenir membre actif afin de faire profiter les autres de ses conseils. Un an plus tard, c'est chose faite avec le Comité de l'éducation du C.R.D. et son sous-comité qui travaille à l'organisation de l'enseignement universitaire de l'Est du Québec.

En fait, en cet automne 1967, le Comité provisoire espère aussi profiter de la présence des animateurs sociaux du B.A.E.Q., ces jeunes professionnels en sciences sociales, qui pourraient éventuellement enseigner dans le futur centre²⁹. Mais c'est compter sans les hésitations répétées du ministère de l'Éducation qui retarde le projet et sans la volonté politique ultérieure du gouvernement (1970) qui rappellera les animateurs sociaux à Québec.

La réception du mémoire de planification, l'année 1968

Au printemps 1968, pendant que le **Mémoire de planification du Centre d'études universitaires** circule dans les différentes instances du pouvoir politique et administratif de Québec, les gens de Rimouski regrettent que des extraits en soient déjà publiés dans les journaux³⁰. Devant le fait accompli, on décide de transmettre une copie du mémoire à la Commission scolaire de Rimouski pour la convaincre de céder l'École Langevin. Une copie du mémoire est aussi acheminée auprès du Conseil régional de développement afin de l'intéresser à faire pression sur le comité gouvernemental chargé d'élaborer un projet de loi sur une Université du Québec. Parce qu'en ce printemps 1968, l'idée d'une Université du Québec, conçue comme un réseau, fait son chemin. Déjà des journaux ont publié un profil de ce que serait la nouvelle université avec ses «composantes»³¹.

En février 1968, Pascal Parent est nommé membre du Comité de recherche et développement du ministère de l'Éducation. Rimouski a maintenant son homme sur place pour défendre le dossier. Ce comité voit à la planification de ce que sera l'université nouvelle, élabore la réflexion autour de l'université au service du milieu, des régions. Il est aussi chargé d'analyser les projets de constituantes. En juin 1968, le Comité de recherche et

développement soumet son deuxième rapport dans lequel on trouve l'analyse du projet du C.E.U.R. Le ton est plutôt sévère et pessimiste : *«il n'est pas réaliste de parler d'université ou de centre universitaire pour septembre 1969. Les marges à combler en ressources humaines et matérielles sont trop considérables»*. Le Comité de recherche et développement recommande à Rimouski de travailler au *«développement d'un centre de formation des maîtres à Rimouski»*. Or, même en groupant toutes les ressources professorales de la région, il y aurait un gros déficit à combler : au moins 33 professeurs nouveaux, des diplômés de maîtrise ou de doctorat, afin d'assurer un enseignement de qualité suffisante dans ce centre de formation des maîtres³².

Tableau 1 Situation des ressources professorales en juin 1968 pour le Centre de formation des maîtres et déficit à combler pour la rentrée de septembre 1969

Disciplines	Situation en septembre 1968	Requis pour septembre 1969	Postes à combler
Sciences pures	2	11	9
Humanités et Sciences sociales	6	11	5
Sciences de l'éducation	2	11	9
Sciences religieuses	15	11	0

Source : **Deuxième rapport du Comité de recherche et développement**, 3 juin 1968, pp. 12-13.

Le rapport précise les limites de l'Université du Québec qui :

«devra déployer énormément d'efforts et d'énergie pour établir ses éléments constitutants de Montréal, de Trois-Rivières et de Chicoutimi, [... elle ne pourra] prendre sous sa responsabilité immédiate, des enseignements qui, en toute hypothèse, ne correspondraient pas à ses standards [...]. L'École normale de Rimouski ne répond pas actuellement aux exigences d'un enseignement universitaire».

Quelle douche froide! Ce n'est pas un refus mais un renvoi à trois ans plus tard au minimum. Voici les recommandations du rapport :

1. que le ministère de l'Éducation confirme la vocation de Rimouski comme centre régional de formation des maîtres et éventuellement

- comme centre universitaire;*
- 2. que le Ministère développe en priorité l'École normale de Rimouski pour lui permettre d'atteindre, en 1971, le seuil de quantité et de qualité nécessaire pour la création d'un centre universitaire;*
 - 3. que soit accordée à l'École normale de Rimouski une large autonomie administrative de façon à ce qu'elle puisse rencontrer, avec le support du Ministère, l'objectif pour 1971 de 850 étudiants et d'une soixantaine de professeurs qualifiés;*
 - 4. que les possibilités de collaboration avec le CÉGEP Rimouski soient exploitées;*
 - 5. que la Mission de formation des maîtres étudie en priorité le cas de l'École normale de Rimouski;*
 - 6. que l'Université du Québec délègue, auprès de l'École normale de Rimouski, un conseiller technique pour assister la direction de l'école;*
 - 7. que soit institué auprès de la direction de l'École normale de Rimouski, un comité consultatif de citoyens, professeurs et étudiants;*
 - 8. que la corporation de l'Université du Québec à Rimouski soit créée dès que le seuil de quantité et de qualité aura été atteint, c'est-à-dire vers 1971³³.*

Le Comité provisoire se contentera-t-il de cette solution? Comme Pascal Parent l'affirme aujourd'hui, il ne fallait pas perdre de vue, à l'époque, l'urgence de moderniser la formation des maîtres, de développer à côté du vieux réseau des écoles normales, un nouveau réseau de centres de formation des maîtres ou de départements d'éducation dans les universités. Pour répondre aux recommandations du Rapport Parent, au désir de l'équipe de fonctionnaires du secteur de l'enseignement supérieur, et à celui de la majorité des éducateurs de la région, il fallait sortir la formation des maîtres de la direction des écoles normales qui transformait les dirigeants et les professeurs des écoles normales régionales en de simples exécutants, des agents de Québec, sans aucun contrôle sur l'enseignement et sur l'organisation de l'école. Pour Pascal Parent, devant l'immense besoin de maîtres bien formés, il fallait au plus vite relever la qualité de l'enseignement qu'on y prodiguait et se rattacher à la nouvelle université afin de profiter du progrès anticipé par son implantation³⁴.

L'option «Centre de formation des maîtres»

Le rapport du Comité de recherche et développement ne sera pas divulgué dans le grand public mais en août 1968, Pascal Parent tente de revitaliser son Comité provisoire en

expliquant l'alternative devant laquelle Rimouski est placée :

Rimouski devrait-elle tenter de former une corporation le plus rapidement possible, qui intégrera la formation des maîtres et le Grand Séminaire et tentera de donner un enseignement de niveau universitaire au départ, dans la ligne proposée dans notre mémoire? Ceci aurait l'avantage d'avoir une direction en partie dégagée des normes gouvernementales, des exigences du service civil, en un mot d'une plus grande autonomie administrative. De plus elle donnerait du prestige à l'organisation et permettrait de rencontrer des universitaires, de leur faire des propositions concrètes et fermes.

Mais, en contrepartie, comme l'organisation de l'Université du Québec se fait au ralenti, Rimouski «en souffre beaucoup». Le projet de loi-cadre n'étant prévu qu'à la session d'automne 1968, l'Université du Québec ne devrait être constituée que vers décembre. C'est au printemps que la nouvelle université pourra présenter ses exigences pour l'établissement de ses constituantes. La corporation de Rimouski pourra-t-elle être suffisamment prête pour prodiguer de l'enseignement en septembre 1969? Le secrétaire du Comité provisoire pose le problème en ces termes :

où bien nous nous attachons à consolider le Grand Séminaire mais surtout le Centre de formation des maîtres pour que ce dernier puisse se hausser au niveau universitaire par la qualité de son enseignement, faite de programmes adéquats et d'un personnel en tous points compétent. Ce qui serait une tâche assez urgente car septembre 1969 est une date importante à un double point de vue : d'une part, les premiers finissants des CÉGEPs entreront à l'université et ils seront nombreux [... et] l'École normale ou le Centre de formation des maîtres devra recruter ses étudiants parmi les finissants du CÉGEP et leur donner un enseignement de type universitaire.

Pascal Parent insiste sur le fait que septembre 1969 est une date cruciale : si Rimouski n'est pas prête à commencer à dispenser une formation universitaire, exclusivement en formation des maîtres ou plus largement, le projet risque de tomber dans l'oubli. Il faut décider entre l'établissement d'un Centre de formation des maîtres, une solution qui apparaît plus réaliste, ou la création d'un Centre universitaire qui paraît plus problématique³⁵.

Entre-temps, quelle que soit la nature du projet, Pascal Parent commence à tenter de recruter des professeurs en contactant les étudiants de la région qui achèvent leurs études avancées dans les Universités de Québec et de Montréal : des Georges Drapeau, Gilles

Lamontagne, Jacques Dionne, Rodrigue Lavoie et Nive Voisine. Certains sont venus, d'autres sont restés dans les universités où ils étudiaient.

Lors de la réunion du 18 septembre, les membres du Comité provisoire admettent que la solution du centre de formation des maîtres est la plus réaliste. En conséquence, ils décident d'inviter la Mission de la formation des maîtres à les rencontrer. Un mois plus tard Pascal Parent affirmera : «*À mon idée, nous nous acheminons vers un centre de formation des maîtres de niveau universitaire dès l'an prochain qui évoluera en 1971 ou 1972 en Centre d'études universitaires. C'est une opinion personnelle que je me suis faite.*». Aujourd'hui, Pascal Parent veut expliquer comment le besoin en formation des maîtres était prédominant et que même s'il voulait une université pour Rimouski, la formation des maîtres était le problème le plus urgent à régler, tant au plan du contenu des cours qu'à celui de l'administration³⁶.

Le premier octobre 1968, une rencontre préliminaire a lieu à Québec, entre certains membres du Comité provisoire et des experts du ministère de l'Éducation³⁷. Le but de la rencontre est d'obtenir plus d'autonomie et un budget plus important pour l'École normale afin qu'elle se développe en Centre de formation des maîtres. Le sous-ministre Yves Martin propose ce scénario : «*L'École normale pourrait demeurer une corporation ou une entité autonome, mais elle serait rattachée au CÉGEP sous forme de commandite [...] elle échangerait des services avec le CÉGEP et ses budgets seraient présentés à la Commission de l'enseignement supérieur par le CÉGEP*». Le groupe de Rimouski présente la contre-proposition suivante : l'octroi d'une charte de Centre d'études universitaires, grâce à un bill privé. Le sous-ministre refuse. Jean-Guy Nadeau revient à la charge en proposant qu'en attendant qu'il y ait un Centre d'études universitaires officiel, on rattache la corporation de Rimouski à l'Université Laval. Proposition refusée également. Selon Pascal Parent la discussion qui s'engage alors reste stérile parce que certains intervenants, ignorant le dossier, mélangent tous les niveaux d'études, pendant que d'autres tentent constamment de pousser le modèle de dépendance envers le CÉGEP, une inféodation que les membres du Comité provisoire ne peuvent accepter. Enfin, le sous-ministre résume sa vision du problème, espérant convaincre les uns et les autres d'y souscrire :

- *il est certain qu'il doit y avoir de la Formation des maîtres au niveau universitaire dans la région du Bas-Saint-Laurent;*
- *il est évident que la Formation des maîtres doit être le pivot de développement d'un enseignement supérieur en d'autres domaines dans cette région;*
- *Il faut prévoir des étapes réalistes;*
- *cette transition doit s'effectuer en septembre 1969. Comment l'effectuer? Voilà la question à laquelle doit répondre la Mission [de for-*

mation des maîtres] en tenant compte des éléments énoncés plus haut;

- *quant au statut de l'École normale, il est certain qu'il doit être élargi [le sous-ministre propose toujours la commandite du CÉGEP];*
- *la Mission rencontrera le Comité provisoire d'ici trois semaines, analysera les programmes, le personnel et le statut pour réaliser cette transition;*
- *entre-temps, le Comité provisoire devra produire un rapport décrivant la situation présente, établissant les besoins de la région en maîtres et en personnel scolaire, et exposant le projet de transition et d'établissement d'un C.E.U.³⁸*

À Rimouski, on se prépare activement à la visite de la Mission de la formation des maîtres. L'option Centre de formation des maîtres reste la seule possible mais en filigrane, le ministère fait toujours miroiter la possibilité de l'établissement d'un centre d'études universitaires, comme en témoigne la déclaration du 16 octobre 1968, du ministre Jean-Guy Cardinal, annonçant la création prochaine de l'Université du Québec et de ses «*universités constituantes à Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski*»³⁹.

Le 31 octobre 1968, la Mission de formation des maîtres vient effectivement à Rimouski pour travailler avec le Comité provisoire. À la suite de cette rencontre, on convient :

- *de la possibilité d'ouvrir dès l'année suivante, quatre départements destinés à donner l'enseignement spécialisé de niveau universitaire pour la formation des maîtres;*
- *sur proposition de M. Gagnon, d'y ajouter les sciences commerciales pour former le plus rapidement possible des professeurs qui formeront le personnel cadre de la région;*
- *sur proposition des Chanoines Gagnon et Lebel, de nommer l'institution nouvelle. «le Centre d'études supérieures de Rimouski,» afin de refléter le fait qu'on y enseignera des disciplines autres que la formation des maîtres, comme les études théologiques;*
- *de soumettre la requête concernant le statut administratif et juridique de l'institution, soit la corporation semi-publique.*

Une réponse est attendue du ministère de l'Éducation pour le 20 décembre 1968⁴⁰.

C'est une époque de fébrilité. On croit qu'on va enfin toucher au but, même si la nouvelle institution n'est pas aussi prestigieuse qu'on le voudrait. Sans doute, par man-

que d'expérience, par l'accélération parfois rapide du dossier ou par peur de perturber une progression si difficile, si ardue, les membres du Comité provisoire ont pris l'habitude de travailler dans l'ombre. En dehors des milieux du ministère et du Comité, peu de personnes sont au courant de l'avancement du dossier. Par exemple, lors de la visite de la Mission de formation des maîtres, rien n'a transpiré des délibérations. La grande discrétion du Comité provisoire dans ses différentes démarches va soulever un moment l'opinion publique; on réclame ce qu'on appellerait aujourd'hui plus de transparence.

Débats locaux

Sans nier l'effort important et l'efficacité des stratégies utilisées pour arriver à faire comprendre à Québec qu'une université dans l'Est du Québec est aussi nécessaire que dans le Saguenay ou ailleurs, la région se plaint de ne pas être tenue au courant. Les médias ont mis deux cas au jour : celui de la localisation du campus et celui de la visite de la Mission de formation des maîtres à l'automne 1968. L'intérêt de rappeler ces cas, outre celui de raconter les événements, réside dans ce qu'ils sont aussi des reflets d'une société en mutation.

La localisation du campus

Le choix du site du campus universitaire s'est avéré une véritable aventure et mérite d'être rappelé. En effet, avec une légère adaptation, cela ressemble beaucoup à celle qu'on vient de connaître pour le choix de l'emplacement de la salle de spectacle de Rimouski. Est-ce que les mentalités ont si peu évolué en un quart de siècle? Quoi qu'il en soit souhaitons que le dossier de la salle de spectacle connaisse un dénouement semblable à celui du Campus, ce qui ne serait déjà pas si mal.

On a vu que la population rimouskoise n'a pas attendu la création du Comité provisoire du centre d'études universitaires pour se prévaloir de cours universitaires. En 1960, en esquissant le plan directeur de la ville avec l'arpenteur-géomètre Léo Doyon, l'urbaniste-conseil Jean Cimon voit Rimouski comme une «*capitale de l'esprit*», une vraie «*capitale universitaire*». Pour lui, le campus universitaire à bâtir sera de prestige, établi sur «*le site même du Séminaire de Rimouski et son prolongement naturel*», les terrains encore vacants qui entourent le «*magnifique bocage du Séminaire*», le terrain de jeu municipal et celui du Colisée. Dans ce magnifique décor, commente l'urbaniste Cimon, l'architecture viendrait «*augmenter la densité urbaine*» avec ses «*petits gratte-ciel reliés entre eux par des passages aériens vitrés et munis de garages de stationnement à niveaux multiples*» Cimon

voit son campus avec «*la mer admirable que l'on contemplerait à loisir des fenêtres des gratte-ciel*». Il prévoit même la construction d'une résidence d'étudiants de 10 ou 12 étages qui pourrait «*se transformer à l'été en hôtel de congrès*» et contribuer ainsi au développement économique de Rimouski⁴¹. Ce poète du béton reviendra à la charge plus tard. Les autorités du Grand Séminaire semblent privilégier cette option puisque le 12 avril 1965, le Supérieur, le Chanoine Robert Lebel, qui est aussi membre du Comité provisoire du centre universitaire, tente en vain d'obtenir une option d'achat sur un terrain de la Société d'agriculture du comté de Rimouski qui fait partie du site envisagé. Il s'agit de l'espace «*borné à l'ouest et au nord par le bocage du Séminaire et le terrain actuel du Grand Séminaire*». Tout ce territoire qu'on veut réserver pour le campus sera appelé «*l'option Ouest*» ou l'option «*centre-ville*»⁴².

Mais le 4 janvier 1966, le maire Tessier propose un autre site inspiré d'une vision de grands espaces, avec un campus aux édifices peu élevés en harmonie avec le milieu semi-rural de l'agglomération rimouskoise. Il faut dire qu'à cette époque, des groupes de pression interviennent pour réserver le territoire «ouest» à l'aménagement d'équipements et de terrains voués aux activités sportives. Par exemple, en 1966, la construction d'une aréna apparaît plus urgente que celle d'un campus. En échange, la ville propose des terrains appartenant aux soeurs du Saint-Rosaire et aux Ursulines, un quadrilatère délimité au sud par la route du Deuxième Rang, à l'ouest par la rue Huppé, au nord par la Deuxième Rue et à l'est par la propriété des frères du Sacré-Coeur. Il suffirait alors de définir ces terres «zone d'institution», puisque de toutes façons, elles ne rapportent aucune taxe à la ville, d'affirmer l'urbaniste-conseil Cimon qui se rallie de bonne grâce au nouveau site, qu'on appellera souvent le «*site de l'Est*»⁴³.

En avril 1967, l'École normale Tanguay, produit de la fusion des trois écoles normales de Rimouski, est devenue une école normale d'État. Il faudra donc lui prévoir un site, en prenant en considération qu'elle est destinée à se transformer en Centre de formation des maîtres. En cet été 1967, la seule maison disponible étant le monastère des Ursulines, les autorités des écoles normales suggèrent au ministère de l'Éducation d'y loger le futur Centre de formation des maîtres⁴⁴. D'autre part, les promoteurs du C.E.U.R préféreraient son intégration au campus projeté, dans l'édifice de l'École secondaire Langevin. Et voilà qu'on hésite encore entre les deux sites et on est au mois d'août! On parle de rebondissements à l'hôtel de ville de Rimouski où la question de maintenir la «*zone éducationnelle*» à l'ouest est débattue. De leur côté, le ministère de l'Éducation et les écoles normales tentent de s'entendre avec la Commission scolaire pour qu'elle cède l'école mais sans succès. À la réunion du 28 août 1967 convoquée par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation, la majorité des commissaires régionaux semblent d'accord mais à leurs réunions officielles subséquentes, les commissions scolaires reviennent sur leur décision. C'est l'échec pour

l'«*option Ouest*», du moins dans l'immédiat. La formation des maîtres se fera à la maison des Ursulines pour l'année 1967-1968⁴⁵.

À l'automne de 1967, l'urbaniste-conseil revient à la charge par une porte de côté. Il présente au Comité provisoire un projet de construction de résidences étudiantes, Les Habitations Jeunesses. Ces «*pavillons universitaires*» seraient construits dans le quadrilatère formé par la rue de la Cathédrale, la Deuxième Rue, les rues Potvin et Saint-Jean-Baptiste. À l'unanimité, le comité provisoire se dit favorable au projet et au site et en même temps affirme son choix pour qu'on y implante aussi la future université. C'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui les terrains de la Fondation Langevin⁴⁶. Le 18 décembre, le maire Tessier se rallie à ce choix puisqu'en sa présence, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la «*quadrilatère situé entre les rues Saint-Jean-Baptiste du nord, Potvin à l'ouest le boulevard Arthur-Buies au sud et la rue de la Cathédrale à l'est, comme site proposé par l'urbaniste-conseil Jean Cimon, pour le futur Centre universitaire*»⁴⁷.

En février 1968, fort des nouveaux appuis pour le site du centre-ville, le gestionnaire du ministère de l'Éducation pour les écoles normales, Aquila Ouellette, revient à la charge auprès de la Commission scolaire de la ville de Rimouski pour se faire céder l'École Langevin. Le fonctionnaire offre à la Commission scolaire la maison des Ursulines en échange pour y loger l'école secondaire. Pendant ce temps, le comité provisoire essaie de son côté de faire plier la Commission scolaire et engage des négociations avec les dirigeants de la Fondation Langevin pour l'acquisition des terrains⁴⁸.

En ce printemps de 1968, les passions sont soulevées à nouveau autour de cette question. On parle même de querelles «*entre la Commission scolaire et le Centre de formation des maîtres*». Mais ce qu'on semble le plus reprocher au Comité provisoire c'est que seule une minorité de gens sont impliqués dans l'implantation du centre d'études :

*Plusieurs reprochent au comité pour l'implantation du centre universitaire de n'avoir pas suffisamment consulté les personnes en place avant de choisir le site du campus. Si la population avait été consultée, par les corps intermédiaires, au dire des personnes que nous avons rencontrées, on ne ferait pas face présentement à toutes les petites querelles qui surgissent de part et d'autre*⁴⁹.

Le 9 mai 1969, à sa dernière réunion avant de se saborder, le Comité provisoire est informé de l'achat de l'École normale des Ursulines par le ministère de l'Éducation pour y loger le C.E.U.R. Au début des années 1970, un autre projet attire l'attention. Finalement, toutes les luttes entre les différentes factions n'ont servi à rien, c'est le Ministère qui choisit l'édifice disponible qui convient le mieux, le monastère des Ursulines. Les coûts parais-

sent raisonnables et l'espace disponible permet d'envisager un développement harmonieux, par étapes. Le 28 août 1974, cinq ans plus tard, l'UQAR achètera l'édifice et les terrains attenants⁵⁰.

Changement dans les mentalités : du huis clos à la transparence

La visite de la Mission de la formation des maîtres du 31 octobre 1968 provoque une autre levée de boucliers dans les médias en ce qui concerne le manque de transparence du Comité provisoire. La colère des journalistes est attisée lors de la Conférence de presse donnée à cette occasion. Le peu d'information divulgué n'aurait fait qu'amplifier l'incertitude. Dans son éditorial du 7 novembre, qu'elle intitule «*huis clos et paternalisme*», la journaliste Lizette Morin adresse ces reproches au Comité provisoire, soulignant entre autre l'attitude de l'abbé Pascal Parent qui «*a gardé à notre endroit la même forme de paternalisme qu'il déployait, jadis, au Collège de notre ville, qu'il déploie aujourd'hui à titre «d'initiateur» du Centre universitaire de Rimouski*». Elle ajoute ensuite qu'elle a appris par un membre laïque du Comité provisoire que le mémoire de planification de 1967 avait été rédigé par les membres religieux dudit Comité, et surtout par Pascal Parent. Elle déplore que ce document n'ait jamais été remis officiellement à la presse, n'admet pas que la «*population en sache si peu sur les rédacteurs du mémoire et sur le fonctionnement du Comité provisoire*». Dans son style direct et emporté, madame Morin déclare :

Nous ne mettons en cause ni la compétence ni l'habileté de ces rédacteurs. Nous regrettons seulement que la population n'ait VRAIMENT pas eu l'occasion de jouer son rôle, un rôle que nous jugeons très important [...]. Les difficultés n'étant jamais aplanies dans ce genre d'aventure, quand pourrons-nous enfin connaître ce qui fait avancer ou ce qui retarde, ici comme ailleurs, la machine? Pour qui une Université du Québec et un campus dans une ville de province? Et c'est quoi, le peuple? Trois, quatre ou cinq membres d'un Comité provisoire? Nous nous permettons respectueusement d'en douter...

Un membre respecté du Comité provisoire, le chanoine Robert Lebel, s'empresse de répondre à l'impudente journaliste. Admettant au départ que la discrétion utilisée jusqu'à maintenant était peut-être trop poussée et qu'il était bon de se le faire rappeler, il l'accuse ensuite d'avoir lancé contre Pascal Parent une «*charge personnelle*» qu'il trouve «*injurieuse et diffamante*». Il explique : «*les délais invraisemblables que nous laissaient les fonctionnaires du Ministère ne nous permettaient pas de faire la rédaction du texte en comité*». Il ajoute que le Mémoire a été discuté, révisé, corrigé et approuvé en assemblée générale du Comité provisoire devenant ainsi la responsabilité de tous les membres. Il termine par un dis-

cours moralisateur sur le métier de journaliste qui rappelle le terme de *«paternalisme»* qu'avait utilisé la journaliste. Aujourd'hui, Pascal Parent souligne que la réunion n'a pas été tenue à huis clos et que les journalistes auraient pu y assister. D'autre part, les problèmes discutés étaient tellement complexes, l'issue des discussions tellement hasardeuse, la solidarité régionale quelque peu effritée autour de la localisation du Centre de formation des maîtres à Rimouski, tout cela rendait la situation explosive et un moindre faux pas aurait pu handicaper le projet pour longtemps⁵¹.

Il ne nous appartient pas de juger du bien-fondé des accusations sur l'influence excessive des clercs dans le Comité provisoire. Nous sommes en 1968, rappelons-le, la société québécoise en pleine transformation est en train de participer à la laïcisation des structures du système scolaire. Pour certains, le changement est trop lent et pour d'autres, trop rapide. La polémique soulevée par la journaliste reflète un peu ce climat conflictuel de l'époque. Il faut se rappeler aussi, à la décharge de l'influence parfois importante de la hiérarchie religieuse, qu'elle était présente quand il fut temps de former la jeunesse québécoise, contrairement à l'État qui était à peu près absent en cette matière. Ce sont les religieux qui, depuis plus d'un siècle, ont pris la charge d'éduquer le peuple québécois. De 1965 à 1969, on ne peut nier que la hiérarchie religieuse régionale joue un rôle important dans la création de l'université mais toujours en collaboration avec des laïcs; peut-on lui en reprocher le résultat, aujourd'hui?

Sur le terrain, à l'époque, en ce qui concerne l'accusation de fonctionner à huis clos, il appert que le Comité provisoire apprit sa leçon et s'est confié plus souvent aux médias par la suite.

Le printemps 1969 : l'enfer de l'incertitude ou le printemps le plus long

L'enthousiasme de la loi 88

Le 18 décembre 1968, l'Assemblée Nationale vote la loi 88 créant l'Université du Québec, une université laïque et publique qui sera cependant *«dotée d'une personnalité juridique propre et distincte de celle de l'État»*⁵². Elle sera vouée à la formation des maîtres et à l'éducation permanente surtout. Se destinant aux priorités nationales de recherche elle sera toutefois très présente dans son milieu. Elle sera un réseau avec ses constituantes de Montréal, de Trois-Rivières, de Chicoutimi et... de Rimouski. Eh oui! on mentionne Rimouski dans la loi 88.

Tous ne sont pas d'accord avec cette décentralisation. Certains craignent la «*grande dispersion des ressources intellectuelles dont disposera la nouvelle université*» qui ne «*sau-raient suffire à constituer des communautés universitaires dynamiques*»⁵³. Vu du centre de Montréal, où on lutte pour une deuxième université francophone, la dispersion dans les régions séduit moins mais vu de l'Est du Québec, il y a de quoi à se réjouir.

Dès le 23 décembre, Pascal Parent est informé de l'imminence du vote de la loi 88 par Germain Gauthier, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation. Selon ce fonctionnaire, il y aurait «*de l'enseignement universitaire à Rimouski, administré par une corporation locale aux termes de la Loi de l'Université du Québec*». Ainsi, en pleines vacances de Noël, le Comité se réunit pour décider de la marche à suivre devant une si bonne nouvelle. On décide donc d'abandonner l'option Centre de formation des maîtres pour se tourner vers celle du Centre d'études universitaires. Après tout, c'est ce qu'on voulait depuis le début. La résolution suivante est votée à l'unanimité par le Comité :

CONSIDÉRANT que la loi de l'Université du Québec est maintenant votée et sanctionnée;

CONSIDÉRANT qu'il se donne présentement à Rimouski de l'enseignement de niveau universitaire en Théologie et en Sciences de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que la population de l'Est du Québec désire obtenir le plus tôt possible une université pour répondre aux besoins;

CONSIDÉRANT que le Comité de recherche et développement du ministère de l'Éducation a recommandé la formation éventuelle d'une université à Rimouski ;

CONSIDÉRANT qu'il serait illogique de former une corporation ayant un statut provisoire et n'ayant pas de statut d'université pour dispenser un enseignement de niveau universitaire, quitte à remplacer celle-ci par une autre corporation universitaire au bout de quelques années;

CONSIDÉRANT que, une telle Corporation provisoire créerait de nombreuses difficultés d'ordre administratif, notamment dans l'engagement de professeurs qualifiés.

Le Comité provisoire du Centre d'études universitaires de Rimouski, après consultation, est d'opinion qu'il serait préférable de former immédiatement les cadres de l'Université de Rimouski, quitte à lui confier un mandat restreint au départ et à élargir progressivement son mandat selon les besoins et les disponibilités du milieu.

Lorsqu'il présente cette résolution au sous-ministre Yves Martin, Pascal Parent lui

rappelle que c'est seulement contraint par la Mission de formation des maîtres, selon laquelle l'Université du Québec tarderait à être créée, que le Comité avait accepté l'option du Centre spécialisé de formation des maîtres. Devant la fondation prochaine de l'Université du Québec, le Comité provisoire préfère toujours donner à Rimouski «*le statut d'université constituante*»⁵⁴.

En même temps, la liste des candidats pour le poste de recteur est déposée au ministère de l'Éducation à la requête de M. Gauthier. Le 27 décembre, le comité provisoire avait défini les critères de sélection suivants :

- *un intellectuel de grande classe;*
- *un administrateur compétent;*
- *un homme capable de faire équipe;*
- *un homme venant de la région, ou de l'extérieur, en autant que sa compétence et son prestige contribuera à représenter la région de la façon la plus efficace possible.*

et proposé les personnes suivantes :

M. Léopold Lamontagne, ancien doyen de la Faculté des lettres à Laval ;

Rév. P. Pierre Angers, supérieur des jésuites;

M. Richard Joly, secrétaire-général de l'Université de Sherbrooke;

M. Paul-André Laberge, doyen de la Faculté des arts et secrétaire général de l'Université Laval;

M. l'abbé Pascal Parent, professeur au Collège de Rimouski et président du Comité d'organisation du C.E.U.R.;

M. Guy Rocher, sociologue, professeur à l'Université de Montréal;

*M. l'abbé Pierre Moreault, supérieur du Grand Séminaire de Rimouski*⁵⁵.

Suivant les recommandations de s'ouvrir au milieu régional pour le faire participer, le Comité provisoire propose aussi d'établir une collaboration étroite avec les différents organismes du milieu intéressés au développement de l'université : on pense au C.R.D., à la Chambre de commerce, aux dirigeants d'entreprises et aux syndicats d'enseignants. Des stratégies qui paient puisque, dans son mémoire, le Conseil régional de développement appuie concrètement la demande de Rimouski, insistant sur le rapport entre les études supérieures et le développement de la région. En conférence de presse, Me Guy D'Anjou, porte-parole du Comité exécutif de la section éducation du C.R.D. et membre du Comité provisoire, commente le rapport et promet que «*l'université régionale sera prête pour septembre 1969*». Il faut, ajoute-t-il :

Former sur place les professeurs et les jeunes cadres, [... pour] favoriser l'implantation de nouvelles industries régionales. Les liens étroits qui uniront le milieu universitaire et l'économie régionale seront un foyer de dynamisme dont notre région a le plus grand besoin. En raison du caractère urgent des besoins régionaux, facilement identifiables, il est nécessaire de dispenser dès l'été 1969, l'enseignement de niveau universitaire nécessaire à la formation des maîtres à Rimouski⁵⁶.

Un autre type d'appui vient des syndicats du secteur de l'éducation, comme celui de la Fédération des enseignants de Rimouki et celui du président de la C.E.Q., Raymond Laliberté. Durant tout les mois de janvier et de février 1969, malgré ces appuis et après toutes les démarches entreprises, le Comité provisoire ne reçoit aucun signe de vie de la part du ministère de l'Éducation. On parle alors d'un «*silence officiel total*»⁵⁷.

«**Méfie-toi des ides de mars**»

Nul doute maintenant que les membres du Comité provisoire sont des êtres fermes dans leur conviction et dotés d'un optimisme inébranlable. Le 3 mars 1969, malgré deux mois de silence du ministère de l'Éducation, les professeurs de l'École normale Tanguay ont décidé de former un Comité d'organisation du Centre d'études supérieures. Prolongeant le mandat du Comité provisoire, cette instance se chargera d'élaborer les programmes, d'établir les critères d'admission et d'inscription des candidats, d'organiser les services au étudiants et de prévoir la publicité. Ce comité, qui regroupe une douzaine de personnes, sous la présidence de Pascal Parent, entend bien être prêt pour la rentrée de septembre 1969. Un communiqué de presse manifeste cette assurance :

Entendez ceci : on ne se demande plus si Rimouski aura son Centre d'études supérieures ou non. Le Comité prend pour acquis que dans notre ville des études supérieures sont déjà dispensées [...] C'était un Rêve... un Souhait... un Impératif... Maintenant, c'est une réalité... Elle se concrétise.

Pourtant, dans la même semaine, le secrétaire du Comité provisoire se croit obligé de rasséréner les membres qui pourraient être «*portés à croire que toute son activité depuis les cinq dernières années s'est soldée par un échec*» à cause du peu d'avancement du projet. Des difficultés à implanter les constituantes de Montréal, de Trois-Rivières et de Chicoutimi «*auraient fait reporter notre projet en dernier lieu*», explique-t-il. Il faut compter aussi avec le rapport de la Mission de la formation des maîtres, qui propose comme solution une École supérieure de formation des maîtres pour Rimouski. Rattachée à l'Université du

Québec, elle serait «*responsable pour tout le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie de cette tâche*» tout en n'excluant pas «*la possibilité que l'enseignement se donne aussi ailleurs qu'à Rimouski*». «*Ces deux raisons étaient suffisantes pour que nous passions inaperçus dans les déclarations officielles*», de conclure Pascal Parent. Un comité de régie du ministère s'occuperait de l'organisation de l'année 1969-1970 et ce jusqu'à l'émission des lettres patentes transformant l'institution locale en corporation⁵⁸.

Mais qu'en est-il du communiqué du 3 mars? Y aura-t-il ou non un centre d'études universitaires à Rimouski ou seulement une école spécialisée de formation des maîtres? Le silence pesant va-t-il épuiser les ressources en énergie et l'optimisme des développeurs locaux? Ce serait compter sans leur résistance. Dès le 11 mars, le Comité provisoire revient à la charge et cette fois auprès du ministre Jean-Guy Cardinal. Se basant sur quatre arguments de pertinence et de faisabilité, il réitère sa requête d'implanter un centre d'études universitaires dès septembre 1969. Le lendemain, cette lettre est remise en mains propres au ministre de l'Éducation par le président du Comité provisoire, Maurice Tessier et le secrétaire Pascal Parent. Que s'est-il passé? On sait que Maurice Tessier est député de l'opposition depuis 1966 et qu'il a organisé une rencontre entre le ministre Cardinal et Pascal Parent; ne voulant sans doute pas influencer négativement le ministre, à cause de querelles partisans, il les laisse en tête-à-tête. Pascal Parent présente le dossier et insiste alors sur l'urgence d'en arriver à une situation claire, compte tenu «*du climat d'incertitude partagé par les membres du Comité provisoire, les professeurs appelés à enseigner dans le nouveau centre et surtout par les nombreux élèves, quelque 500, qui termineront leurs études au CÉGEP dans près de deux mois.*» . Le Ministre conseille alors de rencontrer monsieur Riverin, le président de l'Université du Québec «*de qui relève maintenant ce projet*»⁵⁹. Ce n'est pas un refus, mais c'est l'ambiguïté totale.

Pour influencer favorablement les dirigeants de l'Université du Québec, le Comité compose un «aide mémoire» relatant tous les événements survenus depuis cinq ans. Pascal Parent, Guy D'Anjou, Émilien Pelletier et Rogrigue Hubert rencontrent M. Riverin. Les résultats de la mission auprès de M. Riverin permettent de «*tenir pour acquis qu'un enseignement universitaire, principalement destiné aux futurs enseignants, sera dispensé à Rimouski dès 1969*». Il reste à régler le problème du recrutement des professeurs et celui du budget supplémentaire requis pour dispenser un tel enseignement. Entre-temps, la lettre officielle du ministre expliquant le véritable statut du centre de formation est décevante :

C'est pourquoi je vous propose, ajoutez-il, que l'École normale Tanguay offre en septembre 1969, tout en conservant son statut :

1) les programmes en cours devant être offerts aux étudiants en place

pour qu'ils puissent terminer les études entreprises;

- 2) *un certain nombre d'options correspondant aux premières années de licence d'enseignement, ainsi qu'une année de psychopédagogie conduisant à un permis offert aux diplômés du CÉGEF⁶⁰.*

On ne mentionne ici aucune formation universitaire autre que celle de la licence d'enseignement avec les cours à options requis. On ne mentionne aucun centre d'études universitaires mais bien une école normale qui conservera son statut et on renvoie le Comité provisoire aux autorités de l'Université du Québec pour les modalités d'application. La consternation dans le milieu est grande et les énergies vont se rassembler pour résister à cette volonté ministérielle. Un vent de rébellion souffle.

D'abord on alerte le public par un communiqué de presse dont la teneur essentielle avise que *«de source officielle à Québec, on apprend aujourd'hui que le Centre universitaire ne sera pas créé à Rimouski en septembre prochain [...] le Centre de formation des maîtres demeurera en opération en septembre 1969 mais ne sera pas intégré à l'Université du Québec à cette date tel qu'on l'avait espéré»*. Les directeurs de l'École normale Tanguay informent le ministre du danger d'une telle décision. Le ton est sévère :

*C'est là, croyons-nous, **une solution de facilité à courte vue qui menace sérieusement le succès de l'opération**. La preuve, à nos yeux du moins, a été faite que la structure administrative d'une école normale publique est une entrave au dynamisme de l'institution dans le régime pédagogique actuel : à plus forte raison s'il s'agit d'instaurer des programmes nouveaux d'un niveau supérieur.*

*En outre, **le maintien du statut et du nom d'école normale est de nature, nous en avons déjà eu plusieurs fois la preuve récemment, à décourager le recrutement et des étudiants et des professeurs** de sorte que la mise en route d'un enseignement nouveau s'en voit compromise dès le départ : on donnera l'impression de vouloir organiser du neuf dans du vieux.*

*Qu'il **soit un peu tard** pour trouver une solution à ce problème crucial, **nous le reconnaissons d'autant plus volontiers que le retard n'est d'aucune façon imputable aux promoteurs du projet ici à Rimouski.***

L'Association générale des étudiants-maîtres de Tanguay exprime aussi sa dissidence, jugeant *«inconcevable»* l'hypothèse de conserver les structures administratives actuelles

qui empêchent «*l'évolution des structures pédagogiques*» et interdisant toute «*souplesse permettant le dynamisme de ses éléments*». Pour appuyer cet argument choc, les étudiants-maîtres demandent au ministre de se rappeler les récentes grèves à l'École normale qui témoignent de leur volonté de voir les structures s'assouplir.

Une rencontre est convoquée par M. Riverin pour le 18 avril 1969 afin de «*discuter des modalités d'application de la proposition du ministre*». Le matin même, le Comité provisoire se prépare à négocier pour tenter d'élargir le cadre étroit qui est prévu. Pour accentuer leur pression, les étudiants-maîtres du Tanguay ont décidé de ne pas se présenter à leurs cours le 18 avril, en appui à la délégation qui rencontre le président de l'Université du Québec. Les médias sont saisis de l'alternative offerte :

- *la proposition du ministère, soit un enseignement de formation des maîtres donné par l'École normale et reconnu par l'Université du Québec;*
- ou*
- *a proposition du Comité, soit un enseignement donné par le Centre d'études universitaires de Rimouski, sous la juridiction immédiate de l'Université du Québec⁶¹.*

Au retour de Québec, le soir du 18 avril, les délégués font au Comité provisoire le compte rendu de leurs pourparlers. Les représentants de Rimouski ont dû évaluer sur place les professeurs en exercice et ceux dont on escompte l'embauche : il a fallu analyser leurs qualifications, leurs expériences pédagogiques et de recherche, en rapport avec les programmes d'études proposés pour septembre 1969. Les résultats suivants sont enregistrés :

- *en lettres, il n'y aurait aucun problème;*
- *en sciences, si les ressources physiques comme les laboratoires sont intéressantes à cause du CÉGEP, il n'en est pas de même pour les ressources humaines. On propose de présenter les programmes de sciences à l'Université du Québec, dans «un processus d'accréditation» et de vérification de la «valeur de l'enseignement et des examens». La solution apparaît réaliste pour la délégation;*
- *en sciences religieuses, les ressources semblent adéquates mais c'est la pertinence d'offrir le programme qui est mise en cause : M. Boisvert craint de former des jeunes qui verront le marché d'emploi se fermer. Finalement, M. Drapeau a l'autorisation de procéder avec ce programme.*

Mais reste la question plus délicate de la structure juridique et administrative. Avec le budget de l'École normale, il est impossible de répondre aux exigences académiques de l'Université du Québec. Des discussions s'engagent entre les différents acteurs de cette réunion mémorable. À la fin, Pierre Martin, vice-président à la planification, ne voit pas d'objection à la création «*d'une corporation de Centre d'études universitaires*», dans le cadre de l'Université du Québec. Il croit même que l'Université du Québec devrait elle-même déposer cette demande auprès du gouvernement. Une telle bonne volonté de vouloir doter Rimouski d'un Centre d'études universitaires convainc les délégués de Rimouski de continuer le travail pour préparer la rentrée universitaire de septembre, puisque l'Université du Québec semble acquiescer au caractère provisoire du fonctionnement dans le cadre de l'École normale.

C'est une demi-victoire peut-être, mais suffisamment importante pour remettre tout le monde au travail, tel que l'illustre cette recommandation du Comité provisoire à sa réunion du 18 avril; il y est résolu :

*que l'on accepte de travailler à **titre provisoire** dans le cadre de l'École normale en attendant la formation d'une corporation de C.E.U. dans le cadre de l'Université du Québec;*
que l'enseignement soit sous l'égide de l'Université du Québec, que le processus vers l'établissement d'une corporation soit enclenché et qu'on utilise l'École normale comme point de départ.
Il est également décidé que le Comité d'organisation gère le sondage auprès de la clientèle étudiante, qu'il révise les programmes, aménage les locaux et règle le cas des ressources professorales à combler.

Tableau 2 Prévisions de la clientèle étudiante et du corps professoral pour le Centre de formation des maîtres, avril 1969

Départements	Étudiants	Professeurs requis	Professeurs actuels (*)	Nouveaux professeurs pressentis	Marge à combler
Sciences pures	165	12	5	4	3
Lettres	180	14	10	2	2
Sciences religieuses	55	-	16	-	-
Sciences de l'éducation	108	10	5	3	2

Source : Bilan du corps professoral au 14 avril 1969, boîte 27, CDA/UQAR

(*) Chiffres incluant les professeurs du Grand Séminaire.

Puis, on dégage les grandes lignes d'une publicité qui tient compte des aspects favorables à souligner pour «*créer la confiance*» : il faut d'abord insister sur la nouveauté de l'aventure; c'est pourquoi il faut éviter de mentionner l'École normale. Sur le plan pédagogique, on fait valoir la compétence des professeurs et la richesse des nouveaux cours. Bref, il faut «*dégager une impression d'efficacité et d'optimisme*»⁶².

Ainsi, avec la fin du printemps, contre vents et marées, on entre de plein pied dans l'implantation du Centre d'études universitaires de Rimouski.

L'été 1969, la victoire de la détermination ou l'été le plus court

L'enthousiasme règne. La campagne de publicité est commencée. Des professeurs de l'École normale parcourent les CÉGEPS de la région, à Rimouski, à Matane, à Gaspé et à Hauterive, afin d'expliquer les programmes offerts. Les résultats des sondages commencent à entrer et les chiffres sont encourageants; malgré cela, on tente quand même de recruter les étudiants originaires de la région, déjà inscrits à l'Université Laval. Le travail d'analyse de dossier des anciens professeurs et du recrutement des nouveaux va bon train. Il faut être prêt pour la rencontre du 5 mai avec les dirigeants de l'Université du Québec⁶³.

À Québec, une bonne nouvelle attend les promoteurs. L'Université du Québec a demandé à son Assemblée des Gouverneurs d'autoriser la requête en incorporation pour un «*Centre d'études universitaires de Rimouski*». Les lettres patentes sont promises dans deux mois «*au plus tard*». D'autre part, l'édifice du monastère des Ursulines est vendu au Ministère pour y loger le C.E.U.R. Le 9 mai marque la dernière réunion du Comité provisoire qui se saborde. Il remet «les armes» au Comité d'organisation du C.E.U.R.⁶⁴

Le 13 juin, une délégation de l'Université du Québec autour du président Riverin, rencontre les organisateurs du C.E.U.R. à Rimouski. Le nom de Charles Beaulieu est alors soumis comme directeur éventuel. Scientifique reconnu, originaire de la région, il constituerait un atout pour affirmer la crédibilité de la nouvelle institution. Pascal Parent avise les membres du Comité provisoire défunt que Charles Beaulieu, D. Sc., directeur du Département de métallurgie de l'Université Laval, a accepté le poste de directeur-général du C.E.U.R. et qu'il entrera en fonction le 1^{er} juillet. On imagine la déception des membres du comité qui, à la réunion du 14 mars, avaient élu unanimement Pascal Parent à ce poste, alors que le corps professoral de l'École normale Tanguay agissait de même. Il semble cependant, d'après les témoignages, que la nomination de M. Beaulieu ait réjoui les organisateurs, y compris Pascal Parent. La corporation du C.E.U.R. sera formée de sept person-

nes : le directeur-général, un représentant des professeurs, un représentant des étudiants, deux vice-présidents de l'Université du Québec et deux représentants du milieu⁶⁵.

Le 14 juin, une lettre du ministre de l'Éducation au principal de l'École normale, vient confirmer que l'enseignement des maîtres se fera sous l'égide de l'Université du Québec en 1969-1970, sur le plan pédagogique du moins. Mais le ministre utilise toujours l'ambiguïté de la double structure *«École normale/Centre d'études universitaires»*, insinuant que *«l'École normale Tanguay continuera d'opérer comme école normale gouvernementale durant l'année 1969-1970»* et sera chargée de la formation des maîtres pour toute la région avec le CÉGEP de Gaspé. Elle offrira les programmes de brevets pour ceux et celles qui ont déjà commencé, pour l'année 1969-1970 seulement tandis que les brevets spécialisés seront offerts aussi en 1970-1971. Le ministre encourage cependant à aménager et intégrer ces programmes à ceux de l'Université du Québec, *«le programme de la première année d'un baccalauréat d'enseignement dans les différents champs de spécialisation de même que les cours théoriques et pratiques du baccalauréat d'enseignement»*.

Au plan administratif, *«le personnel dirigeant, enseignant et de soutien de cette institution sera maintenu ou engagé et rémunéré par le ministère de l'Éducation, selon les termes de conventions collectives et les règlements qui prévalent pour les écoles normales»*. Mais les étudiants qui n'étaient pas inscrits aux écoles normales seront *«soumis aux conditions d'inscription et de scolarité qui prévalent dans les universités constituantes de l'Université du Québec»*.

Ouf! on vient de sauver le côté adamique de la transaction. Cette lettre a-t-elle été publicisée? On peut en douter, supputer ce qui fait que l'expression «lettre morte» s'applique bien ici. On préfère diffuser le discours du président de l'Université du Québec qui, lors de sa visite du 13 juin, déclare que le Centre d'études universitaires qui s'ouvrira à l'automne sera de *«même niveau et comportera les mêmes programmes que partout ailleurs au Québec»*⁶⁶.

Pour arriver à bâtir un centre universitaire dans deux mois, il ne faut pas se laisser arrêter par les ambiguïtés du ministre. Les bâtisseurs sont habitués à ses hésitations. Il est temps d'agir. En août 1969, les lettres patentes créant la corporation du Centre d'études universitaires de Rimouski sont émises et dès le 2 septembre 1969, le C.E.U.R. ouvre officiellement ses portes. On attend 225 étudiants inscrits dans les programmes de 1^{er} cycle dans les quatre familles de modules (sciences, sciences de l'éducation, langue et littérature françaises et sciences religieuses). 250 autres étudiants complètent leurs programmes de formation des maîtres pendant que 1400 étudiants à temps partiel sont inscrits à l'éducation permanente. Pour assurer la formation, une soixantaine de professeurs

sont regroupés dans quatre départements correspondant aux familles scientifiques. L'administration est assurée par le directeur-général Charles Beaulieu et son adjoint Alcide Horth⁶⁷.

En terminant cette page d'histoire, plutôt de préhistoire de l'Université du Québec à Rimouski, on ne peut que souligner ici le courage, l'acharnement, la résistance et la détermination des bâtisseurs de l'UQAR. Aujourd'hui, on louange les gens des régions qui «se prennent en main» pour assurer leur développement; existe-t-il un plus bel exemple d'effort de développement régional que l'action de ces hommes et ces femmes qui ont arraché à Québec cet important outil de développement socioculturel et économique que constitue l'Université du Québec à Rimouski? Rien de tout cela n'avait été prévu dans les stratégies politiques de Québec. Aussi tard qu'en juin 1969, on pouvait encore douter de sa réalisation.

Membres du comité provisoire (1965-1969)

M. Armand Bélanger
M. Jean Drapeau
M. Gabriel Gagnon
M. Louis Larouche
M. Marcel Lebel
M. Jean-Guy Nadeau
M. Pascal Parent
M. Charles Pelletier
M. Émilien Pelletier
M. Jacques Ringuet
Mme Jeannette Ruest
Mme Jacqueline Thériault
M. Jean-Marie Bujold
Mme Pierrette Chassé
M. François Csatlos
M. Guy D'Anjou
M. Gérard Dugas
M. Jacques Gagnon
M. Gilles Lamontagne
M. Robert Lebel
M. Pierre Moreau
M. Jean-Louis Plante
M. Gilbert Sasseville
M. Maurice Tessier

Membres du comité d'organisation (1969)

M. Yves-Marie Dionne
Mme Hermance Gagnon
M. Rodrigue Hubert
M. Bertrand Lepage
M. Pascal Parent
M. Roland Dorval
M. Gilles Dufour
M. Marcel Farand
Mme Georgette Grand-Maison
M. Gilles Lamontagne
M. Georges Ramakers

Notes

1. Guy Massicotte, «*Jules Brillant et l'université du Bas-Saint-Laurent*» dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol 5, no 2 (juin 1978) : 3.
2. Lucia Ferretti, **Histoire de l'Université du Québec (titre provisoire)**, manuscrit, PUQ, 1994, pp. 10-17.
3. **Mémoire de planification du Comité provisoire pour le Centre d'études universitaires de Rimouski**, décembre 1967, p. 2.
4. Abbé Antoine Gagnon, «*Une université rurale chez-nous*» dans **Le Progrès du Golfe**, (21 février 1936) : 3. Pascal Parent, «*De l'université rurale à l'université régionale*» dans **Mosaïque rimouskoise, une histoire de Rimouski** par Marie-Anne Caron et al., pp. 586-87.
5. Jules-A. Brillant, «*L'université rurale du Bas-Saint-Laurent*» dans **Le Progrès du Golfe**, (20 janvier 1950) : 4-5; Guy Massicotte, **op. cit.**, p. 4; Selon Pascal Parent, Jules Brillant et l'abbé Antoine Gagnon travaillaient souvent ensemble, d'où la similitude des propositions. Je veux souligner ici l'aide inestimable que m'a apportée Pascal Parent, lors d'une entrevue récente. Grâce à ses explications claires, j'ai pu démêler l'écheveau complexe des différents types d'enseignement secondaire et post-secondaire qui étaient offerts dans la région, avant les années 1960.
6. **Entrevue avec Pascal Parent**, 31 août 1994.
7. **Ibidem.**
8. **Ibidem.**
9. **Mémoire des cours d'extension universitaire de Rimouski à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement**, Rimouski, avril 1962, dactylographié, non paginé, les annexes contiennent les tableaux statistiques; Pascal Parent, **Mosaïque rimouskoise, op. cit.**, p. 588; «*Les cours d'extension universitaire au Pavillon de Philosophie*» dans **Le Progrès du Golfe**, (8 septembre 1961) : 4 et 13. «*À la reprise des cours d'Extension Universitaire, plus de cinq cents inscriptions sont prévues*» dans **Le Progrès du Golfe**, (12 janvier 1962) : 5; **Mémoire de planification du Comité provisoire**, décembre 1967, p. 8; lettre de Me Maurice Tessier au ministre de l'Éducation, Paul-Gérin Lajoie, le 1^{er} novembre 1965; boîte 27, CDA/UQAR.
10. Mgr Antoine Gagnon, «*Dans moins de vingt-cinq ans une université pour Rimouski*», dans **Le Progrès du Golfe**, (27 octobre 1961) : 1; «*Québec, hélas! n'a pas entériné les désirs de Mgr Gagnon*» dans **Le Progrès du Golfe**, (8 mars 1963) : 4.
11. **Entrevue avec Pascal Parent**, 31 août 1994.
12. **Mémoire du Séminaire de Rimouski à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement**. Rimouski, avril 1962; **Entrevue avec Pascal Parent**, 31 août 1994.
13. **Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement**. Québec, 1964, T. 2, no 342, cité dans le **Mémoire de planification du Comité provisoire pour l'implantation d'un centre d'études universitaires**, décembre 1967, page 3.

14. **Entrevue avec Pascal Parent**, 31 août 1994.
15. On parlera désormais de Comité provisoire.
16. **Procès-verbal de la réunion du 23 septembre du Comité provisoire; lettre circulaire de l'abbé Pascal Parent**, le 28 septembre 1965, boîte 27, CDA/UQAR.
17. **Lettre circulaire de Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval, aux comités régionaux présentant le «projet de normes» à présenter au Conseil des Universités**, 14 septembre 1965 et **Réponse de l'abbé Robert Lebel, supérieur du Séminaire de Rimouski**, le 15 septembre 1965, boîte 27, CDA/UQAR; **Procès-verbal des réunions du 23 septembre et du 4 novembre du Comité provisoire**.
18. **Entrevue avec Pascal Parent**, 31 août 1994; **Procès-verbal de la réunion du 4 novembre du Comité provisoire**.
19. **Lettre de Maurice Tessier au ministre de l'Éducation Paul-Gérin Lajoie**, 11 novembre 1965 : il s'agit d'un document de 4 pages dont le contenu a été élaboré par l'abbé Pascal Parent; **Lettre du ministre Paul-Gérin Lajoie au maire Maurice Tessier**, le 24 novembre 1965; **lettre de Paul-Gérin Lajoie au maire Maurice Tessier**, le 18 février 1966, boîte 27, CDA/UQAR.
20. **Lettre de Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval à Maurice Tessier**, 9 décembre 1965, boîte 27, CDA/UQAR.
21. **Procès-verbal de la réunion du 19 janvier 1967 du Comité provisoire**. (voir en annexe une liste complète des membres du comité provisoire et du comité d'organisation.
22. **Procès-verbal de la réunion du 20 septembre 1967 du Comité provisoire**.
23. **Lettre de Hubert Dubé, greffier de la Cité de Rimouski à Pascal Parent, secrétaire du Comité provisoire**, le 29 septembre 1967, boîte 27, CDA/UQAR; **Procès-verbal de la réunion du 27 octobre du Comité provisoire; Aide-mémoire présenté à Alphonse Riverain**, prés. U.Q., 24 avril 1969, p. 3.
24. **Rapport de planification du Comité provisoire, op. cit.**, pp. 5, 7, 8, 13, 14, 19, 20, où on cite les chiffres du **Plan de développement du B.A.E.Q.**, Cahier VII, 1966, p. 32 et suivantes.
25. **Rapport du comité de planification, op. cit.**, pp. 17-19.
26. **Ibidem**, pp. 8, 9, 18, 19.
27. **Ibidem**, pp. 12, 14, on y cite le **Rapport Parent**, tome 5, p. 401 et suivantes et le **Plan de développement du B.A.E.Q.**, cahier 1, p. 42 et suivantes.
28. **Rapport de planification**, pp. 8-9, 12-13, on y cite Christian D'Hoogh, **Problèmes économiques de l'enseignement**, Bruxelles, 1963.
29. **Procès-verbal de la réunion du Comité provisoire** du 27 octobre 1967; **Procès-verbal de la réunion du Comité provisoire du 22 novembre 1967**.
30. Nous reviendrons sur ce sujet.

31. **Procès-verbal de la réunion du Comité provisoire** du 7 avril 1968; **Aide-mémoire à Alphonse Riverin, prés Univ. du Québec**, 24 avril 1969, p. 3; **Lettre de Pascal Parent à M. L. Laliberté, prés. de la Commission scolaire de la ville de Rimouski**, 19 avril 1968, boîte 27, CDA/UQAR.
32. **Aide-mémoire d'Alphonse Riverin, op. cit.**, p. 3 et 4; **Deuxième Rapport du comité de recherche et développement**, 3 juin 1968, pp. 17-18. Le cas de Rimouski figure à l'annexe D.
33. **Deuxième Rapport du comité de recherche, op. cit.**, pp. 17-20.
34. **Entrevue avec Pascal Parent**, le 6 septembre 1994.
35. **Lettre de Pascal Parent, aux membres du Comité provisoire**, le 29 août 1968; **Lettre de Pascal Parent aux membres du Comité provisoire** (supplément du communiqué du 29 août).
36. **Procès-verbal du Comité provisoire du 18 septembre 1968; Lettre circulaire de Pascal Parent aux membres du Comité provisoire en date du 28 octobre 1968**; Entrevue avec Pascal Parent, 31 août 1994.
37. Sont présents, le sous-ministre Yves Martin, le directeur-adjoint de la Commission de l'enseignement supérieur, Louis Rousseau, le directeur de la Planification Pierre Martin, le secrétaire et un membre de la Mission pour la formation des maîtres, Pierre Van der Dorck et Maurice Mercier. De Rimouski on trouve Me Maurice Tessier, Réal Bernier, Pascal Parent, respectivement président, trésorier et secrétaire du Comité provisoire. Ils sont accompagnés de Jean-Guy Nadeau, directeur-général du CÉGEP, Rodrigue Hubert, directeur des Études de l'École normale, Roland Dorval, directeur des étudiants et Marcel Farand, directeur de l'enseignement pratique.
38. **Rapport de Pascal Parent, sur la rencontre du 1^{er} octobre au ministère de l'Éducation**, le 2 octobre 1968.
39. **Aide-mémoire à Alphonse Riverin, prés. de l'UQ**, 24 mars 1969; **Lettre circulaire de Pascal Parent aux membres du Comité provisoire** en date du 28 octobre 1968.
40. **Procès-verbal de la réunion du Comité provisoire des 30 octobre et 22 novembre 1968; Aide-mémoire à Alphonse Riverin, prés. de l'UQ**, 24 mars 1969; **Lettre de Pascal Parent à Jean-Guy Nadeau, prés. des Cours d'extension universitaire**, 19 novembre 1968.
41. **Lettre de l'urbaniste-conseil Jean Cimon au maire Maurice Tessier et aux échevins de la Cité de Rimouski**, 4 janvier 1966, boîte 27, CDA/UQAR.
42. **Lettre de Gabriel Belzile, sec. Soc. d'agriculture du comté de Rimouski au chanoine Robert Lebel, supérieur du Grand Séminaire**, 12 avril 1965; **Lettre du Grand Séminaire (non signée) au maire Maurice Tessier de Rimouski**, le 27 septembre 1965, Boîte 27, CDA/UQAR.
43. **Lettre de l'urbaniste-conseil... op. cit.**; **Entrevue avec Pascal Parent**, 6 septembre 1994.
44. *«Le centre de formation des maîtres, à Rimouski»* dans **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (14 septembre), l'article est signé : «Les Responsables de la formation des maîtres».
45. **Ibidem**; *«À l'est où (sic) à l'ouest? rien de nouveau pour la zone universitaire de la ville»* dans **Le Progrès du Golfe**, (7 septembre 1967).

46. **Procès-verbal de la réunion du 20 septembre 1967 du Comité provisoire**; voir également en annexe le plan du site proposé, on remarque en haut à gauche, l'École secondaire Langevin tant convoitée; c'est le site ouest, qui sera proposé dans le Mémoire de planification de décembre 1967, boîte 27, CDA/UQAR.
47. **Extrait de la séance régulière du Conseil de la Cité de Rimouski**, le 18 décembre 1967, boîte 27, CDA/UQAR.
48. **Lettre de Aquila Ouellette, directeur du service de gestion du réseau des Écoles normales à M. André Ross, sec.-trés. de la Commission scolaire de la Ville de Rimouski**, 7 février 1968; **Lettre du président du Comité provisoire à Mgr Ls-Philippe Saintonge, prés. de la Fondation Langevin**, le 19 avril 1968; **Lettre du président du Comité provisoire à M. L.-P. Laliberté, prés. de la Commission scolaire de la ville de Rimouski**, le 19 avril 1968, boîte 27, CDA/UQAR.
49. Fernand Dionne, «*Le centre universitaire de Rimouski pose des problèmes*» dans **Le Soleil**, (23 avril 1968).
50. **Procès-verbal du Comité provisoire** du 9 mai 1969; «*L'UQAR achète l'ancien monastère des Ursulines*» dans **L'Avant-Poste Gaspésien**, (11 septembre 1974).
51. Lizette Morin. «*Huis clos et paternalisme*» dans le **Progrès du Golfe**, (7 novembre 1968) : 4; «*Lettre de Robert Lebel à Lizette Morin*» dans le **Progrès du Golfe**, (14 novembre 1968); entrevue avec Pascal Parent, 31 août 1994.
52. Lucia Ferretti, **Histoire de l'UQ**, p. 23/24 du manuscrit.
53. C.R. «*L'Université du Québec*» **Le Devoir**, (30 décembre 1968).
54. **Lettre de Pascal Parent à J.-Réal Bernier de Québec-téléphone**, 23 décembre 1968; **Procès-verbal du Comité provisoire**, 27 décembre 1968; **Lettre de Pascal Parent à Germain Gauthier, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation**, 28 décembre 1968; **Lettre de Pascal Parent au sous-ministre de l'Éducation Yves Martin**, 28 décembre 1968, boîte 27, CDA/UQAR.
55. **Procès-verbal du Comité provisoire** du 27 décembre 1968.
56. **Avis du C.R.D. sur l'implantation d'une université dans l'Est du Québec**, décembre 1968; «*L'université régionale doit être prête pour septembre '69*» dans **Le Progrès du golfe**, (6 février 1969) : 3.
57. **Lettre de Raymond Laliberté à Alphonse Riverin**, 3 mars 1969; **Lettre de Raymond Laliberté, à Rodrigue Émond, de l'Association des Enseignants du Bas-Saint-Laurent**, 4 mars 1969; **Aide-mémoire à Alphonse Riverin**, 24 mars 1969, boîte 27 CDA/UQAR .
58. Discours de Rodrigue Hubert, lors de la célébration du 20 anniversaire de l'UQAR, le 11 novembre 1989; Aide-mémoire à Alphonse Riverin, 24 mars 1969; Lettre de Pascal Parent pour convoquer le Comité provisoire, 7 mars 1969; Communiqué de presse à être publié dans la semaine du 10 mars 1969 portant le titre : «*L'Université du Québec, présente à Rimouski en septembre*»; les différents procès-verbaux du Comité d'organisation du 3 mars au 1er avril 1969; Lettre circulaire de Pascal Parent aux membres du Comité provisoire, le 7 mars 1969
59. **Lettre du Comité provisoire au ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal**, le 11 mars 1969.

60. **Aide-mémoire au président de l'U.Q., M. Riverin**, 24 mars 1969; **Procès-verbal de la réunion du 14 mars** du Comité provisoire, **Lettre du ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal**, à Pascal Parent, **secrétaire du Comité provisoire**, le 2 avril 1969. C'est nous qui soulignons.
61. **Communiqué de presse** en date du 10 avril 1969; **Lettre circulaire de Pascal Parent aux membres du Comité provisoire**, le 11 avril 1969; **Lettre de Pascal Parent à Alphonse Riverin, président de l'Université du Québec**, le 14 avril 1969; **Lettre des directeurs de l'École normale Tanguay au Ministre de l'Éducation (transmis sous forme de télégramme)**, le 16 avril 1969, les signataires sont le chanoine Adrien Page, directeur, et les directeurs-adjoints: Roland Dorval, Marcel Farant et Rodrigue Hubert; **Lettre de l'Association des étudiants-maîtres du Tanguay au Ministre de l'Éducation**, le 17 avril 1969, ont signé : Gilles Dufour, prés. et Colette Nadeau, sec.; **Procès-verbal de la réunion du 16 avril 1969 du Comité provisoire**, MM. Bernier, Drapeau, Parent et Lamontagne représenteront le Comité pendant que MM Page, Hubert, Dorval représenteront L'École normale, M. Bertrand Lepage représentera les professeurs et M. Pelletier représentera les étudiants; **Communiqué de presse de l'Association générale des étudiants-maîtres du Tanguay**, 16 avril 1969; «*L'enseignement universitaire à Rimouski*» dans **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (16 avril 1969) : 3.
62. **Procès-verbal de la réunion du 18 avril 1969 du Comité provisoire; Procès-verbal du Comité d'organisation, du 24 avril 1969**, boîte 27, CDA/UQAR; «*Dès 1969-1970, baccalauréats universitaires à Rimouski*» dans **Le Progrès du Golfe**, (23 avril 1969); «*Le centre d'études universitaires : l'enseignement sera de très haute qualité*» dans **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, (14 mai 1969) : 44.
63. **Procès-verbal de la réunion du Comité provisoire** du 9 mai 1969 : la délégation de Rimouski pour rencontrer M. Riverin et les 4 vice-présidents est composée de Rodrigue Hubert, Gilles Lamontagne et Pascal Parent; **Lettre de Mgr Alphonse Lafrenière, directeur de l'admission de l'Université Laval à Pascal Parent**, le 29 avril 1969 : annonçant qu'il ne prévoit pas de surplus dans les matières visées et que les candidats à renvoyer seraient ceux dont la «*situation n'est pas brillante*». Il croit que cependant des candidats de la région changeront eux-mêmes d'université lorsqu'ils apprendront l'ouverture de celle de Rimouski.
64. **Procès-verbal de la dernière réunion du Comité provisoire**, le 9 mai 1969 : le nouveau comité est surtout formé de professeurs de l'École normale sous la présidence de Pascal Parent.
65. **Lettre circulaire de Pascal Parent aux membres de l'ex-comité provisoire, sans date précise en juin 1969, une lettre semblable au Comité d'organisation du C.E.U.R.** est datée du 26 juin 1969; **Procès-verbal de la réunion du 14 mars 1969 du Comité provisoire; Procès-verbal de la réunion du 9 mai 1969 du Comité provisoire.**
66. **Lettre du ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, au chanoine Adrien Page, principal de l'École normale Tanguay**, 14 juin 1969; «*L'Université : même niveau à Rimouski que partout ailleurs*» dans **Le Progrès du Golfe**, (20 juin 1969).
67. «*Le C.E.U.R., un atout pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent*» dans **Réseau**, (15 octobre 1969) : 3.

Chapitre 2

L'implantation : contre vents et marées

Nicole Thivierge

Le 2 septembre 1969¹, c'est la rentrée au Centre d'études universitaires de Rimouski. Qui l'aurait cru? Six mois auparavant, la partie était loin d'être gagnée. Les lettres patentes tardaient à venir et les effectifs s'annonçaient peu encourageants. Malgré tout, le personnel s'active et les préparatifs vont bon train. On est prêt pour la rentrée, prêt pour la mission confiée par Québec. Il s'agit d'abord d'offrir les programmes de formation des maîtres, car c'est sur cette base que les lettres patentes ont été accordées. Les dirigeants veulent cependant projeter une image universitaire avec des cours en sciences humaines et en sciences pures qui complètent les programmes d'enseignement secondaire. En réalité, ce qui démarre à Rimouski, c'est un Centre d'études universitaires à peine ébauché, une institution hybride entre l'école normale et l'université. Comment le C.E.U.R. peut-il progresser, se transformer en une véritable université? Il lui faut d'abord établir sa crédibilité pour assurer sa survie. Les dés sont jetés; aux artisans de la première heure de jouer.

Ce chapitre, qui se veut un récit de l'implantation, puise surtout dans la documentation interne pour tisser le fil des événements. Les **Communiqués de presse** émis régulièrement, les feuilles d'information **Activités de la semaine et Information-Loisirs** - sans doute les ancêtres du bulletin **UQAR-INFORMATION** - et la revue **Du Dec. au Bac.**² ont été dépouillées systématiquement pour la période de 1969 à 1974. S'ajoutent à ces sources, les différents documents institutionnels élaborés pour appuyer les requêtes pour le statut de constituante, les opérations «grandes orientations» et la revue **Réseau**, de l'Université du Québec.

Au fil des événements

À la rentrée de septembre 1969, les taux d'inscription sont décevants, nettement en deçà des prévisions. Seulement 139 étudiants s'inscrivent à temps complet aux programmes de niveau universitaire et 306 à temps partiel. Même les étudiants enregistrés à la formation des maîtres sont moins nombreux que prévus : comptant pour 85% des effectifs totaux, ils sont inscrits à 80% dans des cours terminaux; l'avenir est loin d'être prometteur. En fait, seulement 57 étudiants à plein temps chemineront dans des programmes autres que ceux de formation des maîtres ou des sciences de l'éducation³. C'est inquiétant.

Conscient qu'on n'attire pas la clientèle avec un répertoire de cours aussi restreint, le C.E.U.R. envisage d'offrir, dès janvier 1970, de nouveaux programmes en sciences de l'administration, en sciences de la santé, en sciences économiques et en sociologie. On doit aussi dépenser beaucoup d'énergie au recrutement de nouveaux professeurs qui assureront l'enseignement de l'histoire et de la géographie. D'autant plus que les statistiques scolaires, pour l'Est du Québec, encouragent les dirigeants, avec cette croissance phénoménale de 355% des inscriptions en secondaire V et de 300% des inscriptions au niveau collégial. Mais encore faut-il que la région réponde aux efforts déployés en choisissant le C.E.U.R. On espère que la rentrée de 1970 sera à la hauteur des ces promesses. Si les inscriptions à temps partiel de l'été 1970 sont plus favorables, avec les 1 328 adultes qui suivent des cours de perfectionnement en enseignement, le chiffre des demandes d'admission pour l'automne suivant sont décevants. Pourtant, cette année 1970-1971 s'annonce importante pour la maturation du C.E.U.R. Interrogé 10 ans plus tard, Alcide Horth, le premier directeur-adjoint, parle du malheur de la rentrée de 1970, avec une baisse des inscriptions par rapport aux attentes : *«J'avoue que j'ai cru pendant quelque temps que nous avions échoué, que ce que nous essayions de faire était impossible»*. Finalement une légère hausse viendra rasséréner le directeur-adjoint⁴.

À l'automne 1970, à l'occasion d'une requête pour obtenir le statut de constituante, Rimouski produit un bilan de quinze mois d'existence et propose son plan de développement. Le C.E.U.R. compte maintenant 5 départements où travaillent 63 professeurs à temps complet dans 21 programmes. Plus de 1500 étudiants sont inscrits à la session d'automne 1970, dont 308 à temps complet. Le recrutement et la qualification du corps professoral se continue et environ un tiers des professeurs détiennent maintenant un doctorat. Les dirigeants du C.E.U.R. prévoient implanter de nouveaux programmes de baccalauréat d'enseignement au pré-scolaire et primaire, à l'enfance inadaptée, puis d'enseignement secondaire avec spécialisation en histoire et en géographie. On travaille aussi sur des projets de programmes de 1^{er} cycle en médecine préventive et en santé mentale, en économique, en sociologie et en génie des océans. Quand au 2^e cycle, on espère une maîtrise-réseau en sciences religieuses, un programme spécialisé en «frottement et usure», le domaine de

Tableau 3 Ventilation des inscriptions par programme, par cours et par niveau, 1969-1970

Programmes universitaires à temps plein	Niveau	Nombre	Total
Sciences de l'éducation	un an	48	
Sciences de l'éducation et chimie	1 ^{ère} année	2	
Sciences de l'éducation et physique	1 ^{ère} année	5	
Sciences de l'éducation et mathématiques	1 ^{ère} année	9	
Sciences de l'éducation et lettres	1 ^{ère} année	18	
Total sciences de l'éducation			82
Sciences humaines	1 ^{ère} année	8	
Total sciences humaines			8
Sciences pures - biologie	1 ^{ère} année	4	
Sciences pures - chimie	1 ^{ère} année	2	
Sciences pures - mathématiques	1 ^{ère} année	12	
Sciences pures - mathématiques-physique	1 ^{ère} année	4	
Total sciences pures			22
Sciences religieuses	1 ^{ère} année	5	
Sciences religieuses	2 ^e année	5	
Sciences religieuses	3 ^e année	15	
Sciences religieuses - programme d'un an seulement		2	
Total sciences religieuses			27
Total des étudiants universitaires en dehors des programmes d'éducation			57
Total des étudiants universitaires à temps plein			139
Niveau de formation des maîtres			
Brevet A	FM-2	129	
Brevet B		94	
Brevet spécialisé		31	
Total formation des maîtres			254
Total des étudiants à plein temps			493

Source : UQ/C.E.U.R., **Rapport concernant le développement des études supérieures à Rimouski, Annexe 1**, décembre 1970, p. 4, boîte 34, CDA/UQAR.

recherche du directeur-adjoint et bien sûr, on cherche à développer les études avancées et la recherche en sciences de l'océanographie⁵.

Le rapport de la Commission de planification de l'Université du Québec entérine les efforts du C.E.U.R. et l'encourage dans sa transformation en constituante, sans toutefois lui en accorder le statut immédiatement : désormais, le directeur du C.E.U.R. pourra siéger de plein droit à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, au même titre que les recteurs des autres constituantes; quant au développement des programmes de 1^{er} cycle, le C.E.U.R. doit renoncer au programme de génie et choisir les secteurs de santé préventive et de santé mentale, l'économique et la sociologie. Au plan des études avancées et de la recherche, Rimouski devra rapidement clarifier ses intentions de contribuer au développement régional et surtout, préciser le contenu du programme d'études en océanographie⁶.

À la rentrée de septembre 1971, les étudiants peuvent s'inscrire aux programmes de baccalauréat spécialisés en administration, biologie, chimie, mathématiques, physique, lettres et théologie; aux baccalauréats d'enseignement secondaire en administration, biologie, chimie, mathématiques, physique, études françaises, sciences religieuses, géographie et histoire; au baccalauréat en enseignement pré-scolaire et élémentaire. L'éventail s'élargit substantiellement et pour l'année suivante, on prépare des programmes de baccalauréats spécialisés en histoire et en géographie, de baccalauréat d'enseignement secondaire en études anglaises et en arts plastiques. Pendant ce temps, au Conseil des études de l'Université du Québec on travaille à l'harmonisation des programmes-réseau d'enseignement en administration ainsi que des autres programmes à l'éducation des adultes, par la voie de programmes courts, de certificats et de baccalauréats par cumul de certificats. L'Université du Québec veut donner plus de poids à la dimension réseau de son institution et assurer ainsi plus de cohésion entre les différentes constituantes et entre celles-ci et le siège social. Au fur et à mesure de son développement, l'UQAR pourra profiter de ces mesures issues du siège social et profiter des programmes réseau ou en subira les contraintes, comme pour la TÉLUQ⁷.

À l'automne 1972, les programmes de baccalauréat en géographie et en histoire sont finalement acceptés. Durant l'année un effort particulier est fourni dans la décentralisation de nouveaux cours sur le territoire et dans le développement de nouvelles formules pédagogiques pour l'enseignement à distance. À cette époque, le C.E.U.R. veut satisfaire ses nombreux effectifs à temps partiel dispersés sur un vaste territoire. Vu *«l'éparpillement de la majorité des étudiants»*, il envisage d'accroître les activités hors-campus et devenir ainsi *«une télé-constituante»*. Mais la fondation de la TÉLUQ va couper l'herbe sous le pied des promoteurs rimouskois. Entre temps, le C.E.U.R. participe à la mise sur pied du programmes-réseau de perfectionnement des maîtres en mathématiques, PERMAMA, mais

voit la TÉLUQ vouloir prendre la relève quelques années plus tard. Contrairement à l'UQAM, l'UQAR résiste longtemps devant ce qu'elle considère comme un envahissement de la TÉLUQ. Finalement, les constituantes revendiquent que la TÉLUQ se désengage des programmes d'enseignement professionnel et de tout autre programme donnés sur les campus universitaires, ce qui est alors acquis⁸.

Entretemps, les dirigeants du C.E.U.R. espèrent toujours obtenir le statut de constituante. Ils allèguent que le changement de statut serait bénéfique pour le recrutement des étudiants et des professeurs et qu'il serait particulièrement favorable au développement de la recherche et des études avancées. Le progrès du centre doit aussi s'appuyer sur un financement qui permette le recrutement de professeurs compétents, leur perfectionnement le cas échéant, l'aménagement et l'agrandissement du campus, le renouvellement des équipements et la mise en place de services adéquats. Mais comme le financement est dépendant du volume des effectifs, c'est le cercle vicieux.

Attardons-nous quelques instants sur l'évolution des inscriptions depuis le début. Bien que la courbe soit légèrement ascendante, le croissance est encore modeste. En septembre 1973, on n'attend que 600 étudiants réguliers.

Pourtant de très gros efforts de mobilisation du personnel ont été faits dans l'application de stratégies dynamiques de recrutement : notamment par les visites de professeurs et d'étudiants, organisées dans tous les Cégeps du vaste territoire du C.E.U.R., par un important effort de décentralisation dans les années 1971 et 1972, qui se concrétise par l'entente avec l'UQAC, qui définit le territoire de la Côte-Nord (Baie-Comeau, Hauterive) comme partie du territoire du C.E.U.R.; par le développement de programmes qui attirent une clientèle à temps partiel qui va compter beaucoup dans le développement de l'UQAR; par des séries d'émissions télévisées, notamment à CJBR-T, qui permettent aux dirigeants et aux professeurs de mieux faire connaître l'institution⁹.

Malgré tout, le financement de l'UQAR a progressé de façon régulière. Si les droits de scolarité sont fixes, leur masse augmente légèrement au gré des effectifs. Par contre, la subvention du ministère de l'Éducation s'est accrue de façon plus rapide que l'inflation.

Tableau 4 Évolution des effectifs de 1969-1970 à 1972-1973

Années	Temps complet	Temps partiel	Total
1969-1970	254 (*)		
1970-1971	308	1276	1582
1971-1972	525	1561(**)	2086
1972-1973	570	1932	2502

(*) Incluant les étudiants du niveau de l'école normale. (**) Dont 800 étudiants hors campus, répartis sur le territoire.

Source : La revue **Réseau**, du 25 novembre 1970, du 6 janvier 1971, du 22 septembre 1971, de janvier-février 1974; **Communiqué de presse** du 27 novembre 1974.

Tableau 5 Évolution des budgets de fonctionnement de l'UQAR, entre 1969 et 1975 (\$)

Années	Subventions du ministère	Droits de scolarité	Total du budget
1969-1970	1 187 325	140 825	1 328 350
1970-1971	1 442 600	571 000	2 013 600
1971-1972	2 118 000	718 000	2 836 000
1972-1973			3 853 000
1973-1974	3 785 000	715 000	4 515 000

Source : La revue **Réseau** et les **Communiqués de presses** de l'UQAR pour les années concernées.

Compte tenu des impératifs du démarrage et de l'obligation de transformer une ancienne école normale en université, des budgets d'investissements assez substantiels sont consacrés à l'aménagement des terrains et bâtiments, à l'amélioration et la transformation du site, à l'ameublement, l'outillage et l'équipement. Par exemple, la première année, c'est avec un demi-million de dollars d'investissement que le C.E.U.R. peut effectuer les aménagements les plus urgents¹⁰.

Il faut croire finalement que les conditions du succès sont présentes puisque le 19 avril 1973, après quelques années d'hésitation, malgré des effectifs encore peu nombreux, le ministre de l'Éducation, François Cloutier, annonce que le Centre d'études universitaires

res de Rimouski devient une constituante de l'Université du Québec. Nommé pour 5 ans, le directeur du centre, M. Alcide Horth, devient recteur de la nouvelle constituante qui prend le nom de Université du Québec à Rimouski (UQAR).

C'est l'euphorie à Rimouski. Pour fêter l'événement, on organise un magnifique banquet au homards, de plus de 500 couverts. On y invite la communauté universitaire, les personnalités locales et régionales et les dignitaires de l'Université du Québec. Le service de bar étant ouvert, un climat des plus chaleureux s'installe pour accueillir les personnalités de l'Université du Québec qui arrivent avec quelque retard. Foi de témoins, pour ceux qui se rappellent ce 30 mai 1973, l'ode au Saint-Laurent du président Riverin reste dans les mémoires; dans l'ensemble, ce fut l'une des soirées les plus réussies de la décennie.

Il peut être difficile d'imaginer aujourd'hui dans quelle mesure ce statut de constituante a pu réjouir les bâtisseurs. Peut-on imaginer à quel point les employés, enseignants ou non, ont dû ressentir un grand soulagement devant la reconnaissance de l'effort fourni, devant l'acquisition d'une certaine sécurité d'emploi qui permettait de mieux envisager l'avenir et, pour certains, de vraiment s'installer dans la région. Cette reconnaissance a aussi des effets sur la population locale, dont une partie de l'élite continue pourant d'envoyer ses enfants étudier à Québec et à Montréal. L'histoire gardera en mémoire l'année 1973 comme une année charnière entre les balbutiements du départ et l'entrée dans une ère de consolidation. La survie est assurée, on peut penser à l'avenir. L'UQAR met sur pied un Groupe de recherche et développement dont la responsabilité est de travailler à la préparation des nouveaux programmes et à l'application de nouvelles méthodes pédagogiques. On prépare l'implantation d'un premier programme de 2^e cycle, celui d'océanographie.

Entre 1973 et 1976, des nouveaux programmes s'ajoutent : certificats en nursing et en sciences comptables, en travail social et en animation précèdent ou accompagnent la venue du baccalauréat spécialisé en sociologie. Les professeurs du département des sciences religieuses élaborent un programme de maîtrise en éthique qui, bien qu'approuvé par le Conseil des études, n'obtient pas l'approbation du Conseil des universités. Cependant, L'UQAR décide d'offrir le programme quand même et encourage les professeurs des sciences de l'éducation à préparer, eux aussi, un programme d'études de 2^e cycle.

Pour améliorer la décentralisation de l'enseignement, la direction met en place une infrastructure pour encadrer les études à temps partiel sur le territoire. Elle ouvre ces bureaux permanents à Gaspé et sur la Côte-Nord. Un tel bureau pour la région Rivière-du-Loup/La Pocatière est prévu pour l'année suivante. Mais, aux plans administratif et organisationnel, l'année 1975 vit certains soubresauts occasionnés par la réforme du prési-

dent Després. Cette vaste réorganisation vise à augmenter la cohésion du réseau en centralisant des pouvoirs à Québec et en plaçant les établissements locaux, quant à certaines questions névralgiques, sous la dépendance du siège social. La levée de bouclier contre ce projet de réforme première manière mobilise beaucoup d'énergies durant l'année universitaire 1974-1975. À Rimouski, les dirigeants sont plutôt favorables à la réforme, fidèles à l'Université du Québec qui a su prendre des risques pour mettre le C.E.U.R. au monde. Mais les professeurs sont plus réticents et le recteur, Alcide Horth, le déplore dans son rapport annuel, tout en espérant que les remous causés par cette réforme s'aplaniront d'eux-mêmes.

Au plan de la recherche et des études avancées, pendant que l'océanographie prend son envol et que le secteur est consolidé par l'installation du laboratoire d'I.N.R.S.-Océanologie, dont la construction se termine en 1975, des professeurs des sciences humaines, autour de Fernand Harvey, joignent leurs intérêts de recherche sur la problématique du développement régional. Ils fondent en 1974 le Groupe interdisciplinaire de recherche en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ). Économistes, géographes, historiens et sociologues conjuguent leurs efforts pour amorcer ce qui deviendra bientôt le deuxième axe de développement de l'UQAR¹¹.

Voilà établies, dans des conditions difficiles, les bases solides pour le développement d'une université en région. Se remémorant les premières années, l'ex-recteur Alcide Horth avouait avoir parfois craint l'échec devant le faible taux d'inscriptions, la population régionale tardant à faire confiance à la jeune université. Jetant le même regard en arrière, Pascal Parent affirme maintenant que ces mois de septembre, aux inscriptions décevantes, affectaient le moral des dirigeants. Aujourd'hui, avec du recul, il pose un jugement plus favorable sur les années qui ont suivi l'implantation : *«avec nos réalisations modestes, mais de qualité, nous avons conquis la confiance de la direction de l'Université du Québec»* et un développement viable était alors envisageable¹².

Le développement du campus et de la bibliothèque

Le campus

On a vu au chapitre précédent comment les membres du comité provisoire voyaient grand quand ils rêvaient du campus universitaire. De l'édifice de verre de l'urbaniste Cimon au

campus des terrains de la Fondation Langevin, la vision grandiose des années soixante allait devoir se restreindre devant les impératifs budgétaires. Logé au monastère des Ursulines «en attendant» de trouver un établissement permanent, le C.E.U.R. se développe grâce à des «agrandissements par en dedans», une habitude qui deviendra tradition.

Au cours des trois premières années, quelques sites sont proposés. À l'hiver 1970, le comité de planification du C.E.U.R., convoite «*un campus ouvert sur des espaces libres*», au sud-est de la ville, entre le boulevard Arthur-Buies et le boulevard du Sommet, un territoire déjà zoné institutionnel. Un campus aux proportions plus modestes qui permettrait un développement graduel¹³. En même temps, une autre hypothèse vient séduire une partie des intéressés. Un architecte du ministère de l'Industrie et Commerce propose un campus «*dans le fleuve*», sur le côté sud du boulevard René-Lepage, en face du centre commercial. Pour lui, un effort de remplissage et de terrassement fera sourdre une île de la mer pour abriter le campus universitaire! À l'automne 1971, l'option la plus raisonnable commence à faire l'unanimité. Il s'agit de développer le futur campus à partir de l'édifice actuel, soit l'ancien monastère des Ursulines et faire ainsi fructifier les 2 200 000 \$ déjà investis dans le réaménagement des locaux¹⁴.

En 1972-1973, on continue d'agrandir par l'intérieur en aménageant la cafétéria, les nouveaux laboratoires de microbiologie, des nouveaux bureaux de professeurs ainsi que les centres d'informatique et d'audio-visuel¹⁵. Puis, au printemps 1973, alors que l'UQAR acquiert son statut d'université et développe l'axe d'océanographie, on projette de construire le laboratoire d'I.N.R.S.-océanologie sur le campus, au coût d'environ 2 500 000 \$, sans compter le projet d'acquérir un navire océanographique¹⁶.

Le 28 août 1974, le sort en est jeté. L'UQAR achète le monastère des Ursulines et les terrains attenants, pour le montant de la dette contractée par le ministère de l'Éducation, soit 1 180 470 \$. Le ministère subventionne l'UQAR en conséquence. Une nouvelle voie d'accès à la 2^e rue est aménagée pour relier le campus à cette artère importante. Dès lors, grâce à une subvention de 1 300 000 \$ du gouvernement, on projette un premier agrandissement, la construction d'un nouveau pavillon abritant un gymnase dont la superficie double celle de l'ancien et d'un auditorium de 270 sièges¹⁷.

Pour les gens qui vivent l'aventure de l'implantation d'une université, on peut imaginer que cette construction vient confirmer sa pérennité. Malgré le sous-financement des années 1980 et 1990, l'UQAR a toujours profité de tels plans de développement. C'est un peu comme si un sentiment de sécurité et de confiance en la viabilité de l'institution s'installait à chaque fois que le campus croît, comme si le béton venait mieux fixer les assises intellectuelles et les chances de survie de l'institution.

La bibliothèque

Parmi les services offerts aux étudiants et aux professeurs d'une université, la bibliothèque est le plus important¹⁸. À la rentrée de septembre 1969, la bibliothèque du C.E.U.R. est logée dans l'aile D, dans l'ancien dortoir des religieuses, et compte sur 6 employés pour cataloguer et classer une douzaine de milliers de volumes et 80 abonnements à des revues scientifiques. Mais les planchers craquent sous le poids de la science et les poutres de soutènement commencent à se fissurer, ce qui provoque un déménagement d'urgence vers la chapelle, laquelle offre un décor plus propice aux activités de l'esprit, commente un témoin : «*Le savoir livresque ne sommeillera plus dans un quelconque dortoir: il a trouvé son temple*»¹⁹.

En janvier, le comptoir du prêt est enfin installé. Le trésor s'enrichit de quelque 25 000 volumes, sans compter les collections louées auprès du Grand Séminaire (30 000 volumes), du Collège de Rimouski (55 000 volumes) et des Soeurs du Saint-Rosaire (35 000 volumes). S'ajoutent ensuite les publications gouvernementales québécoises et la collection de Mgr Alphonse Fortin, quelque 3 500 volumes en histoire générale et canadienne. Lorsqu'en avril 1970, un groupe d'experts en bibliothéconomie inspecte la bibliothèque, Jean-Charles Bonenfant, un des membres de la mission, n'hésite pas à louer la qualité de cette dernière acquisition. À la fin de sa première année d'existence, le C.E.U.R. possède une bibliothèque encore modeste avec ses 8 employés²⁰.

Tableau 6 **Comparaison des collections des bibliothèques des constituantes de l'Université du Québec, en 1969-1970**

	UQAM	U.Q.T.R.	UQAC	C.E.U.R.
Volumes	203 770	97 842	42 000	21 385
Périodiques	2 143	1 476	1 026	386
Totaux	205 913	99 318	43 026	21 771
Budget (\$)	611 553	465 000	399 840	104 255

Source : D'après «*Les Bibliothèques de l'Université du Québec en 1969-1970*», Réseau, 10 janvier 1971, p. 9.

En 1971, la bibliothèque continue de s'enrichir quand le Grand Séminaire de Rimouski ouvre sa riche collection. En février, le gouvernement canadien offre gratuitement 260

périodiques, dont les précieux bulletins du Bureau fédéral de la statistique. À l'été, le personnel de la bibliothèque doit classer et cataloguer 15 000 nouveaux volumes avant la rentrée de septembre. Malgré l'efficacité du « fouineur » de Gérard Mercure, on doit embaucher 15 nouvelles recrues, des bibliothécaires professionnels, des bibliotechniciens et des étudiants²¹.

En 1970, le directeur du Département des lettres et sciences humaines, Gilles Lamontagne, et le géographe Clermont Dugas avaient demandé l'installation d'une cartothèque. L'histoire orale nous apprend que devant le refus de la direction de répondre à cette demande, un étudiant du module de géographie s'enquiert auprès de fonctionnaires du ministère fédéral des Mines, des Ressources et des Relevés techniques de la possibilité qu'ils fournissent un fonds de cartes au C.E.U.R. Cet étudiant, Magella Girard, aussi surnommé « le petit doyen » pour ses talents d'organisateur, réussit ainsi à obtenir pour son université un fonds de 8 000 cartes géographiques offertes gratuitement. Ainsi naît la carthothèque de l'UQAR. Quelques mois plus tard, le fonds s'accroît des dons de l'Office de développement de l'Est du Québec et du bureau régional du ministère des Affaires municipales, quelque 2 000 cartes sur l'aménagement régional²². Enfin, à l'hiver 1974, environ 80 reproductions de cartes anciennes de la région de l'Est du Québec, provenant des Archives publiques du Canada et couvrant les 17 et 18^e siècles, et constituant des outils utiles aux historiens et géographes, viennent s'ajouter. Ainsi, après seulement trois années d'existence, la cartothèque de l'UQAR, alors dotée de 20 300 cartes, est reconnue comme « *la cartothèque universitaire la plus documentée au Québec* », après celles de McGill et de l'Université Laval²³.

En 1973, l'informatique fait son entrée dans les bibliothèques de l'Université du Québec, notamment au service de référence; c'est la révolution avec l'arrivée de BADADUQ, (Banque de données à accès direct de l'Université du Québec). « *Le monde de la science et de l'art à la portée de vos doigts. Le temps et l'espace abolis* » écrit Jocelyne Dugas dans la revue **Réseau** de décembre 1973. Certes, ce sont surtout l'UQAM, l'U.Q.T.R. et l'I.N.R.S. qui en profiteront d'abord mais les autres constituantes pourront « se brancher » rapidement²⁴. En 1975, la bibliothèque semble être parvenue à une ère de consolidation, mais elle reste une petite bibliothèque avec une collection « moderne », spécialisée dans ses champs d'excellence. En 1976-1977, un autre plan de croissance lui permet de doubler sa superficie, grâce à une nouvelle construction projetée et d'enrichir d'autant sa collection; enrichissement qui sera remis en cause par les crises financières des années 1980, alors qu'il faudra sacrifier de nombreux abonnements aux revues scientifiques. Coupures obligent²⁵!

Les acteurs du développement

Le personnel d'encadrement et de soutien

Il apparaît important ici de souligner le travail des cadres et des employés de l'UQAR, quels que soient les corps de métiers ou les professions auxquels ils appartiennent. Tous et toutes ont oeuvré dans des conditions difficiles, dans l'insécurité, ne sachant jamais si ce rêve téméraire allait se réaliser jusqu'au bout. Le plus souvent jeunes et dynamiques, ces bâtisseurs ont laissé leur empreinte sur l'institution.

En 1969-1970, quelques cadres voient à l'organisation et au fonctionnement du C.E.U.R. : l'abbé Yves-Marie Dionne agit comme doyen du premier cycle et travaille en collaboration avec Pascal Parent, directeur des études et secrétaire général, avec Alcide Horth, directeur-adjoint et Charles Beaulieu directeur général. En janvier 1970, le directeur du C.E.U.R. est nommé directeur général de l'I.N.R.S., tout en demeurant directeur du Département des mines et de la métallurgie de l'Université Laval. Il cumule ainsi cette triple fonction jusqu'au mois de juillet 1970 alors qu'il est remplacé au C.E.U.R. par Alcide Horth jusqu'en 1973; à ce moment, monsieur Horth est nommé recteur pour une période de 4 ans. Avant 1973, Pascal Parent occupait le poste de directeur-adjoint et secrétaire général. Plus tard, c'est Bertrand Lepage qui le remplacera dans cette seconde fonction. En 1973, deux vice-recteurs sont nommés : Jacques Plante à l'administration et aux finances et Pascal Parent à l'enseignement et à la recherche. En avril 1975, Pascal Parent démissionne de son poste et il est remplacé par Gabriel Bérubé qui s'adjoint Guy Massicotte comme conseiller pédagogique²⁶.

D'autres administrateurs ou directeurs, responsables de services, participent à la construction de l'institution. Qu'il s'agisse seulement de rappeler l'irremplaçable Roland Dorval, directeur des Services aux étudiants pendant plus de 20 ans. On ne peut contourner Jean Desrosiers aux achats, Gérard Mercure et Jacqueline Demeules à la bibliothèque. À l'entretien et à l'aménagement des terrains et bâtiments, Jean-Marie Duret veille au grain pendant longtemps. D'autres administrateurs se joindront à eux durant les premières années : comme le professeur Rodrigue Hubert, premier président de l'Association des professeurs, qui passe du côté de l'administration à demi-temps pour assurer la responsabilité des communications, de l'information et des relations publiques. De même, ce chimiste oeuvrant dans le privé, qui en février 1972, choisit l'UQAR pour continuer sa carrière : c'est Bernard Marinier, qui devient doyen aux études avancées et à la recherche, investi de la mission de développer les études de 2^e et 3^e cycle. En 1975, une nouvelle recrue apparaît comme doyen de la gestion des ressources humaines et financières, il s'agit de Marc-André Dionne. La même année, Jean-Louis Plante passe de doyen-adjoint à la direc-

tion du service d'audio-visuel²⁷.

Gérard Mercure, directeur de la bibliothèque, mérite qu'on s'attarde quelque peu à son action. Responsable du catalogage de plusieurs dizaines de milliers de volumes, il invente avec des collaborateurs, un appareil permettant de photographier les fiches bibliographiques sans les sortir du tiroir. Appelé le «bibliographer's camera» ou le «fouineur», l'appareil apporte à notre directeur une certaine célébrité. Le prototype est essayé par quelques bibliothécaires qui disent avoir atteint des vitesses de classification impressionnantes. Cet outil de «microcopie», modifié à la suite d'une nouvelle collaboration avec des experts belges, sera présenté, en décembre 1973, à l'exposition «Euréka» de Bruxelles, où ses inventeurs remportent une médaille d'or. Pas banal²⁸.

Si tous les employés de l'UQAR ne sont pas des inventeurs, tous et toutes mettent l'épaule à la roue pour faire de l'institution ce qu'elle est devenue aujourd'hui. C'est le cas du personnel de soutien sans qui le centre d'études n'aurait pu progresser, voire même fonctionner. Qui pourrait oublier ceux et celles qui étaient là en 1969-1970? Les Guy Dionne, Francine Dumais, Ginette Dumais, Jean-Marc Duguay, Conrad Lavoie, Claire Le Houillier, Francine Ross et Raymond Saint-Pierre, ces artisans de l'implantation de l'UQAR et dont la plupart sont encore avec nous aujourd'hui? Au printemps 1972, une cinquantaine de personnes du personnel de soutien se groupent en association sous la direction de Gilles Dumais. Ces employés oeuvrant dans les secteurs bureau, technique, professionnel et métier signent une première convention collective de travail et obtiennent un certain nombre de gains dans le domaine des congés sociaux, fériés et de maladie, améliorent les échelles de salaires et gagnent une certaine sécurité d'emploi²⁹.

La constitution du corps professoral

Pour bâtir tous ces programmes, les professeurs, très jeunes pour la plupart, pas toujours aussi formés qu'on le souhaiterait, doivent déployer beaucoup de dynamisme et tout inventer. Certes, le baccalauréat en théologie fonctionne depuis quelques années, mais en sciences pures, en lettres et en sciences humaines il faut partir à zéro.

À la naissance de l'Université du Québec, les autorités avaient prévu un protocole régissant les conditions d'engagement de quelque 500 professeurs. Le protocole est innovateur en ce sens qu'il fait ressortir le rôle social du professeur, sa mission «*de service public*», s'inspirant d'une «*conception moderne du rôle de l'université, celle d'instrument collectif de développement*». Les salaires sont fixés selon l'expérience et la scolarité du candidat, avec des facteurs de variation selon la politique locale, l'excellence des dossiers

et la qualité de la contribution du professeur. Tout un espace de manoeuvre laissé à l'arbitraire. Les traitements annuels s'échelonnent de 7 600 \$ à 14 200 \$.

Tableau 7 Échelle des salaires des professeurs selon le protocole de l'Université du Québec pour l'année 1969-1970

Classement	Salaires annuels de la 1 ^{ère} et la 20 ^e année
Première classe pour les diplômés de 3 ^e cycle	Entre 9 400-10 400 \$ pour la 1 ^{ère} année à entre 16 200-17 200 \$ pour la 20 ^e année
Deuxième classe pour les diplômés de 2 ^e cycle	Entre 8 600-9 200 \$ pour la 1 ^{ère} année à entre 14 300-14 900 \$ pour la 20 ^e année
Troisième classe pour les diplômés de 1 ^{er} cycle	Entre 7 600-8 000 \$ pour la 1 ^{ère} année à entre 13 800-14 200 \$ pour la 20 ^e année

Source : «*Protocole relatif au statut des membres du corps professoral des universités constituantes...* », dans le **Supplément Journal de bord - 8 - Université du Québec** de **HEBDO-ÉDUCATION**, no 49, (15 juillet 1969) : 67-75.

Dès la première année, le C.E.U.R. réussit à engager 36 professeurs répartis ainsi : 16 en sciences pures, 14 en sciences de l'éducation, 13 en sciences humaines et 11 en sciences religieuses. Ces jeunes braves de la première année méritent qu'on rappelle leurs noms. De ceux entrés en septembre 1969 qui sont encore avec nous ou qui viennent tout juste de nous quitter, on se souviendra de Michel Arnac, Marcelle Beaupré, Rodrigue Bélanger, Marie-José Demalsy, Paul Demalsy, René Desrosiers, Jean Drapeau, Pierre Fortin, Lucie Gauvin, Hermance Gagnon, François Mourant, Jean-Louis Plante, Simone Plourde, Yvan Roux, Jean-Yves Thériault et Jacques Tremblay. En novembre, Jean-Pierre Chanut vient se joindre au groupe, précédant d'un mois Jean-Denis Desrosiers. Six professeurs partent en congé de perfectionnement : un en sciences de l'éducation, deux en sciences pures et trois en lettres et sciences humaines³⁰.

Le nombre de professeurs augmente au rythme de la croissance de l'institution³¹. En mars 1973, alors que l'UQAR obtient son statut de constituante, le corps professoral est encore très jeune avec une moyenne d'âge de 33 ans. Un tiers des professeurs détiennent un doctorat pendant que la majorité des autres ont une maîtrise. Aussi, un effort particu-

lier est apporté pour rehausser leur qualification. Entre 1969 et 1975, environ une cinquantaine de professeurs bénéficient de congés de perfectionnement.

Tableau 8 Perfectionnement du corps professoral 1969-1975

Années	Nombre de professeurs	En congé de perfectionnement
1969-1970	36	6 nouveaux congés (?)
1970-1971	63	9 nouveaux congés <i>François Mourant, René Desrosiers, Lucie Gauvin, Pierre Fortin, Jean-Louis Plante, Ernestine Lepage, Michel Dionne, Jacques Dionne et Gilles Bellavance.</i>
1971-1972	75 (?)	7 congés de renouvellement <i>François Mourant, René Desrosiers, Pierre Fortin, Ernestine Lepage, Michel Dionne, Jacques Dionne et Gilles Bellavance</i> 3 nouveaux congés <i>Jean-Michel Caron, Yvan Roux, et Gabriel Bérubé</i>
1972-1973	82	7 congés de renouvellement <i>Ernestine Lepage, François Mourant, Michel Dionne, Paul-Émile Vignola, Yvan Roux, Pierre Fortin et Gabriel Bérubé</i> 2 nouveaux congés <i>Monique Dumais, Paul Desjardins</i>
1973-1974	94	3 congés de renouvellement <i>Monique Dumais, Paul-Émile Vignola, Paul Desjardins</i> 6 nouveaux congés <i>Denise Campagna, Albert Boulet, Clovis Théberge, Clermont Dugas et Paul Larocque</i>
1974-1975	106	5 congés de renouvellement: <i>Denise Campagna, Monique Dumais, Clermont Dugas, Paul Larocque et Laurent Martineau</i> 4 nouveaux congés <i>Léona Tanguay, Robert Carrier, Pierre Cazaban, Roger Jean.</i> 1 congé d'études post-doctorales <i>Jean Lebel</i>

Source : **Communiqués de presses de l'UQAR** des 14 juillet 1970, 3 septembre 1971, 27 juin 1973, 23 juillet 1974 et 2 octobre 1974.

L'effort porte ses fruits puisqu'en 1973-1974, on est fier de célébrer les professeurs qui ont soutenu leur thèse avec succès, tels Mohamed Ibrahim El-Sabh en océanographie, Agathe Martin-Thériault en littérature, Jean-Marc Grandbois en biologie et Mario Lavoie en mathématiques³². Malheureusement, on constate également que beaucoup des professeurs qui ont bénéficié de tels congés ne sont plus avec nous aujourd'hui.

La faible clientèle, les budgets restreints, les programmes insuffisants, l'équipement déficient, les hésitations nombreuses quant au développement du campus et des services essentiels, tous ces éléments constituent un malaise, un climat d'insécurité pour les employés du C.E.U.R. Mais l'enthousiasme de la jeunesse l'a emporté, a permis de transcender les difficultés et de contribuer substantiellement à la construction de ce qui est devenu leur université.

Vivre à l'UQAR durant les années 1970

Écrire l'histoire d'une institution d'enseignement s'avère toujours plus facile quand on s'attache aux structures, aux réalisations et aux progrès sensibles, mais il est beaucoup plus ardu de faire ressortir du passé, l'atmosphère dans laquelle baignent les événements retenus. Existe-t-il une vie communautaire qu'on aurait plaisir à retrouver? Peut-on cerner quelques traits de mentalité des années 1970 à partir de documents anciens qui le plus souvent taisent l'ambiance, le climat socio-politique ou culturel d'une époque? À travers la source documentaire privilégiée que sont les bulletins **Les activités de la semaine** et **Information-Loisirs**³³, nous pensons pouvoir faire resurgir du passé quelques bribes de cette ambiance, de cette vie communautaire qui prévaut au début des années 1970.

Les services aux étudiants et à la communauté universitaire

À la rentrée de septembre 1969, les étudiants sont accueillis par un Service aux étudiants rudimentaire, appelé à se développer rapidement, sous la férule de son directeur, Roland Dorval. Au service de presse, Gaétan Beaulieu, un ancien correspondant du **Soleil** et réalisateur à CJBR-TV, est chargé de l'information pour le C.E.U.R. et pour les étudiants qu'il rejoint par son bulletin **Les activités de la semaine**. En octobre, l'Association générale des étudiants de l'Université de Rimouski (A.G.E.U.R.) est créée, avec une double structure d'organisation : la commission administrative de 4 étudiants qui gère l'association et l'équipe de coordination, de 4 étudiants, qui est responsable de l'animation, de l'information, de l'éducation et des relations extérieures. La tenue de débats hebdomadaires et la mise sur pied d'un club d'art et de photographie constituent les premières réalisations de l'Association, en collaboration avec Roland Dorval³⁴.

De son côté, l'abbé Rosaire Dionne prend charge du service de la pastorale, un service important, reconnu par son large éventail d'activités liturgiques, pastorales, sociales, de vulgarisation scientifique et culturelle. De la célébration de la messe de Noël au service de dépannage pour les étudiants démunis, des camps liturgiques aux sessions du «club sandwich», des Montées Saint-Benoit aux Sessions Ross, tout y est. L'importance de ce service peut étonner aujourd'hui, mais il est le reflet d'une époque. Florissant au début de la période, il fermera ses portes durant les années quatre-vingt. Au début, il indique la présence d'un personnel clérical très actif dans le centre d'études, un personnel qui a le souci d'encadrer la jeunesse étudiante, de lui fournir une atmosphère où les valeurs chrétiennes tiendront tête aux valeurs matérialistes qui émergent dans la société québécoise alors en effervescence. Tous les ingrédients sont présents pour fabriquer un cocktail vivifiant pour les uns, mais peut-être contraignant pour les autres.

Pour Rosaire Dionne, la pastorale universitaire *«fait appel à la même volonté d'animation qui caractérise l'université nouvelle, c'est-à-dire la participation»* qui suppose un engagement *«dans un monde ambigu, mouvant et pluraliste»*. Pour lui *«trouver la force et les moyens de prendre en main ses propres responsabilités, apprendre à vivre sans appuis artificiels, créer et exploiter des mécanismes de participation; voilà le but de la pastorale chrétienne»*³⁵. Dès la rentrée de 1969, il publie sa communication «Koinônia» où il expose son projet *«d'église non-territoriale»* qu'il veut installer sur le campus.

La plupart des rencontres des équipes de réflexion, de discussions, et de travail de pastorale se déroulent dans la «Vieille Maison», située sur le terrain nord-est, près de l'actuelle garderie construite dans les années quatre-vingt. Quant aux activités qui requièrent plus d'espace, comme les conférences ou la messe dominicale, elles se tiennent dans les locaux de l'Université. M. Dionne peut aussi bénéficier du local D-109 où sont installés les bureaux de son service et un petit centre de documentation, où sont disponibles gratuitement des brochures comme par exemple, **Faire l'amour, faire un enfant?** ou **Le mariage chrétien** ou les compte rendus de la dernière Session Ross³⁶, etc.

En l'absence de service de santé, le directeur du Service aux étudiants fait installer un divan dans l'antichambre de son bureau pour les étudiants fatigués ou malades. Les documents n'en révèlent pas la fréquence d'utilisation mais il faut croire que les séances de relaxation sur ce divan allègent le fardeau des études universitaires. Heureusement, à la session d'hiver 1970, un service de santé gratuit est offert aux étudiants avec un éventail de soins. Des entrevues avec des psychologues, des psychiatres ou des travailleurs sociaux sont aussi aménagées pour les problèmes plus complexes. Les difficultés de santé sont souvent accompagnées de difficultés financières. Au printemps 1970, le Service aux étudiants met sur pied un fonds de dépannage. Il s'agit d'un fonds de roulement de 2 000 \$ versé par le Prêt d'Honneur de l'Est du Québec³⁷.

À l'automne 1970, les étudiants sont accueillis par un Service aux étudiants de mieux en mieux organisés. La structure organisationnelle se complexifie mais laisse une place aux étudiants avec la création de la Commission des affaires étudiantes, un organisme consultatif composée de deux cadres et de représentants d'étudiants des 4 familles, celles des sciences de l'éducation, des sciences pures, des sciences humaines et des sciences religieuses. La Commission offre les services suivants :

- *les services personnels: santé, placement, aide financière et accueil-pastorale avec Rosaire Dionne;*
- *les services collectifs comprennent La «Vieille Maison», ouverte pour les réunions de discussion et de réflexion pour les équipes de pastorale; la cafétéria, complètement renouvelée l'été précédent, et le service de logement;*
- *les activités sportives, sous la responsabilité de Hugues Langlois, comprennent les principaux sports : balon-balai, badminton, escrime, hockey, judo, natation, ski, soccer, tir à l'arc, quilles et volley-ball. On y offre aussi des cours de danse;*
- *les activités d'animation, organisées par les étudiants et comprenant des ateliers de photographies, de peinture, de sculpture, d'expression culturelle et de théâtre*³⁸.

À l'automne 1970, Roland Dorval parraine un programme d'échange culturel interuniversitaire avec des étudiants de l'Université Dalhousie de la Nouvelle-Écosse. Seize étudiants du C.E.U.R. bénéficient d'un séjour à Halifax, chacun étant jumelé à un collègue anglophone. En février 1971 c'est au tour des étudiants de Dalhousie de visiter le C.E.U.R. Ensuite, le C.E.U.R. accueille 25 étudiants de Toronto intéressés par les formules d'éducation nouvelle promises pour l'année suivante, dont la formule T.L.M. (théorie-laboratoire-milieu)³⁹.

À la session d'hiver 1971, le Service des affaires étudiantes, ayant dû répondre à un certain mécontentement de la part de groupes d'étudiants, décide de publiciser le budget de la Commission des affaires étudiantes : 50 700 \$ sont répartis ainsi : 20 600 \$ en salaires, le gros du budget de fonctionnement étant consacré aux sports. Pour mieux répondre aux besoins des étudiants, un sondage est organisé sur le campus. Les réponses démontrent des attentes multiples : au chapitre des services personnels, les étudiants hiérarchisent ainsi leurs priorités : aide financière, service de placement, service de logement et service de santé. Au plan des activités, ce sont les soirées sociales qu'ils privilégient, soupers dans le cadre modulaire ou soirées discothèques. La pastorale continue d'intéresser mais dans une proportion moindre. Une forte proportion d'étudiants trouvent que la pratique des sports est nécessaire et de 40 à 50% d'entre eux désirent des ateliers d'arts, de photographie et de théâtre et un ciné-club⁴⁰.

À l'automne 1971, la Commission des affaires étudiantes du C.E.U.R. met sur pied un

Service des activités socio-culturelles et nomme l'étudiant Louis-Jacques Pineault responsable. Il travaillera en collaboration avec Rosaire Dionne du Service de la pastorale, Hugues Langlois aux sports et François Lussier au placement. M. Pineaut gère un budget de 4 300 \$ dont le ciné-club Écran-16 accapare la majeure partie (1 330 \$); l'atelier de théâtre et l'atelier du journal se voient octroyer le reste soit 800 \$ chacun. C'est à l'automne 1972, que les étudiants font paraître le premier numéro de leur journal **La Goutte**. Il ne semble pas qu'il ait résisté longtemps. Les appels de textes sont nombreux mais les réponses tardent. Il semble que les étudiants préfèrent placer leur énergie dans une radio étudiante, à partir du printemps 1974⁴¹.

Les activités socio-culturelles et de loisirs

À l'automne 1969, l'éventail des activités est restreint mais les sports attirent les étudiants qui veulent participer ou encourager les parties de hockey interscolaires où les Braves du C.E.U.R. affrontent ceux du CÉGEP. Il en va de même pour les parties de ballon-balai et de ballon-volant. Bien sûr, une bonne façon de s'intégrer réside dans la participation aux différentes soirées sociales qui émaillent tout le semestre, celles organisées par le C.E.U.R. mais aussi par les modules. Il y a aussi les «parties» de fin de session qui préparent des vacances bien méritées pour les étudiants mais aussi pour tout le personnel. Par exemple, avant les vacances de Noël de 1969, «monsieur et madame Charles-E Beaulieu» invitent tout le personnel à une soirée de fin de session, à l'hôtel Normandie⁴².

Pour les cinéphiles, comme il n'y a pas de service sur le campus, le Service aux étudiants annonce les spectacles en ville. Scrutons le programme qui leur est offert pour se replonger dans l'ambiance. Au ciné-club du CÉGEP on aura plaisir à revoir *Falstaff* d'Orson Welles. On peut préférer visionner *Yes, peut-être* de Marguerite Duras à la Bamboche du Centre civique. Mais pourquoi pas aller au Cinéma Cartier pour y voir *Du sang sur la terre*, *le Franciscain de Bourges* ou *Helga et Michael*, *l'Homme à la Jaguar rouge* à l'Audito? Il y en a pour tous les goûts. À l'hiver et au printemps, on peut toujours aller voir *Che Guevara* au Cartier ou un film à la mode comme *la Strip-teaseuse effarouchée* avec Elvis Presley, à l'Audito⁴³.

Sur le plan politique, le printemps 1970 amène la campagne électorale en vue des élections provinciales. Le 15 mars, Jacques Pariseau prononce une conférence sous forme de souper-causerie au sous-sol de l'église de Pointe-au-Père; cette activité précède une assemblée publique où participent d'autres ténors du *Parti québécois*, Gilles Grégoire, Camille Laurin, et... René Levesque. Il faut dire que pour ne pas être en reste, *Le Ralliement créditiste* tient son assemblée à l'Hôtel de ville, le 22 mars. Aucune mention des libéraux provinciaux qui pourtant gagneront les élections⁴⁴.

À l'été, on veut distraire les étudiants adultes, inscrits aux cours de perfectionnement. À cet effet, une «Commission des activités sociales» est mise sur pied. Les 6 membres, un représentant de chaque groupe d'étudiants, avec le directeur Roland Dorval et son adjoint, Raymond Côté, sont chargés d'animer le campus. Ils organisent un rallye-automobile et une visite au barrage de la Manicouagan qui relève de l'attraction touristique. Outre la visite de la Manic, les étudiants font deux voyages à Montréal pour assister à des joutes des Expos. Dans la région, ils assistent à un spectacle de la boîte à chanson *Le Pirate*, de Saint-Fabien-sur-Mer⁴⁵.

À l'automne 1970, la crise d'octobre émeut la population québécoise. Ces remous n'empêchent pas le C.E.U.R. de s'enrichir d'un ciné-club sur le campus. Sous l'initiative du professeur Jurgen Pesot, du Département des lettres et sciences humaines, ÉCRAN-16 vient de naître. L'objectif est de «*constituer un véritable ciné-club, découvrir, analyser et discuter les films présentés*». Un nombre important de films originaires des pays de l'Est domine la programmation, époque oblige! Des titres comme *Les sans-espoir* du Hongrois Miklos Jancso et *Chronique morave* du Tchécoslovaque Vojtech Jasný ou des dessins animés du Bulgare Todor Dinov illustrent la tendance. D'ailleurs, l'organisateur de la programmation craint quelque censure à cause de la Loi des mesures de guerre. Une trentaine de membres adhèrent au ciné-club pour la première année et le Service aux étudiants subventionne une partie des coûts. De son côté, sans doute pour calmer les esprits, le Service de la pastorale organise les rencontres préparatoires à la Montée de Saint-Benoît-du-Lac. À chaque année, la communauté universitaire francophone de l'Est du Canada s'y réunit dans une aventure chrétienne. Au C.E.U.R., les rencontres préparatoires se déroulent à la «Vieille Maison»⁴⁶.

En janvier 1971, c'est à l'occasion du festival Midi-Minuit, organisé par le Service des affaires étudiantes, que les étudiants pourront fêter la rentrée et oublier la grisaille de l'hiver. Des activités culturelles et sportives se succèdent en cette demi-journée de congé. Un souper canadien est servi à la cafétéria, pour la modique somme de 0,75 \$, pour procurer des forces aux jeunes qui évolueront sur la piste de danse du gymnase toute la soirée et une partie de la nuit. La tradition s'installe. Qui a oublié l'animation de Roland Dorval aux Midi-Minuit qui se sont succédé pendant 20 ans? Une fois remise de ses émotions, la communauté universitaire appréciera les activités culturelles et de vulgarisation scientifique comme l'exposition d'une collection de roches lunaires qui attire plus de 2 500 personnes. On dit que «*près des trois quarts des visiteurs sont des adultes et des jeunes enfants*». Mais que peut donc être l'autre quart? des habitants de la lune? Sans doute des étudiants⁴⁷.

C'est un automne chargé que cet automne 1971, à tel point qu'on se demande si les étudiants ont le temps d'étudier et les professeurs d'enseigner. Aux séances du ciné-club s'ajoutent une série de conférences et d'activités du Service de pastorale, sans oublier les

sports, les «parties» de modules et les festivals de la rentrée. Occupons-nous d'abord de l'âme avec la Montée Saint-Benoît. Une cinquantaine de personnes du C.E.U.R. se joignent à plusieurs centaines de francophones du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Le thème choisis pour 1971, «*viens, un nouvel homme va se lever*» rappelle, outre la chanson québécoise, que la condition féminine n'est pas le souci principal de ces équipées. On pense encore à former le petit homme de demain⁴⁸.

Le cinéma est toujours populaire et Écran-16 continue d'offrir un programme recherché. Par exemple, en 1972, on voit *Nosferatu*, *Quand passent les cigognes* et *Citizen Kane*. De son côté, le module de biologie continue d'offrir des documentaires de vulgarisation pour la communauté universitaire. Le module de géographie présente, pour sa part, des diaporamas et des expositions ouvertes au public. De plus, à l'hiver 1973, grâce à une subvention de 39 000 \$ du ministère des Affaires culturelles, le centre audio-visuel de l'UQAR offre les services de «cinémathèque régionale» avec quelque 1000 films de l'Office du film du Québec. Malheureusement, la subvention n'est pas reconduite, la cinémathèque doit fermer ses portes pour raisons budgétaires, après un peu plus d'une année d'existence. En 1972, des cinéphiles fondent Cinéma-4, un ciné-club pour la population du grand Rimouski. Les organisateurs sont des membres des ciné-clubs du C.E.U.R., du Collège, de l'Université, de l'École Paul-Hubert et de la municipalité de Rimouski⁴⁹. Une initiative qui résiste encore aujourd'hui.

Les conférences

À l'automne 1971, outre les conférences variées offertes à la communauté universitaire, la vie culturelle du C.E.U.R. s'enrichit avec la naissance du Cercle universitaire. Il s'agit d'un organisme informel fondé par une équipe de professeurs et d'étudiants. Les membres fondateurs sont Monique Dumais des sciences religieuses, Sergieh-Fayçal Moussaly des sciences de l'administration, Clermont Dugas des sciences humaines et Michel Khalil des sciences pures. La formule conférence-débat est retenue : deux ou trois conférenciers discutent pendant 15 ou 20 minutes sur un thème proposé et les discussions s'engagent. Des débats porteront sur l'éducation, avec Raynald Horth, sur le rôle du citoyen dans une démocratie rénovée, avec la journaliste Lisette Morin, sur la vie religieuse en Indes avec Robert Vachon. Enfin, pour animer le débat, le député de Matane aux Communes, Pierre De Bané et le notaire Georges-Henri Dubé, de Rimouski, sont invités à discuter de la nécessité d'une participation plus active au pouvoir politique. Les conférences, d'abord réservées à la communauté universitaire, s'ouvrent peu à peu au public⁵⁰.

L'hiver suivant, tout en maintenant le Cercle universitaire, un programme de conférences permet d'entendre, entre autres, l'historien Léandre Bergeron qui entretient les

étudiants avec un «show politico-historique» intitulé «On est des savages», Luc et Lise Cousineau étant responsable de la partie musicale du «show». Parmi les autres conférenciers invités, retenons la venue de Pierre Bourgault, d'Henri Mitterand, spécialiste de l'oeuvre de Zola, de Victor-Lévy Beaulieu et d'Yves Durand, historien de l'Université de Nantes. Pour l'année 1972-1973, une trentaine de conférences ont ainsi déversé un éventail de connaissances nouvelles sur la politique, la psychologie, les sciences de l'informatique, les sciences religieuses et de l'administration, sur l'histoire et la géographie et enfin, sur l'océanographie⁵¹.

Tout au long de la période, de 1969 à 1975, le Service de la pastorale organise, parfois conjointement avec le Département des sciences religieuses, des séries de conférences abordant tout un éventail de sujets en sciences religieuses : la foi, l'Eglise, les préoccupations sociales, etc. Parfois ce sont des groupes de conférences qui sont offertes comme les «soirées populaires de catéchèse sur le temps de l'Avent» où par exemple, à l'automne 1973, on y entend Jean-Yves Thériault traiter de l'espérance dans l'Ancien Testament, Rodrigue Bélanger expliquer l'espérance de Jésus-Christ et Pierre Fortin, montrer l'espérance comme «une réalité chrétienne d'aujourd'hui»⁵².

De portée plus pratique, les conférences du *Club sandwich* attirent une clientèle intéressée à connaître les différents services offerts par le milieu ou à discuter de problèmes d'actualités. Il s'agit d'un «club de discussions» et la plupart de ses causeries-échanges sont présentées au «salon de détente des étudiants», avec en prime le café servi gratuitement. Une fois on discute des CÉGEPS, avec le professeur Jean-Guy Nadeau, membre d'une commission d'enquête sur le sujet. Une autre fois on échange sur la recherche en histoire régionale avec le directeur de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, Noël Bélanger et à une autre occasion, avec Fernand Harvey, on s'initie à la sociologie du développement⁵³.

Mais une série de conférence attire un public plus large parce qu'elle traite de problèmes sociaux de l'heure : ce sont les *Sessions Ross*. Il s'agit de sessions annuelles de «réflexion, d'échange et de partage sur les défis de l'aventure humaine et les réalités du mystère chrétien». Une activité qui se veut «à l'écoute des besoins et des aspirations du milieu». Le nom veut rappeler la mémoire de François-Xavier Ross, un promoteur du «développement social, culturel et religieux de la région». Après avoir discuté du chrétien dans la situation socio-économique de la région, en 1971, ou avoir tenté d'analyser les caractéristiques de «l'incroyance», en 1972, la Session Ross de 1973 amène des conférenciers comme Claude Ryan et Marcel Rioux pour entretenir leur auditoire sur l'humanisme et le socialisme. Au fil des années, les conférences associent le souci des valeurs chrétiennes avec celui des préoccupations sociales et humaines d'une société québécoise en mutation. Ainsi, en novembre 1972, comme retombée de la session de 1971, on assiste à la fondation d'une garderie de jour : «Le Centre de Rimouski Inc.». En 1973, les conférences de Gérard Marier

sur «la fin d'une culture», de Julien Harvey sur la «révolution par la conscience ou la difficile naissance des nouvelles valeurs québécoises», de Marcel Sicotte sur «la conquête de l'espace», de Litvinoff Martinez sur «le développement et la coopération internationale» attireront près de 900 personnes. Les titres démontrent que ces séries de conférences abordent des problèmes qui préoccupent la société québécoise du milieu des années 1970. Par exemple, en 1974, la thématique «l'homme et son environnement» attire un millier de personnes⁵⁴.

Toujours à la fine pointe de l'actualité, en cette année internationale des femmes, la Session Ross de 1975 est axée autour du thème «Les femmes dans une société en changement». Un programme dynamique et des invitées prestigieuses assurent le succès des rencontres avec une couverture de presse impressionnante qui atteint les grands centres, car même **Le Devoir** en fait mention. Les conférences sont rendues accessibles au plus grand nombre de femmes possible en mettant un service de garderie à leur disposition, à l'université⁵⁵.

Pour imaginer l'intérêt de cette session, voici le programme :

- le syndicalisme féminin est traité par Mathilda Blanchard, de Caraquet, celle qu'on nomme «le Michel Chartrand de l'Acadie»;
- Simone Chartrand de Montréal parle de «l'entre-deux générations» devant le «piège de la récupération»; elle espère que la réunion des femmes permettra surtout d'élaborer un nouveau projet collectif de société;
- Rita Cadieux d'Ottawa, représentante du Canada à la Commission de la condition de la femme des Nations unies, s'interroge si la femme est une victime des mass-média;
- Marcelle Dolment de Québec, organisatrice du RAIF (réseau d'action et d'information pour les femmes) se demande «*si être femme c'est un état ou un défi*»⁵⁶.

La Session Ross termine notre section sur la vie à l'UQAR avec le thème de la condition féminine. Cela représente un monde qui s'ouvre sur l'un des plus grands mouvement sociaux du siècle, celui du féminisme et de la promotion des droits des femmes. Pour l'UQAR, la communauté n'en restera pas là. Quelques années plus tard, on assiste à la fondation du Comité de la condition des femmes de l'UQAR. Ayant à l'origine le statut de sous-comité du Syndicat des professeures et des professeurs, il élargit rapidement ses cadres à toutes les femmes de la communauté. Encore actif aujourd'hui, le Comité a participé à l'élaboration de la politique institutionnelle contre le harcèlement sexuel, dont on attend encore les applications.

Nous terminons ici notre survol sur l'implantation des Services aux étudiants et l'émergence d'une tradition d'activités sociales, culturelles et sportives qui n'ont fait que s'amplifier au cours des années. Mais, à mesure que les services se développent autour du bureau de Roland Dorval, les étudiants ont-ils droit à une participation effective plus grande? Organiseurs de sondages, responsables de section, conseillers à la Commission des affaires étudiantes, des gestes qui donnent au moins l'impression de participer. Mais qu'en est-il réellement? Pour le C.E.U.R., dans ces temps héroïques, le grand défi c'est de survivre dans un premier temps et de se développer par la suite. Malgré un départ très lent, avec des inscriptions plus que décevantes, mais avec un personnel enthousiaste, rempli de la volonté de réussir, et enfin avec des étudiants, jeunes et moins jeunes, qui ont osé tenter l'aventure de la petite université, l'UQAR s'implante, pose ses racines pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Tableau 9 **Les «Bâtisseurs» : Le personnel de soutien**

Nom de l'employé-e	Nombre d'années au début de l'automne 1994	Ont quitté depuis 5 ans
DIONNE, Guy	25	
DUMAIS, Francine	25	
DUMAIS, Ginette	25	
DUGUAY, Jean-Marc	25	
LAVOIE, Conrad	25	
LE HOULLIER, Claire	25	
ROSS, Francine	25	retraité
SAINT-PIERRE, Raymond	25	retraîtée
<hr/>		
CHARENTE, Colette	24	
DESROSIERS, Régine	24	
FORTIN, Simone	24	
LABBÉ, Gisèle	24	décédée
LAUZIER, Henriette	24	
PROULX, Mariette	24	
SAINT-LAURENT, Clermont	24	
SAINT-LAURENT, Jacques	24	
<hr/>		
BRILLANT, Aimé	23	retraité
CÔTÉ, Murielle	23	
CYR, Marielle	23	
GAGNÉ-MORNEAU, Lise	23	
MICHAUD, Yves	23	
ROULEAU-BÉLANGER, Maria	23	
<hr/>		
GAGNON, Francine	22	
ROY, Denise	22	
ROY, Réjean	22	
TREMBLAY, Richard	22	
TURCOTTE, Louise	22	
VIGNOLA, Florent	22	
VIGNOLA, Rollande	22	retraîtée
<hr/>		
BÉRUBÉ-CÔTÉ, Régine	21	
BÉRUBÉ-ROULEAU, Charlotte	21	
BIELLE, Christian-Pierre	21	
BRILLANT, Paul	21	
DUBÉ, Danielle	21	
DUPUIS, Céline	21	
GAGNON, Jean-Pierre	21	
GRONDIN, Yvan	21	
HOTTON, Laval	21	
MICHAUD, Marthe	21	
PINEAULT, Nicole	21	
SIROIS, Gérard	21	
TURCOTTE, Claire	21	

Source : **Liste du personnel bâtisseur, automne 1989**, Dossier «L'UQAR a 20 ans», boîte 822, CDA/UQAR.

Notes

1. Certains documents mentionnent la date du 2 septembre pendant que d'autres mentionnent celle du 6 septembre.
2. Les feuilles **Activités de la semaine, Information-Loisirs** et la revue **Du Dec. au Bac.** sont classées dans la boîte 18 du Centre de documentation administrative de l'UQAR (CDA/UQAR) pendant que les **Communiqués de presse** se retrouvent dans la boîte 610.
3. **Recommandations du Conseil supérieur de l'éducation relatives à la formation des maîtres, Annexe «Formation des maîtres à Rimouski 1968-1969»** dans Dossier Formation des maîtres - transition, boîte 27, CDA/UQAR; *«Bilan des inscriptions de 1969 à 1972»* document accompagnant la requête **Le statut du Centre d'études universitaires de Rimouski**, été 1972, 13 p., boîte 34, CDA/UQAR; UQ/C.E.U.R., **Rapport concernant le développement des études supérieures à Rimouski**, décembre 1970, p. 4, boîte 34, CDA/UQAR.
4. UQ/C.E.U.R., **Rapport concernant les études supérieures...**, *op. cit.*, p. 18; *«Les souvenirs d'Alcide Horth, 8 ans à la direction de l'UQAR»*, dans **l'AXE, numéro spécial : l'UQAR a aussi 10 ans**, vol. 1. no 1 (avril 1979) : 13.
5. **Communiqué de presse** du 22 juillet 1970; UQ/C.E.U.R., **Rapport concernant le développement des études supérieures... op. cit.**, pp. 7, 10, 11, 74-77; *«Rimouski deviendra-t-il université constituante?»* dans **Réseau**, (19 août 1970) : 3.
6. UQ/C.E.U.R., **Rapport concernant le développement des études supérieures... op. cit.**, pp. 2-5; *«Université constituante à Rimouski?»* dans **Réseau**, (6 janvier 1971) : 3; **Réseau**, supplément (6 janvier 1971) : II.
7. **Communiqué de presse** du 12 mai 1971; **Réunion du Conseil des études** du 6 octobre 1971. Dossiers Conseil des études, Archives administratives de l'Université du Québec. (CDA/UQ).
8. **Protocole d'entente entre l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI et la Direction générale de la TÉLÉ-UNIVERSITÉ**, dans le programme PERMAMA, 1976; Lucia Ferretti, **L'Université en réseau**, 1994, p. 155.
9. **Le statut du Centre d'études universitaires de Rimouski**, document accompagnant la 2^e requête de statut de constituante, 1972, boîte 34, CDA/UQAR; **Réseau**, (25 novembre 1970) : 1; (3 février 1971) : 2, (mars 1973) : 17. **Communiqué de presse** du 31 août 1972.
10. *«Budget de fonctionnement et d'investissement pour 1969-1970»* dans **Réseau, Supplément**, (9 décembre 1969) : II, III, IV.
11. *«L'UQ à Rimouski veut mieux desservir sa région»*, **Réseau**, (octobre 1973) : 20; *«Deux programmes de maîtrise à Rimouski en 1973»* dans **Réseau**, (26 avril 1973) : 5; *«Programme de maîtrise en océanographie offert en septembre prochain»*, **Du Dec. au Bac.**, (mars 1973); UQAR, **La formation des jeunes; objectifs, version II**, octobre 1973, non paginé, boîte 43, CDA/UQAR; **Réseau**, (septembre 1974) : 15; **Du Dec. au Bac.**, (octobre 1974); **Réunion de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec**, 29 octobre 1975, Dossiers Assemblée des gouverneurs, CDA/UQ; **Du Dec. au Bac.**, (septembre-octobre 1975); **Du Dec. au Bac.**, (mars-avril 1976).

12. «*Les souvenirs d'Alcide Horth*»..., **op. cit.**, p. 13; Hélène Hémond, «*L'Université du Québec à Rimouski - dossier 25 ans*» dans **Réseau**, (mars 1994) : 12.
13. **Communiqué de presse**, 20 janvier 1970; «*Un campus ouvert sur des espaces libres*», **Réseau**, (4 février 1970) : 8; **Communiqué de presse** du 12 mai 1971.
14. **Communiqué de presse** du 25 octobre 1971; Discours d'Alcide Horth, dans **Progrès-Écho** du (5 janvier 1972), reproduit dans le **Cahier Université du Québec du Progrès-Écho** du 30 mai 1973; **Entrevue avec Pascal Parent**, 6 septembre 1994; **Entrevue et notes de la journaliste Andrée Gauthier, sur l'emplacement de l'UQAR**, septembre 1994 : d'après madame Gauthier, dès 1968, le ministre de l'Éducation avait été mis en garde des options somptuaires qui circulaient parmi les diverses factions du milieu rimouskois et un groupe, dont elle était, avait tenté de faire comprendre au ministre que la solution du monastère des Ursulines était la plus raisonnable.
15. **Réseau**, (septembre 1972) : 5; **Communiqué de presse**, 25 octobre 1972; **Le statut du Centre d'études universitaires...**, **op. cit.**, 1972.
16. **Réseau**, (mars 1973) : 24; **Réseau**, (septembre 1973) : 22; «*L'océanographie, un déblocage pour l'Université*», **Réseau**, (avril 1973) : 17; Hélène Hémond, **op. cit.**, p. 11; **Du Dec. au Bac.**, (avril 1973); **Réseau**, (mai-juin 1973) : 20.
17. «*L'UQAR devient propriétaire*», **Du Dec. au Bac.**, (septembre 1974); **Réseau**, (septembre 1974) : 15; «*L'UQAR achète l'ancien monastère des Ursulines*», **L'Avant-Poste Gaspésien**, (11 septembre 1974) : 3; «*Le monastère des Ursulines est devenu la propriété de l'UQAR*» dans **Réseau**, (octobre 1974) : 4; «*Gymnase double*» dans **Du Dec. au Bac.**, (septembre 1974); **Communiqué de presse**, 23 avril 1975.
18. Bien d'autres services, dont l'importance est capitale, ont dû être laissés de côté dans cette étude, l'espace et le temps manquant, il a fallu choisir.
19. **Réseau**, (janvier 1970) : 5; «*La bibliothèque du C.E.U.R. occupe un nouveau local depuis 2 semaines*», **Le Soleil**, (30 décembre 1969) : 10; «*La bibliothèque de l'UQAR au fil des ans*», dossier Construction de la bibliothèque, boîte 916, CDA/UQAR.
20. **Communiqué de presse**, du 28 avril 1970; UQ/UQAR, **Rapport concernant les études supérieures...** **op. cit.**, décembre 1970; «*Le service de la bibliothèque*», 1975, p. 1 et «*Analyse de la situation*», 1975, p. 1, dossier **Construction de la bibliothèque**, boîte 916, CDA/UQAR.
21. **Réseau**, (janvier 1971) : 2; **Réseau**, (février 1971) : 2.
22. **Réseau**, (mars 1971) : 2; (février 1974) : 16; **Communiqués** du 30 septembre 1971 et du 2 décembre 1971.
23. «*Des cartes pour les chasseurs, touristes...*», **Réseau**, (mars 1975) : 5; **Du Dec. au Bac.**, (janvier 1974); sans vouloir être sceptique, il faut savoir que cette évaluation favorable provient d'un outil de publicité de l'UQAR, d'où le besoin de nuancer l'affirmation.
24. Jocelyne DUGAS, «*Un nouveau truc pour mieux chercher et apprendre*» dans **Réseau**, (novembre-décembre 1973) : 4.
25. **Communiqué de presse** du 5 février 1975, pp. 3-4; «*La bibliothèque de l'UQAR sera doublée*», **Réseau**, (mars 1975) : 3.

26. «M. Alcide Horth» dans **Hebdo-Éducation** (23 septembre 1969) : 45; «*Charles-E. Beaulieu, directeur de l'I.N.R.S.*» dans **Réseau**, (7 janvier 1970) : 4; **Communiqué de presse** du 22 juillet 1970; «*Alcide C. Horth, recteur de l'UQAR*» dans **Du Dec. au Bac.**, (avril 1973); Discours sur Alcide Horth, pour les fêtes du 20^e anniversaire de l'UQAR, dans **dossier UQAR-20 ans**, boîte 822, CDA/UQAR; **Communiqué de presse** du 7 septembre 1973; «*Nouveau vice-recteur*», **Du Dec. au Bac.**, septembre 1975; «*Nouveau conseiller pédagogique*», **Du Dec. au Bac.**, (janvier-février 1976).
27. **Réseau**, (juillet 1971) : 2; «*Un doyen de la recherche et des études avancées*» dans **Réseau**, (23 février 1972) : 9; **Liste du personnel «bâtitseur»**, dossier L'UQAR - 20 ans, boîte 822, CDA/UQAR; **Communiqué de presse** du 5 mars 1975; **Réseau**, (mars 1975) : 3; **Communiqué de presse** du 4 juin 1975.
28. Les collaborateurs sont Jean Thibault de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa et Michel Campagna, professeur du Département des sciences pures de l'UQAR; **Réseau**, (septembre 1970) : 10-11; (janvier 1971) : 9 et (octobre 1971); **Communiqués de presse** des 16 et 20 septembre 1970; **Réseau**, (décembre 1972) : 13 et (janvier 1974) : 18-19.
29. **Liste du personnel «bâtitseur»... op. cit.**; Voir la liste du personnel non-enseignant bâtisseur pour 1969-1973 en annexe; «*Première convention collective pour le personnel non enseignant*», **Réseau**, (15 mars 1972) : 5.
30. **Réseau**, (26 novembre au 9 décembre 1969) : 5; **Liste du personnel «bâtitseur»... op. cit.**
31. Voir l'article sur le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAR, plus loin dans cet ouvrage.
32. **Réseau**, (mars 1973) : 17, (23 février 1972) : 5, (avril-mai 1974) : 18.
33. Sans doute que ces bulletins, **Les activités de la semaine**, puis **Information-Loisirs**, associés aux **Communiqués de presses**, peuvent être considérés comme les ancêtres du bulletin interne bien connu **UQAR-Information**. Ces documents sont déposés dans les boîtes 18 et 610, CDA/UQAR.
34. **Réseau**, (septembre 1969) : 2; «*Équipe double à l'association des étudiants*» dans **Réseau**, (15 au 29 octobre 1969) : 8.
35. **Communiqué de presse** du 3 février 1970.
36. **Communiqués de presse** des 11 septembre 1969 et 6 mai 1970; **Information-Loisirs** des 6 au 12 novembre 1972, 8 au 14 février 1974, 25 au 31 janvier 1974; **Session Ross, 1973 : les valeurs**, brochure du Service de la pastorale, Boîte 27, CDA/UQAR.
37. «*Détendez-vous!*» dans **Réseau**, (11 novembre 1969); **Communiqué de presse** du 26 janvier 1970; **Réseau**, (21 janvier 1970) : 8 et (29 mars 1970) : 2, **Réseau**, (4 mars 1970) : 2.
38. **Réseau**, (1^{er} septembre 1970).
39. **Communiqué de presse**, 28 octobre 1970; **Réseau**, (octobre 1970) : 2, **Réseau**, (17 mars 1971), **Réseau**, (14 avril 1971).
40. «*Avant tout des services personnels aux étudiants... et des sports.*» **Réseau**, (12 mai 1971) : 9.

41. «*Un étudiant responsable*» dans **Réseau**, (3 novembre 1971) : 10; **Information-Loisirs**, du 27 octobre au 12 novembre 1972; **Du Dec. au Bac.**, (mars 1974).
42. **Les activités de la semaine**, (novembre 1969).
43. Divers numéros du bulletin **Les activités de la semaine** de l'automne 1969 et de l'hiver 1970.
44. **Les activités de la semaine**, du 8 au 14 février, du 7 au 14 mars, du 14 au 21 mars 1970.
45. **Les activités de la semaine**, du 11 au 18 juillet et du 18 au 28 juillet 1970; **Communiqué de presse** du 14 juillet 1970.
46. «*Un ciné-club : écran-16*», **Réseau**, (25 novembre 1970) : 7; **Communiqué de presse**, 30 novembre 1970; **Activités de la semaine**, 5 au 12 septembre et 26 septembre au 3 octobre 1970.
47. **Activités de la semaine**, (12 janvier 1971); **Réseau**, (janvier 1971) : 2. Au festival d'hiver de 1972, sous l'égide de la Chambre de commerce, des concours de tir-au-poignet, de «rouleuses» et de tricoteuses sont organisés dans la journée. Information tirée de **Activités de la semaine**, (4 au 10 février 1972).
48. **Activités de la semaine**, (5 au 12 septembre), (26 septembre au 3 octobre 1970); **Communiqué de presse** du 20 septembre 1971.
49. **Réseau**, (9 février 1972) : 2; **Réseau**, (octobre 1972) : 18; «*Une cinémathèque pour toute la région*», **Réseau**, (février 1973) : 9; **Réseau**, (septembre 1974) : 15; **Communiqué de presse** du 27 janvier 1972; **Activités de la semaine**, (21 au 27 janvier), (4 au 10 février), (18 au 24 février), (3 au 9 mars), (17 au 23 mars), (24 au 30 mars), (7 au 13 avril), (14 au 20 avril), (12 au 18 mai), (21 au 27 juillet), (4 au 10 août 1972).
50. **Communiqués de presse** des 15 et 28 octobre, des 4, 23 et 26 novembre, des 2 et 22 décembre 1971; «*Une tribune ouverte au public : le cercle universitaire*» dans **Réseau**, (1^{er} décembre 1971) : 4.
51. **Réseau**, (novembre 1972) : 18; **Information-Loisirs**, du 4 au 10 décembre 1972, du 12 au 18 mars 1973; **Communiqué de presse**, 23 février 1973; **Du Dec. au Bac.**, (mars 1973).
52. **Communiqué**, 23 novembre 1973.
53. **Information-Loisirs**, du 14 au 28 septembre 1973, du 12 au 25 octobre 1973, du 5 au 11 juillet 1974; **Communiqués de presse** des 18 juin et 9 juillet 1974.
54. **Information-Loisirs**, 4 au 10 décembre 1972; 22 janvier au 4 février 1973; 25 au 31 janvier 1974; 22 au 28 février 1974; 15 mars au 25 avril 1974.
55. Beaucoup d'organismes régionaux et nationaux ont collaboré à l'organisation de cette session : le Conseil du statut de la femme, l'AFÉAS de Rimouski, les Dames de Champlain, Les Fermières de Saint-Germain, les Communautés religieuses de Rimouski, le Centre des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le ministère de la Justice, le Bureau régional du Secrétariat d'Etat, la SNEQ, la Croix-Rouge et la Santé mentale.
56. **Session Ross, 1975, Les femmes dans une société en changement**, brochure du Service de la pastorale, boîte 27, CDA/UQAR.

Chapitre 3

L'«université nouvelle», au service du milieu?

Nicole Thivierge

Le pari des artisans de la Révolution tranquille était de donner la chance à tous et toutes d'accéder aux études supérieures : ils voulaient spécialiser la plus grande partie de la jeunesse québécoise de façon à constituer ce bassin de professionnels compétents dont le Québec moderne avait besoin. De leur côté, les fondateurs de l'Université du Québec voulaient élargir leur mission d'enseignement à la formation d'*«individus complets, parfaitement épanouis»*¹. Aux valeurs économiques et scientifiques s'ajoutaient les valeurs humaines. C'est dans ce contexte qu'est apparue l'«université nouvelle», avec ses principes de démocratisation et de service au milieu.

Qu'est-ce donc que cette université nouvelle? Comment peut-elle être démocratique? D'abord, par l'accessibilité accrue qu'elle procure à tous les groupes sociaux, notamment aux jeunes des régions éloignées et aux travailleurs. Par son organisation de l'enseignement et de la recherche qui permet la participation de la communauté universitaire. Par sa mission d'enseignement et de recherche hors les murs, par les axes de développement qu'elle privilégie, en symbiose avec les besoins de la région. Démocratique, l'«université nouvelle» doit développer et transmettre les connaissances, former une main-d'oeuvre qualifiée, fournir une formation continue et, par ses résultats de recherches, offrir une expertise et un soutien aux projets de développement du milieu. L'UQAR des premières années, en plein processus d'implantation, répond-elle aux critères de l'«université nouvelle»?

La participation au pouvoir

La place des professeurs et des étudiants dans les instances

Les fondateurs de l'«université nouvelle» veulent que l'organisation des constituantes tienne compte de la participation des professeurs et les étudiants à toutes les instances concernées par la recherche et l'enseignement. Mais, à la rentrée de septembre 1969, les dirigeants sont confrontés à une réalité difficile : la loi de l'Université du Québec n'a pas prévu de mode d'élection aux différentes instances de participation et les associations étudiantes et professorales ne sont pas toutes formées².

À Rimouski, le problème est différent : n'ayant pas le statut de constituante, le C.E.U.R. doit accepter que les nominations au Conseil d'administration viennent avec les lettres patentes : on y trouve les noms de Charles Beaulieu et d'Alcide Horth à la direction, de Gilles Lamontagne et Raymond Côté, qui représentent respectivement les professeurs et les étudiants. Réal Bernier, administrateur à Rimouski (décédé en janvier 1970 et remplacé par Simon Soucy) et Guy D'Anjou, avocat à Mont-Joli, représentent le milieu socio-économique. Maurice Boisvert, vice-président à l'enseignement et André Déom, membre de l'Assemblée des gouverneurs, sont les hommes de l'Université du Québec au Conseil de Rimouski³. Plus tard, des élections permettront une participation plus démocratique. Voici, à titre d'exemple la composition du Conseil d'administration pour l'année 1974-1975⁴ :

le recteur Alcide Horth
le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche Pascal Parent
le vice-recteur à l'administration et aux finances Jacques Plante
le doyen au premier cycle Yves-Marie Dionne
Représentants socio-économiques Camille Castonguay , dir.-gén. CÉGEP de La Pocatière Guy D'Anjou , avocat de Mont-Joli
Reynald Fournier , dir. gén. Agence de service social de Gaspé Simon Soucy , administrateur de Québec-Téléphone à Sept-Iles
Représentants des professeurs Jean-Yves Lapointe , au siège réservé à la direction de département ou de module Gaétan Lavoie et Alexander Strachan .
Représentants des étudiants Rénald Cayouette et Hugues Langlois

Sans doute le reflet d'une époque, il n'y a aucune femme qui siège au Conseil d'administration. Cependant, la représentation socio-économique est intéressante par sa variété et mérite qu'on s'y attarde : on y trouve un représentant du monde de l'éducation, un autre du milieu des services sociaux et enfin un représentant du monde des affaires. Cette diversité semble répondre parfaitement aux volontés des fondateurs de l'Université du Québec. Aujourd'hui, les conseils d'administration des universités ont tendance à recruter principalement des hommes d'affaires et des gestionnaires, faisant fi de la vocation sociale et culturelle, voire intellectuelle des établissements. En ce qui concerne les professeurs qui ont participé au Conseil, ils ont en général jugé leur influence très faible, leur nombre étant trop restreint, d'autant plus que traditionnellement, les «socio-économiques» ont tendance à voter dans le même sens que la direction. Par ailleurs, dans cet organigramme, un des représentants étudiants est aussi et surtout un employé de l'UQAR. On peut se demander où vont ses allégeances, lorsqu'il vote.

La Commission des études, l'autre instance décisionnelle, s'occupe exclusivement des affaires touchant l'enseignement et la recherche : y sont débattus les nouveaux programmes, les modifications de ceux-ci, les changements de règlements des études, les activités des chercheurs et des groupes de recherche, les subventions, les accréditations de professeurs aux cycles supérieurs, etc. Les professeurs et les étudiants ont droit à trois représentants chacun, puis à six, depuis le milieu des années 1980, alors que s'ajoute également la représentation des chargés de cours. À l'automne 1970, les professeurs Janine Blondeau, Rodrigue Hubert et Jean-Guy Nadeau représentent les professeurs pendant que Marcelle Drapeau, Gaston Desrosiers et Jean-Claude Michaud représentent les étudiants.

Des professeurs peuvent influencer les orientations académiques de l'institution, par exemple dans les sous-commissions de la Commission des études, celle des études avancées et de la recherche ou celle des études de 1^{er} cycle. D'autres choisissent de participer aux instances de l'Université du Québec ou de la communauté universitaire au sens large. Par exemple, à l'époque du C.E.U.R., le professeur François Mourant siège à l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, comme observateur, sans droit de parole, sans droit de vote. Plus tard, quand l'UQAR devient constituante, notre représentant François-Pierre Gagnon y siège de plein droit. D'après lui, l'influence des professeurs et des étudiants y était inexistante; il faut dire qu'en pleine contestation de la fameuse réforme Després, les professeurs ont développé leur sens critique. En offrant sa démission, par solidarité avec son collègue Pierre Senay de Trois-Rivières et Marc Chabot, représentant des étudiants, le professeur Gagnon juge ainsi les séances de l'Assemblée :

Sur les quelques questions d'intérêt académique qui se sont présentées, les raisons administratives et monétaires ont toujours eu priorité sur les raisons pédagogiques. Le petit nombre de professeurs à cette

Assemblée, le rôle prépondérant des commissions de planification, de l'enseignement et de la recherche et le rôle occulte du comité du Président (tous ces organismes où ne siègent aucun professeur) rendent vains tous les espoirs de participation⁵.

Les bouleversements de la réforme Després se sont répercutés jusqu'à l'UQAR. Une année remarquable de consolidation que cette année 1974-1975, mais aussi une année difficile où règne un «*climat d'insécurité créé par l'étude et l'adoption des politiques opérationnelles par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec*», de commenter Alcide Horth. «*Cet effort de clarification était nécessaire. Le résultat est valable. L'exercice, cependant a été extrêmement coûteux à tous points de vue*», ajoute-t-il, espérant qu'un climat de confiance pourra se développer dans le cadre de ces nouvelles politiques opérationnelles⁶.

Les effets de la double structure

En opposant à la structure traditionnelle des facultés universitaires la double structure des départements et des modules, l'Université du Québec a voulu établir un cadre d'échanges harmonieux entre les professeurs et les étudiants d'une part, entre les professeurs, les étudiants et la direction, d'autre part.

En principe, le département doit garantir l'«*unité homogène des professeurs*», ces spécialistes qui travaillent dans une même discipline. Il s'agit d'une équipe dirigée de façon collégiale par un directeur élu par elle. On y assure l'enseignement pour les étudiants de toute l'université, pour ceux de la discipline du département mais aussi sous forme de service pour les autres départements. En fait, le département c'est «*l'unité de base*», la structure fondamentale «*d'appartenance du professeur*». En autant que la recherche est partie essentielle de la mission universitaire et qu'elle soutient l'enseignement des professeurs, elle fait partie de la mission départementale, mais il existe des recherches qui échappent au «*carcan disciplinaire*», qui exigent la constitution d'équipes multidisciplinaires, voire d'équipes inter-universitaires, donc qui doivent obligatoirement dépasser les cadres du département. Ce sont là des principes généraux prévalant à l'Université du Québec à Rimouski. À cause de la petite taille de l'université, les départements sont souvent multidisciplinaires. Tout est en place pour favoriser les groupements interdisciplinaires nécessaires à l'enseignement et à la recherche autour des nouvelles problématiques d'océanographie, de développement régional ou d'éthique, par exemple.

Au module, les étudiants reçoivent l'enseignement des professeurs du département; c'est leur lieu d'appartenance. Cette structure permet d'encadrer les étudiants d'un même

programme, qu'il soit disciplinaire comme l'histoire ou multidisciplinaire comme la formation des maîtres. Un comité consultatif paritaire d'étudiants et de professeurs élus par leurs pairs permet l'harmonisation des idées pédagogiques, l'encadrement des étudiants et l'éclosion d'une vie sociale modulaire (le conseil de module au 1^{er} cycle et le comité de programme aux études avancées). Bien que consultatif, le conseil de module est une instance incontournable : en plus d'initier toutes les modifications de programmes, il est le premier responsable de l'enseignement dispensé dans le module. Par sa participation au conseil de module, l'étudiant s'assure d'un enseignement adéquat et d'une pédagogie renouvelée; l'étudiant participe à sa formation. L'«université nouvelle» propose aussi un enseignement qui déborde des salles de cours et des laboratoires, qui permet à l'étudiant de sortir dans le milieu à l'occasion de visites industrielles, de tournées culturelles, de stages, etc. D'ailleurs, un représentant du milieu peut être élu au conseil de module. Au début, le module n'est pas responsable d'élaborer, de penser, de produire l'enseignement, c'est la prérogative du département. Par contre, dans la pratique, à Rimouski, dans la plupart des départements multidisciplinaires, les sections (structures informelles réunissant les professeurs d'une même discipline) prennent cette responsabilité, avant de soumettre le tout à l'approbation modulaire et départementale.

Le système permet de grouper les modules apparentés en «familles» afin de mieux coordonner l'enseignement. Ainsi, par exemple, dans la famille des sciences humaines, on groupe les modules d'histoire, de géographie, de lettres et de philosophie. Dotée d'un comité d'études, la famille est coordonnée par un vice-doyen à l'enseignement⁷. L'organigramme suivant donne une idée de la double structure de l'Université du Québec.

Tableau 10 La double structure à l'Université du Québec : le principe

Conseil d'administration Recteur et vice-recteurs				
Doyen du 1^{er} cycle	Commission des études du 1^{er} cycle	Commission des études	Commission de la recherche et des études avancées	Doyen de la recherche et des études avancées
Module histoire Module sociologie Module géographie Module animation Comité de programme avec direction élue	Famille des sciences humaines (vice-doyen nommé)	Comité des études de la famille		Laboratoire de recherches; Groupe de recherches; Centre de recherches.
Modules a,b,c,	Familles	Comité des études de la famille		Groupe de recherches X
Département A	Département B	Département C	Département D	Département E

Source : D'après «L'organisation de l'enseignement et de la recherche dans les universités constituantes», **HEBDO-ÉDUCATION, supplément au vol. 5**, no 33 (25 mars 1963) : 16.

En principe, les structures départementale et modulaire permettent une réelle participation des étudiants et des professeurs dans les limites prévues : le conseil de module est consultatif mais ses prérogatives sont incontournables et l'assemblée départementale a des pouvoirs plus précis, notamment en ce qui concerne la tâche des professeurs.

Ayant été formés à l'été 1969, les départements ont pris en main l'élaboration des programmes. Les modules, formés à l'automne, ont dû se satisfaire de ces choix, d'où l'impression des étudiants de n'avoir eu aucune prise sur les décisions. À travers le réseau de l'Université du Québec, des plaintes fusent de partout. D'autre part, comme en cours de route, le département a été dessaisi de la responsabilité de l'élaboration, de l'évaluation et de la révision des programmes en faveur des modules, ce sont les professeurs en assemblée départementale qui se voient frustrés. Tout est nouveau, affirme le président Riverin, il s'agit « *d'inventer des mentalités radicalement nouvelles en ce qui concerne la participation au pouvoir et la participation à l'enseignement* »⁸. Il faut garder l'esprit ouvert.

À Rimouski, ce n'est qu'à partir d'août 1970 que les directeurs de départements sont élus. En principe, le professeur élu par ses pairs devient le premier d'entre eux pour administrer le département mais aussi pour les représenter aux différents paliers d'administration de l'institution. Conservant son statut dans l'unité syndicale des professeurs, il n'est pas considéré comme un cadre.

En décembre 1970, les professeurs participent à l'enquête sur les orientations du C.E.U.R.; ils y déploient beaucoup d'énergie, pour semble-t-il, peu d'effets. À l'automne 1971, le comité des règlements fait appel à la communauté universitaire pour qu'elle fournisse ses commentaires sur le mode de participation. La professeure Suzanne Tremblay, parlant au nom de ses collègues, demande que les personnes élues à des postes de direction ou aux instances de l'institution n'aient plus à faire entériner leur élection par une nomination officielle. Un autre professeur, doutant des pouvoirs de l'assemblée départementale, déplore que les résolutions adoptées au département n'aient pas de répercussions décisionnelles. Enfin, un autre professeur demande que les administrateurs soient évalués régulièrement, comme les professeurs et les étudiants. Quand aux étudiants, ils suggèrent, que soit créée une véritable Commission des affaires étudiantes, constituée de tous les étudiants élus aux conseils de module; ils envisagent un « *syndicat étudiant munis de pouvoirs précis* »⁹.

Comme à Rimouski les départements sont le plus souvent multidisciplinaires, ils peuvent être le lieu de conflits. L'exemple du Département des lettres et sciences humaines est intéressant à analyser en matière de luttes interdisciplinaires qui masquent parfois des conflits idéologiques et politiques. Le problème est soulevé quand le directeur Gilles Lamontagne quitte la direction après 5 ans. Aux élections de mai 1974, on n'arrive pas à

dégager une majorité. Des factions s'opposent, des malentendus émergent. Pour résoudre le problème, le conseil d'administration de l'UQAR nomme le professeur Ferman Harvey tuteur pour l'été 1974. C'est un professeur nouvellement engagé, étranger aux querelles du département. On espère qu'à l'automne certains consensus se seront faits autour d'un candidat. En septembre le professeur Jean-Guy Nadeau est élu pour un mandat qu'il souhaite intérimaire. Par la suite, Jacques Pelletier est élu pour un mandat de deux ans¹⁰. Plus tard, dans les années 1980, le département se scindera et les deux nouveaux départements ainsi créés, lettres d'une part et sciences humaines de l'autre, fonctionneront beaucoup plus efficacement. L'histoire, qu'on dit parfois de bon conseil, ne mérite-t-elle pas d'être consultée avant d'initier des fusions trop hâtives? Le grand défi des départements des constituantes de l'Université du Québec, c'est que malgré cet amalgame de disciplines, le département reste le coeur du rassemblement des professeurs par disciplines, le lieu d'échange sur leur science, si essentiel à leur ressourcement et à leur vitalité intellectuelle.

D'autres professeurs s'intéressent plus activement à la direction d'un module, avec ses fonctions d'administration et d'encadrement pédagogiques. Dès la deuxième année, le C.E.U.R. compte 10 modules qui se veulent un lieu d'appartenance des étudiants et des professeurs et qui doivent permettre aux étudiants d'avoir un peu d'influence sur la conduite de leur programme. À la première session, à l'automne 1969, la direction déplore le manque d'intérêt des étudiants pour les affaires universitaires, mais comme la majorité d'entre eux sont inscrits dans des programmes de brevet d'enseignement, il leur apparaît difficile de vraiment représenter l'ensemble des modules. Ce sont toujours les mêmes étudiants qui se présentent à divers postes électifs. En octobre, 150 étudiants élisent quand même les membres d'un conseil étudiant. En 1970, étudiants et professeurs du module de mathématiques, se sentant très à l'étroit et insuffisamment considérés dans le module des sciences pures, optent pour «la souveraineté» et fondent leur propre module¹¹.

Au printemps 1970, l'étudiant Laurent Émond quitte le conseil de module de géographie à la suite du retard apporté à la réalisation du projet de réforme de programme élaboré par les étudiants. Sa harangue illustre les difficultés éprouvées un peu partout dans le réseau :

l'université nouvelle voulait la participation. Modules, départements, l'enfant qui venait de naître paraissait sain. L'ivresse fut de courte durée. Le traditionalisme entourait les esprits, l'Enfant est mort [...] Comment imaginer la participation à l'intérieur d'un conseil de module quand les professeurs qui siègent ont été choisis et non élus, quand le chef du module n'est pas élu par les membres de ce module? [...]

Notons qu'une université nouvelle ne peut se construire que si les gens qui la composent s'affranchissent du passé¹²[...].

Le directeur-adjoint, Alcide Horth, tente d'apaiser les tensions et explique que «*la période de familiarisation avec les structures nouvelles a été longue, parfois douloureuse, mais que ça commence à bien fonctionner*»¹³.

En juin 1970, une journée de réflexion consacrée à l'évaluation-bilan de la première année attire une quarantaine de professeurs et une quinzaine d'étudiants. Les améliorations souhaitées se résument ainsi :

- les étudiants réclament des directeurs de module mieux préparés à l'animation, et plus efficaces;
- ils veulent que les conseillers pédagogiques soient sensibilisés à la «dimension totale de l'étudiant», et qu'ils demeurent en poste même l'été;
- au plan pédagogique, ils souhaitent que les syllabus soient présentés et discutés en début de session, que les cours magistraux soient abolis, que l'examen final soit banni et que des travaux de recherche soient intégrés dans les cours¹⁴.

À l'automne 1970, la haute direction de l'Université du Québec visite Rimouski. Le président Riverin invite les étudiants à participer aux instances, à ne pas se décourager devant la lenteur des changements. En octobre, le directeur des Services aux étudiants, Roland Dorval, organise une rencontre entre les représentants régionaux du monde de l'enseignement et les étudiants, pour dénoncer les «*vices du ministère de l'Éducation en matière d'assistance financière*» et la sortie inconvenante du ministre Guy Saint-Pierre qui affirme que la région du Bas-Saint-Laurent serait «*sur-équipée*» en matière de services d'éducation¹⁵.

Le temps passe. Les habitudes s'installent. Les structures fonctionnent. En 1973, les étudiants du module de lettres réclament la disparition du caractère obligatoire des cours d'anglais. Ils ont gain de cause. L'année suivante, professeurs et étudiants du module organisent un colloque ayant pour thème «*Le module de lettres, à quoi bon?*» Pourquoi s'inscrit-on en lettres françaises? Peut-on y obtenir une formation professionnelle d'écrivain ou de journaliste? L'enseignement doit-il être plus général et former des chômeurs instruits? L'impulsion donnée par cette journée de discussion devrait déboucher sur des actions concrètes, espère le directeur du module, Jurgen Pesot, qui déplore du même souffle une certaine apathie dans l'engagement des étudiants¹⁶. Bref, en 1973, les opinions sur l'«université nouvelle» et la participation aux instances semblent ambivalentes. Pour l'étudiant Armand Leblond, l'expérience du module s'est avérée très riche et favorable mais il considère que sa présence au Conseil d'administration ne fait pas bouger

les choses, que les étudiants se sont rendus compte rapidement qu'ils «*travaillaient dans le vide*». Au nom des professeurs, Suzanne Tremblay fait, en 1973, le même raisonnement sur le Conseil d'administration, alléguant que le rôle des représentants est très réduit, d'autant plus qu'on leur rappelle constamment qu'ils ne doivent représenter que leur opinion personnelle et non celle de leurs collègues. Comparant l'UQAR à l'Université Laval où elle a enseigné pendant 10 ans, Madame Tremblay affirme ne pas avoir l'impression «*de vivre dans une université vraiment nouvelle*»¹⁷.

Aujourd'hui, l'influence des professeurs et des étudiants dans les différentes instances soulève toujours l'interrogation alors que dans toutes les universités on assiste à la multiplication de groupes de travail - les *task force* - créés hors des structures, ce qui permet d'éviter la participation démocratique officielle. Même les structures académiques fondamentales comme celles du département, du module ou de la Commission des études, sont remises en question dans certaines universités ou constituantes.

L'accessibilité

L'«université nouvelle» se veut accessible à tous et à toutes, quelles que soient les différences sociales, d'origine géographique, de sexe ou d'âge et même de niveau de scolarisation puisque, par ses programmes de perfectionnement et de formation continue destinés aux adultes, elle assouplit ses critères d'admission. En principe, elle permet ainsi d'atténuer certaines de ces différences.

Les différences sociales

Avant que l'UQAR ne soit implantée, une partie de la jeunesse de l'Est du Québec, la mieux nantie, s'expatriait pour étudier à Montréal ou à Québec. Durant les premières années du C.E.U.R., la petite bourgeoisie continue d'envoyer ses enfants dans les «grandes universités», comme le montre l'étude des effectifs étudiants et comme en témoignent les anciens dirigeants. Petit à petit, l'UQAR parvient à drainer toutes les couches de la société, mais ce qui reste important, c'est le fait que dès son implantation, elle donne la chance aux jeunes de condition modeste d'accéder aux études supérieures.

Une enquête effectuée auprès d'étudiants inscrits en 1972-1973 à l'Université Laval et au C.E.U.R. révèle des différences importantes quant au statut social des parents.

Tableau 11 Statut occupationnel des parents des étudiants inscrits à temps complet (1972-1973)

Types d'occupations	Nombre de parents pour l'UQAR	% de parents pour l'UQAR	% de parents pour Laval
Professionnels (médecins, ingénieurs, agronomes, professeurs, etc.)	11	1,9	15
Cadres supérieurs	11	1,9	13
«semi-professionnels» (gérants, assureurs, instituteurs, surintendants, cadres juniors, etc.)	52	8,9	7
Petits commerçants	67	11,4	13
Employés de bureau (commis, magasiniers, douaniers, secrétaires, appariteurs, etc.)	41	7	13
Ouvriers qualifiés (menuisiers, cuisiniers, infirmiers, techniciens, bouchers, tailleurs, etc.)	99	16,9	13
Ouvriers semi-qualifiés (opérateurs, camionneurs, gardiens, gardes-forestiers, pêcheurs, etc.)	34	6	7
Cultivateurs	54	9,2	11
Retraités, décédés, inconnus	141	24,8	intrégrés

Source : «*Revenu annuel des parents : comparaison UQAR-UQAM-LAVAL*», dans **dossier «cadre général - travail**», CDA/UQAR¹⁸.

Un coup d'oeil sur ce tableau comparatif révèle une certaine similitude dans la proportion d'étudiants qui originent des classes moyenne ou ouvrière, mais en ce qui concerne les couches supérieures, le tableau dévoile un écart impressionnant. Ce portrait socio-économique des familles des étudiants de l'UQAR, en 1973, démontre clairement que l'institution d'enseignement supérieur attire un fort taux de la jeunesse des classes moyenne et ouvrière, satisfaisant ainsi aux exigences d'accessibilité. De plus, les statistiques d'inscriptions de la première décennie dévoilent un bilan favorable en ce qui concerne l'accessibilité. Le nombre d'étudiants à temps partiel a plus que doublé et celui des étudiants à temps complet a quintuplé¹⁹.

Déconcentration et formation continue

En ce qui concerne la décentralisation, l'Université du Québec se démarque par sa structure d'universités en réseau. La décentralisation ne se réalise pas seulement dans l'organisation des constituantes mais aussi dans les programmes, comme le démontre la mise sur pied de PERMAMA (perfectionnement des maîtres en mathématiques) étendu à toutes les constituantes, celle du certificat en administration et enfin, en 1974, celle du perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel. Brossant le bilan des trois premières années d'existence de l'Université du Québec, le président Alphonse Riverin, réaffirme la volonté de l'institution de «favoriser l'accessibilité du plus grand nombre d'étudiants à l'université», de «déconcentrer encore davantage ses activités sur le territoire du Québec» et de «permettre à l'étudiant de s'auto-éduquer», pour qu'il se trouve en situation de «responsabilité quant à son apprentissage»²⁰.

Quand on compare l'UQAR aux autres constituantes, on s'étonne devant l'ampleur de sa propre déconcentration pour desservir des étudiants largement disséminés sur ce vaste territoire qui s'étend de la Côte-Nord, en passant par les Îles-de-la-Madeleine, en s'arrêtant en Gaspésie pour parcourir tout le Bas-Saint-Laurent, et une partie de la Côte Sud jusqu'à Montmagny.

Au début, des employés des CÉGEPS travaillent à demi-temps pour le C.E.U.R. comme responsables du recrutement et de l'administration des programmes. Ces «antennes» du C.E.U.R. dans les régions, qu'on appelle «coordonnateurs régionaux», relèvent du service de l'Éducation permanente du C.E.U.R. et de son responsable André-Albert Bernier. À l'automne 1971, les coordonnateurs régionaux sont Denis Turbis du Collège de Hauterive, Raymond Boucher, du Collège de Rivière-du-Loup et Georges Lamy, du Collège de Gaspé, auxquels se joindra quelque temps après Michel Fouquette pour La Pocatière-Montmagny²¹.

Afin d'illustrer le phénomène, scrutons la session d'hiver 1973, alors que le C.E.U.R. dispense 122 cours hors campus. À Rimouski, 150 cours réguliers sont offerts le jour et 48 cours sont suivis par les adultes surtout en soirée et le samedi.

Tableau 12 Déconcentration de l'enseignement à temps partiel pour la session d'hiver 1973

Régions	Localités	Nombre de cours
Rimouski	Campus	8
Gaspésie - Les îles	Gaspé	5
	Carleton	4
	Paspébiac	3
	Grande-Rivière	3
	Chandler	1
	Lavernière	1
	Anse-Pleureuse	1
	Matapédia	2
	Bonaventure	1
La Matapédia	Amqui	8
	Causapscal	1
	Sayabec	1
La Côte-Nord	Hauterive	4
	Forestville	1
	Sept-îles	1
Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata	Rivière-du-Loup	11
	Cabano	3
	Trois-Pistoles	1
	Saint-Jean-de-Dieu	1
	Saint-Pascal	1
	Sully	1
Matane	Matane	10
	Sainte-Anne-des-Monts	3
	Cap-Chat	1
La Pocatière - Montmagny	Montmagny	3
	La Pocatière	3
	Sainte-Perpétue	1

Source : **Communiqué de presse** du 2 février 1973.

Six régions où le moindre petit village est couvert quand il en fait la demande! Imaginons un instant cette scène de l'hiver 1973. Il fait tempête de neige et nos professeurs, ces chevaliers de la valise, parcourent le territoire jusqu'à l'Anse-Pleureuse ou jusqu'à Sainte-Perpétue, pour dispenser leur enseignement. Heureusement qu'ils sont jeunes! Il ne faut

pas s'étonner que le recteur Horth songe alors à rationaliser l'offre de l'enseignement décentralisé. En 1974, les cours du Service de l'éducation permanente sont intégrés au décanat du 1^{er} cycle et passent sous la responsabilité de l'adjointe au doyen, Marcelle Drapeau. Le territoire est réparti maintenant en cinq régions. En 1974, les premiers bureaux permanents sont ouverts en Gaspésie, à Gaspé et à Carleton, sous la responsabilité de Laval Talbot, qui voyage entre les deux localités. De son côté, Jean-Claude Michaud organise le bureau de Hauterive. Dans les autres régions, les coordonnateurs régionaux des cégeps continuent leur travail. Pour le recteur Horth, il faut que les cours sur le territoire deviennent plus «rentables», expression qui choque en région. Mais il s'en explique ainsi : pour contrer les méfaits de la trop grande dispersion des effectifs, il faut inventer de nouvelles pédagogies, de nouvelles méthodes d'enseignement à distance grâce aux technologies de l'audiovisuel couplées à celles de l'ordinateur ou grâce à l'enseignement par correspondance. Il faut éviter de multiplier à l'infini les déplacements des professeurs et des étudiants.

L'éducation permanente constitue une préoccupation essentielle du C.E.U.R., que ce soit sur le territoire ou sur le campus de Rimouski. D'ailleurs, plus de 60% de ses effectifs sont des adultes en quête de perfectionnement, le plus souvent des enseignants et des enseignantes. Dans son allocution d'ouverture de la première session d'été, Alcide Horth, alors directeur-adjoint, affirme son souci de réussir cet enseignement aux adultes qu'il considère comme une priorité :

Il faut intégrer le plus possible les étudiants à temps partiel à l'organisation pédagogique et administrative qui est mise à la disposition des étudiants à temps plein [...] ainsi la structure pédagogique du module devra vraisemblablement être modifiée pour répondre aux besoins particuliers des adultes [...] Pour la région, le perfectionnement des maîtres figure toujours parmi les besoins les plus pressants. Il faudra s'intéresser aussi d'une façon particulière au perfectionnement professionnel²².

L'expérience du Département des sciences religieuses est intéressante. À l'automne 1971, les professeurs organisent une session de perfectionnement pour les agents de pastorale 27 prêtres en exercice dont la majorité ont plus de 10 ans d'expérience. On dit que c'est la première session du genre au Québec, «la première qui est centrée sur l'apprentissage et non sur l'enseignement, sur les personnes et non sur le contenu, sur l'expérience des gens et non sur des notions». Ce programme, offert à toutes les sessions de la période que couvre cette étude, attire 25 à 40 prêtres par année. La session «communication et animation liturgique», organisée par le professeur Jacques Tremblay, attire 65 personnes (47 prêtres, 2 laïcs et 15 religieuses) qui viennent des diocèses de Rimouski, Gaspé et Hauterive.

Formation continue, perfectionnement des travailleurs, ces sessions répondent à la mission des constituantes de l'Université du Québec, le plus inusité c'est que ces travailleurs sont des prêtres²³.

Cependant, la plupart des cours de l'éducation permanente concernent la formation des maîtres et permettent aux enseignants qui les réussissent d'obtenir leurs brevets gouvernementaux. Les sciences de l'administration attirent peu à peu les travailleurs et les travailleuses qui veulent se perfectionner. On offre aussi de l'enseignements «sur mesure», selon la demande du milieu. Ainsi les cours «introduction à la banque» et «administration des affaires» pour les employés de banque ou les cours de service social pour une trentaine de travailleurs sociaux de la région²⁴.

Une pédagogie souple et des enseignements adaptés au milieu

Une des premières fonctions de l'université réside dans l'enseignement, dans la formation intellectuelle, fondamentale ou professionnelle. L'université doit, autant qu'elle le peut, former des savants, des professionnels et des créateurs mais aussi des hommes et des femmes qualifiés pour le marché du travail. À l'Université du Québec, on veut que cet enseignement permette d'établir un partenariat entre les professeurs, les étudiants et les organismes du milieu. Un partenariat, qui pendant les études multiplie les contacts entre les étudiants et les chefs d'entreprises ou d'institutions, pour faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi ou perfectionner les travailleurs sur place. De plus, quand les cours sortent des murs de l'université, quand les laboratoires s'effectuent sur le terrain, une nouvelle pédagogie plus dynamique s'installe, permettant à l'étudiant de participer plus activement à sa formation. Bien sûr, à côté de ces expériences, persistent les formules d'enseignement traditionnelles avec cours magistraux, séminaires, laboratoires conventionnels, ateliers de travail etc. Voici quelques exemples de pédagogie hors les murs :

Aux sciences de l'éducation

C'est à la fois par le biais de la recherche et de l'enseignement que le premier contact officiel, de nature suffisamment importante pour avoir laissé des traces dans les sources, s'établit entre des professeurs de l'UQAR et les directeurs généraux des écoles du territoire du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie. Les chercheurs Albert Boulet et Anne-Marie Paradis, professeurs de pédagogie et de psychologie, ont organisé une rencontre à l'UQAR, en mars 1971, afin que les directeurs d'écoles, accompagnés de délégués des commissions scolaires, puissent exprimer leurs objectifs quant à la formation idéale à procurer aux futurs enseignants. La formule idéale *«pour enraciner le plus possible la formation des futurs ensei-*

gnants dans la réalité vivante des écoles», n'est pas encore trouvée.

Lors d'une autre rencontre entre les représentants du milieu scolaire régional et les directeurs et directrices de modules, Raynald Horth, Simon Papillon et Suzanne Temblay, accompagnés du vice-doyen de la famille, Rodrigue Hubert et de la responsable des stages Hermance Gagnon, ont tenté de faire le point. Un groupe de travail est mis sur pied pour améliorer la situation. On prévoit une nouvelle formule plus intégrée, dite T-L-M (théorie-laboratoire-milieu), permettant à l'étudiant d'intégrer les savoirs reçus avec la pratique en laboratoire et avec les effets sur le milieu. Concrètement, cette formule se réalise par stage dans le milieu physique ou par télévision en circuit fermé, reliant le laboratoire aux écoles de la région. Pour les professeurs, c'est une façon d'augmenter la présence du département dans le milieu. L'expérimentation de cette pédagogie est prévue pour septembre 1971 et des étudiants d'autres universités sont attendus pour observer²⁵.

Aux sciences de l'administration

Le Département des sciences administratives bourdonne d'activités. Non seulement des stages sont prévus pour la formation pratique et pour établir les liens avec le milieu des affaires, mais divers colloques ou soupers-causeries sont organisés par les étudiants. À l'automne 1973, quatre étudiants, Yvan Beaulieu, Garnier Parent, Serge Pineault et Hugues Saint-Pierre, prononcent une conférence publique sur «la dynamique industrielle et ses applications en gestion». Au printemps 1974, les étudiants écartent la formule conférence pour démontrer leurs qualités d'organiseurs d'un souper-causerie, où des hommes d'affaires et des administrateurs viennent instruire l'auditoire de leurs expériences de marketing. Une autre fois, une table-ronde réunissant Pierre Asselin de Rimouski Transport, Gilles Béliveau d'Hydro-Québec, André Bellavance de Bellavance inc., Basile-A. Bénéteau de Québec-Téléphone et Jean-Marie Leblanc d'Atlantic Limitée, renseigne les étudiants sur les «divers aspects du management et sur la direction régionale des grandes entreprises». L'automne suivant, les étudiants du module organisent un «symposium sur les facteurs de croissance de la P.M.E. dans l'Est du Québec» qui attire 150 personnes, dont 90 hommes d'affaires de Rivière-du-Loup à Matane. Un véritable succès.

Tout au long de ces années, le département n'a cessé de développer des liens étroits entre les étudiants et le milieu des affaires. En plus de la formule du symposium, l'expérience se poursuit également sous la forme de stages. Ainsi, en 1974, une équipe de quatre étudiants, en stage dans une entreprise, mène une étude de marché, fait une évaluation de l'entreprise et rédige un rapport assorti de recommandations. Une expérience enrichissante au dire des témoins. À l'été 1974, des stages, organisés par l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales, permettent à trois étudiants de

l'UQAR de compléter leur formation pratique à l'étranger. Ainsi, France Pineau profite d'un stage de 10 semaines dans une compagnie d'assurances de Lucerne; son collègue Harold McKinnon travaille à la Société d'hôtellerie et de tourisme de Tunisie, à Tunis; Lise Perreault se perfectionne durant 10 semaines dans un grand magasin à rayon d'Angers, en France.

Autre expérience intéressante : en 1972-1973, quatre étudiants se « lancent en affaires » dans le cadre d'un concours interuniversitaire entre 9 équipes d'autant d'universités. Chaque semaine, les « actionnaires » de la compagnie prennent des « *décisions importantes dans les domaines de la gestion, de la production, des finances ou du marketing d'une compagnie de type multinationale* ». Cette simulation arrivée à son terme montre un bilan favorable pour l'équipe rimouskoise. Avec son « actif de 10 millions » de dollars, elle se classe au quatrième rang des neuf compagnies²⁶.

Aux sciences humaines

Au *module de lettres*, parler de pratique de son art ou de sa science, c'est souvent parler de création. Dans la programmation des cours, des ateliers de création littéraires sont prévus. À la session d'hiver 1974, une douzaine d'étudiants essaient de créer une « oeuvre d'une centaine de pages », sous la supervision de l'écrivaine Suzanne Paradis, qui se charge de faire publier les textes prometteurs. Dans les cours de littérature québécoise, le module de lettres invite des auteurs connus pour des conférences et des ateliers de discussions sur des traits particuliers ou sur l'ensemble de leur oeuvre. Au cours des années, les étudiants de lettres ont la chance de rencontrer Victor-Lévy Beaulieu, Hubert Aquin, Suzanne Paradis et André Major²⁷.

Un jour, des étudiants en poésie décident de faire sortir leur création des laboratoires pour la porter devant le grand public. Ainsi, en avril 1973, ils organisent une « exposition de poésie », dans la salle de détente des étudiants. Tout sert de support à la création : on y trouve des poèmes inscrits sur des affiches, des objets insolites, des diapositives, des cordes à linge, des bouts de papier, etc. Les étudiants espèrent ainsi sortir la poésie « *de son carcan* » pour la faire « *se réaliser dans la vie quotidienne* ». Voilà qui n'est pas banal. D'autres étudiants, qui envisagent de devenir journalistes, ont constitué un atelier de journalisme, parrainé par le module de lettres et par le Service des affaires étudiantes. Voulant se familiariser avec la pratique du métier, ils envisagent de publier un bulletin d'information hebdomadaire. Les textes présentés apparaissant insuffisamment prêts pour être publiés, les « apprentis-journalistes », manquant sans doute de feu sacré, préfèrent « investir leurs talents dans la radio étudiante ». Des étudiants montent la pièce de Jacques Languirand, *Les cloisons*, et s'initient aux différentes facettes des métiers de la scène. La

pièce, enregistrée sur bande vidéo par le Service audiovisuel de l'Université, est montée et réalisée par la professeure Léona Tanguay, assistée de l'étudiante Denise Banville. En décembre 1975, l'atelier théâtre, sous la conduite du comédien Eudore Belzile, principal animateur de la troupe *Les gens d'en bas*, se penche sur la nature de l'oeuvre théâtrale et sur ses possibilités. Apprentissage mais aussi création constituent les exercices de laboratoire offerts aux étudiants du module des lettres²⁸.

Au module de *géographie et histoire*, quand les historiens sortent de l'université pour l'apprentissage de leur métier, c'est pour mieux s'enfermer, car le territoire des historiens, à part les enquêtes orales, est constitué surtout de bibliothèques et de dépôts d'archives²⁹.

Au contraire, les géographes bénéficient d'une pédagogie «tout terrain» : le laboratoire plein air est privilégié. Qui a oublié les fameux camps d'automne où professeurs et étudiants parcourent la Gaspésie pour rencontrer les dirigeants locaux et les acteurs des initiatives d'aménagement. Ces camps, outre les riches connaissances qu'ils procurent, se veulent aussi des stages d'intégration au milieu régional. À l'automne 1972, les étudiants en géomorphologie entreprennent un stage avec les professeurs Claude Livernoche et Pierre Laplante et «marchent le terrain» dans la région de Rivière-du-Loup. En 1975, les étudiants et les professeurs vivent l'expérience originale de développement communautaire avec les gens des trois paroisses formant le JAL. Ce laboratoire d'aménagement et de développement est dirigé par l'animateur responsable, Gilles Roy. En géographie urbaine, les étudiants suivent le professeur Pierre Bruneau dans les grandes villes pour en observer les phénomènes ou visionnent la série de films documentaires *Urbanose*. Dans le cadre des activités de synthèse (mémoire de baccalauréat), les résultats de recherches des étudiants peuvent parfois répondre à des demandes du milieu. Par exemple en 1972, les étudiants et le professeur Clermont Dugas travaillent en collaboration avec le ministère de l'Agriculture sur la restructuration foncière des paroisses de la région, combinant ainsi l'expérience pratique et le service au milieu³⁰.

Aux sciences pures

Comme les géographes, les étudiants du module de biologie profitent de camps d'intégration d'automne. En 1974, sous la direction du directeur Alexandre Strachan, le camp réunit une cinquantaine d'étudiants et de professeurs à Cap-à-l'Orignal. Les activités scientifiques permettent de «confronter la matière étudiée en classe avec les réalités biologiques observées sur le terrain». Trois étudiants de la maîtrise en océanographie, Danièle Lefebvre, Serge Béchard et Alain Chabot, se transforment en apprentis-professeurs et expliquent les résultats de leurs recherches en océanographie biologique. Marie-José et Paul Demalsy

animent la dimension botanique pendant que Claude Lassus prend charge du terrain en écologie et que le géographe Claude Livernoche assure la partie géomorphologie. Les soirées du camp sont animées par les conférences de Michel Bourassa sur l'obésité et de Jean-Marc Grandbois sur le comportement animal.

Au module de chimie, une expérience pédagogique intéressante connaît cependant un succès mitigé. Au printemps 1972, un cours du professeur Michel Arnac est enregistré sur bandes sonores. Leur écoute permet à une dizaine d'étudiants de s'instruire à leur propre rythme. L'enregistrement, accompagné de notes photocopiées et d'une bibliographie, est complété par une série de rencontres avec le professeur pour l'encadrement pédagogique et les exercices pratiques. L'évaluation de l'expérience par les étudiants est ambivalente : s'ils apprécient de pouvoir faire répéter le professeur à volonté, ils trouvent l'écoute monotone et auraient préféré un enregistrement sur ruban magnétoscopique pour profiter du dynamisme du professeur. Ce dernier évalue l'expérience comme profitable mais déplore que les étudiants, «*portés à travailler par à-coups*» se laissent prendre par le temps et qu'ils ne «*consultent pas suffisamment les références bibliographiques*». Globalement, il désire poursuivre l'expérience qu'il juge nécessaire pour les cours dispensés sur le territoire³¹.

Les diplômés et leur insertion dans l'emploi

Un centre universitaire comme celui de Rimouski, dont la renommée est à établir dans la région, ne peut espérer attirer des effectifs nombreux s'il ne propose pas en retour des possibilités intéressantes de diplomation et d'insertion dans l'emploi. À part les diplômés de théologie, inscrits au baccalauréat avant l'implantation du C.E.U.R., les premiers étudiants à avoir complété leur programme complet de baccalauréat en 1977 s'avèrent des acteurs importants : ce sont eux qui témoignent de la qualité de leur formation.

Avant 1969, les écoles normales de la région diplômaient environ 400 nouveaux enseignants par année. Depuis 1969, avec l'élévation du niveau de la formation des maîtres, la «*relève n'a pas été assurée*», si on excepte la quarantaine de diplômés des collèges qui ont complété leur formation au C.E.U.R. avec une année de psychopédagogie. Les finissants d'avril 1972 forment donc un nouveau type d'enseignant : ils sont mieux armés et possèdent une «*plus grande spécialisation dans leur discipline*». C'est le cas de 15 bacheliers en enseignement secondaire (3 en sciences religieuses, 2 en chimie, 5 en études françaises et 4 en mathématiques). Ils font partie des 38 finissants de toute l'université qui sortent avec leur diplôme en main. Le chômage n'étant pas du contexte, 37 d'entre eux trouvent un emploi avant septembre, le trente-huitième ayant préféré prendre des vacances en Eu-

rope. 21 finissants travaillent «de façon permanente dans l'enseignement», la plupart au niveau secondaire. Les autres sont engagés par la fonction publique fédérale ou par des entreprises et ils travaillent dans des domaines variés comme la recherche, la comptabilité, l'informatique, l'animation et le ministère paroissial (fort taux de bacheliers en théologie). Cinq étudiants ont entrepris des études de 2^e cycle ou se dirigent vers d'autres études de niveau baccalauréat, au C.E.U.R.³²

Au printemps 1973, l'UQAR diplôme trois fois plus de bacheliers que l'année précédente. Elle démontre qu'elle est là pour rester avec ses 139 finissants, dont 59 proviennent de divers programmes de baccalauréat et 80 des programmes de formation des maîtres.

Tableau 13 **Diplômé-e-s du printemps 1973 selon la discipline**

Programmes	Nombre de diplômé-e-s	
B.Sc. spéc. biologie	8	
B.Sc.spéc. mathématiques	4	
B.Sc. spéc. chimie	1	
B.Sc.spéc. physique	1	
B.A. spéc. géographie	7	
B.A. spéc. histoire	4	
B.A. spéc. théologie	3	
B.A. spéc. administration	24	
Bacc. spés. d'enseignement secondaire	41	
<i>biologie</i>	1	
mathématiques	5	
géographie	7	
histoire	17	
sciences religieuses	3	
lettres/études françaises	8	
Bacc. spéc. d'enseignement élémentaire	9	
Bacc. spéc. d'enseignement préscolaire	5	
Bacc. spéc. d'enseignement à l'enfance inadaptée	25	

Source : **Du Dec. au Bac.**, septembre 1973.

La majorité des diplômés ont fait leurs études collégiales au CÉGEP de Rimouski (65) et à celui de Matane (25). D'autres proviennent des collèges de la Côte-Nord (6), de la Gaspésie (5), de Rivière-du-Loup (1). Certains proviennent des écoles normales (6), de collèges hors de la région ou d'autres universités (20). Enfin, onze adultes viennent du marché du travail³³.

Nous avons retenu quelques exemples d'insertion des diplômés dans l'emploi. Au Département des sciences de l'éducation, le programme d'enseignement en enfance inadaptée attire des effectifs assez nombreux. Le taux de diplomation pour le printemps 1973 est intéressant et surtout, les étudiantes et les étudiants trouvent à se placer dans les commissions scolaires de la région. L'âge des diplômés varie mais la majorité d'entre eux ont entre 21 et 24 ans; neuf adultes se situent entre 26 et 36 ans. Onze finissants originent du grand Rimouski pendant que les autres proviennent des régions de la Gaspésie, de la vallée de la Matapédia et du K.R.T.B. Dix diplômés sur 25 se sont trouvés un emploi immédiatement dans les commissions scolaires locales ou régionales : huit d'entre eux dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pendant que quatre diplômés doivent gagner la région de Québec ou la Côte Sud. Deux diplômés quittent également la région pour étudier à Sherbrooke et à Montréal³⁴. Quant aux diplômés du programme de baccalauréat d'enseignement secondaire en géographie, ils proviennent pour la plupart de Rivière-du-Loup et de Mont-Joli. Âgés de 21 à 26 ans, ils se sont tous placés, sauf un, dans les commissions scolaires régionales ou au ministère du Tourisme³⁵.

Le baccalauréat en administration attire de nombreux étudiants. Il faut dire que les premiers diplômés ont un accès rapide au marché du travail et seulement trois d'entre eux ont dû quitter pour Québec. Vingt-six des vingt-huit finissants d'avril 1973 ont trouvé un emploi à temps plein et permanent : vingt comme administrateurs et cinq dans l'enseignement³⁶. Des chiffres qui font rêver de cette période de plein emploi que constitue le début des années 1970. Pour la première fois, à l'automne 1973, l'UQAR prépare 7 finissants du baccalauréat en comptabilité aux examens de l'Institut canadien des comptables agréés; cinq d'entre eux réussissent avec une moyenne de 71% alors que la moyenne québécoise est de 39%³⁷.

En 1975, 107 bacheliers se méritent un diplôme de l'UQAR : 14 en administration, 8 en sciences humaines, 3 en théologie. Le plus grand nombre de diplômés provient toujours du Département des sciences de l'éducation avec 15 en enseignement secondaire, 15 en enseignement élémentaire, 10 en enseignement préscolaire et 23 en enfance inadaptée³⁸. Depuis le début jusqu'à 1975, l'UQAR a permis à 301 bacheliers en sciences de l'éducation de venir renforcer le milieu de l'enseignement : 88 bacheliers en enseignement de l'enfance inadaptée, 131 en enseignement secondaire, 48 en enseignement élémentaire et 34 en enseignement préscolaire³⁹.

Mission bien remplie que celle de la formation des maîtres, la première confiée à la jeune université, lors de sa fondation. Mais de façon plus globale, l'UQAR réussit-elle à garder une jeunesse instruite en région? Les résultats d'une enquête faite en 1976 permettent de répondre affirmativement. Près de 80% des diplômés (97,3% des détenteurs de certificats et 70,2% des détenteurs de baccalauréat) restent en région et seulement 15% optent pour Montréal ou Québec, souvent pour y poursuivre des études aux cycles avancés. Quant à l'insertion dans l'emploi, une autre étude révèle que 94% des diplômés de 1977 ont trouvé du travail⁴⁰.

La recherche : partenariat avec le milieu?

Aujourd'hui, l'UQAR a atteint sa vitesse de croisière en ce qui concerne la recherche. Certes des difficultés pointent encore à l'horizon avec le sous-financement des universités, la compétition féroce qui se joue auprès des organismes subventionnaires, et la propension des gouvernements à favoriser les centres d'excellence, la plupart du temps situés dans les grands centres urbains. Que reste-t-il à l'université en région? Doit-elle miser sur ses axes de développement, y concentrer toutes ses énergies et ses ressources? Ne doit-elle pas au contraire refuser la marginalisation et profiter des facilités offertes par le réseau de l'Université du Québec pour prendre sa part du gâteau? Peut-être qu'à l'orée de ce 3^e millénaire, il faut avoir une mentalité de pionnier pour survivre? Les bâtisseurs de l'UQAR l'ont eue. À partir de rien, ils ont développé une structure de recherches et d'études avancées plutôt enviable, compte tenu de la taille de l'institution⁴¹. Mais qu'en est-il de l'université nouvelle en matière de recherche? En principe, elle doit agir comme partenaire du développement de sa région. En inaugurant le siècle social de Québec, le ministre de l'Éducation explique :

L'Université du Québec est appelée à une vocation particulière dans le cadre d'un plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche [...] l'activité de recherche en particulier, devrait se porter sur des domaines lourds de conséquences pour le développement de notre collectivité⁴².

Le financement de la recherche à Rimouski

À l'automne 1969, l'Université du Québec crée le Comité provisoire de la recherche, chargé d'examiner les demandes des chercheurs et d'accorder les subventions au mérite et selon un budget défini pour chaque constituante. À l'automne 1969, le C.E.U.R. ne reçoit que 26 500 \$ en subvention de recherche, en regard des 123 500 \$ accordés à l'UQAM, des

115 000 \$ pour Trois-Rivières et des 84 500 \$ pour Chicoutimi⁴³. La subvention est ainsi répartie : 15 000 \$ sont octroyés au directeur-général Alcide Horth et son équipe, 8 000 \$ à Paul et Marie-José Demalsy, pour l'étude de l'impact de la radioactivité sur les conifères et 3 500 \$ à Jeanine Blondeau, pour sa recherche en architecture navale⁴⁴.

C'est peu pour démarrer. Les professeurs se retroussent les manches et à titre individuel, ou en équipe, déposent des demandes de subventions auprès des organismes subventionnaires de l'époque : la Direction générale de l'enseignement supérieur (D.G.E.S.) ou le Conseil national de recherche du Canada (C.N.R.C.) Les résultats se font sentir immédiatement. En 1970, pour la première fois au C.E.U.R., trois professeurs reçoivent une subvention du C.R.N.C. Il se partagent ainsi 6 500 \$. Puis, en janvier 1971, l'UQAR obtient de l'Université du Québec un maigre 5 000 \$ du fonds de recherche pédagogique (sur un total de 100 000 \$) et 30 000 \$ du fonds d'aide spéciale au démarrage de la recherche (sur un total de 320 500 \$). Pour l'année 1971-1972, les professeurs se partagent une subvention globale de 16 300 \$ du C.R.N.C.; c'est un progrès par rapport à l'année précédente. Aux sciences de l'éducation, une équipe de professeurs obtient une subvention de 10 000\$ \$ de la D.G.E.S.⁴⁵

En 1972, la direction du C.E.U.R. met sur pied un comité de la recherche rattaché à la Commission des études et engage un doyen des études avancées et de la recherche. De leur côté, les professeurs commencent à se grouper en équipes et amorcent des expériences d'interdisciplinarité autour d'un objet de recherche. Une trentaine de demandes de subventions sont effectuées auprès du C.N.R.C. et de la D.G.E.S., pour un total d'environ 280 000 \$. Les résultats sont intéressants : d'abord une commandite de 50 000 \$ de l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.) et l'Office de la langue française du Québec (O.L.F.Q.); ensuite, 15 professeurs-chercheurs bénéficient de subventions du C.N.R.C. pour un total de 77 500 \$, dont 50 000 \$ sont perçus pour l'implantation de la recherche en océanographie, dans le cadre des subventions spéciales aux universités francophones. À l'interne, le comité de recherche du C.E.U.R répartit 23 000 \$ entre 21 professeurs travaillant sur 14 projets⁴⁶.

En 1973-1974, le nombre de subventions provenant de la D.G.E.S. progresse de même que la variété des projets soumis. L'UQAR retire 17 000 \$, les chercheurs 20 000 \$. Le C.R.N.C., subventionne onze chercheurs, un émiettement de 22 925 \$, sans doute moins efficace que des subventions plus importantes. Il reste que dans l'ensemble la recherche subventionnée et la constitution d'équipes est à la hausse. L'UQAR commence à fonctionner comme une véritable université petite, mais comparable. Cette année-là, à titre individuel, les chercheurs se partagent quelque 42 925 \$ de subvention de la D.G.E.S. et du C.N.R.C.⁴⁷ Pour l'année 1974-1975, les montants de subvention pour la recherche totaliseront 186 586 \$, dont 48 600 \$ proviennent du budget de fonctionnement de l'université et

47 000 \$ de la D.G.E.S., dont 30 000 \$ sont alloués au titre des équipes de recherche et 17 000 \$, comme subvention générale à l'UQAR. Quant au C.N.R.C., il accorde 20 000 \$ à l'UQAR, comme subvention institutionnelle et 31 892 \$ aux chercheurs⁴⁸.

En ce qui concerne la recherche subventionnée, on ne peut que constater le progrès important en cette cinquième année d'existence de l'UQAR : les subventions de recherche augmentent considérablement et surtout touchent un nombre de plus en plus important de chercheurs, en incluant cette fois ceux des sciences humaines. Le fait que les chercheurs aient commencé à publier leurs résultats peut expliquer l'augmentation⁴⁹, mais il ne fait aucun doute que l'institutionnalisation de l'UQAR comme université à part entière a également joué.

Les commandites

À côté des subventions traditionnelles de recherche, les commandites des ministères ou des organismes du milieu méritent d'être soulignées par le caractère pratique des recherches qu'elles rendent possibles, comme moteur du développement de la région.

À l'été 1971, des étudiants associés avec des professeurs obtiennent des subventions de recherche-travail du programme fédéral Perspective-jeunesse. Cinq des dix-neuf projets présentés sont acceptés pour la création de 40 emplois temporaires rémunérés globalement 49 000 \$. Une douzaine de géographes travaillent à la création de l'**Atlas urbain de Rimouski** pendant que sept autres cherchent à identifier et localiser les sources de pollution de notre ville. Sept étudiants en enseignement à l'enfance inadaptée effectuent du dépistage. Près de 25 d'étudiants de disciplines variées s'occupent de l'animation, de loisirs des adolescents, certains en collaboration avec la municipalité de Rimouski⁵⁰.

À l'automne 1971, les géographes veulent «*sortir la géomorphologie de l'université*» et entreprennent une recherche-action en collaboration avec l'entreprise privée pour mener «*une étude géomorphologique dans la zone spéciale de Sept-Iles*». C'est le géomorphologue Pierre Laplante qui va étudier, en collaboration avec une entreprise, «*le potentiel d'accueil des terrains de cette zone dans l'optique de la réalisation d'un plan de développement*» Une subvention de 20 000 \$ du fonds «zones spéciales» de l'O.P.D.Q.⁵¹ a été accordée pour cette recherche. Voilà un exemple de partenariat entre l'entreprise, des organismes de développement et l'université.

Les premiers apports de la recherche au développement de la région se font dans le domaine du tourisme. En avril 1970, en marge du projet de recherche de la professeure Jeanine Blondeau sur l'architecture navale, les membres du Club de voile de Rimouski

construisent trois voiliers sur le campus. Travaillant sous la supervision de la professeure Blondeau, la fondatrice du Club, ils profitent aussi de ses cours théoriques et pratiques. À l'automne 1972, l'économiste Faouzi Rassi, effectue l'étude d'impact de l'implantation du parc national Forillon sur l'économie touristique gaspésienne. Il s'agit d'une recherche confiée par le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre et administrée par l'O.P.D.Q. qui verse une subvention de 30 000 \$ au professeur de l'UQAR en charge du projet⁵².

En éducation, le professeur Jean-Louis Plante, adjoint au doyen aux études de 1^{er} cycle, participe à une mission internationale, menée conjointement par l'ACDI et l'UNESCO, pour étudier les problèmes de formation des maîtres et de mise en place d'une institution d'enseignement supérieur au Tchad. Le professeur Jean-Denis Desrosiers de l'UQAR et René Allard de la CEQ mènent une recherche conjointement avec les syndicats d'enseignants de l'Est du Québec affiliés à cette centrale. Il s'agit d'une enquête auprès de 6 000 enseignants à propos de leur niveau de scolarité et de leur désir de perfectionnement⁵³.

La recherche non subventionnée

Mais toute la recherche effectuée par les professeurs n'est pas nécessairement subventionnée. Nous avons retenu quelques exemples de la recherche non subventionnée à l'UQAR afin de dévoiler ce côté ignoré ou négligé par les décideurs politiques et institutionnels. Recherche valable s'il en est une mais dont la production n'a pas toujours obtenu une reconnaissance formelle; on a en effet tendance à accorder plus d'importance au financement qu'au «produit». Le phénomène est encore plus criant aujourd'hui alors que sévit cette course échevelée aux subventions.

Au début des années 1970, l'éventail des projets de recherche qui sont amorcés, témoigne d'une vitalité qui promet. Les «*conséquences économiques et sociales de la découverte du gaz à Lacq*» sont dévoilées par le géographe Claude Soucy et «*la métaphysique de l'espérance chez Gabriel Marcel*» est éclairée par la philosophe Simonne Plourde. En éducation, Daniel Picot mesure la «*prédictivité d'une batterie de tests d'aptitude*» et dresse le «*profil de la personnalité de l'enseignant sur sa pratique pédagogique*». Paul Desjardins s'intéresse aux «*computer sciences*» et le physicien Jacques Dionne à la «*physique théorique moléculaire*». En sciences religieuses, Jean Drapeau met en valeur «*le rôle de l'Église dans la région de Rimouski*»⁵⁴.

Au printemps 1972, l'économiste José-Mauricio Gormezano collabore à une recherche «*sur l'impact économique des accidents d'automobiles au Québec*»⁵⁵. Mais que penser de la recherche du professeur Jean-Guy Dubois, professeur de mathématiques et de physique, sur la «*fabrication d'une machine à catastrophe*»? Une recherche sur l'étude mathéma-

tique des morphologies qui se manifestent dans l'espace-temps, qui se traduit par une série d'articles sur la théorie des catastrophes⁵⁶. Un créneau de recherche d'avenir?

Bien sûr ce portrait de la recherche ne fait ressortir que ce que les dirigeants de l'institution ont jugé bon de diffuser dans le grand public. Une étude exhaustive des tâches des professeurs pour les premières années permettrait de cerner l'ensemble de la recherche à l'UQAR. Nous n'avons pas voulu aller plus loin, compte tenu du cadre de cet ouvrage.

Les axes de développement

Dès les premières années d'existence de l'Université du Québec, les officiers de planification de la recherche ont proposé des axes de développement pour chaque constituante. Selon Guy Massicotte, l'axe de développement est ce «*principe qui guide l'université dans son développement, dans les décisions qu'elle prend quant aux ressources qu'elle mobilise et aux activités qu'elle met en place*». Ce principe est guidé par les trois éléments essentiels que sont la spécialisation, l'intégration et l'interdisciplinarité. La spécialisation permet aux universités de privilégier «*un champ d'étude qui grâce aux traditions, aux ressources disponibles ou à des facteurs environnementaux, correspond à des secteurs où l'excellence est acquise ou possiblement réalisable*»; l'intégration «*des ressources et des activités autour de certains champs*» assure un «*développement harmonieux*», avec un «*minimum requis d'activités et de ressources, tout en rejoignant la notion proprement scientifique d'interdisciplinarité*»⁵⁷.

En janvier 1970, alors qu'il discute de la complémentarité des institutions et de la décentralisation de la recherche par la mise sur pied des I.N.R.S., le directeur Charles E. Beaulieu donne l'exemple du C.E.U.R. comme lieu de développement d'un programme de recherche «*sur la culture marine*»⁵⁸.

L'océanographie

Sur le terrain, c'est avec le GIROQ (Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec) que commence l'aventure. Ce groupe provenant des universités Laval, de Montréal et McGill, effectue ses recherches dans l'estuaire du Saint-Laurent, de Grande-Rivière à Trois-Pistoles, et dans les laboratoires du C.E.U.R. qui l'accueillent, depuis le 1^{er} mai 1970⁵⁹.

À l'automne 1970, le rapport du C.E.U.R au Comité de planification de l'UQ, propose

l'«océanologie» comme axe de développement en s'appuyant sur la situation géographique qui l'impose, sur les résultats d'une enquête du B.A.E.Q. dénonçant les problèmes scientifiques et économiques de l'industrie de la pêche et sur les préoccupations des organismes du milieu (ministères concernés, coopératives de pêche, ODEQ, et C.R.D.), lesquels appuieraient le projet.

Tout au long de l'année 1972-1973, les démarches continuent auprès des instances supérieures de l'éducation pour obtenir un «Centre de recherche océanologique à Rimouski», assorti d'une subvention de 2 424 345 \$ pour sa réalisation, grâce à l'entente-cadre Canada-Québec. Mais les réponses tardent. Dans le milieu rimouskois, on met le blâme sur les luttes d'influence qui se déroulent dans le monde universitaire pour obtenir le laboratoire de l'I.N.R.S.-océanologie. On parle même de l'opposition ouverte de l'Université Laval, mais aussi de celle de l'Université de Montréal. «*Nul ne cache que l'Université Laval se donne une certaine prétention en vue d'obtenir la tête des activités océanographiques au Québec*» affirme la presse locale⁶⁰. Finalement, en avril 1973, le Conseil des Universités émet un avis favorable à l'effet que Rimouski devienne un pôle océanographique. Le C.E.U.R., l'Université du Québec, le ministère de l'Industrie et Commerce (section des pêches), le GIROQ, le «Marine Center» de l'Université McGill et l'I.N.R.S. forment un comité d'experts pour donner un avis sur les devis pédagogiques et sur les plans d'aménagement des laboratoires. Le Conseil des universités avise le ministère de se doter d'un Comité de construction supervisé par le directeur scientifique de l'I.N.R.S.⁶¹

Pendant ce temps, sur le terrain... ou sur la mer, la recherche en océanographie se développe de concert avec les autres chercheurs (ceux de l'I.N.R.S., des gouvernements et des autres universités). À l'automne 1972, le C.E.U.R. reçoit une nouvelle subvention de 54 000 \$ de la part du C.R.N.C., de quoi alimenter les grandes recherches prévues pour novembre sur l'impact de la pollution du mazout dans les eaux glacées. En novembre 1972, les professeurs Jean Lebel et Yves Paquin, du C.E.U.R., en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Toronto, de l'I.N.R.S.-océanologie et de l'I.N.R.S.-eau, se penchent sur ce problème de pollution, une étude préalable à l'implantation d'un port pour super-pétroliers dans la région. L'expérience, placée sous la direction de Georges Drapeau de l'I.N.R.S.-océanologie, et sous «la surveillance» de Maurice Ruel du ministère de l'Environnement fédéral, se déroule entre l'île aux Lièvres et l'Isle-Verte. Quelques jours plus tard, lors d'une autre expédition en mer, les chercheurs Drapeau, Lebel et Paquin évaluent le degré de salinité de l'eau entre Rimouski et l'île d'Orléans comme facteur influençant la vitesse d'émulsion des nappes de mazout⁶². À l'été de 1973, les chercheurs de la SOUQAR rejoignent ceux de l'I.N.R.S. sur *Le Québécois*, pour continuer la recherche sur la pollution. Un premier bateau, *Le Jean-Pierre*, est nolisé pour d'autres chercheurs de la SOUQAR : les professeurs Mohammed Ibrahim El-Sabh, Michel Sinclair et Norman Silverberg, qui poursuivent leur recherche dans la région de l'Isle-Verte et dans celle de Pointe-au-Père/cap

Colombier⁶³.

Il semble que les diverses études sur la pollution par le mazout aient causé un certain froid entre le GIROQ et la SOUQAR, à moins que ce ne soit le choix de Rimouski comme site de l'I.N.R.S.-océanologie? À l'automne 1973, le directeur de la SOUQAR doit défendre la position de son groupe dans le grand débat soulevé autour de la construction du port pour super-pétroliers de Cacouna. Le GIROQ publie ses résultats en condamnant la venue d'un tel port. Admettant que les résultats de cette recherche sont scientifiquement valables, le directeur de la SOUQAR déplore que l'étude fasse «ressortir les dangers que représenterait la pollution de l'estuaire du golfe Saint-Laurent» sans considérer «la situation sociale et économique de l'Est du Québec» et sans mentionner les «découvertes récentes qui pourront diminuer considérablement les risques de pollution». La construction d'un tel port constituerait «une infrastructure vitale pour l'Est du Québec» ajoute le directeur de la SOUQAR et la conservation des canards est d'une importance toute relative devant les impératifs de survie d'une population humaine : «que 20 000 personnes ne mangent pas à leur faim, ça c'est catastrophique»⁶⁴.

Le développement régional, de l'aménagement du territoire au développement socio-économique des communautés

Le champ d'études du développement régional est considéré comme le deuxième⁶⁵ axe de développement, ou pôle d'excellence, de l'UQAR. L'origine de ce champ d'études à l'UQAR, remonte aux recherches en aménagement du territoire du professeur Clermont Dugas. Ce dernier faisait de l'aménagement du territoire comme on fait du développement régional aujourd'hui⁶⁶. Au printemps 1971, il fonde le *Comité de recherches et d'information sur l'aménagement régional* (CRIAR), organisme voué à la cueillette d'information, à la recherche et à la diffusion des résultats sur les problèmes d'aménagement du territoire de l'Est du Québec. Le CRIAR regroupe une quarantaine de personnes dont plusieurs proviennent du milieu régional. Dès le mois de juin, le CRIAR livre les résultats d'une enquête menée auprès de 486 répondants : selon celle-ci, l'électoratisme aurait joué un rôle défavorable dans la réalisation des prévisions du Plan de développement de l'Est du Québec.

La vocation du C.E.U.R. en matière de développement régional se précise. Une journée d'études, réunissant plusieurs intervenants du C.E.U.R. et du milieu, en fait foi. Vont s'asseoir à une même table, des représentants de l'O.P.D.Q., des ministères de l'Agriculture, de l'Industrie et Commerce et ceux du C.E.U.R. On veut identifier des projets communs de recherche sur le développement du territoire⁶⁷.

Pendant ce temps, à la réunion de l'automne du CRIAR, les membres éprouvent de la difficulté à préciser leurs orientations. On désire se restructurer autour de l'objectif prin-

cipal de «*trouver la vérité dans les domaines de la planification et de l'aménagement*». En fait, on espère constituer une «*équipe multidisciplinaire*» pour valider des éléments de l'enquête effectuée à l'été, parce que le Conseil régional de développement attend avec impatience les résultats des travaux. On voit que ce groupe subit les anxiétés de la naissance. L'expérience pourra-t-elle l'aider à stabiliser ses énergies, ou le faire évoluer vers une autre avenue?

L'année suivante, au cours d'une conférence-débat organisée par le Cercle universitaire de l'UQAR, le directeur général Alcide Horth et le secrétaire général du C.R.D. de l'Est du Québec, Rodolphe Lafresnaye, croisent le fer sur le rôle de la recherche universitaire appliquée comme facteur de développement. Selon monsieur Lafresnaye, les chercheurs du C.E.U.R. devraient travailler en étroite collaboration avec le C.R.D. et l'O.P.D.Q., faire plus de recherche appliquée et participer aux Opérations Dignité I et II, à l'instar de leurs collègues de l'Université Laval⁶⁸.

À l'automne 1974, le professeur Dugas publie les résultats d'une recherche qui se veut un «*bilan critique de l'expérience d'aménagement et de développement qu'a connue la région de l'Est du Québec entre 1963 et 1973*». Dans **L'Est du Québec à l'heure du développement régional**, l'auteur compare les recommandations du B.A.E.Q. avec les réalisations du plan de développement; il analyse les progrès enregistrés en regard du mécontentement de certains groupes de la population. Cet ouvrage constitue le premier numéro d'une nouvelle publication *Les Cahiers de l'UQAR*⁶⁹. Mais que se passe-t-il en 1974? Y a-t-il eu rupture ou continuité entre les expériences d'aménagement du territoire du professeur Dugas, du CRIAR et la recherche en développement régional qui s'amorce? Certains y verront deux sentiers de recherche parallèles. En tant qu'historienne, avec le recul du temps, j'opte pour la vision de continuité. Est-ce parce que le professeur Dugas a dû quitter la région pour un congé de perfectionnement, que ses tentatives de regroupement autour de la problématique de l'aménagement et du développement régional ont été retardées? Quoi qu'il en soit, c'est une autre équipe de chercheurs qui prend la relève et rassemble des professeurs de disciplines différentes intéressés par la problématique du développement régional.

Des sociologues, des historiens, des économistes et des géographes, dont le professeur Dugas décident de joindre leurs efforts et fondent le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ). Ils veulent collaborer aux actions entreprises par les différents organismes du milieu pour le développement de la région. Le nouvel organisme veut déborder de la recherche traditionnelle pour envahir celui de la recherche-intervention. «*Il compte participer réellement au développement de la région. Il est prêt à prêter ses compétences et ses énergies aux organismes de développement - ou d'aménagement qui existent déjà dans la région*». Dès le 7 novembre 1974, une première

table-ronde sur le développement réunit plusieurs spécialistes à l'UQAR. Le GRIDEQ vient de naître.

* * *

Cette «université nouvelle» a-t-elle pu remplir les conditions de démocratisation dès les premières années de son implantation? Certes oui, mais pas toujours de façon aussi manifeste qu'on le voudrait. C'est sans doute dans le domaine de la participation aux instances de pouvoir que les espoirs ont été déçus, mais peut-être étaient-ils trop grands? Quant à l'accessibilité, les chiffres d'effectifs à la hausse prouvent qu'après un lent départ, les jeunes de la région sont venus plus nombreux pour entreprendre des études à plein temps. De plus, les travailleurs et les travailleuses ont pu se perfectionner ou se recycler en grand nombre et développer ainsi un potentiel de main-d'oeuvre hautement qualifiée, si nécessaire au développement. Mais ce phénomène de l'université au service du milieu est plus complexe qu'il ne paraît : qu'on pense seulement au danger de se placer en situation de concurrence avec les entreprises régionales de consultants; qu'on pense seulement au problème des étudiants en stage qui risquent de devenir de la main-d'oeuvre bon marché. Certains professeurs et étudiants, qui ont participé à des expériences de recherche appliquée, jugent qu'ils ont été parfois exploités et ils gardent un goût amer de l'aventure. Avec les coupures qui surviennent dans tous les organismes sociaux, le service à la collectivité est très valorisé, un peu comme le bénévolat. Mais comme le bénévolat, ne contient-il pas des effets pervers comme celui de constituer une concurrence déloyale envers une main-d'oeuvre professionnelle en recherche d'emploi? Il reste que l'UQAR participe au développement de sa région par ses activités de recherche appliquées aux problèmes du milieu, que ce soit en océanographie, en développement régional, en éthique, en éducation ou en gestion.

Tableau 14 Direction des départements de 1969 à 1974-1975

Années	Départements	Professeur-e-s	Remarques
1969-1970	Sciences pures Sciences de l'éducation Lettres et sc. humaines Sciences religieuses	Alcide Horth Hermance Gagnon Gilles Lamontagne Jean Drapeau	Il quitte après 1 an pour diriger le C.E.U.R.
1970-1971	Lettres et sc.humaines Sc. de l'éducation Sciences pures Sciences religieuses	Gilles Lamontagne Hermance Gagnon Michel Campagna Jean Drapeau	Élu pour 2 ans Élue pour 2 ans Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans
1971-1972	Mêmes	Mêmes	2 ^e année
1972-1973	Sciences pures Sciences religieuses Les autres directeurs	Pierre Saint-Laurent Rodrigue Bélanger	Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans Reconduit pour un 2 ^e mandat de 2 ans
1973-1974	Sc. de l'administration	Jean-Yves Lapointe	Élu pour 2 ans (nouv. dép.)
1974-1975	Lettres et sc. humaines Sciences de l'éducation	Fernand Harvey François Mourant	Tutelle pour l'été 1974 Élu pour 2 ans

Direction des modules de 1969 à 1974-1975

1970-1971	Administration Biologie Chimie-physique Enseignement élémentaire et préscolaire Enseignement à l'enfance inadaptée Enseignement secondaire Géographie-histoire Lettres Mathématiques Sciences religieuses	Michel Caron Marie-José Demalsy Janine Blondeau Suzanne Tremblay Raynald Horth Simon Papillon Clermont Dugas Jean-Guy Nadeau Yvan Roux Jean-Yves Thériault	Démissionne après 1 an Élue pour 2 ans Démissionne après 1 an Élue pour 2 ans Élu pour 2 ans Élu en janvier 1971 Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans Démissionne après 1 an Élu pour 2 ans
1971-1972	Administration Chimie-physique Mathématiques	John A. Bailey Bernard Larocque Jean-Denis Desrosiers	Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans
1972-1973	Enseignement élémentaire et préscolaire Lettres Les autres directeurs	Madeleine Gaudreau Jurgen Pesot	Élue pour 2 ans Élu pour 2 ans Reconduit pour un 2e mandat de 2 ans.
1973-1974	Chimie-physique Mathématiques Sciences religieuses	Jean Lebel François-Pierre Gagnon René Desrosiers	Démissionne après 1 an Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans

(Suite) Tableau 14 **Direction des départements de 1969 à 1974-1975**

1974-1975	Administration Biologie Chimie-physique Enseignement élémentaire et préscolaire Enseignement enfance inadaptée Enseignement secondaire Géographie Histoire (nouv. module) Lettres	J.-L.Plante adj.-doyen Alexander Strachan Bernard Larocque Marcelle Beaupré Michel Dionne Yvon Bouchard Pierre Laplante Benoît Beaucage Guy Simard	Tutelle Élu pour 2 ans Intérim jusqu'au 31 déc. Élu pur 2 ans Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans Élu pour 2 ans Intérim jusqu'au 30 sept.
-----------	---	--	---

Source : «*Élections aux départements et modules*», **Réseau**, (14 septembre 1970) : 11; **Réseau**, (4 juin 1972) : 2; **Communiqué de presse** de l'UQAR, 4 juin 1973; **Réseau**, (septembre 1974) :14-15.

Tableau 15 **Finissants au baccalauréat d'enseignement en enfance inadaptée - Avril 1973 - Âge, origine et employeurs**

Noms	Dates de naissance	Résidences	Employeur-e-s
Beaudin, Gabriel	24 ans	Rimouski	Pas disponible
Belzile, Denis	26 ans	Rimouski	Pas disponible
Bernard, Paulette	36 ans	S.-Anne-des-Monts	C.S.R. Sainte-Anne-des-Monts
Bérubé, Stella	25 ans	S.-Alexandre, Kam.	Pas disponible
Bouchard, Lise	23 ans	Rimouski	Pas disponible
Bouillon, Lise	23 ans	Saint-Ulric	Pas disponible
Bourdages-Gallant, Louise	23 ans	Rimouski	Études 2 ^e cycle (Montréal)
Couture-Plante, Dan.	35 ans	Rimouski	C.S.R. du B.S.L.
Cyr, Michel	26 ans	Bonaventure	C.S.R. Baie-des-Chaleurs
Gendron, Andrée	22 ans	Mont-Joli	Étudiante, Sherbrooke
Jalbert, Paulette	23 ans	Matane	Pas disponible
Lagacé, Murielle	23 ans	Biencourt	Pas disponible
Lavoie, Claire	24 ans	Sainte-Blandine	C.S. de la Matapédia
Lebel, Gilles	26 ans	Rimouski	Pas disponible
Lepage, Rayna'd	25 ans	Rimouski	C.S. La Neigette
Martel, Jacques	23 ans	Rimouski	Pas disponible
Michaud, Monique	27 ans	Les Hauteurs	Pas disponible
Ouellet, Lorraine	39 ans	Rimouski	Pas disponible
Paradis, Monique	22 ans	S. Françoise de Rivière-du-Loup	C.S. Pointe Levy, Lévis
Poirier, Marcelle	24 ans	Bonaventure	C.S. Pascal-Taché, Montmagny
Rioux-Lebel, Huguette	23 ans	Rimouski	C.S. La Mitis, Mont-Joli
Robinson, Joachim	29 ans	Gaspé-Nord	non disponible
Roy, Valère	21 ans	Gaspé-Nord	C.S.R.
Royer, France	23 ans	Matapédia	Sainte-Anne-des-Monts C.S. de la Matapédia
Saint-Pierre, Thérèse	23 ans	Gaspé-Nord	Pas disponible

Source : Document tiré du dossier «**diplômés/emplois**», boîte 953, CDA/UQAR.

Tableau 16 Finissants au baccalauréat d'enseignement secondaire en géographie - Avril 1973 - Âge, origine, employeurs

Noms	Dates de naissance	Résidences	Employeur-e-s
Lagacé, Martin	23 ans	Rivière-du-Loup	C.S.R. du B.S.L.
Lavoie, Guildo	25 ans	Rimouski	Ministère Tourisme québécois, Rimouski
Lefrançois, Michel	24 ans	Rivière-du-Loup	C.S.R. Grand Portage, Rivière-du-Loup
Lévesque, Lise	22ans	Mont-Joli	C.S.R. Outaouais
Lévesque, Luc	23ans	Mont-Joli	Pas disponible
Michaud, Jean-Marc	21ans	Témiscouata	C.S.R. Grand-Portage
Soucy, Guy	26 ans	Rivière-du-Loup	C.S.R. Grand-Portage

Source : Document tiré du dossier «diplômés/emplois», boîte 953, CDA/UQAR.

Tableau 17 Subventions des recherches. Répartition de la subvention spéciale UQ pour le démarrage de la recherche à l'UQAR, année 1971

Chercheur-e-s ou équipes	Montants des subventions	Sujets des recherches
Paul et Marie-José Demalsy	9 500,00 \$	Radiation et conifères
Jean Drapeau, dir. et Robert Lebel, J.-Y. Thériault, J.-L. Parent et J. Tremblay	8 000,00 \$	Évolution de la foi dans le diocèse semi-rural de Rimouski (1964-1970)
Janine Blondeau, collaboration du prof. John Welke, Université du Maryland	4 500,00 \$	Élasticité des voilures de yacht et visualisation du sillage
Michel Arnac	3 000,00 \$	Électro-chimie et quelques éléments de transition dans les acétates fondus
Daniel Picot, en collaboration avec J.-P. Chanut, Roland Guihur	2 000,00 \$	Prédictivité d'une batterie de tests
Gérard Mercure, en collaboration avec MM. J. Thibault et R. Mercure et M. Campagna	3 000,00 \$	Développement d'une invention, «Le Fouineur»

Source : Communiqué de presse de l'UQAR, du 21 décembre 1970.

Tableau 18 Répartition des budgets et subventions de recherche, dans le réseau UQ pour l'année 1971-1972 (\$)

Provenance des Subventions	UQAM (\$)	U.Q.T.R (\$)	UQAC (\$)	C.E.U.R. (\$)	I.N.R.S. (\$)	Siège social (\$)	Totaux (\$)
MEQ	303 961,00	186 996,00	117 060,00	21 130,00	120 00,00	11 000,00 (Hull)	760 147,00
	23*	17	8	1	4	1	54
Institut de recherches pédagogiques (Québec)	55 000,00	22 000,00	18 000,00	5 000,00			100 000,00
	1	2	1	1			6
C.N.R.C., rég.	84 838,00	59 950,00	58 875,00	20 200,00	117 850,00	144 000,00	485 713,00
	16	14	16	6	16	(s.s.*) 3	71
spéc.	50 000,00		120 000,00	50 000,00			220 000,00
	1		1	1			3
Min. Environnement				8 000,00	27 700,00		35 700,00
							6
Conseil national de la recherche sur la défense		6 500,00	9 800,00				16 300,00
		2	1				3
Min. Santé Bien-Être (Ottawa)	1 000,00	1 500,00	1 000,00		1 500,00		5 000,00
	2	2	1		2		8
Autres	47 916,00	12 275,00				1 000,00 (ÉNAF) 1	61 191,00
	7	4					12
UQ/ex. bud. le 2%	57 038,00	27 255,00	70 228,00	2 029,00	85 845,00		242 395,00
	290 000,00	140 000,00	78 000,00	46 000,00			554 000,00
Commandites extérieures		343 810,00			537 000,00		1 013 810,00
		8			5		15
Totaux	889 753,00	800 286,00	472 963,00	152 359,00	889 895,00	289 000,00	3 494 256,00
	51	49	29	10	32	7	178

Source : «Les subventions de recherches 1971-1972», Réseau, (7 septembre 1971) : 8.

Note : * signifie les nombres d'équipes de chercheurs; s.s. : siège social le 2% signifie le % du budget de fonctionnement réservé à la recherche.

Tableau 19 **Publications des professeurs de l'UQAR, de 1970 à 1975(*)**

Années	Chercheur-e-s	Départements	Titres abrégés	Publications
1973-1974	Arnac, Michel	Sciences pures	<i>«L'absorption atomique. Une technique de détection et la détermination des éléments à l'état de trace»</i>	Le Québec industriel
1970-1971	Beaupré Marcelle	Sc. éducation	<i>«Quand le Brocanteur devient Marchand de musique»</i>	Le Préscolaire
1973-1974	Bouchard Yvon, et collaborateurs	Sc. éducation	Rapport sur l'enseignement de l'anglais à l'élémentaire.	Diffusion auprès d'organismes régionaux
1970-1971	Drapeau, Jean	Sc. religieuses	Rapport sur les mariages mixtes	CCC, Ottawa en collaboration
1970-1971	Drapeau, Jean	Sc. religieuses	Rapport sur Le Sacerdoce Ministériel	Pour le synode des évêques, Rome
1974-1975	Dugas, Clermont	Lettres et sc. humaines	L'Est du Québec à l'heure du développement régional	Cahiers de l'UQAR, numéro 1.
1973-1974	Harvey, Fernand	Lettres et sc. humaines	Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec	Boréal Express
1973-1974	Harvey, Fernand	Lettres et sc. humaines	Compte rendu de lecture	RCHTQ
1970-1971	Horth, Raynald	Sc. religieuses	Guide pédagogique pour l'éducation... de l'enfant débile...	M.E.Q. (en collaboration)
1970-1971	Khalil, Michel	Sciences pures	<i>«Hunteracine : The Crystal Structure Of A Quaternary Alkaloi From Hunteria Eburnea Pichon»</i>	Dans Chem. Com.
1973-1974	Khalil, Michel et Didier Cauchois	Sciences pures	<i>«Matière organique dissoute dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent...»</i>	J. Of Fisheries Research Board Of Canada
1975	Jean, Roger	Sciences pures	Mesure et intégration	P.U.Q.
1973-1974	Larocque, Paul	Lettres et sc. humaines	<i>«Pêcheries gaspésiennes et coopération: 1930-1950»</i>	RCHTQ
1970-1971	Lebel, Jean	Sciences pures	<i>«Cinétique de l'oxydation du sous-oxyde de carbone en phase gazeuse»</i>	Can. J. Chem.
1970-1971	Lebel, Robert	Sc. religieuses	<i>«La formation intellectuelle des prêtres au grand siècle patristique»</i>	Dans Le prêtre, hier, aujourd'hui, demain, Editions du Cerf
1970-1971	Lebel, Robert	Sc. religieuses	Rapport de la Commission du Clergé	Église diocésaine, Rimouski
1970-1971	Lebel, Robert	Sc. religieuses	<i>Se marier dans le Seigneur</i> , note préliminaire au Rapport de la Commission Mariage et Famille	Rimouski

(Suite) Tableau 19 **Publications des professeurs de l'UQAR, de 1970 à 1975 (*)**

Années	Chercheur-e-s	Départements	Titres abrégés	Publications
1970-1971	Lebel, Robert	Sc. religieuses	<i>Le Laïcat dans l'Église</i> dans Rapport de la Commission du Clergé du synode de Rimouski	Rimouski
1970-1971	Lebel, Robert	Sc. religieuses	« <i>Réflexions théologiques sur le sacrement de pénitence</i> » dans Dossier sur le sacrement de pénitence	Office de l'éducation chrétienne de Rimouski
1973-1974	Lemay, Jacques	Lettres et sc. humaines	Compte rendu de colloque en histoire régionale	RCHTQ
1975	Lévesque, Benoît et collaborateurs	Lettres et sc. humaines	Éléments pour une sociologie des communautés religieuses	Presses de l'Université de Montréal et de Sherbrooke
1973-1974	Massicotte, Guy	Lettres et sc. humaines	Compte rendu de lecture	RCHTQ
1975	Michaud, Robert	Sc. religieuses	Les Patriarches, histoire et théologie	Éditions du Cerf.
1973-1974	Pelletier, Jacques	Lettres et sc. humaines	« <i>Alfred Desrochers, critique</i> »	Voix et Images du pays , PUQ.
1974-1975	Pelletier, Jaques	Lettres et sc. humaines	Le Quatuor d'Alexandrie de Lawrence Durrell	Hachette
1975	Plourde, Simonne	Lettres et sc. humaines	Gabriel Marcel, philosophe et témoin	PUQ
1970-1971	Picot, Daniel	Sc. éducation	Por qué protestamo!	Editions Paulinas, Madrid
1970-1971	Picot, Daniel	Sc. éducation	« <i>Un enseignement sans enseignant</i> »	Action pédagogique
1970-1971	Picot, Daniel	Sc. éducation	« <i>Inqulab zindadabl</i> »	Revue littéraire Rimouski
1970-1971	Picot, Daniel	Sc. éducation	« <i>La formation pédagogique : théorie ou pratique?</i> »	Action pédagogique
1970-1971	Saint-Laurent, Pierre	Sciences pures	<i>Étude théorique de la pyrolyse du chlorure de nitrosyle</i>	J. Chim. Phys.
1970-1971	Simard, Guy	Lettres et sc. humaines	Vocabulaire du B.S.L. et de la Gaspésie	En collaboration avec 12 étudiants
1973-1974	Simard, Guy	Lettres et sc. humaines	Le sexe dans le vocabulaire du B.S.L. et de la Gaspésie. Études de procédés euphémiques et métaphoriques	Protée
1970-1971	Thériault, J.-Y.	Sc. religieuses	« <i>À la recherche des signes des temps</i> »	Le Rimouskois , Rimouski.

(Suite) Tableau 19 **Publications des professeurs de l'UQAR, de 1970 à 1975 (*)**

Années	Chercheur-e-s	Départements	Titres abrégés	Publications
1973-1974	Thwaites, James	Lettres et sc. humaines	« <i>Bibliographie des thèses et mémoires consacrés au syndicalisme et aux travailleurs</i> »	RCHTQ
1973-1974	Thwaites, James	Lettres et sc. humaines	Le monde ouvrier au Québec : une bibliographie rétrospective	PUQ
1970-1971	Tremblay, J.	Sc. religieuses	Rapport de la Commission des sacrements et de la liturgie dans l'église diocésaine en synode	Rimouski

(*) Note méthodologique. Cette liste n'est pas exhaustive. Élaborée à partir des sources d'information de l'Université, **Information-Loisirs, Communiqués de presse** et les revues **Du Dec. au Bac.** et **Réseau**, elle contient des éléments que les professeurs ont bien voulu faire connaître aux services d'information. Plusieurs autres professeurs ont diffusé leurs travaux.

Notes

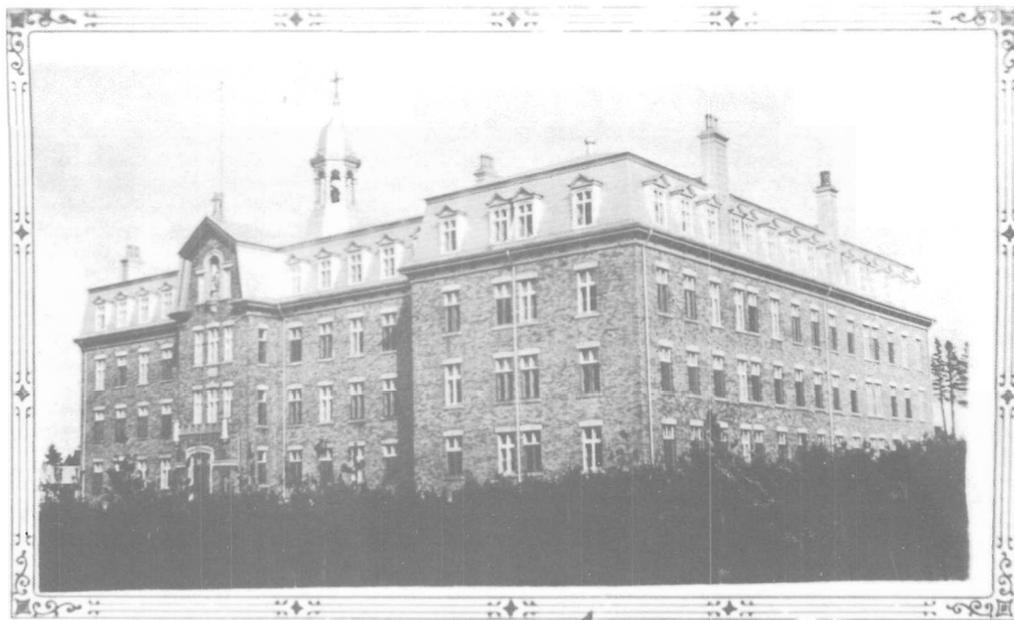
1. Alphonse Riverin, **L'Université et le développement socio-économique**, 1971, pp. 92-93.
2. «*La représentation: confusion sur les modes d'élection*», **Réseau**, (29 octobre au 11 novembre 1969) : 2-8.
3. «*Le Centre d'études universitaires de Rimouski ouvre ses portes*», **HEBDO-ÉDUCATION**, (23 septembre 1969) : 44-45; **Communiqué de presse**, 19 janvier 1970.
4. **Communiqué de presse**, 15 mai 1974.
5. «*Courrier*», **Réseau**, (avril 1975). La lettre du professeur François-Pierre Gagnon est accompagnée de la réponse du président Després marquant son étonnement devant ses plaintes et précisant que les Commissions citées n'avaient qu'un rôle consultatif.
6. **Rapport du recteur Alcide Horth**, s.d. [été] 1975; boîte 822, CDA/UQAR.
7. «*L'organisation de l'enseignement et de la recherche dans les universités constituantes*», **HEBDO-ÉDUCATION, supplément au vol 5**, no 33 (25 mars 1969) : 14-16.
8. Jean-Pierre Chartrand, «*L'université nouvelle : le monstre à deux têtes*», **Réseau**, (10 décembre 1969) : 12; Alphonse Riverin, «*Inventer des mentalités nouvelles*», **Réseau**, (29 octobre au 11 novembre 1969) : 8.
9. Voir les résultats des questionnaires des départements et des modules, de l'enquête de décembre 1970, dans les boîtes 1203 (mathématiques et PERMAMA) et 43 (sciences religieuses, sciences de l'éducation et lettres et sciences humaines). **Communiqué de presse**, 23 novembre 1971.

10. **Communiqués de presse**, 12 juin 1974 et 2 juillet 1975.
11. **Communiqué de presse**, 4 février 1970; **Réseau**, (janvier 1970) : 2; «*Fission modulaire à Rimouski*», **Réseau**, (21 janvier 1970) : 8; Voir en annexe, les tableaux représentant les directions départementales et modulaires pour les premières années.
12. «*Les modules à Rimouski : apologie et mort de la participation*», **Réseau**, (4 mars 1970) : 10.
13. «*M. Alcide Horth, directeur-général du C.E.U.R.*», **Réseau**, (18 mars 1970) : 11; «*Les modules feront-ils l'université nouvelle?*» **Réseau**, (12 au 25 novembre 1969) : 6-7; «*Réseau rencontre M. Maurice Boisvert, v.p. à l'enseignement de l'Université du Québec*», **Réseau**, (10 décembre 1969) : 11.
14. **Communiqué de presse**, 3 juin 1970.
15. **Communiqué de presse**, 8 septembre 1970; «*Des élections sans histoires*», **Réseau**, (30 septembre 1970) : 11; «*La politique gouvernementale des services aux étudiants est fortement discutée*», **Réseau**, (14 octobre 1970) : 11.
16. «*Le module de lettres se penche sur son avenir*», **Réseau**, (avril-mai 1974) : 19; les invités sont l'écrivaine Suzanne Paradis, Lisette Morin, journaliste, André Gaulin, ex- président de l'Association québécoise des professeurs de français, René Daigneault, directeur général de la SNEQ et président du C.R.D. et Jacques Labrie de C.J.B.R.
17. «*À l'UQAR, qui a «son mot à dire?»*», **Réseau**, (avril 1973) : 20.
18. Mise en garde méthodologique : à l'UQAR, 24,8% du nombre total (les retraités, décédés ou inconnus) sont retirés des calculs tandis qu'à Laval, les données ont été intégrées. Toutefois le tableau demeure intéressant à titre d'image globale des différences dans les strates sociales. Cette étude est faite par Fernand Harvey de l'UQAR et François Lussier de l'Université Laval.
19. Gilles Lamontagne, «*La fonction d'enseignement de l'UQAR : émergence et consolidation*». L'Axe, l'UQAR a aussi 10 ans, vol. 1, no 1, (avril 1979) : 9.
20. «*Perfectionnement des maîtres en mathématiques (permama), première session dès janvier*», **Réseau**, (20 octobre 1971) : 5; Alphonse Riverin, L'université du Québec, trois ans après, **Réseau**, (23 février 1972) : 6; «*Renseignements utiles à l'intention des responsables de l'enseignement collégial au Québec, sur le baccalauréat spécialisé d'enseignement professionnel au secondaire*», boîte 1288, CDA/UQAR.
21. Communiqués de presse des 29 septembre 1970, 6 octobre 1970 et 1^{er} décembre 1971; **Réseau**, (28 octobre 1970), (6 juillet et 16 septembre 1971).
22. Communiqué de presse, 14 juillet 1970.
23. «*27 prêtres se perfectionnent*», **Réseau**, (20 octobre 1971) : 7; **Communiqués de presse** des 9 septembre, 1^{er} octobre 1971, de mai 1972, du 26 septembre 1972, du 19 avril 1973, des 8 mai et 9 octobre 1974.
24. **Communiqués de presse** des 20 février, 11 septembre et 25 septembre 1970; **Réseau**, (4 mars 1970).

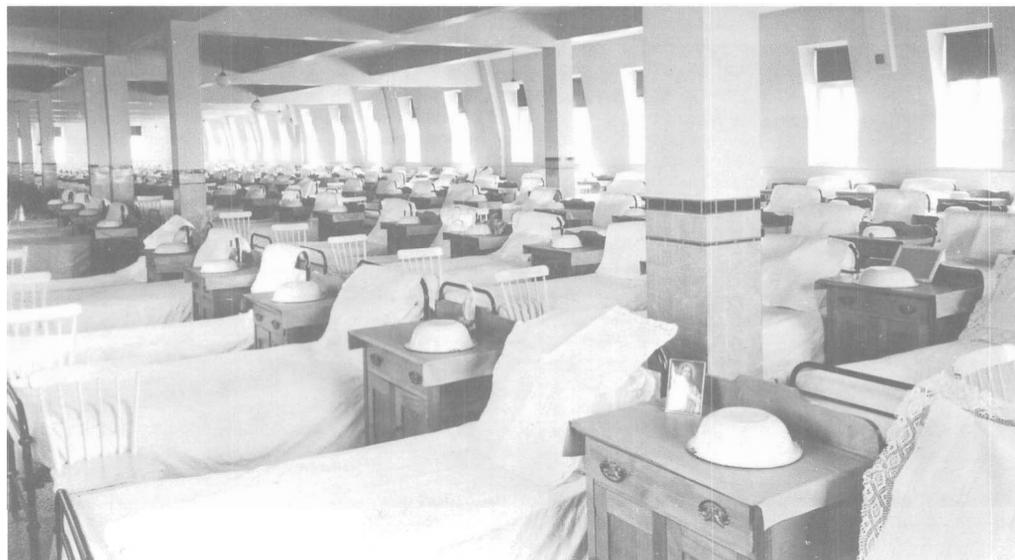
25. «*La formation des maîtres à Rimouski: consultation du milieu*», **Réseau**, (17 mars 1971) : 10; «*Stages d'enseignement : consultation du milieu*», **Réseau**, «6 octobre 1971» : 5; «*Les enseignants de demain*», **Réseau**, (17 mars 1971) : 5.
26. **Information-Loisirs**, (19 au 25 octobre 1973), (22 au 28 mars 1974), (12 au 18 avril 1974); **Communiqués de presse** du 19 mars et 24 avril 1974; **Du Dec. au Bac.**, (octobre 1974); «*De l'université à l'atelier*», **Réseau**, (mars 1974) : 6 (les étudiants consultants sont Yvan Beaulieu, Garnier Parent, Serge Pineault et Hugues Saint-Pierre); **Communiqué de presse**, 5 avril 1974; **Du Dec. au Bac.**, (décembre 1973) (les étudiants participant à la simulation de la compagnie sont Linda Landry, Jacques Belzile, Serge Bouchard et Marc D'Amours).
27. **Du Dec. au Bac.**, (février 1974); «*Les auteurs québécois, on les étudie aussi*», **Du Dec. au Bac.**, (janvier-février 1976).
28. **Réseau**, (avril 1973) : 24; Roger Viens, étudiant en lettres «*Une exposition originale. La poésie : une chose à lire ou à dire*», **Du Dec. au Bac.**, (avril 1973); «*Des étudiants en lettres veulent faire du journalisme*», **Du Dec. au Bac.**, (février 1973); **Du Dec. au Bac.**, (mars 1973); «*Télé... théâtre*», **Du Dec. au Bac.**, (décembre 1973); «*Un atelier de théâtre original*», **Du Dec. au Bac.**, (décembre 1975).
29. Pour le module d'histoire, voir le chapitre qui lui est consacré.
30. **Communiqué de presse**, 24 septembre 1971; «*Les géographes sur le terrain*», **Réseau**, (6 décembre 1971) : 5; «*Les futurs géographes «marchent le terrain» à Rivière-du-Loup*», **Du Dec. au Bac.**, (novembre 1972); «*Les étudiants en géographie et le projet J.A.L.*», **Du Dec. au Bac.**, (janvier-février 1976); **Information-loisirs**, tout le printemps 1974; **Communiqué de presse**, 18 janvier 1972; **Réseau**, (14 juin 1972).
31. **Du Dec. au Bac.**, (octobre 1974); **Communiqué de presse**, 21 octobre 1970; Claude Lassus, «*Rimouski, un milieu idéal pour former des écologistes?*», **Du Dec. au Bac.**, (janvier 1973); Claire Mongrain, étudiante «*Université dans une tourbière*», **Du Dec. au Bac.**, (octobre 1973); «*La chimie sur bande magnétique? une expérience intéressante à l'UdQ à Rimouski*», **Du Dec. au Bac.**, (octobre 1972).
32. **Communiqué de presse**, 6 décembre 1971; **Communiqué de presse**, juillet 1972; **Du Dec. au Bac.**, (décembre 1972), (septembre 1973).
33. **Du Dec. au Bac.**, (septembre 1973).
34. «*Tableau des diplômés d'enseignement secondaire en enfance inadaptée, pour l'année 1973*», **dossier «diplômés/emplois**», boîte 953, CDA/UQAR. (Voir tableau en annexe).
35. «*Tableau des diplômés d'enseignement secondaire en géographie, pour l'année 1973*», **dossier «diplômés/emplois**», boîte 953, CDA/UQAR. (Voir tableau en annexe).
36. **Du Dec. au Bac.**, (octobre 1973). L'exactitude des chiffres est difficile à vérifier puisque les différentes sources (la revue du **Du Dec. au Bac.** et les **Communiqués de presse**) dévoilent des chiffres quelque peu différents. Mais ces chiffres méritent d'être rappelés et considérés comme des indications générales.
37. **Du Dec. au Bac.**, (janvier 1974).
38. **Information-Loisirs**, (29 août 1975) : 1.

39. **Du Dec. au Bac.**, (mars-avril 1976).
40. **Du Dec. au Bac.**, (janvier-février 1976); **Dossier Diplômés-UQAR-Emploi, 1977**, Boîte 953, CDA/UQAR; Gilles Lamontagne, **op. cit.**, p. 10.
41. Voir les 4 chapitres qui traitent des études avancées, des groupes de recherches, du COR et du GRIDEQ.
42. «*Discours du ministre Jean-Guy Cardinal, à l'inauguration du Siège Social*», **Réseau**, (12 au 25 novembre 1969) : 5.
43. «*Subventions à la recherche*», **Réseau**, (12 au 25 novembre 1969) : 4.
44. **Réseau**, (10 décembre 1969) : 2; «*Note sur le développement de l'enseignement et de la recherche à Rimouski*», annexe 1, **Rapport du service de planification de l'UQ**, octobre 1970, p. 80.
45. Aujourd'hui, l'organisme du MEQ qui pourvoie à la recherche subventionnée est le F.C.A.R.; **Communiqué de presse**, 23 novembre 1970; **Réseau**, 25 novembre 1970, p. 2; «*420 000 \$ alloués aux constituantes*», **Réseau**, (6 janvier 1971) : 4; Voir la répartition des subventions en annexe; **Communiqué de presse**, 9 juillet 1971; **Réseau**, (août 1971) : p. 2.
46. *La recherche à Rimouski: c'est parti*, **Réseau**, (15 mars 1972) : 15; **Communiqué de presse**, 2 mars 1972; **Communiqué de presse**, juin 1972.
47. **Communiqués de presse** des 20 juin et 18 avril 1973. Voir tableau en annexe.
48. **Communiqué de presse**, 2 octobre 1974. Voir tableau en annexe.
49. Voir en annexe la liste de communications et de publications des professeurs.
50. **Réseau**, (6 juillet 1971) : 6.
51. «*Note sur le développement de l'enseignement et de la recherche à Rimouski, annexe 1*», **Rapport du service de planification de l'UQ**, octobre 1970, p. 61; **Communiqué de presse**, 3 novembre 1971.
52. «*Premiers apports au développement touristique de la région*», **Réseau**, (29 avril 1970) : 9; «*Impact économique de Forillon: l'U.Q.R. (sic) fait une étude*», **le Progrès-Écho**, 29 novembre 1972, p. 16, cité dans le **Cahier U.Q. du Progrès-Écho** (30 mai 1973) : 14; «*S'il fait beau sur le parc Forillon, pleura-t-il des dollars sur la Gaspésie?*» **Réseau**, (novembre 1972) : 22.
53. **Du Dec au Bac**, février 1974; *Perfectionnement des enseignants de l'Est du Québec*, **Réseau**, (février 1975) : 2.
54. «*Note sur le développement de l'enseignement et de la recherche à Rimouski, annexe 1*», **Rapport du service de planification de l'UQ**, octobre 1970, p. 61.
55. **Communiqué de presse**, 27 avril 1972, la recherche est dirigée par le professeur Benoît-L. Daigle de l'UQTR.
56. **Du Dec. au Bac.**, novembre 1972.

57. Guy Massicotte, «*Pourquoi des axes de développement?*» dans **L'AXE, l'UQAR aussi a 10 ans**, vol. 1, no 1, (avril 1979) : 6.
58. Charles E. Beaulieu, **op. cit.**, p. 11.
59. **Communiqué de presse**, le 30 septembre 1970; «*Recherches en océanographie à Rimouski, quatre universités dans le même bateau*», **Réseau**, (30 septembre 1970) : 8; **Communiqué de presse**, 1^{er} février 1971.
60. L. Pineau, «*L'avis du Conseil des Universités se fait attendre*», **le Progrès-Écho**, (17 janvier 1973) : 13 cité dans **Le Cahier U.Q. du Progrès-Échos**, **op. cit.**, p. 15; «*Le Conseil des Universités du Québec contre le projet de l'I.N.R.S. à Rimouski?*», **le Progrès-Écho**, (7 février 1973) cité dans **le Cahier U.Q. du Progrès-Écho**, **op. cit.**, p. 16.
61. L. Pineau, «*Le Conseil des Universités accepte le rôle océanographique de Rimouski*», **le Progrès-Écho**, (4 avril 1973) : 3 cité dans **le Cahier U.Q., du Progrès-Écho**, (30 mai 1973) : 16; «*Conseil des Universités: des propositions pour les années 1970*», **Réseau**, (avril 1973) : 30.
62. **Réseau**, (octobre 1972) : 18; «*Les mystères de la pollution : recherches sur le comportement du mazout en eaux glacées*», **Du Dec. au Bac.**, (décembre 1972); «*La marée noire*», **Réseau**, (décembre 1972) : 6; **Réseau**, (mars 1973) : 24.
63. «*Océanographie au large de l'Isle-Verte*», **Réseau**, (mai-juin 1973) : 24; **Communiqué de presse**, 19 juin 1973; **Communiqué de presse**, 6 juillet 1973; *Sur le Saint-Laurent, bien des choses à apprendre*, **Réseau**, (juillet-août 1973) : 16.
64. «*Super-pétroliers : une autre contribution au débat*», **Réseau**, (octobre 1973) : 7.
65. Deuxième dans le sens de la chronologie de l'implantation des programmes à l'UQAR. Quant à son importance par rapport à l'océanographie, tout est relatif. Le débat est ouvert.
66. D'ailleurs pour Clermont Dugas, le débat autour des terminologies d'aménagement et de développement est toujours vivant comme il l'explique dans son article **...le sous développement dans...** Voir dans cahier de texte séminaire d'intégration.
67. **Communiqué de presse**, 25 juin 1971; Sont présents : pour l'O.P.D.Q., Jean-Louis Caron, délégué régional au Plan; Ronald Clark, le secrétaire de la Confédération administrative régionale (CAR); Laurent Bouchard, coordonnateur du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; Armand Lachance, coordonnateur du ministère de l'Industrie et du Commerce (pêche); Jean-Marie Lafortune, responsable des projets spéciaux; Guy Chéron, responsable du programme de relocalisation. Pour le C.E.U.R., Alcide Horgh, d.g., Pascal Parent, dir. études, Jacques Plante, doyen aux services administratifs, Bertrand Lepage, secrétaire-général, Roland Dorval, directeur aux affaires étudiantes, Yves-Marie Dionne, doyen du 1^{er} cycle, Michel Campagna, dir. Département sciences pures, Hermance Gagnon, dir. Département sciences éducation; Faouzi Rassi, dir, Département sciences administration, Clermont Dugas, délégué du dir. du Département des lettres et sciences humaines, Paul Demalsy, vice-doyen aux sciences pures et Rodrigue Hubert, vice-doyen des sciences de l'éducation.
68. «*L'université, ça sert à quoi?*», **Réseau**, (9 février 1972) : 7.
69. «*L'Est du Québec à l'heure du développement régional*» **Réseau**, (octobre 1974); **Communiqué de presse**, 27 septembre 1974.



Monastère des Ursulines en 1932.



Dortoir des étudiantes de l'École normale des Ursulines (années soixante).



Le Bureau de l'UQAR à Carleton... (fin des années 1970).



Quelques membres du Comité provisoire pour l'implantation d'un centre universitaire sont honorés lors des fêtes du 20e en 1989.



Quelques membres du Comité d'organisation reçus par Marc-André Dionne en 1989.



Départ de Robert Lebel. On reconnaît aussi René DesRosiers, Bernard Marinier, Rodrigue Bélanger (années 1970).



Mérites sportif (fin des années 1970).



Diplômés des sciences de l'administration (début 1970).



Des étudiants en biologie (1979).



Les femmes aussi vont aux études supérieures (années 1970).



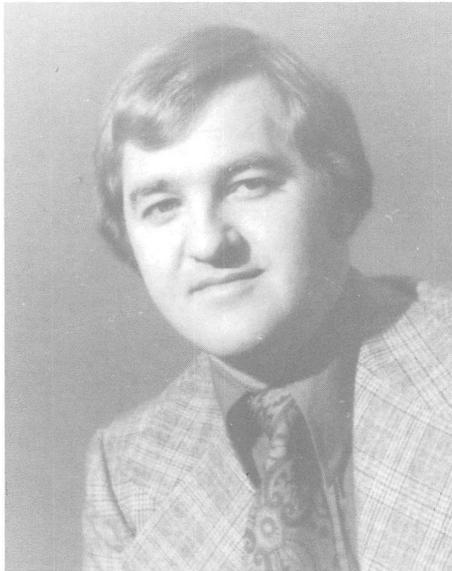
Roland Dorval a été le premier directeur des Services aux étudiants.



Françoise Michaud, professeure au C.E.U.R. de 1969 à 1971.



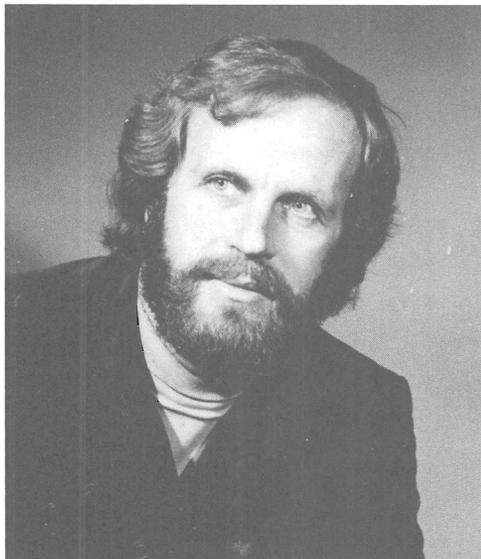
Jean-Yves Thériault et Alcide Horth (1970...).



Marc-André Dionne, un jeune cadre prometteur.



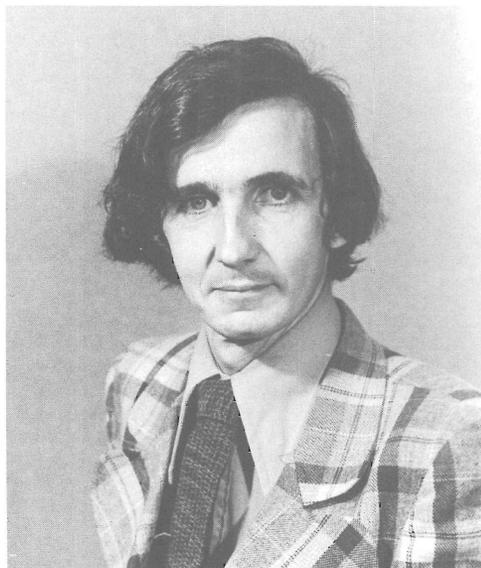
Michel Bourassa, futur vice-recteur.



Jurgen Pesot, monsieur Ciné-Club.



Pauline Côté, étudiante à l'École normale des Ursulines de 1964 à 1968.



Clermont Dugas, fondateur du CRIAR.



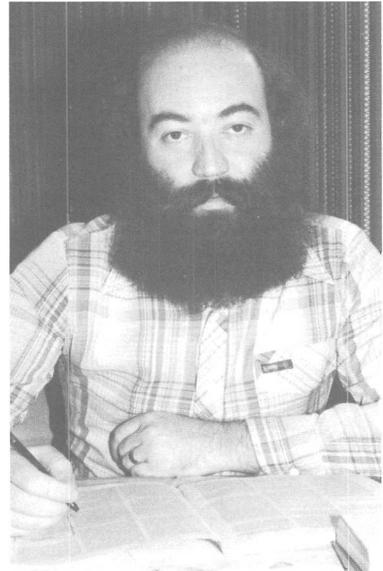
Mohammed El-Sabh.



La première cohorte de professeurs en sociologie.



Jacques Tremblay et les «nouvelles technologies».



*Christian Bielle,
un bibliothécaire averti!*



La direction rencontre le personnel (début des années 1980).



Rosaire Dionne, responsable de la pastorale dans les années soixante-dix.

Fragments

L'UQAR, au temps du rectorat de Pascal Parent (1977-1982)

Mario Bélanger

En 1977, après deux années dans les fonctions de curé à Mont-Joli, Pascal Parent revint à l'UQAR, comme recteur. M. Parent avait lui-même grandement contribué à la création de l'Université, en étant l'un de ses plus ardents promoteurs jusqu'à l'ouverture, en 1969. Et jusqu'en 1975, Pascal Parent avait également travaillé à la mise en place des programmes d'études et au déploiement de l'enseignement sur le territoire.

M. Parent revint donc à l'UQAR, en 1977, dans un contexte où la population étudiante croissait de façon soutenue. Ainsi, entre 1977 et 1982, l'Université passa de 900 à plus de 1500 étudiantes et étudiants à temps complet. La première hausse d'importance survint en 1979, soit 28% de plus que l'année précédente; l'UQAR franchissait donc pour la première fois le cap des mille, avec 1180 étudiantes et étudiants. La seconde arriva en 1980, 24% cette fois, ce qui permettait d'atteindre le chiffre de 1475. L'administration, le préscolaire-primaire et l'adaptation scolaire demeuraient les trois domaines d'études les plus peuplés. Plusieurs nouvelles têtes firent alors leur apparition au sein du corps professoral.

La décentralisation de l'enseignement sur le territoire prit aussi de l'ampleur, notamment avec l'ouverture d'un Bureau régional à Matane, en 1979, et d'un autre à Lévis, en 1980. D'ailleurs, 46% des activités d'enseignement de l'UQAR étaient alors données hors campus et 65% des activités étaient fréquentées par des étudiantes et étudiants sur une base à temps partiel.

Sur le campus même, les hausses de clientèle rapides rendirent nécessaires des agrandissements. Le problème de manque d'espace sur le campus rimouskois devenait évident. Les salles de classes étaient bondées, insuffisantes. La bibliothèque existante était devenue tout à fait inadéquate, particulièrement pour le nombre de «places de lecture». Certains groupes de l'UQAR, le GRIDEQ notamment, avaient leurs bureaux en ville. Après le Pavillon sportif, ouvert en 1976, et le Laboratoire océanographique, inauguré en 1977, la direction de l'UQAR mettait maintenant toute son énergie à la réalisation d'une nouvelle construction majeure, qui réunirait la bibliothèque, la cafétéria, un amphithéâtre, un atrium et de nouveaux bureaux pour les Services aux étudiants. De nouvelles salles de cours pourraient être créées dans les espaces libérés à l'intérieur des bâtiments existants.

Le projet d'agrandissement du campus fut présenté en 1980. Dans ce projet d'une valeur de 5,3 millions \$, la bibliothèque occuperait une surface nette de 30 000 pieds carrés, sur deux étages. Le nouvel édifice permettrait aussi de mieux intégrer aux bâtiments principaux du campus le Pavillon sportif, qui n'était relié jusqu'alors que par une mince passerelle non chauffée... En tout, avec cette construction, l'Université venait d'augmenter sa superficie de 20%. L'inauguration a eu lieu en septembre 1983, en présence des ministres Camille Laurin et Alain Marcoux.

Parmi les principales réalisations de cette époque, il faut mentionner aussi la mise en place de trois programmes de maîtrise qui ont fait leur marque : l'éducation et l'éthique, en 1977, et le développement régional, en 1978. Il est d'ailleurs étonnant de constater qu'en 1979, après seulement dix ans d'existence, l'UQAR ait compté déjà huit programmes de deuxième cycle.

L'ouverture officielle du programme de doctorat en océanographie eut lieu en mai 1982. Un grand événement! Pour la première fois, l'UQAR pouvait offrir un programme de troisième cycle. L'Université gagnait ainsi de la crédibilité dans le monde universitaire par l'océanographie, qui est devenue une véritable image de marque de l'établissement, à travers tout le Québec.

L'UQAR était également un lieu d'effervescence. En 1977-1978, deux colloques internationaux se sont déroulés dans les murs de l'Université : le Congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, qui a réuni une centaine de spécialistes en histoire de l'Amérique française, et un Symposium en océanographie de l'estuaire du Saint-Laurent, où se sont rencontrés 160 chercheuses et chercheurs du monde.

Parmi les colloques qui ont eu lieu dans les années 1977 à 1982 à l'UQAR, on en comptait plusieurs dans le domaine de la gestion : les PME, l'entrepreneurship, le personnel dans l'entreprise, la vie au travail et l'efficacité des organisations, les marchés financiers. D'autres colloques témoignent des préoccupations de ce temps-là : les affaires sociales, l'implication sociale en éducation et en santé mentale, l'animation sociale et les entreprises coopératives et communautaires, l'enseignement moral et religieux, les sciences de l'atmosphère, la production biologique dans les zones côtières, l'étude biologique du comportement, la démocratie municipale, l'enfance, la méthodologie des systèmes souples en éducation, etc.

Les budgets de recherche de cette époque étaient en progression. D'à peine 140 000 \$ en 1973, ils atteignirent 650 000 \$ en 1977, et en 1980, les subventions dépassèrent pour la première fois le cap du million \$.

La crise économique du début des années 1980 allait commencer, et les universités québécoises furent sévèrement touchées par les restrictions. Fin 1981, le recteur Pascal Parent exprimait devant le Conseil d'administration sa vive inquiétude parce que le ministère de l'Éducation obligeait toutes les universités à trouver les moyens de résorber les déficits de l'année en cours, soit environ 400 000 \$ pour l'UQAR. C'était le début d'une période économique difficile pour les universités. C'est cependant le recteur qui a succédé à Pascal Parent, Guy Massicotte, qui a vraiment eu à naviguer à travers les vagues de compressions.

Deuxième partie

**L'enseignement à l'UQAR :
démocratisation, formation et
insertion au travail**

Chapitre 4

Le développement des études de 1^{er} cycle

Michel Bourassa

Nous avons considéré cet ouvrage collectif comme une exposition de tableaux. À partir d'un thème proposé et d'un espace à habiter, nous avons le choix de l'angle, du style et des matériaux.

Ce thème : les études de premier cycle à l'UQAR, et cet espace : une vingtaine de pages, nous ont incités à privilégier une vision impressionniste des vingt-cinq ans de premier cycle à l'UQAR.

Sans avoir le détail des visages, sans entendre les paroles et en ne distinguant que le contour des objets, nous souhaitons que vous vous reconnaissiez, que vous vous souveniez et que vous disiez *«J'étais de ceux-là, de celles-là qui discutaient le jour où Renoir..., au déjeuner sur la terrasse, ...»*

En quelques traits de plume, nous ne pouvions donner aux fondatrices et aux fondateurs, artisanes et artisans de ces vingt-cinq ans, tout le crédit qu'ils méritent. De peur d'échapper quelques moments importants, nous disons à toutes et à tous : ce chapitre est plus riche de vos souvenirs que de nos mots.

Une société et une époque se dessinent sous plusieurs angles et se reconnaissent à plusieurs traits caractéristiques. La société québécoise des années 1960-1970 a été marquée par l'autonomie et l'ouverture, à la fois des esprits et des institutions. C'est l'époque de la nationalisation de l'électricité, de l'émergence d'une nouvelle société et d'une nouvelle conception de la maîtrise d'œuvre du développement, d'une prise en charge de son destin par une population jeune qui s'éveille.

Une des caractéristiques importantes d'une société et d'une époque est sans aucun

doute la place qu'elles accordent à l'éducation et à la formation des personnes. Dans le monde de l'éducation des années 1960-1970, c'est l'effervescence. C'est l'époque du rapport Parent, de la fin des collèges classiques traditionnels et du début des collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP), plus accessibles, plus nombreux.

À la fin des années soixante, tout le système d'éducation post-secondaire au Québec doit relever le défi de l'accessibilité, du rattrapage et également du renouveau structurel. C'est à ce moment-là que le Québec choisit de confier la mission de la formation générale et technique à un nouvel ordre d'enseignement : le collège, et de confirmer aux universités leur mission en matière de formation fondamentale et de recherche.

Dans la foulée de cette restructuration du système d'éducation post-secondaire, la formation des maîtres est confiée aux universités. Le réseau québécois des Écoles normales cède donc rapidement sa place et sa mission aux universités. Ces dernières structurent alors leur département ou leur faculté des sciences de l'éducation sur la base de cette nouvelle mission.

Par ailleurs, une autre décision de la fin des années soixante aura un impact important : la création d'une université publique dont les missions inscrites dans la charte comprennent, entre autres, la formation des maîtres. Ce réseau sera par la suite constitué d'universités à vocation générale dispersées sur le territoire québécois, d'instituts de recherche et d'écoles de formation à vocation spécifique.

C'est dans ce contexte que l'Université du Québec à Rimouski voit le jour.

Les débuts

La formation fondamentale : les baccalauréats

Comme beaucoup d'institutions en région, l'UQAR doit son existence à des pionnières et des pionniers qui ont su saisir les occasions favorables à l'établissement d'un développement durable, bien avant que ce vocable ne soit à la mode. Pour l'Est du Québec, la création du réseau de l'Université du Québec représente une occasion unique. Il faut miser sur l'existence à Rimouski de l'École normale Tanguay et sur la conviction d'un groupe de personnes que la région peut se doter d'une université. À force de démarches et d'efforts, un groupe de pionnières et de pionniers obtient pour la région un outil important de développement qu'il faut implanter.

Les bâtisseuses et les bâtisseurs du Centre d'études universitaires de Rimouski sont issus en partie de l'École normale Tanguay. Ce sont, entre autres, Pascal Parent, Roland Dorval, Rodrigue Hubert, Gilles Lamontagne, Bertrand Lepage auxquels s'ajoutent d'autres personnes provenant du Grand Séminaire, comme Jean Drapeau, et du CÉGEP, comme Yves-Marie Dionne.

Dès l'hiver 1969, il faut penser aux programmes d'études à offrir au Centre d'études universitaires de Rimouski (C.E.U.R.). Le groupe de pionnières et de pionniers élabore ainsi le noyau de programmes qui doit constituer la base du développement des études de premier cycle à Rimouski. Il prend appui sur les programmes offerts à l'École normale Tanguay. Mais, simultanément, il doit s'assurer que les normaliens et les normaliennes pourront compléter leur programme d'études et obtenir leur brevet d'enseignement ou faire le passage de l'École normale Tanguay au Centre d'études universitaires.

Parmi les premiers programmes à être offerts en 1969, nous pouvons mentionner : les baccalauréats en sciences, soit : biologie, chimie, physique, mathématiques, et les baccalauréats d'enseignement au secondaire dans ces disciplines (sauf en biologie), les baccalauréats en sciences humaines, soit lettres et théologie, et les baccalauréats d'enseignement au secondaire dans ces deux disciplines.

Dès 1970, la programmation est enrichie des programmes en histoire et en sciences de l'administration, ainsi que des programmes d'enseignement dans ces disciplines auxquels s'ajoute le baccalauréat d'enseignement en géographie. En 1970, apparaissent les programmes d'enseignement au préscolaire, à l'élémentaire et à l'enfance inadaptée.

Nous voyons donc, qu'en deux ans, de nombreux programmes sont élaborés et implantés au Centre d'études universitaires de Rimouski.

Le tableau suivant indique l'ordre d'apparition des programmes de baccalauréat en incluant le programme de baccalauréat en génie dont l'implantation est prévue pour l'automne 1994 :

Tableau 20 Séquence d'ouverture des programmes de baccalauréat

Sessions	Programmes
1969	Baccalauréat d'enseignement du français au secondaire Baccalauréat d'enseignement en chimie Baccalauréat d'enseignement en mathématiques Baccalauréat d'enseignement en physique Baccalauréat d'enseignement en sciences religieuses Baccalauréat en biologie Baccalauréat en chimie Baccalauréat en littérature française Baccalauréat en mathématiques Baccalauréat en physique Baccalauréat en théologie
1970	Baccalauréat d'éducation au préscolaire Baccalauréat d'enseignement à l'élémentaire Baccalauréat d'enseignement en administration Baccalauréat d'enseignement en enfance inadaptée Baccalauréat d'enseignement en géographie Baccalauréat d'enseignement en histoire Baccalauréat en administration Baccalauréat en histoire
1971	Baccalauréat d'enseignement en biologie
1972	Baccalauréat d'enseignement en mathématiques (PERMAMA) Baccalauréat en géographie
1976	Baccalauréat d'enseignement professionnel
1977	Baccalauréat en sciences infirmières Baccalauréat en sociologie
1979	Baccalauréat en économique
1992	Baccalauréat en sciences comptables
1994	Baccalauréat en génie unifié

Source : documents disponibles au Bureau du doyen des études de premier cycle.

Le perfectionnement : les certificats

La mission de rendre la formation universitaire accessible au plus grand nombre a été et demeure une préoccupation constante des personnes qui oeuvrent à l'Université du

Québec à Rimouski. Très tôt dans l'histoire de l'UQAR, la préoccupation du perfectionnement apparaît. À partir de l'assise que constituent les programmes de baccalauréat de premier cycle, la formule des certificats de trente ou de trente-six crédits permet de répondre aux besoins spécifiques de la clientèle adulte par la conception de programmes courts de perfectionnement.

Dans l'implantation du modèle des certificats, la préoccupation de l'accessibilité doit être marquée, en même temps, d'un souci constant de la qualité de l'enseignement. Ces deux valeurs sont la base même de l'élaboration des certificats et de la définition des conditions d'admission à ces programmes. Les programmes de perfectionnement étant destinés aux adultes, il apparaît normal de reconnaître dans la structure d'accueil la formation antérieure des adultes. C'est ainsi que la «clause adulte» reconnaissant l'expérience pertinente préalable apparaît dans les conditions d'admission.

La qualité de la formation est assurée par la qualité des ressources et par le fait que les cours donnés aux étudiantes et aux étudiants adultes cheminant à temps partiel sont les mêmes que ceux des programmes de baccalauréat principalement destinés aux jeunes adultes cheminant à temps complet. Les aménagements portent sur les formules pédagogiques et non sur le contenu des cours.

Les premiers programmes de certificat sont apparus au début des années soixante-dix avec l'adoption des programmes de certificat en sciences religieuses (1970) et en administration (1972), en sciences de l'activité physique (1973) et en sciences de l'éducation (1973).

Les certificats ont été élaborés pour répondre à des besoins spécifiques de formation. Les secteurs les plus en demande étaient, à l'origine, les sciences de l'éducation, l'administration et les sciences de la santé. Par la suite, la souplesse des certificats sur mesure a permis à l'université de s'adapter rapidement aux besoins de ses étudiantes et de ses étudiants à temps partiel. Cette formule a été très utilisée au cours des dernières années et a permis l'émergence de certificats institutionnels dans des secteurs nouveaux. Depuis les six dernières années, de nouveaux besoins sont apparus et les programmes en psychosociologie ont été élaborés.

Le tableau suivant indique l'ordre d'apparition des programmes de certificat à l'UQAR :

Tableau 21 Séquence d'ouverture des programmes de certificat

Sessions	Programmes
1970	Certificat en sciences religieuses
1972	Certificat en administration
1973	Certificat en sciences de l'activité physique Certificat en sciences de l'éducation Certificat en sciences de l'éducation (professionnel)
1974	Certificat en animation pédagogique des bibliothèques Certificat en nursing Certificat en sciences comptables
1975	Certificat en animation des petits groupes Certificat en enseignement des mathématiques (PERMAMA) Certificat en travail social
1978	Certificat en éducation morale Certificat en sciences de l'éducation (individuel)
1979	Certificat d'enseignement du français au primaire Certificat d'enseignement du français au secondaire Certificat en communication Certificat en gestion des ressources humaines
1980	Certificat en conditionnement physique
1981	Certificat en andragogie
1982	Certificat en santé communautaire
1983	Certificat en informatique Certificat en enseignement des mathématiques au primaire
1984	Certificat en application pédagogique de l'ordinateur Certificat en santé et sécurité du travail
1985	Certificat en gestion informatisée Certificat en sciences de l'éducation (petite enfance)
1987	Certificat individuel en intervention psychosociale
1988	Certificat en animation pastorale Certificat en français écrit Certificat en pédagogie des langues artistiques Certificat individuel en psychologie
1989	Certificat en philosophie
1990	Certificat en enseignement d'une langue seconde Certificat sur mesure en psychologie
1991	Certificat sur mesure en intervention psychosociale
1992	Certificat en pratique psychosociale Certificat sur mesure en développement régional et rural
1993	Certificat en psychologie
1994	Certificat en arts visuels

Source : documents disponibles au Bureau du doyen des études de premier cycle.

La formule des certificats permet également d'offrir des programmes plus culturels comme les certificats en philosophie, en français écrit et en arts visuels.

Si les programmes de certificat se révèlent bien adaptés aux besoins de perfectionnement court, ils n'empêchent pas l'UQAR de rendre accessibles aux adultes, très tôt dans son histoire, des programmes de baccalauréat. Dès l'origine, la notion de perfectionnement englobe déjà la formation initiale.

Dès l'été 1970, le C.E.U.R. offre aux étudiantes et aux étudiants à temps partiel certains programmes de baccalauréat en sciences humaines (langue et littérature françaises, géographie), en éducation (enseignement élémentaire, préscolaire) et en sciences pures (mathématiques, physique, biologie).

Il faut également noter qu'il appartient au C.E.U.R. d'assurer le perfectionnement permanent des maîtres en vue de leur permettre d'obtenir la qualification légale. Cet effort a impliqué les sciences de l'éducation et certaines disciplines. Ainsi, dès 1970, le Centre d'études universitaires offre des cours de psychopédagogie au personnel enseignant dans les villes de Rivière du-Loup, de Matane, d'Amqui et de Gaspé. Encore de nos jours, cette mission se poursuit.

Les formules de perfectionnement répondent parfois à des besoins spécifiques en termes de contenu et de population à desservir. Il arrive donc que certains programmes aient une durée déterminée. Ainsi, le programme de perfectionnement des maîtres en mathématiques, PERMAMA, a existé de 1972 à 1980 et celui en français, PERMAFRA, de 1979 à 1986.

L'organisation de l'enseignement

Les modules

La société québécoise de la fin des années soixante est marquée de nouvelles approches d'organisation comme le partage des responsabilités et la cogestion. L'organisation de l'enseignement, au sens large, s'inspire de telles approches. Le modèle de gestion des programmes et de regroupement des ressources humaines adopté par l'Université du Québec intègre ces approches par la création d'unités de gestion distinctes des programmes et des départements. C'est ainsi que la structure module-département existe depuis vingt-cinq ans.

Le module devient le lieu de gestion du programme et d'encadrement des étudiantes et des étudiants admis au programme. Il regroupe les ressources humaines qui y enseignent, les représentantes et les représentants du milieu ainsi que les étudiantes et les étudiants inscrits au programme. Il permet la participation active des étudiantes et des étudiants à la vie du programme. Le module assure également le lien entre le milieu et le programme et il est responsable de l'intégration de l'étudiant et de l'étudiante à la vie professionnelle.

À ses débuts, l'UQAR regroupait les modules en familles dont les responsables ont été en éducation Rodrigue Hubert, en sciences humaines Georges M. Ramaekers, en sciences pures Paul Demalsy et en sciences religieuses Jean-Yves Thériault.

Quant aux cours qui composent le programme, ils relèvent du département, de même que les ressources professorales. La structure des modules et des départements permet le chevauchement de ces deux unités.

À l'UQAR, chaque module compte au moins un programme de baccalauréat. Les modules ont été créés au fil des ans, selon les besoins et selon le rythme d'implantation des nouveaux programmes.

Le tableau suivant nous montre l'ordre de création des modules :

Tableau 22 Séquence de création des modules et des comités de gestion

Sessions	Programmes
Novembre 1969	Module de mathématiques
Juillet 1970	Module d'administration Module de biologie Module de chimie et de physique Module de géographie et d'histoire Module de lettres Module d'enseignement à l'enfance inadaptée Module d'enseignement préscolaire et élémentaire Module d'enseignement secondaire Module de théologie et sciences religieuses
Octobre 1972	Module de géographie Module d'histoire
Octobre 1974	Création d'un comité «ad hoc» de gestion du programme de certificat en animation
Janvier 1977	Module des sciences infirmières Module de sociologie
Avril 1978	Création du Comité de gestion du programme de certificat de premier cycle en éducation morale
Juin 1979	Module de perfectionnement des maîtres en français (P.M.F.)
Juillet 1982	Module de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel (P.M.E.P.)
Juin 1992	Module des sciences comptables

Source : documents disponibles au Bureau du doyen des études de premier cycle.

Les départements

Comme nous venons de le voir, les départements regroupent les professeures et professeurs. Lieux d'expertise disciplinaire, les départements sont responsables du développement des disciplines par la recherche, la pédagogie et l'implication des ressources dans les programmes d'études. Les cours des programmes leur sont rattachés.

L'UQAR compte actuellement huit départements qui ont été créés selon la séquence présentée au prochain tableau :

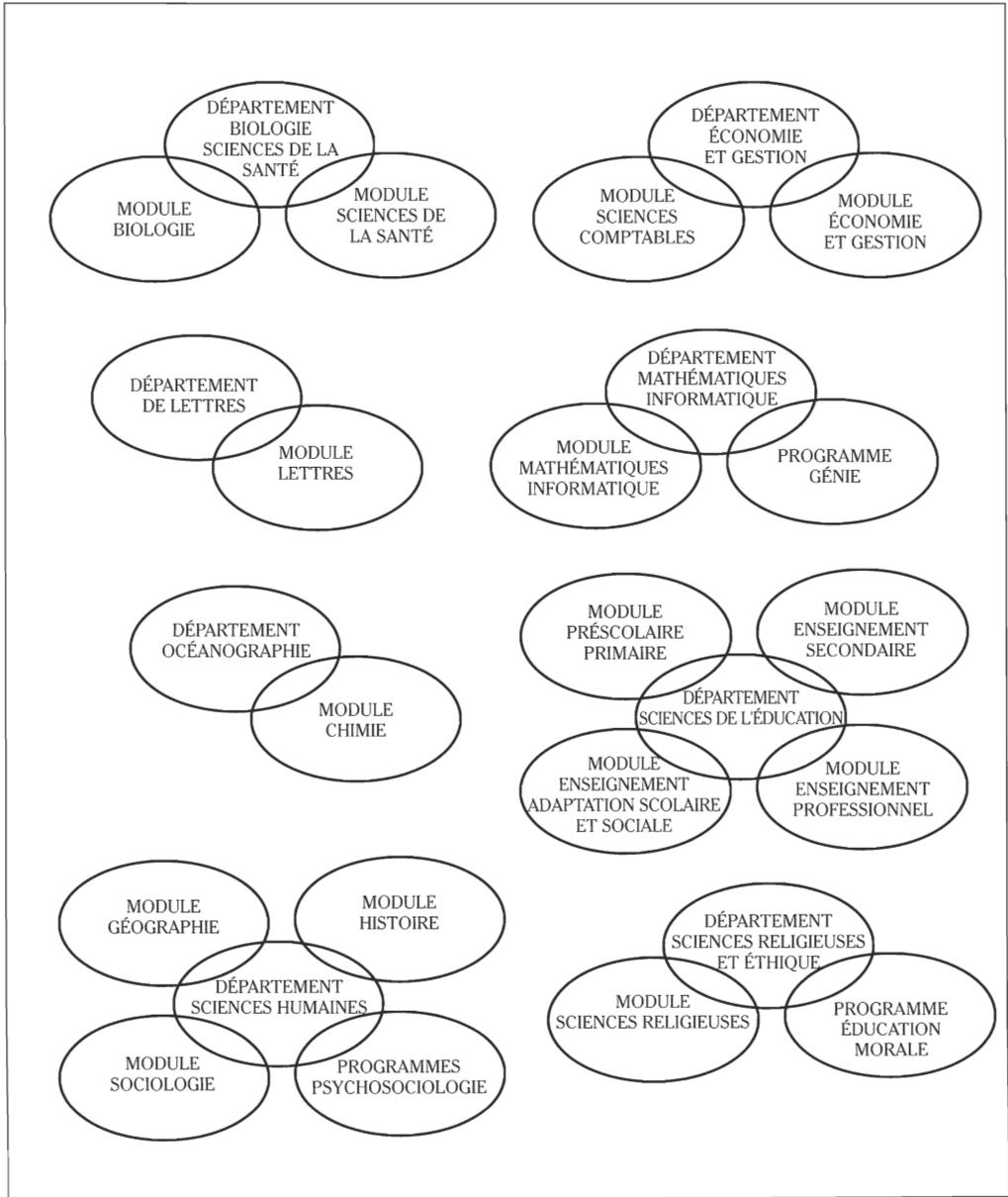
Tableau 23 **Séquence de création des départements**

Sessions	Programmes
Septembre 1969	Département des lettres et sciences humaines
	Département des sciences de l'éducation
	Département des sciences pures
	Département des sciences religieuses
Juillet 1970	Département d'administration
Janvier 1979	Département d'océanographie
Juin 1986	Département de biologie et des sciences de la santé
	Département de lettres
	Département de mathématiques et d'informatique
	Département des sciences humaines

Source : documents disponibles au Bureau du doyen des études de premier cycle.

On peut imaginer un modèle pour illustrer les interfaces principales entre les modules et les départements à l'UQAR. Ces interfaces représentent l'appartenance départementale de la majorité des cours qui constituent les programmes et de la majorité des ressources humaines qui donnent ces cours.

Figure 1 Interfaces entre les modules et les départements



Ce modèle illustre le mode d'organisation de l'enseignement de premier cycle et les liens principaux entre les regroupements des ressources professorales et les programmes. Il faut noter par ailleurs que certains cours des programmes peuvent provenir d'un regroupement voisin et que les cours de service ne sont pas inclus dans le modèle.

Le temps partiel

1969-1974 : le Service de l'éducation permanente

Dès ses débuts, l'UQAR se dote d'un Service de l'éducation permanente. Très tôt, il est recommandé que le Service de l'éducation permanente devienne la famille de l'éducation permanente avec un vice-doyen des sciences de l'éducation permanente.

En novembre 1970, dans un rapport concernant le développement des études universitaires à Rimouski, nous pouvons lire :

Nous vivons un phénomène particulier à Rimouski, présage de l'avenir à l'université : la majorité de nos étudiants est inscrite à l'éducation permanente. Bien plus, 20% de nos étudiants réguliers de jour viennent du monde du travail. Cette caractéristique spéciale de notre clientèle nous amène tout naturellement à mettre l'accent pour l'éducation permanente sur une pédagogie particulière, même à modifier celle des cours réguliers, afin de permettre à ces personnes de bien intégrer leur expérience passée et les connaissances nouvelles qu'elles acquièrent (...).

L'éparpillement sur l'immense territoire de la majorité de ces étudiants qui sont des maîtres en exercice, forme la seconde et non la moindre dimension de ce problème. Ces faits nous forcent à nous intéresser aux techniques d'enseignement à distance et d'auto-enseignement!

On peut ainsi rapidement cerner les principales caractéristiques de l'éducation permanente. Elle se destine à des personnes en formation avec expérience, dispersées sur un vaste territoire. Elle nécessite des modalités pédagogiques adaptées et peut faire appel à des techniques d'enseignement à distance.

Peu à peu, les mentalités changent. L'éducation permanente devient l'éducation des adultes. Les expressions utilisées identifient davantage le secteur des études à temps

partiel, l'enseignement à temps partiel, l'enseignement à distance, la décentralisation des cours. Le terme «éducation permanente» disparaît ainsi du langage, des textes et de la structure.

La formation des étudiantes et des étudiants à temps partiel et leur encadrement deviennent des préoccupations qui donnent lieu à une véritable intégration des deux rythmes d'études, le temps complet et le temps partiel.

1975-1994 : l'intégration

Par la création des bureaux régionaux, l'UQAR s'est dotée d'une infrastructure qui rend accessible les études universitaires à toute la population de l'Est du Québec et à une partie de la Côte-Nord. L'accessibilité à l'enseignement universitaire devient une valeur sociale et institutionnelle importante. Le mode d'organisation des services universitaires en région découle du fait que les étudiantes et les étudiants réguliers à temps partiel s'inscrivent aux mêmes programmes et poursuivent les mêmes objectifs que les étudiantes et les étudiants réguliers à temps complet. Seules les modalités pédagogiques changent. Elles prennent davantage en compte l'expérience de travail et l'âge des étudiantes et des étudiants. L'intégration signifie également que la structure d'organisation de l'enseignement de premier cycle sera unique et que les éléments de cette structure, soit les responsables des programmes, les départements et le doyen des études de premier cycle, auront les mêmes responsabilités à l'égard des étudiantes et des étudiants à temps partiel qu'à l'égard des étudiantes et des étudiants à temps complet.

C'est ainsi qu'au fil des ans, les distinctions «éducation permanente», «éducation des adultes» et «éducation régulière» ont fait place à une distinction basée sur le seul rythme d'études : le temps complet et le temps partiel. Dans ce contexte, les distinctions entre formation initiale et perfectionnement tiennent à la nature des programmes et non sur le rythme d'études.

Les bureaux régionaux

Les débuts de l'enseignement hors campus

L'ouverture des bureaux régionaux se fait à la lumière de l'évaluation des expériences antérieures de décentralisation d'activités. Lors de la création, en 1969, du Centre d'études universitaires à Rimouski, une entente est signée avec l'École normale Tanguay

afin de permettre aux personnes admises à l'école normale de compléter leur programme sans pénalité : c'est pourquoi des activités d'enseignement sont offertes dans plusieurs régions de l'Est du Québec.

Un poste d'adjoint au directeur de l'éducation permanente est créé en août 1970. Ce poste est transformé, en 1971, en poste d'adjoint au doyen des études de premier cycle. La personne titulaire du poste est chargée de l'organisation d'activités d'enseignement destinées aux étudiantes et aux étudiants cheminant à temps partiel, principalement les activités offertes hors campus.

Les espoirs créés par l'implantation d'un Centre d'études universitaires à Rimouski incitent des personnes à demander la poursuite d'activités postsecondaires dans leur région respective. Dans la vallée de la Matapédia ou la Baie des Chaleurs, en Gaspésie ou sur la Côte-Nord, des personnes intéressées assurent elles-mêmes l'organisation d'activités universitaires. Par la suite, l'UQAR désigne des membres de son personnel pour assurer ces fonctions, parfois en complémentarité avec d'autres tâches.

Les services d'éducation des adultes de certains cégeps de la région s'impliquent dans l'organisation d'activités universitaires complémentaires aux activités qu'ils offrent eux-mêmes, que ce soit à La Pocatière, à Rivière-du-Loup ou à Matane. En fait, les directeurs de ces services forment la première équipe d'agents de liaison de l'UQAR, avec l'agent de liaison des bureaux de Gaspé et de Carleton et celui pour la vallée de la Matapédia.

La création des bureaux régionaux

Il faut remonter en mars 1974 pour trouver les premières traces de création des bureaux régionaux. C'est à ce moment qu'un groupe de travail du Comité de développement académique dépose à la Commission des études un projet de politique de décentralisation des études à temps partiel. Ce document précise les critères et les conditions ainsi que l'identification des lieux géographiques de décentralisation.

En mai 1974, la Commission des études propose l'adoption des recommandations du rapport et demande au Comité exécutif de se prononcer sur leurs implications financières. La décision est favorable à la décentralisation. Le projet est lancé.

Dès le mois d'août, un agent de liaison est embauché pour la Gaspésie et, en décembre 1974, l'UQAR ouvre les bureaux régionaux de Gaspé et de Carleton pour répondre aux besoins de la population de la péninsule gaspésienne et de la Baie des Chaleurs.

En août 1975, le personnel est embauché pour l'ouverture des bureaux de Rivière-du-Loup et de La Pocatière. En 1977, le poste d'agent de liaison du Bureau régional de l'UQAR à La Pocatière devient un poste à temps complet.

En septembre 1975, un agent de liaison est engagé à temps partiel au Bureau régional de l'UQAR sur la Côte-Nord, à Hauterive. Auparavant, les fonctions d'agent de liaison étaient assumées par un attaché d'administration de l'UQAR affecté à temps partiel au même endroit.

En juillet 1979, un bureau régional est ouvert à Matane pour desservir les régions de Sainte-Anne-des-Monts, de Matane et d'Amqui. Auparavant, les fonctions d'agent de liaison étaient assumées par un agent de liaison à temps partiel pour la vallée de la Matapédia et par le directeur du Service de l'éducation des adultes du Cégep de Matane.

Le Centre d'études universitaires de la Rive-Sud

Au cours de l'automne 1980, la rationalisation des activités dans la région ouest du territoire de l'UQAR fait en sorte que le bureau régional de l'UQAR le plus à l'ouest passe de La Pocatière à Lévis; les bureaux de Rivière-du-Loup et de Lévis assurent dorénavant la présence de l'UQAR dans un territoire incluant les régions de La Pocatière et de Montmagny. La même année, à la lumière des discussions tenues au Sommet économique Chaudière-Appalaches, l'UQAR transforme le Bureau régional de Lévis en Centre d'études universitaires de la Rive-Sud (C.E.U.R.S). Ce centre occupe des espaces au Collège de Lévis. L'année 1992 marque l'ouverture d'un programme à temps complet hors campus au C.E.U.R.S : le baccalauréat en administration. La vocation du centre d'études d'offrir certains programmes à temps complet est confirmée par la décision d'offrir à Lévis le baccalauréat en sciences comptables à temps complet, à compter de l'automne 1994.

Les activités et l'enseignement

Une fois le projet de décentralisation lancé, il faut favoriser l'innovation. Dès le début, différentes expériences sont tentées comme la décentralisation de cours en chimie, en biologie et en physique. L'expérience est reprise en histoire, en sciences religieuses et en enseignement secondaire. C'est ainsi qu'est née une formule pédagogique particulière qui prévoit que l'étudiante ou l'étudiant travaille par lui-même à partir de documents fournis par le professeur ou la professeure. La formule prévoit également quelques rencontres avec la personne titulaire du cours pendant la session. Cette formule, lorsqu'elle associe le son et l'image, devient la médiatisation.

Depuis 1980, l'UQAR offre des cours en sciences de l'éducation par le mode d'enseignement à distance. Un groupe de professeures et de professeurs a en effet élaboré plus de onze cours faisant partie du certificat en sciences de l'éducation. Ces cours peuvent être suivis partout sur le territoire desservi par l'UQAR.

Avec l'explosion des technologies de l'informatique et des communications, l'enseignement à distance devrait prendre un essor considérable au cours des années quatre-vingt-dix. Le développement de cours en sciences religieuses constitue un pas dans cette direction, et d'autres projets sont en émergence.

Le Service de la bibliothèque répond également aux attentes de la population étudiante hors campus en rendant ses services et sa documentation accessibles. Les cégeps de la région sont associés au développement de liens informatisés entre bibliothèques et banque de données pour le bénéfice des étudiantes et des étudiants inscrits à l'UQAR. Une fois de plus, ils sont partenaires dans l'organisation de l'enseignement universitaire hors campus.

Les populations étudiantes et les diplômés

Le tableau suivant présente le dénombrement des inscriptions par période de cinq ans. Il permet une appréciation globale de l'intervention de l'UQAR en matière de formation de premier cycle :

**Tableau 24 Les inscriptions au premier cycle
(À la session d'automne, par période de cinq ans)**

Années		Campus			Hors campus			UQAR		
		t.c.	t.p.	t.	t.c.	t.	p.t.	t.c.	t.p.	t.
1970	1 ^{er} cycle		n.d.			n.d.		302	1289	1591
1975	1 ^{er} cycle		n.d.			n.d.		716	2140	2856
1980	1 ^{er} cycle		n.d.			n.d.		1401	3339	4740
1985	1 ^{er} cycle	1311	1280	2591	26	2482	2508	1337	3762	5099
1990	1 ^{er} cycle	1297	1390	2687	50	2908	2958	1347	4298	5645
1993*	1 ^{er} cycle	1836	1041	2877	162	2431	2593	1998	3472	5470

Source : Bureau du registraire.

* Données recueillies le 21 février 1994.

Légende : t.c. : Temps complet, t.p. : Temps partiel, n.d. : données non disponibles, t. : Total.

En formation initiale, les étudiantes et les étudiants sont inscrits au baccalauréat et le nombre d'inscriptions à temps complet est un des indicateurs permettant d'apprécier la vigueur du premier cycle à l'UQAR. Ce nombre double de 1970 à 1975, passant de 302 à 716. On se souvient qu'à cette époque, le nombre de programmes de baccalauréat augmente rapidement et se stabilise au milieu des années 1970 pour se situer à peu près au même niveau que celui que nous connaissons aujourd'hui. Avec une banque stable de programmes, le nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps complet triple de 1975 à 1993, passant de 716 à 1998.

Après dix ans de stabilité (1980-1990), un bond exceptionnel est observé au cours des trois dernières années. Sans nier l'impact des conditions sociales, économiques et démographiques qui conditionnent les inscriptions dans les universités, on peut dire que la qualité des programmes de premier cycle de l'UQAR attire de plus en plus de jeunes adultes, tant de l'extérieur que de la région.

Les programmes de perfectionnement, principalement les certificats, sont offerts à temps partiel et le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à ces programmes est un indice de la pertinence de nos interventions dans ce secteur.

De 1970 à 1980, le nombre de personnes inscrites à temps partiel triple, passant de 1289 à 3339. Par ailleurs, au cours des treize dernières années, ce nombre demeure relativement constant si on exclut l'augmentation ponctuelle des années quatre-vingt-dix.

En ce qui regarde les diplômées et les diplômés, le tableau ci-après, trace l'esquisse d'une certaine réalité historique, en fonction des secteurs disciplinaires.

Depuis ses débuts, l'UQAR a décerné 17 100 diplômes dont 10 749 à des femmes et 6 351 à des hommes. Les diplômes sont majoritairement décernés à des femmes : 60% au baccalauréat et 65% au certificat.

La répartition des diplômées et des diplômés en fonction du sexe et du secteur nous indique que les femmes se retrouvent majoritairement dans les secteurs des lettres, des sciences humaines et des sciences de la santé, et les hommes dans les secteurs des sciences de l'administration et des sciences pures.

Tableau 25 Nombre de diplômées et diplômés aux études de premier cycle depuis

	Temps complet			Temps partiel			Total		
	h	f	t	h	f	t	h	f	t
Arts									
Baccalauréat									
Certificat			3	26	29	3	26	29	
Lettres									
Baccalauréat	104	193	297	64	114	178	168	307	475
Certificat	10	45	55	129	938	1967	139	983	1122
Sc. de l'administration									
Baccalauréat	892	579	1471	240	79	319	1132	658	1790
Certificat	374	379	753	1347	1443	2791	1722	1822	3544
Grade de bachelier ³	4	1	5	32	50	82	36	51	87
Sc. humaines									
Baccalauréat	609	1974	2583	369	745	1114	978	2719	3697
Certificat	132	175	307	784	1131	1915	916	1306	2222
Grade de bachelier			4	18	22	4	18	22	
Sc. pures et appliquées									
Baccalauréat	495	255	750	100	41	141	595	296	891
Certificat	10	3	13	78	90	168	88	93	181
Sc. de la santé									
Baccalauréat	7	118	125	46	409	455	53	527	580
Certificat	9	139	148	62	616	678	71	755	826
Autres									
Baccalauréat				8	10	18	8	10	18
Certificat	9	13	22	400	1098	1498	409	1111	1520
Grade de bachelier	3	5	8	29	88	117	32	93	125
Total :									
Baccalauréat	2107	3119	5226	827	1398	2225	2934	4517	7451
Certificat	544	754	1298	2801	5316	8117	3345	6070	9415
Grade	7	6	13	65	156	221	72	162	234
Grand total :	2 658	3 879	6 537	3 693	6 870	10 563	6 351	10 749	17 100

1969 selon le régime d'études et le sexe, par genre de programme, selon les grands secteurs clarder²

Source : Compilation effectuée à partir de la liste **Relevé des étudiants diplômés par programme de 1969 à 1993 (total des régions)**, produite par le Bureau du registraire en date du 19 octobre 1993.

Bureau du doyen des études de premier cycle (26 octobre 1993).

Les questions et les défis

Les défis qui se posent aux universités pour les prochaines années sont de tous ordres. En ce qui concerne le premier cycle, nous pouvons identifier certains de ces défis en regard de la formation initiale et du perfectionnement.

En formation initiale, les attentes exprimées par certains groupes de la société à l'égard des programmes de baccalauréat sont diversifiées et peuvent sembler contradictoires. Ainsi, selon ces groupes, les universités devraient former des personnes en fonction des compétences spécifiques attendues par le marché du travail tout en assurant une solide formation générale et une formation disciplinaire polyvalente.

Dans les programmes existants, cet équilibre attendu est assuré par une mise à jour constante des programmes en fonction de l'évolution des disciplines, des attentes de la société et des objectifs de formation générale au premier cycle.

De façon plus ponctuelle, l'université doit également tenir compte dans la formation des étudiantes et des étudiants des préoccupations sociales contemporaines. La disponibilité des modes de communication, l'interdépendance des économies nationales, la mise en réseau de plus en plus grande des différents domaines de l'activité humaine nous amènent à questionner la portée internationale de certains de nos programmes. Distinguer ce qui relève du fondamental de ce qui est accessoire, assurer une formation générale adaptée aux réalités de notre temps, voilà des questions qui se posent quotidiennement aux personnes impliquées dans la formation de premier cycle.

Un quart de siècle dans la vie d'une université étant une courte période, la programmation de l'UQAR en matière de baccalauréat ne saurait être complète. D'autres programmes pourront être développés sur la base de nos forces et des besoins de la société.

En matière de perfectionnement, les défis sont d'une autre nature. Les besoins de perfectionnement sont de plus en plus spécifiques et les entreprises veulent participer davantage au perfectionnement des ressources humaines. Les programmes traditionnels de certificat attirent moins d'étudiantes et d'étudiants.

Pour ce type de formation, les universités sont directement tributaires des attentes du milieu. L'UQAR, comme tous les établissements d'enseignement universitaire, devra adapter ses programmes, son mode d'organisation et l'offre des activités de perfectionnement à cette nouvelle réalité.

L'équilibre entre les populations étudiantes à temps complet et à temps partiel risque de se modifier au cours des prochaines années. Sur le territoire, la demande des étudiantes et des étudiants pour l'accès à des programmes à temps partiel pourrait être moins concentrée aux mêmes endroits et davantage étalée sur l'ensemble du territoire. La disponibilité des programmes d'autres universités influencera cet équilibre.

L'UQAR devra entreprendre une réflexion sur la pertinence des approches pédagogiques et des supports technologiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission d'enseignement sur le territoire et sur le campus.

Notes

1. Université du Québec à Rimouski. - Décanat du premier cycle, Les études à temps partiel - Document de travail présenté à la Commission des études, 1973, page 5.
2. Clarder (Classification et regroupement des domaines d'enseignement et de recherche). Cette classification est largement utilisée en milieu universitaire.
3. Le grade de bachelier est obtenu par cumul de trois certificats.

Bibliographie

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. - VICE-PRÉSIDENTE À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE - SERVICE DU DOSIER ÉTUDIANT. **Relevé des inscriptions** (pour chacune des sessions).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. - DOYEN DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE. **Bilan de l'année 1987-1988**, 1988. 181 pages et annexes. Ce bilan est signé par monsieur Yves-Marie Dionne, doyen des études de premier cycle de 1969 à 1988, et par madame Simone Fortin, secrétaire. Le contenu couvre une période beaucoup plus large que la seule année 1987-1988.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. Résolutions de la Commissions des études.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. Résolutions du Conseil d'administration.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. - DÉCANAT DU PREMIER CYCLE. **Les études à temps partiel - Document de travail présenté à la Commission des études**, 1973. 24 pages et annexes.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. **Vers une politique de décentralisation - Rapport du Comité d'étude de décentralisation de l'enseignement**. 1981. 165 pages.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. - BUREAU DU REGISTRAIRE. **Relevé des étudiants diplômés par programme de 1969 à 1993 (total des régions)**. 19 octobre 1993.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. - BUREAU DU REGISTRAIRE. **Dénombrement de la clientèle par programme (session automne 1993)**. 20 octobre 1993.

Remerciements

Je désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à la production de ce texte. La collaboration de Jean-Pierre Gagnon a été précieuse pour la recherche documentaire, la mise en forme de certaines parties du texte et la lecture critique. La dactylographie du texte, le traitement des nombreuses versions et les corrections ont été assurés grâce à la compétence et au soutien du personnel du Bureau du doyen des études de premier cycle.

Chapitre 5

Le développement des études supérieures

Pierre Couture

Contrairement à ce qui s'est passé dans les institutions de haut savoir plus anciennes qui disposent de chartes fondatrices très générales, l'Université du Québec à Rimouski a dû implanter progressivement et pour ainsi dire au compte-gouttes ses programmes d'études avancées. Comme la description de ce processus ne pouvait se faire à partir des seules archives administratives, la collaboration des directeurs et directrices de ces programmes a été sollicitée. La réponse, favorable et spontanée, s'est traduite par des contributions importantes et variées. Alors que certains fournissaient des extraits de documents fondamentaux ou des notes de travail, d'autres y sont allés de textes plus complets sur l'origine et le développement de leurs programmes respectifs. La présente étude reprend de larges extraits de ces contributions.

Certaines questions, pourtant importantes, ne pourront être abordées ici. Il en est ainsi de l'histoire des principaux artisans de chacune des implantations. De même, de certains volets de l'organisation proprement dite des études avancées comme les comités de programme, qui sont au coeur de la vie universitaire des étudiants et étudiantes parvenus à ce stade. Qu'on ne recherche pas ici la précision et la rigueur de la méthode historique, puisque tel n'était pas notre propos, mais qu'on y trouve plutôt un utile rappel de cette dimension importante du développement de l'université.

La dynamique qui anime le secteur des études avancées à Rimouski s'inscrit dans un processus plus large, propre à l'ensemble du Québec depuis une trentaine d'années. Or, durant cette période, l'essor a été considérable comme en témoigne cette constatation de la Commission de la recherche universitaire du Conseil des universités : on comptait en 1990 autant ou plus d'inscrits aux cycles supérieurs par 100 000 habitants au Québec qu'en Ontario, alors qu'auparavant, il existait un déséquilibre certain en faveur de la province voisine. C'est à l'Université McGill, à la fin du XIX^e siècle, que les programmes de cycles

supérieurs se sont d'abord implantés (premier programme de maîtrise autour de 1880; premier programme de doctorat en 1899). Les universités francophones emboîtent le pas vers 1920 et entreprennent de dispenser à leur tour de telles activités. En 1989-1990, on dénombre au Québec 225 programmes de doctorat et 457 programmes de maîtrise. L'année suivante, on évalue à 93 les programmes de diplôme de 2^e cycle.

La nature des programmes a également évolué au cours des années. D'abord presque essentiellement disciplinaires, les programmes de cycles supérieurs se sont développés au cours des années 1970 à partir de contenus à caractère thématique et ont acquis une nature plutôt multidisciplinaire. Ils répondent davantage à des besoins socio-culturels exprimés par la société et préconisent une approche plus globale dans l'étude des objets de recherche. On peut y voir le reflet du développement du savoir et du décloisonnement des connaissances.

Si le Québec a effectué un rattrapage en terme d'inscriptions aux cycles supérieurs, il doit maintenant s'attaquer à la faiblesse du taux de diplômation. Cette carence se manifeste surtout si l'on compare notre situation avec celle des autres provinces canadiennes. Le défi se situe maintenant à ce niveau et nous devons trouver des solutions à cette situation qui nous limite dans l'atteinte des objectifs de notre mission de formation.

Origine et description des programmes

La plupart des programmes d'études avancées dispensés actuellement ont fait l'objet, au cours des années, de modifications plus ou moins substantielles et ont été offerts jusqu'à aujourd'hui sur une base régulière. Le tableau suivant les présente par ordre d'implantation.

Tableau 26 **Programmes d'études offerts à ce jour**

Noms des programmes	Années d'implantation
Maîtrise en océanographie	1973
Maîtrise en éducation	1977
Maîtrise en éthique	1977
Maîtrise en développement régional	1978
Doctorat en océanographie	1982
Maîtrise en études littéraires	1983
Maîtrise en gestion des ressources maritimes	1986
Maîtrise en gestion de projet	1986
Doctorat en éducation	1987
Diplôme de deuxième cycle en gestion de la faune	1992

Certains programmes sont disparus, tel le certificat en développement régional, tandis que d'autres ont changé de nom, tel la maîtrise en développement des régions périphériques, appelée désormais maîtrise en développement régional. D'autres se sont amplifiés avec le temps, tel le diplôme en affaires maritimes, devenu une maîtrise en gestion dans le même champ. Enfin, au fil des ans, certains programmes ont cessé d'exister : il s'agit du certificat de 2^e cycle en administration, et des programmes de maîtrise en mathématiques et en sciences de l'atmosphère. Les quelques exposés qui vont suivre ne concernent que des programmes qui sont présentement en activité. Ils seront complétés de tableaux qui illustrent d'autres facettes des cycles supérieurs d'études.

L'océanographie

Les fondateurs de l'Université du Québec ont le mérite d'avoir apprécié l'importance de l'environnement marin au Québec, notamment la présence du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent. Lors de la création de l'Université du Québec à Rimouski, en 1969, on lui confie le mandat de développer l'océanologie, l'étude du milieu marin devient ainsi un des axes institutionnels prioritaires de développement. Par la suite cette orientation est confirmée par l'implantation du programme de maîtrise en océanographie en 1973, la création du Département d'océanographie en 1978 et la mise en place du programme de doctorat en 1982.

La création de l'I.N.R.S. -Océanologie en 1972, vient renforcer ce nouveau pôle scientifique de l'Est du Québec en favorisant le regroupement physique d'une masse critique de chercheurs et de chercheuses dans les différentes branches disciplinaires de l'océanographie. L'équipe de chercheurs et de chercheuses mise en place à l'UQAR vient compléter les activités en sciences marines déjà développées par le Groupe interuniversitaire de recherche en océanographie du Québec (GIROQ), qui rassemble, depuis 1970, des chercheurs et des chercheuses des universités Laval, McGill et de Montréal, et d'autres du ministère des Pêches et Océans du Canada. Au cours des vingt dernières années, nous avons observé le développement et la mise en place des infrastructures de recherches : construction du Laboratoire océanologique de Rimouski (1975), construction de la première station aquicole de l'I.N.R.S. (1980), construction de la nouvelle station aquicole de l'I.N.R.S. (1990) et enfin, agrandissement du Laboratoire océanologique de Rimouski (1993).

Une autre étape importante est franchie en 1990 lorsque les chercheurs et les chercheuses de l'UQAR et de l'I.N.R.S. se sont formellement réunis au sein du Centre océanographique de Rimouski (COR), afin d'accroître la coopération existant aussi bien dans les activités scientifiques que dans la formation d'étudiants et d'étudiantes dans le cadre des

programmes de maîtrise et de doctorat en océanographie.

Le Centre océanographique de Rimouski gère annuellement près de 2 millions de dollars en subventions et en contrats de recherche, regroupe actuellement une trentaine de chercheuses et de chercheurs réguliers, une trentaine de personnes des services professionnels, techniques et administratifs et près de 60 étudiants et étudiantes en maîtrise et au doctorat dont une forte proportion en provenance de pays étrangers. Il faut mentionner de plus que la création de l'Institut Maurice-Lamontagne (I.M.L.) à Mont-Joli a contribué à accroître en région les ressources professorales habilitées à encadrer les étudiants et les étudiantes en recherche. Nous retrouvons près de trente professeurs et professeurs associés au COR en provenance de l'I.M.L.

La programmation scientifique du Centre est regroupée autour de thèmes appartenant à l'océanographie physique et l'hydrodynamique marine, la sédimentologie, la chimie des eaux et des sédiments, la pollution, l'aquaculture, les pêcheries et la dynamique des systèmes biologiques de la colonne d'eau et du sédiment. Le Département d'océanographie de l'UQAR et l'I.N.R.S. -Océanologie ont orienté une partie importante de leurs travaux selon deux grands objectifs fondamentaux qui se sont maintenus durant ces derniers vingt ans. Il s'agit de développer la compréhension, d'une part, de l'évolution naturelle du système estuarien du Saint-Laurent et, d'autre part, celle des effets réels ou potentiels des activités humaines sur l'environnement et sur les ressources naturelles.

Les activités scientifiques se sont donc développées dans les secteurs de la recherche fondamentale et appliquée. Les priorités de recherche sont influencées par l'importance des ressources biologiques et minérales et la nécessité d'améliorer la connaissance des zones côtières du Québec. On espère ainsi aider à l'exploitation durable de ces ressources et finalement être en mesure d'évaluer l'impact des grands développements côtiers, des problèmes que crée la pollution ou des risques qu'entraîne la surexploitation des milieux biologiques et physiques.

Le programme de maîtrise a subi une modification majeure en 1992. Afin de permettre une réduction de la durée du cheminement vers le doctorat et de mieux répondre aux exigences académiques actuelles des programmes de maîtrise, le nombre de crédits à la maîtrise est passé de 60 qu'il était à l'origine à 45 maintenant.

Les objectifs de cette maîtrise consistent maintenant à former des scientifiques capables d'étudier les phénomènes de la mer d'une façon multidisciplinaire et globale. Ainsi, les finissants et les finissantes au programme seront en mesure d'apporter une contribution significative à la solution des problèmes d'exploitation et de pollution en milieu ma-

rin. Ce programme de recherche conduit au diplôme de maîtrise ès sciences (M.Sc.).

La nouvelle maîtrise devrait donc permettre aux étudiants et aux étudiantes d'aborder plus tôt leur projet de recherche en leur donnant les outils requis pour le mener à terme efficacement.

De plus, les étudiants et les étudiantes auront la possibilité selon certaines conditions académiques, de passer au doctorat sans l'obligation de rédiger un mémoire de maîtrise. Cette modification met l'accent sur un cheminement disciplinaire plus soutenu tout en conservant le caractère multidisciplinaire du programme.

En 1993, le programme de doctorat en océanographie obtient le statut de programme offert sur une base permanente à la suite de la levée de son caractère expérimental par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Les objectifs de ce programme de doctorat de recherche de 90 crédits consistent à faire progresser par la recherche de pointe la connaissance du milieu marin, notamment le milieu côtier : la zone littorale, l'estuaire, le golfe, le plateau continental. L'étudiant et l'étudiante sera au terme de sa formation interdisciplinaire d'océanographe en mesure d'effectuer un transfert des connaissances acquises sur les milieux côtiers à celui de l'océan ouvert. Ce programme conduit au diplôme de **philosophiae doctor** (Ph.D.).

L'éducation

La place occupée par l'éducation aux plans des ressources et de la clientèle, de même qu'à ceux de la décentralisation de l'enseignement sur le territoire et de la recherche orientée vers la résolution de problèmes issus du milieu fait de celle-ci un secteur qui actualise les missions fondamentales de l'UQAR.

Le 18 août 1976, le Conseil des études de l'Université du Québec approuve le programme de maîtrise en éducation de l'Université du Québec à Rimouski, avec une concentration en enseignement. Le 16 juin 1977, ce même Conseil approuve la concentration administration scolaire et recommande l'intégration de la concentration enfance inadaptée à celle de l'enseignement, ce qui est fait dès 1978.

La première cohorte à la maîtrise en éducation débute à l'UQAR à la session d'hiver 1977. Plus explicitement, le programme de maîtrise en éducation s'adresse aux professionnelles et aux professionnels réguliers ou à la pige oeuvrant dans le domaine de l'éducation au sens large du terme (enseignants, administrateurs, psycho-éducateurs,...) ainsi

qu'aux étudiants et étudiantes ayant une formation appropriée qui sont intéressés à travailler en éducation aussi bien en milieu scolaire qu'en milieu extra-scolaire à titre d'intervenants et d'intervenantes ou de chercheurs et chercheuses. Ce programme vise fondamentalement la recherche de solutions à des problèmes de nature variée, aussi bien d'ordre théorique que pratique, liés au vécu professionnel ou à un domaine spécifique du savoir éducationnel. En 1980, étant donné les besoins exprimés par les étudiants et les étudiantes à temps complet, le programme de maîtrise en éducation est offert à temps complet. Cette nouvelle réalité amène alors des changements profonds au programme.

En 1985, un dossier de modification de programme est présenté aux instances. Il revoit la formulation des fondements du programme de façon à mieux répondre aux attentes et intérêts de toutes les participantes et participants actuels et potentiels : professeurs et professeures, étudiants et étudiantes à temps complet ou partiel avec ou sans expérience de travail en éducation.

La modification permet d'accueillir des étudiants et des étudiantes provenant du premier cycle et du marché du travail. Pour ce faire, il est proposé un double cheminement correspondant aux exigences d'une maîtrise avec mémoire et à celles d'une maîtrise sans mémoire, tout en maintenant l'ouverture du programme à des problématiques diversifiées. La modification permet également aux étudiants et aux étudiantes d'explorer des sujets appartenant soit à la recherche fondamentale, la recherche appliquée ou la recherche-action.

Les deux cheminements proposés et l'ajout d'une troisième concentration en intervention éducative en milieu régional ont permis de répondre adéquatement aux besoins exprimés avec comme conséquence un accroissement de la population étudiante, comme cela était prévisible.

Ce programme de maîtrise de 45 crédits comporte donc une structure organisationnelle de cours particulièrement bien adaptés aux besoins exprimés. Le programme conduit selon le cheminement choisi au diplôme de maîtrise en éducation (M.Ed.) ou à celui de maîtrise ès arts (M.A.).

En ce qui concerne le troisième cycle, c'est depuis 1987 que l'Université du Québec à Rimouski offre sur son campus, en association avec l'Université du Québec à Montréal, un programme de doctorat en éducation, sur une base expérimentale, pendant les cinq premières années. Ce programme s'inscrit en quelque sorte dans la continuité du programme de maîtrise en éducation en y affermissant la formation des étudiants et étudiantes. Il contribue à consolider la mission particulière à l'égard de la formation des maîtres que l'Université du Québec s'est vu confier par la loi qui l'a constituée : « *L'Université a pour*

objet l'enseignement supérieur et la recherche; elle doit notamment, dans le cadre de cet objet, contribuer à la formation des maîtres»¹.

De fait, fidèle à cette mission, l'Université du Québec à Rimouski a intégré, en son sein, l'École normale Tanguay qui se trouvait dans la région et a organisé un enseignement de premier et de deuxième cycles. En conformité avec le mandat reçu de l'État, elle a développé, en s'associant avec l'Université du Québec à Montréal, la recherche en éducation comme appui indispensable à la formation des maîtres en réalisant des projets interdisciplinaires répondant aux besoins du monde de l'éducation.

Le doctorat en éducation est orienté vers le milieu scolaire, afin d'établir un pont entre les chercheurs et chercheuses universitaires et les praticiens et praticiennes et de former de nouvelles cohortes de chercheuses et chercheurs issus du milieu et y demeurant. En visant à former des chercheurs déjà insérés dans le milieu, ce type de doctorat pourra non seulement assurer la continuité de la recherche en permettant aux praticiens de s'intégrer aux équipes universitaires de recherche, mais aussi à maintenir un échange permanent entre la théorie et la pratique.

L'objectif scientifique du programme est de former des chercheurs et chercheuses pour la recherche en éducation, cette recherche aussi bien fondamentale qu'appliquée ou du type recherche-action porte sur l'apprenant en milieu d'apprentissage et utilise une approche interdisciplinaire et macroscopique qui permet de bâtir de nouveaux modèles d'explications et d'interventions. Plusieurs équipes de professeurs et professeuses sont impliquées dans des travaux de recherche portant sur l'exploration, l'élaboration, l'expérimentation et l'évaluation d'un modèle de cours multimédiatisés, les systèmes d'activités humaines, l'évaluation et l'analyse des apprentissages scolaires et sociaux et en particulier du vocabulaire et du discours écrit d'enfants de milieux socio-économiques et culturels différents, l'étude de la contribution du mouvement à l'actualisation de la personne, et l'analyse des discours pédagogiques. Ce programme de doctorat de type recherche comporte 90 crédits et conduit au diplôme de **philosophiae doctor** (Ph.D).

En mars 1992, un rapport d'évaluation et d'évolution-bilan (1986-1991) est présenté au Conseil des universités par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme de doctorat en éducation. Ce rapport a été produit au terme de la période expérimentale habituelle de cinq ans imposée dans le cas des nouveaux programmes.

En 1993, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec approuve le programme dans sa forme actuelle, met fin à son caractère expérimental et lui confère un caractère permanent.

Pour favoriser la diffusion des résultats de la recherche, le Département des sciences de l'éducation a constitué le Groupe de recherche et d'édition des monographies en éducation (GREME). Ces monographies constituent un lieu privilégié pour mettre en relation les intervenants et intervenantes en matière de savoir éducationnel. D'autres regroupements de professeurs et professeures en éducation dont le Laboratoire d'étude et d'action pour le développement de la recherche en éducation (LÉADRE) se développent actuellement et se dirigent vers une reconnaissance institutionnelle.

L'éthique

Le programme de maîtrise en éthique a été implanté à l'UQAR en 1977. Il a été conçu selon des dimensions innovatrices, notamment dans son objectif global, ses méthodes d'analyse et son recours à l'interdisciplinarité.

L'équipe professorale du Département de sciences religieuses a porté, dès le début, le projet d'un programme d'enseignement de deuxième cycle dont le champ d'intérêt était celui de l'éthique.

Un premier projet, en 1972, s'orientait vers une maîtrise en sciences religieuses (éthique), puis une seconde version, en 1975, explorait les avenues d'une éthique ouverte à tous les horizons humains. Le seuil était franchi, en vue de l'affirmation d'une démarche éthique autonome.

Ce programme de 45 crédits, de type recherche qui exige la production d'un mémoire et conduit au diplôme de maîtrise ès arts (M.A.), s'est élaboré dans le cadre d'une université de petite taille, située dans une région vaste avec une population largement dispersée, vivant la problématique de l'éthique du développement. Cette région, en périphérie des grands centres, doit lutter constamment pour sa survie et se présente en conséquence comme un lieu favorable au questionnement. Les fréquentes confrontations avec les pouvoirs en place et les revendications rejetées constituent un apprentissage aux évaluations et aux analyses critiques.

L'objectif général du programme de maîtrise ès arts (éthique) vise essentiellement l'étude des morales perçues comme systèmes de règles de conduite et de légitimation qui dirigent l'être humain personnellement et collectivement. À cet effet, ce programme poursuit des objectifs bien spécifiques, il utilise deux méthodes d'analyse et se déploie dans l'interdisciplinarité afin de répondre de façon plus adéquate aux orientations des étudiants et des étudiantes.

Une méthode éthicologique a été développée avec l'émergence du programme en 1977; elle a fait l'objet d'un cours. Avec la révision du programme en 1984, la présentation d'une méthode éthique (ajout d'un cours) s'est avérée nécessaire pour soutenir la recherche de ceux et celles qui voulaient marquer une avenue éthique précise.

Le cours «Approche de la morale» a été également ajouté afin de permettre une vision globale des différentes théories morales et éthiques qui ont eu cours à travers les âges.

L'orientation du programme vers une étude analytique de tous les questionnements porteurs de valeurs oblige à se tourner vers plusieurs domaines scientifiques selon les objets d'étude. Cette interprétation multidisciplinaire n'est pas très simple; comme la polyvalence scientifique d'un seul individu est plutôt rare, il faut donc se tourner vers des travaux scientifiques accomplis par d'autres. Il importe toutefois dans cette démarche d'interdisciplinarité de faire en sorte que la recherche d'une cohérence demeure une préoccupation constante.

Afin de permettre un enseignement de deuxième cycle de haut niveau, il fallait créer une structure de recherche appropriée regroupant les professeures et les professeurs et autres intervenantes et intervenants pertinents.

C'est ainsi qu'en 1981, le Groupe de recherche ÉTHOS a été mis sur pied. Une aide financière, une volonté constante de développement de ce Groupe en ont permis la consolidation au printemps de 1984 et son institutionnalisation par le Conseil d'administration de l'UQAR le 29 mai 1987.

La pratique et l'implication des membres du Groupe de recherche ÉTHOS l'ont orienté à se définir davantage, en 1989, comme un Groupe interdisciplinaire de recherche sur les enjeux éthiques des interventions professionnelles et sociales. C'est selon cette spécificité que s'affirme l'originalité du Groupe aux plans régional, national et international. Le Groupe de recherche ÉTHOS est donc à l'affût de diverses manières de développer un regard éthique et de promouvoir des perspectives et des stratégies praxéologiques importantes pour les personnes et les collectivités. Son champ d'expertise s'accroît et se raffine. Les travaux de réflexion sont publiés principalement dans la revue **Éthica**, les **Cahiers d'Éthos** et les **Cahiers de recherche éthique**.

Depuis septembre 1992, le programme de maîtrise comporte deux volets : «Recherche et analyse», d'une part, et «Intervention et recherche», d'autre part. Le premier de ces volets correspond aux exigences de la recherche fondamentale libre, alors que le second vise à former des consultants et des consultantes auprès d'organisations publiques et

privées ou de groupes d'accueil. Dans le premier cas, on peut effectuer des recherches «sur le terrain», à l'aide de questionnaires d'enquête ou de grilles d'entrevue, et non seulement des recherches à partir de sources documentaires, en bibliothèque. Dans le deuxième cas, l'intervention peut obéir à des protocoles de recherche-action. Mais généralement, le chercheur ou la chercheuse aura comme objectif principal d'éclairer la prise de décisions en identifiant les valeurs et les enjeux sous-jacents aux activités d'un groupe ou d'une organisation.

Le développement régional

Dès les premières années d'existence de l'Université du Québec à Rimouski, une équipe de professeurs et de professeures en sciences humaines et sociales centre sa recherche sur la problématique du développement régional. Le contexte s'y prête fort bien étant donné les fermetures de paroisses et les résistances locales qu'elles provoquent. En 1974, l'équipe des professeurs et des professeures crée le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) et choisit la dynamique de l'interdisciplinarité pour élaborer une programmation de recherche sur le développement régional qui soit partagée par les chercheurs et les chercheuses de l'équipe. Ici la recherche universitaire veut fournir un soutien «aux groupes populaires et aux organismes de développement régionaux».

En 1978, des membres du GRIDEQ, des sociologues, historiens, géographes et économistes établissent le programme de *maîtrise en développement des régions périphériques* pour répondre à la fois aux besoins du milieu et apporter une contribution à l'avancement des connaissances sur les questions touchant le développement régional.

Au-delà des problèmes inhérents à l'interdisciplinarité, il faut établir un consensus entre les professeurs et les professeures, les étudiants et les étudiantes et le milieu, autour de trajectoires idéologiques parfois divergentes : entre privilégier le développement économique et l'analyse critique des politiques de développement de l'État et de la production capitaliste; entre la formation et la recherche-intervention et la formation à la recherche fondamentale, plus théorique; entre l'approche développement et l'approche aménagement.

En 1983, au terme de la période expérimentale de 5 ans du programme, il faut procéder à son évaluation. Entre autres considérations, on y souligne les difficultés de la pratique de l'interdisciplinarité. Il est donc recommandé de disposer au sein du programme de ressources professorales en sciences politiques et en sciences économiques.

Le résultat global de l'évaluation se traduit par un programme dont les modifications sont adoptées en 1987.

Ces modifications portent principalement sur l'apprentissage de l'interdisciplinarité autour de l'objet d'étude et, sur son application dans le cadre d'une recherche dont les résultats et la démarche se traduisent dans un mémoire.

Sur le plan opérationnel, chaque cours obligatoire du programme est dispensé par deux professeurs de disciplines différentes ce qui permet d'assurer la démarche interdisciplinaire tandis que la banque de cours au choix est diversifiée de façon à tenir compte globalement de la réalité complexe des phénomènes liés au développement régional.

Ce programme de 45 crédits, de type recherche avec production d'un mémoire, conduit au diplôme de maîtrise ès arts (M.A.).

En 1994, le programme est à nouveau évalué. Alors qu'il vise encore à habilitier ses diplômés à l'analyse sociale du développement des régions périphériques, la population étudiante qui s'y inscrit est de plus en plus hétérogène. Les uns, plus jeunes, récemment diplômés du baccalauréat, désirent une formation professionnelle qui les habiliterait à oeuvrer immédiatement comme agents de développement. Les autres, parfois en situation de travail, préfèrent acquérir du recul et réfléchir sur leur action afin de l'enrichir et la faire progresser; ils apprécient, par conséquent, la recherche fondamentale requise dans le cadre de la réalisation du mémoire de maîtrise.

L'équipe du GRIDEQ, le corps professoral et les étudiants et étudiantes du programme, continuent d'explorer la problématique du développement des régions périphériques et envisagent de nouveaux développements dans l'enseignement aux cycles supérieurs de façon à mieux tenir compte des besoins exprimés et de l'évaluation des connaissances reliées à ce vaste domaine d'études. Des démarches dont l'aboutissement est imminent ont notamment été entreprises en vue de la dispensation d'un programme de troisième cycle.

Les études littéraires

En 1982, la réglementation générale de l'Université du Québec permettait l'extension d'un programme d'études d'une constituante à une autre. Un besoin était alors exprimé par la population étudiante de l'UQAR inscrite, entre autres, au baccalauréat en études françaises ou en enseignement du français, pour un programme de deuxième cycle.

Le programme de maîtrise en études littéraires de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par son orientation et sa structure, apparaissait tout désigné pour répondre aux intérêts de la population étudiante. En plus de permettre aux étudiants et aux étudiantes de la région de faire des études avancées dans le domaine des lettres, cette extension semblait intéressante quant à la collaboration à développer sur le plan de la recherche entre les équipes respectives de professeurs et de professeures.

Le programme de maîtrise en études littéraires a donc été décentralisé officiellement de l'Université du Québec à Trois-Rivières vers l'Université du Québec à Rimouski en 1983. Ce programme de 45 crédits qui conduit au diplôme de maîtrise ès arts (M.A.) vise à former des étudiantes et des étudiants dans les diverses disciplines littéraires. Il offre deux options avec mémoire de 27 crédits (profil analyse ou création) et une orientation axée sur la recherche pratique sans mémoire. L'option «analyse» s'adresse à ceux et celles qui s'intéressent avant tout à la lecture des oeuvres et à la réflexion sur ces dernières; l'option «création», quant à elle, concerne ceux et celles qui veulent se perfectionner dans l'écriture. La troisième orientation rejoint les professionnels de la culture (professeurs, bibliothécaires, critiques, etc.) qui désirent poursuivre une recherche supervisée sur un objet en relation étroite avec leurs préoccupations immédiates; elle implique une plus longue scolarité que les autres options (8 activités au lieu de 6), scolarité complétée par un atelier et un rapport de recherche (18 crédits au total).

Dès 1983, ont lieu les premiers colloques réunissant professeurs et professeures et étudiants et étudiantes de l'UQAR, de l'UQAC et de l'UQTR. Jusqu'en 1985, ces colloques donnent la vedette à des sommités étrangères; par la suite, en 1987, 1988, 1989, 1991 et 1993, l'accent est placé de plus en plus sur les travaux des étudiantes et des étudiants inscrits au programme.

En 1985, on assiste à la première révision du programme. Il s'agit de revoir la banque des cours et leur description. Dans cette opération, on ajoute, par ailleurs, des «Séminaires de recherche», cours ouverts qui permettent d'inscrire au programme, de manière ponctuelle, des problématiques particulières. L'objectif général du programme actuel vise à permettre l'acquisition d'une spécialisation en études littéraires, par l'augmentation des connaissances sur les auteurs et oeuvres littéraires et par la poursuite d'une réflexion systématique sur les fondements théoriques de la discipline.

Dans le but de mieux soutenir la recherche, la revue **Urgences** connaît un essor en 1986 sous la direction du Département de lettres. Elle devient plus tard la revue **Tangence**; il s'agit ici d'un organe de diffusion de la recherche produit par les professeurs et professeures.

L'année 1993-1994 est une année de révision du programme; il est question, entre autres, de revoir la durée et la composition de la scolarité.

Les affaires et les ressources maritimes

Rappelons que l'intérêt des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) concernés par le milieu maritime remonte à plus d'une dizaine d'années. Ainsi dès 1981, un groupe de professeurs du Département d'économie et de gestion de l'UQAR étudiait l'opportunité de mettre sur pied un programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes. Ce désir s'inscrivait dans le cadre d'une démarche visant à développer et à consolider le Groupe d'étude en ressources maritimes (GERMA) créé un an plus tôt et dont le domaine principal d'activité était la gestion de l'exploitation des ressources halieutiques.

Dans son dossier de demande d'ouverture d'un programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes à l'UQAR, le comité responsable précisait qu'à l'extérieur du Québec, seulement quatre universités dispensaient un programme de deuxième cycle pouvant s'apparenter à celui proposé. D'autre part, il n'existait pas dans le monde francophone de programme équivalent à une maîtrise en gestion des ressources maritimes. Pourtant, lors d'un sondage effectué en 1982 auprès d'intervenants et d'intervenantes clés dans le secteur maritime, il ressortait clairement que le milieu avait un besoin indéniable de gestionnaires compétents dans ce secteur.

Pour aider à combler le pénurie mondiale d'expertise en matière de gestion de l'espace maritime, d'exploitation des ressources océaniques et de protection de l'environnement marin, le Centre international d'exploitation des océans (CIEO) proposa, en 1985, aux universités canadiennes d'agir sur l'offre en créant un diplôme d'études de deuxième cycle en affaires maritimes. Ce programme, d'une durée d'un an, voulait répondre aux besoins et intérêts particuliers des pays en voie de développement, en particulier en termes de besoin de formation de leurs ressortissants. Un appel de propositions a été lancé aux universités canadiennes de langue anglaise et de langue française.

En août 1986, le CIEO fait connaître son choix : l'UQAR du côté francophone et l'Université Dalhousie du côté anglophone. En novembre 1986, l'UQAR soumet au CIEO un projet de programme d'études de deuxième cycle en affaires maritimes d'une durée d'un an, sans exigences préalables, axé sur les besoins et intérêts des pays en voie de développement.

Le projet est accepté par le CIEO et une entente à cet effet est signée en décembre 1986. Le Conseil des études de l'Université du Québec adopte une résolution officialisant l'existence du programme de deuxième cycle en affaires maritimes et le programme démarre en septembre 1987 avec sa première cohorte.

Il s'agit d'un programme d'études supérieures interdisciplinaires de type professionnel de 30 crédits qui présente un tour d'horizon de l'intervention humaine dans le milieu marin, tant au plan de l'exploitation des ressources océaniques (pêche, forage en mer, prospection) qu'à celui de l'utilisation du milieu marin lui-même (transport, pollution, aquaculture, aménagement).

L'entente initiale de cinq ans avec le CIEO se termine à l'automne 1992 et l'organisme manifeste son intention de la renouveler pour encore cinq ans à condition toutefois que l'université s'engage à transformer l'actuel diplôme en affaires maritimes en programme de maîtrise. Cette volonté fait suite aux représentations des étudiantes et étudiants auprès de la direction du programme et du CIEO quant à la reconnaissance du titre et du grade pour fin de classification professionnelle et à la nécessité d'une période plus longue de formation.

Une demande de modification est donc déposée aux instances de l'Université du Québec en janvier 1992 avec les objectifs suivants :

- préserver l'orientation de la maîtrise actuelle;
- répondre aux attentes de formation de la part du CIEO;
- offrir à tous les étudiants et étudiantes une structure de programme qui réponde, à leurs besoins tant au niveau de la formation professionnelle que de la reconnaissance de leur cheminement sur le marché du travail;
- éliminer les ambiguïtés sur la perception des deux programmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université.

Le programme proposé est accepté par le Conseil des universités en juin 1992 et la transformation entra en vigueur en septembre 1992.

La maîtrise proposée est donc dans le prolongement du programme du diplôme, conduisant au titre de maître ès sciences (M.Sc.), un programme professionnel de 45 crédits, dont les objectifs généraux sont précisés comme suit :

- former des professionnels et professionnelles capables de contribuer efficacement et avec compétence à la prise de décision dans le secteur maritime, tant au niveau opérationnel que stratégique;

- favoriser l'intégration des connaissances multidisciplinaires et des habiletés permettant d'évoluer dans les divers types d'organisations reliées au secteur maritime, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement;
- permettre la connaissance des développements nouveaux et assurer la maîtrise des outils de gestion les plus récents et adéquats concernant le management des ressources maritimes.

Dans le but de combler les besoins identifiés, le programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes (G.R.M.) a voulu s'appuyer sur trois disciplines de base, soit : l'économie, la gestion et la biologie. Son objectif général est défini comme suit : former des gestionnaires compétents, aptes à occuper des postes de direction administrative ou de recherche dans le secteur maritime, au pays ou à l'étranger, dans l'entreprise privée ou le secteur public. Pour ce faire, le programme devra permettre à l'étudiant ou à l'étudiante d'avoir acquis, au terme de ses études, les connaissances et habiletés relatives aux plus récents développements de l'industrie des pêches et aux modes de gestion les plus performants.

Le programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes s'adresse à toutes les étudiantes et étudiants, québécois ou étrangers, qui ont complété un diplôme universitaire de premier cycle avec une orientation en gestion, économie, biologie, ou droit. Il s'adresse aussi aux personnes engagées dans une activité professionnelle reliée au secteur maritime comme la pêche ou l'exploitation des ressources maritimes et possédant la formation préalable requise.

La clientèle demeure majoritairement internationale, les étudiants et étudiantes d'origine africaine étant les plus nombreux. Des étudiants et étudiantes en provenance de plus d'une vingtaine de pays issus de quatre continents constituent la clientèle type à ce jour des programmes d'études en affaires et en ressources maritimes.

La gestion de projet

Au plan institutionnel, la participation de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) à ce programme réseau lui permet d'élargir sa programmation et de diversifier ses activités dans le secteur des sciences de l'administration comme en font foi les intentions exprimées dans son plan triennal 1979-1982.

Ce programme de maîtrise en gestion de projet se place dans le prolongement des

activités de premier cycle en sciences de l'administration déjà offertes par le Département concerné et pour lesquelles on compte, en 1985-1986, au-delà de 900 étudiants et étudiantes équivalents temps complet.

Rappelons ici que la gestion de projet porte sur l'ensemble des étapes du processus de gestion en relation avec une activité temporaire ayant un cycle propre. En somme, la gestion de projet consiste à gérer l'accomplissement d'un ouvrage particulier dans le cadre d'un cheminement prédéterminé, d'un budget fixe et de contraintes de performance.

En 1986, ce programme vient s'ajouter à deux autres programmes de maîtrise déjà en place avec lesquels une synergie est possible, l'un en développement régional et l'autre en gestion des ressources maritimes. Ces programmes, bien que s'inscrivant dans des secteurs disciplinaires distincts et s'appuyant sur des ressources humaines qui leur sont propres, viennent renforcer et appuyer la stratégie de l'institution en rapport avec le développement de la région.

Au plan régional, il ressort, après analyse des principales composantes de la structure socio-économique, qu'il existe une clientèle potentielle importante. De plus, les appuis manifestés par divers groupes professionnels à l'égard du projet confirment les besoins en matière de formation en gestion de projet.

La participation de l'UQAR au programme réseau en gestion de projet a été autorisée par le Conseil des études de l'Université du Québec en juin 1986. Toutefois, pour respecter la réserve du Conseil concernant l'embauche des professeurs et professeures ainsi que pour des raisons administratives, le démarrage ne s'est effectué qu'à la session d'hiver 1987.

En 1988, l'UQAR a reçu l'accréditation officielle du «Project Management Institute» (P.M.I.) pour son programme. L'accréditation vient en reconnaître la qualité et atteste du respect par l'UQAR des hauts standards du P.M.I.

Le P.M.I. est un organisme professionnel international regroupant environ 7 000 membres du milieu de la gestion de projet, tant praticiens qu'universitaires. Les membres proviennent d'une cinquantaine de pays. Cet organisme sans but lucratif a pour principal objectif la promotion et l'avancement de la gestion de projet. Il est à noter que le programme de maîtrise en gestion de projet est le premier programme au monde à être accrédité par le P.M.I. Finalement, les diplômés et les diplômées du programme, moyennant la réussite d'examen au P.M.I., sont reconnus internationalement comme professionnels ou professionnelles de la gestion de projet.

En 1989, conformément à la politique du comité conjoint de gestion du programme, l'UQAR procède au premier audit de qualité du programme. Cette expertise vise à évaluer la qualité et la pertinence du programme au terme de ses trois premières années d'expérimentation.

Le 16 juin 1989, le Conseil des études de l'Université du Québec donne un avis favorable à la levée du caractère expérimental de la participation de l'UQAR au programme réseau de maîtrise en gestion de projet.

Le programme a fait l'objet d'une révision en 1987. On considère alors qu'après dix ans de fonctionnement, des ajustements s'imposent afin de combler les lacunes, de corriger les points faibles et de mettre à jour l'adéquation entre la réalité pratique de la gestion de projet et l'enseignement de cette science relativement nouvelle. Cette révision se traduit donc par des modifications à la banque de cours obligatoires.

Le programme de maîtrise en gestion de projet est un programme professionnel offert depuis onze ans par l'Université du Québec. Il comporte 45 crédits et est donné, pour l'instant, à temps partiel seulement. Il conduit au grade de maître ès sciences (M. Sc.).

L'objectif général du programme est de former un gestionnaire de projet qui soit un praticien hautement professionnel. Les activités du programme donnent une place importante à l'approche expérimentale, à l'étude empirique, à l'application des outils les plus sophistiqués, à la discussion des concepts de la gestion de projet.

En 1993, l'Université du Québec à Rimouski, les autres constituantes concernées de l'Université du Québec et l'Institut d'administration des entreprises de Lille en France ont lancé la **Revue internationale en gestion et management de projets**. Cette revue vient appuyer l'enseignement et la recherche et constitue un outil original d'information, de communication et de perfectionnement en management et en gestion de projet. Nous y retrouvons des articles sur la recherche, et l'enseignement qui sont produits par des chercheurs et chercheuses universitaires et des responsables d'entreprises et d'organisations oeuvrant dans le domaine du management de projets.

La gestion de la faune

Le développement du domaine de l'aménagement de la faune constitue une concrétisation des volontés institutionnelles depuis plusieurs années. Déjà dans le cadre de son plan triennal 1979-1982, l'UQAR précise son projet de développement d'études de deuxième

cycle en gestion de la faune. Ce projet s'inscrit sous l'aspect gestion des ressources naturelles de l'axe du développement régional. Il est question également de consolider le volet aménagement de la faune du programme de baccalauréat en biologie offert depuis 1986.

De l'automne 1986 à l'automne 1988, en plus d'une croissance de la population étudiante au baccalauréat en biologie, on peut observer que 30% des nouveaux étudiants et étudiantes en biologie s'orientent en gestion de la faune. Par ailleurs, une enquête est conduite auprès des employeurs dans le but d'évaluer le marché de l'emploi dans ce secteur, ainsi qu'auprès des biologistes en situation de travail et des étudiants et étudiantes en biologie. Les résultats, hautement significatifs, font ressortir les besoins et l'intérêt reliés à un programme de formation universitaire spécialisé en gestion de la faune.

Ce programme de formation en gestion de la faune offert en langue française, unique en Amérique du Nord, vise une approche pluridisciplinaire de la problématique en gestion de la faune pour en arriver à une synthèse bio-socio-économique. La caractéristique dominante de ce programme est que celui-ci veut concilier la science et l'art de prendre des décisions et d'entreprendre des actions pour intervenir sur la structure, la dynamique et les relations des populations, des habitats et des hommes dans le but d'atteindre certains objectifs humains bien précis en rapport avec une gestion efficace des ressources fauniques.

Un programme professionnel de deuxième cycle en gestion de la faune de 30 crédits a été implanté en 1992. L'objectif fondamental est la formation de biologistes professionnels spécialisés dans la gestion des ressources fauniques qui seront capables d'appliquer les données de ce champ d'études à la réalité socio-économique. Les biologistes formés en ce sens devraient pouvoir mesurer l'impact des interventions sur les milieux naturels et élaborer des plans de gestion et d'aménagement des ressources fauniques et de leur habitat en tenant compte des priorités sociales et économiques.

Les critères de sélection et le contenu des cours ont été élaborés en considérant les commentaires des étudiants et étudiantes, des employeurs consultés et se sont inspirés du programme de certification des biologistes professionnels de la faune («Professional Wildlife Biologists») de «The Wildlife Society».

À l'origine, la structure du programme de 30 crédits était la suivante, soit un bloc de cours obligatoires de 6 activités totalisant 18 crédits et un second bloc de 7 activités optionnelles pour permettre le cumul de 12 crédits.

Après une première année de fonctionnement, le programme est modifié en 1993. Cette modification a pour but de favoriser davantage l'approche pluridisciplinaire du problème de la gestion de la faune. Le nombre de crédits et la description des cours «Travail

dirigé», «Études d'impacts» et «Séminaire» sont modifiés tandis que la structure du programme en terme de cours obligatoires et cours optionnels est retouchée. Le cours de méthodes statistiques est également revu afin de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'approfondir la pratique de la prise de données dans le contexte de la gestion faunique.

Le nombre de crédits total au programme est maintenu à 30 répartis en 5 cours obligatoires totalisant 18 crédits et 4 cours optionnels totalisant 12 crédits.

Les études avancées hors-campus

Les décentralisations de programmes d'études originent habituellement du directeur ou de la directrice du programme ou de l'agent de liaison en poste à l'un ou l'autre des 6 bureaux régionaux de l'Université du Québec à Rimouski, qui sont répartis sur l'ensemble du territoire : Baie-Comeau, Carleton, Gaspé, Lévis, Matane, Rivière-du-Loup.

Ces entités administratives de l'université constituent des structures qui reproduisent certains services de l'UQAR et en facilitent l'accès aux populations régionales. Elles constituent également un point de chute pour les demandes de formation en provenance d'individus au d'organismes du milieu.

À partir des sources officielles des données relatives aux décentralisations, nous pouvons affirmer que depuis 1987, l'Université offre des programmes d'études de cycles supérieurs sur le territoire. Tout d'abord la maîtrise en éducation à Baie-Comeau, puis la maîtrise en gestion de projet dans la même localité en 1988, à Rivière-du-Loup en 1990 et à Lévis en 1991. En 1993, la maîtrise en éducation est offerte à Gaspé et depuis l'automne 1994, la maîtrise en éthique est dispensée dans cette même localité.

Le tableau suivant résume les premières décentralisations selon les différentes localités sans égard au nombre de cohortes.

Tableau 27 La décentralisation des programmes d'études avancées de 1987 à 1994

	Baie-Comeau	Rivière-du-Loup	Lévis	Gaspé
Maîtrise en gestion de projet	(1988)	(1990)	(1991)	
Maîtrise en éducation	(1987)			(1993)
Maîtrise en éthique				(1994)

Source : **Tableau de l'évolution des cohortes autorisées, des cours en sites multiples, des programmes courts hors campus et des activités «ad hoc» hors campus**, document produit annuellement par le Bureau du doyen des études de premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski.

Évolution de la population étudiante

Comme l'indique le prochain tableau, on remarque une croissance généralement soutenue des effectifs étudiants et étudiantes de 1975 jusqu'à ce jour. Pour l'année 1993, nous retrouvons un total de 417 étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes d'études avancées offerts par l'UQAR. Mentionnons que près de 17% du total des inscrits proviennent de plusieurs pays étrangers tandis que les autres inscrits sont majoritairement originaires de la région de l'Est du Québec.

Tableau 28 L'évolution des inscriptions par programme d'études, de l'automne 1975 à l'automne 1993, par période de cinq ans

Programmes d'études	Années d'inscriptions (Automne)				
	1975	1980	1985	1990	1993
<i>Programmes de maîtrise (2^e cycle)</i>					
Maîtrise en océanographie	20	24	36	40	40
Maîtrise en éducation	—	43	63	87	78
Maîtrise en études littéraires	—	—	19	12	20
Maîtrise en gestion de projet	—	—	—	46	79

Programmes d'études	Années d'inscriptions (Automne)				
	1975	1980	1985	1990	1993
Maîtrise en éthique	—	24	32	32	35
Maîtrise en dév. des régions périphériques	—	35	—	—	—
Maîtrise en mathématiques	—	14	—	—	—
Maîtrise en développement régional	—	—	45	53	69
Maîtrise en gestion des ressources maritimes	—	—	—	17	35
Maîtrise en sciences de l'atmosphère	—	1	—	—	—
Sous-total : (maîtrises)	20	141	195	287	356
Programmes de diplôme (2^e cycle)					
Certificat de 2 ^e cycle en dév. régional	—	9	—	—	—
Certificat de 2 ^e cycle en administration	—	19	—	—	—
Diplôme de 2 ^e cycle en affaires maritimes	—	—	—	10	—
Diplôme de 2 ^e cycle en gestion de la faune	—	—	—	—	18
Sous-total : (diplômes de 2 ^e cycles)	—	28	—	10	18
Programmes de doctorat (3^e cycle)					
Doctorat en océanographie	—	—	6	21	31
Doctorat en éducation	—	—	—	7	12
Sous-total : (doctorats)	—	—	6	28	43
Grand total : (maîtrises, diplômes et doctorats)	20	169	201	335	417

Source : Bureau du registraire, **Dénombrement de la clientèle par programme pour les étudiantes et étudiants inscrits à la session d'automne 1993**, rapport du 5 octobre 1993.

Université du Québec, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Service du dossier étudiant, **Relevé des inscriptions**, publication périodique.

Les diplômés et les diplômées aux études avancées de 1976 à 1993

Selon les statistiques du Bureau du registraire, 443 étudiants et 312 étudiantes pour un total de 755 personnes ont reçu un diplôme d'études avancées de l'université.

Le tableau suivant présente la répartition des diplômés et diplômées pour chaque programme d'études durant la période de 1976 à 1993.

Tableau 29 La répartition des diplômés par programme de 1976 à 1993

Programmes d'études	Hommes	Femmes	Total
<i>Programmes de maîtrise (2^e cycle)</i>			
Maîtrise en océanographie	88	31	119
Maîtrise en éducation	108	196	304
Maîtrise en études littéraires	5	10	15
Maîtrise en gestion de projet	52	2	54
Maîtrise en éthique	29	22	51
Maîtrise en développement des régions périphériques	0	1	1
Maîtrise en mathématiques	3	0	3
Maîtrise en développement régional	48	25	73
Maîtrise en gestion des ressources maritimes	41	11	52
Sous-total : (maîtrises)	374	298	672
<i>Programmes de diplôme (2^e cycle)</i>			
Certificat de 2 ^e cycle en développement régional	11	1 0	11
Certificat de 2 ^e cycle en administration	9	0	9
Diplôme de 2 ^e cycle en affaires maritimes	38	9	47
Diplôme de 2 ^e cycle en gestion de la faune	4	3	7
Sous-total : (diplômes de 2^e cycle)	62	12	74
<i>Programmes de doctorat (3^e cycle)</i>			
Doctorat en océanographie	6	2	8
Doctorat en éducation	1	0	1
Sous-total (doctorats)	7	2	9
Grand total : (maîtrises, diplômes et doctorats)	443	312	755

Source : Bureau du registraire, Relevé des étudiantes et des étudiants diplômés par programme de 1969 à 1993, en date du 21 décembre 1993.

Les bourses d'excellence aux études avancées

Le soutien financier constitue pour les étudiants et les étudiantes une préoccupation importante tout au long de leur cheminement universitaire, et ce, particulièrement aux études de cycles supérieurs. Les besoins financiers personnels et souvent familiaux des étudiants et des étudiantes à la maîtrise et au doctorat mettent parfois en péril la poursuite de leurs études ou du moins risquent d'en prolonger indûment la durée.

Depuis le début de ses programmes d'études avancées, l'UQAR a mis en place une structure d'information et des programmes de soutien financier pour ses étudiants gradués.

À titre d'exemple, nous pouvons regrouper, par catégorie de bourses pour l'année 1993-1994, les quelque 100 bourses d'excellence qui totalisent la somme de 1 000 680 \$. Ces bourses sont attribuées à 80% selon le mérite académique.

Tableau 30 **Bourses attribuées en 1993-1994**

Catégories de bourses	Nombre de bourses	Montants total
Bourses internationales	57	731 100 \$
Bourses privées	6	8 000 \$
Bourses de l'UQAR	20	98 880 \$
Bourses (C.R.S.N.G., F.C.A.R.)	17	162 700 \$
Grand total	100	1 000 680 \$

Source : Bureau du doyen des études avancées et de la recherche, **Répertoire des boursiers et boursières aux études avancées 1993-1994**, décembre 1993.

En réalité près de 25% des étudiantes et des étudiants inscrits à l'UQAR dans les programmes d'études de cycles supérieurs reçoivent une bourse d'excellence attribuée selon le mérite académique. Ne sont pas considérées ici les bourses de soutien offertes par le ministère de l'Éducation dans le cadre de l'opération «Prêts et bourses» aux étudiants et étudiantes.

La réalisation de thèses, mémoires et rapports en tant qu'exigence partielle pour l'obtention du diplôme

Plusieurs programmes d'études de cycles supérieurs ont en tant qu'exigence partielle de diplômation la nécessité de produire des travaux écrits majeurs. Pour être recensés ici, ces travaux écrits doivent comporter un minimum de 12 crédits et avoir été réalisés à l'Université du Québec à Rimouski par les étudiants et les étudiantes y ayant complété la quasi-totalité de leur scolarité. Les résultats du recensement pour la période de 1977 à 1993 apparaissent au tableau suivant.

Ces travaux écrits sont la thèse, le mémoire et le rapport. La thèse est un exposé écrit des travaux de recherche effectués en vue de l'obtention du doctorat. Elle doit nécessairement apporter une contribution à l'avancement des connaissances ou conduire à de nouvelles applications. Elle est le résultat du travail d'un seul étudiant.

Le mémoire est un exposé écrit des travaux de recherche effectués dans le cadre d'un programme de maîtrise. Un mémoire et les activités de recherche qui lui sont nommément reliés comptent pour au moins 18 crédits.

Le rapport est un exposé écrit qui compte pour 12 crédits et qui est réalisé dans le cadre d'un travail dirigé ou encore sur un sujet précis abordé dans un programme d'études avancées.

Les perspectives de développement

Deux dimensions importantes sont à considérer. Tout d'abord la consolidation de nos domaines d'études actuels et l'émergence de nouveaux besoins de la société en rapport avec l'évolution des connaissances.

Tableau 31 Nombre de thèses, mémoires et rapports selon les programmes d'études pour la période de 1977 à 1993

Programmes d'études	Rapports	Mémoires	Thèses	Total
Maîtrise et certificat de 2 ^e cycle en développement régional		85		85
Maîtrise en éducation	87	54		141
Doctorat en éducation			3	3
Maîtrise en éthique		51		51
Maîtrise en études littéraires		15		15
Maîtrise en gestion de projet	9			9
Maîtrise en océanographie		116		116
Doctorat en océanographie			8	8
Total	96	321	11	428

Source : Bureau du doyen des études avancées et de la recherche, **Répertoire informatisé des thèses, mémoires et rapports réalisés aux cycles d'études supérieures comme exigence partielle de la diplomation**, 1977-1993, 22 février 1994.

Certains programmes d'études actuels ainsi que les ressources professorales qui y sont associées permettent de croire à une consolidation de nos activités scientifiques et au développement de la programmation aux études avancées. Mentionnons ici le développement ou la mise en place des programmes de doctorat en développement régional, de doctorat en éthique, de doctorat en gestion des ressources maritimes, de doctorat en études littéraires et de maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats.

Par ailleurs, les nouveaux besoins exprimés en rapport avec l'évolution des connaissances ouvrent des horizons nouveaux, nous pensons au développement d'un programme de maîtrise en gestion des personnes en milieu de travail ou encore à la mise en place d'activités reliées plus spécifiquement à l'aquaculture, la pêche, la forêt, au développement de la technologie et de l'entrepreneuriat de la petite et moyenne entreprise (P.M.E.).

Note

1. **Loi de l'Université du Québec** section II, article 3.

Bibliographie

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CONSEIL DES UNIVERSITÉS. ÉTUDES SUR LES CYCLES SUPÉRIEURS - **Rapport de la Commission de la recherche universitaire**. Tome I, partie A, 1993. P. VI.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CONSEIL DES UNIVERSITÉS. ÉTUDES SUR LES CYCLES SUPÉRIEURS - **Rapport de la Commission de la recherche universitaire**. 1993. Tome II, partie C: Tableau de la situation. Pp. XI, XII, XIII, 1993.

Océanographie :

BRÊTHES, Jean-Claude. **Le Centre océanographique de Rimouski**.

Rapport d'évolution du programme de doctorat en océanographie. UQAR, 1993.

Dossier de modification de la maîtrise en océanographie. UQAR, 1992.

Éducation :

Dossier de doctorat en éducation soumis par l'Université du Québec. Avis du Conseil des universités au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science. Avis no 85.18, Gouvernement du Québec, 1986.

ROUSSEAU, Romain. **La participation de l'UQAR au programme de l'UQAM**. UQAR. Novembre 1982.

Dossier de modification du programme de maîtrise en éducation. UQAR, 1985.

SÉGUIN, Serge P. **Doctorat en éducation. Rapport d'évaluation et d'évaluation-bilan, (1986-1991)**. UQAM, 1992.

LANDRY, Carol. **Doctorat en éducation : quelques éléments de descriptif et sa brève histoire**. 1994.

Éthique :

Actualiser la morale : Mélanges offerts à René Simon. Études réunies et présentées par Rodrigue Bélanger et Simonne Plourde. Paris, Cerf, 1992.

Dossier de modifications du programme de maîtrise ès arts en éthique. UQAR, 1991.

Développement régional :

BEAUCAGE, Benoît. «*La formation au développement régional. L'importance de l'expérience antérieure de travail pour l'acquisition d'une perspective critique en matière de développement régional*» dans **Pour développer les régions: entreprendre avec des partenaires**. Actes du colloque sur l'éducation des adultes et le développement régional. Sous la dir. de Jules Desrosiers. Québec, ministère de l'Éducation, 1984.

Dossier de modifications de la maîtrise en développement régional. UQAR, 1987.

THIVIERGE, Nicole et Jean LARRIVÉE. «*Les études en développement régional à l'UQAR: l'expérience de l'interdisciplinarité*». **Bulletin de l'Association des études canadiennes**, vol 16, no 1 (printemps 1994) : 23-25.

LAFONTAINE, Danielle. «*Le GRIDEQ*» dans **Développement régional : problématique et programmation de recherche**. Rimouski, UQAR/GRIDEQ, 1993. 9-68.

Études littéraires :

Dossier d'extension du programme de maîtrise en études littéraires. UQAR, 1982.

DION, Robert. **Éléments pour une histoire de la maîtrise en études littéraires.** UQAR, 1994.

Les affaires et les ressources maritimes :

LACHANCE, Michel. **Historique du programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes.** UQAR, 1994.

Dossier de modifications du programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes. UQAR, 1992.

LACHANCE, Michel. **Rapport d'évolution du programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes.** UQAR, 1991.

La gestion de projet :

BÉCHARD, Denis. **Le programme de maîtrise en gestion de projet à l'UQAR: bilan de la période expérimentale et perspectives futures.** Avril 1989.

URLI, Bruno. **Rapports d'activités 1991-1992. Programme de maîtrise en gestion de projet de l'Université du Québec à Rimouski.** 1992.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. **Maîtrise en gestion de projet.** (Brochure promotionnelle)

La gestion de la faune :

FERRON, Jean. **Diplôme de deuxième cycle en gestion de la faune.** Notes de travail, 1994.

Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR

Dossier de programme de diplôme de deuxième cycle en gestion de la faune. UQAR, 1992.

Dossier de modification du programme de deuxième cycle en gestion de la faune. UQAR 1993.

Perspectives de développement :

COMITÉ UQAR-2004. **Les grandes orientations de développement de l'Université.** UQAR, 1993.

Chapitre 6

La formation des maîtres en région : de la vocation à la professionnalisation

Pauline Côté

De 1964 à 1968, je fus étudiante à l'École normale des Ursulines dont l'édifice s'est transformé en Centre d'études universitaires de Rimouski (C.E.U.R.) en juin 1969 sous la direction de son premier directeur, l'ingénieur Charles E. Beaulieu. Directrice de l'actuel Département des sciences de l'éducation, vingt-cinq ans après l'obtention de mon diplôme, délivré à la suite de mes quatre années passées à l'École normale des Ursulines, le brevet «A», orientation enseignement secondaire, je me propose dans ce chapitre du livre sur l'histoire de l'UQAR, d'apporter un modeste témoignage et surtout des souvenirs sur mon vécu des dernières années de l'École normale jusqu'aux récentes années de notre vie départementale en éducation à l'UQAR.

Pour ce faire, j'ai puisé dans mes notes et archives personnelles et j'ai fait, au cours de l'été 1994, des entrevues avec des personnes-clés qui ont vécu, comme pionniers et pionnières et sûrement, presque comme «missionnaires», le passage des sciences de l'éducation, de l'école normale à l'université. Je pense, entre autres, aux personnes suivantes dont j'ai recueilli les propos et témoignages, et qui ont eu la gentillesse de me faire partager leurs souvenirs avec bien souvent, photos et documents d'époque à l'appui.

Roland Dorval, qui a été mon professeur à l'École normale ainsi que le dernier directeur, en 1968, des étudiants de l'École normale Tanguay et qui fut par la suite, le premier directeur des Services aux étudiants à l'UQAR.

Luc-Bernard Duquette, titulaire des cours en art dans la formation professionnelle reliée à l'École normale technique de Montréal et membre du premier comité de création des programmes en art au MEQ et de l'implantation des cours en arts à l'UQAR.

Hermance Gagnon, des soeurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, nommée récemment Supérieure provinciale; elle fut la première directrice et fondatrice du Département des sciences de l'éducation et également professeure à l'École normale Tanguay en 1968-1969.

Rodrigue Hubert, qui, de 1967 à 1969, fut le directeur des études du Consortium École normale Tanguay (regroupant également sous cette appellation l'École normale du Saint-Rosaire et l'École normale des Ursulines) et qui devint en 1969, vice-doyen de la famille des sciences de l'éducation au Centre d'études universitaires de Rimouski.

Simon Papillon, *nouveau* professeur à l'UQAR en 1970 et qui a été le directeur fondateur du programme et du module d'enseignement secondaire; il a diplômé le premier étudiant à la maîtrise et au doctorat en éducation à l'UQAR.

Les Ursulines dont Françoise Michaud (Mère Saint-Georges) qui avait été professeure de psychologie à l'École normale des Ursulines et qui, de 1969 à 1971, fut également professeure au Centre d'études universitaires de Rimouski; Simone Lechasseur (Mère Marie des Victoires) qui fut mon professeure de psychologie à l'École normale des Ursulines en 1966-1967 et qui sûrement, m'a donné le goût par ses enseignements, de poursuivre mes études en psychologie, après un an d'enseignement (en 1968-1969) à l'Institut Mgr Courchesne (devenu aujourd'hui l'Institut maritime du Québec) comme professeure à «l'enfance exceptionnelle»; Claire Chénard (Mère Sainte-Véronique) qui fut mon professeure de français en 1967-1968 et qui a su développer mon indéfectible intérêt pour l'apprentissage et l'enseignement de la langue.

Les événements, les personnes et les dates importantes qui font l'histoire du développement de notre département seront rappelés. Par exemple :

les noms des membres du corps professoral qui ont construit les bases du D.S.E.;
 les directeurs et directrices du département et les responsables fondateurs des modules et des programmes des études avancées en éducation à l'UQAR;
 les professionnels et technicienne, le personnel de secrétariat du Département des sciences de l'éducation (D.S.E.).

La formation des maîtres à l'École normale des Ursulines

À l'instar des fondatrices de leur congrégation Élisabeth Turgeon (Mère Marie Élisabeth)¹ pour les soeurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire et Marie Guyart (Mère Marie de l'Incarnation)² pour les Ursulines, nos pionnières de la formation des maîtres en région

ont vécu, après leur propre formation dans les écoles normales du début de ce siècle, une longue et fructueuse carrière d'enseignement. Instruite dans les années 1939-1942, à l'École normale des Ursulines (fondée en 1906), Claire Chénard se remémore le système d'éducation des maîtres qui prévalait à cette époque.

J'ai fait un cours de trois ans après ma 9^e année où j'ai obtenu le diplôme qu'on appelait le brevet complémentaire qui nous donnait l'autorisation d'enseigner jusqu'à la fin du niveau secondaire (jusqu'à la neuvième année à l'époque). Selon le nombre d'années d'études complétées après une 9^e année, nous avions le choix entre l'obtention d'un diplôme pour l'élémentaire (qui nécessitait deux ans de formation à l'école normale), ou bien pour le diplôme complémentaire (en trois ans) ou le diplôme supérieur (en quatre ans) pour l'enseignement au niveau supérieur (dixième et onzième année). C'est après ces études, qu'à 17 ans, dans une petite école de rang au Bic, avec des classes à degrés multiples, j'ai débuté ma carrière dans l'enseignement, qui souvent à cette époque comme pour plusieurs de mes collègues, se fusionnait ou se confondait avec la vocation religieuse. Deux décennies plus tard, une augmentation des exigences de la formation et de la nature des diplômes émis dans les années 1950, a fait en sorte que plusieurs enseignants déjà en exercice de ma génération se sont perfectionnés à nouveau dans les écoles normales pour obtenir soit le Brevet C (en un an après une onzième année), soit le Brevet B (en deux ans) ou soit le Brevet A (en quatre ans). En 1953, seulement trois élèves répondaient aux critères d'admission à l'École normale des Ursulines pour l'entrée au brevet A.

C'est bien cette dernière structure de formation que j'ai connue dans ma première année à l'École normale des Ursulines, à l'automne 1964. J'entrais non pas comme religieuse mais bien comme pensionnaire dans ce couvent devenu non cloître depuis peu (en 1966). Bien entendu, il a fallu attendre l'année suivante (en 1965), les débuts du regroupement des trois écoles normales sous le Consortium de l'École normale Tanguay pour vivre dans certains cours de spécialité seulement, la mixité garçons et filles dans les classes; un sujet qui avait même fait l'objet de l'une de mes dissertations dans mes cours de français de cette première année d'école normale. Comme me le rappellent Simone Lechasseur et Roland Dorval qui furent respectivement mes professeurs de psychologie et de biologie en 1966-1967, «[...] le point positif de cette période fut l'encadrement des étudiantes et la collaboration particulière que donnait chaque communauté avec le souci de protéger les valeurs traditionnelles». Il est vrai qu'à cette période-là, en plus des bulletins de notes en % dans les matières académiques comme l'apprentissage du français, du latin, des mathémati-

ques, de la philosophie, de la pédagogie et de la psychologie, de la géographie et de l'histoire ainsi que de la religion, on avait un bulletin dit «de personnalité» qui, avec les indicateurs suivants, nous apparaissait redoutable : «*Distinction?* (politesse, tenue, vêtement, coiffure, démarche, langage, ordre); *Adaptation sociale?* (serviabilité, vie sociale, assiduité et ponctualité, relation avec les autres); *sens de la discipline?* (soumission au règlement, sens des responsabilités); *Appréciation globale?* (dans l'ensemble, voit-on des contre-indications à la poursuite d'une carrière dans l'enseignement?). Ces derniers bulletins remplis principalement par celui ou celle qui était à la direction des étudiants ou des étudiantes (différent du poste de directeur ou directrice des études) et qui faisait office quelquefois de maître de discipline ou de maîtresse de division, étaient encore beaucoup plus menaçants pour notre avenir de futur maître, que nos denses bulletins de notes scolaires.

Pour Roland Dorval «[...] *la fusion des trois écoles normales de notre région en une seule entité, le Consortium École normale Tanguay, a fait disparaître le caractère propre de chacune d'elles, tout en conservant beaucoup d'exigences et de rigueur*». Simone Lechasseur qui, elle aussi, après une longue carrière d'enseignement -qui se poursuit toujours puisqu'elle a ouvert «La petite école Marie Guyart» dans l'édifice des Soeurs des Ursulines sur la rue Notre-Dame, où elle donne des cours privés de français- et après avoir été directrice de l'École secondaire Langevin de 1971 à 1985, me raconte ces années du Consortium dont elle faisait partie où chacun des directeurs d'études des trois écoles normales tentaient d'établir un pont entre eux qui les amènerait ensemble sur les rives de l'actuelle université. Rodrigue Hubert, dont le père, Paul, a donné son nom à la Polyvalente de Rimouski, est aussi l'un de ces directeurs d'études d'école normale qui a mis sur pied, avec entre autres, Yves-Marie Dionne, Roland Dorval, Hermance Gagnon, Bertrand Lepage, un comité d'organisation présidé par l'abbé Pascal Parent dont «*l'objectif était d'obtenir que l'Université du Québec soit présente à Rimouski dès septembre 1969, en même temps qu'à Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi*». Ceci n'était pas évident puisque le président fondateur de l'Université du Québec, Alphonse Riverin³, en conférence de presse trois jours après son entrée en fonction, le 9 mars 1969, déclara que

l'ouverture de trois constituantes est prévue pour septembre, à Montréal, à Trois-Rivières et à Chicoutimi. Rimouski n'est pas considéré pour l'instant, son potentiel en population étudiante et en équipement étant jugé trop faible pour justifier son départ en même temps que les autres⁴.

On retrouvera la liste complète des membres de ce comité provisoire et du comité d'organisation du C.E.U.R., dans le numéro spécial **d'UQAR-Information** du 21 novembre 1989, consacré à la soirée Hommage aux bâtisseurs qui s'est tenue le 11 novembre 1989 à l'UQAR pour célébrer le 20^e anniversaire de fondation du Centre d'études universitaires

rimouskois.

Les écoles normales et leurs étudiants dont je faisais partie entraient dans une nouvelle ère. La création du Cégep en 1967 dans la foulée des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission dont sont issus les trois tomes et les cinq volumes du Rapport Parent) ajouta à l'ébullition et à la fébrilité des professeurs. Ces derniers enseignaient soit au cours classique ou soit à l'école normale : les deux formations se donnant en concomitance à cette époque, chez les filles, au monastère des Ursulines où les élèves du cours classique avaient des professeurs différents et leurs locaux séparés de l'École normale par une passerelle; il en était de même chez les garçons de l'École normale Tanguay où ceux-ci côtoyaient leurs collègues de l'École de commerce, de l'École technique et du Séminaire, dans ce qui est devenu le grand édifice de l'actuel Collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski. L'École normale Tanguay avait ouvert ses portes en 1958 dans la partie de l'édifice attenante à l'École de commerce⁵. Le 2 juillet 1988, vingt ans après la fin de nos études, s'est tenue à l'UQAR une fête des retrouvailles de cette dernière cohorte d'étudiants et d'étudiantes (1964-1968) des écoles normales de Rimouski dont je faisais partie.

Il y aurait beaucoup à dire et il s'en est dit beaucoup sur cette philosophie de l'éducation axée à mon avis, beaucoup plus dans les années 1950-1960, sur les exigences et les contraintes d'un certain élitisme éducatif que sur les visées d'une véritable démocratisation de l'enseignement⁶. Il faudra attendre l'année 1965-1966 pour commencer à percevoir, à l'intérieur des écoles normales, ce qu'on a appelé la révolution des années tranquilles, une ouverture nouvelle qui a présidé à la formation des maîtres avant que cette dernière ne soit intégrée à une véritable formation universitaire et qu'elle en soit le prélude même.

De l'école normale à l'université

Érigé en 1906, le monastère des Ursulines avec ses constructions successives en 1933 (aile C), en 1937 (reconstruction des ailes C, D et E après un incendie dévastateur), en 1939 (réfection d'une partie de l'aile F), en 1954 (construction de l'aile A), en 1964 (construction de l'aile B et addition à l'aile F de salles de cours et d'un petit gymnase) a été, après plusieurs tractations, le siège désigné pour démarrer le futur Centre d'études universitaires de la région. Cependant, les Ursulines continueront à habiter l'édifice jusqu'en mai 1970 où elles déménageront dans leur nouvelle bâtisse de la rue Notre-Dame Est, située à proximité de l'université. Le 7 mai 1906, l'abbé François-Xavier Ross devenait le principal de l'École normale des Ursulines d'où le nom donné à la «vieille maison» (la maison Ross) attenante à l'université, qui fut utilisée à partir de 1969 par l'abbé Rosaire Dionne

pour des activités de pastorale⁷. Selon Claire Chénard, aujourd'hui archiviste à la congrégation des Ursulines de Rimouski,

dans les onze premières années de son existence, l'École normale a donné l'instruction à 510 jeunes filles qui ont suivi ses cours, et délivré 476 brevets d'enseignement. Elle a en outre fourni 26 religieuses à la communauté des Ursulines de Rimouski, et 10 autres à cinq communautés diverses.

Dans son article «*Une université en gestation*», Rodrigue Hubert dit que

[...] L'année 1968 vit s'accroître, dans le réseau des écoles normales du Québec, l'aspiration à des transformations profondes du système de formation des enseignants. J'étais alors directeur des études à l'École normale Tanguay de Rimouski, et je partageais avec mes collègues directeurs et professeurs la conviction qu'il fallait que la formation des enseignants soit l'affaire de l'université. Le ministère de l'Éducation mit sur pied une mission de coordination des institutions de formation des maîtres qui fit le tour de la province pour consulter les intéressés. Lors de son passage à Rimouski, au début de novembre 1968, la mission rencontra le Comité provisoire du C.E.U. et les représentants des écoles normales de la région. En suite (sic) de quoi le président de la mission, Germain Gauthier, se dit d'avis qu'un centre d'études pourrait bien voir le jour à Rimouski en septembre 1969⁸.

Pour Roland Dorval il s'agissait aussi d'une véritable révolution qui se mettait en branle avec la création du ministère de l'Éducation (impensable quelques années avant) qui remplaçait le Département de l'instruction publique.

Pour moi, comme professeur, rien de plus emballant; en mettant en application le Rapport Parent, on allait respecter le rythme de chacun; avec l'arrivée de l'Université du Québec, le savoir devenait pratiquement accessible à tous et avec l'abolition des écoles normales, la profession d'enseignant s'élevait au niveau universitaire et son statut était ainsi valorisé.

Ce nouveau départ des départements des sciences de l'éducation à l'Université, dans les différentes régions du Québec, n'était pas une mince tâche comme en font foi les divers volumes qui viennent d'être publiés pour témoigner de ces dernières années de la formation des maîtres au Québec en milieu universitaire⁹. Plusieurs des fondateurs ont pris depuis peu leur retraite. C'est le cas de Hermance Gagnon, qui comme directrice fonda-

trice du Département des sciences de l'éducation à l'UQAR, de 1969 à 1975, a consacré ces années à créer les structures de fonctionnement de notre département telles que nous les connaissons encore aujourd'hui avec les différents programmes regroupés par modules¹⁰ etc.

À l'automne 1969, madame Gagnon, directrice, commençait cette première année universitaire entourée d'un groupe de pionniers et pionnières de notre département : Marcelle Beaupré, Antoinette Bérubé, Luc-Bernard Duquette, Lucie Gauvin, Rodrigue Hubert, vice-doyen de la famille des sciences de l'éducation, Françoise Michaud, François Mourant, Anne-Marie Paradis, Daniel Picot, professeur coopérant français, Jean-Louis Plante et Gabrielle Roy.

En 1970-1971, de nouveaux professeurs et professeures ont été recrutés pour se joindre à l'équipe de base : Madeleine Aubin, Yvon Bouchard, Albert et Louissette Boulet, Madeleine Gaudreau, Raynald Horth, Simon Papillon, Suzanne Tremblay et la regrettée Yolande Tremblay qui est décédée le 12 juillet 1993, un mois après avoir pris sa retraite¹¹.

Ces deux premières années ont été très denses en travail et en énergie. Il fallait initier de nouveaux programmes avec de nouveaux étudiants et faire compléter les études des anciens de l'École normale Tanguay déjà engagés dans le Brevet A; établir des équivalences et prendre des ententes avec les responsables du Cégep qui assumaient dorénavant, une partie de la formation de base au niveau pré-universitaire. Certains professeurs, comme Marcelle Beaupré et Ernestine Lepage, travaillaient avec des collègues de l'Université Laval, dans un projet appelé «Le Centre pilote Laval (Projet REPÈRES)» pour expérimenter diverses formules de perfectionnement et de formation initiale des futurs enseignants et enseignantes dans les différents niveaux d'enseignement¹².

Comme le dit Hermance Gagnon

[...] en 1969, la directrice du D.S.E. jouait aussi le rôle de directrice de modules. Deux modules ont été formés la première année, le module d'enseignement secondaire (SEC) et le module d'enseignement au préscolaire et à l'élémentaire (PREL). Il fallait en plus créer de toutes pièces les laboratoires de psychopédagogies en musique et arts plastiques, implanter un service audiovisuel et de technologie éducative, etc.

C'est à l'été 1970 que Simon Papillon assumait la charge de directeur du module SEC et devint responsable de l'élaboration du premier programme d'enseignement au secondaire pour l'obtention d'un diplôme universitaire de baccalauréat d'enseignement (en 3 ans d'étu-

des universitaires). Cette même année 1969-1970, Luc-Bernard Duquette assumait en collaboration avec la directrice du département la conception et l'implantation des laboratoires d'arts plastiques. Le tout situé dans l'aile E (au 4^e étage) où se trouvent encore présentement les laboratoires d'arts plastiques et visuels qui ont connu depuis, quelques restaurations et réaménagements. Par la suite, Luc-Bernard Duquette fut responsable de l'enseignement professionnel (secondaire et collégial) ainsi que de la planification et de l'intégration des différents aspects de la formation artistique dans les programmes d'éducation et maître-d'oeuvre de la création des programmes courts et du certificat en arts visuels. L'indispensable dimension des arts que nous avons toujours voulu intégrée dans l'ensemble de nos programmes d'enseignement a contribué grandement, depuis les débuts, au caractère distinctif et à l'enrichissement de nos formations professionnelles en éducation¹³.

Les années de développement et de croissance

À l'été 1970, Raynald Horth devenait le premier directeur du nouveau module d'enseignement à l'enfance inadaptée (E.E.I.) et responsable de l'élaboration du premier programme de baccalauréat d'enseignement en enfance inadaptée (en trois ans). La même année (1970-1971), Suzanne Tremblay devenait directrice du module PREL et responsable de l'élaboration du premier programme de baccalauréat (en trois ans) d'enseignement au préscolaire et à l'élémentaire.

Hermance Gagnon nous rappelle qu'à l'automne 1972, on procédait à la création de la Didacthèque et qu'en 1973, dans la mouvance de l'élaboration d'un premier projet de maîtrise en éducation, elle travaillait en étroite collaboration avec d'autres directeurs et directrices de départements et de facultés d'éducation, à la mise sur pied de la **Revue des sciences de l'éducation** qui existe toujours aujourd'hui. L'année suivante, elle participera à la conception et à la dispensation d'un cours médiatisé pour les enseignantes et les enseignants en exercice. Ce premier cours médiatisé avait pour titre *Didactique des stages* et pour sigle *DISTA*.

Simon Papillon qui a été justement un des nouveaux professeurs recrutés pour s'ajouter au noyau de base se rappelle :

[...] nous étions jeunes, vingt-cinq ans de moins, l'âge de nos enfants, peu expérimentés mais ...attention selon la maxime de La Rochefoucauld «Quelque bien qu'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau...» Chaque création ou révision de programme fournissait des occasions privilégiées pour reconstruire le monde et approfondir entre autres la problématique existentielle de l'individuel et du collec-

tif. Nous nous permettions même de nous abandonner pour quelques instants à l'angoisse métaphysique. Mes premiers souvenirs de madame Gagnon sont associés à ses allées et venues sur les campus universitaires québécois à la recherche de jeunes diplômés aux études supérieures. Elle fut pour nous un modèle d'engagement professionnel. Le développement des sciences de l'éducation de l'UQAR -dans un département où ont appris à se côtoyer administrateurs, artistes, pédagogues, orthopédagogue, psychologues, sociologues, linguistes, criminologues, philosophes, etc.- se caractérise par ces deux mots : fidélité et évolution. Certes, le corps professoral en éducation a connu des départs mais un noyau majeur et significatif de professeures et de professeurs ont eu foi dans cette mission éducative régionale. Des liens puissants d'amitié se sont créés entre nous. À cette structure dynamique se sont greffés graduellement d'autres ressources extrêmement compétentes et qui ont très largement enrichi notre groupe de départ.

Hermance Gagnon résume ainsi le climat de travail qui régnait dans ces grandes années de construction.

La fondation de l'UQAR a fait vivre aux personnes en place, entre 1969-1975, l'agitation et la fébrilité que génère l'implantation rapide et immédiate de tout projet d'envergure, avec un personnel peu nombreux et peu expérimenté quoique très motivé, d'autant plus que le projet UQAR s'inscrivait dans le grand projet UQ qui, lui aussi, en était à sa fondation. C'est donc avec la collaboration de tous et souvent grâce au cumul des tâches que les services se sont organisés, que les programmes se sont élaborés et que les unités administratives et pédagogiques se sont rodées à leurs rôles et à leurs fonctions respectives. La bonne foi et l'entente sur parole ont souvent remplacé les documents officiels et les règlements que l'on connaît présentement; l'entraide mutuelle et les essais, avec ou sans erreur, ont accompagné les premiers développements de l'institution. Vers 1975, tout était déjà mieux articulé. Ce n'est cependant qu'entre 1975 et 1980 que chaque cellule de ce TOUT qu'est l'UQAR s'est affermie et a pris la forme et la place qu'on lui connaît encore. Durant cette période de consolidation, le stress des débuts a fait place à une certaine sécurité et maturité.

D'hier à aujourd'hui

Quant à moi, durant ces années de fébrilité, je poursuivais mon travail d'enseignement dans le secteur de l'enfance inadaptée et mes études en psychologie que j'avais entreprises en 1969, (à l'Université de Sherbrooke et plus tard à l'Université de Montréal), sur les conseils de... Michel Dionne... que j'avais consulté, comme orienteur professionnel, au Cégep de Rimouski. Ironie du sort, c'est lui qui, en 1976, était devenu directeur du D.S.E. lorsqu'après avoir donné, comme chargée de cours, une session de cours en *Langage* et, lasse de voyager à toutes les semaines Montréal-Rimouski, durant cet hiver 1976, je décidai de poser ma candidature au D.S.E. pour le poste de professeur régulier en enseignement du langage oral et écrit. Heureuse de revenir dans ma région natale (le Bic) après ces sept années d'études et de travail vécues à l'extérieur mais très soucieuse des nouvelles responsabilités qui m'attendaient, j'entrai en fonction comme professeure régulière à l'Université du Québec à Rimouski, le 1^{er} juin 1976.

J'eus la chance à mon arrivée à l'UQAR de faire partie de l'équipe (avec François Mourant, Jean-Guy Nadeau et Arthur Gélinas, comme maître-d'oeuvre) de l'élaboration de notre programme de maîtrise en éducation pour lequel un dossier d'opportunité avait déjà été produit. Une fois le programme développé et approuvé à toutes les instances, notre maîtrise a été le modèle accepté par d'autres constituantes de l'UQ (UQAT et UQAH) pour lesquelles nos différents directeurs des études avancées en éducation à l'UQAR ont successivement administré ce programme (Arthur Gélinas, de 1976 à 1980; Yvon Bouchard de 1980 à 1984 et de 1987 à 1993; Michel Dionne, de 1984 à 1987; Carol Landry, de 1993 à aujourd'hui). C'était vraiment merveilleux pour moi qui craignait beaucoup, en devenant professeure à l'université, de devoir sacrifier une carrière de chercheure en neuropsychologie, qui était bien amorcée au Laboratoire Théophile Alajouanine où je travaillais et où j'avais fait mon internat de psychologie, à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal; avec la mise sur pied à l'université d'un programme d'études avancées, je découvrais que l'on pouvait faire de la recherche aussi à l'université et même plus, l'enseigner!

Si les années 1969-1975 ont été marquées par le développement des études de premier cycle, l'on peut dire que dans les années suivantes, beaucoup d'énergies ont été mises à développer les études de deuxième et troisième cycle en éducation. Il s'en est fallu de peu pour que notre propre programme de doctorat, sous la gouverne de Romain Rousseau qui y a travaillé pendant plusieurs années avant de se rallier à un programme RÉ-SEAU, voit le jour ici à l'UQAR. Deux de nos étudiants inscrits à la première cohorte des étudiants du doctorat en septembre 1987, Denis Trudel avec une thèse sur le **Sentiment de compétence, attitudes et pratiques éducatives chez des parents québécois d'enfants d'âge préscolaire, en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques** et Thérèse Bard, avec comme sujet de thèse **Une étude des parcours éducatifs de religieuses ensei-**

gnantes ont déjà complété avec succès tout ce long cycle des études supérieures.

Que de chemin parcouru depuis la diplomation de ma première étudiante de maîtrise, Gertrude Huet¹⁴, une religieuse des Ursulines, qui à la première rencontre m'a dit qu'elle considérait sa maîtrise comme un «ressourcement», jusqu'à l'acceptation cet automne, de ma dernière étudiante au doctorat, Maryse Bilodeau¹⁵, qui, elle aussi comme la précédente, a décidé d'explorer plus en profondeur le fascinant monde de l'apprentissage du langage écrit. Bien que nos collègues Marcelle Beaupré et Romain Rousseau aient remporté deux années consécutives (en 1992 et en 1993) le prix de l'excellence en enseignement de l'Université du Québec, il a fallu attendre jusqu'en juin 1994 pour obtenir enfin l'institutionnalisation de notre premier Laboratoire de recherche au D.S.E., le LÉADRE (Laboratoire d'étude et d'action pour le développement de la recherche en éducation), dirigé par son fondateur, Romain Rousseau.

Par ailleurs, déjà on parlait en 1976, de révision de programmes, de rationalisation et comme toujours, de perfectionnement des enseignants et enseignantes en exercice. À mon arrivée à l'université, un groupe était formé pour la rationalisation du programme de baccalauréat et du certificat en enseignement au secondaire. Une décennie plus tard, devenue directrice du module d'enseignement en enfance inadaptée (de 1984 à 1988), je dus moi-même découvrir les «joies» des refontes et modifications de programme. C'était quand même avec grand enthousiasme que l'équipe des professeurs du programme E.E.I. donnait alors un nouveau souffle à notre formation d'enseignement à l'enfance en difficulté. Les grands principes d'intégration, de désinstitutionnalisation et de régionalisation des services, à une population d'adultes comme d'enfants et d'adolescents en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, étaient mis de l'avant, dans les différents cours de la formation donnée à des étudiants et à des étudiantes, inscrits au temps plein comme au temps partiel, sur tout le territoire. Mon idéal de diffusion et de gestion de ce nouveau programme qui s'appellait dorénavant baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale (et pour lequel la dénomination du module était aussi passée de module E.E.I. à E.A.S.S.) était si grand que j'ai tenté de concentrer ces données du nouveau programme dans un système expert, qui malheureusement, marchait beaucoup mieux sur papier que dans la réalité, où le support informatique en était encore à ses balbutiements¹⁶. Il y a eu aussi, en même temps que le nombre des populations étudiantes qui augmentait d'année en année, en provenance de tous les coins de notre région et même d'ailleurs, et ce dans tous nos programmes, cet effort déployé par un très actif petit groupe de professeurs et professeures de notre département, sous la responsabilité de Clovis Théberge auquel se sont ajoutés, ces dernières années, de nouveaux professeurs comme Léon Harvey, pour développer des cours multimédiatisés et l'enseignement à distance; ce type de cours étant annonciateur, à mon avis, d'une révolution pédagogique et technologique encore à venir dans le monde de l'enseignement universitaire, surtout dans une région petite

en population mais grande en distance à parcourir, comme la nôtre.

À l'image même de la société qui est toujours en évolution, sans cesse nos programmes doivent être évalués, ajustés, modifiés avec une perspective d'avenir. Nous nous retrouvons ainsi encore en 1994 avec une nouvelle réforme en profondeur de l'ensemble de nos programmes en éducation. En privilégiant une formation à *caractère professionnel*, le MEQ se situe dans la foulée de l'orientation actuelle de la formation des maîtres autant aux États-Unis qu'en Europe¹⁷. Signe des temps, la **Revue des sciences de l'éducation** confirmait cette tendance en consacrant un numéro entier à «la professionnalisation de l'enseignement et de la formation des enseignants¹⁸». On parle alors d'allonger d'un an d'université, la formation dans les baccalauréats d'enseignement. Le premier programme à être touché par ces directives ministérielles est le programme d'enseignement au secondaire qui connaîtra en 1994 une modification en profondeur¹⁹. Outre l'étalement des études sur une période de quatre ans à l'université, un véritable accent est mis dans la formation, sur les cours de psycho-pédagogie qui se voient multipliés et sur la formation pratique par les stages qui devient prépondérante.

Les 30 crédits actuels de psycho-pédagogie sur trois ans deviennent insuffisants, commente Pierre Groulx, le directeur du Module d'enseignement secondaire, chargé de l'implantation de ce nouveau programme dès l'automne 1994. Dorénavant on mettra davantage l'accent sur la manière de transmettre le savoir disciplinaire. Le nouveau programme favorise donc d'une part, la polyvalence disciplinaire, et d'autre part, une plus grande intégration des connaissances psycho-pédagogiques et de la formation pratique dans les disciplines de base²⁰.

On passe ainsi de 115 heures de formation pratique par les stages à pas moins de 700 heures. Le même type de réforme est au moment où j'écris ces lignes, en préparation pour le baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire et sera en application, pour ce programme en septembre 1995 et pour le programme de baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale, en septembre 1996 ou 1997. Ces nouveaux programmes auront comme effet de professionnaliser davantage les carrières de l'enseignement. Toutefois, l'entrée dans un programme de baccalauréat en éducation sera désormais beaucoup plus restrictive puisque le nombre d'étudiants et d'étudiantes admis sera fonction du nombre de place-stage attribué pour chaque programme. Les étudiants et les étudiantes de ces nouveaux programmes de quatre ans seront admis à l'université selon des critères de contingentement basés, par exemple, sur les cours préalables exigés, la passation de tests de français écrit et oral, de tests de connaissance en mathématique et la fixation d'un seuil de résultats scolaires obtenus pour le DEC (cote «Z»). Le nombre d'étudiants et d'étudiantes ainsi admis en éducation diminuera mais en revanche la forma-

tion y gagnera en qualité. Pour être en mesure d'assumer adéquatement ces réformes, qui demandent beaucoup d'entente entre différents partenaires, un Forum permanent de concertation Commissions scolaires UQAR-MEQ a vu le jour en 1992 et a déjà livré des fruits, dans les deux colloques annuels qui ont eu lieu en avril 1993 et 1994.

Ces changements dans une perspective historique laissent beaucoup à réfléchir et sont l'objet de vives polémiques dans la société. Certains voient d'un bon oeil un certain retour à la rigueur et aux exigences élitistes du temps des cours classiques et des écoles normales alors que d'autres déplorent ce mythe de l'excellence à tout prix et de la concurrence effrénée au détriment des possibilités d'accès plus large à l'éducation pour tout le monde, le plus loin possible et à un prix abordable²¹. Mais on n'arrête pas le temps de même que les aléas de la vie politique et économique qui régissent notre système d'éducation. Dans un récent article du quotidien **Le Soleil**, l'ex-ministre de l'Éducation M. Chagnon parlait de la possibilité, s'il était reconduit dans ses fonctions de ministre à la suite des élections provinciales du 12 septembre 1994, de

réinstaurer une septième année élémentaire, de consacrer davantage de temps à l'enseignement des matières de base à l'élémentaire et au secondaire, de prolonger la période de temps que passent les étudiants en classe, de modifier l'âge d'entrée des enfants à l'école, d'harmoniser les cours de formation professionnelle des secteurs secondaire et collégial²².

Dans les années florissantes du développement de notre département, le corps professoral du D.S.E. avait atteint dans les années 1984-1986, le nombre de 40 professeurs et professeures pour se situer nettement, en dessous de cette barre. Les personnes qui se sont succédées à la direction du Département depuis sa fondation sont : Hermance Gagnon (de 1969 à 1975 et de 1984 à 1988), François Mourant (en 1975-1976), Michel Dionne (de 1976 à 1978), Pierre Michaud (de 1978 à 1980), Romain Rousseau (de 1980 à 1982 et de 1988 à 1990), Suzanne Tremblay (de 1982 à 1984), Pierre Groulx (en 1990-1991) et Pauline Côté devenue depuis juin 1992 jusqu'à ce jour, directrice du D.S.E., après un an de tutelle du département avec Eddy Slater, de l'Université Laval.

Le vendredi 7 mai 1993, à une semaine de la tenue du colloque de l'ACFAS, une cérémonie a eu lieu pour souligner le départ à la retraite de quatre de nos professeurs et professeures (mesdames Hermance Gagnon, Ernestine Lepage, Yolande Tremblay et monsieur Jean-Louis Plante). Nous avons connu en septembre 1983 le décès du professeur André Genest qui était entré en fonction à l'UQAR en 1972 ainsi que les décès de la professeure Yolande Tremblay (le 12-7-1993), ainsi que celui, de celle qui fut notre première didacticienne au D.S.E. et spécialiste en audiovisuel, madame Gisèle Labbé (le 29-12-1991)²³.

Aujourd'hui, en septembre 1994, le département des sciences de l'éducation compte 35 professeures et professeurs réguliers, une agente de stage (Solange Côté), un directeur de la didacthèque (Léonard Marquis), une technicienne en arts (Odette Levesque-Perreault), ainsi qu'un stable et compétent personnel de secrétariat composé de l'agente administrative (Guylaine Gagnon), de trois secrétaires (Lorraine Michaud, Denise Saint-Pierre et Francine Boutin). Jocelyne Rioux et Denise Roy (qui travaille actuellement à la direction du Service des terrains, bâtiments et équipement), furent les premières secrétaires de notre département.

* * *

L'avènement de la micro-informatique qui a connu un essor considérable à partir des années 1985, les nouvelles technologies de l'information qui se sont substituées ou ajoutées aux moyens audiovisuels traditionnels n'ont pas fini d'avoir un impact considérable à la fois sur notre propre rôle de professeure et de professeur ainsi que sur nos travaux de recherche et sur la nature des formations d'enseignement que nous développerons. Des valeurs éclatent par la force des événements que nous vivons et nous portent à reconsidérer notre mission éducative pour qu'elle ait un sens réel accroché aux réalités d'aujourd'hui : on ne peut rester insensible à la pauvreté, à la misère physique et morale des gens qui nous entourent, des enfants qui souffrent et meurent, des droits et libertés bafoués, d'un environnement et d'une qualité de vie qui n'ont de cesse de se dégrader. Les vraies valeurs de justice, d'espoir, d'amour, de soif de connaissance, telles que les enseignants et les enseignantes des communautés religieuses espéraient nous les transmettre, il y a de cela quelques générations, existent toujours. Ces mêmes personnes et beaucoup d'autres qu'elles ont formées, les enseignent encore aujourd'hui mais sous d'autres formes plus mondiales, internationales tout en demeurant à la fois locales et régionales²⁴. L'éducation peut et doit sortir des cadres de l'université.

Notes

1. Gisèle Huot, **Un rêve inoui... des milliers de jeunes. Élizabeth Turgeon, Mère Marie Élizabeth (1840-1881), fondatrice de la Congrégation des Soeurs Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski**, Sainte-Foy, Anne Figier, 1991, 528 p.
2. G. Oury, (dom), **Marie de l'Incarnation**, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, tomes 1 et 2.
3. Alphonse Riverin, **Du sillon à la gerbe**, Chicoutimi, Les Éditions JCL inc., collection Gens du Pays,

- 1991, 288 p.
4. Rodrigue Hubert, «*Une université en gestation*», **UQAR-Information**, vol. 21, no 3 (25 septembre 1989) : 5.
 5. Cégep de Rimouki (collectif), **En l'espace d'un quart de siècle - Les vingt-cinq ans du Cégep de Rimouski 1967-1992**, Rimouski, Cégep de Rimouski, 1993, 120 p.
 6. Jeannette Létourneau, **Les écoles normales de filles au Québec**, Montréal, Fides, 1981, 239 p.
 7. Rosaire Dionne, «*Les annales de la «vieille maison» rendent hommage aux Ursulines*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. VII, no 2 (mai-août 1981) : 30-31.
 8. Rodrigue Hubert, **op. cit.**, p. 5.
 9. Alison D'Anglejean et D. Rollande Sabourin, coord. **1955-1990. Échos du 25^e anniversaire de la Faculté des sciences de l'éducation**, Montréal, Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, 1991, tomes 1 et 2.
Guy Stringer, **Une histoire de la Faculté des sciences de l'éducation, des origines à 1975**, Université de Sherbrooke, Éditions du CRP, 1994, 238 p.
 10. Hermance Gagnon, «*Le bilan d'une expérience*», **UQAR-Information**, vol. 16, no 6 (9 octobre 1984) : 1-2.
 11. Romain Rousseau, «*Un départ douloureux : hommage à Yolande Tremblay*», **UQAR-Information**, (30 août 1993) : 6.
 12. R. Tudeau, **La formation et le perfectionnement des maîtres, Le centre pilote Laval (Projet repères)**, 20 novembre 1968, archives de L'UQAR.
 13. «*UQAR : art et éducation un même combat*», **Réseau**, (avril-mai 1994) : 11-13.
 14. Gertrude Huet, **Psychopédagogie du langage à la maternelle, une expérience de diagnostic, d'intervention et d'évolution dans une classe de maternelle 5 ans**. UQAR, mémoire de maîtrise en éducation, 1983, 209 p.
 15. Maryse Bilodeau, **L'enseignement-apprentissage de l'écriture vu dans une perspective d'éducabilité cognitive**, UQAR, esquisse du projet de recherche pour le doctorat en éducation, août 1994, 6 p.
 16. Pauline Côté et Gilles Roy, «*Un système expert pour la gestion d'un module d'enseignement universitaire en adaptation scolaire et sociale*», **Canadian Journal of Special Education**, vol. 4, no 1 (1988) : 79-95.
 17. M. Charbonneau, «*Modèles de formation et professionnalisation de l'enseignement : analyse critique de tendances nord-américaines*», **Revue des sciences de l'éducation**, vol. XIX, no 1 (1993) : 33-58.
J. F. Goodlob, **Teachers for our nation's schools**, San Francisco, Jossey Boss, 1990.
J. P. Obin, «*Identités et changements dans la profession des enseignants*», **Recherche et formation**, no 10 (1991) : 7-22.
 18. *La professionnalisation de l'enseignement et la formation des enseignants*, **Revue des sciences de l'éducation**, vol. XIX, no 1 (1993).

Chapitre 7

Féminisation des sciences de l'administration et insertion dans la carrière (1970-1990)¹

Nicole Thivierge et Marielle Tremblay

Dans la foulée de la Révolution tranquille, l'implantation des constituantes de l'Université du Québec en région répond à une volonté des décideurs politiques de fournir une meilleure accessibilité à l'enseignement supérieur, pour des populations qui autrement auraient dû quitter la région pour l'acquérir, ou tout simplement s'en passer. Ils voulaient contrer l'exode des jeunes vers les centres et développer un bassin de main-d'oeuvre qualifiée, essentiel au développement. C'est la mission d'enseignement de l'université qui nous préoccupe ici, sa formule de grande accessibilité qui permet d'amenuiser les différences de classe, d'appartenance géographique et de genre. Cette dernière dimension faisant l'objet de notre recherche.

Dans leur ouvrage **Allez les filles** Christian Baudelot et Roger Establet s'interrogent si la féminisation scolaire constitue «*un fait social fondamental susceptible de transformer, à terme, la donne entre les sexes, et, à travers elle, une partie du régime économico-affectif qui est le nôtre depuis des millénaires*» ou s'il ne s'agit pas plutôt de «*modifications limitées dont les effets se borneraient à déplacer vers le haut la même barrière?*»².

Cette féminisation scolaire est confirmée par les statistiques québécoises sur les études universitaires. Alors qu'en 1971 la proportion de femmes s'élevait à 35% des effectifs totaux, le taux féminin d'inscriptions de l'automne 1991 montait à 57%³. Bien plus, à l'Université du Québec à Rimouski, à l'automne 1991, on constate qu'il y a «*deux fois plus de femmes que d'hommes*» dans la population étudiante : 1,820 hommes contre 4,057 femmes⁴. Ce taux de féminité assez impressionnant a convaincu deux professeures d'universités en région d'examiner cette dimension des rapports sociaux de sexes dans l'université. Nous nous sommes interrogées sur les conséquences d'une telle féminisation dans un

secteur comme celui des sciences de l'administration et dans quelle mesure les femmes diplômées de ce secteur pouvaient parvenir à des niveaux de carrière et de revenus qui ressembleraient à ceux de leurs compagnons. L'étude comparative du phénomène dans les deux régions «*dites de ressources*» que sont le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais dont l'évolution économique diffère, permet d'élargir le débat.

Au-delà des chiffres, au-delà des informations factuelles, nous avons voulu saisir quelques aspects de ce qu'on pourrait appeler la culture qui imprègne le monde de l'éducation supérieure et du travail; une culture avec laquelle les jeunes femmes diplômées des années 1970 et 1980 doivent composer.

Plutôt que de chercher à vérifier des hypothèses, nous avons préféré garder le champ ouvert et guider l'interrogation. Cela a pris la forme de questions de recherche. Aussi nos hypothèses émergeront à la fin de l'exercice plutôt que maintenant.

Nous voulions procéder de façon prudente et exploratoire, c'est-à-dire utiliser une «*technologie douce*» de recherche. **L'histoire orale** nous est donc apparue être la méthode qui s'imposait, car elle vise à saisir l'objet de recherche dans sa **singularité** et son **exemplarité**, plus que dans sa représentativité. Cette méthode jouit d'une certaine popularité auprès des chercheuses féministes, parce qu'elle permet de percevoir certains aspects encore ignorés de la condition des femmes et parce qu'elle facilite l'émergence d'une certaine interaction entre l'informatrice et la chercheuse; cela permet parfois de déborder sur la recherche-action. Mais, il faut souligner les limites de l'histoire orale : chaque cas étant par définition unique, il importe d'éviter toute généralisation abusive.

Pour respecter la dimension historique du problème étudié, il fallait d'abord trouver les informatrices de la première période; les diplômées pionnières. Le choix fut assez simple compte tenu de leur nombre restreint. Ensuite nous avons procédé par système de références, fournies par les premières informatrices. Enfin quelques-unes furent choisies d'après les listes du Département des sciences de l'administration. Au début, notre intention était de nous concentrer sur les diplômées de 1973 à 1979, mais le faible nombre des diplômées et les difficultés de rejoindre certaines d'entre elles nous ont forcées à élargir la période jusque durant les années quatre-vingt.

À l'été 1992, douze personnes ont été interviewées (UQAC + UQAR) : dix femmes et deux hommes. Les témoignages de ces derniers étant utilisés comme pôles de comparaison. Nous voulions savoir si à diplôme égal, au même moment, les profils de carrières se ressemblaient. D'autre part, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une recherche exploratoire, nous avons jugé le nombre suffisant.

Le questionnaire était semi-directif. Ce choix n'est pas celui d'une technique d'entrevue seulement mais bien de l'attitude d'écoute face au discours de l'autre que nous voulions privilégier. Nous voulions comprendre son point de vue, à la lumière de sa propre histoire. L'entrevue semi-dirigée s'avérait aussi une façon efficace d'obtenir une information qui va au-delà des faits et des discours, qui découvre les motivations, les perceptions et les interprétations qui jaillissent au cours de l'entretien.

Voici comment se présentent les champs d'investigations de notre recherche exploratoire. Dans une *première partie*, tout en privilégiant une comparaison selon les rapports sociaux de sexes, nous dressons un profil quantitatif des deux régions, en insistant sur les conditions socio-économiques des hommes et des femmes. Ensuite, nous présentons un portrait statistique des effectifs des deux universités pour y constater le taux de féminisation.

Dans la *deuxième partie*, nous abordons le secteur des sciences de l'administration en offrant un tableau statistique de sa féminisation, notamment dans le cadre des baccalauréats et des certificats de l'administration. Mais au-delà du taux de féminisation révélé par les statistiques, nous tentons, dans une *troisième partie*, d'analyser, avec l'aide de nos informatrices et de nos informateurs, comment est perçue cette «appropriation» d'un programme d'études traditionnellement masculin et dans quelle mesure les rapports sociaux ont pu évoluer en regard du phénomène.

Dans la *quatrième partie*, nous suivons nos diplômées dans leur insertion au travail et dans leur cheminement de carrière. Leur témoignage indique les difficultés qu'elles rencontrent au plan d'une culture et d'une organisation du travail qui tarderaient à s'adapter aux taux de féminisation toujours croissant.

Profil socio-économique et universitaire des régions

Les régions du Bas-Saint-Laurent (01) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) sont d'immenses territoires, situés à une distance assez éloignée des grands centres. Elles se sont développées chacune à leur manière: l'une à proximité de la mer, l'autre dans un territoire de forêts et de massifs montagneux. La région 02 est née autour d'une colonisation axée sur l'exploitation de la forêt et de la terre pendant que la région 01 survivait dans une économie d'autosubsistance et de complémentarité: la petite production domestique liée à l'exploitation de la forêt, de la terre et de la mer.

C'est avec l'industrialisation que les deux régions commencent à se développer dif-

féremment. Nettement plus industrielle, avec ses grosses papetières multinationales et son aluminerie importante, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean développe une conurbation plus serrée et combat mieux les facteurs de mal-développement. Pendant ce temps, la population dispersée du Bas-Saint-Laurent voit certaines papetières et usines de sciage fermer ou ralentir avec la conjoncture économique actuelle; elle voit la détérioration du secteur de l'agriculture et des pêches, l'économie reposant de plus en plus sur le secteur des services, qui génère plus de la moitié de l'emploi en 1986.

Mais quand on parle de ressources en régions, il nous faut aussi compter sur les ressources humaines, comme une richesse irremplaçable. Dans une région, un bassin de main-d'oeuvre qualifiée peut attirer des investisseurs et favoriser le développement local. Pour l'année 1986, les statistiques de revenus moyens démontrent que la région 02 est légèrement favorisée par rapport à la région 01.

Tableau 32 Profil socio-économique des régions, en 1986

	Bas-Saint-Laurent	Sag./Lac-Saint-Jean
Population	210815	285115
femmes	106165	142215
hommes	104620	142860
<i>Taux de féminité (*)</i>	<i>101,4%</i>	<i>99,9%</i>
Activité	74810	99875
femmes	30125	35550
hommes	44690	64305
<i>Taux d'activité femmes</i>	<i>45,8%</i>	<i>42,7%</i>
Chômage	18280	24175
femmes	7140	10385
hommes	11065	13770
<i>Taux de chômage femmes</i>	<i>19,2%</i>	<i>22,6%</i>
Revenus moyens d'emploi (\$)		
femmes	11669	11768
hommes	18372	22448
Revenus moyens des ménages (\$)	26391	30206
Secteurs d'emploi (n)	87490	115995
primaire	11685	8355
secondaire et construction	15995	28850
tertiaire	59695	78750
Scolarité (**)		
Études universitaires (n)	8945	12480

Source : B.S.Q, **Statistiques régionales, pour 1986 : Le Québec et ses régions**, 1990.

Quand on s'intéresse au revenu moyen des femmes, à leur taux d'activité ou de chômage, l'avantage de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est plus aussi marqué : le revenu moyen des femmes est légèrement supérieur mais leur taux d'activité est inférieur, pendant que leur taux de chômage est plus élevé.

D'autre part, selon le portrait socio-économique des femmes en région, publié en 1991 par le Conseil du statut de la femme du Québec, nous notons les mêmes types d'analogies et de différences entre les deux régions; mais au plan des revenus des diplômées d'universités, les femmes du Bas-Saint-Laurent semblent jouir d'un meilleur revenu.

Tableau 33 **Profil socio-économique des femmes en régions**

Régions	Variables	Données (en %)
Sag.-Lac-Saint-Jean	Taux de scolarité des femmes (université)	9,80%
Bas-Saint-Laurent	Taux de scolarité des femmes (université)	9,40%
Sag.-Lac-Saint-Jean	Revenu personnel moyen des femmes conjointes et taux (%) par rapport aux hommes	6,553 \$ pour 26%
Bas-Saint-Laurent	Revenu personnel moyen des femmes conjointes et taux (%) par rapport aux hommes	7,252 \$ pour 34,8%
Sag.-Lac-Saint-Jean	Revenu des diplômé-e-s d'universités et taux % du revenu féminin par rapport à celui des hommes	16,145 \$ pour 53,7%
Bas-Saint-Laurent	Revenu des diplômé-e-s d'universités et taux % de revenu féminin par rapport à celui des hommes	17,938 \$ pour 57,9%

Source : Conseil du statut de la femme, **Portraits socio-économiques du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, avril 1991. Les statistiques proviennent de Statistiques Canada et sont des compilations spéciales à partir des données de 1986.

C'est sans surprise qu'on apprend que le revenu moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes. Cependant, si une analyse globale des facteurs socio-économiques classe la région du Bas-Saint-Laurent dans les rangs inférieurs, les données qui touchent les femmes brossent un tableau inversé, celui d'une région qui leur offrirait de meilleures chances. Avec un taux de scolarité semblable, avec un taux d'activité inférieur, les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une région plus industrialisée, accusent un revenu moyen in-

férieur. Est-ce parce que les industries lourdes, qui offrent de meilleurs salaires, engagent surtout des hommes?

D'autre part, les deux régions se partagent une proportion assez importante de femmes occupées dans le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et le commerce, des secteurs dont le salaire se situe autour du salaire minimum. Ici, pas de différence appréciable entre les régions. L'explication de l'avantage bas-laurentien pour les femmes provient sans doute de la proportion élevée du secteur des services dans cette économie régionale, rappelons-le 70%, dont une large part pour le public et para-public. Un secteur qui emploie majoritairement des femmes et dont les salaires sont assez substantiels.

Mais si les femmes du Bas-Saint-Laurent s'emploient pour une forte proportion dans les services, dans des emplois mieux rémunérés, est-ce que cela tient à des politiques de décentralisation gouvernementales ou y-a-t-il un lien avec leur formation post-secondaire acquise depuis 20 ans? Y trouve-t-on des différences avec la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean? Dans le tableau précédent, on découvre un taux de scolarité (niveau universitaire) assez semblable mais quand on regarde les revenus des diplômées de ce niveau, on constate encore un avantage au profit des femmes du Bas-Saint-Laurent. Pourquoi? Il sera intéressant de scruter le profil des effectifs féminins dans les deux universités en question.

Animées d'un rythme régulier, les inscriptions féminines présentent le caractère d'une progression «*inflexible*» dans les deux universités⁵.

Tableau 34 Évolution du taux de féminité dans les inscriptions à temps plein et à temps partiel, au premier cycle à l'UQAR et à l'UQAC (1971-1991)

Année	t. c.	Taux f.	t. p.	Taux f.	Taux moyen UQAR	t. c.	Taux f.	t. p.	Taux f.	Taux moyen UQAC
1979	622	55,0%	1788	60,1%	58,7%	784	39,6%	2508	59,60%	53,20%
1982	834	55,7%	1668	61,2%	59,2%	914	39,8%	2369	59,90%	52%
1985	806	60,2%	2432	64,6%	63,5%	1033	41,4%	2554	60,60%	54%
1988	719	58,6%	3108	70,5%	67,9%	1201	48,3%	2697	64,70%	58,70%
1991	995	60,0%	3065	71,0%	68,9%	1522	54%	2491	64,20%	60%

Sources : Les statistiques sont compilées dans les Bureaux de registraire des deux universités. t. c. = *Temps complet*; Taux f = *Taux de féminité*; t. p. = *Temps partiel*.

En moyenne les constituantes de l'Université du Québec accusent un taux de féminité global de 60,3% aux inscriptions de l'automne 1990⁶. La proportion féminine des effectifs de l'UQAR est de 10% supérieure à la moyenne de l'Université du Québec pendant qu'à l'UQAC, le taux de féminité est inférieur à la moyenne. Pour les deux régions, la croissance de la féminisation est beaucoup plus forte chez les étudiantes à temps partiel. Sans doute une marque de la réalisation d'une des missions des constituantes, celle de la formation continue et du perfectionnement des travailleurs et des travailleuses.

Mais en ce qui concerne cette féminisation, voit-on les femmes en train de s'approprier le monde universitaire, et y a-t-il danger pour les hommes de se faire évincer? Certains psychologues alarmistes expliquent le décrochage scolaire des jeunes garçons et des jeunes hommes par la désacralisation de leur rôle de dispensateur et de pourvoyeur de tous les biens. Ne peut-on pas tout simplement avancer que les femmes ne se contentent plus des emplois subalternes, qu'elles veulent se préparer en conséquence, se former pour remplir un rôle actif dans la société? Elles répondraient en cela au mouvement social de la promotion des femmes qui précède et accompagne la formation des populations étudiées.

Mais en réalité, on sait que certains secteurs lourds comme les sciences pures et appliquées demeurent le château-fort des hommes. Pourtant, aujourd'hui, les filles sont de plus en plus nombreuses à surmonter les effets du déterminisme structurel et à transcender les contraintes discriminatoires de la division sociale des sexes. Elles commencent à se diriger dans des secteurs traditionnellement masculins, et plus prestigieux. *«Leur progression scolaire est à la fois un fait de société et un défi majeur de notre temps»*⁷. Il y a une décennie, on disait du secteur des sciences de l'administration qu'il était l'école des présidents de compagnies, des cadres supérieurs, des entrepreneurs à succès. Peu à peu, les femmes ont quand même pris leur place dans ce secteur d'études. Suivons l'aventure de celles qui l'ont fait en région et tentons d'approfondir ce que signifie vraiment cette féminisation.

L'appropriation tranquille d'un champ d'étude

Les programmes de sciences de l'administration ont attiré une clientèle très nombreuse dans les régions comme le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean sous le régime à temps complet mais surtout sous celui du temps partiel. Ces programmes permettent aux travailleurs et aux travailleuses de se perfectionner en vue d'une promotion, ou d'une réorientation de carrière. Ils attirent aussi les femmes en processus de réinsertion au travail et aussi les jeunes qui, sortant du collège, espèrent devenir un jour cadre ou

chef d'entreprise.

Depuis 1970, les deux universités se sont dotées d'un programme de baccalauréat en administration qui contenait quatre options; marketing, management, comptabilité et finances. On offrait aussi des certificats en sciences comptables, en administration, en gestion des ressources humaines et en informatique de gestion.

Au cours des années, des améliorations ont été apportées afin de mieux répondre aux besoins du milieu. En 1985, à l'UQAC, deux nouveaux baccalauréats, en informatique de gestion et en sciences comptables, se joignent à l'ancien baccalauréat en administration. À vocation générale, ce dernier conserve ses volets en finances, en marketing, en gestion des ressources humaines et en droit des affaires. Au milieu des années 1980, l'UQAR met sur pied un nouveau baccalauréat en gestion des ressources humaines, qui sera suivi, en 1991, du baccalauréat en sciences comptables. S'ajoutent aussi pour les deux universités de nouveaux certificats en santé et sécurité du travail, en gestion d'entretien, en application d'informatique, en assurance-vie, etc.

Pour les besoins de notre analyse comparative, nous avons choisi de démontrer l'évolution de la féminisation dans les programmes de baccalauréat et de certificats en administration seulement. Les raisons sont évidentes: la nature foncièrement professionnelle de ce programme qui prépare directement au marché du travail, voire aux carrières de gestion et d'administration; le caractère autrefois «masculin» de ces programmes et leur forte ouverture aux études à temps partiel favorisant le perfectionnement des travailleurs et des travailleuses. Tous ces facteurs nous permettent de bien situer ce lieu de l'«envahissement» des filles. Il faut ajouter que l'ancienneté et la popularité de ces programmes couplées à leur similitude dans les deux universités rendent la comparaison plus efficace. Nous présentons ici, à titre indicatif, quelques données quantitatives pour illustrer cette insertion des femmes dans des programmes traditionnellement masculins⁸.

Le baccalauréat en sciences de l'administration⁹

La courbe des inscriptions à ce programme est semblable pour les deux universités : une baisse générale des effectifs est constatée durant la période de prospérité économique de 1983 à 1985, avec une remontée qui s'expliquerait par la crise économique actuelle, qui ramène les jeunes en régions et sur les bancs d'école.

Au plan de la féminisation, si on scrute la courbe des effectifs à plein temps, l'augmentation des femmes concorde avec la réalité québécoise; mais le taux de féminité global

(temps complet et temps partiel) fait un bond impressionnant en une douzaine d'années; il passe de 28,2% à 44,1% pour Chicoutimi et de 24,5% à 45,5% pour Rimouski.

Mais qu'en est-il des diplômées? Est-ce que les filles qui osent entrer dans un domaine non-traditionnel durant les années 1970 persévèrent et obtiennent leurs diplômes dans une proportion aussi importante que les garçons? La courbe ascendante régulière du taux de féminité, perçue dans les inscriptions, se concrétise lorsqu'arrive la diplomation. Les filles vont généralement décrocher le diplôme convoité. Ici heureusement, on peut étudier l'évolution à partir de la première diplomation puisque les données sont «*sexuées*».

Pour l'UQAR, lorsqu'il y a baisse générale des effectifs et des diplômes au milieu des années quatre-vingt, le taux de féminité des diplômés continue de monter illustrant l'«*appropriation tranquille*» par les femmes du champ d'études. À l'UQAC, le taux de féminité, qui était de 20,8% en 1975 passe à 46,2% en 1990 mais à l'UQAR, la progression est plus spectaculaire avec ce taux de 15,8% pour 1985 qui grimpe jusqu'à 54,5% en 1990.

Est-ce que le phénomène de décrochage masculin tant décrié aujourd'hui se manifesterait au niveau universitaire aussi? Est-ce que les baisses générales d'effectifs ressenties en 1992-1993 montreraient, comme pour d'autres domaines, que lorsqu'un secteur d'activité est envahi par les femmes, les hommes ont tendance à le délaisser, comme on voit dans les programmes conduisant aux professions libérales aujourd'hui? Ou est-ce qu'un équilibre s'installera au cours des années qui viennent? Cette baisse récente peut sans doute s'expliquer aussi par une saturation du bassin d'emploi ou par l'ouverture de nouveaux programmes qui dispersent la clientèle.

Le certificat en sciences de l'administration¹⁰

On a vu que pour les inscriptions au baccalauréat en administration, l'augmentation des effectifs féminins à temps partiel est plus régulière; il s'agit sans doute de travailleuses qui cherchent un perfectionnement en vue de promotion. Mais il reste que si beaucoup de femmes employées de bureau font des études à temps partiel, la plupart s'inscrivent dans les certificats. C'est aussi le cas des femmes qui veulent se réinsérer dans la vie active après avoir travaillé au foyer pendant plusieurs années. La voie des certificats est souvent choisie comme l'antichambre des études de baccalauréat à plein temps. Par exemple, les inscriptions totales à temps partiel de l'UQAR pour l'automne 1990, démontrent un taux de féminité de 72%¹¹

Ici, la courbe des effectifs féminins, dans le régime temps partiel, prend nettement l'avance sur celle des hommes. Pour l'UQAC, le taux de féminité passe de 35% à 60,7%, de

1979 à 1991; pendant que pour l'UQAR, il grimpe de 34,6% à 66,6%.

Comment expliquer cette progression importante pour les deux régions? Il semble que ces certificats en administration comblent de plus en plus le besoin des femmes d'accéder aux études, notamment de celles qui veulent échapper à l'inexorable destin des emplois traditionnels comme secrétaire, infirmière, vendeuse, institutrice et autres.

Il est clair que le régime à temps partiel des programmes de baccalauréat et de certificat en sciences de l'administration va chercher la plus grande clientèle féminine; le taux de féminité y domine largement.

Cette appropriation du domaine d'activité est encore plus significative dans la diplomation des certificats en administration. À l'UQAR, 11,8% des diplômés de 1974 sont des femmes pendant qu'en 1990 ce taux monte à 56,3%. Le taux de féminité est plus prononcé pour l'UQAC, où il passe de 15,6% en 1976 à 65,1% en 1990. Courbe impressionnante! Pour les deux programmes la courbe tend à se stabiliser autour de 55%.

Voilà quelques incursions dans le portrait statistique des inscriptions et des diplomations des deux universités. Présentés à titre indicatif, ces chiffres démontrent quand même la nette tendance à la féminisation des sciences de l'administration. Mais de quelle féminisation s'agit-il? Au-delà des chiffres, est-ce que la culture de l'école et celle du travail changent en conséquence?

La féminisation en question

Les chiffres démontrent la régularité de l'insertion des femmes dans les programmes de sciences administratives depuis plus de 20 ans. Peut-on parler de féminisation des programmes? Cette progression rapide, le temps d'une demi-génération, peut-elle changer les mentalités?

Certes, des effectifs supérieurs en nombre peuvent aider à influencer les rapports sociaux, mais avant de parler de féminisation véritable, n'est-il pas nécessaire qu'elle soit accompagnée de celle du corps professoral idoine, que le contenu des programmes et des manuels reflètent davantage le phénomène? Il y a encore des obstacles à surmonter comme nous le dévoilent les résultats préliminaires de notre recherche auprès des informatrices, diplômées de ces programmes.

Le choix de carrière

Nos informatrices étaient âgées de 18 à 31 ans lorsqu'elles ont entrepris leurs études. Les principaux motifs évoqués pour entreprendre ces études supérieures en administration sont : la formation professionnelle en préparation d'un emploi, l'acquisition de connaissances, l'autonomie intellectuelle et financière et pour quelques-unes, la réorientation de carrière. La majorité des répondantes de Chicoutimi avait déjà été sur le marché du travail avant le début de leurs études, au contraire des répondantes de Rimouski. Si toutes envisageaient de faire carrière, peu avaient des buts précis.

Mais qu'est-ce qui a pu les motiver alors à envahir ce monde foncièrement masculin? Depuis vingt-cinq ans, les réformes scolaires profondes de la Révolution tranquille, les revendications du mouvement féministe, l'arrivée des femmes sur le marché du travail rémunéré (qui commençait à offrir d'autres postes que ceux de secrétaires ou commis de bureau), et en 1969, la nouvelle accessibilité offerte par les constituantes, notamment en région, ont certes pu influencer ces jeunes filles.

Une bonne partie de nos informatrices avouent avoir choisi les sciences de l'administration parce qu'elles se préparaient directement au marché du travail. Une informatrice avoue avoir délaissé son rêve de carrière de botaniste pour choisir les sciences de l'administration parce que la formation garantissait de l'emploi; elle avoue avoir dû *«piler sur ses goûts»*. Ici, les idéaux semblent transcender les barrières de sexe pour se rencontrer sous l'aspect des classes sociales : ceux et celles qui originent de milieu modeste choisissent leur secteur d'études en fonction de ses promesses d'emploi.

Généralement, elles ont choisi les concentrations en «management», (gestion des ressources humaines) parce qu'elles appréciaient les rapports humains de ce secteur. Deux filles ont délaissé la concentration en comptabilité, qu'elles avaient pourtant choisie au début, parce que semble-t-il, le milieu du travail était *«trop macho»* : elles se sentaient incapables de mener la lutte toutes seules. Deux autres ont pourtant résisté, effectué leur stage et obtenu leur diplôme de C.A.

Toutes et tous espéraient se trouver un emploi important, valorisant, avec un statut de professionnel et un revenu intéressant qui leur procurerait l'autonomie financière. Cinq personnes (2/2 gars et 3/10 filles) visaient une formation pour obtenir un poste de gestionnaire, *«p.d.g. d'une grosse boîte, rien de moins»*, affirme spontanément l'une d'entre elles. Cette volonté de nos informatrices précède une insertion dans la carrière qui aujourd'hui apparaît comme un fait accompli : on sait que le nombre des femmes, occupant des postes de gestionnaires et d'administrateurs, a doublé entre 1982 et 1989¹².

Il convient d'observer que la majorité des personnes interviewées viennent d'un milieu familial traditionnel. La plupart des mères des répondants et des répondantes sont des «*femme au foyer*». Une seule répondante a grandi dans une famille monoparentale, ses parents ayant divorcé dès son jeune âge. Elle affirme d'ailleurs que son choix de formation n'est pas étranger à l'éducation que sa mère lui a donnée : «*On n'avait pas le choix, ma mère a poussé ses trois filles à l'université pour qu'elles soient indépendantes dans la vie*».

Le désir des parents de voir leurs filles continuer à l'université ressort dans l'étude du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec de 1989¹³ sur l'expérience des femmes dans les secteurs non-traditionnels. Cet encouragement est confirmé par nos informatrices qui ont fort apprécié l'appui de leurs parents quant à leurs études supérieures. Deux informatrices ont cependant dû essuyer les critiques de membres de leur famille qui auraient préféré qu'elles choisissent les sciences humaines ou les sciences infirmières plutôt que les sciences de l'administration.

Si avant les années 1970 persistait cette idée que les filles allaient à l'université pour se trouver un mari, notamment dans les universités plus traditionnelles de Montréal et de Québec, la perception des répondantes est unanimement différente : il est très clair que pour elles-mêmes et pour l'ensemble des filles qu'elles connaissaient, leur décision d'étudier en administration relevait de la volonté de se trouver un emploi et non un mari. D'ailleurs un bon nombre d'entre elles étaient mariées, ou vivaient en couple, lorsqu'elles ont commencé leurs études universitaires.

La majorité des personnes interviewées a fait ses études à **temps complet** (10/12) : six semestres ont suffi pour terminer le baccalauréat en administration à plein temps; deux informatrices ont choisi la formule accélérée bouclant le tout en 5 semestres. Deux personnes ont étudié à temps partiel parce qu'elles travaillaient à plein temps : le gars, inscrit au baccalauréat et la fille, au certificat. Seulement 4 personnes ont complété des études de 2^e cycle : les deux garçons et seulement deux des filles.

Les rapports sociaux

À l'université, les informatrices affirment n'avoir ressenti aucun jugement négatif, de la part de leurs collègues masculins, face à leur choix de faire carrière, sauf de la part de personnes plus âgées (notamment des hommes, professeurs ou étudiants). On s'étonnait, on leur demandait ce qu'elles pouvaient venir chercher dans un tel programme. Sans doute que le dynamisme des jeunes universités en région et la jeunesse des professeurs en général expliquent l'atmosphère plus progressiste et plus chaleureuse, «*plus sereine, plus raffinée*» qui y régnait, comme l'explique l'une des répondantes.

Pour comprendre les relations qui existaient entre les étudiantes et les étudiants, écoutons d'abord un des informateurs qui qualifie les étudiantes de sa classe de filles «*sérieuses, performantes, et voulant faire carrière*». Il ajoute que les étudiants recherchaient les filles pour les travaux d'équipe parce qu'avec elles, ils étaient sûrs de réussir. Les filles confirment ce témoignage mais elles ajoutent qu'en d'autres circonstances, les garçons se moquaient parfois d'elles parce qu'elles étaient trop sérieuses; on leur affublait alors l'épithète de «*religieuses*».

Beaucoup de nos informatrices étaient amies avec les garçons du département, faisaient du sport avec eux. Certaines informatrices affirment avoir été plus amies avec leurs copains d'université qu'avec leurs copines de quartier. Pourquoi cette affinité? On pourrait s'interroger sur le phénomène d'appartenance et d'identité. Ici, l'identité issue d'une complicité professionnelle serait-elle plus forte qu'une complicité de genre? de quartier? Mais en réalité, l'atmosphère était-elle aussi idyllique?

Par exemple, nous avons demandé aux informatrices et aux informateurs s'ils avaient vu ou entendu parler de cas de harcèlement sexuel lors de leurs études. Aucune informatrice n'en a été victime ou n'a connu de tel cas. On parle de rumeurs mais sans fondement croit-on. Est-ce possible? Un informateur nous explique cependant que lui et des collègues ont dû intervenir pour empêcher un gars de commettre des «*indélicatesses*» envers une fille. La scène se passait dans une soirée organisée à l'université.

Pourquoi les informatrices taisent-elles ces faits? La peur de nuire à l'institution, à leur profession ou à leurs collègues? Une certaine pudeur? La gêne ou l'humiliation d'avoir subi un tel affront? Pourtant des enquêtes récentes pan-canadiennes et américaines dévoilent un fort taux de plaintes de harcèlement sexuel dans les universités, le plus souvent de la part d'un proche. Est-ce qu'on peut croire qu'en 1970, les moeurs masculines étaient plus réservées? Ou est-ce que le tabou qui couvrait le phénomène imposait un silence qui se lève difficilement? La différence de témoignage provient peut-être aussi de la difficulté de faire consensus sur la définition de l'expression harcèlement sexuel.

Poussant un peu plus loin l'interrogation, nous avons obtenu le témoignage de quelques informatrices qui déplorent que certains professeurs, une minorité, entretenaient des relations de flirt avec des étudiantes, ce qui apparaissait malsain étant donné les rapports hiérarchiques entre les deux groupes.

En ce qui concerne la possibilité d'existence d'une certaine discrimination sexuelle existant dans les rapports sociaux à l'université, nos informatrices ont été plus loquaces. La moitié d'entre elles reconnaît en avoir subi sous une forme quelconque, que ce soit de

la part des professeurs ou de leurs collègues masculins : moqueries, intolérance, division inégale des tâches académiques, ou relations sociales plus douteuses.

Certaines manifestations para-académiques permettaient des pratiques discriminantes envers les femmes. À Rimouski, le département organisait des colloques annuels où étaient invités les «*hommes*» d'affaires de la région. Ces colloques avaient pour but d'échanger sur les connaissances et la pratique, tout en faisant connaître les futurs diplômés. Une informatrice qui participait alors à l'organisation du colloque se rappelle avoir dû effectuer les tâches de secrétariat pour la préparation et d'hôtesse pour le colloque. Écoutons-la :

c'était toujours les gars qui étaient en valeur, qui étaient présidents ou directeurs de comités [...] pendant qu'elles étaient les hôtesse du congrès] quand on recevait nos gens d'affaires, c'était nous les filles qui les amenaient à la table [...] on était les rares petites fleurs qui se pointaient là, ils nous utilisaient comme ça.

Elle ajoute que ce sont des étudiantes plus avancées qui lui ont fait prendre conscience de cette manipulation et de cette discrimination sexuelle. Elle conclut son témoignage en expliquant que l'année suivante, ce sont les garçons qui ont reçu les invités et qui ont servi le cocktail. Certains comportements sexistes ont choqué et créé des obstacles à la motivation de certaines filles dans leur formation.

Par exemple, certaines informatrices condamnent les comportements discriminants de leurs collègues étudiants qui entretenaient des relations amoureuses avec des secrétaires, le temps de se faire taper des travaux; relations qu'ils se vantaient eux-mêmes de terminer quand la fille n'était plus nécessaire.

D'autres étudiants des sciences de l'administration considéraient les étudiantes en sciences de l'éducation comme un jardin de fleurs naïves qui leur étaient offertes pour y butiner à loisir. On parle de «*parties*» organisées chaque année entre les deux facultés essentiellement féminine en éducation et essentiellement masculine en administration : les informatrices racontent ces souvenirs avec un certain sourire...

Mais il faut dire que les relations amicales qui prévalaient en sciences de l'administration dévoilent l'existence de rapports sociaux des plus prometteurs : à Rimouski, des amours naissaient et on trouve deux cas de mariage «*endogène*».

L'action pédagogique, le modèle masculin

Une bonne moitié des informatrices déclarent qu'elles ont toujours pris leur place en classe, autant que les garçons. En fait, elles se considèrent comme des phénomènes de leur époque, ayant leur franc-parler, ce qui expliquerait, à leur point de vue, leur choix de s'immiscer dans un milieu masculin. Un informateur confirme que les deux filles de sa classe *«ne donnaient pas leur place pour avancer leurs arguments et défendre leurs droits»*.

Mais d'autres, même si elles ont obtenu des résultats scolaires impressionnants, avouent avoir éprouvé des difficultés à se faire valoir. Elles se sentaient plus effacées et les cours étaient loin d'être un lieu et un temps de prise de parole. On peut parler d'une légitimité fragile du discours des femmes : la division sociale des sexes aurait engendré la division sociale du langage. En ce sens, malgré leur choix de formation dans un secteur non traditionnel, ces filles reproduisaient des comportements dits féminins de passivité, d'effacement, et de subordination. L'inégale maîtrise du discours entre les sexes qui prend sa source dans la socialisation ne se dissout pas du seul fait que les femmes représentent 50% des effectifs étudiants.

Plus subtilement encore, le modèle masculin est servi dans tout l'environnement pédagogique : le contenu des cours, la façon de l'enseigner et les professeurs eux-mêmes qui servent de modèles. Presque toutes les répondantes dénoncent le fait que leur formation ait été donnée par une très forte majorité de professeurs masculins. Certaines informatrices ont expressément dénoncé qu'on leur ait inculqué un modèle masculin, non seulement dans le discours et dans les exemples de cas ou dans les manuels mais aussi dans les conseils de comportements. On parlait toujours de l'homme patron et de la femme secrétaire, on conseillait les filles sur leur habillement et sur leur comportement au travail et en affaires mais pas les garçons; en fait, selon une informatrice, on essayait de leur inculquer le modèle de *«la femme-homme»*. Tailleur-pantalon, froideur des relations humaines, calcul, dureté, etc... Les filles se voyaient confrontées à construire leur pratique sans modèle identitaire féminin.

Souvent, les étudiantes se sentaient étrangères aux connaissances diffusées. Elles ne se reconnaissaient pas dans un savoir et un langage qui leur étaient étrangers. Par exemple, à cette époque on parlait toujours de directeur de compagnie, d'hommes d'affaires. Il ne faut donc pas se surprendre de la difficulté qu'il y avait pour les femmes à se reconnaître dans les savoirs constitués, puisque le champ de la connaissance, notamment en administration, a été dominé par le masculin.

Une informatrice, qui est aujourd'hui professeure en sciences de l'administration, donne souvent des exemples féminins de *«success-story»* dans ses cours; elle explique à ses

étudiants et à ses étudiantes qu'elle fait du sexisme à l'envers, puisque les femmes ont vingt-cinq ans de retard à rattraper. Une autre informatrice avoue qu'encore en 1992, elle doit se battre pour faire respecter l'expression «*gens d'affaires*» plutôt qu'«*hommes d'affaires*».

On n'ignore pas que le savoir, même s'il a été présenté comme aseptisé et neutralisé, ne l'est pas, il en est de même pour le langage. Même aujourd'hui, la relation pédagogique est traversée des rapports sexués qu'établissent les hommes et les femmes, entre eux, et dans la société. Dans les programmes en administration, par exemple, malgré le fait que les étudiantes soient plus nombreuses, elles évoluent encore dans un contexte d'apprentissage essentiellement masculin. La proportion de professeures femmes dans un domaine d'études à clientèle majoritairement féminine est encore bien en deçà de la moyenne universitaire générale.

On a vu une féminisation des sciences de l'administration dans les faits mais que dans les rapports sociaux et pédagogiques il restait des efforts à faire pour assurer l'égalité entre les sexes. Malgré des difficultés de parcours montrant que l'évolution des mentalités est lente, il reste que l'égalité des chances pour les filles est nettement plus poussée depuis qu'elles ont libre accès à l'éducation supérieure, dans des régions éloignées et même dans les domaines dits masculins comme les sciences de l'administration.

L'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes dans les profils de carrière sont-elles mieux assurées depuis que les femmes ont poussé leur scolarisation? À diplôme égal, à statut professionnel égal, les femmes ont-elle la même chance que les hommes de monter dans l'échelle de promotion? Est-ce que la structure et l'organisation du travail le permettent?

La carrière, organisation du travail et égalité des chances

«*À diplôme égal, les destins professionnels des hommes et des femmes divergent. Les égalités de compétence constituées par l'école se brisent sur les rigidités de l'organisation du travail*». Non seulement l'insertion des femmes dans le marché du travail s'est-elle effectuée selon un modèle différent de celui des hommes, mais cela ne semble pas avoir transformé fondamentalement les rapports entre les sexes.

Marquée par la culture masculine et ses valeurs de rationalité, d'efficacité, de disponibilité, de compétition, de performance, de modèles hiérarchiques, et de non flexibilité d'horaires etc., l'organisation du travail ne semble pas vouloir intégrer l'articulation entre la sphère privée et la sphère publique. Faudrait-il modifier la culture du travail ?

Brossons d'abord un tableau synthèse de l'évolution de la carrière de nos informatrices afin de bien ancrer leurs témoignages dans ce contexte d'organisation du travail.

La trajectoire

Toutes les répondantes travaillent à temps plein, depuis qu'elles ont complété leurs études. Toutes affirment avoir eu beaucoup de facilité à se trouver un emploi. Deux diplômées seulement ont connu un chômage de quelques mois. Une répondante a décidé de rester au foyer depuis un an.

La très grande majorité travaille dans le secteur public et parapublic (11/12) : des professeures d'universités, des professeures de collèges, des professionnelles pour le gouvernement, (dont un gars); un cadre supérieur; une comptable travaille dans une firme privée. Quelques informatrices ont tenté l'aventure d'exploiter un commerce mais sans succès.

La promotion dans la carrière est peu élevée. On pourrait parler d'une certaine «mobilité horizontale». Les répondantes changent parfois de tâches ou de responsabilités, mais sans qu'il y ait de promotion. Une seule informatrice, qui faisait partie du secteur bureau, a vraiment effectué une promotion ascendante vers le secteur professionnel grâce à ses études en sciences de l'administration. Les deux informateurs ont connu des promotions verticales.

Le salaire annuel des répondantes se situait, en 1992, entre 45 000 \$ et 60 000 \$. Ce qui représente un salaire convenable ou satisfaisant pour la majorité d'entre elles. Mais quelques-unes avouent être déçues compte tenu de leur rendement. Les salaires d'un des informateurs et d'une femme en affaire s'avèrent beaucoup plus élevés et les deux se disent manifestement contents de leur sort.

Dans le secteur public, on peut croire que les programmes mis de l'avant pour contrer la discrimination salariale, ont eu un impact favorisant l'égalité. Mais on sait que les femmes ne gagnent toujours pas plus de 70% du salaire des hommes. C'est dans le secteur privé, que les écarts de salaire entre hommes et femmes semblent les plus importants. En effet, une informatrice nous dit que ses collègues masculins (bénéficiant du même diplôme et de la même ancienneté) jouissent d'un salaire plus élevé, parce qu'ils investissent plus de temps que demandé dans leur travail, donc qu'ils sont plus «rentables» pour l'entreprise. Comme ils sont payés au rendement, il ne s'agit pas de discrimination grossière mais d'un problème de culture d'un travail qui en demande toujours plus.

On touche ici à une question de vision du travail par rapport à la qualité de vie et aux obligations familiales. Dans l'ensemble, les informatrices du secteur public et du secteur privé apprécient leur horaire de travail d'environ 35 heures par semaine; cependant, une ou deux travaillent plus de cinquante heures et rejoignent en cela l'horaire d'un des informateurs. Pour monter dans la carrière, il faut fournir un effort qui dépasse l'horaire normal et une disponibilité que les femmes ne veulent pas souvent fournir. (Notre informateur cadre supérieur, qui est passé par là, l'admet de bonne grâce).

Les rapports de pouvoir

La majorité des répondantes nous dit aimer beaucoup son travail et en être relativement satisfaites. Elles vantent certains aspects de leur profession: la possibilité de création, les joies de l'enseignement et de la pédagogie et le dynamisme du commerce. Dans l'ensemble, les répondantes sont satisfaites de la reconnaissance sociale qu'elles en retirent surtout de la part de leurs collègues ou de leurs clients.

On note parfois l'existence de rapports conflictuels des professionnelles avec les cadres supérieurs. Certaines croient que des cadres faibles évitent de s'entourer d'êtres forts (hommes ou femmes) et les écartent. D'autres ont la conviction qu'elles ont la compétence et les capacités et se voient refuser des postes supérieurs pour cause de discrimination sexuelle. Selon elles, tout se passe comme si la fonction de responsabilité se définissait dans l'emploi par une destination masculine. Le fait même qu'un emploi soit occupé par un homme lui confère d'emblée une importance supérieure. Les femmes ressentent parfois un malaise devant le manque de valorisation de la part de leur supérieur hiérarchique. Les professeures de collèges sont peut-être les plus déçues de l'attitude de leur collègues masculins.

Des témoignages montrent qu'en dépit de leurs capacités scolaires reconnues, les femmes vivent encore une discrimination sexuelle importante dans le monde du travail. Presque toutes les informatrices l'admettent. Deux d'entre elles avouent avoir été victime de *harcèlement sexuel*, d'autres racontent des cas de victimes de harcèlement de la part de patrons vis-à-vis des employées qu'on faisait chanter pour une promotion.

Une professeure de collège décrit le type de harcèlement qui se passe dans une atmosphère feutrée où les gestes et les discours sont très subtils. Une autre déplore des rapports de séduction existant entre les professeurs et les étudiantes : des professeurs passent des remarques plutôt épicées à voix haute, sur les «*attributs physiques*» des jeunes filles qui passent dans le corridor... Ainsi placées dans une situation intimidante, même infériorisante, les jeunes filles, timides, rient et s'enfuient. D'autres cherchent à plaire à

cet homme qui représente l'autorité et qui semble leur porter un intérêt particulier. Elles sont vulnérables dans ce jeu d'échange et de chantage où elles n'ont pas le pouvoir.

En ce qui concerne *l'insertion dans l'emploi*, presque toutes les informatrices affirment avoir subi de la discrimination sexuelle lors de l'embauche. Dans les entrevues de sélection organisées dans les universités, les filles sont systématiquement écartées par une compagnie privée importante de la région. On leur a signifié que l'on ne les engageait parce qu'elles étaient des femmes. Comme l'affirme une diplômée de 1973, on n'avait pas encore le Conseil du statut de la femme pour dénoncer ouvertement cette discrimination à l'embauche...

Le déroulement des *entrevues de sélection* pour l'emploi contient des éléments discriminants qui défavorisent les femmes ou du moins les placent en situation d'infériorité. Plusieurs informatrices ont détesté être interrogées par un conseil de direction composés d'hommes qui s'informaient de leur vie privée, si elles étaient mariées ou avaient un ami sérieux, si elles voulaient avoir des enfants, si elles étaient très malades lors de leurs menstruations, ou si elles prévoyaient suivre leur mari si jamais il avait un emploi hors de la région. Il arrivait aussi qu'on passe des remarques sur l'aspect physique de la jeune femme. Dans une entrevue, où la candidate doit en principe exceller, les jeunes femmes se sentaient humiliées, et amoindries. Selon les informatrices, les réponses fournies influençaient sur les possibilités d'obtention du poste et en ce début des années 1970, la plupart du temps, négativement évidemment. Aujourd'hui, on dit que la discrimination à l'embauche n'est plus aussi flagrante.

En ce qui concerne *les rapports de pouvoirs au travail*, l'exemple de notre compagnie rétrograde est intéressante: une première diplômée est enfin embauchée comme cadre junior par le service du personnel, en 1978. Nous avons la chance d'avoir cette brave parmi nos informatrices. Quand la direction apprend la chose, elle signifie sa désapprobation. Le blâme descend les échelons de la hiérarchie jusqu'à la «jeune effrontée» qui doit comprendre qu'elle n'est pas à sa place; on tente de l'obliger à assumer des tâches de secrétariat; on la manipule comme courroie de transmission ou comme «*punching bag*» entre deux personnes en conflit.

Le cadre supérieur de notre échantillon, qui faisait partie des heureux gars qu'on embauchait au début des années 1970, admet qu'on n'engageait que des hommes pour devenir cadre et qu'il existait «une hiérarchie très claire entre les hommes et les femmes». D'ailleurs les jeunes cadres n'avaient pas le droit de parler avec le «*staff*» féminin du bureau. Discrimination sexuelle du milieu de travail, où l'infériorité rime clairement avec femme. Ici, il est clair, que la diplomation ne suffisait pas pour faire sa place dans certains milieux de travail. Pour ouvrir ces derniers bastions de la mâlitude, il aurait fallu sans

doute arriver en nombre.

Puis, ayant enfin investi le milieu de travail, au-delà des blagues sexistes et des moqueries, la plupart des femmes vivent une discrimination plus insidieuse, qui peut prendre la forme d'obstacles supplémentaires pour obtenir une certaine crédibilité ou une légitimité de la part de leurs collègues. Par exemple, une informatrice devait subir constamment les recommandations douteuses, supposées drôles, de son supérieur qui l'enjoignait de ne pas *«tomber enceinte»* durant la période de la confection du budget, du moins pas sans lui en demander la permission parce que cela dérangerait beaucoup le cours du travail.

Une informatrice, professeure aux sciences de l'administration, a dû subir les foudres discriminatoires d'un collègue qui lui répétait sans cesse que les *«femmes n'ont pas d'affaire à l'université»*. Un jour qu'elle refuse de lui rendre un service, il lui a signifié qu'il *«aurait sa peau»*. Lorsqu'il a été en position de pouvoir, par la suite, elle a risqué sérieusement de perdre son emploi...

Un autre exemple concerne une jeune professeure qui commence sa carrière et qui s'habille négligemment avec *«ses vieux vêtements»* puisqu'elle garde ses sous pour payer ses dettes d'études. Elle s'insurge contre le fait qu'un cadre lui ait recommandé de mieux s'habiller, alors que ses collègues qui enseignent en *«jean»* et en chemise sport ne sont pas ennuyés. Elle s'est sentie dévalorisée et mise à l'écart. Une autre informatrice se sent manipulée quand on abuse de son attitude à vouloir aider les autres; ainsi elle perdait de la priorité sur les meilleurs cours et devait en construire des nouveaux continuellement.

Toutes ces formes de discrimination freinent les femmes pour l'obtention de promotions. Une informatrice nous dit : *«Si j'étais un homme, je serais rendue beaucoup plus loin»*. Une autre informatrice raconte que les postes ouverts pour promotion interne sont toujours offerts à des hommes. En fait, où elle travaille il y a très peu de femmes dans des postes de prestige.

Rapports sociaux et identité

Ainsi, on peut dire que même lorsque les femmes accèdent à des catégories socio-professionnelles prestigieuses socialement, notamment dans l'administration, la gestion ou la comptabilité, elles ont toujours tendance à en occuper les positions les plus faibles et, plus souvent qu'autrement, à être confinées à des activités spécifiques à *«leurs qualités féminines»*.

Une femme comptable nous apprend que dans le bureau où elle travaille, les femmes sont responsables de la formation des stagiaires et de la gestion des ressources humaines, alors que les hommes vont à la «*chasse aux contrats*» et acquièrent ainsi la responsabilité des dossiers prestigieux.

En général, les femmes disent être plus à l'aise de travailler avec d'autres femmes. Elles se sentent moins différentes ou tout au moins leur différence est mieux acceptée. Les femmes se sentent parfois plus timides pour défendre leurs droits et lorsqu'elles ont des problèmes elle se tournent vers le syndicat, mais à l'étape de l'arbitrage, elles reculent souvent.

Mais où est donc cette solidarité entre les étudiants et les étudiantes? Cette solidarité qui se tissait autour de la discipline à acquérir, de cet avenir qu'on bâtissait ensemble? Est-ce que le monde du travail et de la compétition l'a brisée complètement? On sait que l'université, par sa nature même, laisse plus de place à la création, à la critique, au changement. Est-ce pour cela que les affinités étaient possibles?

Au travail, la communauté masculine semble tisser un réseau de solidarités qui se concrétise dans les gestes. Si on est en position d'accorder une promotion, on fait monter quelqu'un du réseau comme l'affirme cette informatrice : «*un chum protège ses chums! Tant qu'on aura pas de femmes en place pour protéger d'autres femmes, les attirer vers le haut pour leur donner une chance, juste être invitées à des entrevues, je pense qu'on va continuer de vivre cela*».

Est-ce que les femmes sont encore trop peu nombreuses dans les milieux du travail pour pouvoir imposer leur manière d'être et d'agir? Une professeure de CÉGEP affirme que la dynamique des rapports sociaux et humains a radicalement changé, à son département, depuis la venue de nouvelles professeures. Depuis que le rapport quantitatif est de 6 à 6, les projets proposés par les professeures sont mieux acceptés.

D'autre part, il semble qu'un bon nombre de femmes semblent préférer la qualité de vie aux courses effrénées vers les plus hauts sommets. Mais pour une majorité de nos informatrices qui ont fait ce choix, c'est au prix de la carrière. «*La valeur la plus sûre, que j'ai dans la vie, c'est ma famille. Je peux perdre mon emploi, mais mon fils sera toujours là*».

On peut s'interroger, si on n'est pas en train d'assister à une remise en question de la centralité du travail et de son organisation, à une désaffection vis-à-vis du travail salarié au sens où celui-ci se révèle être de moins en moins une source d'identité sociale et d'accomplissement personnel pour plusieurs femmes.

Si avoir un emploi est encore dans notre société un moyen d'intégration sociale, on peut penser que les femmes veulent l'exercer dans des conditions qui respectent leurs valeurs, leurs normes et leurs besoins. Elles refusent de plus en plus le modèle des «*superwomen*».

* * *

Nos informatrices ne nous ont-elles pas aidées à formuler notre réponse à la question de Baudelot et Establet sur les bouleversements qu'on peut attendre du progrès des femmes aux études supérieures? Certes, les changements de mentalités sont longs. Pourrons-nous bientôt dire avec ces auteurs que les femmes scolarisées, avec leurs compétences, avec leur volonté de concilier famille et carrière, vont contribuer à transformer «*le règne économique-affectif qui est le nôtre depuis des millénaires?*»

Nous avons vu que les femmes doivent se soumettre à des règles très particulières dans un monde du travail culturellement et structurellement masculin. Celles qui s'y intègrent doivent choisir entre s'identifier aux valeurs masculines dominantes pour réussir ou inventer de nouveaux modèles plus conformes à leurs propres valeurs, mais elles savent que ce choix les pénalisera dans le cheminement de leur carrière. Pour certaines, le prix à payer est très élevé.

Congés de maternité, absentéisme, investissement moindre dans le travail s'ajoutent aux limites imposées par la nécessité de trouver un travail non loin du domicile, par la recherche d'horaires plus souples, compatibles avec ceux de l'école, et sont autant de freins et d'obstacles à la progression des femmes dans leur carrière. En même temps que ces contraintes domestiques limitent les femmes dans leur carrière, elles favorisent le cheminement continu des hommes : en d'autres termes, pourrait-on postuler que c'est le fardeau domestique des femmes qui permet aux hommes de progresser?

Les femmes veulent un aménagement des rapports de travail qui permettra de concilier la reconnaissance de leur qualification professionnelle et leur droit à la maternité. Elles considèrent que si le travail donne un sens à leur vie, il ne faut pas qu'il empêche de vivre, comme on le dit familièrement : «*Perdre sa vie à la gagner*». Elles refusent un investissement total dans le travail marchand, elles veulent atteindre un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Les femmes ne veulent plus refuser la maternité pour progresser dans leur travail; à l'organisation du travail de s'ajuster à cette nouvelle réalité sociale.

C'est donc une réorganisation en profondeur du travail salarié qui s'impose. Une informatrice évoque la nécessité de créer des liens de solidarité féminine pour affronter le monde du travail et agir de façon à ce que les femmes imposent leurs valeurs de qualité de vie dans l'entreprise. Elle est convaincue que les dirigeants de compagnies commencent à apprécier la façon d'être et de faire des femmes : *«on a de meilleures planifications, une meilleure organisation, une meilleure gestion [...] les femmes apportent dans le milieu du travail quelque chose de distinctif par rapport aux hommes»*.

Pour elle, cette nouvelle culture du travail, comprend aussi des valeurs humaines inhérentes à la maternité. À la limite, cette nouvelle culture pourrait amener de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes sur un plan plus général, de nouveaux rapports entre les sphères publique et privée.

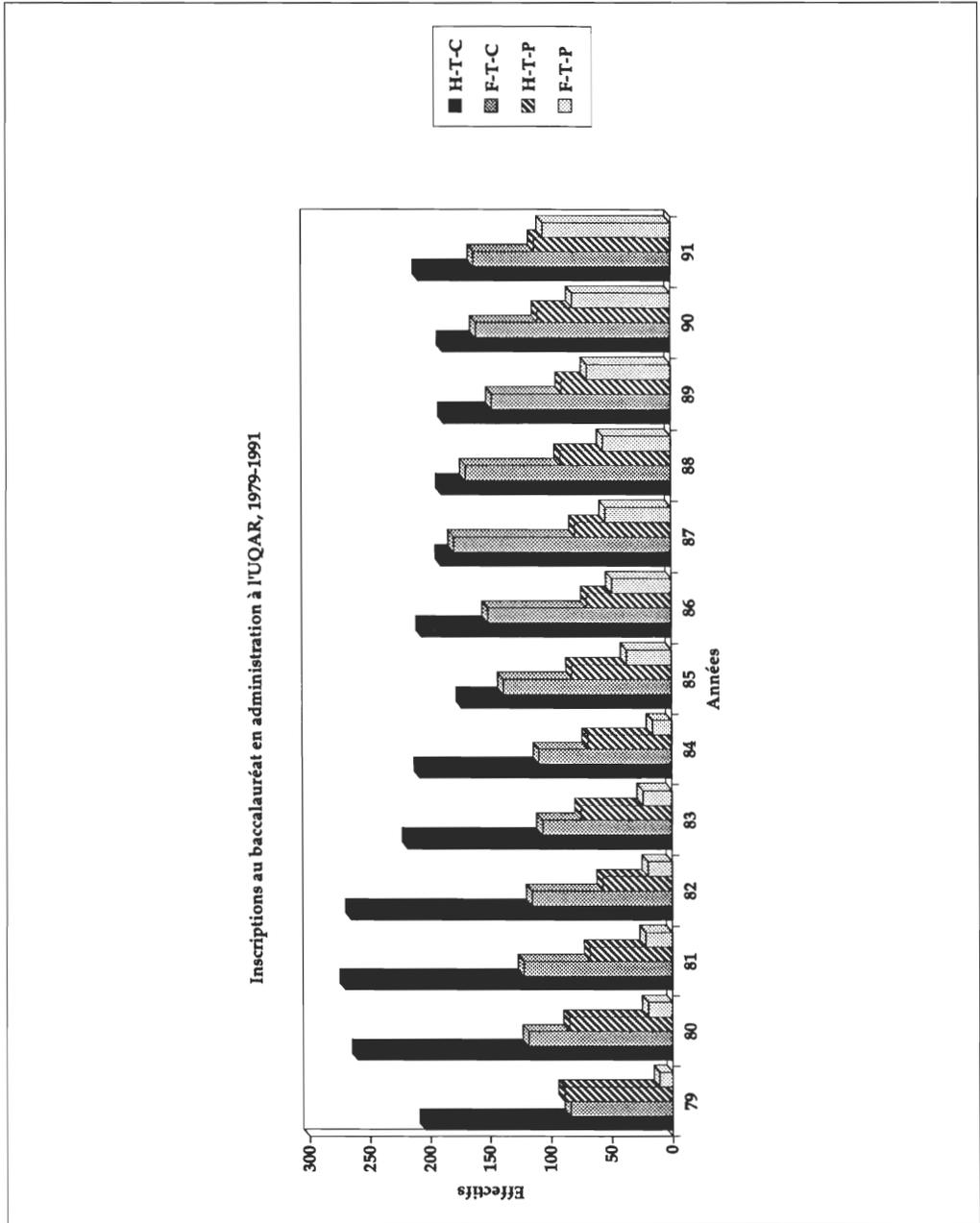
Notre recherche démontre à tout le moins que les femmes de carrière s'interrogent fortement sur ce problème complexe, qu'elles refusent de plus en plus les normes dictées par l'organisation masculine du travail, qu'elles refusent de plus en plus le modèle de *«superwoman»*. En même temps, elles cherchent la solution dans la solidarité entre les femmes et dans les valeurs et les attitudes qu'elles peuvent inculquer aux organisations et à la société, allant même jusqu'à agir sur elles.

Tableau 35 **Échantillons de l'UQAR et de l'UQAC**

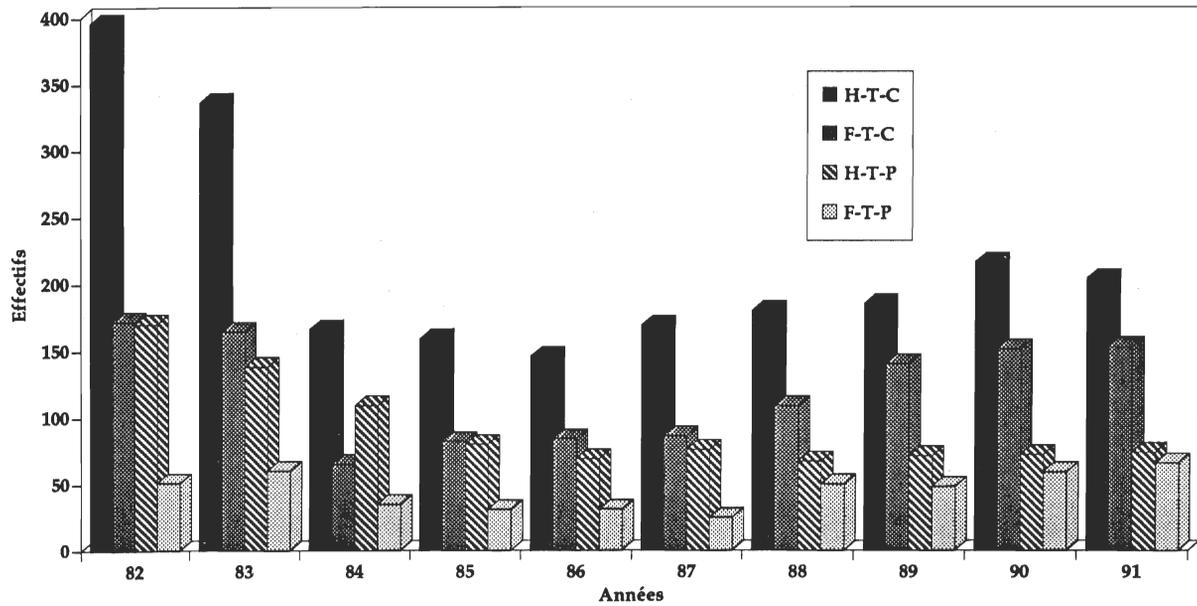
Sexes	Dates de naissances	Statuts professionnels	Statuts civils des parents	Enfants	Diplômés/ années	Carrières/ métiers
F	1957	P. : contremaître M. : au foyer	Mariée (1970)	1	Bacc. adm. (compt.) 1984	Comptable
F	1953	P. : vendeur M. vendeuse	Célibataire	non	Bacc. adm. (manag.) 1979	Professionnelle
F	1948	P. : boucher M. : au foyer	Mariée (1969)	2	Bacc. adm. (manag.) 1973	Professionnelle
F	1956	P. : classification. forêt M. : au foyer	Conjointe de fait (1984)	2	Cert. en gestion des ressources hum. 1987	Professionnelle
M	1942	P. : entrepreneur M. : au foyer	Marié (1968)	2	Bacc. adm. (enseig.) 1976 Enap	Professionnel
F	1953	P. : entrepreneur M. : au foyer	Mariée (1975)	6	Bacc. adm. (compt.) 1974	Professeure
F	1951	P. : tech. prêt M. : au foyer	Mariée (1976) Divorcée (1988)	non	Bacc. adm. M.A. Rel. Indust. 1974	Professeure

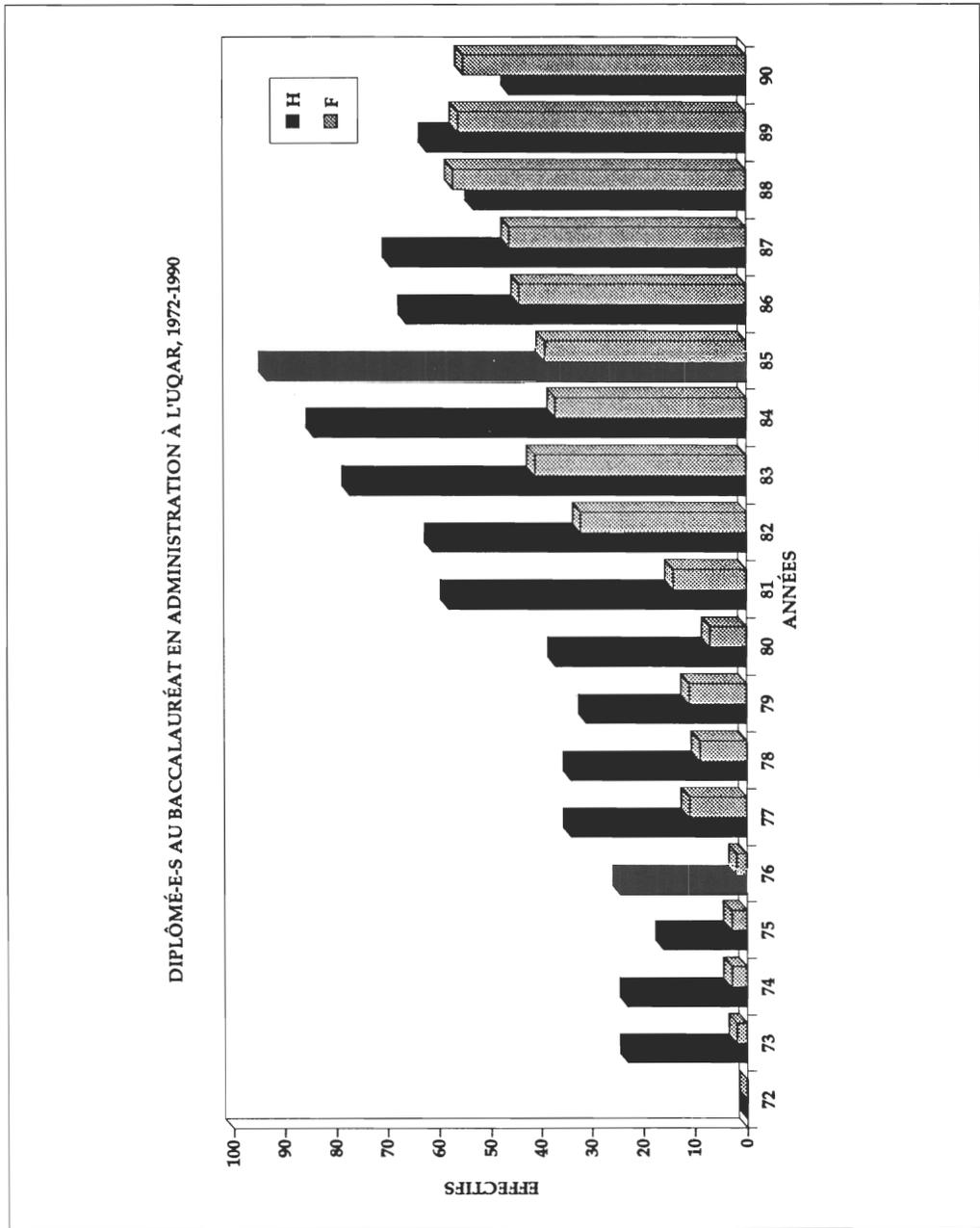
(Suite) Tableau 35 **Échantillons de l'UQAR et de l'UQAC**

Sexes	Dates de naissances	Statuts professionnels	Statuts civils des parents	Enfants	Diplômés/années	Carrières/métiers
F	1952	P. : représentant M. : coiffeuse	Mariée (1974)	1	Bacc. adm. (marketing) 1975	Professeure
F	1953	P. : machiniste M. : au foyer	Mariée 11 ans Divorcée depuis 2 ans	non	Bacc. adm.) (compt.) 1977 M. en fisc. 1980-1981	Professeure
M	1949	P. : non-qual. M. : au foyer	Marié (1973)	2	Bacc. adm. M.A. Sc. éduc.	Cadre supérieur
F	1952	P. : cultivateur M. : enseignante	Marié (1977) Divorcé (1980)	1	Bacc. adm. (cert. sc. éduc.)	Professeur
F	1953	P. : tech. réfrig. M. : au foyer	Mariée (1976)	non	Bacc. adm. 1977	Professeure

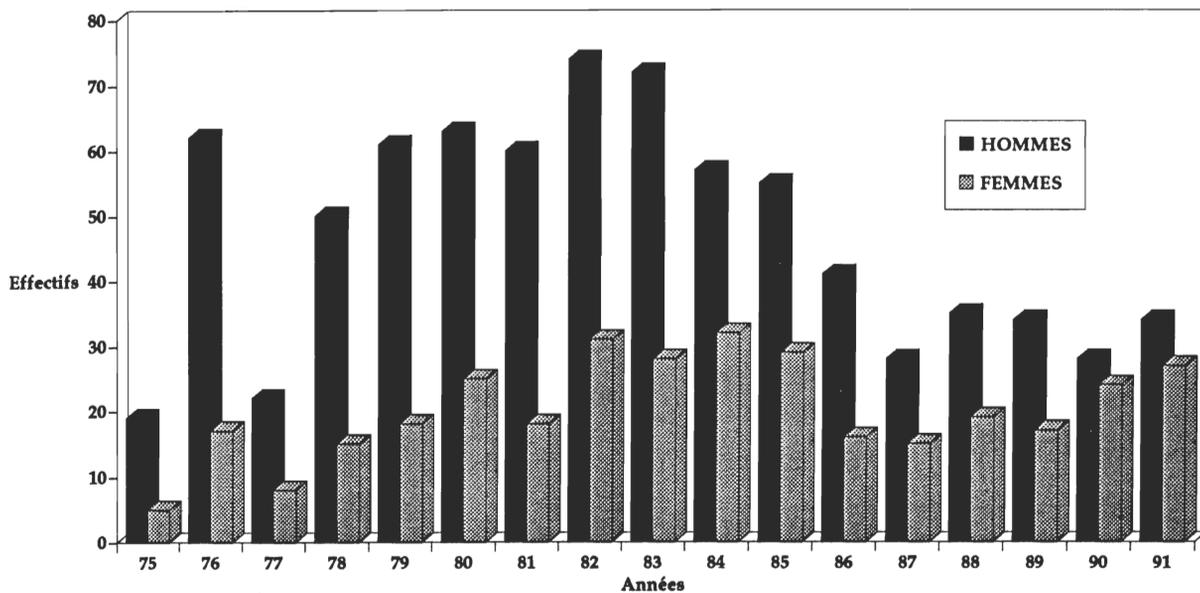


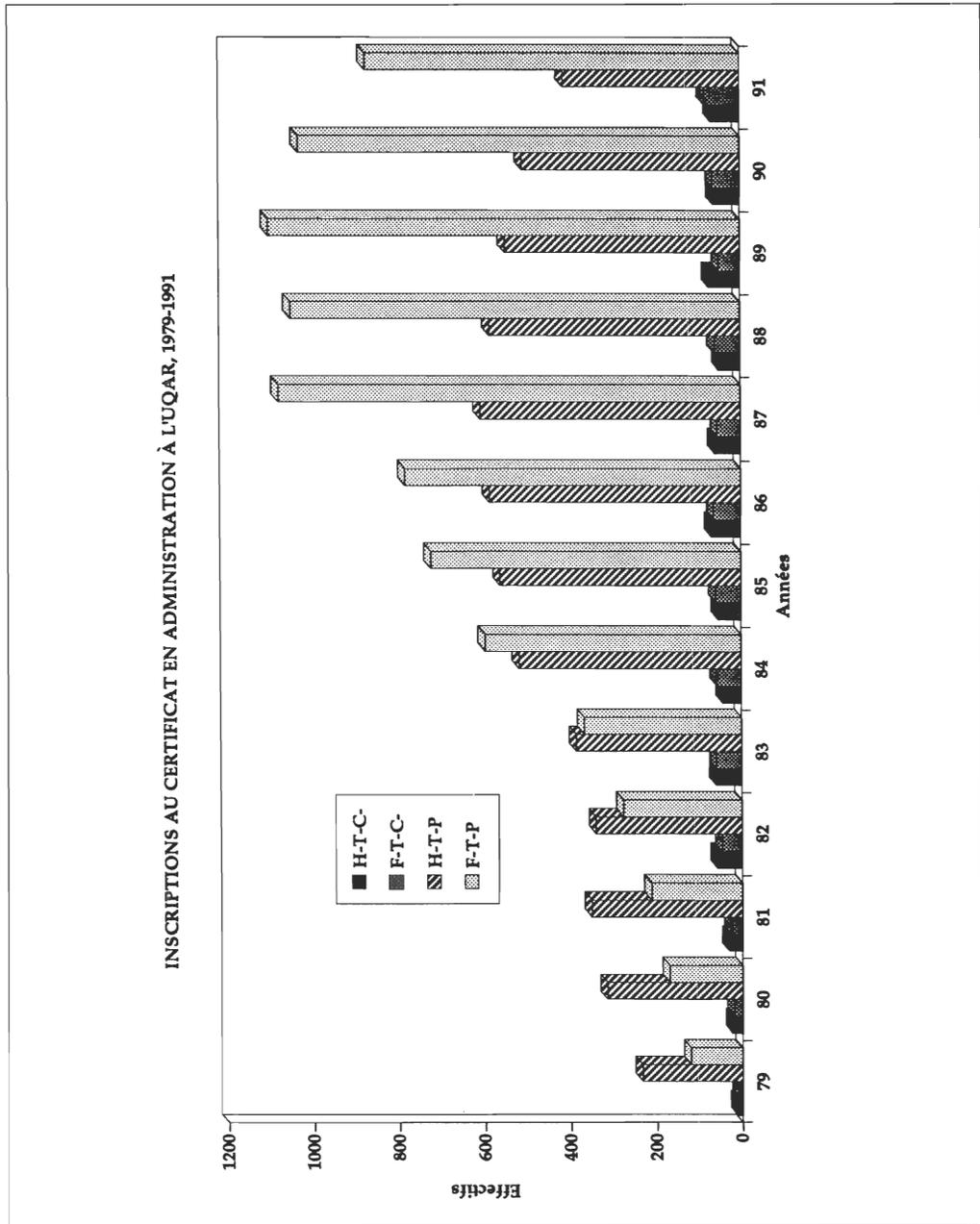
INSCRIPTIONS AU BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION À L'UQAC, 1982-1991



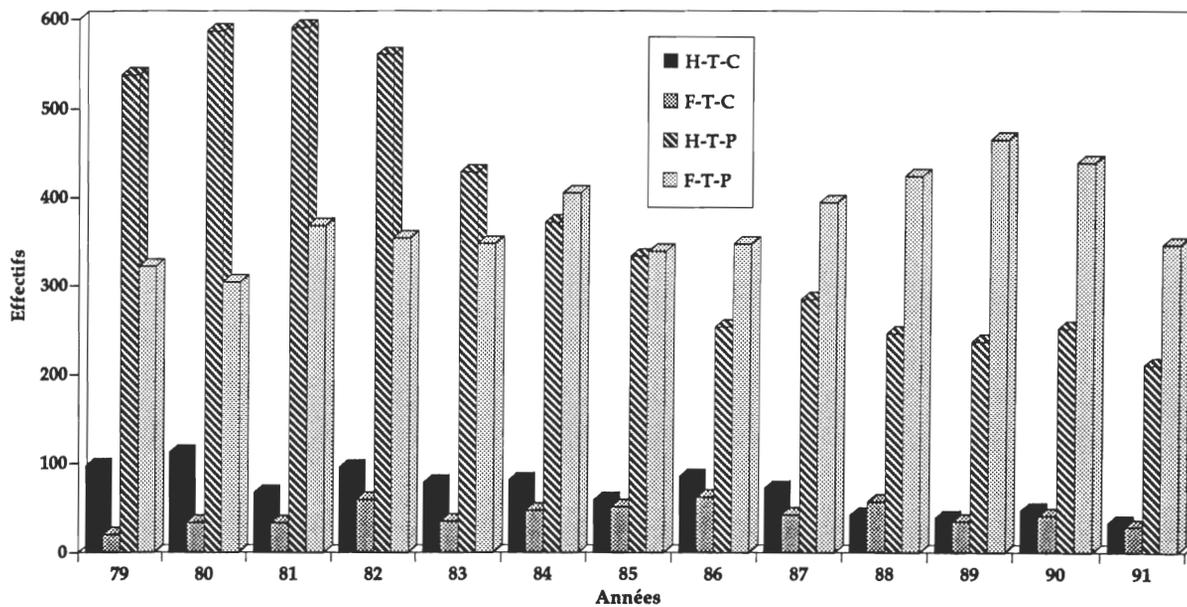


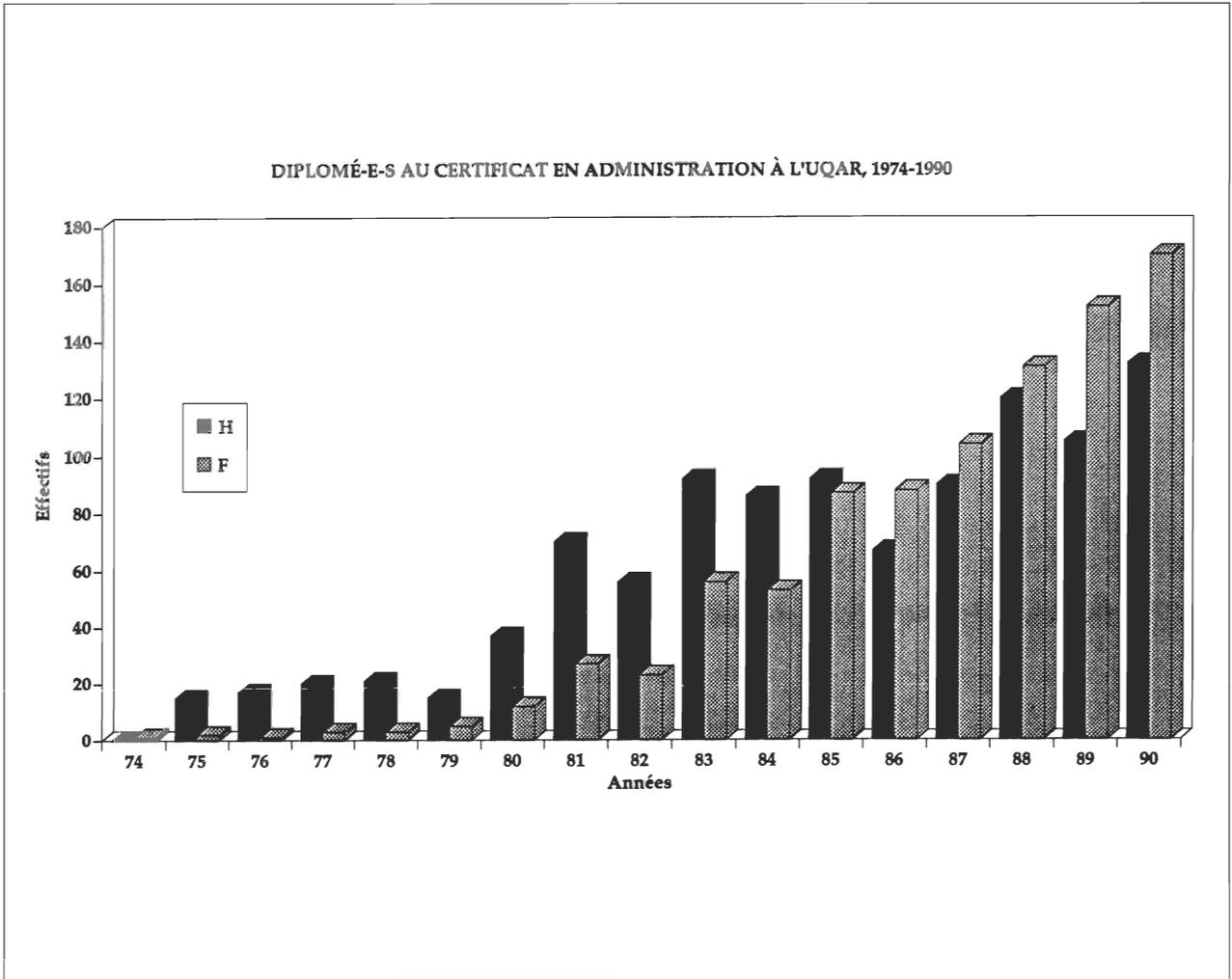
DIPLOMÉ-E-S AU BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION À L'UQAC, 1975-1991



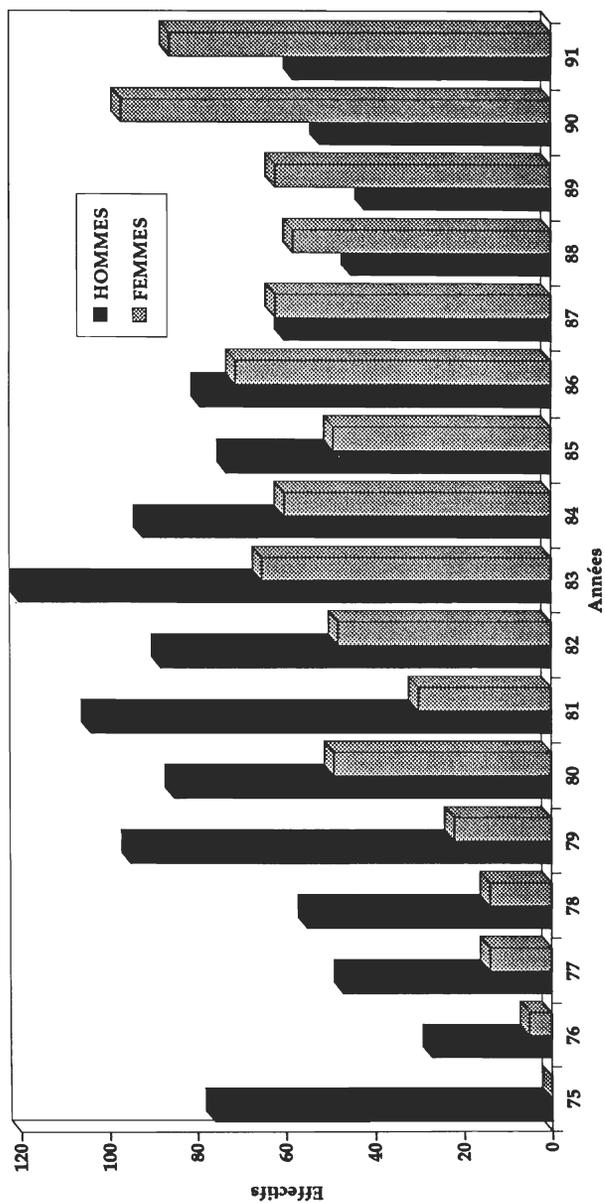


INSCRIPTIONS AU CERTIFICAT EN ADMINISTRATION À L'UQAC, 1979-1991





DIPLÔMÉ-E-S AU CERTIFICAT EN ADMINISTRATION À L'UQAC, 1975-1991



Notes

1. Des éléments de cet article ont été présentés lors d'une conférence prononcée à Lethbridge, Alberta, lors du 7^e Congrès biennal de l'**Association canadienne d'histoire de l'éducation**, du 23 au 25 octobre 1992. Marielle Tremblay, politologue est professeure à l'UQAC.
2. Christian Baudelot et Roger Estabiet, **Allez les filles!**, Paris, Seuil, 1992, 243 p.
3. **Indicateurs de l'activité universitaire**, 1991-1992, p. 98.
4. **UQAR-Information**, (29 octobre 1991).
5. Il est dommage que les autorités n'aient pas jugé bon de produire des statistiques d'inscriptions en les discriminant selon le sexe, avant 1979.
6. U.Q., Service de la recherche institutionnelle, **L'Université du Québec en quelques chiffres**, 1990-1991, Québec, Université du Québec, 1992, voir graphique en annexe.
7. **Op. cit.**
8. Rappelons l'impossibilité de montrer une évolution d'inscriptions avant 1979 pour l'UQAR et 1982 pour l'UQAC puisqu'avant, les statistiques n'étaient pas compilées selon le sexe. On pourrait avancer un taux de féminité qui croîtrait de 5 à 10% entre 1970 et 1979.
9. Voir les courbes graphiques en annexe.
10. Voir les courbes graphiques en annexe.
11. Réjeanne Chrétien, «*Les études à temps partiel dans les programmes de premier cycle de l'UQAR : réalité et perspectives*» cité dans **UQAR-Information**, (27 mai 1992) : 1.
12. C'est ce que révèlent les compilations statistiques de 1989 de Statistique Canada, dans **Le Soleil**, (27 septembre 1992) : B-2.
13. MESS, **Positive and Negative aspects of Women's expérience in non-traditional occupations**, 1989.

Bibliographie

a) études :

BAUDOUX, Claudine. **Femmes et carrières**. ACFAS, 1990. Québec, Université Laval/G.R.E.M.F., 1990. 131 pages (Cahier no 45).

BAUDOUX, Claudine, (dir.). **Femmes, gestion, éducation**. Montréal, ACFAS, 1988. 175 pages.

BAUDOUX, Claudine et Claire V. DE LA DURANTAYE. **La femme et l'organisation**. Sillery, P.U.Q., 1988. 88 pages.

CAPLAN J., Paula. **Lifting a Ton of Feathers. A Woman's Guide to Surviving in the Academic World**. Toronto, University of Toronto Press, [1992]. 273 pages.

CORBAIL, Christine, Francine DESCARRIES, Carmen GILL et Céline SÉGUIN. «*Des femmes, du travail et des*

enfants: des vies dédoublées» dans **Nouvelles Pratiques sociales**, vol. 3, no 2 (Aut. 1990) : 99-115.

DANDURAND, Renée B. et Francine DESCARRIES. **Mères et travailleuses. De l'exception à la règle**. Québec, I.Q.R.C. 214 pages.

DESCARRIES-BÉLANGER, Francine. **L'école rose... et les cols rose**. Montréal, éd. Albert Saint-Martin/CEQ, 1980. 128 pages.

DURU-BELLAT, Marie et Agnès HENRIOT-VAN ZANTEN. **Sociologie de l'école**. Paris, Armand Colin, 1992. 233 pages.

FAHMY, Pauline. **Femmes entre vie et carrière. Le difficile équilibre**. Montréal, les éd. Adage inc., 1992. 187 pages.

GOULET, Liliane et Lyne KURTZMAN, éd. **L'école des femmes. Recueil de textes sur les étudiantes adultes en contexte universitaire**. Montréal, G.I.E.R.F./UQAM, 1986. 142 pages.

KEMPENEERS, Marianne. **Le travail au féminin. Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada**. Montréal, P U M , 1992 216 pages.

LÉPINE, Irène et Carolle SIMARD. **Les femmes dans l'univers organisationnel**. Ottawa, éd. Agence D'ARC inc., 1991.

MILLER SALOMON, Barbara. **In the Company of Educated Women**. New Haven, Yale University Press, 1985. 297 pages.

PLASSE, Micheline et Carolle SIMARD. **Gérer au féminin**. Ottawa, Agence D'ARC inc., 1989. 140 pages.

PICHÉ, Denise et Carolle SIMARD, (dir.). **L'accès à l'égalité à l'Université**. Québec, S.P.U.L./I.P.U.Q., 1989. 252 pages.

Recherches féministes, no 1 (1988) le numéro au complet traite des femmes et de l'éducation.

QUÉBEC, BUREAU DE LA STATISTIQUE. **Le Québec et ses régions : principales caractéristiques de la population**. Québec, Bureau de la statistique, 1990. 72 pages.

QUÉBEC, CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. **Les femmes du Bas-Saint-Laurent. Portrait socio-économique. Région 01**. Québec, Conseil du statut de la femme, 1991. 68 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. Direction générale des affaires universitaires et scientifiques. **Indicateurs de l'activité universitaire**. Québec, Gouvernement du Québec, 1993. 146 pages.

Le temps d'agir : stratégies d'implantation des P.A.E. Actes du colloque du Comité sur les femmes en milieu universitaire, FAPUQ. Montréal, février 1990. 123 pages (Cahiers de la FAPUQ, vol. 1 no 1).

b) sources :

Les entrevues avec les informatrices et les informateurs.

Les données statistiques internes, compilées par les services du registraire des deux universités.

Chapitre 8

Le module d'histoire : un milieu de vie, un atout pour la région

Lise Marquis et Caty Fournier

Nous sommes deux étudiantes inscrites au baccalauréat en histoire à l'UQAR. Dans le cadre d'un cours de la session d'hiver 1993, notre professeure, Nicole Thivierge, nous propose de participer au projet collectif sur l'histoire de l'UQAR. Une chance extraordinaire pour deux apprenties historiennes à qui on donne l'occasion de sonder les méandres de la véritable recherche. Le plaisir s'accroît par le choix de l'objet d'étude, le module d'histoire, notre milieu de vie depuis trois ans.

Notre recherche veut découvrir dans quelle mesure le module d'histoire de l'UQAR exerce un attrait sur la population régionale et répond à sa fonction de formation. Y trouve-t-on les principes de démocratisation prônés par l'Université du Québec? Le module contribue-t-il, à sa manière, au développement scientifique et culturel de ses membres et du milieu local et régional?

Notre recherche repose sur la documentation recueillie dans les revues **Réseau** et **Du Dec. au Bac.**, dans les cahiers de programmes et dans les procès-verbaux du conseil de module. Elle s'appuie également sur des témoignages, résultats d'une enquête effectuée au printemps et à l'été 1993, auprès de 14 étudiants (actuellement inscrits aux programmes de baccalauréat spécialisé et de baccalauréat en enseignement secondaire) et auprès de 14 anciens du module d'histoire, diplômés entre 1972 et 1991. Nous avons limité notre aire de recherche au territoire potentiellement desservi par l'UQAR, soit l'Est du Québec. Nous avons tenté de répartir les témoins à peu près également selon le sexe, l'âge, le programme suivi et l'origine géographique. Notre échantillon, malgré sa faiblesse numérique, reste quand même représentatif. Enfin, nous avons aussi recueilli le témoignage du professeur Benoît Beaucage, l'un des plus anciens du module.

Un brin d'histoire

L'histoire du module peut se répartir en trois périodes qui correspondent aux deux décennies de son existence. Une première période d'implantation précède une ère de crises et s'achemine vers l'époque actuelle de stabilisation et de développement.

Les professeurs

Il n'y a pas de programme d'histoire lors de la fondation de l'UQAR, en 1969. L'année suivante, la présence de l'histoire se résume en une liste de dix cours, offerts dans le cadre de la formation des maîtres. Deux professeurs se partagent le travail : Noël Bélanger et Paul Larocque, tous deux spécialistes en histoire du Canada-Québec et titulaires d'une maîtrise. Ils ne restent pas longtemps seuls car de nouveaux professeurs se joignent à eux à l'été 1971 : Benoît Beaucage, un médiéviste de formation et Jean-Jacques Boisvert, spécialiste de l'Europe contemporaine; Jacques Lemay vient se greffer à l'équipe en 1973.

D'autres professeurs ne font qu'un bref passage : James Twaites, dont la thèse porte sur le mouvement de syndicalisation des institutrices rurales, et Michel Tessier, surnommé amicalement «le Chinois», à cause de son doctorat en histoire contemporaine de la Chine. Guy Massicotte, titulaire d'un doctorat en historiographie, enseigne pendant quelques années avant de passer à l'administration de l'UQAR, comme responsable du Service de la recherche et du développement, puis comme recteur. Quant à Jean-Claude Saint-Amant, qui démissionne au milieu des années 1980, ses études ont porté sur l'histoire de l'Église catholique et tout particulièrement sur les biographies de prêtres ruraux. L'UQAR a ainsi servi de plate-forme pour la carrière de ces jeunes professeurs fraîchement diplômés d'universités canadiennes ou françaises. En effet, pour ces jeunes diplômés, l'avenir immédiat semble bouché dans les universités québécoises et les probabilités d'ouverture de postes sont minces. Ce contexte a permis à l'UQAR d'attirer ici des professeurs de qualité qui ont formé un noyau autour duquel ont gravité d'autres professeurs et chargés de cours.

C'est dans la foulée de la première vague de jeunes professeurs pleins d'énergie que prend forme le projet de créer un module d'histoire qui, au départ, est jumelé à celui de géographie. Cette union est de courte durée. À l'automne 1973, le module histoire-géographie est scindé, séparant les membres des deux disciplines qui continuent, par la suite, à vivre en cohabitation agréable au sein du Département des sciences humaines.

Les programmes

Le premier programme spécialisé en histoire est élaboré suivant le modèle de celui de l'Université Laval; cela tient au fait que la plupart des historiens du module ont obtenu leur diplôme de baccalauréat de cette université. Il s'agit d'un éventail de vingt cours qui se distingue cependant par un ajout de cours sur l'histoire extra-occidentale.

On a voulu aussi ouvrir les étudiants aux réalités tiers-mondistes, présenter des blocs de civilisation qui ne sont pas nécessairement familiers à des jeunes Québécois [...]. On souhaitait – on pense encore d'ailleurs – qu'il était important que les historiens connaissent autre chose que l'histoire occidentale telle qu'elle est enseignée dans les manuels [...]. On disait que l'histoire était eurocentrique, on voulait donc la déseurocentrer¹.

Ce programme perdure jusqu'en 1975. Sous l'impulsion des jeunes professeurs, dont certains s'inspirent des vues marxistes, des expériences sont tentées. En 1976, un programme ambitieux voit le jour avec sa nouvelle division spatio-temporelle de l'histoire. L'ancienne périodisation linéaire, fondée sur une division du temps en rapport avec les grands événements occidentaux, fait place à une périodisation verticale, basée sur les structures non seulement politiques, mais économiques, sociales et culturelles. Cette nouvelle division constitue une véritable révolution de l'enseignement de l'histoire au niveau universitaire; elle va à l'encontre des pratiques établies dans les autres universités.

Or, cette nouvelle approche, intéressante en principe, s'avère difficile à pratiquer. Très tôt, elle accuse certaines failles. Elle cause bien des maux de tête aux professeurs ainsi qu'aux étudiants qui s'en plaignent. *Ça demandait pour les profs un savoir quasi encyclopédique... On avait des cours qui parlaient de tout et de rien parfois... Bref, c'était assez difficile à suivre et pour les étudiants et pour les profs²*. C'est pourquoi, au début des années 1980, le module revient à un programme d'une facture plus traditionnelle; c'est peut-être la maturité qui a calmé les élans révolutionnaires des «jeunots» d'antan.

Les entrevues avec des diplômés et l'entrevue avec le professeur Beaucage témoignent de l'évolution de l'attitude du corps professoral. Pendant les premières années, les professeurs, plutôt ouverts, enseignent avec une pédagogie très souple. *«Il faut dire qu'au début, on avait l'âge de nos étudiants»*. Les examens sont abolis, ce qui a pour conséquence une diminution de l'assistance aux cours, les étudiants n'étant évalués que sur un travail de fin de session. À la fin des années 1980, les professeurs réintroduisent certaines exigences : *«depuis qu'on a resserré les moyens de contrôle, on a rassuré les étudiants et on les*

garde davantage», affirme un professeur qui juge qu'un encadrement plus serré prolonge l'efficacité de l'enseignement³.

Un problème d'effectifs

Durant les années 1980, les crises se succèdent. Au module d'histoire, il en est de même. Malgré quelques départs de professeurs, un poste seulement est comblé : c'est l'arrivée en 1982 de la première femme professeure, Nicole Thivierge, titulaire d'un doctorat de l'Université Laval, spécialiste en histoire des femmes et de l'éducation. Aucun autre professeur n'est engagé durant cette décennie même si on doit déplorer le départ de Michel Tessier, de Noël Bélanger et de Jean-Claude Saint-Amant.

Au module d'histoire, les effectifs étudiants n'ont jamais été très nombreux si on les compare à ceux des autres modules plus achalandés, comme ceux des départements des sciences de l'administration et des sciences de l'éducation. À cause de sa faiblesse numérique, le module n'a jamais eu droit à un nombre élevé de professeurs.

On n'a jamais eu d'effectifs très nombreux. Ce qu'il faut noter par exemple, c'est que les profs n'ont jamais refusé – et ça, c'est propre aux petites universités et notamment la nôtre – de préparer et de donner des cours dans des champs qui n'étaient pas ceux de leur spécialisation [...]. On s'est retrouvé pendant un certain nombre d'années, j'allais dire en état de vaches maigres puisqu'on a été quatre pendant de nombreuses années. Quatre professeurs réguliers, on a donc utilisé une quantité impressionnante de chargés de cours de qualité⁴.

Pourtant, au fil des ans, le module fait un effort pour rendre ses programmes plus accessibles. Dans les années 1970, il propose des programmes de baccalauréat et de certificat à la population des régions éloignées. Nous avons retracé un projet de baccalauréat en histoire destiné à la population de la Baie des Chaleurs.

Depuis la session d'été 1977, le module d'histoire de l'UQAR a dispensé sur le territoire (à Carleton et à Amqui) trois cours de son programme de baccalauréat. À la suite de propositions venant du centre régional de Carleton, de rencontres et de discussions, le module d'histoire a senti le besoin de réviser sa politique de décentralisation du programme et de proposer une séquence de cours en histoire qui tienne mieux compte des besoins exprimés par sa clientèle du territoire⁵.

Le projet *Décentralisation des programmes d'études universitaires en histoire* a été présenté en janvier 1978 mais sans remporter un grand succès. Malgré tout, les professeurs ont démontré une sensibilité aux besoins du milieu en tentant d'adapter leurs cours, leurs programmes et leurs approches pédagogiques. Ils ont semblé faire preuve d'une grande souplesse tout en offrant une formation de qualité. Malheureusement, ils rencontrent des difficultés d'ajustement entre le contenu du programme et les fonctions utilitaires souhaitées par le milieu. Souvent, la clientèle adulte, inscrite à temps partiel, recherche un perfectionnement appliqué à ses besoins immédiats sur le marché du travail, une formation professionnelle, voire dans le cas des enseignants, une aide dans la préparation de leurs cours.

Le programme de baccalauréat en histoire séduit, bon an mal an, une trentaine d'étudiants réguliers, majoritairement des hommes pendant que les femmes sont plus nombreuses dans le régime à temps partiel. Quant au groupe moyen des 15 personnes inscrites au programme de baccalauréat d'enseignement en histoire, il est à peu près également réparti selon le sexe⁶. Malheureusement, la diplomation ne se réalise pas sans une importante perte d'effectifs. Dans les années 1970, les hommes sont plus nombreux à obtenir leur diplôme au baccalauréat en histoire. Au cours de la décennie suivante, les deux groupes s'équilibrent. La situation est sensiblement la même pour les diplômés au baccalauréat d'enseignement en histoire.

Au terme des années 1980, la courbe des effectifs étudiants connaît une croissance remarquable : les admissions annuelles, qui se chiffrent à 10 en 1989, à 15 en 1990, à 20 en 1991, à 34 en 1992 bondissent jusqu'à 52 en 1993⁷. Une augmentation de 500% en quatre années. Un cinquième poste de professeur est ouvert puis comblé par le professeur Gaston Desjardins, un diplômé du module d'histoire de l'UQAR, détenteur d'un doctorat de l'UQAM et spécialiste de l'histoire culturelle. Parallèlement, le programme est l'objet d'une révision substantielle.

Que faut-il penser de cette hausse d'effectifs étudiants? Est-elle due à un encadrement pédagogique plus serré, au nouveau programme qui propose des blocs de cours bien définis, aux rapports plus étroits que les professeurs entretiennent avec le milieu régional, ou encore au chômage qui sévit chez les jeunes adultes? On ne saurait le dire au juste. Ce nouvel intérêt pour le programme d'histoire peut s'expliquer aussi par un concours de tous ces éléments.

Qui sont les étudiantes et les étudiants en histoire?

À sa naissance, l'Université du Québec promettait d'ouvrir ses portes aux jeunes de toutes les classes sociales, et aux adultes travailleurs qui désirent se perfectionner ou se réorienter, voulant répondre ainsi aux principes de démocratisation émis par les commissaires de l'enquête Parent. Il s'agissait d'abolir toute discrimination selon la religion, l'âge, le sexe, l'origine sociale et géographique. Les études supérieures deviendraient alors de véritables facteurs de promotion sociale pour les étudiants. Qu'en est-il de ceux du module d'histoire?

Les origines sociales des étudiantes et des étudiants

Nous avons constaté que la scolarité des parents de nos témoins est en général de niveau primaire ou de quelques années du secondaire. Cinq parents, dont quatre femmes, ont atteint le niveau collégial; seulement deux hommes et une femme détiennent un diplôme d'études universitaires. Nous constatons donc un énorme progrès en terme de scolarisation. On note la grande diversité des professions et des métiers exercés par les parents : six d'entre eux travaillent dans les domaines de la pêche, de l'agriculture ou de la forêt; sept pères sont ouvriers, cinq sont techniciens, trois sont des cols blancs ou des cadres. Presque la moitié des femmes sont ménagères ou collaboratrices pendant que quatre d'entre elles sont techniciennes, trois sont des cols blancs, trois sont ouvrières, deux travaillent dans la vente, une possède une entreprise et une dernière est enseignante. Donc, des familles de classe moyenne, souvent de conditions modestes, avec des parents peu ou moyennement scolarisés⁸. Leurs enfants ont donc pu accéder aux études universitaires et se préparer ainsi à une carrière professionnelle, grâce à la proximité de l'université, réduisant les frais de voyage et de séjour, et grâce à la souplesse d'accueil des Universités du Québec.

Quelques témoins sont âgés de plus de 25 ans et constituent ce qui est convenu d'appeler le groupe des «raccrocheurs». Plusieurs d'entre eux retournent aux études après avoir travaillé quelques années et profitent ainsi de ces structures d'accueil plus souples. C'est un phénomène que l'on retrouve plus dans le groupe des étudiants actuels que chez les diplômés, sans doute un effet de la conjoncture économique des dernières décennies qui amène la diminution des emplois. D'autres raisons peuvent être évoquées, dont une meilleure prise de conscience des nombreuses possibilités offertes par les études supérieures et un changement notable des mentalités face au phénomène. Nous avons ressenti dans les témoignages de ces «raccrocheurs» un vif désir d'améliorer leur qualité de vie. Plusieurs témoins déclarent vouloir se réorienter en vue d'un emploi plus valorisant et

mieux rémunéré: sept personnes sur neuf ont été confinées dans des emplois de bureau ou de manoeuvre offrant peu d'espoir d'avancement et cinq des neuf répondants «raccrocheurs» ont travaillé au salaire minimum.

La plupart des répondants sont célibataires au moment de leurs études mais quatre étudiants inscrits actuellement vivent maritalement et quelques-uns ont un enfant. Le fait d'être parent n'apparaît pas un handicap majeur à la poursuite des études même si cette situation est difficile. Les diplômés ont tous vécu en célibataires durant leurs études; ils habitaient chez leurs parents dans une proportion plus grande que les étudiants d'aujourd'hui, sans doute un signe de changement dans les mentalités; certes le nombre plus élevé des «raccrocheurs» adultes (6 étudiants contre 3 diplômés) influence ce choix de vie. Si on compare les sources de revenus des diplômés lorsqu'ils sont aux études et celles des étudiants actuels, on note une légère augmentation du nombre des étudiants qui dépendent de l'aide gouvernementale : onze étudiants bénéficient des prêts et bourses contre neuf diplômés. D'autre part, aujourd'hui, moins de parents participent au financement des études de leurs enfants : c'est le cas de parents de six étudiants inscrits et de onze parents de diplômés⁹.

Le financement des études demeure l'un des sujets de conversation de prédilection des étudiants. Les uns se plaignent de la hausse des droits de scolarité pendant que les autres grognent contre le montant des prêts et bourses, jugé insuffisant. Tous nos témoins ont été ou sont inscrits au régime d'études à temps complet. Tous les diplômés interrogés ont terminé leur baccalauréat dans les délais prévus. Ils ne semblent pas avoir été freinés par des difficultés financières. Mais, pour un étudiant ayant atteint la ligne d'arrivée, combien ont trébuché à cause d'une «crampe» budgétaire? Nous connaissons des étudiants qui ont quitté l'université pour travailler parce qu'ils n'avaient plus les moyens de continuer.

Quatre-vingt-dix pour cent des étudiants et des diplômés qui travaillent pendant leurs études le font dans le secteur des services et du commerce. C'est un secteur où l'offre d'emploi est forte, où le roulement de personnel est constant, où les exigences sont les moins élevées, mais où les salaires sont très bas. La moyenne d'heures travaillées par semaine se situe entre 15 et 20 heures. Les gens travaillent presque exclusivement à Rimouski : c'est près de leur lieu d'études et les emplois sont plus faciles à trouver. Mais est-ce vraiment rentable? Cette situation ne crée-t-elle pas un cercle vicieux duquel il semble difficile de sortir? Car qui dit travail, dit coupure sur le montant des bourses pour l'année suivante; qui dit coupure de bourses, dit obligation de combler le manque à gagner en travaillant.

D'autre part, si la moitié de nos témoins (18) n'ont pas travaillé pendant leurs études, on ne peut conclure que l'aide des parents ou du gouvernement est suffisante puisqu'au début des années 1990, les règles du jeu ont changé. Le gouvernement québécois a modifié sa politique en matière d'aide aux étudiants. Il a d'abord décidé le dégel des frais de scolarité puis les a augmentés de 300%, soit environ 900 \$ par session. Les prêts accordés ont augmenté mais les bourses ont diminué; en conséquences, l'endettement des étudiants prend des proportions alarmantes et ils doivent faire toujours plus avec moins. C'est ainsi qu'une grande proportion d'entre eux, qui ne peuvent compter sur l'aide de leurs parents, s'appauvrissent et s'obligent à un exercice budgétaire acrobatique, pour réussir à joindre les deux bouts. D'autres décrochent carrément.

Que peut-on conclure de ces commentaires? L'aide financière est-elle vraiment suffisante ou la réponse se trouve-t-elle ailleurs? Les médias véhiculent l'information voulant que beaucoup d'étudiants vivent sous le seuil de la pauvreté. À la lumière de nos recherches, nous avons à peine esquissé les éléments de réponse. Il reste que d'après les témoignages, une majorité des étudiants n'éprouvent pas le besoin de travailler pendant leurs études. Pourtant, il est difficile d'oublier les étudiants, toujours plus nombreux, qui déclarent qu'il leur serait impossible de continuer à s'instruire à l'université sans occuper un emploi.

Vivre au module d'histoire

Lors de l'implantation de l'Université du Québec, les fondateurs prévoient des mesures pour démocratiser le système d'enseignement universitaire. Les fondateurs de l'Université du Québec mettent en place des instances qui serviront à s'assurer :

de la qualité de la formation donnée en soumettant les programmes à un processus d'approbation rigoureux, en évaluant l'atteinte, par les étudiantes et étudiants, des objectifs de leurs programmes... et en procédant périodiquement à une évaluation des enseignements, des programmes, du corps professoral, des personnes engagées comme chargés de cours, de la bibliothèque et des équipements disponibles¹⁰.

Nous chercherons à découvrir si la démocratisation, par une participation des étudiants à l'élaboration, aux changements et à l'évaluation de l'enseignement, est réelle. Est-elle un vœu pieux ou un fait accompli? Les témoignages des étudiants nous aident à découvrir la teneur de cette démocratie, du moins nous permettent-ils de cerner leur perception du phénomène.

Le module : un lieu de participation

Les responsabilités du module sont déterminées par le conseil d'administration de chaque constituante du réseau. Dans un fascicule, réalisé par l'Université du Québec et disponible à l'UQAR, nous en avons trouvé une définition pertinente :

Le module est un organisme institué pour favoriser l'atteinte des objectifs de formation visés dans le ou les programmes dont il a la responsabilité. Un module correspond aux programmes dont il a la responsabilité, aux groupes de personnes inscrites à ces programmes, aux membres du corps professoral qui les conseillent et leur enseignent, à toutes et à tous les chargés de cours impliqués, de même qu'à des personnes de l'extérieur qui relient le module au milieu professionnel ou social impliqué. Dans les limites de sa juridiction, le module voit à l'application des règlements et des politiques de l'Université et de l'établissement¹¹.

En réalité, le module est un lieu de rassemblement des acteurs (professeurs et étudiants) qui gravitent autour des programmes dont il est responsable. Sous la direction d'un professeur élu, le module gère les relations pédagogiques mais aussi sociales entre les professeurs et les étudiants, conserve les dossiers académiques de ces derniers, assure leur encadrement quand ils cheminent dans leur programme et les conseille dans leurs relations avec le milieu socioprofessionnel.

Le conseil de module est l'instance où les étudiants peuvent exercer leur pouvoir. Le conseil est composé de représentants des professeurs et des étudiants, élus annuellement parmi leur groupe respectif. La répartition des membres du comité est paritaire. La principale tâche du conseil de module est de voir à l'élaboration et aux modifications des programmes sous sa responsabilité. De plus, il est responsable de l'évaluation de l'enseignement afin qu'il soit en mesure de donner satisfaction aux étudiants. C'est un moyen que s'est donné l'Université du Québec pour vérifier l'atteinte d'un de ses objectifs qui est «*d'adapter l'enseignement et les modalités pédagogiques aux besoins des personnes et des groupes qui composent la société québécoise*»¹². Le conseil de module constitue un excellent exemple des efforts pour permettre aux étudiants de s'approprier un important outil de contrôle de l'enseignement. Après tout, ne sont-ils pas les premiers concernés?

Comment les étudiants perçoivent-ils leur présence et leur influence dans les instances démocratiques et comment évaluent-ils leur pouvoir? Ceux qui ont suivi le cheminement normal considèrent leurs études universitaires comme un apprentissage de la vie adulte qui concentre toutes leurs énergies, ce qui peut expliquer en partie leur manque

d'intérêt pour la participation étudiante; ils préfèrent accorder leur priorité aux études. Certains se sont impliqués dans le conseil de module ou au conseil d'administration de l'Association générale des étudiants, ou encore dans l'organisation d'activités sociales, sportives ou para-académiques. D'autres témoins ne semblent s'intéresser qu'aux questions relatives à leurs besoins spécifiques. Quant aux adultes, qui viennent souvent du marché du travail, l'exercice démocratique et les processus de négociations n'ont rien de nouveau pour eux. Ils ont donc les dents plus acérées quand il s'agit de critiquer le système académique ou administratif.

Il reste que plusieurs témoins se plaignent d'avoir été peu consultés, surtout en ce qui a trait à leur programme d'enseignement et à l'engagement des professeurs et des chargés de cours. Cette situation n'est pas nouvelle puisque les mêmes revendications se répètent régulièrement pendant toute la période étudiée comme le dévoilent les procès-verbaux des réunions du module¹³. En réalité, les témoignages dénotent une attitude fataliste quand ce n'est pas carrément de l'indifférence. Malgré toutes les activités du module et la place des étudiants dans les instances de décisions, nous avons eu la nette impression que beaucoup se sentent impuissants devant une machine administrative imposante, froide, lointaine et inaccessible.

Le module, un lieu de rassemblement

Depuis le début, le module a organisé des activités para-académiques comme des conférences prononcées par les professeurs du module, ou par des invités, sur les résultats de leurs recherches. Parmi les conférenciers invités, les étudiants ont pu entendre des historiens français reconnus comme Marc Ferro, spécialiste de l'histoire de l'U.R.S.S., Jacques Heers et Noël Coulet, des médiévistes. Des historiens, politicologues ou économistes québécois ont aussi partagé leurs connaissances avec les étudiants rimouskois : on se souvient des conférences de Denis Monière, Stanley B. Ryerson, Alfred Dubuc, Pierre Bourgault et Bernard Landry.

Dans le domaine des activités para-académiques, des excursions historiques permettent aux étudiants de visiter les musées, les centres d'archives et les sites patrimoniaux de Montréal, de Québec et de Rivière-du-Loup. En 1992, un ambitieux projet de stage de formation en patrimoine à Nantes, élaboré avec la collaboration de l'Office franco-québécois, n'a pu être réalisé mais ce n'est que partie remise. Dans les années 1970, des projets d'échanges avec des universités étrangères en France et en Nouvelle-Angleterre ont régulièrement été envisagés sans avoir été conduits à terme¹⁴. Par ailleurs, organisé par les professeurs du module d'histoire, le ciné-club historique s'est poursuivi pendant

quelques années, les séances de visionnement ayant obtenu plus ou moins de succès, selon les périodes. Signalons aussi d'autres activités occasionnelles comme des lancements de livres ou des colloques, notamment le colloque important de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, qui en 1976, accueille plus d'une centaine d'historiens et d'historiennes du Québec.

Au plan des activités sociales et sportives, les membres du module se retrouvent pour échanger lors de soupers, de soirées ou de courtes excursions dans la région. Ces rencontres ont lieu une ou deux fois par session : les étudiants apprennent à se connaître et à côtoyer leurs professeurs, dans un contexte plus souple que celui des études et des salles de cours. La première activité de l'année scolaire favorise l'intégration des nouveaux arrivés et leur acclimatation à leur nouveau milieu de vie. Intégrés au module, ils peuvent mieux profiter de l'expérience des anciens. Un party vient clore les sessions d'automne et d'hiver : c'est la récompense pour les derniers efforts fournis et l'occasion toute rêvée de saluer une dernière fois ceux qui partent. De leur côté, les activités sportives du module permettent à tous les membres de se détendre ou de faire valoir leurs muscles. Les sports d'équipe sont toujours les préférés par les hommes : volley-ball, hockey, hockey intérieur contentent les sportifs.

Le souvenir des Midi-Minuit semble avoir marqué la mémoire des diplômés que nous avons interviewés. Cette activité aurait fait des «ravages» dans les années 1970 et au début des années 1980. Organisé pour l'ensemble des étudiants l'UQAR, le Midi-Minuit se déroule au début des sessions d'automne et d'hiver. Comme son nom l'indique, l'activité commence à midi par des compétitions sportives où les étudiants semblent participer en grand nombre, pour se continuer par un souper «très arrosé» et se terminer par une danse, bien après minuit. *«Y avait des midi-minuit qui étaient très mouvementés ou c'était une façon d'embarquer les nouveaux... La grosse activité, c'était les Midi-Minuit»*¹⁵. Il semble que les étudiants du module d'histoire aient été les premiers sur place et les derniers à quitter les lieux, à l'aurore.

Les témoignages des diplômés et des étudiants sont en général élogieux quand il s'agit de parler de leurs professeurs. Ils apprécient surtout l'ouverture d'esprit, la chaleur humaine et la compréhension dont ils font généralement preuve envers les étudiants : *«les professeurs sont faciles d'approche, ils sont disponibles. D'ailleurs, si tu rencontres des étudiants qui viennent d'autres universités, ils vont tous te dire que c'est le point fort de l'UQAR»*. Un ancien décrit ainsi ses professeurs : *«Ils étaient «frais» [sens de jeune]! Il y avait Noël Bélanger qui était un peu moins «frais», mais il était bon pareil. Il était très humain d'abord... C'était le papa... parce que les autres étaient tous dans la trentaine ou même pas»*¹⁶. Pour la plupart des témoins, les commentaires sont positifs à l'exception de quelques cas de conflits de personnalité.

Quant à l'ambiance générale du module, les commentaires varient encore une fois selon les goûts et la personnalité de chacun. Il y a bien sûr les solitaires qui ne souhaitent pas s'intégrer au groupe. Mais, de façon générale, chacun semble y avoir trouvé son compte surtout à cause de l'atmosphère amicale et du respect mutuel qui règnent au sein du module. *«quand je venais ici, j'avais l'impression d'être chez moi avec des amis.»*. Le module, c'est souvent le lieu privilégié pour socialiser. Ce qui ressort des témoignages, c'est l'esprit de corps, l'impression de former un groupe distinct dans l'université. C'est peut-être pour cette raison que plusieurs comparent l'ambiance du module à celle d'une petite famille. Les relations entre étudiants et étudiantes sont cordiales, amicales, voire amoureuses dans quelques cas; une diplômée avoue avoir rencontré son mari au module. Lors des entrevues avec les diplômés, nous avons souvent vu briller leur regard à l'évocation de leurs années passées au module d'histoire. La nostalgie est présente. Un diplômé déclare : *«Ça été les plus belles années de ma vie, les trois années que j'ai passées à l'université»*¹⁷!

La formation en histoire et l'insertion au travail

Dans nos sociétés modernes, l'individualisme prime sur l'esprit de solidarité, la production sur l'érudition, l'utilité des sciences sur l'acquisition de connaissances. Dans ces conditions, les sciences humaines devraient logiquement subir un déclin constant. Or, c'est le contraire qui se vérifie. Nous remarquons une augmentation significative des inscriptions en sciences humaines, tout particulièrement en histoire. En ce qui concerne l'insertion des bacheliers au travail, si on se fie au discours officiel, seuls les domaines de pointe à haute technologie offrirait des ouvertures. Alors, pourquoi choisit-on quand même l'histoire comme formation? Qu'est-ce que cela peut apporter aux diplômés en plus de la richesse de la culture historique, le sens critique et une compréhension du monde plus éclairée? Et pourquoi choisit-on l'UQAR plutôt que tout autre université?

La degré de satisfaction envers les études

Sur le choix de l'UQAR, les réponses se concentrent autour de raisons comme la proximité géographique, la taille de l'université et les promesses d'un encadrement plus humain : *«c'est une petite université, c'est donc plus personnel comme endroit»*. Pour plusieurs, la qualité de vie est primordiale et le fait de pouvoir rester près de leur famille et dans leur région justifie leur choix. Un certain régionalisme émerge de quelques réponses alors que la vie dans les grandes universités et la vie des grands centres urbains font peur : *«Je me serais écartée à Montréal! J'aurais eu peur, j'aurais pas été capable de vivre là»*. Une étudiante de l'extérieur avoue avoir succombé aux charmes du site : *«l'automne 1991,*

j'étais venue ici, puis là j'étais tombée en amour avec [l'université]». Ceux qui vécu l'expérience dans une autre université ont préféré l'UQAR pour le climat plus chaleureux et personnalisé qu'ils y ont trouvé : «À Laval, j'ai pas été heureuse, c'était trop gros.»¹⁸.

Les répondants évaluent favorablement les membres du corps professoral du module d'histoire. Ils disent apprécier surtout la compétence et la disponibilité des professeurs. «*On avait des profs de qualité, la preuve... c'est qu'on venait les chercher!*» Parmi les personnes interrogées, quelques-unes ont connu l'atmosphère des autres universités et ont choisi de terminer leur baccalauréat à Rimouski; d'autres ont continué leurs études dans une autre université après l'obtention de leur diplôme de premier cycle.

Ils ont donc pu comparer les professeurs d'ici avec ceux d'ailleurs, et cela à l'avantage des premiers : En général, ça se comparait très avantageusement à ce qu'on trouve à l'UQAM... J'ai l'impression souvent que les profs d'ici sont plus érudits que les spécialistes de là-bas... Je pense qu'on a une des universités où les profs sont les plus polyvalents¹⁹...

La majorité des répondants se déclarent satisfaits du contenu des cours. Une partie d'entre eux relie directement leur degré de satisfaction à la personnalité et à la pédagogie du professeur. Quelques témoins émettent cependant des réserves, par exemple, cet étudiant qui s'attendait à éprouver plus de plaisir intellectuel dans un milieu qu'il supposait plus propice aux échanges ou cet autre qui aurait voulu un encadrement plus humain, une vie sociale plus intense. Les uns se réjouissent de la variété des cours et d'autres se plaignent du manque de choix; quelques personnes font de bons commentaires sur les chargés de cours pendant que d'autres s'en plaignent.

Si les diplômés se déclarent satisfaits de l'enseignement du programme d'histoire, il se montrent plus sévères pour les cours des sciences de l'éducation. Les étudiants et les diplômés du baccalauréat en enseignement secondaire en histoire sont presque unanimes pour décrier les cours de didactique et de pédagogie : «*D'après moi, on était mal formé du côté enseignement, c'était inadéquat... C'était pas axé sur la réalité*»²⁰. Il ressort que les cours dispensés ne correspondent pas aux réalités du marché du travail. Cette situation engendre chez les futurs enseignants un sentiment d'insécurité face à leur avenir.

Globalement, nous avons eu l'impression que les diplômés ont tendance à embellir les souvenirs qu'ils gardent de leurs années passées au module d'histoire. Un des diplômés des années 1970 nous a sans hésitation déclaré être satisfait du programme et de ses cours, pourtant nous avons trouvé sa signature au bas d'un document demandant une réforme majeure du programme. Est-ce que la nostalgie du passé, de la jeunesse, l'empor-

trait sur l'objectivité si chère aux historiens?

Où mène l'histoire ?

C'est la question que tous les étudiants d'histoire se font poser. Ceux qui se destinent à l'enseignement ont leur réponse toute trouvée. C'est moins clair pour ceux qui complètent leur baccalauréat spécialisé. Où un diplôme en histoire peut-il bien mener? Que peuvent espérer les bacheliers de premier cycle en histoire? Quelles sont leurs perspectives d'avenir?

Les étudiants actuels et les diplômés se rejoignent sur un point : la plupart ont entrepris leurs études universitaires dans le but d'acquérir des connaissances ou une formation professionnelle en vue d'un emploi. Certains avouent n'avoir formulé aucune attente particulière. D'autres éléments sont évoqués par les deux groupes témoins (étudiants et diplômés) : onze étudiants actuels envisagent d'obtenir un emploi et espèrent acquérir un meilleur salaire ou une amélioration de leur qualité de vie; les diplômés, dont certains avouent avoir choisi l'histoire par hasard, n'ont éprouvé aucune inquiétude en regard de l'obtention d'un emploi, qu'ils aient adopté la filière enseignement ou la voie du baccalauréat spécialisé. Il faut dire que, dans les années 1970, le marché du travail offrait beaucoup plus de débouchés.

Parmi les diplômés, certains ont poursuivi leurs études dans des programmes de formation professionnelle comme le droit et l'archivistique; d'autres comme Claude Aubut, Jean-Pierre Bélanger, Gaston Desjardins, Guylaine Girouard, Maryse Guénette, Antonio Lechasseur, Lucie Paquette, Karino Roy, Stéphane Sainte-Croix et Yves Tremblay ont poursuivi leurs études en histoire ou en anthropologie, aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. D'autres étudiants ont choisi de continuer leurs études à l'UQAR, à la maîtrise en développement régional, comme Claude Aubut, Gabriel Auclair, Gino Bernatchez, Pascal Desrosiers, Simon Dufresne, Brigitte Gagnon, Serge Marquis et Louise Roy.

Rappelons la présence dans le corps professoral d'un ancien étudiant du module, Gaston Desjardins. D'autres diplômés ont été engagés comme chargés de cours. Ce sont Claude Aubut, Jean-Pierre Bélanger, Serge Marquis, Marie Saint-Laurent, Charles Trébaol et Maryse Guénette, médiéviste de formation, qui a défendu sa thèse de doctorat avec succès, cet automne.

Onze des quatorze diplômés occupent présentement un emploi à temps plein avec des revenus annuels variant de 26 000 à 75 000 \$²¹. Un peu plus de la moitié des témoins ont déclaré travailler dans leur domaine ou dans un domaine connexe. Tous les bache-

liers en enseignement de l'histoire que nous avons interrogés ont obtenu un emploi dans l'enseignement, sauf celui qui a terminé ses études récemment. Ils enseignent presque tous au secondaire. Un seul enseigne l'histoire dans une université. Deux personnes travaillent à temps partiel dans l'enseignement et la recherche historique. Une seule personne est sans emploi. De façon plus globale, si on déborde du cadre de l'échantillon, on trouve parmi les diplômés du module, des journalistes, des archivistes, des professionnels de recherche à leur compte ou employés de la fonction publique et, bien sûr, des enseignants.

Le rayonnement du module

Depuis la création du module d'histoire, ses réalisations sont nombreuses et variées. Dans les années 1970, le module a fait des pressions pour la création d'un centre de recherches et d'archives en histoire régionale afin que les étudiants puissent effectuer un premier contact avec des documents de première main, ceux du milieu dans lequel ils évoluent. Aujourd'hui, le centre est dirigé par Pierre Colins, archiviste de l'UQAR. Des professeurs du module ont aussi participé à la création de la maîtrise en développement régional. Aujourd'hui, l'historienne Nicole Thivierge dirige le programme et l'historien Paul Larocque y enseigne.

Plusieurs étudiants et diplômés d'histoire ont rayonné à l'intérieur et à l'extérieur de l'université. Notons l'apport de l'étudiant Jean Gagné qui a fait quelques conférences à l'UQAR. Rappelons aussi la contribution de l'étudiant Jean-Pierre Bélanger à l'ouvrage **Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent**, publié en 1994 par le GRIDEQ; il a aussi publié de nombreux articles dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** et dans la **Revue d'histoire de la Côte-Nord**. Soulignons l'esprit d'entreprise d'un François Dornier qui, après avoir effectué quelques contrats de recherche et publié quelques ouvrages sur l'histoire de Mont-Joli et des Fusiliers du Bas-Saint-Laurent, a fondé sa propre compagnie d'histoire, Historique-Est, qui emploie parfois des étudiants et des diplômés du module. De son côté, Karino Roy, un diplômé d'avril dernier, a déjà publié un ouvrage sur le naufrage de l'Empress of Ireland et signe aussi un article dans le présent ouvrage. Un autre diplômé en histoire, Jean Larrivée, qui a plusieurs publications à son actif, effectue un travail remarquable à l'édition de ce livre. D'autres étudiants, comme Gino Bernatchez et Nadine Coulombe ont publié des articles sur le patrimoine dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**.

Durant les années 1970, la plupart des professeurs du module d'histoire ont privilégié l'histoire des travailleurs québécois comme objet de recherche. On peut y voir le signe des temps. Pendant cette période, ils ont publiés cinq ouvrages en cinq ans. Ensuite, ils

ont diversifié leurs champs d'intérêts, comme en témoigne une sélection de leurs publications en annexe²².

Les professeurs ne s'intéressent pas qu'à la recherche et à l'enseignement. L'image du savant isolé, penché constamment sur ses livres ne leur correspond pas toujours. Ils savent s'impliquer dans leur milieu. Par exemple, il prononcent des conférences publiques sur les résultats de leurs recherches, voulant faire participer le milieu et la communauté universitaire à l'aboutissement de leurs efforts. On a vu aussi plusieurs membres du module faire partie de l'exécutif de La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et du comité de rédaction de sa revue, qui diffuse des articles sur l'histoire et le patrimoine régional. Fondée par l'historien Noël Bélanger, la revue publie son premier numéro en 1973. Précaire, l'existence de la société et de la revue a souvent été remise en cause, faisant face à des problèmes de relève et à un manque de moyens techniques. À la fin des années 1980, la situation devient critique mais dès 1990 un comité de relance est fondé et la revue est sauvée²³. Depuis lors, le bureau des Archives régionales de l'UQAR est devenu le siège social officiel de la société et de la revue. Actuellement, les principaux responsables sont Pierre Colins (archiviste), Paul Larocque, historien du module et Jean Larrivée, historien au GRIDEQ.

* * *

À près d'un quart de siècle de distance, la trajectoire du module d'histoire n'apparaît en rien rectiligne. Malgré de lourds investissements en termes de réforme de programme et tous les efforts de renouvellement consentis, les effectifs étudiants ont toujours été relativement faibles, à l'exception bien sûr des récentes années. Quant à l'équipe professorale, elle a aussi subi de profondes transformations liées à un fort taux de renouvellement des ressources humaines qui la composent. Enfin, les méthodes pédagogiques se sont considérablement modifiées, montrant des alternances de très grande liberté et de contrôle strict.

Au plan de l'accessibilité socio-économique et géographique, le module d'histoire participe au succès obtenu par l'UQAR dans la région. Le désir de promotion sociale présent chez les étudiants et diplômés interviewés semble s'être en grande partie réalisé si l'on compare le pas franchi entre la situation des parents et celle de leurs enfants. Durant les dernières années cependant, divers facteurs pourraient bien venir contrecarrer le mouvement : l'endettement étudiant et ses séquelles, la hausse spectaculaire des frais de scolarité et l'attrait de nouveaux modes de vie, pour n'en nommer que quelques-uns.

La perception du module par les étudiants et diplômés présente de grandes similitudes. Tous sont unanimes d'abord à remarquer qu'en dépit d'une structure dite participative, les grandes décisions échappent en fait aux étudiants, notamment ce qui concerne les programmes, l'évaluation des cours et l'engagement des professeurs. On pourrait sans doute retrouver une pareille perception si l'enquête était étendue à d'autres programmes, voire même à d'autres institutions. Dans les circonstances, faute de pouvoirs réels, le module est alors vu comme un lieu de rassemblement et de création d'identité, dont le rôle consiste à promouvoir et à organiser des activités sociales, culturelles et sportives.

La formation reçue au programme d'histoire apparaît, aux dires des étudiants et diplômés, satisfaisante et liée aux exigences du marché du travail. Cependant, il ne faut pas s'étonner que les finissants de la première décennie du programme se soient intégrés plus vite que leurs successeurs dans une structure d'emploi alors beaucoup plus accueillante.

Durant la brève histoire du module, étudiants et professeurs ont tenté d'accroître leur relations avec la région : c'est dans cet esprit que la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et sa revue du même nom se sont ouverts aux gens et aux problématiques du milieu.

Il faut voir les deux décennies du module d'histoire dans cette optique de présence active dans le milieu. La formation supérieure dispensée ici à des étudiants, de même que la prise en compte de notre histoire régionale comme sujet scientifique à part entière, voilà qui n'aurait pas pu être réalisé aussi bien ailleurs. Et ce n'est pas une mince contribution.

Tableau 36 Caractéristiques socio-géographiques des étudiants et des diplômés, 1970-1993

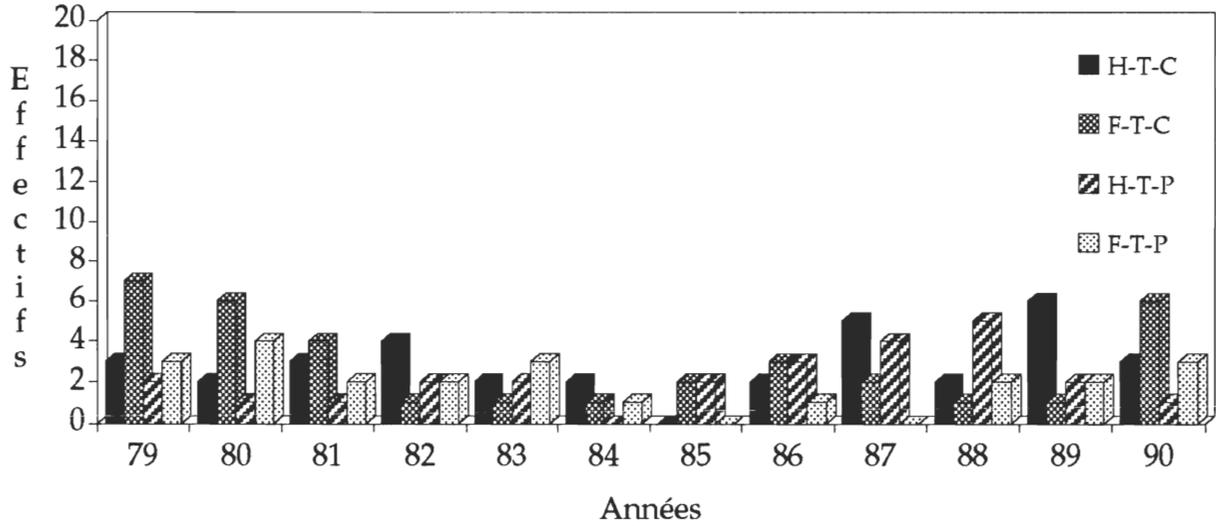
Infor- mateurs	Sexe	Age début études	Lieux d'origine	État civil au début des études	Scolarité parents Père / mère	Revenus annuels familiaux (\$)	Profession des parents Père / mère
INFO 1	F	29	St-Luc-de-Matane	Divorcé	P / S	15-20000	O / V
INFO 2	F	33	Cacouna	Célibataire	P / P	plus de 60000	O / Co
INFO 3	F	19	Matapédia	Célibataire	S / P	Pas répondu	O / Co
INFO 4	M	20	Rimouski	Célibataire	C / U	50-70000	Ent / T
INFO 5	F	19	Rimouski	Célibataire	U / S	40-50000	T / Co
INFO 6	M	21	Rimouski	Célibataire	S / S	10-40000	Cb / T
INFO 7	F	24	Québec	Célibataire	U / C	80000	Ca / T
INFO 8	F	19	Baie des Chaleurs	Célibataire	S / S	25-35000	V / Cb
INFO 9	M	21	Matapédia	Célibataire	P / P	20-25000	A / Co
INFO 10	M	23	Matapédia	Célibataire	P / P	20-25000	A / Co
INFO 11	F	20	Côte-Nord	Célibataire	P / S	35000	O / Co
INFO 12	F	23	Sherbrooke	Célibataire	S / P	60000	O / O
INFO 13	M	28	Rimouski	Célibataire	P / P	10-40000	O / Ent
INFO 14	M	26	Mont-Carmel	Célibataire	S / S	15000	T / Co
INFO 15	F	22	Québec	Marié	S / C	30000	Ca / Co
INFO 16	M	19	Rimouski	Célibataire	S / S	60000	Ca / Co
INFO 17	M	19	Rimouski	Célibataire	P / P	23000	Cb / Co
INFO 18	F	19	Côte-Nord	Célibataire	P / C	15000	Ent / Cb
INFO 19	F	22	Rimouski	Célibataire	P / S	30000	O / T
INFO 20	M	20	Matapédia	Célibataire	P / P	20000	A / Co
INFO 21	M	21	Petit-Matane	Célibataire	P / P	15000	Ent / Co
INFO 22	F	35	Montréal	Séparé	P / P	11000	O / Cb
INFO 23	M	27	Trois-Pistoles	Célibataire	S / S	2000-10000	O / O
INFO 24	M	22	Côte-Nord	Célibataire	S / P	50-100000	Ent / Co
INFO 25	F	19	Val-D'espoir	Célibataire	S / C	8000	A / Ens
INFO 26	F	24	Bic	Marié	S / S	Pas répondu	Ent / O
INFO 27	F	19	Rimouski	Pas répondu	Pas répondu	Pas répondu	Pas répondu
INFO 28	M	20	Riv-du-Loup	Célibataire	S / S	10-20000	T / V

Source : Entrevue avec les étudiants et diplômés, été 1993.

P : Primaire
 S : Secondaire
 C : Collégial
 U : Universitaire
 F : Féminin
 M : Masculin

O : Ouvrier (Bûcheron, aluminerie, journalier, pêcheur, couturière, machiniste, cuisinière,
 camionneur, boucher, menuisier, manoeuvre, concierge)
 T : Technicien (Infirmière, technicienne en cardiologie, électronicien, électricien, technicienne
 en bibliothéconomie, aide pharmacien)
 V : Vente (Distributeur de produit pétrolier, représentant, vendeur)
 Cb : Col blanc (Syndicaliste, réceptionniste, agent de crédit, maître de poste)
 A : Agriculteur
 Co : Collaboratrice (Ménagère)
 Ent : Entrepreneur (Restauratrice, commerçant, industriel, plombier-chauffage,
 courtier d'assurances)
 Ca : Cadre (Directeur d'hôpital, chef de service, gérant de commerce)
 Ens : Enseignant

Inscriptions au baccalauréat en enseignement secondaire de l'histoire, 1979-1990



Inscriptions au baccalauréat en histoire, 1979-1990

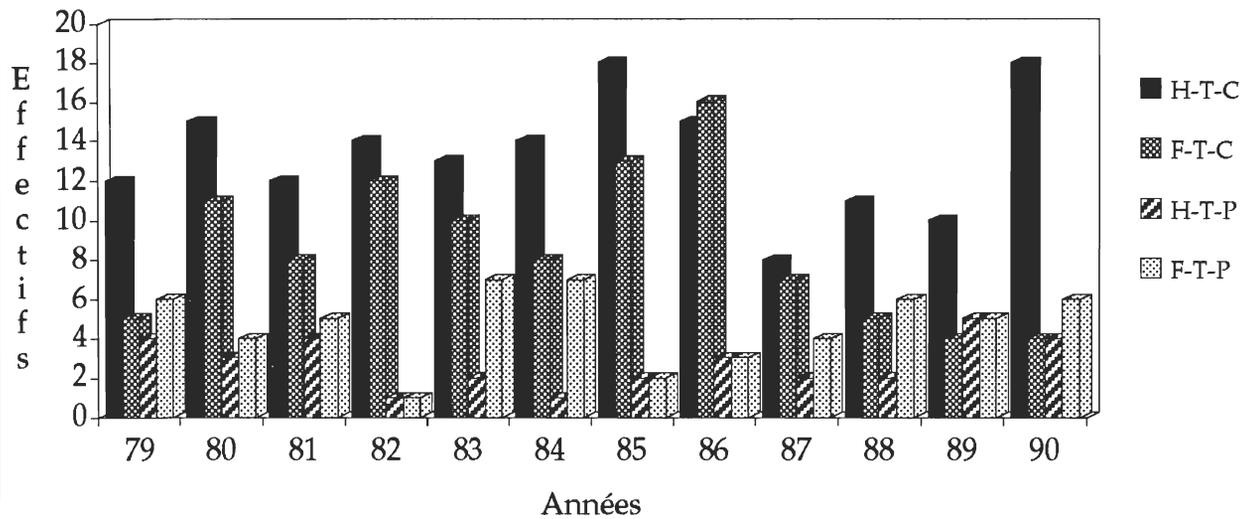


Tableau 37 **Situation actuelle des diplômés (1992)**

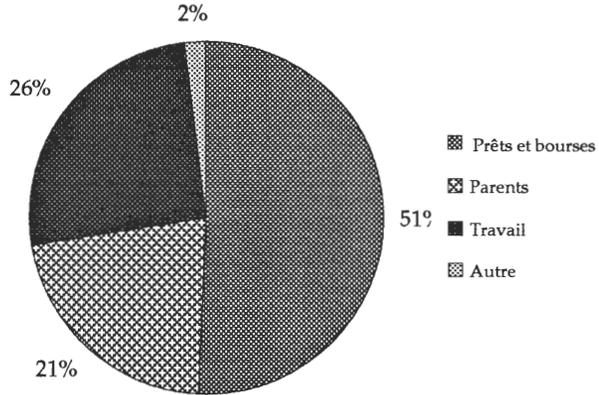
Infor- mateurs	Type d'emploi à temps plein	Études aux cycles supérieurs	Emploi à temps partiel	Chômage	Revenu annuel de 1992
INFO 1	Femme au foyer (par choix)	N		*	2-3000
INFO 2	Cadre	O		O	38000
INFO 3	Archiviste	O		O	26000
INFO 4	Enseignant	N		N	54000
INFO 5	Secrétaire	N		N	30000
INFO 6	Enseignant	N		N	45-60000
INFO 7	Enseignant	N		N	50000
INFO 8	Sans emploi	N		O	Aux études
INFO 9	Professeur	O		N	50000
INFO 10	Cadre supérieur	N		N	60-75000
INFO 11		N	Enseignant	O	18000
INFO 12	Études	O	Recherche	O	15-16000
INFO 13	Archiviste	O		O	28000
INFO 14	Cadre	O		N	40000

Source : Entrevues avec les diplômés, été 1993.

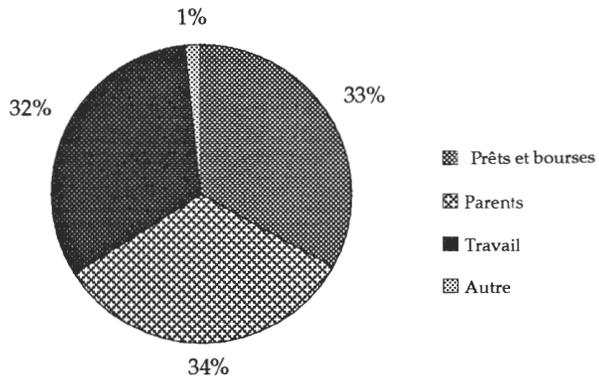
* : N'a pas répondu à la question

Légende : O : Oui
 N : Non

**Sources de revenus des étudiants, lorsqu'ils sont
aux études (1990-1993)**



**Sources de revenus des diplômés, lorsqu'ils étaient
aux études (1970-1993)**



Notes

1. Entrevue avec M. Benoît Beaucage.
2. **Idem.**
3. **Idem.**
4. **Idem.**
5. **Procès-verbal**, 23 mars 1978, p. 3.
6. **Rapport sur les admissions et les inscriptions**, Bureau du registraire de l'UQAR, 1989, 1990, 1991, 1992 et 1993.
7. **Ibid.**
8. Voir le profil socio-économique des parents en annexe.
9. Voir les graphiques de répartition des revenus.
10. **Les études de 1^{er} cycle**, p. 7.
11. **Ibid.**, p. 18.
12. **Ibid.**, p. 7, art. 1.2.5.
13. **Procès-verbal du conseil de module**, 30 mars 1982, p. 4; **Procès-verbal du conseil de module**, 8 oct. 1980, p. 5.
14. **Procès-verbaux du conseil de module**, 14 nov. 1974; 7 février 1977, p. 5. **Réseau**, (nov. 74) :5.
15. **Procès-verbal du conseil de module**, 2 oct. 1975, p. 5; **CCHIS25190(1993)**, cassette 1 de 2, côté A et B; **BJHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté B.
16. **GBHIS25190(1993)**, cassette 3 de 3, côté A; **CCHIS25190(1993)**, cassette 1 de 2, côté A.
17. **BJHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté A; **BJHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté A.
18. **CHSHIS25190(1993)**, cassette 1 de 2, côté B; **GDHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté A; **LAHIS25190(1993)**, cassette 1 de 2, côté B; **LMHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté A.
19. **BJHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté B; **DGHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté B.
20. **DBHIS25190(1993)**, cassette 1 de 1, côté A.
21. Voir en annexe, le tableau de la situation actuelle des diplômés interviewés.
22. **Du Dec au Bac**, vol. 4, no 3 (janvier-février 1975); voir la sélection des principales publications des professeurs.

23. **La Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 1, no 1 (octobre 1973) : 1; **ibid.**, vol. XIII, no 3 (printemps 1990) : 1.

Sélection de cinq publications des professeur-e-s du module d'histoire

Benoît Beucage

BEUCAGE, Benoît. «*Une énigme des hospitaliers : le déficit chronique des commanderies du Moyen Rhône, au prieuré de Provence, en 1338*». **Provence Historique**, (avril/juin 1980) : 137–164.

BEUCAGE, Benoît. **Visites générales des commanderies de l'ordre des hospitaliers dépendantes du grand prieuré de Saint-Gilles (1338)**. Publications de l'Université de Provence, Aix (France), 1982. 668 p.

BEUCAGE, Benoît. «*Le rôle constitutif des usages et des esgards dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*» dans **Jeux de mémoire. Aspects de la mnémotechnie médiévale**. Paris et Montréal, P.U.M. et Vrin, 1985. P. 123–133.

BEUCAGE, Benoît. «*Difficultés économiques et réaction seigneuriale au terroir de Beaucaire. La commanderie des hospitaliers de Saint-Pierre de Camppublic aux XIV^e et XV^e siècles*». **Annales canadiennes d'histoire**, vol. 25, no 1 (avril 1990) : 1–21.

BEUCAGE, Benoît. «*La saisie des biens provençaux de l'ordre du Temple*» dans **Normes et pouvoir à la fin du Moyen Âge**. Montréal, Cérès, 1990. P. 85–104.

Gaston Desjardins

DESJARDINS, Gaston. «*La pédagogie du sexe : un aspect du discours catholique sur la sexualité au Québec (1930–1960)*». **Revue d'histoire de l'Amérique française**, vol. 43, no 3 (hiver 1990).

DESJARDINS, Gaston. «*Histoire de la sexualité : voir ailleurs si j'y suis. Et quelques réflexions autour de l'épistémologie foucauldienne*». **Histoire sociale/Social History**, (mai 1992).

DESJARDINS, Gaston. **Transformation des normes sexuelles au Québec : l'adolescence, 1940–1960**. Thèse de doctorat soutenue à l'UQAM en décembre 1992. 505 p.

DESJARDINS, Gaston. «*Les enchaînements tyranniques du vice solitaire : le geste et les conséquences*». Article à paraître à l'automne 1994 dans la **Revue sexologique**. 25 p.

DESJARDINS, Gaston. **L'amour en patience, histoire de la sexualité adolescente au Québec, 1940–1960**. Livre à paraître aux Presses de l'Université du Québec au printemps 1995. 350 p.
Paul Larocque

HAMELIN, Jean, Paul LAROCQUE et Jacques ROUILLARD. **Répertoire des grèves au Québec au XIX^e siècle**. Montréal, H.E.C., 1971. 210 p.

LAROCQUE, Paul. **Pêche et coopération au Québec**. Montréal, Éditions du jour, 1979. 379 p.

LAROCQUE, Paul et Jean LARRIVEE (dir.). **Enjeux forestiers**, Rimouski, 1991. 216 p.

LAROCQUE, Paul. «*La Fédération des Pêcheurs-Unis au Québec : les dernières années*». **Coopératives et développement**, vol. 23, no 1 (1991-1992) : 1-38.

LAROCQUE, Paul et collaborateurs. **Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent**. Rimouski, GRIDEQ, 1994. 434 p.

Jacques Lemay

LEMAY, Jacques. **Révoltes parlementaires et "crises" provençales à la fin du règne de Louis XV**. Thèse de doctorat 3^e cycle en histoire. Université de Provence, 1971. 306p.

LEMAY, Jacques. **Une coopérative en développement, histoire de la coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent**. Rimouski, Coopérative du Bas-Saint-Laurent, 1980. 108 p.

LEMAY, Jacques, en collaboration avec M. Coulombe. **Histoire du Bic**. Québec, M.L.C.P., inventaire no 5, 1983. 12 cartes et illustrations, 168 p.

LEMAY, Jacques, en collaboration avec A. Lechasseur. **Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; populations et limites territoriales, 1851-1981**. Québec, I.Q.R.C., 1987. 867 p.

LEMAY, Jacques, en collaboration. **Histoire du Bas-Saint-Laurent**. Québec, I.Q.R.C., 1993. 840 p. Illustrations, cartes, tableaux, graphiques.

Nicole Thivierge

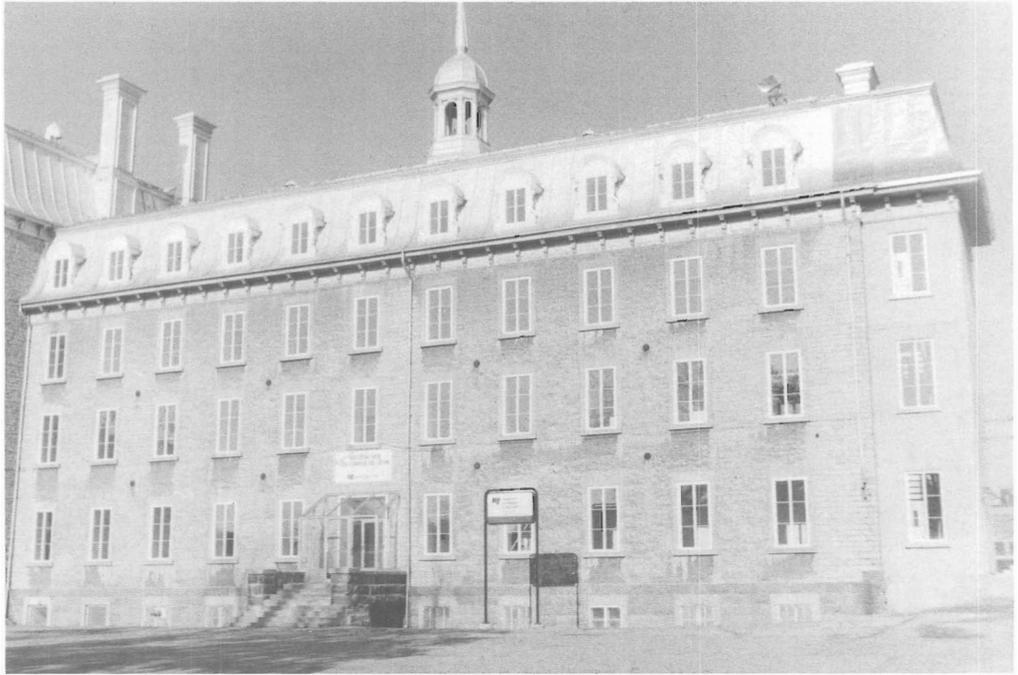
THIVIERGE, Nicole. «*La condition sociale des ouvriers de l'industrie de la chaussure à Québec, 1900-1940*». **Les métiers du cuir**, sous la dir. de J.-C. Dupont et J. Mathieu. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. P. 337-370.

THIVIERGE, Nicole. **Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel**, Québec, I.Q.R.C., 1982. 475 p.

THIVIERGE, Nicole. «*Écoles ménagères et instituts familiaux : construction et reproduction de la norme féminine (1880-1980)*» dans **Norme et marginalités. Comportements féminins aux 19^e et 20^e siècles**. Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1991. P. 117-134.

THIVIERGE, Nicole. «*Modes et modestie féminines*» dans **La morale prescrite et vécue au Canada français de l'après-guerre, 1945-1960**. Actes du colloque publiés dans la revue Cultures du Canada français, numéro 8. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991. P. 18-29.

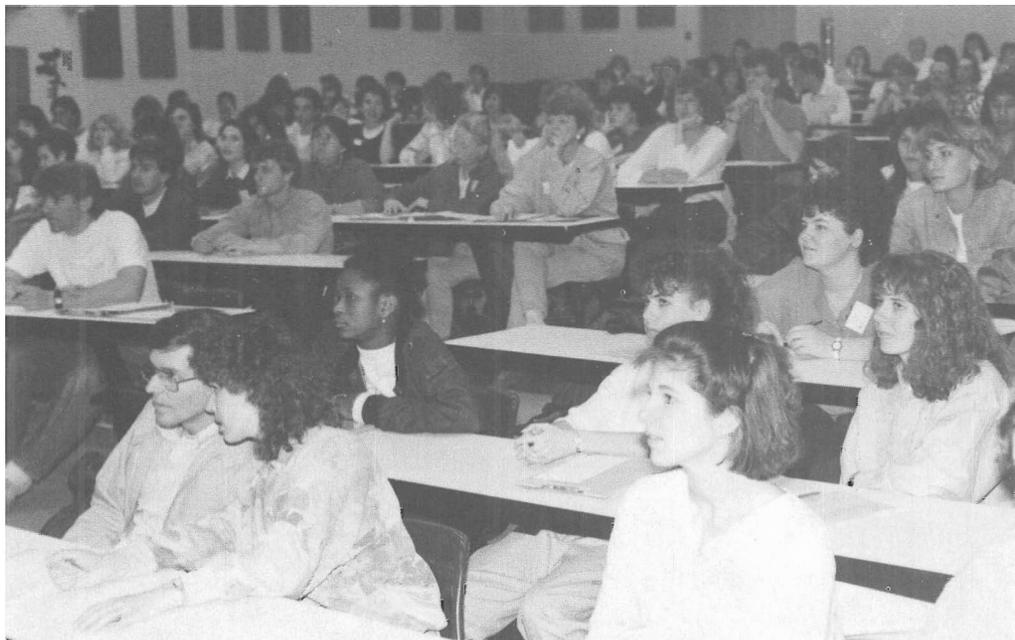
THIVIERGE, Nicole. «*Expérience d'une recherche-action féministe auprès de femmes violentées : réflexion autour de l'objectivité en histoire*» dans **Recherche-Action et questionnements féministes**. Cahiers Réseau de recherches féministes, no 1. Montréal, Université du Québec, 1993. P. 83-90.



Le Centre d'études universitaires de la Rive-Sud.



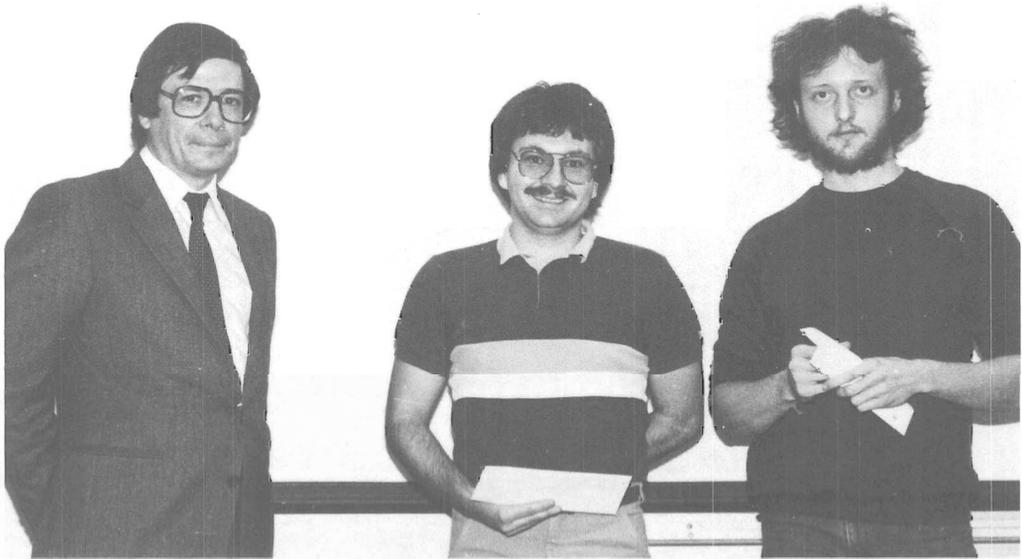
Inauguration des résidences des étudiants (début des années 1990).



Étudiants anglophones à l'été 1988.



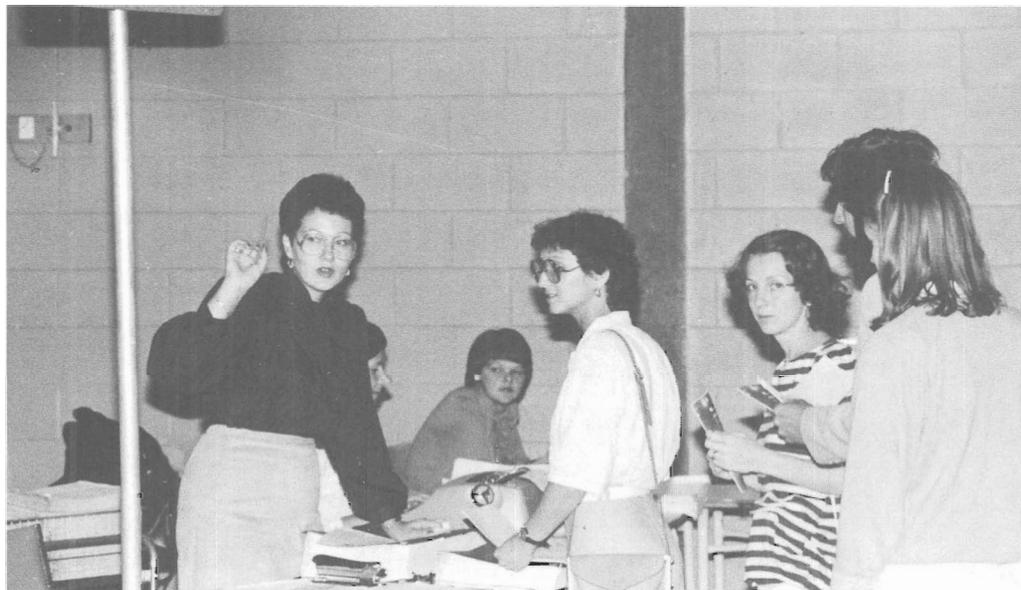
Un colloque des sciences infirmières.



Le recteur Guy Massicotte remet des bourses à François Loiselle et Jean De La Durantaye, deux étudiants de la maîtrise en développement régional.



On fête les 25 ans de l'UQAR (septembre 1994) (Photo : Régis Bergeron).



Le temps des inscriptions.



Groupe d'étudiants (1980...).



Étudiantes en arts visuels.



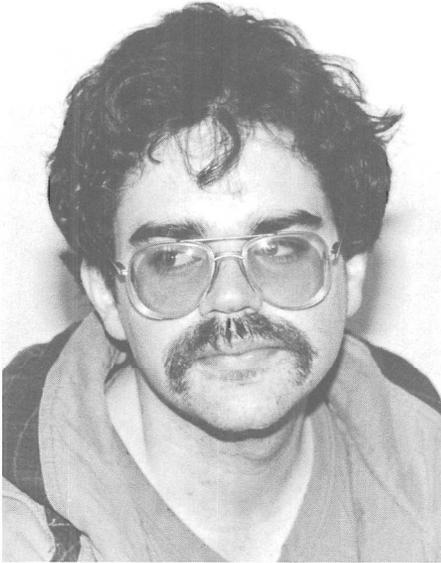
Nelson Belzile, premier diplômé au doctorat en océanographie de l'UQAR.



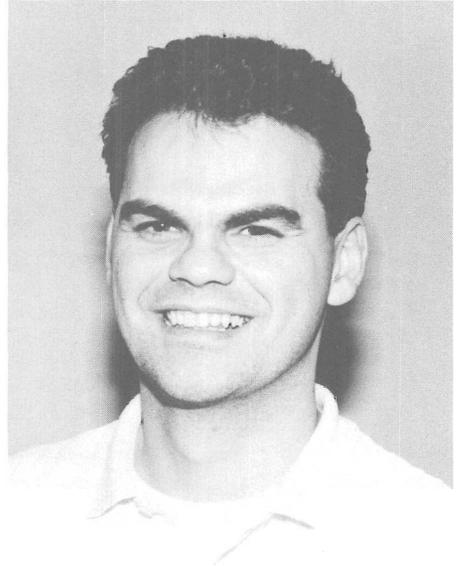
Marcel Landry, premier diplômé de l'UQAR à devenir ministre.



Étudiante en plein travail au laboratoire.



Jean-Pierre Bélanger, diplômé en histoire.



Bernard Lepage, diplômé de l'UQAR et animateur au réseau R.D.S.



Des étudiants en géographie ont produit un recueil de cartes (1983).



Groupe d'étudiants en enseignement pré-scolaire et primaire (1986).



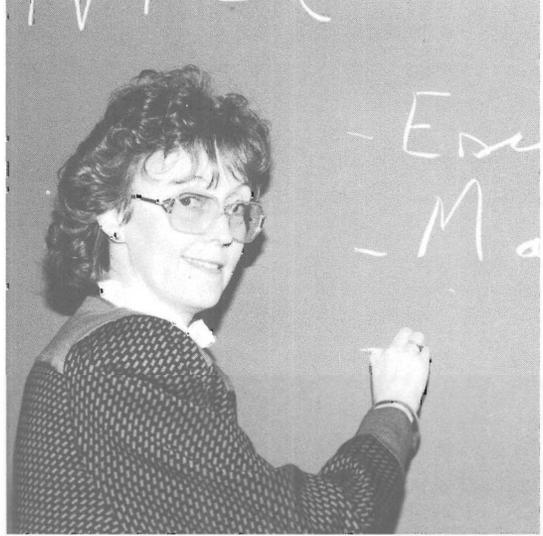
Guylaine Gagnon sur le MICOM, première génération d'ordinateurs au Département des sciences de l'éducation (1984).



Lorraine Michaud et la regrettée Yolande Tremblay du Département des sciences de l'éducation (1993).



En mémoire de Gisèle Labbé.



France Guérette, une autre femme de carrière.



Jean Ferron et un groupe d'étudiants (au début de 1980).



Pierre Bélanger et les agents de liaison.



Femme de carrière à l'oeuvre.



*Simon Papillon et Jacques Lapointe du
Département des sciences de l'éducation
(1972).*



Jacques Roy, un expert en cartographie et la relève...

Troisième partie

**La recherche à l'UQAR :
progrès des connaissances et
développement socio-économique**

Chapitre 9

Axes et groupes de recherche : réaliser la mission spécifique de l'UQAR

Brigitte Gagnon

Dans les années 1960, l'idée maîtresse de la réforme de l'éducation est que la rentabilité de l'éducation supérieure se manifeste autant sur le plan individuel que collectif. Négliger d'y investir entraverait la croissance économique nationale et la formation d'un Québec moderne. Avec la mise en place de la structure éducationnelle, CÉGEPs et Université du Québec, l'éducation supérieure devient manifestement accessible à un nombre croissant d'individus. L'Université du Québec, cette université nouvelle et décentralisée s'inscrit aussi dans un vaste projet étatique de lutte aux disparités régionales où l'impact de chaque constituante agit à la fois sur le niveau de scolarité régional, sur le potentiel d'attraction et de rétention des ressources humaines et sur le développement socio-économique au sens le plus large, ce qui rend plus efficiente encore la réforme.

Cette question du développement socio-économique régional a intéressé deux chercheurs de l'I.N.R.S.-urbanisation, Mario Polèse et Jules Léger, lesquels ont cherché à savoir quel est l'impact réel d'une université dans une région donnée notamment dans les régions périphériques. Bien qu'ils présentent l'université comme un outil potentiel de développement par le biais des entrées d'argent que génèrent ses activités et de l'impact multiplicateur qui en résulte, ils reconnaissent néanmoins qu'on ne peut pas aborder l'institution sous le seul angle des entrées et des sorties d'argent. Cela la réduirait au rang d'une entreprise commerciale, ce qu'elle n'est pas, bien qu'elle en possède certains attributs. Or, parmi les multiples retombées que peut avoir l'institution sur son environnement, les auteurs soulignent que l'université produit principalement deux choses : la main-d'oeuvre qualifiée et les connaissances. Polèse et Léger résument ainsi l'extrait de l'institution : «*l'université est une productrice de facteurs de production*»¹.

Le thème de cette présentation concerne plus spécifiquement le deuxième aspect de cet extrait, abordé à travers la reconnaissance des axes de développement et l'émergence des groupes de recherche : leur genèse et mission originelle, leur domaine d'intervention et leurs recherches. On verra donc s'exprimer quelques personnes qui ont participé à l'émergence des secteurs de recherche à l'UQAR. Elles nous raconteront leurs débuts dans cette université nouvelle, petite et décentralisée. Certaines nous raconteront aussi leur cheminement, comment dans certains cas de nouvelles orientations voient le jour. Aussi, le corpus d'information varie d'une personne à l'autre, d'un groupe à l'autre. La disponibilité des informateurs et des informations expliquent en partie certaines différences dans le traitement. En outre, la littérature institutionnelle - rapports annuels des groupes de recherche, périodiques de l'UQAR, inventaires de la recherche subventionnée et commanditée à l'UQ - vient pallier à cette lacune. On doit toutefois comprendre qu'il s'agit d'une vision partielle de la réalité, une vision parfois imprécise et incomplète, d'une part parce que les informateurs ont leur propre perception des choses et qu'ils se rappellent des événements lointains, et d'autre part parce les informations rapportées par l'auteure sont le fruit d'une observation indirecte, une interprétation des faits et des situations passées ou en cours. Il y a par ailleurs cette difficulté de relater des événements auxquels on n'a pas participé ou qui pour une raison que l'on ignore restent obscurs. Il faut dire aussi qu'il y a des oublis, en partie à cause des sources utilisées qui ne rendent pas compte de tout. De même, il est impossible dans le cadre de cette présentation d'aborder toutes les activités de recherche qui ont eu lieu à l'UQAR. En ce qui concerne les informations présentées, l'objectif est d'exposer une vue d'ensemble qui fera ressortir la mission spécifique de l'institution résultant de ces «*points de rencontre de la problématique régionale et de la mission universitaire*»². Le Centre de recherche en océanographie et le GRIDEQ seront présentés par un biais un peu différent puisqu'ils font déjà l'objet d'une présentation spécifique au sein de cet ouvrage. Afin de bien comprendre la progression de la recherche dans les universités, et à l'Université du Québec à Rimouski, il est nécessaire en guise d'introduction, de replacer cette activité en perspective afin de saisir les grands courants qui ont participé à son développement. Au C.E.U.R., tout était à construire.

La recherche universitaire : quelques repères historiques

C'est l'Allemand Wilhem Von Humboldt, qui au début du XIX^e siècle alors qu'il était ministre de l'Éducation (1809-1810), dicta les fondements de ce qu'allaient devenir les universités en leur confiant un nouveau rôle. Jusque-là considérées comme les «hauts lieux de la transmission du savoir et de l'érudition», attachées aux disciplines traditionnelles que sont la théologie, le droit et la médecine, les universités allaient recevoir de l'État la tâche de développer la recherche dans le souci de la véracité des sources, des faits et des

informations originales. Selon les conceptions de Humboldt, l'université se définit premièrement comme une communauté de chercheurs où le but est la poursuite de la connaissance et la découverte dans un processus sans fin. La différence entre les universités et les autres institutions d'enseignement se situe justement là. La recherche est une des missions fondamentales de l'université³. Cette définition classique «humboldtienne» de la mission et du rôle de l'université est actuellement critiquée en raison de questions relatives à l'utilisation et à la pertinence socio-économique de la recherche, mais elle a néanmoins une parenté avec la construction de l'appareil scientifique québécois où l'État autorise, soutient et coordonne le déploiement géographique de la recherche universitaire. Avec l'implantation du réseau de l'Université du Québec, l'activité de recherche s'est développée de concert avec les orientations politiques et les leviers économiques qui ont permis aux institutions de se démarquer dans différentes spécialités et aux universitaires d'accéder à la reconnaissance. Par ailleurs, la création des ministères sectoriels et des conseils subventionnaires québécois permet à plusieurs chercheurs universitaires en l'occurrence francophones, d'accéder aux crédits gouvernementaux. À partir de 1967, le gouvernement fédéral s'engage à assumer une fraction des coûts de l'enseignement supérieur et 10 ans plus tard, la loi sur le «financement des programmes établis» vient régir les paiements de transfert aux provinces dans les domaines de l'éducation supérieur et de la santé. Le financement de près de la moitié des subventions et commandites dans les universités québécoises est depuis assumé par les organismes subventionnaires fédéraux.

La création dans les années 1960 d'organismes québécois de subvention à la recherche était motivée principalement par une «philosophie du rattrapage» selon laquelle les universités de la province devaient se donner pour objectif d'égaliser l'effort de R-D des universités de l'Ontario et des États-Unis. En établissant ses propres organismes subventionnaires, le Québec visait à accroître la compétitivité des universités francophones dans la course aux octrois fédéraux, pour qu'elles puissent aller chercher leur «juste part» du gâteau⁴.

Avec la création de l'I.N.R.S., l'Université du Québec établit de solides assises dans des domaines d'importances stratégiques. Les lettres patentes de l'Institut national de la recherche scientifique le soulignent particulièrement. Elles donnent à l'Université du Québec une structure capable d'appuyer les missions spécifiques des constituantes et de contribuer à l'encadrement des étudiants aux études avancées. Elles visent à soutenir la recherche orientée dans des domaines intéressants et pertinents pour le développement du Québec⁵. L'I.N.R.S. représente aussi un premier pas vers la décentralisation de la recherche. À ce propos, Charles E. Beaulieu, premier directeur du C.E.U.R. et par la suite directeur de l'I.N.R.S., considérait que la décentralisation de ces nouveaux laboratoires spécialisés dans différentes régions serait un moyen d'amplifier le développement scientifique

du Québec et il cite le C.E.U.R. à titre d'exemple :

Jusqu'à présent, la recherche au Québec a été laissée un peu au hasard : elle est répartie selon les besoins industriels ou encore, pour ce qui est de la recherche subventionnée par le Conseil national de la recherche et, dépend en grande partie du prestige des universitaires et de leurs préoccupations propres, sans vision d'ensemble. [...] la décentralisation actuelle de l'Université du Québec accentue la vocation régionale des constituantes. [...] À ce point de vue par exemple, le Centre d'études universitaires de l'U.Q à Rimouski peut devenir une excellente université de pointe dans quelques domaines et même accéder à une réputation internationale⁶.

Mais bien que l'on souhaite au gouvernement comme dans les instances décisionnelles de l'UQ, une structure décentralisée, il faut constater qu'en dehors des grands centres, l'I.N.R.S. n'est présent physiquement qu'à l'Université du Québec à Rimouski. Pense-t-on alors que l'accès au statut de constituante et la reconnaissance des axes de développement sont d'emblée acquis pour le C.E.U.R.? Pas tout à fait! À peine mises sur pied, les universités périphériques - et le C.E.U.R. - ont dès le départ à composer avec une planification centralisée, la philosophie de l'excellence et des masses critiques, d'autant plus que les organismes subventionnaires fédéraux soutiennent des politiques d'excellence et de productivité dans les publications. Les professeurs, pour la plupart en début de carrière, doivent concurrencer les chercheurs des universités établies qui ont depuis longtemps des traditions de recherche.

Entre 1970 et 1972, chaque institution soumet au Conseil des universités un mémoire qui contient ses grandes orientations, dans l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. L'identification des axes de développement est ce qui oriente la programmation et le développement de l'institution en accord avec sa personnalité et ses caractéristiques fondamentales. Définis par le Conseil des universités, les axes sont reconnus à partir de grilles dites « profils de spécialisation » et classées selon les trois critères suivants :

- 1) L'institution s'est illustrée par la qualité des activités d'enseignement et/ou de recherche dans des domaines donnés. Cette qualité a été jugée par rapport à des secteurs semblables existant dans d'autres universités du Canada, en tenant compte des ressources humaines (professeurs et étudiants), des ressources physiques (laboratoires et bibliothèques) et du produit (nombre de diplômés et production scientifique);

- 2) Le fait que l'université est seule présente, par des structures ad hoc, dans un secteur donné, soit pour l'ensemble du réseau québécois, soit du côté francophone, soit du côté anglophone;
- 3) Le fait que l'université possède des structures originales d'encadrement en enseignement par exemple ou répond systématiquement aux besoins d'un type particulier de clientèle⁷.

Au C.E.U.R., deux axes de développement émergent durant les années 1970. Au sein du Département des sciences pures, des recherches en «sciences marines» intéressent les chercheurs dès le début. Promis à un avenir brillant, ce secteur devient rapidement un axe important du développement de l'UQAR, sous l'appellation d'océanographie. À côté, au Département des lettres et sciences humaines, l'aménagement régional retient l'intérêt. Au fil des ans, il s'élargit sur le développement régional et constitue l'autre axe de développement de l'institution.

Cela n'empêche pas les chercheurs des autres secteurs de développer une expertise et de concentrer leurs recherches autour de problématiques nouvelles, multidisciplinaires et riches en promesses. Ainsi la création des groupes de recherche en sciences de l'éducation, en sciences religieuses et en sciences de l'économie et gestion vient souligner la vitalité de la recherche à l'UQAR.

Les axes de développement :

L'océanographie : un axe majeur et la constitution d'un savoir⁸

L'océanographie est retenue comme axe majeur du fait de la position géographique du Centre d'études universitaires et de sa proximité d'un laboratoire naturel, le fleuve Saint-Laurent, mais aussi parce que Rimouski est déjà fréquentée par des spécialistes intéressés aux sciences de la mer. Pour bien situer l'océanographie dans le temps, il faut remonter jusque dans les années 1930. L'Université Laval implante à Trois-Pistoles une station biologique, où ses chercheurs et ceux de l'Université de Montréal poursuivent des travaux portant sur les sciences marines et sur le patrimoine naturel du site. Pour la plupart chimistes et biologistes, ils sont la première génération à poursuivre des travaux dans ce domaine. C'est en fait là que prend racine l'océanographie moderne. La station est en opération jusqu'en 1940 pour ensuite fermer ses portes et poursuivre ses activités

dans le cadre de la Station de biologie marine de Grande-Rivière, créée en 1936. L'Université Laval ne pouvant plus assumer la direction des travaux en 1951, c'est le gouvernement du Québec qui prend en charge les activités du centre⁹. Par ailleurs, le Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ), formé vers 1969-1970, a dès le départ un pied à terre à Rimouski où ses membres poursuivaient des recherches en mer. Le GIROQ est un regroupement de chercheurs de l'Université Laval, McGill, de l'Université de Montréal et du C.E.U.R. Michel Khalil, nouveau professeur de chimie au C.E.U.R. est devenu membre du GIROQ en 1970.

Le groupe GIROQ venait annuellement ici à Rimouski pour faire ses travaux. Donc Rimouski c'était géographiquement le laboratoire des groupes de recherche en sciences marines et lorsqu'on a commencé l'université, Pascal Parent comme fondateur avec Alcide Horth comme recteur et M. Beaulieu qui était le premier directeur du centre d'études universitaire, ces personnes là ont pensé l'avenir de l'université, ils ont choisi les sciences marines. J'ai assisté à mon premier congrès en sciences marines au mois d'août en 1970, à l'Île-du-Prince-Edouard. J'étais à peine engagé la première semaine et j'ai dit à Alcide Horth : «il y a un congrès en sciences marines» et il m'a dit : «vas-y»! Deux semaines après je repartais avec M. Horth [...] à Halifax visiter une ferme d'élevage de truites en eau salée... «l'aquaculture 1970»... on parlait déjà d'aquaculture¹⁰.

Le C.E.U.R. devient en 1973 une constituante de l'Université du Québec. On lui reconnaît comme axe majeur, l'océanographie. Par la même occasion on annonce la construction d'un laboratoire de recherche en océanologie sous la maîtrise d'oeuvre de l'I.N.R.S. S'ajoute aussi la construction d'un bateau équipé pour la recherche. Le tout totalise 2,5 millions financé par l'Office de développement de l'Est du Québec qui dispose d'un budget dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale. La reconnaissance de l'océanographie est d'une importance telle que cela autorise l'existence de l'université dans la région, rapporte-t-on dans les médias. Avec l'océanographie, l'UQAR reçoit et endosse une mission spécifique de recherche autant sur le plan régional que national.

L'accès au statut d'université et la reconnaissance de l'axe en océanographie est le résultat d'une dure bataille. Le Conseil des universités voit aussi d'un mauvais oeil le fait qu'on veuille développer d'autres axes en plus de l'océanographie. La littérature institutionnelle nous apprend que de toute façon, il est plus ou moins favorable à l'accès du C.E.U.R. au statut de constituante.

Le Conseil perçoit le risque de celui-ci. Il sait en même temps que se sont mises en place au cours des dernières années, au Québec, des structures de coordination dont les règles s'appliquent à tous les établissements, qu'elle qu'en soit la taille. Aussi est-il prêt, en définitive, à prendre le risque de recommander l'amendement souhaité par Rimouski, puisqu'il croit que les organismes de planification existants sauraient prévenir ou guérir toute crise de mégalomanie dont serait affectée, par invraisemblable, l'Université du Québec à Rimouski, après sa promotion¹¹ [...]

En conséquence, le Conseil recommande de limiter le nombre de ses axes, de concentrer ses efforts en océanographie et d'assurer sa place au sein du GIROQ¹². En dépit des limites imposées par le Conseil et du fait de la petite taille de l'institution, la direction de l'UQAR reconnaît toutefois qu'il faut préalablement développer et consolider ce qui existe, tout en cherchant à exceller dans les secteurs où l'institution aura choisi d'oeuvrer. «*Je ne me considère jamais battu par un texte [...]. Une recommandation comme celle du Conseil des universités, je n'accepte pas qu'elle soit écrite pour toujours. [Cela] ne doit pas nous empêcher de penser ni de préparer des projets valables*», dira alors le recteur Alcide Horth¹³.

La seconde étape du développement de l'océanographie consiste à mettre sur pied un programme d'études avancées. Les professeurs du Département des sciences pures, chimistes, biologistes, physiciens et mathématiciens qui s'intéressent aux sciences marines assument la formation. Un des griefs qu'on a alors soulevé - entre autres de la part des membres du GIROQ - c'est que personne n'a de formation spécifique en océanographie et que par conséquent, il peut difficilement être question d'études avancées dans le domaine. Selon Mohamed El Sabh, comme l'océanographie est un carrefour de connaissances et d'applications dans le domaine des océans, c'est avec l'aide de spécialistes qu'est formée une discipline ou plutôt un domaine interdisciplinaire, l'océanographie, qui intègre des aspects chimiques, physiques et biologiques¹⁴.

Le groupe de professeurs [...] Jean Lebel, Pierre Saint-Laurent, Michel Arnac, Yves Paquin et Jean-Rock Brindle [...] se réunissaient au départ pour essayer de mettre au point une approche marine, s'ajoutent à cela Claude Lassus en biologie, J-P. Chanut en mathématiques. Or tout ce groupe là se réunit en 1970-71 pour proposer un programme de maîtrise. On devait trouver des océanographes pour nous aider à structurer et à livrer le programme de maîtrise. On n'était pas des spécialistes en océanographie chimique ou biologique. Georges Drapeau [est] là en 1972, d'ailleurs il était à l'Institut Bedford [...]. C'est le premier

directeur de l'I.N.R.S. [...] c'est comme ça que l'I.N.R.S. a commencé en 1972 et c'est aussi grâce à la collaboration de l'UQAR et de l'I.N.R.S. qu'on a pu être habilité à donner le programme de maîtrise en océanographie qui a été accepté à partir de cette coalition¹⁵.

Les spécialistes, Mike Sinclair (océanographie-biologique), Mohamed El Sabh (océanographie-physique) et Normand Silverberg (océanographie-géologique) se joignent au Département des sciences pures de l'UQAR pour aider à structurer le programme de maîtrise qui débute en 1973. À peu près dans le même laps de temps est fondée la Section d'océanographie de l'Université du Québec à Rimouski. Sous la direction de Alexandre Strachan, la SOUQAR regroupe tous les professeurs du Département des sciences pures qui mènent des travaux dans le domaine des sciences marines. Ce regroupement permet de mieux structurer les efforts et de planifier la recherche en plus d'assurer une représentation autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution. Déjà en 1973, 18 projets de recherche sont en marche dont la plupart portent sur la pollution du fleuve et sur sa productivité biologique. Le secteur de l'océanographie bénéficie, en plus des investissements d'infrastructures de 2,5 millions à l'I.N.R.S., d'un budget de recherche assez considérable. Très rapidement le volume des activités augmente. De nouvelles recherches en sciences de l'atmosphère débutent sous la direction d'un groupe de physiciens. Or, la structure de la SOUQAR ne convient plus au sein du Département des sciences pures. «*C'était l'État dans l'État*» se rappelle Michel Khalil. Au terme de l'année 1978-1979, la SOUQAR se dissocie des sciences pures pour créer le Département d'océanographie lequel aménage dans les laboratoires de l'I.N.R.S. nouvellement inaugurés en 1977. La collaboration I.N.R.S.-Département d'océanographie conduira par la suite à la création du Centre océanographique de Rimouski (COR) en 1990. Cette nouvelle structure permet tout comme la SOUQAR auparavant de structurer la programmation scientifique et les recherches menées conjointement. Les deux entités conservent leur identité propre et incorporent aussi des chercheurs de l'Institut Maurice-Lamontagne, lesquels peuvent encadrer les étudiants aux études avancées. Le secteur de l'océanographie dispose actuellement d'une masse importante de chercheurs - 27 en 1993, incluant les chercheurs associés - et d'infrastructures de recherche - laboratoires du COR, station aquicole de Pointe-au-Père, navire Alcide-Horth - et sa reconnaissance s'étend actuellement bien au-delà des frontières du Québec et du Canada.

Le développement régional : le deuxième axe d'excellence

Si l'axe en océanographie est né d'une décision institutionnelle et a été reconnu provincialement par des lettres patentes, l'axe en développement régional «*a été de la préoccupation des professeurs de sciences humaines et sociales qui avaient besoin d'un pôle*

intégreur capable de coordonner leur action et de concrétiser leur volonté d'insertion dans le milieu»¹⁶.

Le GRIDEQ 1974-1994 : un savoir interdisciplinaire sur la problématique du développement régional :

Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ), est fondé en 1974 par des professeurs du Département des sciences humaines. Au début, la problématique des «*régions périphériques dites marginalisées*» est l'objet d'étude des membres du groupe. Comme il est souligné dans les premiers rapports annuels de l'institution, les expériences de contestation populaire - Opérations Dignité, l'expérience du JAL, les regroupements communautaires en réaction aux recommandations du B.A.E.Q. - ont motivé les géographes, sociologues, économistes et historiens de l'UQAR. Ce contexte des mouvements sociaux rejoint les préoccupations des chercheurs en sciences humaines et sociales et les incite à intervenir. *«Il y a donc eu dans le milieu un certain nombre d'événements socio-politiques qui faisaient que quelqu'un comme moi qui arrivait avec une formation à la fois d'historien et de sociologue ne pouvait pas rester indifférent au contexte»* rappelle Fernand Harvey membre fondateur du GRIDEQ¹⁷. Les premiers membres se souviennent sans doute de leur première réunion où ils établissent les bases du groupe. Fernand Harvey raconte :

À la même époque j'avais contribué au regroupement d'Yves Dion qui était à l'Université de Montréal dans un centre de recherche et je l'avais convaincu de venir à Rimouski. À la même époque parmi mes collègues il y avait Guy Massicotte et j'ai fait la connaissance de Clermont Dugas qui était probablement le premier à faire des recherches empiriques sur les régions périphériques à l'intérieur du département. Alors tout ce contexte là, parfois social, académique et personnel, était favorable à l'émergence de quelque chose. [...]. Un an plus tard [en 1974], Yves Dion en économie, Guy Massicotte en histoire et Clermont Dugas en géographie [...] dans mon petit logement d'Arthur Buies, discutons de la pertinence de former un groupe interdisciplinaire de recherche sur la région. J'avais proposé le sigle GRIDEQ qui était accepté par les autres membres et à partir de là le groupe à commencé à s'articuler. D'autres collaborateurs du département se sont ajoutés ainsi que des autres départements intéressés. Il y avait des gens en sciences de l'administration et en sciences religieuses qui ont fait partie du groupe, Monique Dumais, Oleg Stanek un peu plus tard, du côté des sciences¹⁸.

Cet intérêt pour «la question» doit cependant être lié à un enseignement spécifique.

Le programme de sociologie est donc orienté dans cette optique et renforce ainsi le secteur des sciences humaines. Aussi souligne-t-on que ce nouveau programme de sociologie considérera la région de l'Est du Québec comme terrain privilégié d'études et de recherches; qu'on y approfondira les nombreuses questions soulevées par le développement régional et que l'expérience de développement propre à l'Est du Québec depuis 1950, constituera une base pertinente pour la réflexion sociologique sur le développement économique, social et culturel¹⁹.

Dans une nouvelle université qui n'a pas encore de traditions de recherche, où tout est à faire [...] il fallait développer un enseignement. À l'époque, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Pascal Parent m'avait demandé de développer un programme en sciences sociales et je lui ai dit : Écoutez, c'est vrai qu'on est une petite université et si on développe un programme général en sciences sociales avec un peu de sociologie, un peu d'économie et de sciences politiques, un peu de tout, on n'arrivera pas à faire notre marque. Il faut miser sur une discipline et la renforcer c'est-à-dire qu'à partir de cette discipline là on puisse étudier les problèmes liés à la région. Je pense que la sociologie devrait être la discipline à privilégier parce qu'il ne se fait pas d'enseignement de sociologie en dehors des grands centres Montréal et Québec. Il n'y en avait pas ni à Sherbrooke, ni à Trois-Rivières, ni à Chicoutimi, et il m'a semblé qu'il y a là une possibilité de faire quelque chose d'original. Alors M. Parent s'est rangé assez rapidement à mon avis et m'a chargé de développer un programme de baccalauréat en sociologie, qui a suivi les instances classiques avant d'être approuvé²⁰.

Quant au programme de 2^e cycle en développement régional qui naît au milieu des années 1970, il est étroitement lié à une courte expérience de coopération avec le chercheur français Henri Desroches, fondateur de l'Université coopérative internationale, venu animer en 1976 une session avec des agents de développement du milieu régional. L'initiative a donné lieu à un certificat décentralisé de deuxième cycle en développement régional. Quelque temps après une maîtrise commence en 1978. L'enseignement qu'on y dispense vise à former des analystes du développement, à les rendre aptes à saisir la complexité des problèmes par une formation multidisciplinaire pour mieux intervenir le cas échéant.

La présentation d'un mémoire à la commission Healy sur les études supérieures en sciences humaines au Canada et le premier colloque tenu par le GRIDEQ en 1975 sous le thème «Problématique du développement en milieu rural», témoignent de la pertinence de

mener des recherches sur la problématique du développement régional et de dégager une réflexion à partir de l'expérience vécue dans les milieux. La formule participative du colloque qui implique des intervenants du milieu et des universitaires vient en effet appuyer cette démarche.

Les discussions avaient été très animées mais aussi très fructueuses entre les perspectives académiques et le terrain. Ce colloque là a été le point de départ de cette idée qu'il faut développer une science régionale à partir des régions périphériques et non pas seulement appliquer des modèles qui viennent d'ailleurs. L'autre événement qui vient confirmer ça c'est le mémoire à la commission Healy qui avait été présenté par le GRIDEQ [...]. Ça nous a permis de développer notre pensée, de renforcer l'idée que l'on peut et l'on doit faire de la recherche en région et non pas se faire imposer de la recherche de l'extérieur [...]. On s'est dit que même si on est des jeunes professeurs-chercheurs on est très capable de développer nos points de vue par nous-mêmes sans se couper évidemment des courants que ce soit à Québec ou à Montréal, ou international²¹.

En 1979, le Conseil des universités reconnaît le développement régional comme axe de développement de l'UQAR. Le GRIDEQ qui initie cet axe, devient le premier groupe de recherche institutionnalisé de l'UQAR.

ÉTHOS (1981-1994) : une expertise de plus en plus en demande

Dans les années 1970, un groupe de professeurs en sciences religieuses veut mettre sur pied un programme de maîtrise de type non-confessionnel et multidisciplinaire en éthique. Après un premier échec, les professeurs reviennent à la charge et un premier coup d'envoi est donné à l'occasion d'un colloque tenu à l'UQAR en novembre 1974 sur «l'Éthique, problématique et méthode». Dès lors l'éthique est reconnue comme un objet d'étude à part entière. Le recteur Alcide Horth, Pascal Parent vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et Bernard Marinier doyen des études supérieures et de la recherche, décident, malgré les réticences du Conseil des universités, d'ouvrir un programme de 2^e cycle en éthique, à l'automne 1977. Ce programme vise à former des intervenants, à les doter d'une solide formation de chercheur autant au plan de la critique qu'à celui de l'intervention.

Les étudiants et les professionnels inscrits à la maîtrise de même que les professeurs du programme, manifestent leur préférence pour la mise en place d'une structure favorisant l'émergence «d'un lieu pour la question éthique», d'autant plus qu'un tel domaine de recherche ne se retrouve nulle part ailleurs dans les universités québécoises. À partir de

1981, un groupe de recherche est mis sur pied et obtient une subvention de démarrage de l'UQAR, grâce au fonds C.R.S.H. pour les petites universités. En 1983, le groupe réalise une première activité autour du thème «la qualité de la vie» en collaboration avec des professeurs en gestion des ressources humaines. C'est à partir de là que se structure l'équipe de recherche. Jean-Yves Thériault, membre fondateur, évoque cette époque :

On avait intérêt à avoir des personnes de différentes disciplines pour analyser des problèmes éthiques et des problèmes moraux. On s'est rendu compte qu'au département il y avait des ressources limitées, on manquait des spécialistes d'autres disciplines pour travailler avec nous autres [...]. Dans ce contexte là, l'UQAR avait un budget disponible auquel on pouvait avoir accès pour des projets de développement de la recherche. [...] On avait fait un projet sur la qualité de vie au travail, une analyse de discours sur tout ce qui se dit ou ce qui se fait sur la qualité de vie au travail, pour étudier la dimension éthique et la dimension morale [...]. On n'avait formé une équipe avec deux professeurs, Marc Bénitah en économique et Jean-Louis Chaumel qui travaillait déjà sur les questions de qualité de vie au travail. [...] Ça été une expérience de travail interdisciplinaire. On avait vu à la fois les intérêts et les difficultés d'un tel travail²².

De 1984 jusqu'à 1987, le groupe obtient des subventions de l'UQAR qui permettent la création du groupe Éthos et d'un centre de documentation en éthique. En 1987, le groupe obtient la reconnaissance institutionnelle et se dote d'un règlement de régie interne. Les objectifs du groupe, tels que définis dans la demande d'institutionnalisation, se résument de la façon suivante :

Au plan socio-culturel : répondre aux demandes venant des milieux régional, national et international sur des problèmes d'ordre éthique en organisant des séminaires, des mini-sessions, des rencontres et conférences;

Au plan de la recherche : viser l'interdisciplinarité, l'intégration des étudiants aux études graduées dans les chantiers de recherche, créer des liens avec d'autres groupes de recherche;

Au plan organisationnel : maintien d'un secrétariat, engagement d'agent ou d'auxiliaires de recherche, mise à jour d'un centre de documentation, soutenir la demande de subvention des professeurs-chercheurs, soutenir la diffusion des cahiers savants du groupe (Éthica et Cahiers d'Éthos).

Durant les premières années, les activités de recherche s'élaborent à travers trois volets à l'intérieur desquels se retrouvent des thématiques. L'analyse éthicologique des

textes moraux ainsi que l'analyse sémiotique des textes éthiques forment le volet théorique. La morale des premiers siècles de notre ère et l'éthique contemporaine s'inscrivent dans le volet historique. Enfin, le volet thématique regroupe : l'éthique et le féminisme, les discours éducatifs et la dynamique familiale en mouvance, l'éthique et l'administration publique, le vieillissement de la population, la déontologie professionnelle, la responsabilité éthique et ses implications concrètes. Les nombreuses sollicitations sur les questions de déontologie souligneront de plus en plus l'émergence de ce secteur de recherche sur la scène nationale. Au niveau régional, le groupe est sollicité pour sa formation, ses colloques et ses séminaires.

Et là entre autres un projet qui était assez important c'était le projet de collaboration avec la D.G.S.Q. (Directeurs généraux des services sociaux et de santé du Québec) dans l'année 1987-1988 pour monter un code de déontologie. Dernièrement il y a eu une collaboration avec les directeurs des foyers, centres hospitaliers et de longue durée. Il y a eu en cours de route beaucoup de demandes venant des milieux régionaux, [mais] peut-être plus de corporations et d'associations provinciales pour les aider à rédiger des codes déontologiques. La demande est venue davantage du niveau provincial presque immédiatement. Au niveau régional, il y a eu des demandes de colloques [comme par exemple] sur la technologie et les enjeux éthiques des nouvelles technologies ici à Rimouski, il y a eu un colloque sur la déontologie professionnelle en 1988 en collaboration avec d'autres universités et l'Office des professions²³.

À partir de 1989, le groupe reformule son objet de recherche autour du thème «les enjeux éthiques des interventions professionnelles et sociales». On peut donc maintenant considérer le groupe Éthos comme le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les enjeux éthiques des interventions professionnelles et sociales. Dès lors on parlera «d'éthique appliquée», ce qui marque pour le groupe un tournant significatif. La programmation scientifique du groupe est reformulée à travers deux axes majeurs soit «la déontologie professionnelle et éthique des problématiques sociales» et «l'analyse de discours et histoire des morales occidentales» qui regroupent, pour l'essentiel, la majorité des thématiques énumérées précédemment²⁴.

Ainsi, la recherche menée par le groupe Éthos répond bien à un phénomène et à une demande des années 1980 pour la question éthique, dans des secteurs tels que la santé et les services sociaux, l'éducation, les corporations professionnelles de même que dans les entreprises privées. L'importance de ce domaine de recherche, qui intervient dans une société en changement où le questionnement sur les valeurs est crucial, doit convaincre

l'UQAR de continuer de soutenir ce secteur dont l'objet est l'humain et son rapport à la société.

Du GRISAH au GRIES : de la théorie à la pratique, le concept de la prise en charge

L'évolution d'un concept émanant de la théorie générale des systèmes (analyse systémique) et son application dans différents projets de recherche-action caractérisent l'histoire du Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines (GRISAH), tout comme celle du Groupe de recherche interdisciplinaire en éducation pour la santé (GRIES). «La méthodologie des systèmes souples» accompagnera les chercheurs du GRISAH mais aussi de nombreux bénéficiaires des milieux de l'éducation et de la santé dans un processus qu'on appelle ici, la prise en charge. Selon Arthur Gélinas, membre fondateur du GRISAH, une telle méthodologie arrivait au moment opportun dans les discussions sur l'enseignement au Québec.

Beaucoup d'enseignants se posent des questions ces temps-ci sur les orientations à donner à l'enseignement. Par ailleurs, on parle de projet éducatif par lequel les agents pourraient définir eux-mêmes les besoins et délibérer sur les améliorations à effectuer, plutôt que d'être de passifs consommateurs de changement définis en haut²⁵.

En 1978, dans le cadre d'un projet de coopération internationale initié par le British Council, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et quelques universitaires, les professeurs Arthur Gélinas et Clermont Gauthier du Département des sciences de l'éducation de l'UQAR, ainsi que Roger Claux de l'UQAH, entreprennent un projet de recherche avec deux chercheurs de l'Université de Lancaster en Angleterre, Peter Checkland et Ian Woodburn. L'intérêt du projet porte sur une méthode de recherche-action novatrice : la méthodologie des systèmes souples. Cette méthodologie mise au point par le professeur Checkland fut préalablement appliquée et testée dans les milieux industriels. Elle favorise l'émergence du changement dans les milieux aux prises avec des problèmes complexes, où se côtoient plusieurs systèmes de valeurs et où se dessinent différents enjeux.

L'intérêt pour le réseau de l'Université du Québec de développer cette approche dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux se manifeste aussitôt par l'entrée en vigueur du programme de subvention de la Communauté scientifique réseau créé en 1981. Il contribue à la mise sur pied et au soutien des activités du groupe.

Parmi les activités de cette coopération internationale, les chercheurs organisent en 1980, un colloque sur la méthodologie des systèmes souples et la recherche-action. Avec l'aide de la Communauté scientifique réseau (C.S.R.) et du Fonds institutionnel de recher-

che (FIR), une équipe interuniversitaire de recherche est formée en 1981, pour travailler sur la problématique de la prise en charge dans le contexte d'un projet éducatif. L'équipe regroupe des professeurs des constituantes de l'Abitibi-Témiscamingue, de Hull, de Chicoutimi et de Rimouski. Jusqu'en 1982, ces travaux de recherche donnent lieu à la production de matériel didactique et d'une série de vidéos tournés dans les studios de l'UQAR. En 1983 le Groupe de recherche et d'intervention sur les systèmes d'activités humaines (GRISAH) est formé. Ce regroupement interinstitutionnel intègre aussi dans ses activités la formation des étudiants aux études avancées qui poursuivent des recherches dans ce domaine des interventions sociales.

Les chercheurs du GRISAH interviennent dans les milieux qui vivent une situation problématique, comme dans le cas des écoles de rang menacées de fermeture. L'approche des intervenants consiste à identifier les différents «propriétaires» du problème - considérés ici comme des experts de contenu - et à les faire interagir sur la situation problématique. *«En somme, plutôt que de chercher une solution à tout prix, il est souvent plus profitable d'élargir la vision du problème et de la reformuler»*²⁶. En 1983-1984, le GRISAH obtient du Centre hospitalier de Rimouski une subvention pour le développement d'un programme de recherche en santé. Entre temps, certains chercheurs du GRISAH se spécialiseront dans différents secteurs dont celui de la santé et formeront le Groupe de recherche interdisciplinaire en éducation pour la santé (GRIES). En 1989-1990, Arthur Gélinas, professeur à l'UQAR et Alain Vanasse, médecin au Département de santé communautaire de Rimouski, reçoivent deux importantes subventions du ministère de la Santé et du Bien-être social Canada et de la compagnie rimouskoise Québec-Téléphone, pour expérimenter et évaluer une stratégie participative en prévention des maladies cardio-vasculaires en milieu de travail. Dans ces types d'intervention, souligne M. Gélinas, on apprend entre autres que la recherche-action se situe dans un partenariat avec les gens du milieu, lesquels deviennent des associés de recherche. L'implication dans le milieu produit un savoir approprié «en temps réel», en fonction des besoins du milieu²⁷.

Aujourd'hui, le GRISAH n'existe plus mais le GRIES, qui en est le prolongement, conserve toujours comme approche privilégiée la méthodologie des systèmes souples. Le programme scientifique du groupe s'élabore autour de thématiques portant sur les rapports entre l'éducation et la santé, en terme de représentations, et dont les objectifs sont l'étude et le développement d'applications dans ce domaine spécifique. Cette initiative de recherche se poursuit actuellement dans le cadre d'un protocole de collaboration avec l'unité d'éducation pour la santé de la Faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain en Belgique. L'échange d'informations permettra entre autres de développer un centre de documentation international sur les questions d'éducation pour la santé et de rendre accessible au plus grand nombre les résultats de la recherche. Par ailleurs, et tout récemment encore, le ministère de l'Éducation du Québec a fait appel à des chercheurs du

groupe - Arthur Gélinas et Régent Fortin - pour expérimenter un projet de formation-recherche dans le secteur de l'administration scolaire sur «la gestion du perfectionnement des équipes-écoles». Ce projet implique dans un premier temps sur le plan régional, les commissions scolaires et les directions d'école du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord au sein desquelles les enseignants auront à définir la prise en charge de leur perfectionnement. Le projet aura d'importantes retombées au plan national puisqu'il s'inscrit dans la problématique de la revalorisation de la fonction enseignante et de la révision du programme de perfectionnement des maîtres²⁸.

La contribution des chercheurs du GRIES à la méthodologie des systèmes souples introduit le concept de la «gestion appropriative», qui consiste à gérer l'évolution d'une action à l'intérieur d'une problématique pour laquelle il n'y a pas de solution dans l'immédiat. Dans le contexte du retrait de l'État des programmes sociaux, les citoyens, les groupes sont amenés à rompre leur dépendance, à trouver des solutions et finalement à assumer leur développement. À la différence du changement planifié qui a cours habituellement au sein des organisations, la mission des membres du GRISAH, et du GRIES par la suite, aura été de soutenir par leurs interventions un processus de changement et de favoriser au moyen d'une méthodologie nouvelle, la prise en charge par les individus et les groupes.

Le LÉADRE, des recherches préventives et interventionnistes sur une préoccupation de l'heure : continuer ou abandonner ses études.

C'est à la suite de l'implantation du doctorat en éducation et à l'occasion du colloque tenu à l'UQAR en 1984 sur «La recherche en éducation dans les constituantes de l'Université du Québec», que les organisateurs, trois professeurs du Département des sciences de l'éducation de l'UQAR, Simon Papillon, Romain Rousseau, Yolande Tremblay, et Pierre Potvin de l'U.Q.T.R. décident de se regrouper autour du thème de l'intervention universitaire en éducation. Le Laboratoire d'étude et d'action pour le développement de la recherche en éducation (LÉADRE, appellation qui date de 1988), que l'UQAR vient de reconnaître institutionnellement en 1994, témoigne des efforts des initiateurs qui ont voulu créer un lieu pour le développement de la recherche-action et pour l'encadrement des étudiants aux études graduées²⁹.

Au départ l'équipe a comme objet d'étude l'enseignement supérieur. Les travaux portent notamment sur les représentations du professeur d'université et sur les orientations de la recherche en éducation dans les constituantes de l'Université du Québec. Mais les demandes du milieu, notamment du milieu des affaires sociales et de la santé, amènent les chercheurs du regroupement à intégrer en plus d'un volet de recherche sur l'enseignement supérieur, celui des pratiques éducatives auprès des jeunes en difficulté. Citons à

titre d'exemple la recherche sur «L'évolution des attitudes réciproques des enseignants et des élèves en difficulté» (1986-1987) qui a regroupé des chercheurs de l'UQAR et de la l'U.Q.T.R. et celle sur «L'évaluation de programme de réadaptation en milieu naturel dans la M.R.C. de la Mitis» (1989-1990) en collaboration avec des intervenants des milieux régionaux.

Ce qui nous a amené vers cette problématique qui est devenue avec le temps tout aussi importante sinon davantage, repose sur deux raisons principales: (À une certaine époque) l'enseignement supérieur n'était pas un objet [de recherche] qui se finançait facilement. Lorsqu'on soumettait des demandes de subvention à des organismes on nous répondait que «c'est une thématique qui est de nature à intéresser votre établissement. Adressez-vous à votre institution»! Par ailleurs en même temps, il y avait une demande émanant du milieu qui nous soumettait des problèmes de recherche et il y avait des fonds rattachés à ses problèmes de recherche qui nous étaient confiés et c'est de cette manière là qu'on est entrés dans cette problématique de la réussite et de l'abandon scolaire, et des jeunes ayant des difficultés d'adaptation autant scolaire que sociale ou familiale. Le lien qui s'est établi entre l'enseignement supérieur et cette problématique a été de s'intéresser à la problématique du succès en tenant compte non pas simplement d'un moment donné dans le temps, c'est-à-dire le primaire où le secondaire, mais d'une façon longitudinale qui se rend jusqu'à l'université³⁰.

Cette demande précise en effet la problématique générale autour de la réussite scolaire, mettant en évidence les phénomènes complexes qui interviennent dans le processus de formation des individus à tous les niveaux de la scolarisation. «En résumé, le programme de recherche du LÉADRE a comme point de départ cette question fondamentale à savoir quels sont les facteurs associés à la fois à la réussite et à l'échec scolaire, à la persévérance et à l'abandon»³¹! La programmation scientifique s'élabore à travers les six thèmes suivants :

- 1) L'examen des facteurs associés à la réussite scolaire et les programmes d'intervention en ce domaine. Les relations entre la réussite et l'échec scolaire, entre la persévérance aux études et l'abandon;
- 2) En collaboration avec le milieu, le développement et l'évaluation des programmes de prévention;
- 3) L'étude du processus décisionnel conduisant au succès ou à l'échec, à la persévérance ou à l'abandon;

- 4) L'étude du rôle joué par les habitudes de vie et les méthodes de travail sur le couple réussite-échec, persévérance-abandon;
- 5) L'étude du rôle joué par les conditions pédagogiques dans lesquelles on place l'apprenant;
- 6) L'étude des modèles de formation, les rapports éducation-travail et plus particulièrement la formation professionnelle par alternance et l'insertion sociale³².

De 1984 à aujourd'hui, les chercheurs reçoivent plusieurs subventions et commandites des milieux publics et parapublics tels que la Communauté scientifique réseau (C.S.R.), le Fonds institutionnel de recherche (FIR), le Fonds institutionnel de pédagogie (FIP), le Fonds de développement académique réseau (FODAR), la Fédération canadienne des sciences sociales (F.C.S.S.), le F.C.A.R., le Conseil québécois de la recherche sociale (C.Q.R.S.), le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (M.S.S.S.Q.) et le Conseil régional de la santé et des services sociaux-01 (C.R.S.S.S.-01), et pour les projets de coopération internationale, de l'Institut de développement Nord-Sud et de l'ACDI. Bon nombre de recherches touchent spécifiquement à certains problèmes qui confrontent les milieux de l'éducation aux demandes sociales. Aussi l'étude et l'analyse du partenariat entre l'université et les milieux de la pratique autant sur les plans de la formation que de la recherche rejoignent et questionnent plusieurs dimensions de l'enseignement supérieur actuel. Au tournant des années 1990, cette thématique devient un objet de recherche à part entière.

CAMPE (1982-1990) : répondre aux besoins des entreprises régionales et faciliter l'intégration des étudiants au sein de la P.M.E.

Alors que les milieux universitaires cherchent à redéfinir de nouveaux rapports avec le marché du travail, les expériences déjà initiées au sein des universités québécoises ne manquent pas. Cependant, les relations entreprises-universités sont assez récentes. Au Québec, elles émergent au début des années 1980. Le Centre d'assistance à la petite et moyenne entreprise (CAMPE) en est un exemple. Ce n'est toutefois pas un groupe de recherche dans le sens institutionnel du terme. Il constitue néanmoins une expérience significative et originale, à l'UQAR, et dont la mission spécifique, pour reprendre les termes des initiateurs, consiste en un «*projet expérimental d'intégration de l'université dans son milieu [...] conçu pour donner une réponse rapide aux besoins des P.M.E. de l'Est du Québec*»³³.

Au début des années 1980, un comité formé de représentants de chaque départe-

ment et dirigé par Guy Massicotte, étudie comment l'université peut s'impliquer davantage dans les services à la collectivité. L'université ne devrait-elle pas aussi s'intéresser à l'aide à la P.M.E., questionne le représentant du Département d'économie et gestion. Un groupe de travail formé des professeurs Michel Légaré, Luc Desaulniers et Louis Gosselin du Département d'économie et gestion et de Marc St-Amand représentant socio-économique, reçoit alors le mandat d'étudier cette question.

Lors du Sommet économique régional de 1982, les projets de recherche et de services au milieu mis de l'avant par l'UQAR, font partie des priorités socio-économiques régionales³⁴. À la suite du Sommet, Emploi et Immigration Canada accorde une subvention pour la mise en place du CAMPE, ce qui donne le coup d'envoi aux activités structurées du centre. CAMPE est officiellement mis sur pied en 1982 par une résolution du Conseil d'administration de l'UQAR. La mission qui lui est confiée est résumée par l'énoncé suivant :

[Établir] des liens de réciprocité entre l'Université du Québec à Rimouski et les petites et moyennes entreprises qui oeuvrent sur son territoire [...] en mettant à la disposition de [celles-ci] l'expertise ainsi que les moyens d'enseignement et de recherche dont elle dispose [et par la même occasion] rendre accessible à l'université l'expertise et l'expérience dont disposent les petites et moyennes entreprises³⁵.

Dans un premier temps, le processus de mise en place du CAMPE a nécessité l'établissement de communications entre les entreprises, les organismes de développement économique et l'UQAR. Il faut identifier les besoins particuliers des entreprises et faire la promotion des services offerts par le centre. Pour venir en aide aux entreprises, Emploi et Immigration Canada et Travail Québec invitent les membres du CAMPE à participer aux Comités de main-d'oeuvre, ce qui constitue une voie d'intervention au sein des entreprises qui requièrent des services. Les objectifs spécifiques du CAMPE et les services qu'il offre ont trait aux quatre volets suivant :

- 1) Promouvoir l'intégration des étudiants(es) et des gradués(es) dans le organisations régionales (Outil de gestion);
- 2) Coordonner l'offre de services et d'intervention au milieu économique;
- 3) Coordonner l'offre de services de formation sur mesure au milieu économique;
- 4) Coordonner l'offre de services logistiques au milieu économique³⁶.

Durant l'année 1984-1985, le volet - «Assurer la présence du groupe dans le milieu»

(communication, sous-contrat et représentation) - est intégré aux précédents. CAMPE développe aussi un volet de gestion de projets touristiques dans lequel le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère des Affaires culturelles investissent pour le développement d'infrastructures touristiques régionales et pour la formation des personnels qui oeuvrent dans ce secteur. Un autre volet concerne le développement technologique CAO/FAO. Les intervenants du CAMPE constatent souvent que les entreprises ont non seulement un problème de gestion mais aussi un problème d'opération et de production. CAMPE signe donc en 1986 un protocole d'entente qui lie l'UQAR, le CÉGEP et le Conseil économique de Rimouski pour la création d'un laboratoire spécialisé en informatisation de la production, lequel est lancé par une subvention de l'O.P.D.Q.

Au départ CAMPE s'oriente vers les clientèles n'ayant pas ou peu accès aux services professionnels pour des raisons de coût ou d'éloignement. Les interventions sont gratuites, tout au plus, elles nécessitent un léger déboursé pour couvrir les frais d'opération. Mais avec la diminution des subventions le Centre se verra ultérieurement dans l'obligation de fixer des tarifs plus élevés. Le niveau d'intervention auprès de la petite entreprise se déplace donc vers les entreprises de plus grande envergure ou chez celles qui sont éligibles aux subventions gouvernementales. Les bénéficiaires se situent surtout dans la région de Rimouski mais très vite et à mesure que le Centre se fait connaître, les interventions se réalisent sur un vaste territoire allant de La Pocatière aux Îles-de-la-Madeleine en passant par la Côte-Nord. Afin de mieux cerner le potentiel économique de la région, une des premières recherches du Centre a porté sur la création et mise à jour d'un fichier informatisé des **entreprises** manufacturières de la région, ce qui a donné le **Répertoire des manufacturières régionales**. Cette recherche du CAMPE, financée par le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), permet de connaître plus précisément le portrait manufacturier de la région. Plus tard en 1987, sera aussi produit un **Paysage socio-économique de l'Est du Québec**, ouvrage de synthèse et d'analyse sur différentes données statistiques de la région - encore actuellement remis à jour - et dont la formule est reprise et actualisée par l'O.P.D.Q. (ou le SAR) pour chacune des régions du Québec.

Parmi les autres réalisations du centre, le premier volet outil de gestion, financé par un programme du ministère Industrie et Commerce, consiste à introduire les diplômés du Cégep et de l'université dans la P.M.E. afin de démystifier les craintes de dirigeants d'entreprises face aux nouveaux diplômés. En avril 1983, ce projet a permis d'intégrer des diplômés en informatique et en administration du cégep de même que ceux de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (I.T.H.Q.). Encadrés par les professeurs du Département d'économie et gestion de l'UQAR, les diplômés réalisent, entre autres, des études de marché, des analyses de besoins, le développement de système de contrôle et de gestion, etc. Ils sont rémunérés en partie par des programmes gouvernementaux, et en partie par les entreprises d'accueil. Entre 1983 et 1989, plus d'une centaine de diplômés de l'UQAR et

du cégep ont bénéficié de cette expérience.

Au plan des autres réalisations, des demandes de formation et des demandes d'analyse de besoins de formation sont adressées au CAMPE par les ministères gouvernementaux (ministère de l'Expansion industrielle régionale, le ministère des Transports et le ministère des Affaires culturelles). Entre 1984 et 1989, 29 interventions sont réalisées dans le volet formation sur mesure. Mais c'est le volet services et interventions dans le milieu qui est sans doute le plus sollicité. Plus de 460 interventions sont réalisées entre 1984 et 1989. Ainsi, plusieurs d'entre elles ont permis l'élaboration d'outils d'analyses diffusés et appliqués au sein des P.M.E., tels que des plans de développement des ressources humaines, des plans de formation, des diagnostics organisationnels, etc.

En 1991, le conseil d'administration donne à CAMPE-UQAR une nouvelle orientation. Au même moment, on parle de la création du Bureau de liaison entreprise université (BLEU). Maintenant intégré au BLEU, CAMPE continue de répondre à différentes demandes. Les interventions portent sur toutes les fonctions de l'entreprise et concernent par exemple la création de système de gestion, des études de rentabilité, des bilans comptables, des études de marché, etc.

[L'assistance aux P.M.E] demeure la raison d'être de l'organisme mais CAMPE servira désormais] de liaison entre les professeurs(es) de tous les départements de l'UQAR et le milieu socio-économique de l'Est du Québec. Les projets seront acceptés selon l'intérêt et la disponibilité des professeurs, qui pourront, en fonction des besoins, s'associer à d'autres ressources, à l'intérieur de l'université (professeurs, professionnels, étudiants) ou à des ressources externes [...]. Ces travaux prennent le plus souvent la forme de contrats ou de commandites. Le groupe poursuivra donc sa mission originale [...] en répondant aux demandes lorsque les besoins ne peuvent être comblés par d'autres organismes de la région³⁷.

Le BLEU poursuit sensiblement la même mission d'origine que le Centre, agissant comme intermédiaire et négociateur auprès des entreprises privées, organismes publics et parapublics qui sollicitent l'expertise universitaire. En l'occurrence, il s'occupe principalement de recherche commanditée et met les ressources universitaires en relations avec les demandeurs. Cette question des relations université-milieu pose une nouvelle problématique de la mission universitaire des services à la collectivité. Elle exprime notamment cette volonté d'ouverture des frontières entre des organisations aux missions différentes mais encore davantage, elle exprime ce besoin d'adéquation entre le monde de l'éducation et le monde du travail. Aux États-Unis, où les traditions de partenariat avec l'entre-

prise existent depuis plus longtemps, la littérature disponible laisse entrevoir que cette ouverture permet aux institutions d'enseignement supérieur d'éviter la marginalité et le décalage par rapport au marché du travail et aux besoins réels³⁸. En outre, cette collaboration entreprise-université entre dans une phase d'institutionnalisation : ce qui autrefois était une activité connexe devient une activité intégrée. L'UQAR s'inscrit dans ce courant.

GERMA (1980-1989) : au carrefour de l'océanographie et du développement régional

Le Groupe d'étude des ressources maritimes (GERMA) est né au tournant des années 1980, à l'initiative de professeurs du Département d'économie et gestion. Des professeurs en océanographie et en sciences humaines et sociales se joignent au groupe dans le cadre de recherches spécifiques. Mais le noyau des chercheurs du GERMA regroupe surtout des économistes - la presque totalité des économistes de l'UQAR - et des professeurs de d'autres disciplines des sciences administratives.

Comme l'UQAR est partie intégrante d'une région maritime et que les recherches menées jusqu'ici en océanographie portent sur des aspects reliés aux sciences pures, GERMA se distingue en ce qu'il s'intéresse à l'économie et à la gestion tant publique que privée du secteur des pêches, et notamment au développement et à l'application de connaissances liées à toutes les étapes du cycle d'exploitation de la ressource : l'évaluation des stocks halieutiques, l'étude de la dynamique des populations, les techniques de pêche, la transformation du produit et finalement sa mise en marché.

Il nous est apparu que s'il importe de connaître à fond les aspects biologiques pour prédire l'effet de la pêche sur les stocks, d'innover technologiquement dans nos moyens de capture et de production, il n'est pas moins important de se préoccuper des aspects socio-économiques et des aspects de gestion des entreprises³⁹.

Une contribution spéciale de l'UQAR et du président de l'Université du Québec vient souligner la pertinence des travaux de ce groupe qui s'inscrit dans le développement de secteurs d'excellence que l'institution veut promouvoir⁴⁰. GERMA est reconnu institutionnellement en 1980.

Depuis la création du GERMA, on s'intéresse à l'implantation d'un programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes rattaché au Département des sciences de l'administration. Il viendrait appuyer le travail déjà entrepris par le groupe de recherche. Le Conseil des universités voit d'un bon oeil le développement d'un tel programme parce qu'il y a urgence pour le Québec de former des spécialistes universitaires en gestion des ressources maritimes et à cause de la proximité des centres d'océanographie de l'UQAR et

de l'I.N.R.S. Le 17 novembre 1983, il recommande donc au ministre de l'Éducation d'accorder un tel programme à l'UQAR. La maîtrise débute en 1985 et le diplôme de deuxième cycle en affaires maritimes en 1986⁴¹. D'un autre côté, ces programmes d'études dans le domaine maritime intéressent le Centre international d'exploitation des océans et l'ACDI. Un grand nombre d'étudiants étrangers sont formés depuis à l'UQAR.

La programmation scientifique du GERMA, comporte 6 volets portant sur des aspects spécifiques au secteur des pêches⁴². Durant la période 1984-1985 à 1986-1987 les rapports annuels identifient les différents travaux qui ont lieu dans les volets de recherche. La majorité des recherches s'effectuent surtout dans les quatre premiers volets.

- 1) Les aspects liés à l'analyse micro-économique et à la gestion de la production, plus particulièrement sur les questions de rentabilité par l'étude des coûts d'exploitation;
- 2) Les aspects liés à la gestion de la ressource, aux problèmes d'aménagement et de l'incidence des techniques d'exploitation sur la préservation des stocks (analyse bioéconomique);
- 3) Les aspects liés à la commercialisation et à l'étude des marchés, à l'estimation et la prévision en matière d'offre et de demande;
- 4) Les aspects structurels et stratégiques liés à l'organisation de l'industrie québécoise des pêches et celle des grands groupes internationaux, leurs stratégies, les relations qui existent entre leurs tailles, leur degré de concentration et d'intégration, les ressources humaines, technologiques et financières qui les caractérisent;
- 5) Les aspects liés à l'organisation professionnelle et aux relations de travail à travers les notions de représentativité des décideurs, des pêcheurs et de leur fonction (entrepreneurs, travailleurs syndiqués, membres d'une coopérative). L'étude porte aussi sur la façon dont sont gérés les conflits;
- 6) Les aspects liés à la gestion publique, l'analyse des politiques et programmes nationaux en matière de pêches et leur impact sur la gestion de la ressource.

La recherche fondamentale est soutenue par le C.R.S.H. et le C.R.S.A.Q. la recherche orientée est soutenue par les ministères, des Pêches et Océans Canada, de l'Expansion industrielle régionale du Canada et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Plusieurs études portant sur le développement socio-économique sont soutenues par l'ACDI de même que par des organismes privés. Aussi, la reconnaissance du

GERMA se traduit par un nombre sans cesse croissant de demandes de collaboration en provenance de chercheurs d'autres universités dont la Simon Fraser University de Vancouver, l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) de Rennes, l'Université de Bretagne occidentale, l'Université du Rhodes Island et l'Université du Maryland.

Sur la scène régionale, les interventions et les recherches du groupe portent surtout sur les domaines de la gestion et des finances, comme par exemple des études de faisabilité de projet, des études d'impact, de l'aide à la mise sur pied d'organisation de pêcheurs. Ces recherches sont surtout appliquées. Au GERMA, on tente de couvrir toutes les dimensions scientifiques d'un projet de façon à satisfaire les demandes de clientèles variées. Pour y parvenir l'UQAR, sous l'initiative de Guy Massicotte, crée en 1983, le Centre de recherche en ressources maritimes de l'Est du Québec (C.R.M.Q.), lequel reçoit la mission spécifique de promouvoir et de favoriser la mise en valeur des ressources maritimes et le développement industriel du secteur dans l'Est du Québec. Le GERMA et le C.R.M.Q. mènent dans cette optique certains projets conjoints. Malheureusement, l'expérience n'a duré que deux ans environ. Dommage.

À partir de 1986 le nombre des activités de recherche du groupe diminue. On apprend dans les rapports annuels que plusieurs membres ne sont plus disponibles pour la recherche. Certains mènent des activités dans d'autres groupes ou sont requis par des tâches administratives⁴³. Quoiqu'il en soit, même avec les entrevues, il est impossible de connaître les vrais raisons de la fermeture. Plus le temps passe, plus le mystère s'épaissit.

Néanmoins, le GERMA s'est démarqué par son expertise et sa présence aux plans national et international, notamment au sein de la francophonie où il a occupé une situation de quasi-monopole. À l'été 1986, la grande valeur des travaux du groupe est soulignée lors du Colloque international sur les pêches et le développement économique. Plus de 350 participants et spécialistes du domaine, en provenance de 58 pays, ont entendu 118 présentations. Au Québec, le GERMA s'est illustré par ces contributions dans un domaine jusque là occupé par les personnels de la fonction publique fédérale et provinciale, comme Pêches et Océan Canada et le MAPAQ.

Le CIRAST, le G.R.S.T. et TECHNOMAR : des recherches, des applications et un concept transférable

La recherche scientifique retient maintenant l'attention sur la place publique. Au moment où des compétences de niveau supérieur sont exigées dans un marché du travail transformé par les nouvelles technologies - issues du progrès des connaissances - et par les mutations socio-économiques internationales, les universités sont plus que jamais perçues comme une «base économique» dans la mesure où elles ont la richesse des savoirs -

la matière grise - et la capacité de transformer ce savoir en applications de tout ordre. Cette considération a de nombreuses incidences sur les milieux universitaires où fréquemment sont mis en opposition recherche fondamentale et recherche appliquée. Avec le **Livre blanc sur la recherche scientifique** (1980) et **Le virage technologique** (1982) sur la politique économique, le gouvernement du Québec se démarque de la tradition «culturelle» de la recherche scientifique et préconise «une utilisation plus intensive de la science comme outil de développement économique et de concurrence internationale»⁴⁴. Ainsi apparaît un nouveau paysage de la recherche universitaire. Le plafonnement des ressources financières, le renforcement de la sélectivité dans les critères d'attribution des subventions de même que la participation du secteur privé font apparaître des nouveaux enjeux. En outre, la croissance des fonds de recherche est de plus en plus liée à la capacité qu'ont les universités d'attirer des partenaires et des fonds privés. Depuis 1984, les Actions structurantes au provincial et les programmes de Subvention de contrepartie du fédéral (1986) soutiennent de telles initiatives. Cela a des répercussions sur les types de recherche. La priorité qu'on accorde traditionnellement à la recherche fondamentale dans les universités se déplace manifestement vers la recherche appliquée.

*Ce renversement de tendance correspond à l'évolution générale qui résulte de la reconnaissance de la R-D comme facteur positif du développement et, en particulier, de son importance comme moyen d'accroître la compétitivité de l'industrie. Le rôle de l'université dans le processus de l'innovation a donc revêtu une importance croissante et, si ce rôle n'est pas nouveau en lui-même, il fait l'objet d'attentes et d'exigences plus croissantes*⁴⁵.

Le débat est ouvert. À l'UQAR, on l'a vu, les axes de développement et les groupes de recherche concentrent leur énergie dans la recherche fondamentale et appliquée. Des chercheurs travaillent également de concert avec les organismes et les entreprises du milieu. Un groupe de recherche en santé et sécurité au travail, le GIRAST, s'inscrit dans ce courant. À sa suite, le G.R.S.T. et TECHNOMAR, démontrent aussi l'importance de rendre l'expertise universitaire accessible aux milieux.

Tout commence en 1978, avec les recherches en santé et sécurité au travail initiées par un regroupement de professeurs du Département d'économie et gestion. Leurs recherches portent sur la gestion et l'optimisation des ressources humaines en région et concernent l'ensemble des thèmes suivants : les conditions de travail, plus particulièrement de santé et de sécurité au travail, mais aussi les aspects salariaux, la productivité et l'organisation du travail. En 1981, le ministère du Travail accorde une subvention pour soutenir l'implantation du groupe. Le Centre interdisciplinaire de recherche pour l'amélioration des situations de travail (CIRAST), fonctionne durant 5 années sous la dénomina-

tion de centre. Lors de la reconnaissance institutionnelle en 1987, l'université impose un changement d'appellation. La notion de groupe étant plus appropriée que celle de centre, on retiendra le signe GIRAST. L'orientation de la recherche demeure toutefois la même.

Le ministère du Travail au fédéral s'intéressait aux travaux que l'on faisait à ce moment là et qui étaient en liaison avec la question de la gestion des ressources humaines dans les milieux ici. C'était une approche très appliquée et ça intéressait le ministère du Travail. C'est donc né dans le domaine de la gestion et de l'optimisation des ressources humaines en région. Par la suite on s'est intéressé à d'autres champs qui incluaient les questions de conditions de travail comme on appelle en Europe et ici au Québec de santé et de sécurité au travail. Mais c'était toujours un peu dans la même veine c'est-à-dire dans la perspective de recherche terrain : une approche très conventionnelle de recherche à la différence peut-être par rapport à des recherches sociologiques strictement qui se faisaient dans les laboratoires ou dans les bureaux. Cette recherche se faisait beaucoup plus en liaison avec le terrain⁴⁶.

À partir de 1983, plusieurs travaux du GIRAST portent sur la sécurité dans le domaine des transporteurs routiers, des pêches, de la sécurité à bord des navires et du secteur forestier. De 1984 à 1987, plusieurs recherches concernent l'amélioration de la productivité, des méthodes et des conditions de travail en milieu forestier; elles sont principalement financées par les ministères québécois de la Science et de la Technologie, de l'Énergie et Ressources et par le ministère du Travail Canada. À partir de 1987, les activités se concentrent surtout sur les méthodologies d'analyse des situations de travail, dans les secteurs des pêches et du transport routier⁴⁷. L'objectif de la recherche est «*de permettre aux individus d'exploiter davantage leurs aptitudes dans un environnement moins dangereux et plus fonctionnel tout en réalisant les objectifs de production*»⁴⁸. Ce qui nécessite une présence accrue des intervenants sur les lieux de travail. Certains membres du GIRAST commencent à développer une approche de plus en plus orientée vers les applications et le transfert technologique. Du GIRAST émergera le G.R.S.T. Jean-Louis Chaumel nous raconte ce cheminement.

C'est comme si à ce moment là on n'a perçu une certaine logique de l'échange c'est à dire que dans les milieux de travail on nous disait : «on comprend bien les chercheurs de vouloir des informations sur ce que nous vivons mais d'un autre côté il faut que ça se situe dans une relation bipolaire dans le sens que nous devons profiter de votre savoir, profiter de votre expérience ou profiter des informations que vous

avez, de l'expertise que vous avez donc on souhaiterait que vous nous renvoyiez sous une forme pratique pour nous la monnaie de notre pièce». [...] C'est là qu'on a vraiment réalisé que c'était vraiment important de commencer à avoir des compétences dans des domaines plus appliqués comme la technique, la technologie, le génie, etc. Donc avant que naisse le G.R.S.T. est né la conviction qu'il fallait aller là de toute façon⁴⁹.

En 1988, une subvention de 350 000 \$ d'Emploi et Immigration Canada est attribuée au Groupe régional de support technique (G.R.S.T.) dans le cadre du programme d'aide à l'innovation et à la planification de l'emploi. Initié par le professeur Jean-Louis Chaumel, le G.R.S.T. n'est pas tant un groupe de recherche qu'une expérience pilote, un programme de recherche mis de l'avant à l'UQAR pour venir en aide aux entreprises de la région qui veulent réaliser des projets de modernisation, d'amélioration de procédé ou d'adoption de technologies nouvelles. Les subventions du GIRAST et du G.R.S.T., obtenues du Conseil national de recherche du Canada (C.N.R.C.), sont accordées pour la conception et la réalisation de travaux appliqués en entreprise. En effet par l'entremise du C.N.R.C. et des chercheurs universitaires, plusieurs entreprises régionales peuvent bénéficier de ces programmes de subvention. Il faut souligner ici, pour éviter toute confusion, que certaines recherches du GIRAST, subventionnées en 1987, seront poursuivies par le G.R.S.T., dès sa création. On apprend en effet que certaines demandes d'assistance technique, notamment dans le secteur des pêches, ne peuvent plus être satisfaites dans le cadre de l'orientation de recherche du GIRAST.

Actuellement le GIRAST n'existe plus. Étant donné un membership restreint, le groupe se dissout en 1989. Cependant Jean-Pierre Roger et France Ruest laquelle travaille en ergonomie en collaboration avec l'Université Laval, poursuivent encore des recherches en santé et sécurité au travail. Entre temps, le G.R.S.T. a continué d'intervenir.

Il s'agit d'ailleurs ici d'un domaine où les demandes de conseils et d'assistance technique tant de la part de capitaines que de chantiers navals se multiplient et que le mandat actuel de recherche du GIRAST ne peut satisfaire. La plupart de ces demandes d'assistance technique seront donc traitées dès 1988 par le nouveau groupe G.R.S.T. ou par d'autres intervenants⁵⁰.

Dotée d'un laboratoire mobile - une camionnette aménagée et informatisée pour la réalisation de travaux techniques - l'équipe du G.R.S.T. peut intervenir rapidement auprès des entreprises de transformation. La mission du G.R.S.T. consiste entre autres :

- À encourager et faciliter la réalisation des projets de R&D au sein des P.M.E. régionales en fournissant une expertise technique, rapidement et efficacement;
- À assister davantage les P.M.E. pour le financement de leurs projets de R&D, recommander les projets auprès d'organismes de financement;
- À faciliter le contact entre les P.M.E. et les ressources scientifiques régionales tels les groupes de recherche, instituts et laboratoires des secteurs public et privé, en d'autres mots : encourager le maillage entre les organismes⁵¹.

Le ministère fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie trouve la formule du G.R.S.T. tellement pertinente qu'il envisage de mettre sur pied, pour une durée de cinq ans, un projet-pilote afin de l'appliquer au secteur des pêcheries canadiennes. C'est l'avènement de TECHNOMAR. Pour ce qui est du G.R.S.T., comme la majorité de ses interventions se situent dans le secteur maritime (plus de 60%), c'est TECHNOMAR qui en au tournant des années 1990-1991 prend la relève. Mais on peut supposer que l'expérience du G.R.S.T. se poursuivra sous une autre forme. Selon Jean-Louis Chaumel, le G.R.S.T. est un service d'assistance technique aux entreprises pour pallier en quelque sorte l'absence d'un département de génie à l'UQAR; l'implantation du génie unifié va sans doute créer une nouvelle dynamique et prendre le relais.

TECHNOMAR rend les services scientifiques accessibles aux entreprises de transformation des produits marins et aux regroupements de pêcheur. Au début des années 1990, cinq centres de recherche universitaire localisés à Terre-Neuve, à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Colombie britannique et au Québec (Rimouski) mènent des activités dans le domaine des pêches sur le modèle UQAR-G.R.S.T. C'est d'ailleurs à Rimouski que sont coordonnées les activités des autres centres. Les travaux se font spécifiquement dans le domaine maritime, sur les aspects de la production et de la culture, de la transformation de la ressource, sur la récupération des résidus et l'utilisation des espèces non-exploitées de même que sur des projets de formation. Aujourd'hui, le projet garde toutes ses ambitions de départ. Le concept est transférable à d'autres secteurs de l'industrie souligne-t-on de la part du gouvernement fédéral⁵². TECHNOMAR serait-il la formule de l'avenir? Cette structure hybride entre le groupe de recherche et le centre de transfert des technologies ouvre-t-elle pour l'université de nouvelles avenues? Il reste que l'expérience du GIRAST, du G.R.S.T. et de TECHNOMAR, s'inscrit dans ce sillage du partenariat université-entreprise et souligne notamment l'intérêt grandissant des entreprises envers le milieu universitaire.

Cette vue d'ensemble de la recherche à travers les axes et les groupes, leur émergence, leurs orientations et leurs thèmes de recherche témoignent en fait du devenir de l'UQAR. Soulignons que l'émergence des axes repose sur les caractéristiques naturelles d'une part et contextuelles d'autre part, dans un premier temps géographique, l'océanographie et ensuite en vertu d'un contexte donné, le développement régional. Soulignons aussi que l'émergence des groupes se situe souvent autour d'un colloque, d'une demande ou d'un besoin identifié soit par les chercheurs universitaires, soit par les agents du milieu (groupe communautaire, entreprise privé ou publique).

Aux termes de cette rétrospective, les aspects des relations de la recherche avec le milieu ressortent manifestement. La production et le transfert des connaissances, qu'ils débouchent sur les publications et communications, sur l'application et l'intervention dans les milieux ou qu'ils soutiennent l'enseignement et l'encadrement des étudiants, sont autant de preuves tangibles de l'intégration de l'institution dans son milieu mais aussi, et en même temps, de son intégration dans le monde.

En définitive, toutes les universités du monde poursuivent les mêmes objectifs généraux, à savoir la conservation, la transmission et l'accroissement des connaissances et du savoir. [...] En conséquence, ces objectifs généraux ont donné aux universités [...] une triple fonction : l'enseignement, la recherche et ce qui en découle logiquement, le service à la société. [...] Enfin, en troisième lieu, il faut reconnaître qu'à travers les objectifs généraux et les fonctions qui leur sont rattachées, les universités ont toujours poursuivi des objectifs spécifiques⁵³.

Il est évident qu'il y a, à l'UQAR, à travers l'expérience des groupes, mais très certainement aussi chez les chercheurs individuels, beaucoup de références et d'expériences en matière de recherche, de transferts de connaissances et d'application dans les milieux, ici où ailleurs. Ainsi, pour ce qui est des secteurs de recherche en émergence à l'UQAR comme la biologie par exemple, plusieurs travaux ont permis de formuler des recommandations sur le plan national (ministères gouvernementaux, conseils sectoriels, associations provinciales) qui ont eu des impacts au niveau régional, (transformation des matières résiduelles, gestion de la pêche sportive, impact du tourisme sur la faune, etc). La recherche transcende les frontières géographiques. À ce propos, avec l'implantation à venir de nouveaux programmes conjoints de 3^e cycle, comme par exemple en développement régional où on veut implanter un doctorat conjoint UQAC-UQAR et en littératures avec un doctorat conjoint UQAM-UQAR, il apparaît notamment que le réseau de l'Université du Québec offre des possibilités de recherche conjointes - déjà en cours par ailleurs - entre les chercheurs des diverses constituantes. Cela est aussi un signe d'une nouvelle géographie de la recherche universitaire. Le directeur du Département des Lettres, Raynald

Bérubé, explique l'importance du réseau :

Il est clair que compte tenu de [notre nombre] de professeurs réguliers au Département en lettres ici, vous comprendrez qu'il serait difficile d'avoir un programme de maîtrise et de doctorat et de faire de la recherche s'il n'y avait pas le réseau... parce que bon ça prend un certain nombre de ressources... Il est clair que le fait que nous soyons en réseau et qu'il y ait des connivences évidentes entre les chercheurs des différentes constituantes, il est clair que ça aide et que ça aide beaucoup à mettre l'UQAR en vitrine... dans le même sens que j'emploie pour la revue Tangences... c'est une revue à laquelle ont collaboré des professeurs d'à peu près toutes les universités non pas seulement du Québec mais au Québec de même que des professeurs de l'extérieur. C'est tout à la fois un lieu de regroupement et de rayonnement⁵⁴.

En effet, l'importance du réseau de l'Université du Québec mérite d'être soulignée ici. Dans le contexte actuel de sous-financement des universités et de la volonté des organismes subventionnaires de favoriser les centres d'excellences, le plus souvent dans les grandes universités, le maillage des constituantes en réseau est essentiel pour faire sa marque, étendre son rayonnement et s'intégrer au sein des grands courants. Aujourd'hui, les universités évoluent dans le contexte d'une double crise : celle de l'économie et celle de l'État, principal bailleur de fonds de la recherche universitaire au Québec. La crise des finances publiques fait apparaître certaines tendances qui ont des conséquences majeures sur les institutions, sur leurs activités et sur les chercheurs universitaires. Les mutations profondes émanant des progrès scientifiques et de la libéralisation des échanges indiquent en cette fin du 2^e millénaire, la nécessité de créer de nouveaux paradigmes dans l'enseignement et la recherche universitaire. Alors que l'emphase est mise sur l'avance technologique, le maintien de la compétitivité et de la productivité, un fossé se creuse entre les sciences pures et techniques et les sciences humaines et sociales peu valorisées par ces postulats. Évincées de la sorte, celles-ci sont, malgré leur apport à la compréhension du monde par le développement du sens critique, en marge de ce courant. Cela implique pour les universités, soit une redéfinition ou une réaffirmation de leur rôle, à la fois au plan de l'enseignement et à celui de la recherche qui le sous-tend. Ce qui n'est pas sans questionner les missions fondamentales de l'université et les acquis socio-politiques de la Révolution tranquille. Or nous sommes actuellement dans une période de transition où universités, chercheurs et partenaires du milieu ont à définir un terrain d'entente.

Notes

1. Mario Polèse et Jules Léger, **L'impact des universités sur le développement économique régional**, Québec, gouvernement du Québec/Conseil des Universités, collection Dossiers, 1980, pp. 17-18.
2. **Mémoire de l'UQAR à la commission parlementaire de l'éducation. Audiences publiques sur le financement universitaire**, Rimouski, UQAR, 1986, pagination multiple.
3. Sous la direction de Jean-Pierre Deslauriers, **La recherche qualitative : résurgence et convergence**, Chicoutimi, UQAC, 1985, p. 7.
4. H. Charles Davis et Raymond Duchesne, «*Le cadre institutionnel de la recherche-développement au Québec. Les tendances et le problème de la relève*» dans **Devenir chercheur-e : itinéraires et perspectives**, Québec, I.Q.R.C., collection Questions de culture, 1986, p. 22.
5. Conseil des universités, **Objectifs généraux de l'enseignement supérieur et grandes orientations des établissements. Cahier III : Première et deuxième parties. Les orientations de l'enseignement supérieur dans les années 1970**. Québec, 1973, p. 114.
6. «Réseau rencontre... M. Charles E. Beaulieu, nouveau directeur de« l'I.N.R.S.» dans **Réseau**, 1970, vol. 1, no 7 (1970) : 11.
7. Conseil des universités, **Objectifs généraux de l'enseignement supérieur et grandes orientations des établissements. Cahier I : L'évolution récente de l'enseignement supérieur au Québec**. Québec, 1972, pp. 63-64.
8. Voir l'article sur l'océanographie dans cet ouvrage.
9. Mohamed El-Sabh, «*C'est quoi l'océanographie* » dans **L'AXE**, vol. 1, no 2 (1979) : 5-6.
10. Entrevue avec Michel Khalil, 5 novembre 1993.
11. Conseil des universités, op. cit., Cahier III, p. 222.
12. **Ibid.**, p. 223.
13. «*Le centre d'études devient université* » dans **Réseau**, vol 4, no 8 (1973) : 14-15.
14. Entrevue avec Mohamed El-Sabh, 11 novembre 1993.
15. Entrevue avec Michel Khalil, 5 novembre 1993.
16. Guy Massicotte, «*Pourquoi des axes de développement?*» dans **L'AXE**, vol. 1, no 1 (1979) : 7.
17. Entrevue avec Fernand Harvey, 26 novembre 1993.
18. **Idem.**
19. «*Nouveaux programmes à l'UQAR* » dans **Réseau**, vol.6, ns 9-10 (1975) : 3.

20. **Idem.**
21. Entrevue avec Fernand Harvey, 26 novembre 1993.
22. Entrevue avec Monique Dumais, Jean-Yves Thériault et Pierre-Paul Parent, 24 novembre 1993.
23. Entrevue avec Monique Dumais, Jean-Yves Thériault et Pierre-Paul Parent, 24 novembre 1993.
24. Voir **Éthos, Lieu de sagesse et d'expertise**, document promotionnel et **Rapports annuels** du groupe Éthos 1991-1992 et 1992-1993.
25. «*Collaboration avec l'université de Lancaster*» dans **Réseau, (1979) : 22.**
26. Arthur Gélinas, «*Se prendre en main*» dans **Réseau, (février 1987) : 12-13.**
27. **Idem.**
28. Arthur Gélinas, 20 septembre 1994.
29. Signalons ici, que la désignation de «laboratoire» est le tout premier stade d'une infrastructure de recherche. D'après la réglementation en vigueur à l'UQAR, il y a le laboratoire, le groupe et ensuite le centre, qui correspondent à des étapes de développement d'une équipe de recherche.
30. Entrevue avec Romain Rousseau, 27 septembre 1994.
31. Romain Rousseau et al. **Rapport des activités couvrant la période 1984-1993 soumis au Doyen des études avancées et de la recherche et à la direction de l'université du Québec à Rimouski en vue d'obtenir la reconnaissance institutionnelle**, Département des sciences de l'éducation, UQAR, novembre 1993, pp. 11-12.
32. **Idem.**
33. CAMPE, **Rapport d'activités 1984-1985**, Rimouski, UQAR, 1985, p. 27.
34. «*Le sommet économique deux ans après*», dans **UQAR-Information**, vol. 16, no 13 (1984).
35. Extrait de la résolution C.A. 116-1360, UQAR, juin 1982.
36. CAMPE, **Rapport d'activités 1983-1984**, Rimouski, UQAR, 1984, pp. 2-3.
37. «*Nouvelle orientation pour Campe-UQAR* » dans **UQAR-Information**, novembre 1991, p. 3.
38. Lee Eitel, **Managing the New Frontier Between Colleges and Companies dans Maximizing Opportunities Through External Relationships** sous la direction de Daniel T. Seymour, Los Angeles, Jossey-Bass Inc. 1989, pp. 43-64.
39. GERMA, **Plan triennal 1982-1985**, Rimouski, UQAR, pp. 2-4.
40. GERMA, **Rapport soumis au Comité des études avancées et de la recherche**, UQAR, 1982, 21 p.

- 41 . **Avis du Conseil des universités au Ministre de l'Éducation sur l'opportunité d'implanter un programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes à l'Université du Québec à Rimouski**, Conseil des Universités/gouvernement du Québec, 1983, 14 p.
- 42 . GERMA, **Plan triennal 1982-1985**, Rimouski, UQAR, 1982, 38 p.
- 43 . Les rapports annuels 1988-1989 et 1989-1990 abordent ce problème et laissent entrevoir la dissolution du groupe.
- 44 . H. Charles Davis et Raymond Duchesne, «*Le cadre institutionnel de la recherche-développement au Québec. Les tendances et le problème de la relève* » dans **Devenir chercheur-e : itinéraires et perspectives**, sous la direction de Fernand Dumont, Québec, I.Q.R.C., collection Questions de culture, 1986, p. 22.
- 45 . Sveva Avveduto et Alberto Silvani, «*Les relations universités-entreprises : le rôle potentiel des parcs scientifiques en Italie*», dans **Revue internationale de gestion des établissements d'enseignement supérieur**, vol. 12, no 2 (1988) : 192-204.
- 46 . Entrevue avec Jean-Louis Chaumel, 28 octobre 1993.
- 47 . GIRAST, **Rapport annuel 1987-1988**, UQAR, 1988, p. 13.
- 48 . Jean-Pierre Roger, **L'analyse et l'amélioration des situations de travail : Clarification des concepts et principaux aspects méthodologiques**, UQAR, 1988, p. 1.
- 49 . Entrevue avec Jean-Louis Chaumel, 28 octobre 1993.
- 50 . GIRAST, **Rapport annuel 1987-1988**, UQAR, 1988, p. 17.
- 51 . «*Recherche et développement à l'UQAR, le G.R.S.T.*» dans **UQAR-information** no 7 (1988) : 1.
- 52 . Yvon Larose, *TECHNOMAR-Canada* dans **Réseau** (octobre 1991) : 8-10.
- 53 . **L'université québécoise du proche avenir, Textes choisis et présentés par René Hurtubise, collection : L'homme dans la société**, sous la direction de Guy Rocher et Pierre W. Bélanger, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1973, p. 37.
- 54 . Entrevue avec Raynald Bérubé, 26 septembre 1994.

Chapitre 10

Le Centre océanographique de Rimouski

Jean-Claude Brêthes¹

Pour le grand public, l'estuaire du Saint-Laurent ce sont les bélugas de l'embouchure du Saguenay, les magnifiques vols d'oies blanches au cap Tourmente, les observations d'oiseaux dans les nombreux marais, les promenades en bateau au milieu des îles qui le parsèment. Mais c'est aussi une économie : chaque année, 10 000 tonnes de poissons y sont pêchées, 100 millions de tonnes de marchandises transportées par bateau y sont manutentionnées; les barrages qui harnachent le fleuve et ses tributaires produisent près de la moitié de la production électrique québécoise. C'est un milieu qui draine un des plus formidables systèmes d'eau douce de la planète et, en contrepartie, il reçoit les innombrables déchets de l'activité humaine, l'industrie du Québec, à elle seule, y rejetant annuellement près de 250 000 tonnes de produits chimiques liquides considérés comme dangereux.

Les fondateurs de l'Université du Québec ont eu le mérite d'apprécier l'importance d'un tel environnement puisqu'ils ont donné le mandat à l'UQAR, lors de sa création en 1969, de développer l'océanologie, l'étude du milieu marin devenant ainsi un des axes prioritaires de développement de cette jeune institution, dont l'orientation fut confirmée par l'inauguration de la maîtrise en océanographie en 1973, la création du Département d'océanographie en 1978 et la mise en place d'un programme de doctorat en 1982. En parallèle, la création de l'I.N.R.S.-Océanologie en 1972, venait renforcer ce nouveau pôle scientifique de l'Est du Québec en favorisant l'installation d'une masse critique de chercheurs dans les différentes branches disciplinaires de l'océanographie. L'équipe ainsi mise en place venait compléter les activités en sciences marines déjà développées par le Groupe interuniversitaire de recherches en océanographie du Québec (GIROQ), qui rassemble depuis 1970 des chercheurs des Université Laval, McGill et de Montréal, et par le ministère

des Pêches et des Océans du Canada. Au cours de ces vingt années, on a également assisté au développement des infrastructures de recherches : construction du Laboratoire océanologique (1975), construction de la première station aquicole de l'I.N.R.S. (1980), don du navire «Alcide C. Horth» par le Gouvernement du Québec à l'UQAR (1989), construction de la nouvelle station aquicole de l'I.N.R.S. (1990) et enfin, agrandissement du Laboratoire océanologique (1993). Une étape importante a été franchie en 1990, alors que les chercheurs des deux institutions se sont formellement réunis au sein du Centre océanographique de Rimouski (COR) afin d'accroître la synergie existante aussi bien dans les activités scientifiques que dans la formation d'étudiants de 2^e et 3^e cycle. Le Centre, qui gère annuellement près de 2 millions de dollars en subventions et en contrats de recherche, regroupe actuellement une trentaine de chercheurs réguliers, une trentaine de personnes des services professionnels, techniques et administratifs et près de 60 étudiants en maîtrise et doctorat. Le COR s'intéresse à de multiples domaines tels que l'océanographie physique et l'hydrodynamique marine, la sédimentologie, la chimie des eaux et des sédiments, la pollution, l'aquaculture, les pêcheries et la dynamique des systèmes biologiques de la colonne d'eau et du sédiment.

L'estuaire du Saint-Laurent

L'intérêt des chercheurs de Rimouski s'est porté, de façon naturelle pourrait-on dire, sur l'analyse et la compréhension des phénomènes propres à l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Géographiquement, l'estuaire s'étire sur près de 1 500 km mais les océanographes considèrent que ses limites sont l'île d'Orléans, à l'ouest, et la pointe des Monts, à l'est, même si l'influence de la marée se fait sentir jusqu'au lac Saint-Pierre. En effet, selon une définition strictement océanographique (il en existe d'autres), le seul critère retenu est la salinité et un estuaire est un milieu semi fermé occupé par une masse d'eau composée d'un mélange d'eau douce et d'eau salée dans des proportions mesurables. Toutefois, cet estuaire, un des plus grands du monde, ne possède pas les caractères typiques de ce genre d'environnement. Ses caractères propres sont une grande profondeur, 350 m à son maximum, et une largeur importante, 60 km à son embouchure; il subit l'influence de plusieurs grandes rivières qui s'y déversent (le Saint-Laurent, avec un bassin de drainage de 1 320 000 km² et un débit moyen de 12 000 m³/s à Québec, le Saguenay et les grandes rivières de la Côte-Nord) et des marées internes de forte amplitude. Un autre caractère qui lui est unique réside dans sa situation subarctique responsable d'une couverture de glace persistant durant plusieurs mois et de fluctuations marquées dans les débits d'eau douce. On constate, par ailleurs, que l'estuaire débouche dans le golfe du Saint-Laurent et non directement dans l'océan Atlantique. Ainsi, les phénomènes océanographiques qui s'y produisent influencent ceux qui se déroulent dans le golfe, et réciproquement. En raison

de sa taille, l'estuaire du Saint-Laurent montre une importante variabilité dans le temps et l'espace et de nombreux aspects qu'on y observe sont semblables à ceux que l'on rencontre généralement sur le plateau continental et dans les systèmes océaniques. Cette variabilité fait que l'on retrouve plusieurs «*estuaires*» : l'estuaire supérieur (ou «*moyen*», selon les auteurs), de l'île d'Orléans au Saguenay, au relief tourmenté, creusé de fosses mais de faible profondeur moyenne, caractérisé par une turbidité élevée et de forts gradients de salinité, et l'estuaire maritime, du Saguenay à l'embouchure, large et profond, dont les caractères sont plus océaniques que ceux de la plupart des autres estuaires du monde. Ces particularités induisent des phénomènes complexes, à la fois estuariens et océaniques qui n'ont pas encore été totalement découverts ou expliqués jusqu'à maintenant. Cette région subit par ailleurs une activité humaine importante puisque ce fleuve draine une vaste région industrielle et puisqu'il représente une voie de navigation cruciale pour l'activité économique du nord de l'Amérique. Enfin, le fleuve et ses rivières tributaires constituent une ressource énergétique considérable et la présence de nombreux barrages entraîne des variations de débit nécessitées par la demande hydroélectrique, ce qui induit des cycles décalés par rapport aux cycles naturels (débits plus forts en hiver qu'au printemps). Ces modifications peuvent avoir un effet déterminant sur toute l'océanographie du système, et jusque sur le plateau continental de la Nouvelle-Écosse, ce qui suscite de nombreux sujets d'étude. Devant les multiples facettes qu'offre cet environnement particulier, le Département d'océanographie de l'UQAR et l'I.N.R.S.-Océanologie ont orienté une partie importante de leurs travaux selon deux grands objectifs fondamentaux qui se sont maintenus durant ces vingt années. Ils visent, d'une part, une meilleure compréhension de l'évolution naturelle du système estuarien du Saint-Laurent et, d'autre part, une évaluation de l'effet, réel ou potentiel, des activités humaines sur l'environnement et sur les ressources naturelles. Compte tenu de l'importance des activités maritimes québécoises, les activités scientifiques se sont donc développées dans les secteurs de la recherche fondamentale et appliquée. Les priorités de recherche sont influencées par l'importance des ressources biologiques et minérales et la nécessité d'améliorer la connaissance des zones côtières du Québec. On espère ainsi aider à l'exploitation durable de ces ressources et finalement être en mesure d'évaluer l'impact des grands développements côtiers, des problèmes que crée la pollution ou des risques qu'entraîne la surexploitation du milieu.

Les activités de recherche

Les phénomènes physiques, linéaires comme les courants ou périodiques comme les vagues et la marée, modifient les caractéristiques de la masse d'eau et conditionnent l'ensemble des systèmes chimiques, géologiques et biologiques. Aussi un premier volet de recherche s'attache-t-il à la description et à l'analyse de l'hydrodynamisme des masses

d'eau de l'estuaire et du golfe. Les travaux sont à la fois descriptifs et analytiques et poursuivent deux objectifs : connaître et expliquer les processus physiques se déroulant dans les zones côtières (où les problèmes sont les plus complexes) et mettre à la disposition des autres disciplines des données de base pouvant faciliter la compréhension des phénomènes qu'elles étudient. Les travaux font appel à des études des processus physiques en milieu naturel : mesures des courants, niveaux d'eau et de propriétés physiques. En laboratoire, on procède à la modélisation et à la simulation de ces mêmes processus. Les observations courantométriques ont mis en évidence de grandes différences régionales, traduisant le caractère complexe et la grande variabilité spatiale et temporelle de la dynamique des masses d'eau de l'estuaire et du golfe. Ainsi, observe-t-on, par exemple, des modifications du courant résiduel (une fois éliminées les variations à court terme) selon des cycles variant d'une journée à deux mois suivant qu'ils subissent le rythme de marée, les systèmes météorologiques ou l'intensité du débit d'eau douce. Ces derniers cycles engendrent des séries de tourbillons sur une échelle spatiale de 50 km et des courants transversaux qui scindent l'estuaire en plusieurs ensembles qui pourraient conditionner les rythmes de production organique. On sait également que les milieux estuariens sont largement sous le contrôle des marées, c'est pourquoi la propagation de l'onde tidale a été particulièrement analysée. La mise au point de modèles en deux dimensions dans l'espace a permis de décrire l'effet des marées sur la circulation de l'estuaire et de démontrer mathématiquement l'existence des phénomènes tourbillonnaires dans l'estuaire maritime, les remontées d'eau et la constitution des ondes internes à la hauteur du seuil du Saguenay, remontées et ondes internes qui sont responsables de la haute productivité et de la présence des mammifères marins dans ce secteur du Saint-Laurent. Une modélisation dans les trois dimensions de l'espace est en cours de réalisation. L'utilisation récente d'images enregistrées par satellite a permis de visualiser l'extrême complexité du système, à des échelles de quelques dizaines de kilomètres sur des périodes de 3 à 15 jours. Cette méthode a démontré l'existence de turbulences, de tourbillons et de remontées d'eau locales, qui provoquent des fronts de température et des apports de sels nutritifs, phénomènes déterminants dans les cycles de production marine.

L'étude de la relation entre l'hydrodynamisme et la productivité a mis en valeur l'influence des facteurs physiques sur la distribution des larves de poisson et sur les rythmes de production primaire, ce qui a contribué à révéler l'importance des variations de marée morte-eau/vive-eau. Les découvertes récentes sur l'hydrodynamisme font que l'on s'intéresse maintenant à l'identification des liens entre les variations physiques à moyenne échelle et la biologie du plancton en étudiant les flux de matériel planctonique dans la masse d'eau. Pour comprendre ces liens, on a développé des travaux sur la physiologie des espèces planctoniques, notamment pour étudier les processus biologiques de la transformation de la matière organique. Durant plusieurs années, une équipe de chercheurs s'est intéressée aux mécanismes d'alimentation du zooplancton, à la qualité nutritionnelle du

phytoplancton et à l'influence de celle-ci sur le métabolisme des espèces. Ce volet de recherche présente un intérêt pour le développement de certaines techniques aquicoles. Plus récemment, les projets se sont tournés vers les mécanismes d'adaptation du phytoplancton aux variations de lumière induites à courte période par les cycles de brassage de la colonne d'eau, et à plus longue période par l'augmentation du rayonnement ultra-violet lié à la diminution de la couche d'ozone. Un projet de recherche appliquée s'intéresse aux mécanismes de prolifération d'algues unicellulaires responsables de l'intoxication des mollusques.

Les facteurs hydrodynamiques exercent une influence sur le fond par le dépôt et le transport de nouveaux éléments et par le remaniement des matériaux en place. L'étude de ces mécanismes en zone côtière constitue un autre sujet de recherche à Rimouski. L'équipe de sédimentologie s'intéresse aux processus (érosion, transport, sédimentation) qui président à la formation et aux modifications des environnements côtiers, tels que les plages, les dunes sous-marines, ainsi qu'à l'accumulation de minéraux lourds («*placers*»). Les recherches en océanographie physique et en sédimentologie sont ici étroitement intégrées, s'y ajoutent des observations sur la faune et la flore qui vivent sur le fond et qui exercent également une action sur la nature et la texture du substrat. En plus de l'observation de données sur le terrain et de modélisations mathématiques des phénomènes, des méthodes originales ont été développées, comme l'utilisation de traceurs radioactifs pour mesurer *in situ* les déplacements de particules sur le fond ou la mise au point d'une jauge nucléaire qui permet de quantifier de très petites variations de l'érosion et de la sédimentation sur le fond. L'utilisation d'images satellites couplées avec des données géographiques constitue également une technique nouvelle pour mesurer l'évolution des zones littorales. Pour comprendre le présent, on est amené à étudier le passé. Un projet vise à analyser la genèse et l'architecture des figures sédimentaires accumulées par l'étude de «*carottes*» (prélèvements effectués sur une épaisseur de plusieurs mètres de sédiments). Cette étude a été facilitée par des méthodes scanographiques qui ont été dérivées des techniques utilisées en milieu hospitalier. Les travaux sont souvent destinés à répondre à des problèmes spécifiques, commandités par des organismes publics ou privés (par exemple l'influence du harnachement des rivières sur les mécanismes de sédimentation à la côte ou la dispersion des rejets de dragage). Ils ont donc un intérêt pratique manifeste, que ce soit pour l'installation d'infrastructures (ports, sites de rejet, etc.) ou dans le domaine minier. Mais ce type d'activités conduit généralement à situer l'analyse d'un problème particulier dans un cadre plus global qui contribue à l'approfondissement de connaissances fondamentales.

Le sédiment marin n'est pas un dépôt passif pour toutes les substances que l'espèce humaine rejette dans la nature mais c'est un milieu hautement réactif qui retourne dans le milieu liquide une grande partie des polluants. C'est pourquoi une équipe s'est intéressée

très tôt à la géochimie marine. Il s'agit, pour elle, d'étudier comment les éléments minéraux, dissous ou particulaires, se comportent dans l'environnement estuarien, et plus généralement marin. D'une part, les éléments chimiques apportés par les eaux douces continentales peuvent subir des modifications au contact d'une eau salée, chimiquement active. Ils peuvent être dissous, se fixer sur des particules comme les argiles, ils peuvent précipiter ou flocculer. Les éléments particuliers peuvent être transportés par les courants ou se déposer sur le fond. Au niveau du sédiment, ces éléments peuvent subir d'autres transformations, sous des actions chimiques (oxydation, réduction) et biologiques (action bactérienne, affouillement du sédiment par les invertébrés) : enfouissement simple, cristallisation ou remobilisation sous une forme chimique différente. De fait, en raison des nombreux échanges qui se produisent entre le fond des océans et la couche d'eau immédiatement au-dessus du sédiment, les substances chimiques peuvent être recyclées plusieurs fois avant d'être enfouies définitivement. On étudie donc la chimie des minéraux dans ces deux phases, milieu liquide et interface eau-sédiment. Les chercheurs ont mis au point des pièges dérivants dans la masse d'eau qui permettent de recueillir et de mesurer la quantité, la nature et la taille des particules tombant à l'interface eau-sédiment. Les analyses ont également porté sur les particules et l'eau dans la couche qui baigne directement le fond et dans les premiers centimètres de sédiment. On cherche à mesurer les flux de substances chimiques à l'interface eau-sédiment, à relier ces flux à des facteurs tels que les taux de sédimentation, les teneurs et la nature de la matière organique et des éléments en trace du matériel sédimentaire ainsi qu'à déterminer l'effet de la bioturbation sur la composition des sédiments et les flux de substances. L'intérêt de cette recherche est fondamental, puisque l'on étudie les processus élémentaires qui sont à l'origine de la formation des roches, mais il est aussi appliqué, puisque ces études permettent de comprendre l'évolution de certains agents chimiques polluants. La chimie des métaux (manganèse, fer, cadmium, cobalt, plomb, zinc, cuivre et, plus récemment mercure) a retenu principalement l'attention. Le manganèse étant un élément important dans les mécanismes d'oxydation de la matière organique et de libération de métaux dans l'environnement, il a suscité de nombreux travaux. On a ainsi démontré que le recyclage de cet élément à l'intérieur du sédiment était 3 à 50 fois plus important que son apport par sédimentation. Un modèle de flux de manganèse dans l'estuaire, incluant la sédimentation, le transport et le recyclage a pu être élaboré. D'autres éléments ont été étudiés comme le fer et l'arsenic. Ce dernier montre un mécanisme analogue à celui du manganèse, comprenant un cycle enfouissement - dissolution - migration - précipitation.

Tout un volet de recherche est orienté vers l'étude de l'écologie des invertébrés qui vivent sur le fond (milieu benthique). L'équipe analyse l'importance de la variabilité spatio-temporelle pour les populations benthiques dans le cadre des théories sur les stratégies démographiques, sur la régulation des populations et sur les facteurs expliquant la structure des peuplements. Une grande partie des travaux se déroule dans la zone de balance-

ment des marées, mais certains s'intéressent aux zones plus profondes du plateau et du chenal Laurentien. Après une phase de description des peuplements qui habitent ce milieu, la recherche s'est concentrée sur l'étude du cycle de vie de quelques espèces caractéristiques (vers polychètes, mollusques bivalves, crevette, crabe), en définissant les périodes, les rythmes et les sites de recrutement larvaire et les mécanismes d'allocation d'énergie. Pour ce dernier aspect, l'apport des démarches écophysiological et biochimiques s'est avéré important. L'effet des facteurs du milieu (immersion, nature du substrat) sur la croissance et la reproduction a pu être mis en évidence, de même que l'influence marquée de la compétition intraspécifique. On s'intéresse aux variations à petite échelle (1 cm-1 m), reliées aux interactions (compétitions interspécifiques pour l'espace ou la nourriture) et aux facteurs ambiants, ainsi qu'à échelle moyenne (1-10 km), travaux qui ont mis de l'avant de fortes variations des indices de croissance entre les divers sites de l'estuaire du Saint-Laurent.

L'activité humaine et le milieu marin

Le rôle des activités humaines est bien sûr sous-jacent aux divers projets de recherche évoqués. Mais tout un secteur des activités qui se déroulent à Rimouski est orienté spécifiquement dans ce domaine, qu'il s'agisse d'étudier les polluants et leurs effets ou qu'il s'agisse d'améliorer la production de produits marins par l'aquaculture et les pêcheries. Les travaux en écotoxicologie ont débuté très tôt à Rimouski et une première carte de la pollution par le mercure sur le littoral québécois a pu être tracée à la fin des années soixante-dix. Actuellement la recherche est plus ciblée, même si le suivi de la contamination des invertébrés benthiques se poursuit. Plusieurs projets visent une connaissance détaillée des facteurs qui influencent le biotransfert, la bioaccumulation et l'excrétion des substances exogènes polluantes. De façon plus précise, sont étudiés le mécanisme et la cinétique du transport des organo-métaux (mercure, étain, plomb) dans l'écosystème, depuis la phase inerte (sédiment) jusque dans la cellule vivante de l'organisme étudié, pour suivre ensuite le transfert de ces composés de la proie vers le prédateur. Pour ce faire, on utilise une chaîne trophique expérimentale comprenant la moule bleue, son prédateur naturel, une étoile de mer, et des animaux détritivores du sédiment superficiel. Des milieux expérimentaux, les «*mésocosmes*» ont été mis au point à cette fin. Comme les polluants sont rarement présents à des doses entraînant la mort des individus, on a mis au point des indicateurs physiologiques qui permettent d'analyser les mécanismes d'adaptation des invertébrés aux stress environnementaux. La pollution par les hydrocarbures constitue un important volet de recherche. À l'aide des mésocosmes, les processus et la cinétique de dégradation du pétrole en milieu froid, sous la glace, ont pu être analysés. Les chercheurs ont également étudié les effets des divers produits utilisés pour la disper-

sion des nappes. Enfin une nouvelle famille de composés chimiques capables de réduire l'adhésion des produits pétroliers sur les surfaces solides a été découverte, ouvrant la voie à de nouvelles techniques de protection des plages et des installations portuaires.

Dans le domaine de l'aquiculture, un biologiste a élaboré une technique originale de culture de phytoplancton en utilisant le principe des membranes dialysantes utilisées dans les «reins artificiels». On peut ainsi, d'une part analyser la physiologie des algues planctoniques et, d'autre part, obtenir des cultures massives d'algues utilisables à diverses fins, comme par exemple la nutrition de larves obtenues en éclosion, but de l'étape suivante des travaux. Des méthodes d'élevage de larves de pétoncles sont ainsi à l'étude, permettant d'envisager le repeuplement des milieux affectés par la pêche intensive. Les recherches portent aussi sur l'écophysiologie des salmonidés (omble chevalier, omble de fontaine), afin de connaître les conditions environnementales optimales pour l'élevage de ces poissons en milieu côtier. On cherche également à optimiser la croissance en chair, chez les pétoncles et les poissons, en supprimant chez les individus la fabrication de produits sexuels (manipulation génétique, irradiation). Certains projets concernent d'autres espèces conchylicoles, comme la moule et la palourde. D'autres activités de recherche s'attachent à la connaissance de la biologie du développement. Ces travaux visent à préciser les processus moléculaires gouvernant le début du développement chez divers invertébrés marins (oursin, pétoncle, palourde). De nature fondamentale, puisqu'ils portent sur les mécanismes biochimiques déclenchés à la suite de la fécondation, les projets permettent d'obtenir des connaissances indispensables à une meilleure gestion de la production en milieu contrôlé.

La formation de chercheurs

La formation d'étudiants et d'étudiantes est sans doute le plus important mandat du COR et les programmes de maîtrise et de doctorat qui sont offerts à Rimouski sont destinés à y répondre. Dans le cadre de leur projet de recherche, les étudiants sont normalement intégrés aux travaux des professeurs de l'I.N.R.S. et de l'UQAR. Grâce à des collaborations interinstitutionnelles, plusieurs d'entre eux sont supervisés par des chercheurs extérieurs au Centre, comme ceux de l'Institut Maurice-Lamontagne (ministère des Pêches et des Océans). Le COR accueille également des jeunes chercheurs en stage post-doctoral. Au cours de ces vingt dernières années, 117 diplômes de maîtrise en océanographie ont été décernés. Le programme de doctorat est plus récent, neuf thèses ont actuellement été soutenues avec succès et plusieurs sont déposées ou sur le point de l'être. La formation dispensée à Rimouski est largement reconnue puisque de nombreux étudiants de maîtrise ont poursuivi leurs études au niveau doctoral dans diverses universités cana-

diennes (McGill, McMaster, University of British Columbia, entre autres). Plusieurs d'entre eux sont maintenant des chercheurs au sein d'équipes universitaires (y compris le COR), d'institutions gouvernementales (comme le ministère de l'Agriculture des Pêches et de l'Alimentation du Québec ou l'Institut Maurice-Lamontagne) ou du secteur privé.

L'ouverture sur le monde

Dès l'implantation des programmes de recherche et d'enseignement en océanographie, les chercheurs de Rimouski ont considéré la coopération internationale comme un outil privilégié de développement. Les relations internationales se manifestent de plusieurs façons. Les chercheurs présentent régulièrement leurs travaux dans des colloques à portée internationale, au Canada ou à l'étranger. Pour les trois dernières années, on relève ainsi la présence de chercheurs du COR en Australie, Égypte, France, Inde, Italie, Japon, Madagascar, Pays-Bas, et USA, ce qui contribue à faire connaître rapidement le développement des recherches en cours et de tisser des liens entre chercheurs, dans plusieurs cas de façon durable. Il existe des ententes formelles avec des universités et institutions gouvernementales de divers pays (France, Argentine, Vénézuéla, Maroc, Égypte) qui concernent l'échange de professeurs et d'étudiants, la réalisation de projets et de publications en commun. Outre ces ententes formelles, les chercheurs collaborent à titre personnel avec de nombreuses institutions (par exemple : Elf-Aquitaine, Commissariat à l'énergie atomique français, Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer, Département de mathématique de l'Université de Chicago, la Smithsonian Institution, la NOAA, etc.) ou avec d'autres chercheurs à travers le monde (Australie, Allemagne, USA, Égypte, Japon, Arabie Séoudite, Royaume-Uni, Espagne, etc.). L'ouverture vers la communauté scientifique internationale se manifeste aussi par la formation de chercheurs étrangers. Les programmes de maîtrise et de doctorat accueillent des étudiants de nombreux pays (37 depuis 1985, d'Europe, d'Amérique Latine, d'Afrique et du Moyen-Orient), dans tous les domaines de recherche développés au COR. Ces étudiants viennent à Rimouski dans le cadre des programmes d'échanges officiels et grâce à des bourses de l'ACDI, de la Francophonie, du Gouvernement du Québec et des gouvernements des pays d'origine ou à titre personnel. Enfin, les chercheurs du Centre sont régulièrement sollicités pour fournir leur expertise, particulièrement dans les pays en développement. Il peut s'agir de participer à la formation dans les pays mêmes : Université d'Agadir au Maroc (écotoxicologie), pays d'Afrique de l'Ouest (gestion intégrée des ressources marines; pêcheries; évaluation des ressources minérales off-shore), ou pour intervenir dans le cadre de projets d'assistance technique : Sénégal (aquiculture; déplacements sédimentaires), Cap-Vert (statistiques de pêche), Madagascar (transferts sédimentaires, ressources minérales marines), Antilles (protection de l'environnement) comptent parmi les projets les plus récents.

Les perspectives futures : le Centre océanographique de Rimouski

Le Centre océanographique de Rimouski a été créé afin d'établir une synergie positive entre les divers éléments qui ont contribué au développement de l'océanographie à Rimouski. Il a vu le jour en juin 1990 à la suite d'un protocole d'entente entre l'Institut national de la recherche scientifique et l'Université du Québec à Rimouski. Ce premier protocole a été complété en septembre 1992 par une entente sur les programmes d'enseignement en maîtrise et au doctorat en océanographie, qui deviennent des programmes dispensés en association. Les ressources humaines et physiques des deux institutions ont ainsi été regroupées dans un centre de recherche conjoint situé sur le campus de l'UQAR. Les activités scientifiques s'insèrent dans une programmation globale définissant les axes principaux et les orientations spécifiques de recherche. Les grandes orientations qui ont présidé à l'implantation de l'océanographie à Rimouski sont maintenues et la programmation scientifique s'articule ainsi autour de cinq axes de force : hydrodynamique (processus physiques en eaux peu profondes et aux interfaces; hydrodynamique des baies et des estuaires à grande échelle; modélisation numérique; risques technologiques et naturels), géologie et géophysique (nature et mouvements des sédiments en suspension; processus de sédimentation; transport et érosion; formation et architecture des figures et corps sédimentaires), écotoxicologie et chimie (transport, dissémination et transferts des contaminants en milieux estuariens et côtiers; évaluation des effets sur la biosphère marine), écologie (écologie et physiologie du plancton : destin des particules biogéniques et abiogéniques de la colonne d'eau, écophysiologie du phytoplancton; écologie des populations benthiques : variabilité spatiale de la faune benthique, actions et interactions; mécanismes de régulations), biotechnologie (biologie du développement, culture massive de phytoplancton, conchyliculture, adaptation physiologique de poissons, amélioration et développement de nouveaux produits). Cette structure n'est toutefois pas figée, puisque plusieurs projets sont multidisciplinaires et regroupent des chercheurs de divers domaines autour de problématiques communes. Ainsi, par exemple, chimistes, écophysiologistes et physiciens s'intéressent à la prévention des catastrophes naturelles et anthropogéniques.

Les chercheurs entretiennent une collaboration étroite avec d'autres équipes de recherche canadiennes, particulièrement avec le GIROQ et le ministère des Pêches et des Océans, et étrangères. Ils collaborent à des projets, canadiens ou internationaux, de grande envergure. Dans le cadre du programme international JGOFS (Joint Global Ocean Flux Study), qui regroupe des chercheurs d'une dizaine de pays, les études du volet canadien portent sur les flux de carbone. Pour le COR, il s'agit plus particulièrement d'analyser les transformations dans la masse d'eau (fixation photosynthétique, régénération, transformations métaboliques, dynamique des chaînes alimentaires, mécanismes d'exportation hors de la zone de photosynthèse) et les processus associés à l'enfouissement dans les fonds marins (resuspension, reminéralisation et enfouissement de la matière organique au

niveau du fond, rôle des invertébrés benthiques). Les travaux s'intéressent à des environnements variés tels que le fjord du Saguenay, le golfe du Saint-Laurent et le plateau de la Nouvelle-Écosse. Ce programme permettra d'appréhender de façon globale les liens existant entre les continents, l'atmosphère et le milieu océanique dans le cycle global du carbone et de comprendre l'impact des changements climatiques. En effet, ce cycle est affecté par le réchauffement global de la planète que l'on relie principalement à l'accroissement de la quantité de CO₂ atmosphérique. Des chercheurs ont collaboré au projet OPEN (Ocean Production Enhancement Network) qui visait, au moyen d'une collaboration entre les institutions de recherche canadiennes et le secteur privé, à une meilleure interprétation des processus de production biologique dans les eaux de la côte est canadienne et d'évaluer l'effet de ces processus sur l'évolution générale des stocks halieutiques. La contribution des chercheurs rimouskois concerne la courantologie, la variation des niveaux d'eau selon les facteurs météorologiques, et la biologie du développement du pétoncle. D'autres activités portent sur l'hydrodynamisme dans le détroit de Jacques-Cartier, au nord de l'île d'Anticosti, site important pour la production biologique dans le golfe. Des travaux dans le domaine de la sédimentologie et de l'écologie du phytoplancton se déroulent également dans le Grand Nord canadien. De fait, on constate que les intérêts en jeu débordent maintenant largement l'estuaire du Saint-Laurent, même si celui-ci reste un sujet d'intérêt principal.

Les différentes voies de recherche, sous leur aspect multiple et varié, cherchent en fait d'une part à analyser les processus naturels en milieu estuarien et côtier et d'autre part à relier l'activité humaine avec ces mêmes processus. C'est sans doute ce couplage dans l'étude d'un milieu situé à l'interface homme-océan qui fait l'originalité du COR. Les travaux qui s'y déroulent devraient permettre d'accroître la connaissance fondamentale des sciences de la mer et de répondre à des demandes prioritaires du Québec. Ainsi se trouvent conciliées les exigences pragmatiques actuelles, l'implication dans le milieu et la vocation traditionnelle de l'université.

Note

1. J.-C. Brêthes est professeur au Département d'océanographie depuis 1978. Il s'intéresse à l'écologie marine et plus particulièrement à l'écologie des pêches. Il est un membre régulier du Centre océanographique de Rimouski. Ce texte a déjà été publié, sous une forme presque similaire, dans **Réseau**, vol. 25, no 2 (octobre 1993).

Aperçu de travaux publiés au Centre océanographique de Rimouski

AUDET, C. et G. CLAIREAUX. «*Diel and seasonal changes in resting levels of various blood parameters in brook*

trout (*Salvinelus fontinalis*). **Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques**, 49 (1992) : 870-877.

BOCZAR-KARAKIEWICZ, B., C.L. AMOS et G. DRAPEAU. «*The origin and stability of sand ridges on Sable Island Bank, Scotian shelf*». **Continental Shelf Research**, 10 (1990) : 683-704.

BRÉTHES, J.-C. et R.N. O'BOYLE (éd.). **Méthodes d'évaluation des stocks halieutiques**. Projet CIEO-860060, Centre international d'exploitation des océans (Halifax, Canada), 1990. 963p.

DUBÉ, F., L. DUFRESNE, L. COUTU et G. CLOTEAU. «*Protein phosphorylation and germinal vesicle breakdown in surf calm oocytes*». **Developmental Biology**, 146 (1991) : 473-482.

DRAPEAU, G., D. LAVALLÉE, J.-F. DUMAIS et G. WALSH. «*Simple dispersion model of dredged spoil dumped in coastal waters*». In B. Edge (éd.), **Proceedings 23rd International Conference Coastal Engineering**. 1992. Pages 3054-3067.

EL-SABH, M.I. et N. SILVERBERG (éd.). «*Oceanography of a large-scale estuarine system : the St. Lawrence*». **Coastal and Estuarine Studies**, Springer Verlag, N.-Y., vol. 39 (1990) : 442p.

HART, B. et B.F. LONG. «*Recent evolution of the Outardes estuary (Québec, Canada) - Consequences of dam construction on the river*». **Sedimentology**, 37 (1990) : 495-507.

KOUTITONSKY, V.G., et G.L. BUGDEN. «*The physical oceanography of the Gulf of St. Lawrence: A review with emphasis on the synoptic variability in motion*». In J.-C. Thériault (éd.), **The Gulf of St. Lawrence: small ocean or big estuary?** Publication spéciale canadienne des sciences halieutiques et aquatiques, 113 (1991) : 57-90.

MARSOT, P., A.D. CEMBELLA et L. HOULE. «*Growth kinetics and nitrogen-nutrition of the marine diatom *Phaeodactylum tricorutum* in continuous dialysis culture*». **J. Applied Phycology**, 3 (1991) : 1-10.

MIRON, G., G. DESROSIERS, C. RETIERE et R. LAMBERT. «*Dispersion and prospecting behaviour of the polychaete *Nereis virens* as a function of density*». **Journal of Experimental Marine Biology and Ecology**, 145 (1991) : 65-77.

PELLERIN-MASSICOTTE, J., B. VINCENT, M. HARVEY et E. PELLETIER. «*Évaluation écotoxicologique de la qualité de la baie des Anglais à Baie-Comeau (Québec)*». **Water Pollution Research Journal Canada**, 1991.

ROSEBERRY, L., B. VINCENT et C. LEMAIRE. «*Croissance et reproduction de *Mya arenaria* dans la zone intertidale de l'estuaire du Saint-Laurent*». **Journal canadien de zoologie**, 69 (1991) : 724-732.

ROY, S., P. MAYZAUD et P. SOUCHU. «*Environnement physicochimique et trophique d'un site mytilicole, îles de la Madeleine (Québec). II- Matière particulaire, composition biochimique et productivité primaire*». In J.-C. Thériault (éd.), **The Gulf of St. Lawrence: small ocean or big estuary?** Publication spéciale canadienne des sciences halieutiques et aquatiques, 113 (1991) : 219-230.

SIRON, R., E. PELLETIER, D. DELILLE et S. ROY. «*Fate and effects of dispersed crude oil under icy conditions simulated in mesocosms*». **Marine Environmental Research**, 35 (1993) : 273-302.

SUNDBY, B. et J.M. BEWERS. «*Brief overview of the chemical oceanography of the Gulf of St. Lawrence*». In J.-

C. Thériault (éd.), **The Gulf of St. Lawrence: small ocean or big estuary?** Publication spéciale canadienne des sciences halieutiques et aquatiques, 113 (1991) : 91-98.

Les chercheurs du Centre océanographique de Rimouski :

ARNAC, Michel (UQAR): océanographie chimique; matière organique et métaux en milieu marin, pollution.

AUDET, Céline (I.N.R.S.): écotoxicologie, physiologie environnementale, aquiculture des salmonidés.

BOOTH, David (UQAR): océanographie physique des milieux côtiers.

BRÊTHES, Jean-Claude (UQAR): écologie benthique, écologie des pêches.

BRINDLE, Jean-Rock (UQAR): océanographie chimique; matière organique en milieu marin, complexation des métaux.

CHANUT, Jean-Pierre (UQAR): statistiques multidimensionnelles, modélisation, analyse des flux de particules.

DESROSIERS, Gaston (UQAR): écologie benthique, dynamique des populations d'invertébrés.

DRAPEAU, Georges (I.N.R.S.): sédimentologie marine, transport, suspension, télédétection.

DUBÉ, François (UQAR): biologie du développement des invertébrés, biologie cellulaire et moléculaire.

DUMAIS, Jean-François (UQAR): hydrodynamique marine, physique statistique, modélisation numérique.

EL-SABH, Mohamed I. (UQAR): hydrodynamique côtière, modélisation, télédétection, marées et ondes de tempête.

GAGNÉ, Jean-Pierre (UQAR): océanographie chimique, chimie de la matière organique, chimie analytique.

GOSSELIN Michel (UQAR): écologie et physiologie du phytoplancton, microalgues des glaces, milieux polaires.

HILL, Philip (UQAR): sédimentologie marine, environnements sédimentaires, milieux arctiques, processus de sédimentation.

HUDIER, Éric (UQAR): océanographie physique, couche limite, mélanges verticaux.

KARAKIEWICZ, Barbara (I.N.R.S.): océanographie physique, vagues de gravité, ondes internes, modélisation.

KOUTITONSKY, Vladimir (I.N.R.S.): hydrodynamique marine, modélisation numérique, circulation, dispersion des polluants.

LONG, Bernard (I.N.R.S.): sédimentologie marine, transport sédimentaire, environnements littoraux et arctiques, ressources minérales.

MARSOT, Pierre (I.N.R.S.): écophysiologie et écotoxicologie du phytoplancton, cultures.

MAUVIEL, Anne (UQAR): océanographie géologique, bioturbation, remaniement sédimentaire.

PAQUIN, Yves (UQAR): océanographie chimique, chimie inorganique, complexation des métaux.

PELLERIN, Jocelyne (UQAR): écophysiologie des invertébrés, écotoxicologie marine.

ROY, Suzanne (I.N.R.S.): océanographie biologique, écologie du phytoplancton.

SUNDBY, Bjorn (I.N.R.S.): océanographie chimique, géochimie marine, diagénèse, pollution.

VINCENT, Bruno (UQAR): écologie benthique, dynamique des populations d'invertébrés, analyse de données.

WALTON, Alan (Directeur du COR): chimie marine, radioactivité, pollution.

Chapitre 11

Le GRIDEQ : vingt ans de travaux engagés sur le développement régional

Danielle Lafontaine¹

Entre 1981 et 1992, à l'Université du Québec à Rimouski, j'ai dirigé, disons animé (pour *anima*, le souffle vital), une équipe de recherche durant six ans². Or en dépit de cette longue fréquentation, l'histoire du GRIDEQ³, celle qu'il faudrait, celle qu'il faudra un jour reconstituer, me semble difficile à évoquer. C'est que tant d'événements ont, depuis sa fondation en 1974, marqué l'existence du groupe, lui conférant une vie propre aussi difficile à reconstituer que celle d'un être humain. Comment dans tout ceci distinguer les faits réellement fondamentaux survenus au cours des vingt dernières années? Et puis sur quels aspects insister? L'apport décisif, à un moment ou un autre, de certaines personnes? Les réalisations collectives les plus marquantes? Les plus gros défis rencontrés? Les plus belles réussites? L'impact de changements externes? Mais surtout, le portrait d'une équipe toujours active esquissé par l'une de ses membres ne risque-t-il pas de manquer de recul, sinon d'objectivité?

Consciente de toutes ces difficultés, je ne propose ici ni un bilan complet, ni à proprement parler une évaluation du GRIDEQ. D'autres se chargeront peut-être un jour d'estimer l'«excellence» de ses réalisations. Pour l'heure, je me limiterai à faire ressortir cinq dimensions que j'estime centrales de l'existence du groupe depuis vingt ans. Ainsi, je me pencherai d'abord sur son indiscutable **longévité**, un phénomène loin de constituer la norme, en milieu universitaire, surtout en sciences sociales et humaines. Deuxièmement, je discuterai de l'**abondante production** ou, dit autrement, de la **fécondité** de l'équipe, laquelle, sitôt que l'on aura pris connaissance de quelques indicateurs, pourra difficilement être mise en doute. Or, si le GRIDEQ est parvenu à se maintenir durant toutes ces années et si ses membres sont demeurés si actifs, cela tient selon moi beaucoup à deux facteurs : **les modes d'organisation et de gestion** participative du groupe et, facteur en-

core plus décisif, **la nature des préoccupations** de recherche des membres que je résumerai en les disant axées essentiellement sur la connaissance du développement régional, un défi dont ils ont eu à mesurer toute l'urgence et la complexité. Un défi que les premiers membres ont cru devoir relever, donnant ainsi naissance à **une tradition d'engagement** pas toujours bien comprise et dont j'aimerais aussi discuter, notamment pour souligner ce que cette tradition d'engagement du GRIDEQ doit à la volonté très clairement exprimée des premiers membres de faire de l'Université du Québec à Rimouski, une «vraie» université à part entière au sein du système universitaire québécois. Surprenante à bien des égards, impossible à prédire au départ, l'expérience passablement unique du GRIDEQ s'est ainsi toujours alimentée non pas à une conception toute faite de l'Université, mais disons à un souci très vif à propos **des responsabilités publiques des universitaires et des universités**, notamment celles des universitaires et universités établis en région dite «périphérique».

L'ensemble des réflexions que je propose n'est pas inspiré par une volonté de faire du GRIDEQ un quelconque «modèle» à imposer tel quel à d'autres groupes ou institutions. Je crois fermement cependant que l'expérience qui fut, et qui continue d'être, celle de l'équipe, mérite d'être rappelée; une équipe qui a *su tracer sa voie*. Du fait précisément de l'autonomie institutionnelle qui fut, et continue d'être sienne, le GRIDEQ a pu expérimenter des modes inédits de coopération intellectuelle au sein d'une université en devenir, constituer non un simple regroupement artificiel et passager de chercheurs et chercheuses formé à la hâte dans le but de demander ou de recevoir des fonds, mais *une véritable équipe*. Bien avant que de pareilles exigences ne soient mises de l'avant dans le monde universitaire québécois, les membres ont également senti le besoin de structurer leurs travaux et résultats de recherche en «chantiers thématiques», de les soumettre aussi fréquemment à l'évaluation des «pairs». Si, à tort ou à raison, certains projets ou réalisations ont pu être jugés sévèrement, la plupart ont été accueillis positivement. Le GRIDEQ est aujourd'hui bien connu dans le milieu universitaire québécois, ses publications souvent recensées, ses membres invités à donner des conférences tant au Québec, qu'au Canada et à l'étranger. Plus encore, plusieurs lui reconnaissent cette autonomie intellectuelle et cette originalité qui caractérisent la quête de savoir authentique, celle qui marque profondément la culture ou la «philosophie-GRIDEQ», celle que l'on sollicite aussi de plus en plus partout où l'on discute du développement régional.

Aujourd'hui, alors que les «équipes» font l'objet d'une valorisation souvent excessive au détriment de la recherche individuelle et sont en même temps de plus en plus dépendantes de modèles et de critères de subventions qui leur échappent, il me semble utile de souligner ce que le «succès» du GRIDEQ doit au libre exercice de la créativité de ses membres, comme à la grande autonomie qui fut toujours laissée au groupe dans toutes ses décisions concernant ses projets et ses réalisations de recherche. Ceci dit, les mem-

bres de l'équipe se sont en même temps toujours sentis hautement responsables de contribuer, *en tant qu'universitaires*, à la réduction des disparités régionales. *En tant qu'universitaires*, c'est-à-dire, d'abord et avant tout par la *réflexion*. Celle qui nourrit des analyses rigoureuses de contextes, l'exploration, le questionnement et le doute. Celle sans laquelle il n'y a pas d'université véritable.

Longévité : une affaire de projet, de finalités et d'identité

Fondé en 1974, le *Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec* (GRIDEQ) aura duré deux décennies, et, souhaitons-le, continuera de nombreuses années encore de vivre et « prospérer » ! Une prospérité qui n'a que peu à voir avec la richesse matérielle du groupe, mais se rapporte à la fécondité, sur plusieurs plans exemplaire, de l'équipe. Une équipe dont les membres se sont approprié une *thématique* alors assez peu connue, « le développement régional », pour y ancrer des activités de recherche de plus en plus réfléchies. Pourtant, en milieu universitaire, l'existence d'un regroupement de chercheuses et chercheurs ne débouche qu'assez rarement, surtout en sciences sociales et humaines, sur la constitution de ce « quelque chose de plus » que le simple *regroupement*, soit sur l'*équipe durable*. C'est elle dont on souhaite de plus en plus encourager la présence. Mais dans les faits, elle constitue plutôt l'exception que la norme.

L'équipe de recherche, c'est d'abord celle qui arrive à se constituer et surtout à durer. Pour durer il faut non seulement le vouloir, mais encore y parvenir. Non seulement avoir des orientations et des buts, mais savoir gérer ses énergies et les rapports internes et externes de l'équipe avec des environnements changeants, s'adapter sans se dissoudre. Pour durer il faut encore beaucoup, beaucoup produire et produire suffisamment de « bonnes choses » pour être accepté dans un univers donné doté de règles spécifiques, en l'occurrence celui de l'université.

Dans le cas du GRIDEQ, la fondation du groupe en 1974 renvoie dès le départ, *non pas à une situation* comme telle, le fait notamment d'être dans une région « marginale » ayant fait l'objet d'une tentative de planification régionale avec les travaux du B.A.E.Q. (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec), ou le fait d'être dans une université se voulant enracinée dans sa grande région, mais bien davantage à *un ensemble d'orientations* et de buts complexes, des orientations que les membres se sont données de manière autonome et qu'ils sentiront à divers moments le besoin de rappeler.

D'emblée, je le souligne, le GRIDEQ définit sa situation plutôt qu'il n'en est le produit. Dès 1975, les premiers membres du GRIDEQ se disent préoccupés par la place des nouvel-

les universités établies loin des deux pôles urbains de Montréal et Québec, en régions dites «périphériques», dans le système universitaire québécois. Dans leur **Mémoire du GRIDEQ à la Commission Healy sur les études supérieures en sciences humaines au Canada**, ils plaident non seulement en faveur d'un meilleur soutien à la recherche québécoise en sciences humaines, mais aussi en faveur d'un soutien à la recherche dans «les universités dites périphériques». Contestant d'ailleurs cette appellation que parfois ils utilisent, les membres du GRIDEQ refusent que ces universités naissantes soient cantonnées à des enseignements de premier cycle seulement. *«Peut-on concevoir une véritable vie universitaire sans des activités de recherche(...)?»*, interrogent les membres du GRIDEQ, qui refusent pour l'Université du Québec à Rimouski (et celle de Chicoutimi également mentionnée), tout statut d'université «marginale», c'est-à-dire sans mission de recherche. Incapables de poursuivre une mission de recherche, les universités établies dans des régions marginales seraient alors elles-mêmes condamnées à la marginalité culturelle et scientifique. Comment dans un tel cas pourraient-elles aider à *«corriger les écarts grandissants»* entre les *«grands centres»* et les *«régions défavorisées»*? Un grand objectif de **contribution des universitaires à la réduction des disparités régionales** est ici évoqué. Il constituera tout au long de l'existence du GRIDEQ, un point central de référence.

Mais les membres du GRIDEQ vont plus loin. *«Nous voudrions ici développer ce point capital de notre mémoire»*, soutiennent-ils, *«à savoir que les universités périphériques ont quelque chose de nouveau à apporter au monde scientifique, particulièrement en sciences humaines»*(p.9). Une affirmation. Un engagement aussi à produire «quelque chose» de nouveau.

Le GRIDEQ doit son existence, son identité et sa longévité à cette **double promesse** des premiers membres de contribuer à réduire les disparités tout en proposant «quelque chose» de neuf aux sciences sociales et humaines. C'est cet engagement, et non une doctrine ou théorie déjà élaborée, qui constitue le noyau central du groupe et de son «projet», qui rend aussi possible son intégration, donne un sens à ses réalisations en cours ou à venir.

Assez tôt au cours de ses premières années d'existence, lorsque des tensions apparaissent entre les membres, tensions largement alimentées par des conflits d'école de pensée ou de «paradigmes» dont je parlerai plus loin, la référence au projet, **aux finalités**, soutient la gestion des problèmes internes et préserve de l'éclatement.

C'est encore cette référence aux finalités qui au tout début des années 1980 soutient et rend possible l'élaboration collective d'une première «problématique» d'ensemble incorporant trois «chantiers» thématiques où sont regroupés des projets de recherche sur lesquels travaillent une vingtaine de chercheuses et chercheurs. Plus tard, au milieu des

années 1980, le GRIDEQ spécifie à nouveau sa problématique d'ensemble et définit cinq chantiers de recherche. Au cours de ses deux opérations très importantes, la référence aux finalités, au projet commun du groupe permet de discerner les réalisations qui contribuent déjà au but poursuivi ou celles qui devraient être mises en oeuvre.

Si le GRIDEQ est parvenu à durer, c'est d'abord parce que ses membres sont parvenus à rassembler leurs énergies et leurs volontés autour d'un projet commun, un projet à maintes reprises réinventé. Mais d'autres aspects entrent en ligne de compte. Les membres dispensant aussi des cours et étant appelés à réaliser toute sorte d'activités de recherche et de diffusion, la question des dispositifs permettant à l'équipe, *comme organisation*, de fonctionner de manière continue était, et demeure importante. Dans le cas du GRIDEQ, si plusieurs dispositifs furent mis de l'avant (comme en témoignent les documents de régie interne, d'assemblées générales, les procès-verbaux, les rapports annuels, le centre de documentation, etc.) et donnèrent une certaine permanence à l'organisation, ils demeurèrent toujours légers, et on peut l'affirmer, subordonnés aux finalités poursuivies par le groupe.

Au GRIDEQ la mobilisation autour du projet a toujours précédé et pris le pas sur les structures.

Jusqu'en 1979, le GRIDEQ se définissait explicitement comme «un regroupement spontané et volontaire» de chercheurs; à partir de ce moment, une certaine forme d'institutionnalisation s'est opérée à travers sa reconnaissance par l'UQAR comme «groupe institutionnel de recherche», une première pour l'institution. A cette occasion, le groupe qui depuis 1975 tient des réunions régulières avec compte rendu et rédige un **Rapport annuel** d'activités se dote d'un premier document de régie interne où sont également rappelées les orientations des premiers membres. Il obtient de l'Université du Québec à Rimouski certains moyens : des locaux, d'abord situés faute de place en dehors de l'université, un service de secrétariat, un poste d'agent de recherche professionnel, le dégagement d'une tâche d'enseignement par session au titre de la direction du groupe et un petit budget de fonctionnement permettant, entre autres, l'animation scientifique par des séminaires et des conférences. Ces moyens, grosso modo maintenus jusqu'à aujourd'hui, ont grandement aidé l'équipe à tisser des interactions multiples et soutenues avec ses nombreux environnements: communautés universitaire et régionale, milieux divers.

Ces interactions nées du désir de servir et de faire partager le souci du développement régional prennent aussi d'autres formes. Dès ses débuts, soucieux d'accumuler des «outils» qui soutiendront la recherche sur le développement régional, le GRIDEQ mettait sur pied un centre de documentation ouvert au public réunissant des publications sur le développement régional dont plusieurs ne se trouvent pas dans les bibliothèques (rap-

ports de recherche à petit tirage, dossiers ministériels, publications étrangères, etc...); ce centre de documentation comportant aujourd'hui quelque 2 000 titres est toujours ouvert au public pour la consultation sur place. Le GRIDEQ se donnait du même souffle un autre «outil» de diffusion de ses travaux ou ceux de chercheuses et chercheurs en développement régional, *Les Cahiers du GRIDEQ*. Vingt et un *Cahiers* ont été publiés entre 1977 et 1993. Il s'est par la suite, en 1985, doté d'une collection intitulée *Actes et instruments de la recherche en développement régional* qui fait suite à celle lancée en 1975 sous le titre : *Documents généraux* et qui compte déjà une dizaine d'ouvrages. En 1989, la nouvelle collection *Témoignages et analyses* voyait le jour. Tous les ouvrages édités avaient d'abord été soumis, pour fin d'évaluation, à un comité des publications constitué de membres et de collaborateurs ou collaboratrices. De plus, en lien avec le programme de Maîtrise en développement régional, le GRIDEQ publie depuis 1989 un bulletin de liaison, le **Bulletin des sciences humaines du développement régional**, qui donne de nombreux renseignements sur ses activités, sur les acquisitions du Centre de documentation, sur les publications des membres, les mémoires de Maîtrise qui se terminent, etc. Chaque année, depuis 1975, le GRIDEQ publie en outre son **Rapport annuel** faisant état des activités de recherche des membres du groupe. Les membres ont d'autre part publié un grand nombre d'ouvrages et d'articles de revue en dehors de ces collections.

Ces données indiquent des réalisations multiples, mais surtout, au fil des années, des situations de plus en plus complexes. En demeurant centré sur son projet, déjà fort de son identité, le GRIDEQ cultive les échanges et constitue des réseaux. Sa structure souple laisse aussi une ouverture à l'inattendu, aux initiatives des membres. C'est à travers ces espaces de rencontre et de travail que ceux-ci développent à la fois leurs savoir-faire individuels et leur vouloir-faire collectif. L'expérience unique du GRIDEQ a ainsi pu se poursuivre durant vingt ans, étroitement articulée sur les projets autonomes de ses membres mais tributaire aussi d'une conscience collective toujours tournée vers les finalités premières du groupe. C'est cette articulation des préoccupations individuelles des membres avec celles du groupe, peu à peu définies et rendues plus cohérentes qui constitue à mon avis le plus grand succès du GRIDEQ, l'indéniable secret de sa longévité et de sa grande «productivité».

Abondance de réalisations : quelques indicateurs

Quelques remarques d'abord sur la «productivité» du GRIDEQ. La productivité d'une terre est plus facile à cerner que celle d'une entreprise, surtout lorsque celle-ci fournit des biens et des services en partie intangibles. Dans notre exemple de la terre, on peut tenter de mesurer par exemple la quantité et peut-être la qualité des légumes récoltés en consi-

dération du travail fourni et des dépenses engagées. Mais dans le cas d'une équipe de recherche comme le GRIDEQ, sa production totale est difficile à quantifier et à qualifier, particulièrement en regard du *travail* consenti par chacun des membres ou des coûts impliqués. Les membres du GRIDEQ sont tous des professeurs et professeurs salariés qui ont un poste régulier dans une université. À ce titre, ils accomplissent diverses tâches d'enseignement, d'administration, de services à la collectivité, *et de recherche*. Si on peut estimer la part «recherche» du travail de chacun et par conséquent son coût, celui de l'ensemble des réalisations très diverses d'une équipe s'avère très difficile à estimer. Aussi est-il préférable de parler de réalisations ou de productions, plutôt que de productivité.

Sur ce plan, les réalisations dont on retrouve trace, celles qui furent sans doute les plus tangibles, sont en tout cas très nombreuses. Ont-elles demandé trop d'efforts et coûté trop cher? En valaient-elles la peine? Tout dépend bien entendu des priorités et des objectifs que l'on met de l'avant. Que vaut au juste par exemple une collection d'ouvrages sur le développement régional, la création d'un réseau pan-qubécois de chercheuses et chercheurs en développement régional, la confection d'instruments de recherche *inédits*?

En tout cas au fil des années, les projets et les recherches (subventionnées, commanditées ou non) se sont multipliés au GRIDEQ, débouchant dans la plupart des cas sur des publications, alimentant aussi des conférences, des séminaires ou des colloques. Ainsi, entre 1976 et 1991 seulement, les membres ont obtenu quelque 3 299 362 \$ en subventions et commandites, édité une cinquantaine d'ouvrages, -dont quelque 13 000 exemplaires vendus sont actuellement en circulation-, publié quelque 200 articles dans diverses revues québécoises, canadiennes ou étrangères, organisé une soixantaine de colloques et séminaires, livré plusieurs centaines de conférences.

Quelques colloques ont en outre servi de catalyseurs à la recherche sur le développement régional au Québec : celui de 1975 sur *La problématique du développement en milieu rural* (25 intervenants), celui de 1978, sur *l'Animation sociale et les entreprises coopératives et communautaires*, (25 intervenants), celui de 1984 sur *Les études en développement régional au Québec* (22 intervenants). Tous ces événements, et bien d'autres, ont permis de recevoir à l'Université du Québec à Rimouski, un grand nombre de chercheurs du Québec et d'ailleurs, d'accueillir aussi de nombreux intervenants appelés à élaborer des politiques de développement régional ou à les mettre en application. Le GRIDEQ a aussi organisé hors ses propres murs, dans le cadre des grandes réunions scientifiques annuelles canadiennes (dites le congrès des «Sociétés Savantes»), ou québécoises (appelée le congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences ou «ACFAS»), de nombreux colloques ou séminaires réunissant chaque fois des chercheuses et chercheurs du Québec et d'ailleurs préoccupés par des questions liées à la problématique du développement régional. Ce rôle d'animation de la recherche québécoise sur le déve-

loppement régional conduisait du reste les membres à demander en 1992 à l'ACFAS d'entériner leur proposition de création en son sein d'une nouvelle section «Développement régional». Depuis 1993, l'apparition de cette section suscite l'organisation d'un colloque thématique durant le congrès annuel de l'ACFAS.

Les membres sont par ailleurs aussi à l'origine d'un programme de second cycle portant nommément sur le développement régional, le seul au Québec. Initié en 1978, ce dernier accueille depuis, chaque année, une vingtaine d'étudiantes et étudiants québécois et étrangers.

Le GRIDEQ intègre aussi depuis sa fondation une dimension internationale à ses activités de recherche. Plusieurs projets de recherche ont été menés en collaboration avec des chercheurs étrangers, de nombreux programmes d'échanges ont été réalisés.

Toutes ces activités auront exigé beaucoup. Dans bien des cas, il s'agissait d'entreprises de longue haleine poursuivies durant quelques années, au milieu de sollicitations de plus en plus nombreuses qui ne manquaient pas d'être adressées à chacun(e); demandes d'expertises variées concernant le difficile problème du développement régional : interventions ici ou là, analyses de situations ou de politiques dont on a un urgent besoin, avis ou mémoires à produire pour tenter d'infléchir les événements et les perceptions. Demandes des milieux auxquelles il aura bien fallu et il faudra encore répondre, dans la mesure de nos moyens. Dans tous les cas, les chercheurs ont librement accepté d'investir leur temps et leurs énergies parce qu'une thématique, un problème, un appel, rejoignaient leurs préoccupations, leur permettaient dans certains cas d'avoir accès à du matériel de recherche intéressant ou inédit.

Le travail intellectuel accompli solitairement ou à plus forte raison en équipe ou même en relation avec des groupes ou des organismes du milieu, exige beaucoup, beaucoup de temps. Ce sont des êtres humains, non des automates, qui produisent, créent et échangent des savoirs, s'expriment et communiquent. Ces activités et les longues heures qu'elles commandent fleurissent sur le terreau du besoin et du désir de comprendre et d'expliquer, chez celui ou celle qui reste suffisamment disponible pour s'y engager. Elles sont aisément compromises par les conflits silencieux qu'on ne parvient pas à transformer en véritables débats ouverts, les expressions irrespectueuses d'hostilité et les climats de méfiance qui sapent le moral et détournent des tâches créatrices.

C'est dire que pour qu'une équipe de recherche parvienne à durer et à beaucoup produire, il faut aussi que ses membres s'occupent de l'*ensemble* qu'ils forment. Mieux encore, qu'ils s'en occupent ensemble, comme ce fut toujours le cas au GRIDEQ.

Mode d'organisation et de gestion : orientation commune et complémentarité

Dès le départ, comme je l'ai rappelé plus haut, le GRIDEQ se veut un «*regroupement volontaire*» de chercheuses et chercheurs s'intéressant aux «*problèmes du développement régional*». Un regroupement partageant donc une préoccupation commune, mais aussi plusieurs objectifs : effectuer des recherches, «*élaborer à l'intérieur de l'équipe une problématique interdisciplinaire commune*», sensibiliser le milieu universitaire au développement régional, collaborer «*aux expériences de développement régional du milieu*». Plusieurs de ces objectifs interpellent non les chercheurs comme individus responsables d'un projet de recherche particulier, mais *l'équipe en tant que telle*. Or, étant donné que c'est d'elle que relève l'élaboration de la «*problématique commune*», la question du pouvoir des chercheurs dans et sur l'équipe, et par conséquent les uns sur les autres, est d'emblée estimée très importante.

Sur ce plan, on valorise fortement le modèle «autogestionnaire» et coopératif. On opte en fait au départ pour une structure légère de direction dite «collégiale», un organigramme de «chantiers» thématiques, et donc intellectuellement et non pas hiérarchiquement fondé, n'étant mis en place qu'à partir 1981. Les décisions, grandes ou petites, sont prises en assemblée générale des membres, (de 10 à 20 personnes, entre 1975 et 1994), assemblée appelée un peu plus tard «comité scientifique». C'est là que, dans une grande transparence, circule l'information. Là qu'on officialise au besoin les collaborations, qu'on entérine ou non une décision de publier un manuscrit, qu'on adopte le rapport annuel, qu'on discute les orientations, qu'on accepte ou rejette des propositions. La tâche du «coordinateur», devenu «directeur» du GRIDEQ à partir de 1979, est axée sur la préparation des documents discutés ou votés par le comité scientifique qui réunit ses membres en face à face assez fréquemment, c'est-à-dire à peu près tous les mois, parfois davantage. On pourrait certes évoquer le leadership plus ou moins marqué de directeurs (ou directrice) successifs, mais il faut surtout noter une quasi-absence de hiérarchie au sein du groupe où tout se joue, ou presque, en relations directes informelles ou formelles (en comité scientifique).

Si des tensions parfois apparaissent, on peut tout de même parler d'un assez haut degré de convivialité entre les membres. Entre 1979 et 1989, l'équipe de base constituée d'une dizaine de personnes est demeurée largement la même. Les membres ont oeuvré à bon nombre de projets ou d'activités communes et se connaissent par conséquent très bien les uns les autres. Ils se sentent collectivement responsables de l'équipe et de sa mission, tout en se reconnaissant des domaines de spécialisations ou de préoccupations propres et donc une certaine complémentarité au sein du groupe.

On peut donc identifier au GRIDEQ, une indéniable culture d'organisation qui n'a jamais renié son modèle autogestionnaire initial. C'est cette forte participation directe des membres à la gestion du groupe qui a réduit les conflits tout en favorisant l'expression des points de vue et des différences. Cette forte participation directe a surtout considérablement diminué le besoin de structures et facilité la centration des membres sur les finalités du GRIDEQ telles qu'évoquées par les premiers membres : soit contribuer *comme universitaires* à la réduction des disparités régionales, apporter «*quelque chose de nouveau*» au monde scientifique, particulièrement en sciences humaines, élaborer aussi une *problématique commune* du développement régional. Des finalités, mais surtout des objectifs beaucoup plus ambitieux qu'on ne l'aurait pensé au départ. Leur poursuite allait exiger des membres qu'ils se confrontent aux courants de pensée dominants, et aux pratiques disciplinaires établies. C'est sans doute là l'aspect le plus saisissant et le plus important de l'expérience du GRIDEQ tout au long des vingt dernières années. Pour en comprendre la teneur et les enjeux, avoir une idée de la complexité des questions traitées, il faut absolument faire référence aux théories et modèles ou écoles de pensée. Des théories que suivant les modes, on encense ou dont on se méfie. Mais si parfois on les dévalorise ou on s'en moque, il reste que la science moderne peut difficilement s'en passer sans aboutir à un *empirisme* béat et aveugle, y compris en sciences sociales et humaines. En choisissant d'oeuvrer *comme universitaires* à la réduction des disparités régionales, les membres du GRIDEQ rendaient inévitable, incontournable, leur rencontre obligée avec les théories et modèles utilisés pour penser le développement régional. Non pas que chaque membre ait eu dans ses recherches à préciser ses concepts, mais surtout que la poursuite des objectifs ambitieux du GRIDEQ, en tant que groupe, exigeait plus. Non une simple utilisation de théories existantes, mais tôt ou tard, un jugement de l'équipe sur leur valeur et leur portée.

Préoccupations de recherche : le parcours et la portée des travaux du GRIDEQ

Comment comprendre et soutenir le développement régional? Tout le monde peut aujourd'hui avoir sa propre réponse spontanée là-dessus.

Cette préoccupation n'en a pas moins alimenté, bien avant la création du GRIDEQ, un nombre considérable de publications et de recherches universitaires. Depuis les années 1950 surtout, l'économie, la sociologie, la géographie et l'histoire ont notamment intégré une référence tantôt au «développement» tantôt à la «région», au territoire ou à l'espace. Depuis le début des années 1960, sont en outre apparues dans les pays anglo-saxons des «regional sciences» (sciences régionales) à prétention multidisciplinaire. Au Québec, du-

rant les années 1950 et 1960 ce sont surtout des géographes et des sociologues qui se sont intéressés aux régions et ont tenté d'expliquer leurs caractéristiques.

C'est dire qu'au moment de sa fondation en 1974, le GRIDEQ a déjà à sa disposition beaucoup d'outils pour aborder les questions de développement régional. Mais loin de former un tout cohérent, ces outils demeurent difficiles à dégager des traditions disciplinaires spécifiques, pire, ceux-ci semblent déboucher sur des «manières» très distinctes d'entrevoir le développement régional, voire sur des recommandations contradictoires à propos des «meilleures» façons de développer les régions. Très tôt, la volonté exprimée des premiers membres du GRIDEQ de développer la recherche universitaire sur le développement régional se confronte à l'existence de ces multiples «manières» d'entrevoir les phénomènes de développement régional.

Pour comprendre le parcours intellectuel du GRIDEQ, mais aussi le sens et surtout la portée de l'engagement en recherche qui est le sien, il est indispensable de considérer plus avant cette question cruciale des «manières» d'aborder le développement régional.

Sur ce point précis, en 1985, en référence à l'existence d'écoles ou de façons distinctes d'aborder le développement régional, le géographe Philippe Aydalot[†] allait identifier deux grands «*choix majeurs*» ou encore deux «*grandes réponses*» possibles quant à la nature du développement régional, soit «*la réponse classique* du développement fonctionnel» d'une part, et ce qu'il appelle «*la réponse critique* du développement territorial» de l'autre. Au milieu des années 1970, on retrouvait déjà cette idée des deux grands courants «classique» et «critique» chez beaucoup d'auteurs. Aidan Foster-Carter (1976), par exemple, distinguait lui deux grandes manières d'aborder les questions de développement et de sous-développement, une première assimilée au «*paradigme de la modernisation*» et une seconde rapportée au «*paradigme de la dépendance*». Mais plus tard Elguea (1985) lui, outre de traiter des deux «paradigmes» centraux déjà existants, considère également la question de l'émergence d'un paradigme nouveau et, plus fondamentalement, il discute de la «*synthèse*» possible d'approches distinctes, une question également traitée assez récemment par l'illustre fondateur des «regional sciences» américaines, l'économiste Walter Isard (1987)⁴.

Guidés par ces analyses et en simplifiant beaucoup, on peut aujourd'hui distinguer trois grandes manières «classique», «critique» et disons «synthétique», d'envisager le «développement régional». Mais au milieu des années 1970, alors que le GRIDEQ se constitue, les choses sont loin d'être aussi claires. Si les membres sont comme partout ailleurs confrontés à l'existence de manières distinctes d'envisager le développement régional, celles-ci sont d'autant plus difficiles à discuter qu'elles apparaissent dans des travaux qui sont également beaucoup influencés par des traditions disciplinaires spécifiques, celles de la géographie, de la sociologie ou de l'histoire surtout. Tout ceci rend difficile la familia-

risation avec les écoles et les théories des uns et des autres; une telle démarche exigerait du temps et des efforts d'assimilation considérables, la confrontation aussi de points de vue très distincts. Aussi, au cours des premières années, les membres consacreront-ils leurs énergies à des recherches surtout individuelles appuyées sur des théories et des méthodologies reconnues dans leurs disciplines de formation. Mais, compte tenu des objectifs spécifiques que le GRIDEQ en tant que groupe s'est assignés, notamment son engagement à élaborer «*une problématique commune en matière de développement régional*» (1975), les interrogations et les tensions se multiplient à propos de l'orientation que le groupe devrait donner à ses travaux.

À la fin des années 1970, alors que deux fondateurs du groupe, le géographe Clermont Dugas et l'économiste Yves Dion l'ont déjà quitté, le GRIDEQ, sous l'influence alors très marquée du sociologue Benoît Lévesque, s'engage fermement dans la voie «critique».

Ce courant «critique» a pris naissance à la fin des années 1940. C'est la référence au cas précis de l'Amérique latine aux prises avec l'endettement extérieur, la misère, le chômage et la violence que sont publiés dès 1949, notamment sous l'égide de la CEPAL⁵ (*Commission économique pour l'Amérique Latine*) et des Nations unies, les premiers travaux revendiquant en faveur des pays dits de la «périphérie», une restructuration du commerce mondial. Rattaché à la CEPAL, Raoul Prebish est parmi les premiers à soutenir que les rapports d'échanges entre le «Centre» et la «Périphérie» plutôt que de contribuer à réduire les inégalités entre les pays, au contraire les accentuent, les pays centraux contrôlant la technologie et la production de biens manufacturés s'appropriant la plus grande part des bénéfices. Son argumentation est la suivante : alors que, loin de chuter, comme le prévoyaient certains penseurs de la théorie du commerce international étant donné la diminution de leurs coûts réels de fabrication, les prix des biens manufacturés au contraire augmentent, ceux des matières premières tendent relativement à baisser d'où une détérioration constante des termes de l'échange, une moindre capacité d'accumulation des pays périphériques et leur stagnation.

Cette perspective *cépalienne* se trouve réinterprétée par les nombreuses analyses ultérieures du «*développement du sous-développement*», de «*l'échange inégal*» et de l'*exploitation* effectuées au cours des années 1960 et 1970 par des économistes latino-américains puis africains et européens influencés par le marxisme, dont principalement André Gunder Frank⁶, Arghiri Emmanuel⁷ et Samir Amin⁸. Ces auteurs critiquent notamment le rôle des investisseurs étrangers et des firmes multinationales contrôlant la mise en valeur des ressources naturelles et l'industrialisation dans les pays pauvres, y maintenant la *dépendance* économique, la désintégration sociale et la répression politique. Suivant ces vues, les économies «*centrales*» et «*périphériques*» ne forment pas des mondes à part, l'un développé et l'autre non. Elles sont au contraire interdépendantes et liées par des rapports asymétri-

ques ou de subordination. Ce *problème de la répartition* des parts de la richesse (capital, revenus, ressources) entre les différents groupes sociaux du Centre ou de la Périphérie est donc tout à fait central dans les travaux des «*dépendantistes*».

Parce que le problème de la répartition occupe il est vrai chez Marx⁹ une place décisive, cet auteur influence beaucoup les travaux du courant dit «critique». Mais Marx ne fut pas seul à condamner le traitement estimé injuste réservé à une «*multitude de prolétaires*» par un petit nombre d'hommes «*riches et opulents*» et «*avidés de gain*». La *doctrine sociale* de l'Église catholique véhicule ces mêmes thèmes et influence elle aussi les thèses «critiques». Rappelons brièvement qu'en 1891, en partie en réaction aux thèses marxistes qui commençaient à être diffusées un peu partout dans le monde, le pape Léon XIII publiait l'encyclique **Rerum Novarum** y dénonçant la «*concentration entre les mains de quelques-uns de l'industrie et du commerce devenue le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires*»¹⁰. Plusieurs sociologues catholiques participèrent à la conception de cet encyclique condamnant sans équivoque le socialisme mais évoquant par ailleurs le besoin de trouver des solutions au «problème ouvrier», une de ces solutions étant précisément le syndicalisme et le coopératisme que l'Église désormais encouragera. Plusieurs décennies plus tard, le pape Jean XXIII avec un nouvel encyclique, **Mater et Magistra** (1961), tout en s'inscrivant dans le prolongement doctrinal de **Rerum Novarum**, traiterait du «*droit du pauvre*» et des «*disparités*» divisant socialement et géographiquement l'humanité : écarts entre riches et pauvres, économies développées et sous-développées, mondes urbain et rural. Tous ces thèmes sont véhiculés par le courant critique et beaucoup repris par le GRIDEQ.

Au cours de sa période «critique» qui se poursuit jusqu'au milieu des années 1980, le GRIDEQ ignore presque entièrement le paradigme dit «classique».

Cette démarche qui est celle du groupe est d'autant plus difficile que du début des années cinquante au milieu des années 1970, l'analyse du développement et du développement régional a été principalement effectuée à l'aide d'outils tirés de l'économie et plus spécifiquement de la théorie du commerce international. En ayant recours d'abord aux outils «critiques», le GRIDEQ se situe donc d'emblée en retrait de pratiques de recherche alors dominantes et très valorisées, notamment par les gouvernements. Par ailleurs ses vues «critiques», quoique débouchant sur de nombreuses recherches «empiriques» et des publications variées dont on reconnaît généralement la solidité, agacent ou parfois suscitent la méfiance de certains collaborateurs potentiels. Le GRIDEQ serait-il «marxiste»? L'équipe elle ne revendique pas pour sa part l'épithète tout en se refusant à dévaloriser les «outils» qu'on peut tirer de l'héritage marxien et que certains chercheurs utilisent, notamment la référence aux «classes sociales», une référence de toute manière largement utilisée par toutes les écoles, marxistes et non marxistes, en sciences sociales.

Si les membres du GRIDEQ travaillent donc d'abord presque essentiellement avec des outils tirés du courant «critique», dès la fin des années 1970, notamment par le biais de leur enseignement dans le programme de maîtrise en développement régional démarré en 1978, certains membres sentent le besoin d'assimiler les études «classiques» pour les connaître plus à fond et les faire connaître aussi à leurs étudiants et étudiantes.

Quelques précisions ici s'imposent sur le courant *classique*. Suivant cette perspective¹¹ largement diffusée après la Seconde Guerre mondiale dans les pays nouvellement indépendants d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, la «prospérité» devait venir d'une urbanisation et d'une industrialisation réussies grâce surtout à l'investissement étranger direct, celle-ci rendant possible la création d'emplois, la consommation de masse et l'apparition d'entrepreneurs et de dirigeants politiques nationaux aptes à stimuler une croissance qui serait un jour «*auto-entretenu*». L'entrepreneur privé national ou étranger et l'État national doivent ensemble maintenir les économies nationales ouvertes à un commerce mondial estimé plus efficace que quoi que ce soit d'autre pour enrichir progressivement tous les co-échangistes qui s'y «ajusteront» et, par leurs efforts, y trouveront place en franchissant peu à peu une série «d'étapes» de développement économique (idée de Walt Rostow, 1961¹²). L'État national doit aussi sur son territoire favoriser la concentration des ressources en quelques centres ou «pôles»¹³ urbains où seront réalisées des «économies d'échelles» et desquels la croissance est censée progressivement se diffuser vers les zones désavantagées. L'ensemble de ces changements est associé à un processus dit de «modernisation» économique et sociale impliquant des mesures centralisées de «planification» de la part des gouvernements. Ces vues étaient assez répandues parmi les aménagistes du B.A.E.Q., et les spécialistes des «regional sciences». Il faut attendre le milieu des années 1980 pour que des membres du GRIDEQ, conscients de leur importance quantitative et de leur impact sur les politiques de développement régional, entrent en dialogue avec les vues classiques et cherchent même à en tirer partie.

Le milieu des années 1980 marque en fait **un double tournant**. En effet, à cette assimilation des vues classiques par plusieurs membres s'ajoute une véritable mutation de l'approche critique elle-même. À cette époque, les résultats de recherche s'accumulant, les études inspirées par le courant critique débouchent en effet sur des considérations *spatiales et territoriales* de plus en plus étendues, l'appel aussi à de nouveaux outils théoriques et analytiques permettant de synthétiser l'apport de travaux tant «critiques» que «classiques». Conscients d'amorcer une étape importante, les membres entreprennent en 1986 des discussions approfondies sur la problématique de recherche commune des membres du GRIDEQ.

Loin d'avoir été imposé par des forces externes ou les circonstances, ce parcours qui caractérise la démarche du GRIDEQ est peu à peu inventé. Les membres du GRIDEQ

l'accomplissent chacun à leur manière et à leur rythme, à mesure que diverses recherches individuelles ou d'équipe sont amorcées et complétées, que de nombreux séminaires et colloques voient se multiplier les échanges de point de vue et les résultats de recherche. Il s'agit donc d'une démarche accomplie par des personnes et simultanément, d'une démarche collective essentiellement autonome et quelque peu singulière. Une démarche d'acquisition de savoirs et d'auto-formation.

C'est pourtant à cette époque que la nécessité ou l'émergence d'un nouveau «paradigme du développement» commence à être partout dans le monde de plus en plus discutée, notamment par Walter B. Stöhr dont les travaux influencés par ceux de John Friedmann¹⁴ posent explicitement la question des choix et alternatives paradigmatiques. Avec son **Development from below : the Bottom-up and Periphery-Inward Development Paradigm**¹⁵, la question du «développement par la base» conçue comme une alternative à la fois théorique et pratique au «développement par le haut» impulsé par les grandes entreprises ou l'État est lancée pour de bon. À la même époque encore, à la fin d'une analyse serrée des théories du développement régional diffusées depuis les années 1960 et estimées «contradictoires», Clyde Weaver écrivait : *«Il est clair cependant qu'au cours de ces vingt dernières années, les théories de la planification et du développement régional ont tourné en rond. Les arguments pour l'intégration fonctionnelle de l'espace économique ont fait place à des appels pour la décentralisation et l'autonomie régionale.»*¹⁶. Dans la foulée des travaux de Stöhr, de nombreux chercheurs allaient contribuer à conférer une popularité grandissante au thème du développement dit «par la base» (Weaver, 1981¹⁷) ou «par le bas» (Weaver, 1983¹⁸, Isard, 1987¹⁹), «décentralisé» (Planque, 1983²⁰) mais aussi «endogène» (Stöhr, 1983²¹, Aydalot, 1985²²) ou «ascendant» (Bassand, 1981²³). Commentant ces idées qu'il associe au «développement endogène», Aydalot les présente comme une *«nébuleuse rassemblant des apports venant d'horizons très divers»*, un foisonnement qui selon lui *«peut marquer aussi bien les prémices d'un renouvellement fondamental que peut-être la confusion dans laquelle nous place la crise mondiale»*²⁴.

Fort d'une expérience de recherche et de savoirs de plus en plus assimilés, le GRIDEQ participe de plein pied à ces efforts internationaux de renouvellement des théories de la planification et du développement régional. Il n'est pas à la remorque d'un mouvement. Il est et façonne lui-même en partie ce mouvement.

À l'instar de beaucoup d'auteurs écrivant sur le développement «par le bas», mais de manière autonome, plusieurs chercheurs du GRIDEQ mettent de l'avant la nécessité de parvenir à un développement «autre ou même «authentique» garantissant la préservation des communautés. Ces idées sont souvent complétées d'une critique du modèle de développement dit «fonctionnel» ou «productiviste». Trop «matérialiste» ou «quantitatif», *indifférent aux territoires auxquels sont attachés les humains vivants*, celui-ci non seulement

n'aurait pas été rendu accessible à tous, mais encore ne pourrait-il jamais l'être dans l'avenir sans entraîner des coûts et des risques environnementaux²⁵ impossibles à assumer. D'où le jugement sévère porté sur sa valeur et son «éthique», l'appel fréquent à un «changement de cap» estimé nécessaire tant d'un point de vue strictement rationnel que moral.

Outre l'importance de la culture et des phénomènes identitaires, les membres du GRIDEQ, sensibles d'ailleurs également dès le départ aux questions environnementales, recommandent aussi la mise en place de nouveaux mécanismes de participation politique plus directe et «décentralisée». Sur ce plan, on valorise explicitement la «communauté» et la petite échelle, les petites organisations ou entreprises, les initiatives et dynamismes locaux. Suivant ces vues, c'est à la «communauté» de petite taille fonctionnant comme un ensemble que devrait revenir la tâche de satisfaire les besoins fondamentaux des populations en tirant le plus possible partie de «ses ressources locales» à mettre «optimalement en valeur».

Au tournant des années 1990, les préoccupations souvent explicitement normativement orientées du GRIDEQ englobent à la fois des questions relatives à la **production**, la **répartition** et même aux modes de **consommation** de la «richesse». On est ici donc concerné par tout un *circuit* par lequel des besoins humains peuvent ou non être satisfaits. Concerné également par la **régulation** de telles pratiques dans l'espace, la référence aux structures participatives et au territoire où se déploie la «communauté» étant fondamentale.

Aussi, en 1993, c'est non à la théorie du développement endogène que le GRIDEQ se réfère mais au besoin d'une «métathéorie du développement», sorte de théorie interdisciplinaire et multidimensionnelle du développement dont les principaux constituants sont présentés. Ces vues rejoignent tout à fait la «nouvelle synthèse des approches «par le haut» et «par le bas»» dont Walter Isard évoquait également la nécessité²⁶. Dans le cas du GRIDEQ toutefois nous n'en sommes plus au stade de l'intention, mais de la réalisation.

Considéré par certains comme une véritable «école de pensée», le GRIDEQ ne se préoccupe plus exclusivement du territoire «régional», ni même «local». Son objet ce sont justement les phénomènes de découpages, ces multiples territoires d'échelle distincte où se déploie l'action (et donc la production, la répartition et la consommation de la «richesse»). On reconnaît aussi toute l'importance de la culture et de la régulation des «liens» entre les humains. Les thèmes de l'identité, de la subjectivité et surtout le nouveau rapport à l'histoire humaine, *humainement faite*, auquel ils sont rattachés, soulignent que désormais c'est à la capacité de penser humaine que l'on associe les fondements de la connaissance et de l'action et donc le monde social objectif et tous les phénomènes s'y rapportant. La dimension épistémologique de la recherche est donc très présente.

Une telle formulation nous éloigne des prismes classique et critique. Elle ne peut également que déboucher sur des interrogations plus marquées concernant le sens et la finalité des conduites, la nature des processus et des réalités sociales, y compris *l'humain et les institutions*. En 1993, en référence à cet élargissement de leur problématique de recherche commune, les membres du GRIDEQ affirmeront chercher à élaborer une «problématique métadisciplinaire du développement régional», une problématique générale des *processus de structuration des réalités sociales et humaines territorialisées*.

Je puis témoigner que cette démarche, c'est la nôtre, qu'elle fait du GRIDEQ une véritable équipe de recherche, une équipe qui dispose de sa propre tradition, d'un savoir étendu sur un ensemble de questions très discutées partout dans le monde, de questions très importantes aussi pour l'avenir de l'humanité. Ces questions, sont au GRIDEQ abordées suivant une perspective que l'équipe s'est progressivement donnée. Une perspective réellement interdisciplinaire. Mais ces questions sont aussi traitées en tenant compte de la spécificité à certains égards de la situation québécoise ou régionale. Ceci fait que le GRIDEQ, non seulement n'est pas à la *remorque* de ce qui se conçoit ailleurs, mais peut contribuer aussi au cumul des connaissances de notre propre milieu tout en enrichissant la réflexion universelle commune.

Une tradition d'engagement.

Au GRIDEQ, l'obligation d'être «utile», n'a pas «supprimé la liberté de penser», pour reprendre l'expression du philosophe Michel Serres exprimant ses inquiétudes face à ce qu'il appelait récemment «*la dictature des contraintes pesant sur les chercheurs des universités*»²⁷. Toutefois cette obligation, il aura fallu, et il faudra encore et toujours, non pas la rejeter ou y céder aveuglément, mais la penser dans ce qu'elle révèle sur les inquiétudes et les problèmes profonds vécus au sein de l'université, des communautés régionales et de la société aujourd'hui. Des communautés aux prises avec des difficultés économiques, sociales, politiques et culturelles considérables.

Comment les chercheurs du GRIDEQ auraient-ils pu demeurer *indifférents* face à ces problèmes?

Pourtant, tout au long de son existence, le GRIDEQ a dû s'expliquer sur ce qu'il pouvait «faire», ou non, pour l'Est du Québec, les régions ou les groupes aux prises avec des problèmes de développement. Des centaines de fois, les membres auront senti le besoin d'insister sur le caractère «universitaire» de l'équipe et, par conséquent, sur le caractère «universitaire» de leur contribution possible au traitement des difficultés de développe-

ment, un «traitement» dès lors axé sur la production et la diffusion de travaux de recherche. Mais là encore, ils auront dû insister sur la nécessité de *comprendre les phénomènes* plutôt que de leur chercher des «solutions» à tout prix, et des solutions faciles; insister sur la nécessité de comprendre les phénomènes associés au «développement régional», une tâche difficile sur le plan intellectuel, une tâche dont l'utilité ne sera pas toujours évidente aux yeux d'un nombre sans cesse croissant d'intervenants sociaux et politiques appelés à se prononcer sur le «développement régional».

Or, si grâce en partie aux efforts de diffusion du GRIDEQ, cette *thématique* appartient maintenant à tout le monde, si tous les partis politiques s'y réfèrent, si tant d'acteurs prétendent avoir identifié les meilleures stratégies pour «développer leur coin de pays», qui prétendra qu'on peut aujourd'hui se dispenser d'**une réflexion poussée et critique** sur toutes ces interventions accomplies au nom du «développement régional»?

Pourtant l'évolution actuelle de l'institution universitaire nord-américaine vers un modèle valorisant et privilégiant l'action pragmatique, la collaboration des universités avec les entreprises en vue de la mise au point de techniques ou de procédés commercialisables, rend une telle exigence parfois difficile à faire admettre. Dans ce contexte en effet, les sciences sociales et humaines du développement régional peuvent apparaître sinon comme un «luxe», du moins moins urgentes ou prioritaires que les travaux débouchant sur des applications recherchées par l'industrie, par les gouvernements ou par divers groupes sociaux.

Sans évacuer totalement ces préoccupations, le GRIDEQ s'est lui efforcé tout au long de son existence de *conserver une distance* par rapport à des demandes croissantes d'expertise dans le champ du développement régional. Non que le groupe en tant que tel ou les membres se refusent à cheminer avec divers intervenants et groupes sociaux, leur fournissant des avis sur différentes questions qui les préoccupent. Les membres du GRIDEQ se sont au contraire toujours tenus à l'écoute des besoins et des aspirations des gens de leur région immédiate ou d'ailleurs. On compte par dizaines les séminaires ou colloques organisés, les projets de recherche ou les ouvrages entrepris à la demande et avec divers groupes sociaux. Mais, les membres du GRIDEQ sont conscients que de telles démarches d'accompagnement, si positives et nécessaires soient-elles, ne peuvent s'effectuer *de n'importe quelle manière* sans possiblement mettre en jeu leur *indépendance d'esprit*. Celle qui guide la recherche de la vérité et la promotion du savoir.

Cette distance par rapport aux demandes d'expertises ou cette «obligation de réserve», c'est son identité même, une identité façonnée sur la base de l'engagement des premiers membres à contribuer, *en tant qu'universitaires*, à la réduction des disparités régionales, un engagement aussi à «produire quelque chose de nouveau en sciences huma-

nes». Cette distance ne signifie pas *indifférence*.

Les membres du GRIDEQ, comme j'aurai tenté de le montrer ici, sont au contraire *profondément engagés* dans la défense et la promotion de leur milieu, de valeurs, d'une conception aussi des universitaires et des universités. Au cours des vingt dernières années, cet *engagement* qui ne s'est jamais démenti a pris des formes multiples. Ce fut d'abord un engagement envers un projet et des buts qui ont façonné une identité, assuré aussi une longévité et une abondance de réalisations exceptionnelles. Cet engagement c'est aussi une fidélité particulière à des idéaux autogestionnaires qui ont pu s'incarner dans un mode d'organisation et de gestion de type participatif étendu. C'est enfin une constance dans l'effort pour réfléchir réellement à des questions complexes et sous certains aspects vitales auxquelles sont confrontés les populations aux prises avec les problèmes du développement. Bref, le souci permanent de connaître mieux des situations, d'inventer aussi non seulement «quelque chose de nouveau», mais indubitablement «quelque chose de mieux».

Le GRIDEQ, vingt ans de travaux *engagés* sur le développement régional.

Notes

1. Directrice du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ) durant six ans, Danielle Lafontaine est professeure de sociologie et développement régional à l'Université du Québec à Rimouski depuis 1978. Elle a publié des ouvrages et des articles concernant principalement le développement, la culture, les communications.
2. Plusieurs personnes ont dirigé le GRIDEQ, il s'agit de Fernand Harvey, sociologue (1974-1978), Robert Carrier (1978-1979), Pierre Bruneau, géographe (1979-1980), Hugues Dionne, sociologue (1980-1981), Bruno Jean, sociologue (1983-1988), Serge Côté, sociologue (1992->), et moi-même Danielle Lafontaine, sociologue (1981-1983 et 1988-1992). On devine déjà le rôle important joué par des personnes formées en sociologie dans le devenir du GRIDEQ. Cela tient à plusieurs facteurs, notamment les préoccupations souvent étendues des sociologues qui s'intéressent à plusieurs dimensions du social : l'économique, le politique, le culturel; à l'importance aussi dans la sociologie québécoise de la question des structures régionales; à la composition de l'équipe des sociologues de Rimouski, j'entends ici autant les personnalités de ses membres que leur type de formation.
3. Des jalons pour l'histoire du GRIDEQ ont été proposés dans un récent ouvrage collectif élaboré par les membres et intitulé **Développement régional. Problématique et programmation de recherche du GRIDEQ**, GRIDEQ, 1993, 166 p. On y retrouve également des données sur l'existence du groupe dont je me suis inspirée pour rédiger cet article. Certains éléments de réflexion sur l'histoire du groupe avaient déjà été proposés par Bruno Jean, voir «*L'expérience sur le développement régional du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ)*», dans **Thèmes canadiens**, vol. IX, (1988) : 197-207. L'expérience du GRIDEQ est également brièvement commentée dans Guy Massicotte, «Les études régionales», **Recherches sociographiques**, vol. 26, nos 1-2 (1985) : 155-173; et dans Danielle Lafontaine, «*La recherche en développement régional : secteur ou champ de connaissance?*»,

- Cahiers de recherche sociologique**, vol. 3, no 1 (1985) : 139-144, ainsi que dans D. Lafontaine «*Le champ des études régionales québécoises : problèmes de spécificité et de délimitation*», **Revue canadienne des sciences régionales**, vol. XII, no 1 (1989) : 111-139.
4. Entrevue de G. B. Benko avec Walter Isard dans «*La science régionale. La théorie et les politiques*», no thématique de la **Revue internationale des sciences sociales**, no 112 (mai 1987).
 5. Les travaux de la CEPAL sont longuement discutés par Fernando H. Cardoso dans **Les idées à leur place, le concept de développement en Amérique latine**, Paris, A.M. Métailié, 1984.
 6. Voir A. G. Gunder Frank, **The Development of Underdevelopment**, New-York, Monthly Review Press, 1966 et **Capitalism and Underdevelopment in Latin America : Historical Studies of Chile and Brazil**, New-York, Monthly Review Press, 1969.
 7. Voir Arghiri Emmanuel, **L'échange inégal**, Paris, Maspéro, 1972.
 8. Voir Samir Amin, **L'accumulation à l'échelle mondiale**, Paris, Anthropos, 1970.
 9. L'essentiel de la théorie économique-politique marxienne est exposée dans sa **Contribution à la Critique de l'économie politique** (1859) et surtout dans **Le Capital** (1867), voir K. Marx, **Le Capital** (livre I), Paris, Garnier-Flammarion, 1972 et K. Marx, «**Grundrisse**» **I. Chapitre de l'Argent**, Paris, Anthropos, 1968.
 10. Citation extraite de l'ouvrage de Pierre Bigo, **La doctrine sociale de l'Église**, Paris, PUF, coll. Recherche et dialogue, 1965, p. 47.
 11. Perspective assimilée souvent au «development economics» et présente dans les travaux de J. Tinbergen, **Statistical Testing of Business-Cycle Theories**, Genève, Ligue des Nations, 1939, R. Nurkse, **Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries**, Oxford, Blackwell, 1953), W. W. Lewis, **The Theory of Economic Growth**, Homewood Ill, Irwin, 1954, A. O. Hirschmann, **The Strategy of Economic Development**, Yale, 1958, et bien d'autres.
 12. Dans W. W. Rostow, **The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto**, Cambridge, Cambridge U. Press, 1961.
 13. François Perroux élabore en 1955 sa théorie des pôles de développement. Celle-ci fait par la suite l'objet d'adaptations plus ou moins fidèles en Amérique du Nord, en Amérique Latine, en Italie, au Maghreb, etc. Voir son livre **L'économie du XX^e siècle**, Paris, PUF, 1961. Au Canada, B. Higgins, F. Martin et A. Raynauld ont recommandé au gouvernement canadien l'adoption de politiques de développement régional inspirées par leurs propres formulations de la théorie des pôles, voir **Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec**, ministère de l'Expansion économique régionale, 1970.
 14. Les travaux de Friedmann portent d'abord sur sa conception du développement «polarisé» puis sur le développement «autocentré» ou «agropolitain». Voir J. Friedmann, «*A General Theory of Polarized Development*», dans N. Hansen ed., **Growth Centers and Regional Economic Development**, New-York, Free Press, 1972, pp. 82-107 et J. Friedmann et Clyde Weaver, **Territory and Function, the Evolution of Regional Planning**. Berkely, U. of California Press, 1979.

15. Dans W. B. Stöhr et D.R. Fraser Taylor, **Development From «Above» and from «Below»**, New-York, J. Wiley and sons, 1981.
16. Dans Clyde Weaver, **La théorie du développement et la question régionale : une critique de la planification spatiale et de ses détracteurs**, Collection «Notes de recherche», 16, Centre d'économie régionale, Aix-en-Provence, 1981.
17. Weaver, **op. cit.**
18. C. Weaver, *«Le développement par le bas, vers une doctrine du développement territorial»*, dans B. Planque, éd., **Le développement décentralisé**, LITEC, 1983.
19. Walter Isard, **op. cit.**
20. B. Planque, sous la dir., **Le développement décentralisé : dynamique spatiale de l'économie et planification régionale**, Paris, LITEC, 1983. On y trouve notamment le texte de B. Chevalier, *«Développement micro-régional et planification locale en pays d'Apt»* et celui de J. C. Perrin, *«Contribution à une théorie de la planification décentralisée»*, pp. 157-177.
21. W.B. Stöhr, *«La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional?»*, dans Jean H. P. Paelinc et Alain Sallez, **Espace et localisation, la redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique de langue française**, Paris, Economica, 1983.
22. Philippe Aydalot†, **Économie régionale et urbaine**, Paris, Economica, 1985.
23. Michel Bassand et al., **Innovation et changement social**, Lausanne, Presses polytechniques romandes, coll. «Villes, régions et sociétés», 1981.
24. Philippe Aydalot, **op. cit.**, p. 144.
25. Bien avant les travaux sur le «développement durable» de la *Commission mondiale de l'environnement et du développement* publiés en 1987 (**Rapport Brundtland, Notre avenir à tous**, Oxford University Press), Ignacy Sachs s'intéressait à l'«écodéveloppement», voir **Initiation à l'écodéveloppement**, Toulouse, Privat, 1981. En lieu et place de «développement durable» ou «soutenable»(sustainable), il suggère de parler de «développement éco-viable». Témoignant de cette nouvelle sensibilité, les Nations Unies proposaient en 1990 pour la première fois un nouvel indicateur dit du «développement humain», voir **Human Development Report**, United Nations Development programme(UNDP), New-York, Oxford University Press, 1990.
26. G. B. Benko, **op. cit.**
27. Michel Serres, **Le Devoir** (1^{er} mars 1994).

Chapitre 12

La coopération et le développement international

Mireille Joncas

Dans le texte qui suit, nous avons reconstitué, au meilleur de notre connaissance, les différents événements qui ont marqué la coopération internationale à l'Université du Québec à Rimouski.

Par sa nature, la coopération internationale s'intègre aux missions fondamentales de l'université. Ainsi, divers documents archivés de plusieurs services et bureaux ont été consultés, afin de broser le portrait de l'implication internationale de l'UQAR. Trop souvent, malheureusement, seules des informations fragmentaires et disparates étaient disponibles.

Par ailleurs, les activités reliées à la coopération et au développement international étant de nature dynamique ne peuvent être considérées isolément. En effet, plusieurs tendances et décisions d'organismes nationaux et internationaux, des gouvernements provincial et fédéral et de l'Université du Québec ont marqué notre histoire. Nous ferons part des plus mémorables.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir recensé tous les événements internationaux autant externes qu'internes qui ont touché de près ou de loin l'université depuis son origine et nous nous excusons pour toute omission à cet égard. Toutefois, nous croyons que le présent exposé dresse une image fidèle de l'évolution des activités de coopération et de développement international de notre université. Nous voudrions remercier Bruno Jean, professeur au Département des sciences humaines de l'UQAR, pour avoir relu et commenté le présent document. Afin de répondre aux besoins de la population de l'Est du Québec en matière de formation et de recherche, l'UQAR, à l'instar des autres constituan-

tes du réseau de l'Université du Québec, s'est tournée dès ses débuts vers la coopération internationale. Ce type de coopération d'ailleurs était perçu comme l'outil idéal pour le développement de nouvelles institutions universitaires¹. *«D'une certaine manière, on pourrait soutenir que l'UQAR, en matière d'ouverture sur le monde, est démarrée avec une longueur d'avance. En effet, dès sa fondation, pour des raisons évidentes, une partie du corps professoral a carrément été recrutée à l'étranger»².*

Grâce à plusieurs ententes intervenues entre le Québec et la France, l'Université du Québec a profité de l'assistance de professeures et professeurs, de chercheures et chercheurs français pour l'élaboration, la mise en oeuvre et la consolidation de programmes d'études et de recherche.

En effet, dès 1969, l'UQAR bénéficiait des services de jeunes Français du service national actif de coopération. Ce programme offrait la possibilité à des coopérants français de venir au Québec afin d'accomplir, sous forme de service civil national, la durée de leur service militaire obligatoire d'une période de seize mois, incluant deux mois de permission. Ils possédaient tous une formation supérieure, parfois même du niveau du doctorat. Par ailleurs, ces jeunes gens s'engageaient à terminer la seconde année scolaire à titre civil si l'employeur en manifestait le désir.

Toutefois, ce genre de service n'était pas accessible dans tous les domaines d'enseignement et de recherche puisque lors de la X^e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, en 1970, les deux gouvernements ont convenu de favoriser les échanges universitaires dans les domaines des sciences pures et appliquées, des sciences humaines (administration, sciences économiques, etc.) et des sciences de la santé. Il était donc souhaitable que les demandes en vue d'obtenir les services des coopérants français respectent ces priorités. Ceci explique en quelque sorte la raison pour laquelle tous les coopérants français à l'UQAR au début des années 1970 intervenaient dans les domaines des sciences pures (océanographie) et appliquées et des sciences administratives.

Même si cette forme de coopération où l'Université du Québec faisait principalement appel à de l'assistance n'a pas duré longtemps, de nombreuses retombées positives en ont découlé comme la création de liens solides et durables avec des partenaires étrangers, en particulier avec la France.

Malgré l'existence d'échanges avec plusieurs pays européens, l'organisation d'un Service (Bureau) de la coopération à l'Université du Québec ne remonte qu'à 1972. La Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche du Siègne social s'est alors vu confiée la responsabilité de la coordination des activités internationales de l'ensemble des établisse-

ments du réseau de l'Université du Québec.

[...] En 1975, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec adoptait une politique opérationnelle qui avait pour but d'assurer un cadre approprié au développement ordonné des projets de coopération internationale. Corollairement à cette politique, l'Assemblée des gouverneurs adoptait en 1977 une procédure opérationnelle prévoyant, entre autres, le processus de cheminement des dossiers de coopération ainsi que le partage des responsabilités entre le Siège social et les établissements de l'Université du Québec dans la gestion des dossiers de coopération internationale. L'adoption de cette politique et de cette procédure confirmait l'importance pour chaque établissement de nommer un agent de liaison de la coopération, de préférence au sein du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, qui serait responsable de la gestion des dossiers de coopération internationale, autant avec les pays industrialisés qu'avec les pays en voie de développement³.

De par cette décision, l'Université du Québec devenait une des premières universités au Canada à reconnaître l'importance de la coopération universitaire internationale⁴.

Évolution du dossier de la coopération et du développement international à l'UQAR

À la suite de la décision prise en 1977 par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le mandat de la gestion des dossiers de coopération internationale à l'UQAR fut confié au Bureau de recherche et de développement. Il va sans dire que le directeur de ce Bureau assumait depuis déjà plusieurs années les responsabilités revenant d'office à l'agent de liaison de la coopération. En novembre 1982, cette fonction fut transférée au Bureau du doyen des études avancées et de la recherche et s'y retrouve depuis. La raison de ce rattachement découle du rôle de support complémentaire de la coopération internationale aux activités d'enseignement et de recherche.

La préoccupation première de l'université étant de répondre aux besoins urgents de formation de la population locale a fait en sorte que dans le premier plan triennal de l'UQAR, soit celui de 1976-1979, on ne fait aucunement mention des activités de coopération internationale. Toutefois, l'université se rendait bien compte qu'elle ne pouvait remplir adéquatement son mandat sans s'ouvrir sur le monde pour la recherche de solutions.

En juin 1978, une demande fut logée auprès de la Vice-présidence à la planification de l'Université du Québec, par les agents de la coopération du réseau, pour que les perspectives de coopération soient intégrées aux plans triennaux de chacune des constituantes. Depuis, les volontés de maintien et de développement des activités de coopération internationale font partie intégrante des plans triennaux de l'UQAR. À ce titre, on peut lire dans celui de 1985-1988 le texte suivant qui reflète bien la volonté de l'UQAR de s'ouvrir vers l'international :

Cette volonté d'enracinement qui culmine dans les engagements concrets de collaboration Université/Milieu dans une perspective de développement, doit toutefois se conjuguer avec l'idéal universaliste qui caractérise l'Université, à l'instar de toute entreprise culturelle véritablement humaniste. D'ailleurs, la région n'aurait que faire d'un savoir local, fermé sur lui-même. La protection d'intérêts particuliers et l'affirmation de toute identité ne se dissocient pas de l'appartenance à la communauté humaine et de la solidarité universelle, qui impliquent, elles-mêmes, l'ouverture sur le monde, sinon la pratique d'une culture commune. C'est pourquoi, l'UQAR cherchera toujours à relier l'étude des problèmes particuliers qui affectent la région aux problèmes plus généraux du savoir lui-même, à s'identifier, somme toute, à la communauté régionale tout aussi bien qu'à la communauté culturelle internationale⁵.

La mission de l'UQAR est donc fondamentalement universelle car elle est vouée à la recherche de la vérité par le développement des connaissances susceptibles de servir l'ensemble de l'humanité. Cette considération ainsi que la diversité et le nombre croissant d'activités de coopération internationale amenèrent l'université à adopter, en février 1984, sa première politique en matière de coopération internationale (C2-D33). Celle-ci est toujours en vigueur et n'a pas été amendée depuis son adoption. Un document de réflexion à cet égard fut néanmoins présenté à la sous-commission des études avancées et de la recherche par le Bureau du doyen des études avancées et de la recherche en novembre 1990. Celui-ci est intitulé : **La coopération internationale à l'UQAR : état de la situation et perspectives de développement.**

En septembre 1991, un comité ad hoc fut mis sur pied avec comme mandat de préparer, après consultation auprès des divers intervenants et intervenantes, des recommandations relatives aux orientations, à l'encadrement et au soutien de la coopération internationale à l'UQAR. Les recommandations du comité se retrouvent dans le document intitulé : **Vers une stratégie d'intervention en matière de coopération internationale.** Toutefois pour des raisons circonstancielles, ces recommandations n'ont pas été intégrées à

la politique de coopération internationale. Cette dernière, bien que comportant certaines lacunes vu l'évolution du dossier de la coopération internationale depuis les dix dernières années, n'est pas désuète pour autant. Il faut dire qu'il s'agit d'un énoncé général pouvant guider, appuyer et encadrer le choix et la gestion de la majorité des activités de coopération.

Cette politique repose sur cinq principes devant orienter les activités de coopération internationale à l'UQAR. Ceux-ci sont :

- a) le respect de l'initiative personnelle dans l'identification et la proposition des projets d'échanges;
- b) a réciprocité et l'égalité dans les échanges pour les partenaires impliqués;
- c) la responsabilité de l'UQAR quant au jugement d'opportunité et de faisabilité sur les projets d'échanges;
- d) la rationalisation dans le choix des activités fondée sur :
 - un équilibre entre les divers types d'activités de coopération;
 - un équilibre entre les divers secteurs de l'UQAR;
 - une saine planification des ressources humaines et physiques;
- e) *la continuité dans les projets de coopération*⁶.

Il est important de mentionner que l'UQAR poursuit les trois grands objectifs suivants en s'engageant dans des activités de coopération internationale :

- a) *le rayonnement international de l'UQAR;*
- b) *le développement de ses axes prioritaires;*
- c) *l'aide aux pays en voie de développement*⁷.

Dans les deux sections qui suivent, nous dévoilerons et expliquerons les principales classes d'activités de coopération qui existent à l'UQAR et qui sont à l'origine de la politique actuellement en vigueur.

Les activités de coopération et de développement international

La coopération est un ensemble d'activités qui vise, par une mise en disponibilité de moyens d'échanges entre l'Université du Québec ou un organisme étranger, soit à mettre en commun des ressources complémentaires de sorte que par une expertise mutuelle, des projets de recherche ou de développement puissent émerger ou être renforcés, soit à élargir, alimenter ou développer, par une expérimentation étran-

gère, une lecture critique de l'expérience d'enseignement et de recherche telle qu'elle se vit dans un cadre institutionnel donné. Dans tous les cas, la coopération vise à permettre l'interaction entre des interlocuteurs de pays et de culture différents de façon à maximiser leur développement et le développement de leurs travaux; elle est un programme de mise en rapport et d'éducation institutionnelle et interculturelle⁸.

Il existe à l'UQAR deux grandes classes d'activités de coopération soit les échanges de type formel et de type informel.

Les échanges de type informel sont réalisés sur une base individuelle et interpersonnelle. Ils ne découlent pas d'une entente entre l'Université et une autre partie. Ces échanges se présentent sous différentes formes dont : la participation de professeurs et professeurs à des colloques, séminaires, tables rondes, etc. hors Québec, stage de perfectionnement, stage postdoctoral ou année sabbatique effectués dans un établissement étranger par un membre de l'UQAR ou encore à l'UQAR par un non-qubécois, l'accueil des étudiantes et étudiants étrangers, etc. Ce type d'échanges, bien que souhaitable et encouragé, est difficile à inventorier et à évaluer. Ainsi, nous nous limiterons donc uniquement à cette présentation. La question des étudiantes et étudiants étrangers sera toutefois traitée ultérieurement.

Les échanges de type formel, quant à eux, revêtent un caractère institutionnel et découlent bien souvent d'une entente entre l'UQAR et un organisme étranger. Les échanges formels se divisent en deux grandes catégories de coopération. D'abord, il y a la **coopération de réciprocité** régie par des critères d'excellence. Elle est essentiellement de nature scientifique et implique la collaboration de partenaires égaux. Les activités de ce secteur sont principalement financées au niveau fédéral par le Conseil de recherches en sciences humaines (C.R.S.H.) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (C.R.S.N.G.) et au niveau provincial par le Fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche (F.C.A.R.) et le ministère des Affaires internationales (MAI) (ou intergouvernementales, selon l'ancienne appellation). Ensuite, il y a la **coopération d'aide (assistance) au développement** qui a pour but de contribuer au développement des ressources humaines des pays en voie de développement. Elle est majoritairement financée par le gouvernement canadien par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Centre de recherches en développement international (C.R.D.I.). Parfois, ces activités sont financées par des organismes internationaux (ex. : Banque Mondiale, l'UNESCO, etc.).

La coopération de réciprocité prend souvent la forme de projet intégré tandis que la

coopération d'aide au développement dépend plus de contrats de coopération proprement dits. Ces deux types de coopération découlent parfois d'une entente institutionnelle entre les différentes parties impliquées.

Projets intégrés

À l'UQAR, ce genre d'action s'inscrit dans le cadre d'ententes formelles intervenues entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de quelques autres provinces canadiennes, des États-Unis, de la France ou encore de la Belgique.

Elle prend la forme de projets ayant des objectifs précis, impliquant des professeures et professeurs, chercheuses et chercheurs et étudiantes et étudiants et pouvant même s'échelonner sur plusieurs années. La réalisation de ces projets implique l'utilisation de plusieurs moyens de coopération dont des missions d'enseignement ou de recherche de courte, moyenne ou longue durée, des bourses d'études de deuxième et troisième cycles, des stages d'études ou de recherche et des stages postdoctoraux.

Les projets intégrés de coopération de l'UQAR se sont réalisés essentiellement avec des partenaires d'institutions françaises. Le tableau qui suit donne la liste des projets intégrés franco-québécois réalisés depuis 1976 :

Tableau 38 Coopération franco-québécoise. Liste des projets intégrés de 1976 à 1994

Domaines	Titres des projets	Universités françaises concernées	Responsable à l'UQAR	Années
Océanographie	Échanges océanographiques	Université Paris VI et Université de Marseille-Luminy	Marinier, Bernard	1976 1977 1978 1980
	Échanges en océanographie physique	Université de Grenoble et Muséum d'histoire naturelle, Paris	El-Sabh, Mohammed	
	Analyse statistique de données océanographiques	Université des sciences et techniques du Languedoc, Montpellier	Chanut, Jean-Pierre	1982 1983
	Mécanismes moléculaires responsables du contrôle du cycle cellulaire	École normale supérieure de Lyon	Dubé, François	1990 1991 1992
	Fonctionnement d'écosystème littoral en régime méso et macrotidal. «Rôle du benthos dans le transfert de matière organique».	Muséum national d'histoire naturelle, Laboratoire maritime, Dinard	Desrosiers, Gaston	1991 1992 1993
Développement régional	Étude comparée des phénomènes de marginalité dans des ensembles régionaux en situation périphérique : l'Est du Québec, les pays de l'Adour et la Bretagne.	Université de Pau Université de Rennes	Harvey, Fernand (2 ans) Bruneau, Pierre (1 an)	1978 1979 1980
	Décentralisation régionale et urbanisation de l'espace rural en France et au Québec : Étude comparative [en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.)].	Université des Pays de la Loire dans le domaine du développement régional : Université de Nantes, Université d'Angers, Université du Maine, Le Mans.	Dionne, Hugues (3 ans) Jean, Bruno (1 an)	1985 1986 1987 1988
Gestion des ressources maritimes	Gestion des ressources maritimes	Université de Bretagne occidentale	Abgrall, Jean-François	1980 1981
	Gestion des ressources marines	Université de Bretagne occidentale Université de Renne	Abgrall, Jean-François	1983 1984
Mathématiques	Un logiciel expérimental en didactique du calcul infinitésimal	Université Paris VI	Lavoie, Mario	1982 1983 1984
Situations de travail	Sécurité au travail	Université de Bretagne occidentale	Chaumel, Jean-Louis	1985

Nous remarquons que les projets en sciences pures et appliquées sont plus nombreux qu'en sciences humaines. Cette tendance se manifeste également au niveau des autres universités québécoises et découle d'une décision prise à cet égard en 1979 par les premiers ministres Barre de France et Lévesque du Québec.

Le programme de coopération entre le Québec et la France fut modifié à plusieurs reprises au cours des vingt dernières années. Les derniers changements à ce programme remontent à 1993. Dorénavant, cette coopération prendra en considération tant la dimension de recherche fondamentale que le développement technologique et la valorisation industrielle. Par conséquent, elle invite et favorise le regroupement de compétences en réseaux (partenariats) : collaborations entre établissements d'enseignement supérieur, centres spécialisés, laboratoires, centres de recherche et industries. Le programme connu par le passé sous la forme de coopération universitaire en enseignement supérieur et recherche est donc intégré à un programme plus global en matière de coopération scientifique et technologique entre la France et le Québec. Ce nouveau programme privilégiera principalement :

- Les recherches de qualité dans les secteurs correspondant aux priorités nationales soit les domaines suivants : bioalimentaire, ville, forêts et pâtes et papiers et environnement (uniquement les recherches touchant la réhabilitation de lieux contaminés ou les biotechnologies appliquées à l'environnement).
- Le partenariat entre les divers intervenants afin de couvrir tout le continuum de la recherche c'est-à-dire du fondamental aux applications.

Il va sans dire que ces modifications au programme Franco-Québécois ont de graves conséquences pour l'UQAR car elles limitent énormément ses possibilités de collaboration avec les institutions françaises eu égard à nos domaines de recherche et au sous-développement des infrastructures industrielles.

Principaux contrats

Le contrat de coopération lie l'UQAR à une organisation internationale (ACDI, C.R.D.I., A.C.C.T., etc.) et l'engage à fournir divers services d'enseignement, de recherche ou de services à la collectivité à un tiers, généralement une institution, un organisme ou un gouvernement d'un pays en développement.

Les principaux contrats de coopération à l'UQAR que nous vous présentons plus en

détail ci-après sont :

- Programme d'assistance en enseignement technique au Cameroun (PAET-CAMEROUN);
- Programmes d'études supérieures en affaires maritimes;
- Programme de développement des ressources humaines du Centre de biologie tropicale (SEAMEO BIOTROP);
- Développement d'un programme d'études supérieures au Maroc;
- Comparaison internationale des fermes familiales;
- Séminaire : Recherche interdisciplinaire et gestion des pêcheries;
- Transfert technologique d'outils informatiques de langue française pour l'utilisation en langue arabe;
- Participation au Programme d'appui technique pour le perfectionnement des ressources humaines au Rwanda (PATP).

Programme d'assistance en enseignement technique au Cameroun (PAET-CAMEROUN)

L'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET), créée en 1981, est l'unique institution au Cameroun habilitée à former les futurs enseignants des lycées et collèges techniques et à assurer le perfectionnement et le recyclage de ceux en place. Toutefois, faute de ressources suffisantes (humaines, financières et matérielles), elle n'est pas en mesure de remplir adéquatement son mandat.

L'ENSET est confrontée à plusieurs difficultés. Premièrement, la dévalorisation même de l'enseignement technique par rapport à une formation universitaire ou à une formation en sciences économiques ou en gestion, qui sont beaucoup plus valorisées. Ceci a donc pour conséquence de former de futurs enseignants peu motivés et ayant opté pour cette carrière par défaut (incapables d'aller ailleurs). Deuxièmement, à cause d'un manque de ressources matérielles (sous-dotée en équipement, en laboratoires et en documentation), l'ENSET n'est pas en mesure d'assurer un transfert pratique des connaissances et a de la difficulté à se positionner en tant qu'institution d'enseignement supérieur. Néanmoins, les personnes formées à l'ENSET sont appelées à enseigner dans des lycées et collèges techniques et à former la future force de travail (techniciens).

Les activités prévues dans le cadre de ce projet visent donc à renforcer l'ENSET en :

- fournissant un appui pour évaluer les programmes existants;
- élaborant du matériel didactique complémentaire pour une formation plus pragmatique de l'enseignement;

- contribuant de façon significative à la formation ou au perfectionnement technique et/ou pédagogique des enseignants dans diverses disciplines;
- perfectionnant les chefs de département;
- la dotant d'équipements et de documentation.

Toutefois, l'intervention canadienne ne doit pas se situer uniquement au niveau de l'ENSET afin d'assurer des retombées significatives et durables pour le Cameroun. L'agence d'exécution canadienne doit absolument associer les organismes externes qui ont un rôle clé à jouer dans la formation des enseignants techniques au Cameroun, tels que le ministère de l'Éducation nationale (MINEDUC) qui élabore les programmes d'enseignement dispensés dans ces établissements et évalue la performance des professeurs et le ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire (MINPAT) qui identifie les besoins en ressources humaines du Cameroun et établit les «quotas» de travailleurs à former par catégorie.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme bilatéral (de gouvernement à gouvernement) de l'ACDI. L'agence d'exécution canadienne, connue sous le nom de Consortium E.P.M., est composée de l'École polytechnique de Montréal, l'Université d'Ottawa, l'Université du Québec à Rimouski et l'Association des collèges communautaires du Canada. Le sous-traitant est Lavalin-Formation (Educ-plus). La quote-part des activités de ce projet qui revient à l'UQAR est de 5%. Son intervention se limite quasi essentiellement à participer à la gestion du projet.

Ce projet a débuté en 1986 (phase I) et se terminera en 1994 (phase transitoire).

Programmes d'études supérieures en affaires maritimes

La raison d'être de ce projet est essentiellement la pénurie d'experts en matière de gestion des océans dans la plupart des pays côtiers à travers le monde particulièrement dans les pays en développement. Or, pour aider à combler cette pénurie mondiale d'expertise en matière de gestion de l'espace maritime, d'exploitation des ressources océaniques et de protection du milieu marin, le Centre international d'exploitation des océans (CIEO) lança un appel d'offre aux universités canadiennes, en décembre 1985. Cet appel d'offre visait en premier lieu à créer un programme d'études de premier cycle en affaires maritimes. Ce programme d'études d'une durée d'un an devait répondre aux besoins et intérêts particuliers des pays en développement.

En mars 1986, l'Université du Québec à Rimouski soumet au CIEO une proposition préliminaire. En août de cette même année, le CIEO fait connaître son choix : parmi les propositions présentées par les universités de langue française, c'est celle de l'UQAR qui est retenue tandis que du côté anglophone, c'est celle de l'Université de Dalhousie, située

à Halifax en Nouvelle-Écosse, qui est sélectionnée. À ce moment, le CIEO informe ces deux universités qu'il s'est ravisé et demande maintenant un programme de **deuxième cycle** d'une durée d'un an répondant aux mêmes objectifs. Cette modification à la demande n'est pas sans conséquence pour l'UQAR qui offre depuis septembre 1986 une maîtrise en gestion des ressources maritimes. C'est pour cette raison qu'en octobre 1986, l'UQAR propose au CIEO de remplir le mandat de former des experts en gestion des océans dans le cadre de son nouveau programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes. Cependant pour diverses raisons telles que la durée et l'uniformité du programme offert par les Universités française et anglaise, le CIEO rejette cette proposition.

En novembre 1986, l'UQAR se plie aux exigences du CIEO et soumet un projet de programme d'études de **deuxième cycle en affaires maritimes** d'une durée d'un an, sans préalable, visant à satisfaire les besoins et intérêts particuliers des pays en développement. Ce projet est accepté par le CIEO et un accord est signé à cet égard entre l'Université et cet organisme en décembre 1986.

Brièvement, il s'agit d'un programme d'études axé sur la problématique des pays en développement et s'adressant en priorité aux ressortissants de ces pays ayant un profil académique et professionnel très diversifié mais oeuvrant déjà dans le secteur maritime à titre de cadres intermédiaires ou supérieurs, pour le compte d'organismes publics ou privés. Ce programme multidisciplinaire de type professionnel fait un tour d'horizon complet de l'intervention humaine dans le milieu marin. Afin de promouvoir le diplôme de deuxième cycle en affaires maritimes, le directeur du programme a fait plusieurs missions au Canada et à l'étranger. Les professeures et professeurs de l'Université, membres du Groupe d'études en ressources maritimes (GERMA), ont également participé à la promotion du programme dans le cadre de leurs activités professionnelles autant au Canada qu'à l'étranger. Par ailleurs, l'entente avec le CIEO prévoyait la mise sur pied d'un programme de bourses d'études pour les étudiantes et étudiants des pays en développement admis au programme.

L'entente initiale avec le CIEO se termina à l'automne 1992. Cependant cet organisme manifesta son intention de signer une nouvelle entente de cinq ans avec l'Université à la condition que celle-ci s'engage à transformer le diplôme en affaires maritimes en programme de maîtrise. Cette requête faisait suite aux demandes des étudiantes et étudiants qui désiraient une période de formation plus longue afin de faire reconnaître leur grade pour fin de classification professionnelle dans leur pays d'origine.

Une demande de modification fut déposée au Siège social de l'Université du Québec en janvier 1992. Le programme proposé fut accepté par le Conseil des universités en juin 1992 et entra en vigueur en septembre 1992.

Or en 1992, à la suite des coupures budgétaires du gouvernement fédéral, on annonça l'abolition du CIEO. Le programme de bourses avec l'UQAR en affaires maritimes fut dès lors pris en main par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Depuis, le nombre de bourses offertes ne cesse de diminuer et cette aide financière à l'égard des étudiantes et étudiants disparaîtra éventuellement.

Programme de développement des ressources humaines du Centre de biologie tropicale (SEAMEO BIOTROP)

Le «*Southeast Asian Ministers of Education Organization*» (SEAMEO) fut créé en novembre 1965. Il a comme mandat de promouvoir la coopération régionale au Sud-Est Asiatique via l'éducation, la science et la culture. Il est composé d'un secrétariat (SEAMES) qui est le Siège social de l'organisation et de huit centres. Ces centres ont chacun des missions distinctes et sont localisés dans différentes régions du Sud-Est Asiatique.

En 1985, après des discussions entre l'ACDI et SEAMEO, un projet pilote de développement intégré des ressources humaines fut lancé. Le principal contrat de coopération est signé entre ces deux organismes (ACDI-SEAMEO). Le but premier du projet est d'appuyer le programme de développement des ressources humaines de chacun des centres du SEAMEO.

Pour bien mener à terme ce projet, l'ACDI a demandé la collaboration de l'Association des universités et collèges du Canada (A.U.C.C.) et de l'Association des collèges communautaires du Canada (A.C.C.C.) pour :

- a) Solliciter des services professionnels et techniques d'universités et collèges canadiens afin d'aider les centres du SEAMEO à améliorer leurs capacités de développer des ressources humaines, principalement dans les domaines reliés aux besoins primaires et au développement communautaire.
- b) Encourager le développement de liens institutionnels entre les centres du SEAMEO et les universités et collèges du Canada.

Une visite du directeur adjoint d'un des centres du SEAMEO, le BIOTROP, en 1988, a permis de constater que la collaboration de plusieurs universités canadiennes était nécessaire pour développer les différents volets d'activités de ce Centre. De plus, il semblait préférable pour le BIOTROP de s'associer à une université francophone car la majorité des chercheuses et chercheurs du Centre ont obtenu leur diplôme d'études supérieures en France et par conséquent ont une meilleure connaissance du français que de l'anglais. Le

Centre BIOTROP est situé à 60 kilomètres au sud de Djakarta, capitale de l'Indonésie. Il fut créé en 1968 et a comme principale mission d'identifier puis de solutionner par la biologie les problèmes critiques de la région afin de rehausser le développement social et économique du Sud-Est Asiatique.

Après avoir visité plusieurs institutions canadiennes dans le but de développer une collaboration institutionnelle, le choix du BIOTROP s'arrêta sur l'UQAR. Celle-ci accepta en 1988 d'être l'institution-tête pour la réalisation des activités de coopération avec le BIOTROP dans le cadre du projet intégré de développement des ressources humaines SEAMEO-Canada.

Par contre, les activités de coopération ne débutèrent qu'en avril 1989. La première phase de ce projet, à la suite d'une prolongation, se termina en mars 1991.

En avril 1991, l'UQAR signa une nouvelle entente, mais cette fois-ci, directement avec le SEAMES pour la réalisation de la phase II du projet qui porte essentiellement sur le développement des ressources humaines.

Ce projet a pour but de collaborer avec des universités et instituts de recherche canadiens afin de renforcer les compétences du BIOTROP en recherche et en système d'information de gestion particulièrement au niveau de l'application de la biotechnologie à la biologie tropicale. Les domaines d'intérêts du BIOTROP sont la gestion des ressources forestières, la gestion intégrée des organismes nuisibles et la gestion des ressources marines.

L'UQAR organise donc des stages dans des organisations et des laboratoires canadiens pour les scientifiques et le personnel de soutien du SEAMEO BIOTROP et recrute des scientifiques canadiens chargés de l'organisation des cours et de sessions de travail dispensés au Centre.

Cette entente de coopération se terminera en mars 1995. Toutefois les présents pourparlers laissent présager une troisième phase ou encore le développement d'un projet de recherche conjoint dans le domaine de l'océanographie.

Développement d'un programme d'études supérieures au Maroc

Dans les années 1980, le gouvernement marocain a exprimé le désir de confier au secteur privé la responsabilité de l'enseignement supérieur dans certains secteurs d'activités de type professionnel telles que le génie appliqué, la gestion et l'informatique. Néan-

moins, le ministère de l'Éducation nationale désirait conserver un certain contrôle sur la qualité de l'enseignement dispensé.

On a donc vu apparaître dans les grandes villes du Maroc des écoles supérieures se spécialisant dans les domaines mentionnés. Toutefois dans la région du Souss (sud du Maroc), malgré une activité économique très développée (agriculture, pêche, tourisme et petite industrie), on ne dispensait en 1989 aucun enseignement supérieur professionnel. L'Université d'Agadir (Agadir étant la plus importante ville du sud) n'offrait que deux voies de spécialisation, soit les sciences et le droit.

Face à ce constat, un groupe de promoteurs marocains a voulu créer un institut supérieur en gestion dispensant un enseignement de haute qualité de type nord-américain. Ce projet prit alors le nom d'Institut supérieur d'informatique appliquée et de management (ISIAM). Plus tard, l'école fut nommée ainsi.

C'est donc dans le but de créer une nouvelle école que les promoteurs marocains sont entrés en relation avec l'UQAR. À la suite de nombreuses rencontres entre les représentants de l'UQAR et de l'ISIAM, les deux partenaires ont convenu de collaborer ensemble pour le développement d'un programme général de vingt cours (60 crédits) correspondant exactement aux deux premières années du baccalauréat en administration nord-américain. Ce programme d'études, portant l'intitulé de Diplôme en administration des affaires, a vu le jour en 1989-1990 grâce à un financement provenant du programme «*Promotion des transferts technologiques*» de l'ACDI. En juin 1989, le ministère de l'Éducation nationale au Maroc approuvait le programme de l'ISIAM et l'autorisait à décerner un diplôme maison. Cet Institut devenait donc la première école de gestion marocaine à dispenser un enseignement en administration semblable à celui donné au Canada.

En octobre 1989, afin de renforcer et de développer davantage l'ISIAM, l'UQAR présenta une demande de financement dans le cadre du programme de coopération universitaire communément connu sous le nom de Programme des institutions d'éducation (PIE) de l'ACDI. L'agence canadienne accepta la demande de financement de l'UQAR et la deuxième phase du projet débuta en juin 1990. Ainsi, l'UQAR s'engageait à effectuer un véritable transfert de ses connaissances, de ses modèles de gestion et d'enseignement de la gestion et aussi de ses expertises à l'équipe marocaine. Ceci dans le but de développer un programme de premier cycle en gestion de type nord-américain correspondant bien aux besoins des Marocains et comptant sur une équipe de formateurs qualifiés. De plus, l'UQAR voulait que l'Institut gère efficacement ses activités et devienne une entreprise viable.

Au cours des quatre années qui ont suivi la signature de l'entente entre l'UQAR et

l'ISIAM, les activités de cet institut n'ont cessé de croître.

L'ISIAM offre maintenant non seulement un programme de D.A.A. mais également un diplôme supérieur en administration des affaires (équivalent d'une licence). De plus, l'Institut compte sur une équipe professorale, un personnel de soutien stable et qualifié et accueille des étudiantes et étudiants en provenance de différents pays de l'Afrique (Sénégal, Côte-d'Ivoire, etc.). Il a également entrepris des activités de recherche dans le domaine de l'informatique.

Une dizaine d'étudiantes et étudiants gradués de l'ISIAM ont poursuivi leurs études à la troisième année au baccalauréat en administration des affaires de l'UQAR. Parmi eux, deux ont poursuivi à la maîtrise en gestion des ressources maritimes au sein de notre institution et trois autres ont effectué leurs études de maîtrise à l'École des hautes études commerciales à Montréal.

Le projet avec l'ISIAM se terminera en mai 1995 par un congrès au Maroc sur la compétitivité internationale des entreprises.

Comparaison internationale des fermes familiales

Même si l'exploitation des fermes familiales est souvent la base sociale de l'agriculture, elle se présente selon des modalités différentes, reliées à la spécificité des systèmes économiques, sociaux et politiques de chaque pays.

La présente recherche avait pour but d'étudier et de comprendre les mécanismes d'opération, puis d'adaptation et d'opération de la ferme familiale aux variations de conjoncture socio-économique en menant des études en Tunisie, au Brésil et au Canada. Cette recherche, effectuée en collaboration avec les institutions suivantes : ministère de l'Agriculture (Tunisie), Universidade Estadual de Campinas (Brésil), Universidade Federal da Paraíba (Brésil), Universidade federal de Rio Grande do Sul (Brésil), est principalement financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (C.R.S.H.) et le Centre de recherches en développement international (C.R.D.I.).

Il s'agit d'étudier les diverses situations de l'exploitation familiale dans les trois pays mentionnés et de comparer les différents modes de fonctionnement tant sur le plan économique que social afin de déterminer les capacités de reproduction et d'adaptation de l'exploitation familiale et de s'interroger sur les raisons de son maintien. Cette recherche devra contribuer à la redéfinition des programmes et des politiques en matière de développement agricole et rural et ainsi, doit avoir des retombées bénéfiques pour les produc-

teurs agricoles familiaux.

Ce projet d'une durée initiale de trois ans (août 1988-août 1991) fut prolongé sans ressources financières additionnelles pour une période de deux ans et se termina en décembre 1993.

Les résultats de cette recherche sont publiés dans les volumes suivants :

L'agriculture familiale (tome I) et **L'agriculture familiale : Pour une théorie de l'exploitation agricole familiale** (tome II).

Séminaire : Recherche interdisciplinaire et gestion des pêcheries

En 1990, le Centre international d'exploitation des océans (CIEO) confia à l'UQAR le mandat de former un comité d'experts chargé de définir les objectifs et le contenu d'un cours orienté sur les problèmes de gestion des pêches en Afrique et plus particulièrement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'océan Indien. Ce cours devait être orienté sur une approche systémique et multidisciplinaire.

Le comité conseil de ce séminaire fut d'ailleurs formé en fonction de l'orientation multidisciplinaire du projet. Il regroupait des économistes des pêches canadiens et français, des biologistes du Canada, de la France et du Maroc et des anthropologues du Canada et du Sénégal.

Ce cours fut élaboré dans l'esprit que la pêche est un système complexe comportant plusieurs variables d'ordre biologique, économique, politique et social. On voulait explorer de nouvelles approches de recherches interdisciplinaire et systémique pour mieux répondre aux questions que pose l'évolution des pêcheries.

Ce séminaire s'est déroulé à Casablanca, Maroc, durant la période du 27 mai au 14 juin 1991. Il a réuni une trentaine de participantes et participants provenant de quinze pays différents. Des recommandations furent formulées à la fin de l'activité notamment pour la mise sur pied d'un réseau d'échange d'information.

Transfert technologique d'outils informatiques de langue française pour l'utilisation en langue arabe

Ce projet de coopération origine de rencontres effectuées lors du colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle (SILF), tenu à Alexandrie en Égypte en

1985.

Il a pour but de permettre une plus grande pénétration des systèmes informatisés dans les organisations de pays arabes tout en faisant connaître des outils scientifiques développés en langue française. Il vise à démontrer la faisabilité d'une adaptation pour la langue arabe d'un ensemble d'outils, logiciels, qui existent déjà pour la production d'interfaces et le traitement de données de la langue française dans des contextes très variés (systèmes experts, bases de données spécialisées, bureautique, etc.).

Les principaux collaborateurs de cette étude sont: l'Université d'Alexandrie (Égypte), l'Université de Tunis (Tunisie), la Faculté des sciences de Luminy-Marseille (France), l'Université de Rabat (Maroc) et l'Université du Québec à Rimouski (Canada). Depuis 1990, ce projet obtient un financement de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) via le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM).

Participation au Programme d'appui technique pour le perfectionnement des ressources humaines au Rwanda (PATP)

L'UQAR est membre de l'Institut de développement Nord-Sud (I.D.N.S.), un organisme non gouvernemental (O.N.G.) voué au développement international et dont le siège social est situé à La Pocatière, dans l'Est du Québec.

En 1988, dans le cadre du programme bilatéral (gouvernement à gouvernement) de l'Agence canadienne de développement international, l'I.D.N.S. a obtenu du financement pour un programme d'appui technique pour le perfectionnement des ressources humaines au Rwanda. Il s'agissait d'un programme de formation dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'éducation populaire et du perfectionnement des ressources humaines. C'est particulièrement dans le cadre de ce projet que l'UQAR consolida sa collaboration avec l'I.D.N.S.

Plusieurs boursières et boursiers et stagiaires de l'I.D.N.S. ont obtenu une formation à l'UQAR et parallèlement plusieurs professeurs de l'Université ont réalisé une quinzaine de missions d'appui technique au Rwanda dans les domaines du développement communal et régional, de l'animation, de la création d'emplois chez les jeunes et de la formation des enseignantes et enseignants.

Ce projet se termina en 1993 et aucune suite n'est prévue pour le moment à cause de la guerre civile au Rwanda. Néanmoins, l'UQAR et l'I.D.N.S. poursuivront leur travail ensemble afin de promouvoir le développement régional et international.

Ententes institutionnelles (protocoles de coopération)

Selon la politique de l'UQAR en matière de coopération internationale, une entente institutionnelle est un protocole signé entre l'UQAR et une institution (universitaire ou non) non québécoise.

L'UQAR a signé plus d'une vingtaine d'ententes institutionnelles avec des partenaires étrangers (hors Canada) depuis son existence. Près de la moitié de ces ententes sont intervenues avec des institutions européennes, particulièrement la France. Soulignons à ce titre, le lancement en mai 1993 de la **Revue internationale en gestion de projets**. Cette revue est née d'une collaboration entre les directions de programmes en gestion de projets de l'Université des sciences et technologies de Lille I, Institut d'administration des entreprises (France) et l'UQAR. Son objectif fondamental est «*d'offrir à son lectorat une information de qualité sur les idées, les recherches et les expériences novatrices en management de projets*».

L'UQAR a également signé un certain nombre d'ententes (plus d'un tiers des ententes) avec des institutions de l'Amérique Latine.

La quasi-totalité des ententes institutionnelles vise des échanges techno-scientifiques et culturels c'est-à-dire l'échange de professeurs et professeuses, d'étudiantes et d'étudiants et le développement de recherches conjointes. Parfois les ententes mentionnent des domaines de collaborations spécifiques (principalement en sciences de la mer).

La mobilité des étudiantes et des étudiants

Dans cette section, nous traiterons de la mobilité étudiante c'est-à-dire des déplacements des étudiantes et étudiants de l'UQAR vers l'étranger et inversement de la venue à l'UQAR d'étudiantes et étudiants étrangers.

Étudiantes et étudiants de l'UQAR à l'étranger

Il est difficile d'évaluer l'évolution de ce type de mobilité car il n'existe pas de registre sur le déplacement des étudiantes et étudiants de l'UQAR vers l'étranger. Ceci est principalement dû au fait que cette activité ne revêt pas un caractère institutionnel (souvent effectuée sur une base individuelle) et peut prendre plusieurs formes.

Premièrement, il y a les échanges qui s'inscrivent dans le cadre d'ententes entre la Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec (CRÉPUQ), l'Université du Québec ou l'UQAR et une université hors-Canada. Ces ententes ont l'avantage de permettre aux étudiantes et étudiants de poursuivre une partie de leurs études (un trimestre ou une année) à l'étranger tout en demeurant inscrits à l'UQAR. Les crédits réussis à l'université d'accueil peuvent être reconnus par l'université pour les fins d'obtention du diplôme.

Deuxièmement, il y a les missions, les visites, les stages et le travail à l'étranger effectués par les étudiantes et étudiants sur une base personnelle et individuelle. Ces activités sont souvent accomplies pendant la période estivale ou encore pendant le congé des Fêtes. Plusieurs organismes nationaux ou internationaux parrainent ce type d'activité (ex. : Entraide universitaire mondiale Canada (E.U.M.C.), l'Agence Wallonie/Bruxelles, etc.). Parfois cette forme d'échange s'effectue en groupe. Au cours des dernières années, cette tendance s'est manifestée surtout auprès des étudiantes et étudiants au baccalauréat en administration des affaires, au baccalauréat en biologie et au baccalauréat en enseignement primaire et pré-scolaire.

Finalement, il y a les stages, missions et visites à l'étranger qui s'effectuent dans le cadre d'un cours ou d'un programme d'études. Citons à titre d'exemples le stage d'étude en Pologne effectué par les étudiantes et étudiants de la maîtrise en développement régional au cours de l'année scolaire 1991-1992 et les visites industrielles qui s'inscrivent dans le cadre des programmes d'études en affaires maritimes (diplôme et maîtrise).

Il est important d'encourager et de cautionner la formation (stages et études) des étudiantes et étudiants canadiens à l'étranger. Le Canada a besoin de gens créatifs, connaissant plusieurs langues et possédant une ouverture d'esprit, une bonne capacité d'analyse, leur permettant de relever les défis et d'agir dans un monde interdépendant.

Les étudiantes et étudiants étrangers à l'UQAR

Le développement des ressources humaines est la clé du développement économique et social de tout pays. Il est donc plus avantageux pour les pays en développement d'investir dans les ressources humaines que dans les ressources matérielles. Cet investissement a un effet multiplicateur et permet d'assurer un développement durable.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers a augmenté d'une façon substantielle au cours des quinze dernières années. Il est passé d'un étudiant à l'automne 1980 à 115 étudiantes et étudiants à l'automne 1993. Ces étudiantes et étudiants proviennent

surtout de l'Afrique, plus particulièrement du Maroc et du Sénégal. L'UQAR accueille également une proportion appréciable de Français.

Les étudiantes et étudiants étrangers s'inscrivent surtout dans des programmes d'études avancées et plus particulièrement à la maîtrise et au doctorat en océanographie et à la maîtrise en gestion des ressources maritimes. On les retrouve également en grand nombre au baccalauréat en administration des affaires.

Parmi les établissements à vocation générale de l'Université du Québec, l'UQAR est celui qui possédait la plus forte proportion relative (en fonction de la population totale du cycle d'étude concerné) d'étudiants étrangers aux études avancées et le deuxième plus faible pourcentage au niveau du premier cycle, à l'automne 1982.

La majorité des étudiantes et étudiants étrangers aux études avancées à l'automne 1993 avaient soit une bourse d'exonération, soit une bourse d'excellence ou encore une combinaison des deux. Ces bourses proviennent surtout des gouvernements provincial et fédéral ou de l'université.

La présence d'étudiantes et d'étudiants étrangers à l'UQAR est non seulement souhaitable mais indispensable pour l'internationalisation de l'Université. Ceux-ci ont des préoccupations et des intérêts différents des étudiants québécois. Ils obligent par conséquent les professeures et professeurs et l'ensemble des étudiantes et étudiants à une plus grande ouverture sur le monde. De retour dans leur pays d'origine, ils deviennent de précieux collaborateurs et agissent comme ambassadeurs de nos programmes d'études.

Perspective : internationalisation de l'université

Au cours des prochaines années, l'université devra poursuivre son processus d'internationalisation, c'est-à-dire intégrer la dimension internationale à ses activités d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité. Toute la communauté universitaire : personnel cadre, professeures et professeurs, chargées et chargés de cours, personnel de soutien, étudiantes et étudiants, est appelée à collaborer en ce sens.

Rappelons de plus que : *«la production des connaissances réclame la confrontation de points de vue diversifiés, de perspectives variées des différents cas empiriques se présentant dans la réalité, en se méfiant des référents culturels implicites»*⁹. Ne pas tenir compte de cet énoncé risque d'affecter la validité des conclusions de la recherche scientifique.

La mondialisation ou encore l'internationalisation n'est pas un phénomène passager. À ce titre, citons la réflexion de monsieur Maurice Strong, homme d'affaires canadien, lors d'une entrevue accordée à la **Canadian Business Review** au printemps 1990 :

La mondialisation n'est pas qu'une mode passagère ou qu'un nouveau slogan. C'est la reconnaissance du fait que notre civilisation technologique a engendré une communauté mondiale et qu'un événement qui touche une partie de cette communauté a des effets sur chacun d'entre nous¹⁰.

L'UQAR en tant qu'établissement promoteur du savoir, se doit d'intégrer cette dimension à chacune de ses missions.

Tableau 39 Répartition des étudiantes et étudiants étrangers inscrits à l'UQAR selon les cycles et programmes d'études de l'automne 1990 à l'automne 1993

1^{er} cycle

Programmes/cycles	Nombre d'étudiantes et d'étudiants			
	1990	1991	1992	1993
Certificat en administration	1	4	1	
Certificat en français écrit		1	1	1
Certificat en gestion des ressources humaines	1	1		
Certificat en sciences religieuses				1
Étudiant libre		1		1
Baccalauréat en administration	7	14	10	18
Baccalauréat en biologie	1	3	2	6
Baccalauréat en chimie		2		2
Baccalauréat enseignement du français		2		1
Baccalauréat enseignement du français au secondaire	1		3	1
Baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale		1		
Baccalauréat en enseignement des mathématiques				
Baccalauréat en enseignement pré-scolaire et primaire			1	1
Baccalauréat en études littéraires	1			
Baccalauréat en géographie			4	3
Baccalauréat en mathématiques-informatique	1			
Baccalauréat en sociologie	1			1
Baccalauréat en sciences comptables		1	5	6
Libre-échange—commandite			1	3
Total des inscriptions au 1^{er} cycle	14	30	28	45

2^e cycle

Programmes/cycles	Nombre d'étudiantes et d'étudiants			
	1990	1991	1992	1993
Période propédeutique	1			
Diplôme en affaires maritimes	10	10		
Diplôme en gestion de la faune			1	1
Maîtrise en développement régional	7	4	7	5
Maîtrise en éducation	3		1	1
Maîtrise en gestion de projet	1			
Maîtrise en gestion des ressources maritimes	12	14	16	24
Maîtrise en océanographie	7	5	13	17
Libre-échange	1		2	1
Total des inscriptions au 2^e cycle	42	33	40	49

3^e cycle

Programmes/cycles	Nombre d'étudiantes et d'étudiants			
	1990	1991	1992	1993
Doctorat en éducation		1	1	1
Doctorat en océanographie	8	13	12	15
Post-doctorat			3	3
Stagiaires de 3 ^e cycle		2		
Stagiaires en recherche			1	2
Total des inscriptions au 3^e cycle	8	16	17	21

Tableau 40 Nombre et pourcentage d'étudiantes et d'étudiants étrangers par rapport à la population totale pour la session d'automne 1992 dans les établissements à vocation générale de l'UQ

Établissements	Premier cycle			Études avancées			Total		
	Population totale	Étudiants étrangers	%	Population totale	Étudiants étrangers	%	Population totale	Étudiant étrangers	%
UQAM	37 958	720	1,90	4 023	286	7,11	41 981	1 006	2,40
U.Q.T.R.	10 869	127	1,17	924	103	11,15	11 793	230	1,95
UQAC	6 949	80	1,15	576	27	4,69	7 525	107	1,42
UQAR	5 953	27	0,45	375	60	16,00	6 328	87	1,37
UQAH	5 799	96	1,66	299	6	2,01	6 098	102	1,67
UQAT	3 003	6	0,20	70	2	2,86	3 073	8	0,26

Notes

1. Georges ARCAND, «*The Université du Québec and International co-operation*», **Association of Commonwealth Universities Bulletin**, no 65, (October 1984) : 13.
2. Bruno JEAN, **La coopération internationale à l'UQAR**, document dactylographié, p. 2.
3. Service des études avancées, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, **Renseignements sur l'Université du Québec relatifs aux activités de développement international**, Université du Québec, juin 1984, 1.
4. Georges ARCAND, **op. cit.**, p. 14.
5. Université du Québec à Rimouski, **Plan triennal 1985-1988**, p. 20.
6. Université du Québec à Rimouski, **Politique de coopération internationale à l'UQAR**, 24 février 1984, p. 3.
7. **Idem.**
8. Université du Québec, Vice-présidence à l'enseignement, **Rapport annuel 1975-1976**, p. 44.
9. Bruno Jean, **La coopération internationale à l'UQAR**, document dactylographié, p. 1.
10. Association des universités et collèges du Canada, **Les universités canadiennes face à la mondialisation : exposé pré-budgétaire au Ministère des finances**, décembre 1990, p. 1.

Bibliographie

Rapports et documents institutionnels de travail

BRÊTHES, Jean-Claude. **Séminaire : recherche interdisciplinaire et gestion des pêches : rapport final**. Université du Québec à Rimouski. 58 p.

CONSORTIUM PAET. **Rapport synthèse de la phase I : définition-planification du projet.** Juin 1987. 60 p.

JEAN, Bruno. **Projet de recherche comparative internationale sur les fermes familiales Tunisie-Brésil-Canada : rapport final présenté au CRDI.** UQAR, décembre 1993.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, BUREAU DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. **Les activités internationales à l'Université du Québec : une vision internationale, rapport annuel 1992-1993.** Avril 1994. 36 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, BUREAU DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. **Rapport d'activités 1986-1992 sur la coopération et le développement international à l'Université du Québec.**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, BUREAU DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. **Rapport d'activités 1985-1986 sur la coopération et le développement international à l'Université du Québec.** 1^{er} trimestre 1987. 48 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, BUREAU DU DOYEN DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE. **Productions scientifiques et activités de coopération 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986, 1986-1987, 1987-1988.**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, BUREAU DU DOYEN DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE. **Rapport annuel sur les activités de coopération et de développement international, 1991-1992, 1992-1993, 1993-1994.**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, BUREAU DU DOYEN DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE. **Vers une stratégie d'intervention en matière de coopération internationale.** Document de travail. Février 1992. 25 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **La coopération internationale à l'UQAR : état de la situation et perspective de développement.** Document de travail. Novembre 1990. 92 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Rapport intermédiaire : Programme d'études supérieures en affaires maritimes.** Août 1989. 517 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. **Coopération avec l'extérieur : rapport annuel 1977-1978.** 11 octobre 1978. 100 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. **Rapport annuel de la coopération et des relations universitaires internationales, 1975-1976, 1979-1980, 1980-1981, 1981-1982, 1983-1984, 1984-1985.**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. Vice-présidence à l'enseignement. **Rapport annuel du comité de la coopération, 1974, 1976-1977.**

Articles et périodiques

ARCAND, Georges. «*The UNIVERSITÉ DU QUÉBEC and International Co-operation*». **Association of Commonwealth Universities Bulletin.** No 65 (October 1984) : 13-20.

COUTURE, Pierre. «*Arrimer le développement international et régional*». **Réseau**. (Mai 1994) : 21.

MASSICOTTE, Guy. «*La coopération internationale à l'UQAR*». **L'AXE**. Vol. 5, no 1 (avril 1983) : 5-9.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Informations**. 6 août 1973-18 décembre 1975.

Autres documents

ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA. **Les universités canadiennes face à la mondialisation : exposé pré-budgétaire au Ministre des finances**. Décembre 1990. 32 p.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE. **Détermination des priorités de la coopération internationale pour 1984-1985**. Avis d'inscription et exposé de la question. 24 janvier 1984.

Conventions de collaboration pour le projet PAET-CAMEROUN.

Information Statement on the SEAMEO-Regional Centre for Tropical Biology (BIOTROP) : prepared for Canadian University personnel and others involved, in BIOTROP'S cooperation with the University of Quebec at Rimouski (UQAR) and other Canadian Post-Secondary Institutions. March 1990. 12 p.

LAVERGNE, Réal. **Résumé du projet : Fermes familiales**. Centre de recherches pour le développement international. 23 p.

Protocole fixant les termes de la subvention du Centre de recherches en développement international (C.R.D.I.) pour le projet : Fermes familiales. 28 décembre 1988.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, BUREAU DU DOYEN DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE. **What is SEAMEO**. Avril 1994. 5 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Plan de développement 1976-1979**. 161 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Plan de développement 1976-1979 : annexe 1**. 44 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Plan triennal 1979-1982, 1982-1985, 1985-1988, 1990-1993**.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Politique de coopération internationale de l'UQAR**. 24 février 1984. 10 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Projet de développement d'un institut d'études supérieures en gestion à Agadir. Maroc : projet présenté dans le cadre des projets de coopération universitaire sous l'égide de la CISD/ACDI**. 1^{er} octobre 1989.

UQAR, Bureau du vice-recteur à la planification et secrétaire général, Centre de documentation administrative, Bureau du doyen des études avancées et de la recherches : *Boîtes* : 78, 97, 319, 335, 360, 363, 428, 429, 430, 441, 477, 556, 586, 607.

UQAR, Bureau du vice-recteur à la planification et secrétaire général, Centre de documentation administrative, Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche : *Boîte* : 482.

Chapitre 13

L'impact économique régional de l'Université du Québec à Rimouski

Yves Dion

Département d'économie et gestion

Cet ouvrage collectif veut illustrer les multiples apports de l'UQAR à son milieu régional tout au long de ses 25 années d'existence. En 1969, le Centre d'études universitaires accueillait 427 étudiants à temps complet. À l'automne 1982, 1560 étudiants poursuivaient des études de premier, deuxième et troisième cycles à temps complet sur le campus de Rimouski. Ce nombre, pour l'ensemble du territoire, totalisait 1990 étudiants dix ans plus tard. Pour la même période, le nombre d'étudiants à temps partiel passait en nombre absolu de 2830 à 4338 étudiants.

Comme nous pouvons le voir en annexe, le plan des effectifs réguliers de l'UQAR comprenait, en 1982-1983, 153 professeurs et 183 personnes au niveau du personnel non enseignant contre respectivement 170 professeurs et 205 employés non enseignants en 1992-1993. Nous montrerons plus loin que ce nombre, ramené en équivalent temps complet, est de fait plus élevé en tenant compte des employés à temps partiel, surnuméraires et remplaçants. Pour la même période, le seul budget de fonctionnement sans restriction de l'UQAR passait en valeur courante de 17,5 millions à 32,4 millions de dollars. Ramené en dollars constants de 1983, le budget de 1992-1993 atteignait 22,5 millions de dollars. Cela signifie donc que sur cette période de dix ans, le budget de fonctionnement de l'université augmentait de 29,0% en termes réels.

Ces quelques chiffres nous montrent qu'il peut être intéressant d'étudier plus à fond dans le cadre de cet ouvrage l'apport économique de l'université dans son milieu. L'essentiel de notre réflexion portera sur l'impact économique de l'UQAR sur son environnement immédiat, à savoir l'agglomération urbaine de Rimouski qui correspond, dans notre étude,

à l'agglomération urbaine de recensement de 1981 et comprend Rimouski, Rimouski-Est, Pointe-au-Père, Sainte-Blandine et Sainte-Odile. Mais il nous apparaît important au départ d'élargir l'horizon et de réfléchir plus globalement sur le rôle de l'université comme facteur de développement régional. Nous pourrions alors mieux comprendre que l'aspect plus spécifiquement retenu n'est qu'une des nombreuses dimensions de l'université comme facteur de développement régional.

L'Université comme facteur de développement régional

L'université, comme institution d'enseignement supérieur, n'est pas d'abord une institution régionale, mais vise à l'universalité par l'avancement et la diffusion des connaissances. Pour éviter toute ambiguïté, d'aucuns préfèrent même parler d'université sise en région plutôt que d'université régionale. Cela n'enlève rien à l'influence que peut et doit exercer l'université sur son territoire d'insertion. En effet, l'État s'efforce de répartir les universités sur l'ensemble du territoire pour rendre plus accessible l'enseignement supérieur à sa population. Dans de nombreux pays, de nouvelles universités sont créées, non dans des grands centres urbains, mais dans de plus petites régions dont le seul poids démographique ne justifie pas toujours leur présence. Souvent, ces universités sont de petite taille et spécialisées dans un nombre limité de programmes. Le réseau de l'Université du Québec, dont l'UQAR est une constituante, s'inscrit dans cette perspective.

À cet effet, pour Oh Eocha et Watson, il est de plus en plus reconnu qu'une fois établie en région, «*l'université, pour remplir efficacement ses fonctions de recherche et de formation, doit devenir une partie intégrante de son entourage et se doter de la capacité de l'influencer, et de lui être utile*»¹. Au-delà du strict domaine de l'enseignement et de la recherche, l'université devrait donc constituer un des moteurs du développement régional.

Hudson², pour définir le rôle de l'université comme instrument potentiel de développement économique régional, dégage cinq mécanismes économiques séparés par lesquels se transmettent les effets d'une université sur sa région :

- Canal (A) : Développement du capital humain
- Canal (B) : Flux des connaissances
- Canal (C) : Dépenses de l'université
- Canal (D) : Multiplicateur de revenu régional
- Canal (E) : Effets d'aménités urbaines

Pour Polèse et Léger³, l'université peut affecter la région de deux façons : directement, par son impact sur la demande globale (dépenses) et indirectement à plus long terme, par son impact sur l'offre de facteurs de production dans la région, ou par les externalités qu'elle peut susciter. Les facteurs d'impact non reliés aux dépenses (canaux (A), (B) et (E)) se rapprochent davantage du rôle premier de l'université comme agent de formation et de recherche. Sur ce point, Polèse et Léger voient l'université comme génératrice de facteurs de production dont les deux principaux produits sont la main-d'oeuvre transformée (capital humain) et les connaissances (inventions, techniques de gestion, etc.).

Or, le capital humain et les connaissances sont des facteurs mobiles et, à ce niveau, l'impact de l'université sur sa région peut s'avérer très volatile. Dans ce contexte, les auteurs relient le succès ou l'échec de l'université comme agent de développement régional à trois facteurs.

Le premier est **l'offre de l'université en capital humain et en connaissances**. Par ce facteur, l'université s'efforce de répondre aux besoins régionaux et, plus précisément, aux besoins des employeurs régionaux. En effet, par ses objectifs, l'université peut très bien faire face aux besoins individuels ou les objectifs nationaux, mais avoir finalement un impact régional limité par la fuite de ses diplômés et par les retombées extérieures du fruit de ses recherches. Le choix, au départ, de certains programmes s'inscrit dans cette logique, même si ces derniers, dans leur développement, viseront tant l'élargissement de la clientèle que celui du champ de recherche et du territoire d'expertise.

Le deuxième facteur concerne la **demande de la région en capital humain et en connaissances**. Ce facteur est intimement lié à la structure économique de la région et au dynamisme de ses entrepreneurs. Une économie diversifiée et/ou dynamique cherchera en effet à tirer profit de l'offre de l'université en capital humain et en connaissances.

Le troisième facteur enfin traite des **liens entre l'université et les entreprises de la région**. Il relie et rend opérationnels les deux premiers par les canaux institutionnels de transmission créés entre l'université et le milieu régional. Sur ce point, Enros et Farley⁴ insistent sur le besoin pressant au Canada d'établir des mécanismes pour valoriser les résultats de la recherche. Pour eux, si elle est liée essentiellement à la création de nouvelles connaissances, l'université doit aussi être un participant actif à l'application de cette connaissance.

Sans la présence conjointe de ces trois facteurs, l'université peut difficilement contribuer de façon majeure au développement économique régional. Le milieu régional doit lui aussi être conscient de cette symbiose nécessaire. Certes, l'université, par ses principaux programmes, doit répondre aux besoins régionaux mais de son côté, la région doit

avoir une certaine assise économique doublée du dynamisme de ses entrepreneurs.

L'université peut exercer un impact régional par la **transmission des connaissances**. Cet impact toutefois est particulièrement difficile à mesurer et directement imputable à l'université. En dépit de ces problèmes de mesures, Hudson⁵ parle d'un impact régional possible pour certains secteurs spécialisés qui correspondent à la structure industrielle de la région «**Sector-specialized knowledge**». La recherche en gestion des ressources maritimes et en océanographie entrerait dans cette catégorie. La diffusion de la connaissance peut aussi profiter à la région à un niveau plus global. Hudson parle alors d'une connaissance axée plutôt sur le secteur public et les problèmes généraux de développement régional «**Regional-specialized knowledge**». À l'UQAR, la recherche en économie et gestion et en développement régional s'inscrirait dans cet axe.

L'université peut donc contribuer au transfert de connaissances, mais il faut être conscient qu'elle peut rarement seule constituer la source d'un développement technologique majeur. Elle a un rôle à jouer mais en conjonction nécessaire avec les autres agents économiques. Wadley écrit :

*on attend essentiellement des universités qu'elles contribuent à la création d'emploi et à la souplesse de la main-d'oeuvre, notamment en mettant leurs connaissances scientifiques et techniques à la disposition de toutes les entreprises, quelles qu'elles soient*⁶.

Dès lors, l'université doit prendre la place qui lui revient dans la contribution au développement régional, mais dans la poursuite constante d'un équilibre complexe entre la recherche appliquée et la recherche fondamentale⁷.

Finalement, la présence de l'université peut avoir un impact sur les **externalités et les aménités urbaines** (Canal (E)), notamment par la qualité et la quantité des services publics et privés. Hudson⁸ considère cet effet non négligeable, même si au départ, la relation cause à effet apparaît moins évidente. La présence de l'enseignement supérieur et de certains services socio-culturels peut jouer un rôle dans le choix de localisation d'entreprises. L'impact sur la communauté peut aussi se produire par le travail des conjoints qui, souvent, sont aussi des professionnels et contribuent de ce fait à la qualité des secteurs où ils travaillent. De plus, les universitaires et leurs conjoints, de même que les étudiants, sont souvent très actifs dans les différents services à la communauté. Enfin, l'université elle-même, par ses installations et ses activités reliées à la vie étudiante augmente le potentiel socio-culturel de la communauté.

Ceci étant dit, il ne faut pas exagérer le rôle potentiel de l'université. Peu d'universi-

tés ont transformé la structure économique de leur région en exerçant de forts effets d'attraction et de polarisation pour de nouvelles industries. L'université seule peut difficilement y parvenir, même en se spécialisant. La région doit déjà disposer d'une bonne base économique et d'une masse critique de capital humain et de connaissances. Certes l'université peut être un acteur important dans le développement économique régional mais en conjonction avec la présence d'autres facteurs dynamiques internes et externes. Enfin elle ne doit pas oublier, tout en développant un champ d'expertise régionale, qu'une de ses missions fondamentales est de viser à l'universalité de la connaissance.

Nous sommes donc conscient des multiples facettes que peut prendre l'intervention de l'université dans le milieu régional. Toutefois, en raison des limites imposées, notre analyse se fera maintenant plus sélective. Nous nous centrerons plus spécifiquement sur le rôle de l'université en tant qu'agent économique lui-même par le biais de ses propres dépenses dans le milieu régional (Canaux (C) et (D) de Hudson).

L'impact économique de l'UQAR dans l'agglomération urbaine de Rimouski

Tous reconnaissent l'importance de la présence des secteurs publics et parapublics dans l'activité économique rimouskoise. Une de nos études antérieures⁹ avait démontré pour la période 1982-1983 la contribution majeure de l'UQAR dans l'agglomération urbaine de Rimouski. Même s'il nous était impossible de procéder à une étude aussi détaillée et précise, il nous est apparu intéressant dans le cadre de cet ouvrage de revoir dix ans plus tard l'importance de cet impact sur cette même agglomération urbaine. Dans un premier temps toutefois, il n'est pas inutile de bien situer le cadre d'analyse d'une étude d'impact économique.

L'étude d'impact économique

Une étude d'impact économique (ou de retombées économiques) évalue les effets économiques d'un projet sur le revenu (ou l'emploi) dans sa phase d'implantation et/ou d'exploitation. Ce type d'étude s'applique souvent à des projets d'investissement (construction d'une route, implantation d'une usine), mais aussi à des événements (festival, congrès) et à des infrastructures déjà en place (parc, université).

Le calcul des retombées économiques a souvent conduit à la confusion. Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire de tous les revenus et des dépenses générés par un projet

ou un événement. En effet d'un côté, dans ce type d'étude, nous nous intéressons à l'**accroissement du revenu régional**, c'est-à-dire à l'accroissement du revenu qui échoira à un résident de la zone étudiée, essentiellement sous forme de salaires et de profits. D'un autre côté, l'étude d'impact s'occupe de la **génération d'effets nouveaux** ou de ce qui amène de l'argent neuf dans l'économie considérée. Il serait donc inapproprié de faire une étude d'impact sur un projet qui n'amènerait qu'un déplacement de consommation dans la zone étudiée, car alors en pratique, l'accroissement du revenu régional réel serait nul.

Sommairement, l'étude d'impact estime deux grands types d'effets économiques : les effets primaires et les effets secondaires. Les **effets primaires** sont spécifiquement reliés au projet. Ils sont **directs** s'ils sont constitués des effets directement attribuables aux dépenses encourues par le projet lui-même, comme les salaires versés aux employés. Ils sont par contre **indirects** s'ils sont composés des revenus découlant de la demande de biens et services engendrée par le projet dans d'autres secteurs industriels régionaux sous forme de biens intermédiaires. La somme de ces effets directs et indirects formera l'**injection autonome qui aura lieu effectivement dans la région**. Les **effets secondaires** pour leur part concernent les effets induits ou multiplicateurs. Ils se produisent à partir du moment où une partie des revenus directs ou indirects est réinjectée dans l'économie régionale sous forme de nouvelles dépenses de consommation qui génèrent à leur tour de nouveaux revenus.

L'ampleur de l'impact économique dépendra de l'intégration et de la diversification de l'économie régionale étudiée et, ainsi, de sa capacité de répondre à la demande de biens et services provenant directement ou indirectement du projet. Réaliser une étude d'impact revient finalement à calculer l'argent neuf qui entrera effectivement dans la région (effets primaires) et les effets de propagation de cette injection dans cette même région (effets secondaires).

Les sources de l'injection régionale de l'UQAR

Il importe d'abord de rappeler que l'espace d'impact retenu est l'agglomération urbaine de Rimouski. De plus, au niveau de l'université elle-même, nous n'analysons que les dépenses de l'UQAR reliées à son budget de fonctionnement sans restriction et avec restriction. Nous excluons donc les dépenses rattachées au budget d'immobilisation. De plus, l'I.N.R.S. et la Corporation des logements étudiants de l'UQAR sont également exclus de notre étude, ces dernières entités constituant des unités de gestion autonomes par rapport au budget de l'UQAR. Le contexte d'analyse étant bien précisé, regardons maintenant les principales sources d'injection de l'UQAR dans son milieu régional immédiat.

L'université elle-même bien sûr constitue la **première source** d'importance d'injec-

tion régionale. Le prochain tableau nous donne la ventilation des revenus de l'université pour les deux périodes retenues. L'élément majeur de financement provient des fonds versés par les gouvernements du Québec et du Canada. Le deuxième élément est constitué par les droits de scolarité payés par les étudiants. Cet élément, peu important en 1982-1983, est beaucoup plus significatif en 1992-1993. Dans notre modèle, les gouvernements supérieurs (Québec et Ottawa) sont considérés comme des sources extérieures de financement, puisque que leurs dépenses sont réalisées à partir des taxes perçues sur le revenu de l'ensemble de la collectivité. Comme nous allons le voir, les revenus des étudiants seront également traités comme des revenus autonomes.

Tableau 41 Revenus de l'Université du Québec à Rimouski pour les exercices financiers 1982-1983 et 1992-1993 (en dollars courants)

Revenus	1982-1983		1992-1993	
	\$	%	\$	%
Droits de scolarité	1 091 952	5,80	4 490 539	12,51
Subventions, dons, commandites	16 224 895	86,13	30 015 633	83,63
Québec	15 686 712	83,27	27 100 940	75,51
Canada	343 671	1,82	1 657 382	4,62
Autres	194 512	1,03	1 257 311	3,50
Autres revenus	1 520 408	8,07	1 383 054	3,85
Placements	388 565	2,06	28 106	0,08
Admissions, inscriptions	93 647	0,50	437 816	1,22
Cotisations des étudiants	121 327	0,64	294 425	0,82
Ventes externes	437 510	2,32	325 093	0,91
Autres	479 359	2,54	297 614	0,83
Total des revenus	18 837 255	100,00	35 889 226	100,00
(Surplus) ou déficit	(46 818)		(30 685)	
Total	18 790 437		35 858 541	

Source : Gouvernement du Québec, **Les universités du Québec. Formulaire financier de fonctionnement, données réelles 1982-1983, 1992-1993 : Université du Québec à Rimouski.**

En conséquence, la totalité des revenus de l'université est retenue comme source autonome, de telle sorte que toute dépense (ou partie de dépense) de l'UQAR qui deviendra un revenu pour un agent économique régional deviendra une injection régionale réelle. Le tableau subséquent nous dresse une répartition sommaire de ces dépenses. Nous verrons plus loin comment nous dégagerons la partie de ces dépenses qui auront lieu effectivement dans la région.

Tableau 42 Dépenses de l'Université du Québec à Rimouski pour les exercices financiers 1982-1983 et 1992-1993 (en dollars courants)

Dépenses	1982-1983		1992-1993	
	\$	%	\$	%
Masses salariales	13 414 564	71,4	24 981 580	69,7
Direction	1 195 704	6,4	2 152 596	6,0
Personnel enseignant	8 165 556	43,5	15 389 404	42,9
Professeurs	6 357 976	33,8	11 480 193	32,0
Chargés de cours	1 511 522	8,0	2 660 756	7,4
Auxiliaires	296 058	1,6	1 248 455	3,5
Personnel non enseignant	4 053 304	21,6	7 439 580	20,7
Avantages sociaux	1 271 113	6,8	3 386 839	9,4
Autres dépenses	3 892 554	20,7	7 486 122	20,9
Dépenses exceptionnelles	212 206	1,1	4 000	0,0
Total	18 790 437	100,0	35 858 541	100,0

Source : Gouvernement du Québec, **Les universités du Québec. Formulaire financier de fonctionnement, données réelles 1982-1983, 1992-1993 : Université du Québec à Rimouski.**

Les **étudiants** forment la **deuxième source** autonome de revenus et de dépenses. L'impact additionnel des étudiants est propre aux institutions d'enseignement et les diffère des autres institutions publiques et parapubliques. L'importance de la contribution des étudiants à l'économie régionale repose en somme sur la loi du nombre. En effet, l'apport individuel marginal peut devenir collectivement majeur pour certains secteurs de

l'économie durant l'année scolaire. En nous basant sur l'hypothèse de la substitution d'importation¹⁰, les revenus, de toutes sources, des étudiants à temps complets sont identifiés comme des revenus autonomes.

L'hypothèse de la substitution d'importation est moins évidente pour les étudiants à temps partiel dont environ 35% d'entre eux sont inscrits à Rimouski. En effet, la plupart sont déjà actifs sur le marché du travail régional. On peut raisonnablement présumer qu'en l'absence de l'université, ils seraient peu enclins à quitter leur emploi ou voyager pour aller chercher à l'extérieur de la région un complément de formation ou de perfectionnement. En conséquence, nous excluons de notre étude d'impact les étudiants à temps partiel, leurs dépenses pour l'essentiel constituant un déplacement de dépenses.

Les visiteurs peuvent être identifiés comme une **troisième source** de revenu autonome pour la région. En effet, en plus des étudiants, l'université attire à Rimouski de nombreux visiteurs de l'extérieur (parents, congrès, colloques, conférences). Toutefois, sauf événement exceptionnel comme le congrès de l'ACFAS en mai 1993, les dépenses des visiteurs externes sont relativement peu importantes en raison de la taille même de l'université. Nous n'avons donc pas cherché à en estimer l'impact.

Enfin Caffrey et Isaacs¹¹ relèvent diverses autres sources de flux financiers qui sont reliés à la présence de l'université (taxes indirectes, taxes foncières, etc.). Bien que par simplification nous ne l'incluons pas spécifiquement dans l'étude d'impact, nous signalons les deux autres sources suivantes de revenu régional. Les deux affectent les **taxes municipales**. D'un côté, le personnel de l'université paie des taxes foncières qui ne sont pas des fuites extra-régionales puisqu'elles sont versées à un gouvernement local. De l'autre côté, dans le système québécois, l'université ne paie pas à la municipalité des taxes foncières à même ses revenus. Toutefois, la municipalité reçoit de la part du gouvernement québécois une compensation tenant lieu de taxe. Ce montant (excluant l'I.N.R.S.) s'élevait à 150 400 \$ en 1982-1983 et à 316 700 \$ en 1992-1993. En toute logique donc, ces montants devraient être retenus comme source autonome de financement.

Les dépenses de l'Université du Québec à Rimouski

L'injection régionale provenant des dépenses de l'université repose sur deux principales sources : les salaires et traitements versés par l'université et les revenus perçus par suite des dépenses en biens et services réalisées par l'université dans la région.

Salaires et traitements reçus de l'université

Le territoire de notre étude d'impact étant l'agglomération urbaine de Rimouski, nous avons retranché de la masse salariale les salaires et traitements versés aux employés des bureaux régionaux de l'UQAR. D'un autre côté, en vertu du même raisonnement, nous n'avons retenu que les traitements versés aux chargés de cours résidant dans la région de Rimouski. Selon nos estimations, en 1982-1983, 21,5% des activités d'enseignement confiées à des chargés de cours étaient assumées par des résidents régionaux, alors que cette proportion atteignait 35,0% en 1992-1993.

Pour leur part, les salaires des auxiliaires d'enseignement et de recherche sont des revenus payés aux étudiants. Comme ces derniers sont considérés comme des résidents rimouskois, cette dépense de l'université constitue une injection régionale au même titre qu'un salaire versé au personnel régulier. Toutefois, pour éviter le double comptage¹², ces revenus sont inclus uniquement dans le calcul de l'injection attribuée aux étudiants.

En conclusion, en faisant abstraction des avantages sociaux mais en incluant les salaires versés aux auxiliaires, l'université a injecté en salaires et traitements dans l'économie rimouskoise 12 millions de dollars en 1982-1983 et environ 22,5 millions en 1992-1993.

Dépenses directes en biens et services de l'université

Au-delà des salaires versés à ses employés, l'université exerce elle-même une demande sur l'économie régionale par l'achat de biens et services. En valeur brute, les dépenses de l'université en biens et services sont loin d'être négligeables et comptent pour près de 20% de l'ensemble des dépenses. En effet, indépendamment du lieu d'achat, elles totalisaient 3,5 millions de dollars en 1982-1983 et près de 7 millions en 1992-1993.

D'après les estimations du Service des approvisionnements, en 1992-1993, 50,0% de ces dépenses furent réalisées sur le territoire desservi par l'UQAR, comparativement à 41,0% ailleurs au Québec et à 9,0% dans le reste du Canada, incluant une infime partie dans le reste du monde. Comme nous nous intéressons à l'impact de l'université sur Rimouski, il nous faut donc dans un premier temps isoler de toutes ces dépenses celles qui ont été effectuées dans la seule région de Rimouski. Nous aurons ainsi une estimation de l'augmentation du chiffre d'affaires des fournisseurs rimouskois en biens et services imputable à la présence de l'université.

Notre travail de recherche n'en est pas pour autant terminé. En effet, dans un

deuxième temps, il nous faut estimer la valeur ajoutée locale de chacune de ces dépenses, ou, exprimé autrement, la partie de cette dépense qui revient comme revenu à un agent économique local. En raison du taux élevé d'importation dans une économie comme celle de Rimouski, une partie seulement de ces dépenses locales prendra la forme de salaires ou de profits. En effet, la plupart des biens demandés auprès des fournisseurs rimouskois sont fabriqués à l'extérieur de la région et constituent par le fait même une fuite d'importation qu'il nous faut déduire.

Le tableau suivant nous donne les résultats de nos estimations de l'injection économique réelle dans la région rimouskoise pour les principales catégories de dépenses de l'université en biens et services. La répartition des dépenses en dépenses locales et externes a été réalisée avec l'aide du Service des approvisionnements et du Service des finances. Enfin, pour la période 1992-1993, nous avons appliqué les mêmes ratios de valeur ajoutée locale que nous avons estimés pour la période 1982-1983¹³.

En résumé, en 1982-1983, l'UQAR effectuait 52,9% de ses dépenses en biens et services dans la région rimouskoise pour un montant de 1 845 989 \$. Ce montant se traduisait par une injection réelle de 591 250 \$ dans l'économie rimouskoise sous forme de nouveaux revenus. En 1992-1993, les achats locaux représentaient 41,1% des achats totaux pour un montant de 2 872 536 \$, générant 886 332 \$ en nouveaux revenus dans la région.

Tableau 43 Dépenses directes en biens et services de l'Université du Québec à Rimouski pour les exercices financiers 1982-1983 et 1992-1993 (en dollars courants)

Biens et services	1982-1983			1992-1993		
	Dépenses totales	Dépenses locales	Valeur ajoutée	Dépenses totales	Dépenses locales	Valeur ajoutée
Formation et perfectionnement	40 172	—	—	175 277	—	—
Voyages et représentations	857 043	65 078	24 730	1 726 832	172 683	65 620
Fournitures et matériel	731 019	396 533	98 660	1 713 418	856 709	167 058
Volumes et périodiques	187 142	56 142	10 950	401 134	40 113	7 822

(Suite) Tableau 43 **Dépenses directes en biens et services de l'Université du Québec à Rimouski pour les exercices financiers 1982-1983 et 1992-1993 (en dollars courants)**

Biens et services	1982-1983			1992-1993		
	Dépenses totales	Dépenses locales	Valeur ajoutée	Dépenses totales	Dépenses locales	Valeur ajoutée
Coût des marchandises vendues	180 301	180 301	35 160	184 757	18 476	3 603
Honoraires professionnels	241 594	120 170	120 170	384 924	192 462	192 462
Services professionnels	94 289	51 062	51 060	61 297	61 297	61 297
Services contractuels	104 655	97 981	17 840	312 566	272 426	49 582
Services	426 154	426 154	120 675	549 543	549 543	183 529
Mobiliers et appareils	180 490	180 490	35 195	580 115	313 331	61 099
Location de locaux	331 380	247 395	74 220	678 446	203 534	61 060
Frais financiers	24 683	24 683	2 590	22 555	22 555	2 368
Divers	92 806	—	—	192 231	169 408	30 832
Total	3 491 728	1 845 989	591 250	6 983 095	2 872 537	886 332

Injection régionale totale de l'université

Le prochain tableau nous donne le sommaire de l'injection régionale réelle de l'université à partir de l'ensemble de ses dépenses pour les deux périodes analysées. Au sens de la comptabilité nationale, la contribution patronale aux avantages sociaux est incluse dans la définition des salaires et traitements. Nous l'excluons ici pour mieux refléter l'injection régionale sous forme de salaires bruts versés par l'université à ses employés, d'autant plus que cette contribution patronale constitue une fuite externe pour la région. Il en va de même pour les subventions et contributions qui, selon le Service des finances, sont, dans leur ensemble, aussi des fuites externes.

Enfin, comme nous l'avons souligné auparavant, les bourses et les salaires versés aux étudiants constituent bien une injection réelle, mais seront intégrés plus spécifiquement dans notre analyse des revenus et des dépenses des étudiants.

Une analyse brève du tableau nous montre que pour les deux périodes, les deux-tiers des dépenses totales de l'université génèrent un revenu dans l'économie rimouskoise. Toutefois, l'essentiel de l'injection régionale de l'université passe par le canal des salaires remis à son personnel. Ils totalisaient en effet 89,7% de l'injection en 1982-1983 et 85,0% en 1992-1993. Finalement, une fois retranchés les revenus remis aux étudiants, les revenus directement imputables aux dépenses de l'université proviennent des salaires versés à son personnel, des traitements payés aux chargés de cours rimouskois et des salaires et profits régionaux découlant de ces dépenses en biens et services dans la région. Cette injection directe réelle dans l'économie rimouskoise totalisait 12 412 097 \$ en 1982-1983 et 22 131 357 \$ en 1992-1993.

Les revenus des étudiants

En 1982-1983, les étudiants inscrits à temps complet à l'UQAR avaient déclaré des revenus qui se chiffraient à 6 936 620 \$¹⁴. Par ailleurs, une étude du Bureau de la statistique du Québec estimait à 6 728 \$ le revenu total moyen pour un étudiant universitaire inscrit dans une institution d'enseignement supérieur dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie en 1985-1986¹⁵. En indexant sur la base de l'indice des prix à la consommation (I.P.C.), nous avons une estimation du revenu moyen des étudiants en 1992-1993 égale à 8 856 \$. Au total donc, les 1 819 étudiants inscrits à temps complet à Rimouski en 1992-1993 avaient à leur disposition des revenus de l'ordre de 16 109 064 \$.

Les étudiants étant considérés comme des résidents régionaux, l'ensemble de leurs revenus constitue une injection régionale directe. Pour les deux périodes, nous retiendrons donc à ce titre les deux montants estimés. Par contre, par la suite, bien qu'elles aient lieu à Rimouski, les dépenses en frais de scolarité ne feront pas partie des dépenses de consommation en biens et services des étudiants. En effet, toujours dans le but d'éviter le double comptage, il nous faut retrancher de leurs dépenses tout ce qui constitue un revenu pour l'université.

Les effets directs de l'université sur l'économie rimouskoise

Si nous ajoutons aux revenus des étudiants les dépenses de l'université, nous som-

mes maintenant en mesure de dégager l'ensemble des **effets directs** (ou effets primaires) générés par l'université dans l'économie rimouskoise. Ceux-ci représentaient un montant total de **19 348 717 \$ en 1982-1983**. Cette injection directe doublait en **1992-1993** pour atteindre **38 240 421 \$**. Cette injection est principalement constituée par la masse salariale du personnel de l'université et par les revenus des étudiants.

Tableau 44 Sommaire de l'injection régionale réelle imputable aux dépenses de l'Université du Québec à Rimouski pour les exercices financiers 1982-1983 et 1992-1993 (en dollars courants)

	1982-1983		1992-1993	
	Dépenses	Injection	Dépenses	Injection
Salaires traitements				
Personnel	11 726 384	11 495 872	21 072 369	20 313 400
Chargés de cours	1 511 522	324 975	2 660 756	931 625
Auxiliaires	296 058	(296 058)	1 248 455	(1 248 455)
Avantages sociaux	1 271 113	—	3 386 839	—
Dépenses en biens et services	3 491 728	591 250	6 983 095	886 332
Subventions et contributions	279 153	—	288 256	—
Bourses	111 479	(111 479)	443 511	(443 511)
Autres dépenses (incluant virements internes)	103 000	—	-224 740	—
Total	18 790 437	12 819 634	35 858 541	23 823 323

Note : La parenthèse indique que ce revenu est affecté aux étudiants.

Les retombées économiques de l'UQAR dans l'agglomération urbaine de Rimouski

Pour compléter notre étude d'impact, il nous reste maintenant à estimer les effets secondaires (ou multiplicateurs) générés dans l'économie rimouskoise par suite de l'injection directe initiale imputable aux activités de fonctionnement de l'université.

Pour y parvenir, nous avons utilisé pour la période 1992-1993 la même méthodologie

appliquée pour la période 1982-1983¹⁶. Essentiellement nous avons défini un multiplicateur désagrégé qui tient compte du comportement de consommation particulier des agents économiques à l'origine des premiers effets induits¹⁷. Tel semble en effet être le cas tant pour le personnel de l'université que pour les étudiants par rapport à l'ensemble de la population, si nous comparons leurs revenus par rapport au revenu moyen rimouskois. L'enquête que nous avons alors réalisée sur les dépenses de consommation du personnel de l'université et des étudiants confirmait cette intuition.

À ce sujet, étant dans l'impossibilité pour la période 1992-1993 de réaliser à nouveau des enquêtes aussi approfondies sur les dépenses de consommation, nous avons présumé que, globalement, le personnel et les étudiants avaient le même comportement de dépenses qu'en 1982-1983. Nous avons donc appliqué les mêmes ratios par catégories de dépenses. Pour 1992-1993, nous avons toutefois tenu compte de la forte hausse des frais de scolarité qui ont plus que doublé par rapport à 1982-1983¹⁸. Cela nous donne un multiplicateur désagrégé de 1,119 pour le personnel enseignant, non enseignant et les chargés de cours. Pour sa part, le multiplicateur appliqué aux dépenses des étudiants est estimé à 1,244 pour 1982-1983 et à 1,231 pour 1992-1993.

Enfin, en 1982-1983, le multiplicateur économique générique pour la région de Rimouski avait été estimé à 1,285. Dans une étude ultérieure, nous avons estimé à 1,30 le multiplicateur général de revenu pour la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie pour 1985¹⁹. Il est possible que cette valeur ait été différente en 1992-1993. La structure économique de la région n'ayant pas fondamentalement changé, l'ordre de grandeur nous paraît encore acceptable. Ce multiplicateur générique a donc été intégré dans l'estimation des multiplicateurs désagrégés et a été utilisé dans le calcul des effets induits générés par les dépenses directes de l'université.

L'impact économique de l'UQAR sur le revenu régional

Le tableau suivant résume l'impact économique de l'UQAR sur le revenu régional de l'agglomération urbaine de Rimouski pour les deux périodes analysées. La première colonne nous donne l'injection réelle réalisée par les différents agents économiques directement impliqués. La deuxième colonne révèle pour sa part l'impact total qu'aura cette injection sur l'économie rimouskoise. La différence entre les deux colonnes nous donnerait donc l'importance des effets induits par cette injection réelle.

En commentant sommairement le tableau, nous arrivons à la conclusion que l'UQAR, en 1982-1983, a généré au total dans l'économie rimouskoise en revenus directs, indirects

et induits un montant de 22,6 millions de dollars à partir d'une injection de 19,3 millions. L'activité de l'université, par ses dépenses et celle de son personnel et de ses étudiants, a donc permis de créer 3,3 millions supplémentaires en revenus induits dans l'économie de l'agglomération. Dix ans plus tard, l'université doublait en quelque sorte son impact sur la communauté régionale. Une injection directe de 38,2 millions réalisait un impact de 44,7 millions, impliquant donc des effets induits de l'ordre de 6,5 millions.

Tableau 45 Impact économique de l'UQAR sur le revenu régional de l'agglomération urbaine de Rimouski (en dollars courants)

	Injections réelles		Impact économique	
	1982-1983	1992-1993	1982-1983	1992-1993
Personnel enseignant et non enseignant	11 495 870	20 313 400	12 863 880	22 730 695
Chargés de cours	324 975	931 625	363 650	1 042 490
Dépenses directes de l'université	591 250	886 332	759 755	1 138 935
Étudiants	6 936 620	16 109 064	8 629 155	19 830 260
Total	19 348 715	38 240 421	22 616 440	44 742 380

L'impact économique de l'UQAR se produit essentiellement par le biais de son personnel et de ses étudiants. La présence des étudiants notamment est déterminante. En 1982-1983, ils étaient responsables de 36% des injections totales et de 52% de l'ensemble des effets induits. En 1992-1993, ces pourcentages représentaient respectivement 42% et 57%. Ce résultat s'explique par leur forte propension à dépenser localement en raison des caractéristiques de leurs revenus et de leurs dépenses, mais aussi en raison de leur force collective. Comme nous l'avons dit précédemment, la loi du nombre, épaulée par la forte concentration des dépenses dans certains secteurs, accroît la puissance de l'impact. Dans ce contexte, on ne peut que se réjouir que les commerçants rimouskois aient finalement compris cette réalité économique en améliorant depuis quelques années leur façon d'accueillir les étudiants.

L'impact sur la demande régionale par le biais des dépenses de consommation en biens et services

Cette dernière constatation nous amène à analyser brièvement l'impact de l'université sur la demande régionale à partir des dépenses de consommation en biens et services²⁰. À l'aide du tableau qui suit, nous avons une estimation du revenu régional créé à partir des seules dépenses de consommation.

Tableau 46 Revenu régional créé à partir des dépenses directes en biens et services de consommation (en dollars courants)

	Années	Personnel	Chargés de cours	Université	Étudiants	Total
Dépenses de consommation en biens et services	1982-1983	5 690 565	160 860	1 845 990	5 990 705	13 688 120
	1992-1993	10 055 135	461 155	2 872 535	13 161 105	26 549 930
Revenu créé par les dépenses de consommation	1982-1983	1 368 010	38 675	759 755	1 692 535	3 858 975
	1992-1993	2 417 295	110 865	1 138 935	3 721 195	7 388 290
Salaires et revenus divers versés aux résidents	1982-1983	11 495 870	324 975	—	6 936 620	18 757 465
	1992-1993	20 313 400	931 625	—	16 109 065	37 354 090
Revenu régional total créé	1982-1983	12 863 880	363 650	759 755	8 629 155	22 616 440
	1992-1993	22 730 695	1 042 490	1 138 935	19 830 260	44 742 380

Nous pouvons y observer que les agents économiques reliés à l'université ont suscité dans l'économie rimouskoise une demande nouvelle en biens et services de 13,7 millions en 1982-1983 et de 26,5 millions en 1992-1993. Nous pouvons affirmer que le chiffre d'affaires des différents pourvoyeurs de ces biens et services de Rimouski a augmenté de ces montants durant les périodes considérées. Toutefois, en raison de l'importance des fuites d'importation, il nous faut préciser que cette demande nouvelle s'est traduite par une augmentation de revenu régional sous formes de salaires, de traitements et de profits pour un total de 3,8 millions en 1982-1983 et de 7,4 millions en 1992-1993.

L'impact de l'université sur le chiffre d'affaires des commerçants rimouskois est donc loin d'être négligeable. La relative faiblesse du revenu créé par les dépenses de consom-

mation dépend davantage de la faiblesse des liens interindustriels de la région que des dépenses elles-mêmes.

L'impact sur l'emploi régional

Enfin nous pouvons aussi évaluer l'impact probable de l'université sur l'emploi régional. Sur la base des revenus d'emploi déclarés, nous avons évalué le salaire moyen rimouskois à 16 220 dollars pour 1982-1983 et à 22 155 dollars pour 1992-1993²¹. En divisant par ces montants le revenu régional créé par les dépenses de consommation, nous pouvons avoir une évaluation sommaire des emplois régionaux supportés par les dépenses de nos différents agents économiques. Le dernier tableau nous donne un ordre de grandeur de ce support à l'emploi apporté par la présence de l'université.

Tableau 47 Impact économique de l'UQAR sur l'emploi régional de l'agglomération urbaine de Rimouski

	Emplois					
	Directs		Induits		Total	
	1982-1983	1992-1993	1982-1983	1992-1993	1982-1983	1992-1993
Personnel	353	417	87	109	440	526
Université	—	—	47	49	47	49
Étudiants	—	—	104	161	104	161
Total	353	417	238	319	591	736

En 1982-1983, l'université employait sur le campus de Rimouski 353 personnes en équivalent temps complet. Ce nombre passait à 417 en 1992-1993, ce qui équivaut à une augmentation réelle de 18,1%. De plus, par ses propres dépenses en biens et services, celles de son personnel (incluant les dépenses des chargés de cours) et celles des étudiants, elle a contribué à maintenir dans l'économie rimouskoise 238 autres emplois en 1982-1983 et 319 emplois en 1992-1993.

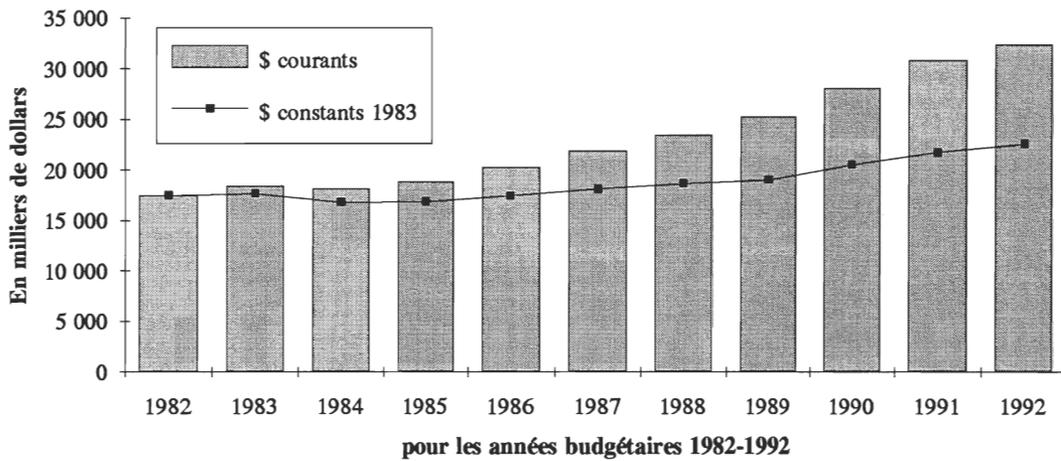
Le tableau fait à nouveau ressortir l'originalité de l'université ou des institutions d'enseignement post-secondaire par rapport à d'autres institutions publiques ou

parapubliques. En effet, de par leurs dépenses les étudiants supportaient 104 emplois en 1982-1983 et 161 emplois en 1992-1993, soit respectivement 43,7% et 50,5% de l'ensemble des effets induits produits par les rondes successives de dépenses de consommation dans l'économie.

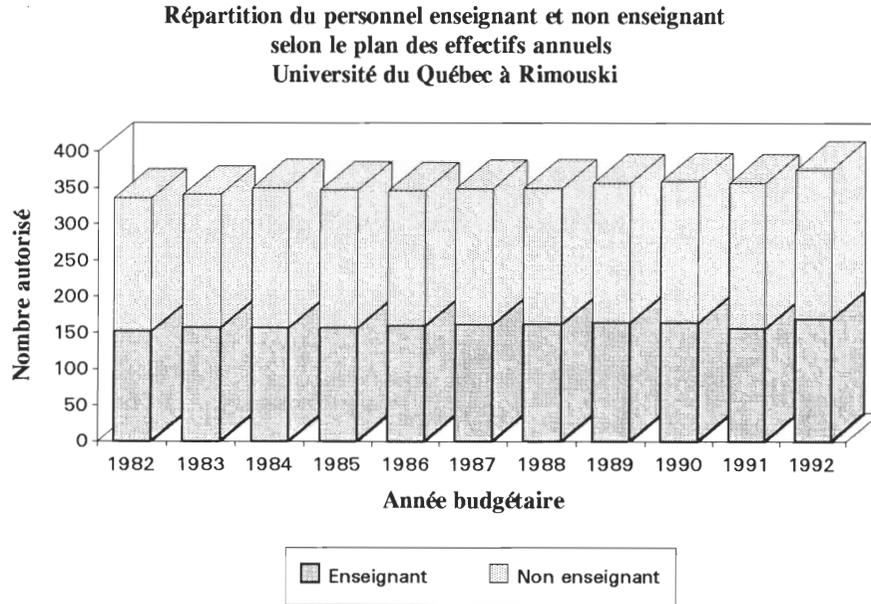
Notre analyse s'est essentiellement concentrée sur la dimension économique de l'université dans son rapport avec son milieu régional. Les limites de l'étude nous ont d'ailleurs obligé à n'en retenir que quelques aspects. Malgré cette contrainte, nous pouvons affirmer en conclusion que l'UQAR constitue une base économique importante pour l'agglomération urbaine de Rimouski. En plus des autres fonctions qu'elle assume comme facteur de développement tant à Rimouski que dans l'ensemble de son territoire, l'université joue un rôle économique dans la communauté régionale. La période d'analyse retenue montre que ce rôle s'est non seulement consolidé mais s'est aussi accru de façon sensible au cours des dix dernières années.

Nous avons déjà souligné que l'université comme institution d'enseignement supérieur constitue une source multiple d'aménités culturelles, sociales et économiques pour son milieu. Sur ce plan comme sur le plan plus strictement économique, l'université rimouskoise occupe une place beaucoup plus marquée que dans un espace économique plus grand et diversifié. Les retombées diverses qu'elle engendre dans son milieu immédiat mais aussi à l'extérieur ne peuvent être mesurées sur la seule base de sa taille réelle. Chose certaine, malgré le caractère inévitablement sélectif et partiel de notre analyse, nous pouvons conclure qu'à court terme et long terme, la présence de l'UQAR a des répercussions structurantes sur l'espace économique de Rimouski.

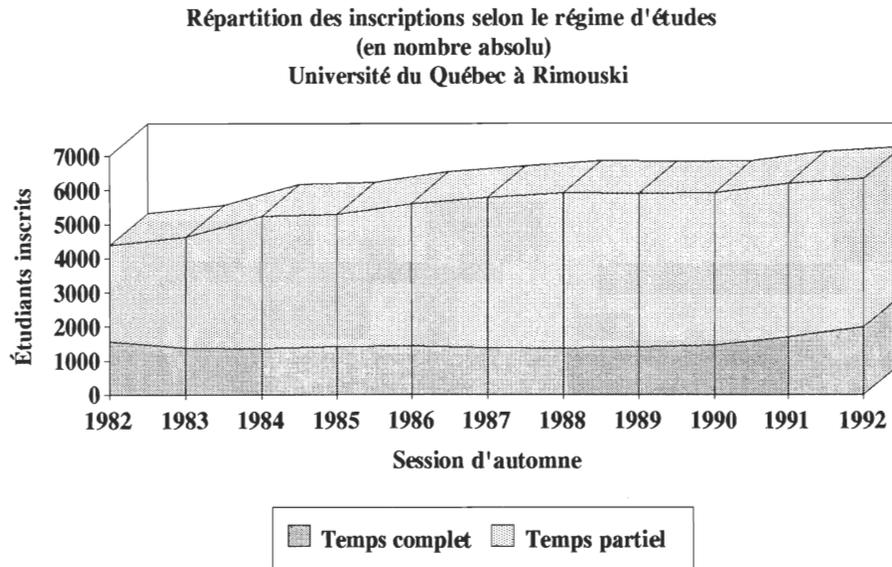
Dépenses de fonctionnement budget sans restriction Université du Québec à Rimouski



Source: UQAR, Rapports financiers annuels.



Source : UQAR, **Budget de fonctionnement. Plan annuel d'attribution des ressources humaines, financières et physiques de l'UQAR.**



Source: Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires.
Caractéristiques des inscriptions universitaires au Québec.

Notes

1. C. Oh Eocha et J.A. Watson, «*La tâche régionale de l'université*», **Revue internationale de gestion des établissements d'enseignement supérieur**, vol. 8, no 2 (1984) : 132.
2. B.M. Hudson, «*Regional economic Effects at Higher Education Institutions*», **Socio-Economic Planning Sciences**, vol. 8, no 4 (1972) : 181.
3. M. Polèse et J. Léger, **L'impact des universités sur le développement économique régional**, Québec, Conseil des universités, 1979, p. 49.
4. E. Enros et M. Farley, **Les services universitaires de valorisation industrielle de la recherche**, Ottawa, Document d'étude, Conseil des sciences du Canada, 1986, pp. 11-12.
5. B. M. Hudson, **op. cit.**, p. 186.
6. D. Wadley, **Restructuration régionale. Analyse, principes d'action et prospective**, OCDE, 1986, pp. 128-129.
7. Y. Dion et M. Khalil, **La région de Rimouski/Matane et le développement potentiel d'une industrie océanographique: conditions, obstacles et éléments stratégiques**, Rimouski, GERMA et Département d'océanographie, Université du Québec à Rimouski, 1987, pp. 28-32.
8. B. M. Hudson, **op. cit.**, pp. 188-191.
9. Y. Dion, **Le multiplicateur régional appliqué à un espace économique de petite dimension**, Université de Bordeaux I, Thèse de doctorat de 3e cycle, 1987, 274 p. Le lecteur est prié de se référer à cette source pour avoir plus de détails sur la réflexion théorique et la méthodologie utilisée.
10. Y. Dion, **op. cit.**, pp. 200-202.
11. J. Caffrey et H. Isaacs, **Estimating the Impact of a College University on the Local Economy**, Washington D.C., American Council on Education, 1971, 73 p.
12. M. Brownrigg, «*The Economic Impact of a New University*», **Scottish Journal of Political Economy**, vol. 20, no.2 (1973) : 123-139.
13. Y. Dion, **op. cit.**
14. Y. Dion, **op. cit.**, pp. 210-213
15. Bureau de la statistique du Québec, **Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire 1986**, Québec, 1986, p. 34.
16. Y. Dion, **op. cit.**, p. 215 et suivantes.
17. J.H. Wilson, «*Impact Analysis and Multiplier Specification*», **Growth and Change**, vol. 8, no 3 (1977) : 42-46.

18. Statistique Canada, **Frais de scolarité et de subsistance 1993**, Catalogue 81-219, Ottawa, 1993.
19. Y. Dion, **Multipliateur économique régional pour la région administrative Bas-Saint-Laurent-Gaspésie région 01**, Québec, Collection Étude, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 1988, 75 p.
20. M. Polèse et L. Léger, **op. cit.**
21. Gouvernement du Québec, **Portrait de la fiscalité des particuliers du Québec**, Québec, ministère du Revenu, 1985, 1994.

BIBLIOGRAPHIE

ANDREWS, B., COULOMBE B., C. CYR. **Étude des retombées économiques de l'Université Laval dans la région métropolitaine de Québec**. Québec, Université Laval, Programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, 1991. 14 p.

BONNER, E.R. «*The Economic Impact of a University on its Local Community*», **Journal of the American Institute of Planning**, vol. 34, no 5 (1968) : 339-343.

BROWNRIGG, M. **A Study of Economic Impact: The University of Stirling**. Edimburg, Scottish Academic Press, Edimburg, 1974. 115 p.

BROWNRIGG, M. «*The Economic Impact of a New University*», **Scottish Journal of Political Economy**, vol. 20, no 2 (1973) : 123-139.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. **Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire 1986**. Québec, 1986. 251 p.

CAFFREY, J., H. ISAACS. **Estimating the Impact of a College University on the Local Economy**. Washington D.C., American Council on Education, 1971. 73 p.

CONSEIL DES UNIVERSITÉS. **Le système d'aide financière aux étudiants**. Québec. Avis du Conseil des universités au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science. Avis no 87.12, 1988. 51 p.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE RIMOUSKI. **Étude sur l'approvisionnement du secteur commercial de Rimouski**. Rimouski, 1984. 84 p.

COOK, E.D. Jr. «*Analysing University Student Contribution to the Economic Base of the Community*». **Annals of Regional Science**, vol. 4, no 1 (1970) : 146-153.

COULOMBE, B., C. CYR. **Les retombées économiques de l'Université Laval dans la région métropolitaine de Québec**. Université Laval, Québec, Essai, Programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, 1991. 43 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRES. **Caractéristiques des inscriptions universitaires au Québec**. Québec, Gouvernement du Québec, publication annuelle.

DION, Y. **Le multiplicateur régional appliqué à un espace économique de petite dimension.** Université de Bordeaux I, Thèse de doctorat de 3^e cycle en économie, 1987. 274 p.

DION, Y. **Multiplicateur économique régional pour la région administrative Bas-Saint-Laurent - Gaspésie région 01.** Collection Étude, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, Québec, 1988. 75 p.

DION Y. et M. KHALIL. **La région de Rimouski/Matane et le développement potentiel d'une industrie océanographique: conditions, obstacles et éléments stratégiques.** Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GERMA et Département d'océanographie, 1987. 211 p.

ENROS, E., M. FARLEY. **Les services universitaires de valorisation industrielle de la recherche.** Ottawa, Document d'étude, Conseil des sciences du Canada, 1986. 77 p.

FARDOE, G. **The Economic Impact of the University of Alberta on the Edmonton Economy 1985/1986.** Edmonton, The University of Alberta, 1986. 40 p.

FRÉCHETTE, P., VILLENEUVE, P., BOISVERT, M., M. THÉRIAULT. **L'impact économique et spatial de l'université Laval dans la région métropolitaine de Québec en 1991-1992.** Université Laval, Québec, Centre de recherches en aménagement et en développement, 1992. 57 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. **Les universités du Québec. Formulaire financier de fonctionnement. Données réelles 1982-1983.** Université du Québec à Rimouski, 1983.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. **Les universités du Québec. Formulaire financier de fonctionnement. Données réelles 1992-1993.** Université du Québec à Rimouski, 1993.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. **Portrait de la fiscalité des particuliers du Québec.** Québec, ministère du Revenu, 1985, 1994.

HIGGINS, B., M. BEAUDIN. **Impact de l'université de Moncton sur les régions de Moncton, d'Edmunston et de Shippagan.** Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1988. 52 p.

HUDSON, B.M. «*Regional Economic Effects at Higher Education Institutions*». **Socio-Economic Planning Sciences**, vol. 8, no 4 (1972) : 181-194.

JOHNSON, J.D. **The Economic Impact of a State University on its Community.** Columbia, University of Missouri, 1970. 141 p.

LICHTY, R.W., W.A. JESSWEIR. «*Assessing University Impacts Using Interindustry Analysis*». **Growth and Change**, vol. 9, no 2 (1978) : 24-28.

MANNING, S., D. VISCEK. «*Measuring the Economic Impact of a Community College System*». **Annals of Regional Science**, vol. 11, no 3 (1977) : 112-119.

MCCREADY, D.J. **Economic Impact of Wilfrid Laurier University and University of Waterloo on the Kitchener-Waterloo Region.** Wilfrid Laurier University, Waterloo, Occasional Papers no 1985-2, Laurier Institute for Business and Economics Studies, 1985. 23 p.

NAGARAJAN, P. «*The Impact of Universities on Local Economy: University of Prince Edward Island as a Case in Point*». **Indian Journal of Economics**, vol. 56 (1975) : 33-43.

OFFICE OF INSTITUTIONAL ANALYSIS. **The economic Impact of the University of Calgary on the Calgary Economy**. Calgary, The University of Calgary, 1987. 38 p.

OH EOCHA, C., J.A. WATSON. «*La tâche régionale de l'université*». **Revue internationale de gestion des établissements d'enseignement supérieur**, vol. 8, no 2 (1984) : 131-141.

POLÈSE, M., J. LÉGER. **L'impact des universités sur le développement économique régional**. Québec, Conseil des universités, 1979. 116 p.

SCHWARTZ, H. **Guide d'évaluation des multiplicateurs régionaux**. Ottawa, ministère de l'Expansion économique régionale, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1982. 198 p.

SINCLAIR, M.T., C.M.S. SUTCLIFFE. «*The First Round in the Keynesian Regional Income Multiplier*». **Scottish Journal of Political Economy**, vol. 25, no 2 (1978) : 177-186.

STATISTIQUE CANADA. **Frais de scolarité et de subsistance**. Catalogue 81-219, Ottawa, 1993.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Budget de fonctionnement. Plan annuel d'attribution des ressources humaines, financières et physiques de l'UQAR**. Rimouski.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Rapport annuel 1982-1983**. Rimouski, 1983.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. **Rapport annuel 1992-1993**. Rimouski, 1993.

WADLEY, D. **Restructuration régionale. Analyse, principes d'action et prospective**. Paris, OCDE, 1986.

WILSON, J.H. «*Impact Analysis and Multiplier Specification*». **Growth and Change**, vol. 8, no 3 (1977) : 42-46.

WILSON, J.H. «*The Student Expenditure Impact of a University upon the Local Economy*». **Annals of Regional Science**, vol. 9, no 1 (1975) : 122-126.

WILSON, J.H., R. RAYMOND. «*The Economic Impact of a University upon the Local Community*». **Annals of Regional Science**, vol. 7, no 2 (1973) : 130-142.



Un C.A. de la Fondation de l'UQAR.



Des gens de mer...



Le navire de recherche océanographique Alcide-C.Horth.



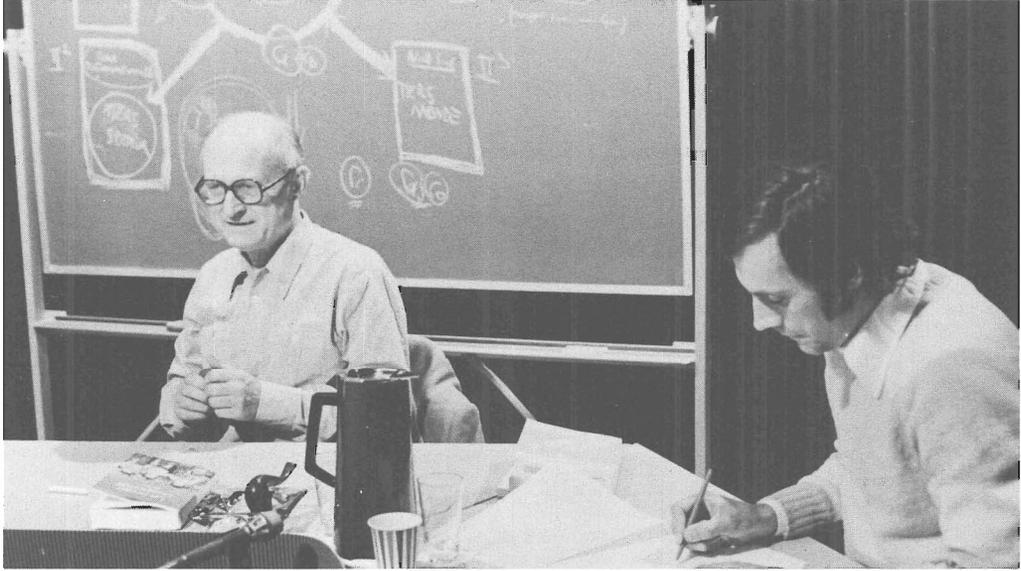
L'équipe de Technomar-UQAR.



L'équipe du G.R.S.T.



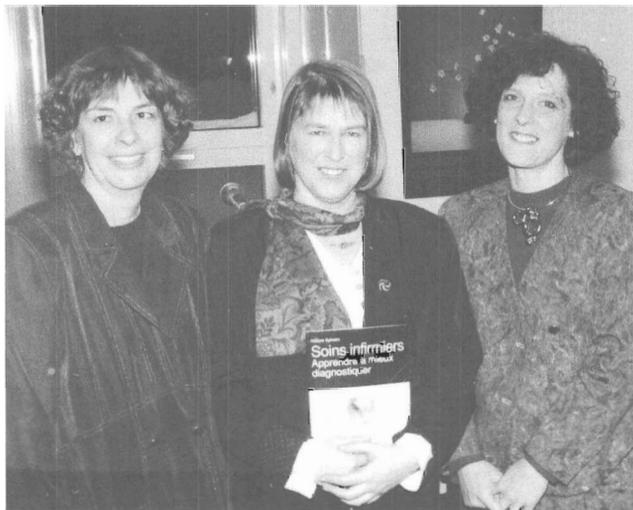
Georges-Henri Dubé, Gabriel Bérubé, Pierre Jobin et Fernand Harvey au lancement du premier livre publié par le GRIDEQ (1976).



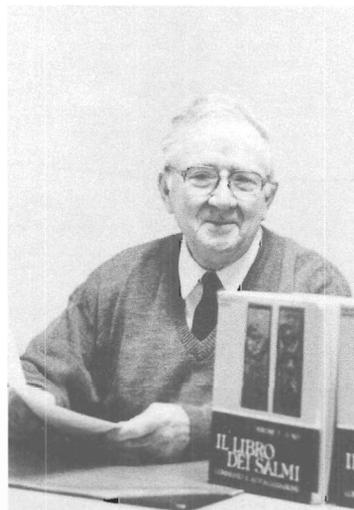
Henri Desroches et Benoît Lévesque à l'origine de la mise en place du certificat de 2^e cycle en développement régional.



Lancement d'une publication du GRIDEQ au Musée de Kamouraska au printemps 1994 (Photo Mario Bélanger).



Hélène Sylvain nous présente une de ses publications.



Robert Michaud, écrivain résident.



Le comité de la revue L'Axe.



Régis Fortin et Bruno Jean, récipiendaires du prix d'excellence de l'Université du Québec.



Étudiants étrangers à l'UQAR.



La construction de l'Institut supérieur d'informatique appliquée et de management (ISIAM) à Agadir au Maroc.

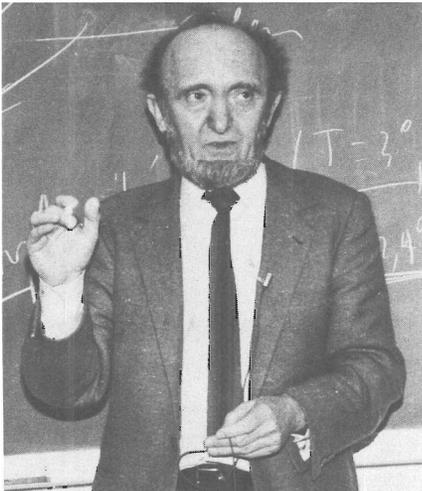


Rwandais en stage au GRIDEQ.



Jean Roy, Lucie Gauvin et la coopération internationale.

Visiteurs de prestige



Albert Jacquard.



Alain Touraine.



Gabriel Bérubé et Fernand Dumont, sociologue.



L'historien Marc Ferro.



Prévenir les sinistres!



Colloque sur l'aquiculture.



Colloque sur le financement du développement régional (octobre 1987).



Colloque sur les études en développement régional au Québec (mai 1984).



Conférence internationale sur les pêches (août 1986).

Quatrième partie

**Les femmes et les hommes
qui ont développé l'UQAR**

Chapitre 14

Les cadres, d'hier à aujourd'hui

Raymond Côté

Comment comprendre et expliquer la naissance et les transformations d'une institution telle l'UQAR sans se référer à l'équipe de direction qui au fil des ans a su en diriger les destinées.

C'est d'abord comme étudiant, puis comme membre du personnel de soutien et enfin comme cadre que j'ai eu le privilège de côtoyer et d'apprécier au cours des vingt-cinq dernières années ces femmes et ces hommes du personnel cadre de l'UQAR.

Mon but n'est pas de vous faire état de toutes les réalisations de chacune d'entre elles et de chacun d'entre eux mais surtout, dans la mesure où mes souvenirs le permettent, de souligner tantôt un trait de caractère, tantôt une situation illustrant leur façon de faire et surtout leur façon d'être.

1969-1977 : La naissance de l'UQAR

C'est en septembre 1967 que je fais mon entrée à l'École normale Tanguay de Rimouski avec l'intention bien arrêtée de faire carrière dans l'enseignement.

Dès cette époque, dans la foulée de la Révolution tranquille, souffle un vent de changement qui provoque des modifications importantes aux orientations de la formation des maîtres. On parle alors d'une formation de niveau universitaire et de la possible implantation d'une institution d'enseignement universitaire à Rimouski. Soucieux d'apporter ma contribution à ce processus de changement, je m'implique dans l'Association générale des étudiants présidée par Émilien Pelletier, maintenant professeur en océanographie à l'UQAR, alors membre du Comité provisoire pour l'implantation d'un centre d'études uni-

versitaires formé au printemps de 1965. Afin de mieux encadrer et d'animer les revendications étudiantes, l'A.G. met sur pied le Comité révolutionnaire et m'en confie la présidence. Il s'ensuit une grève mémorable des étudiants qui conduit à une amélioration des infrastructures (bibliothèque, gymnase) et à la mise en place d'un Conseil de direction tripartite regroupant des membres de la direction, des professeurs et des étudiants, le tout sous la présidence du chanoine Adrien Page, principal de l'École normale, qui n'en croit pas ses yeux.

C'est comme membre de ce Conseil que j'ai l'occasion de côtoyer deux membres de la direction de l'École normale Tanguay, **Rodrigue Hubert** et **Roland Dorval**, respectivement directeur des études et directeur des étudiants. Durant la même période, j'ai comme professeur de mathématiques un certain **Bertrand Lepage** et je fais la connaissance de l'abbé **Pascal Parent** qui s'occupe activement de la création d'un centre d'études universitaires à Rimouski. Sans le savoir, je suis en présence de quatre futurs membres de la première équipe de cadres du C.E.U.R. Au printemps de 1969, le ministre de l'Éducation annonce officiellement la création du C.E.U.R. et indique que les cours débiteront dès l'automne 1969.

C'est à ce moment que je décide de modifier mon choix de carrière et d'effectuer une demande d'admission à un baccalauréat devant être offert par le C.E.U.R. Dès lors, la course contre la montre débute : il faut tout organiser, les lieux physiques, les activités d'enseignement et les structures administratives. **Charles E. Beaulieu** est nommé directeur général du C.E.U.R. avec la responsabilité de mettre sur pied une équipe de direction et de former le premier Conseil d'administration. Comme adjoint, il choisit **Alcide C. Horth**, Gaspésien de naissance, chimiste de profession et éminent chercheur qui a mené des recherches en lubrification pour Esso impérial pendant une douzaine d'années. Pascal Parent devient secrétaire général et directeur des études, Bertrand Lepage, registraire, Roland Dorval, directeur des Services aux étudiants et Rodrigue Hubert, vice-doyen en sciences de l'éducation puis responsable de l'information. Je suis alors invité à siéger au Conseil d'administration du C.E.U.R. comme représentant des étudiants, poste que j'occuperai jusqu'au printemps de 1972.

À l'été 1969, je suis employé à la bibliothèque sous la responsabilité de **Jacqueline Desmeules**, adjointe au directeur, lorsque le directeur général annonce la nomination de **Gérard Mercure** comme premier directeur de la bibliothèque et de **Jacques Plante** comme directeur administratif du C.E.U.R. À la même époque, Pascal Parent m'informe que je suis délégué comme représentant des étudiants à la Commission technique consultative dont le mandat est de mettre en place le règlement numéro un : le premier régime des études de l'Université du Québec. C'est alors que je fais la connaissance de l'abbé **Yves-Marie Dionne**, récemment nommé doyen des études du C.E.U.R., qui fait partie de la même Commission.

J'ai alors le privilège avec les Alphonse Riverin, Maurice Boivert, Louis Berlinguet et Pierre Martin du siège-social de l'UQ et avec d'autres représentants de l'UQAM, de l'U.Q.T.R et de l'UQAC, de participer à l'élaboration de la réglementation et à l'organisation des études dans le réseau de l'Université du Québec. La Commission technique consultative deviendra par la suite le Conseil des études de l'UQ et j'y serai le représentant des étudiants jusqu'en 1972, date de ma diplomation.

Pendant ce temps, Jacques Plante met en place les services administratifs du C.E.U.R. et procède à l'embauche de **Jean Desrosiers** à qui il confie le mandat de mettre sur pieds un Service des finances et des achats et de **Jean-Marie Duret** prend la responsabilité du Service des terrains et bâtiments. De son côté, Pascal Parent s'assure de la mise en place des départements et supervise l'engagement des professeurs. Yves-Marie Dionne s'occupe des programmes d'enseignement et Bertrand Lepage de l'admission et de l'inscription des étudiants. **André-Albert Bernier** se joint à l'équipe comme responsable de l'éducation permanente. Les premiers employés de soutien sont déjà en place : Conrad Lavoie, Claire Le Houillier et Simone Fortin au Registrariat, Huguette Pigeon, Francine Dumais et Clermont Saint-Laurent aux Services administratifs, Ginette Dumais et Guy Dionne à la Bibliothèque, Jean-Marc Duguay et Régine Desrosiers au Département des sciences pures. Déjà Conrad Lavoie répète à qui veut l'entendre : «...dans 32 ans, je serai à la retraite».

Tel que prévu, les cours débutent le 6 septembre 1969. Je suis alors étudiant au baccalauréat spécialisé en mathématiques et membre du Conseil de module des sciences pures dont le directeur est Paul Demalsy, professeur de biologie. En décembre, des aménagements majeurs sont effectués afin de permettre le déménagement de la bibliothèque du 4^e étage de l'aile E dans la chapelle du monastère. À l'été 1970, Alcide C. Horth prend la direction du C.E.U.R. Étant à la recherche d'un emploi d'été, je me joins à l'équipe des Services aux étudiants comme responsable des activités culturelles. Sous l'habile direction de Roland Dorval, nous organisons des activités sociales, culturelles et sportives pour plus de 1000 étudiants en provenance du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord qui suivent des cours intensifs au C.E.U.R. C'est avec enthousiasme qu'un très grand nombre d'étudiants participent aux activités ce qui fait dire à Roland Dorval juché sur une table au salon des étudiants et gesticulant comme seul il sait le faire : ...«*Qu'on le veuille ou non ...Étudier l'été, c'est un plaisir*». À l'automne, avec la collaboration du Département des sciences de l'éducation, **Hector Frenette** reçoit le mandat de mettre sur pied un Service audio-visuel et en est nommé le premier directeur. Un professeur de mathématiques **Roland Guihur**, est chargé d'organiser un Service de l'informatique qu'il dirigera jusqu'en 1975. En septembre 1971, le C.E.U.R. dispose d'un budget annuel de 3 millions \$ et son personnel se compose de 164 personnes. Jacques Plante annonce la nomination d'**André Nadeau** à la direction du Service des finances, de Jean Desrosiers comme directeur du Service des achats et de **Serge Biron** comme responsable du Service du personnel. À la

même époque, Bertrand Lepage est nommé secrétaire général et continue d'occuper le poste de registraire jusqu'en 1972.

En janvier 1972, Alcide C. Horth participe à une rencontre convoquée par la NASA, en Ohio, comme spécialiste en lubrification ce qui fait dire à Roland Dorval : «*Qu'on le veuille ou non ...le directeur a de nombreuses cordes à son arc*». En février de la même année, le C.E.U.R. favorise l'émergence des études avancées en mettant sur pied un Décanat des études de deuxième et troisième cycle dont **Bernard Marinier** sera le premier doyen. En août 1972, le réseau de l'Université du Québec adopte une nouvelle identification visuelle : le rouge devient la couleur officielle du C.E.U.R. Au même moment, **Réal Giguère** devient registraire et **Marcelle Drapeau**, finissante en chimie au C.E.U.R., est nommée adjointe au doyen du premier cycle. Marcelle nous quittera quelques mois plus tard, victime du cancer. Elle sera remplacée par **Jean-Louis Plante**, jusqu'alors professeur au Département des sciences de l'éducation.

Ayant complété mon baccalauréat, je suis alors engagé par le C.E.U.R. comme analyste responsable du «*Planning Programming Budgeting System*». Pendant plus d'un an, avec Pierre Bourbonnais alors professeur au Département d'administration et Robert Nelson de l'UQ, actuel directeur de l'ETS, nous tentons, sans trop de succès, de mettre en place un processus de budgétisation par programme. Au Service des terrains et bâtiments, on met en place des services d'imprimerie, de photocopie et de magasin sous le vocable de Services auxiliaires. **Célestin Caron** en devient le directeur et s'occupe aussi de la téléphonie.

En avril 1973, le ministre de l'Éducation, François Cloutier, annonce que le Centre d'études universitaires de Rimouski devient l'Université du Québec à Rimouski, une constituante de plein droit de l'Université du Québec. Le pari est gagné : l'enseignement universitaire à Rimouski est une réalité. Alcide C. Horth est alors nommé recteur, Pascal Parent vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jacques Plante vice-recteur à l'administration et aux finances et Bertrand Lepage secrétaire général. Le 30 mai 1973, un mémorable banquet aux fruits de mer est offert pour célébrer trois événements : l'émission des lettres patentes faisant du C.E.U.R. une université de plein droit, l'autorisation de donner un premier programme de deuxième cycle en océanographie et l'annonce de la construction du Laboratoire océanologique. En septembre 1973, six étudiantes et étudiants sont acceptés à la maîtrise en océanographie. Au même moment, l'UQAR met en place le Service organisation et méthodes et je suis invité à me joindre à Serge Biron qui en est le nouveau directeur. Avec la collaboration de France Bérubé, maintenant secrétaire du Département des lettres, nous rédigeons le premier manuel de procédures de l'UQAR. C'est à cette époque que le Bureau recherche et développement voit le jour avec **Gabriel Bérubé** comme responsable. **Marc-André Dionne** se joint alors à l'équipe de cadres comme

nouveau directeur du Service du personnel et Jean-Louis Plante devient directeur du Service audiovisuel.

En janvier 1974, le Fouineur, une invention de Gérard Mercure mérite une médaille d'or à l'exposition mondiale Eureka, à Bruxelles. En juillet de la même année, l'UQAR ouvre des bureaux régionaux à Carleton, Gaspé et Hauterive avec du personnel permanent; les bureaux de Rivière-du-Loup et de La Pocatière ouvriront en 1975. En octobre 1974, quatre professeurs dont **Guy Massicotte** mettent sur pied le GRIDEQ.

Rencontré lors d'une visite au Registrariat, Conrad Lavoie m'informe qu'il reste 26 ans et un mois avant sa retraite. En mars 1975, l'UQAR prend sous sa responsabilité son Service de l'entretien ménager et en confie la direction à **Maurice D'Amboise**. À la même époque, Pascal Parent est nommé curé à Mont-Joli. Gabriel Bérubé le remplace comme vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et Guy Massicotte, alors professeur d'histoire, devient directeur du Bureau recherche et développement. Au même moment, **Pierre Saint-Laurent**, jusqu'alors professeur de chimie au Département des sciences pures, est nommé adjoint au doyen de premier cycle. En décembre 1975, un sondage démontre que près de 80% des diplômés de l'UQAR demeurent dans l'Est du Québec.

En septembre 1976, **Roland Perreault** devient directeur du Service de l'informatique. Il demeurera à ce poste à peine un an, fauché par une courte mais virulente maladie. Afin d'améliorer son image, l'UQAR abolit son Service de l'information. Ghislain Paradis est nommé directeur du nouveau Service des relations publiques. À la même époque, **Gaston Dumont** devient directeur des Services techniques de la Bibliothèque et participe à des expériences de téléconférence et de télédocumentation par satellite. En novembre, le Pavillon sportif ouvre ses portes sous la direction de **Jacques Mercier** qui sera remplacé à ce poste par **Serge Bérubé** en mars 1977. Le Centre est alors sous la responsabilité du Service des terrains et bâtiments. Marc-André Dionne, engagé comme professeur au Département des sciences de l'administration, est remplacé par **Raymond Manseau** à la direction du Service du personnel. L'UQAR compte alors plus de 300 employés et, comme le dit Pascal Parent : «*Ses axes de développement font l'unanimité et même l'envie de plusieurs constituantes*».

1977-1987 : L'UQAR établit sa crédibilité

En septembre 1977, après deux ans d'absence, Pascal Parent est de retour à l'UQAR comme recteur. Il dira plus tard : «*...je trouve une institution qui a progressé normalement malgré quelques secousses internes et externes ...C'était l'oeuvre de Alcide C. Horth, réalisée*

en quelques années». Depuis mai de la même année, la Fondation de l'UQAR a été mise sur pied sous la présidence d'Alcide C. Horth. Comme directeur administratif et secrétaire général, pendant les deux années suivantes, je contribue à la mise au point de la première campagne de souscription qui rapportera près de 500 000 \$.

En octobre 1977, **Rosaire Dionne** est nommé directeur du Service de la pastorale, poste qu'il occupera jusqu'en 1983 alors qu'il deviendra curé de la paroisse Saint-Germain de Rimouski. À la même époque, **Marcel Rioux** fait une entrée aussi brève que remarquée au Service des finances, établissant ainsi un record de longévité chez les cadres, soit à peine 1 mois à la direction du service.

Désirant apporter un support administratif aux départements et afin d'alléger la tâche du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, l'UQAR met sur pied le Décanat de la gestion des ressources humaines et financières et Marc-André Dionne en est nommé doyen. Pendant ce temps, **Jean-Pierre Forget** prend la direction du Service audiovisuel et Rodrigue Hubert devient le premier directeur du Centre de documentation administrative récemment mis sur pied.

En avril 1978, Marc-André Dionne devient vice-recteur à l'administration et aux finances tandis que Jacques Plante est nommé Directeur du Conseil régional de la santé et des services sociaux. **Pierre Bélanger**, jusqu'alors professeur de physique au Département des sciences pures, devient adjoint au doyen du premier cycle. Après un bref séjour comme doyen de la gestion des ressources humaines et financières, **Marc Tremblay** cède sa place à **Pierre Saint-Laurent** qui demeurera à ce poste jusqu'en décembre 1990. Le 19 juin 1978, **Gilles Roy** devient le troisième directeur du Service de l'informatique. C'est sous sa responsabilité que sera développé un système informatique majeur : le dossier des étudiants.

À la même époque, l'UQAR met sur pied la Direction des communications et Guy Massicotte en devient le titulaire. Je me joins à cette nouvelle unité administrative comme analyste responsable de l'information de gestion. En mars 1979, pour fêter ses 10 ans, l'UQAR rend hommage à une cinquantaine d'employées et d'employés qui sont à son emploi depuis les débuts en 1969. À la même époque, après l'intérim de plus d'un an assuré par Jean-Guy Pigeon, **Jean-Nil Thériault** devient directeur du Service des finances. En avril, un doctorat honorifique est remis au grand poète de Natashquan, Gilles Vigneault et Gaston Lavoie est nommé directeur du choix des collections à la Bibliothèque.

En novembre 1979, on procède à l'ouverture officielle du Bureau régional de Matane qui coïncide avec l'entrée en fonction de **Mariette Parent** comme nouvelle directrice du Service des relations publiques.

En mars 1980, l'UQAR signe une convention collective avec son personnel non enseignant. Il s'agit de la dernière participation de Raymond Manseau aux négociations, lui qui sera remplacé par **Gilles Couture** en novembre de la même année.

En septembre 1980, l'UQAR compte 1430 étudiants à temps complet, soit 20% d'augmentation par rapport à l'année précédente. En novembre, on procède à l'ouverture du Bureau régional de Lévis.

En mars 1981, Rosaire Dionne organise un après-midi de «Maringouineries» pour les enfants dont les parents font partie de la communauté universitaire. En février de la même année, cinq étudiants à la maîtrise en éducation de l'UQAR obtiennent leur diplôme de deuxième cycle. Ils sont les premiers finissants de ce programme.

En mai 1982, le projet d'agrandissement présenté par l'UQAR en 1980 est accepté et l'on procède à la levée de la première pelletée de terre : il s'agit de la Bibliothèque, de l'Atrium, des amphithéâtres et des services connexes. C'est l'une des dernières activités officielles de Pascal Parent qui a déjà annoncé son départ. Celui qui deviendra curé de Sainte-Blandine s'exprime ainsi : «...*Le meilleur souvenir que je garde de cette période, c'est la joie et l'enthousiasme que j'avais de travailler avec toute l'équipe du temps, je dis bien toute l'équipe...*».

En septembre 1982, Guy Massicotte est nommé recteur de l'UQAR et il occupera ce poste jusqu'en août 1987. C'est l'époque des coupures budgétaires et des directions par intérim : Gaston Dumont au Service de l'informatique, Gaston Lavoie à la Bibliothèque et Célestin Caron au Service du personnel. Je suis alors invité à me joindre à l'équipe du Service de l'informatique comme analyste de la base de données. Lors d'une séance de travail sur le système de gestion du dossier des étudiants, Conrad Lavoie est songeur : «*Dans 20 ans, pense-t-il, je serai à la retraite*».

En janvier 1983, le Conseil d'administration adopte le troisième Plan triennal de l'UQAR. En février, **Alan Wright** devient adjoint au doyen de premier cycle. En septembre, les étudiantes et les étudiants font leur rentrée dans une université plus grande de 20% en superficie. La bibliothèque, la cafétéria et l'atrium font maintenant partie de la réalité, tout comme l'amphithéâtre F-215. Les Services aux étudiants sont réaménagés et Serge Bérubé en est le nouveau directeur. Roland Dorval devient directeur des Services personnels aux étudiants. Il occupera ce poste jusqu'en 1988, date de sa retraite.

En octobre 1983, **Bertrand Maheux** devient vice-recteur à l'administration et aux finances. En janvier 1984, nous assistons au 28^e et dernier «Midi-Minuit». En septembre de la même année, la direction annonce le budget le plus restrictif de l'histoire de l'UQAR en

matière d'expansion des ressources humaines et financières. En novembre, environ 400 personnes assistent au Conventum des diplômées et des diplômés de l'UQAR.

En février 1985, l'UQAR met en place une nouvelle politique sur l'usage du tabac, qui reconnaît que «*tous les membres de la communauté universitaire ont le droit d'étudier et de travailler dans une atmosphère non polluée par la fumée*». Depuis ce temps, Pierre Laplante en surveille scrupuleusement l'application.

En juin, Jean Lebel, jusqu'alors professeur en océanographie devient vice recteur à l'enseignement et à la recherche. En septembre, Raymond Chénard devient le quatrième directeur du Service des finances et en novembre, Serge-André Thériault devient doyen des études avancées et de la recherche. Il ne le demeurera qu'un an. En décembre, Guy Massicotte annonce la mise en place d'un poste de responsable des relations avec le milieu régional qui sera occupé par **Linda Jones** jusqu'en novembre 1988.

En mai 1986, une entente avec l'Université d'Alberta (Faculté Saint-Jean) permet à l'UQAR d'ouvrir une école d'été d'immersion en français, pour étudiantes et étudiants anglophones. On reçoit alors 175 personnes.

Le 20 juillet 1986, l'UQAR est en deuil, Alcide C. Horth qui a dirigé l'établissement de 1970 à 1977 est décédé à l'âge de 58 ans, à la suite d'une maladie incurable.

En mai 1987, un nouveau système de gestion comptable est adopté par l'UQAR. **Henri Lalonde**, nommé directeur du Service des finances en juillet en assure l'implantation. Au même moment, **Maurice Gagnon** devient doyen des études avancées et de la recherche. En novembre 1987, l'UQAR décerne son 10 000^e diplôme à Monique Beurivage, de Lévis.

L'UQAR est donc devenue une université décentralisée donnant de la formation sur tout le territoire. Elle est une institution bien enracinée dans son milieu et qui répond aux besoins de la population qu'elle dessert. La crédibilité dont parlait Pascal Parent est désormais établie.

1988-1994 : L'UQAR poursuit sa route

En juillet 1988, **Marc-André Dionne** est nommé recteur de l'UQAR. Depuis janvier, j'occupe le poste de directeur du Service de l'informatique, Gaston Dumont est le nouveau directeur de la Bibliothèque et Michel Bourassa, à la suite de la retraite de Yves-Marie Dionne est devenu doyen du premier cycle. Au même moment, Conrad Lavoie discute de retraite avec Réal Giguère en faisant l'horaire d'automne : «*Dans 5 064 jours ...bye ...bye! ...*».

En septembre, le vice-recteur Bertrand Maheux et le député Michel Tremblay mènent à bon port leur projet : l'acquisition d'un bateau affecté à la recherche et à l'enseignement en sciences de la mer. À la même période, Roland Dorval prend sa retraite et est remplacé par Jean-Pierre Forget à la direction des Services personnels aux étudiants. Le 21 novembre, **Marie-France Maheu** devient directrice des Communications et des relations publiques. En décembre, l'UQAR remplace le Décanat de la gestion des ressources humaines et financières par le Décanat des affaires départementales. En remplacement de Pierre Saint-Laurent devenu professeur au Département d'économie et de gestion, **Robert Carrier** en devient le nouveau doyen. En janvier 1989, le Fonds Marcelle-Drapeau est créé, pour la recherche en éthique et **Guy Lavigne** devient le cinquième directeur du Service du personnel sous la nouvelle appellation de Service des ressources humaines. En février, le recteur annonce la nomination de **Jean-Nil Thériault** comme vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et de **Maurice Avery** au poste de vice-recteur à la planification et secrétaire général. **Bertrand Maheux** devient alors vice-recteur au financement externe et **Bertrand Lepage** directeur du Centre de documentation administrative. En mars, **Marielle Cantin** devient doyenne adjointe au premier cycle. En juin, un nouveau système téléphonique, acheté de Québec-Téléphone est installé sur tout le campus. À la même époque, **Jean-Denis-Desrosiers** est nommé registraire. Le 3 juillet, **Michel Guérette** accède à la direction du Service des finances et, une semaine plus tard, **Hélène Tremblay** entre en fonction comme vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche. Jean Lebel quitte l'UQAR pour devenir directeur des études avancées et de la recherche au siège-social de l'UQ. En septembre 1989, débutent les fêtes du 20^e anniversaire de l'UQAR avec le lancement du slogan institutionnel «UQAR créatrice d'avenir». Les fêtes atteindront leur point culminant en novembre lors d'une cérémonie d'hommage aux Bâtitseurs de l'UQAR.

En février 1990, **Pierre Couture** devient doyen des Études avancées et de la recherche. En juin, un protocole d'entente est signé entre l'UQAR et l'I.N.R.S. relativement à la création du Centre océanographique de Rimouski. Alan Walton en deviendra le premier directeur. Au même moment, Jean-Nil Thériault annonce la nomination d'**Alain Caron** à la direction du Service des ressources humaines. En décembre 1990, Bertrand Lepage, l'un des bâtisseurs de l'UQAR prend sa retraite. Au début d'octobre 1991, un doctorat honorifique est remis à Charles E. Beaulieu, président-directeur général de l'Institut national d'optique et premier directeur du C.E.U.R. Peu après, Jean-Denis Desrosiers est nommé doyen aux affaires départementales.

En septembre 1992, débutent les travaux d'agrandissement du Centre océanographique de Rimouski.

En juin 1993, le Bureau de liaison entreprises/Université (BLEU) est mis en place avec Michel Khalil comme directeur. En juillet, je suis nommé registraire et André Bédard

directeur des Services auxiliaires. Enfin, en mars 1994, Diane Blais est nommée directrice du soutien financier et le même mois, Michel Bourassa devient vice-recteur à la planification et secrétaire général. Celui-ci remplace Maurice Avery qui a quitté l'UQAR.

* * *

Le jeudi 8 septembre 1994, le recteur Marc-André Dionne déclarait lors de son discours inaugural des fêtes du 25^e anniversaire de l'UQAR :

L'UQAR en 1994, c'est une université pleine d'énergies et de capacités. Une université où l'on peut retrouver les connaissances les plus modernes, où l'on peut apprendre, personnellement et en équipe, à bien travailler et à mieux développer son coin de pays. C'est un carrefour de réflexions, une antenne tendue vers les années 2000. Les 25 ans deviennent donc une occasion de faire le point sur notre cheminement, une occasion de réfléchir ensemble à nos forces et à nos faiblesses. Il faut continuer de préparer l'avenir... Aujourd'hui, on retrouve parmi les employés de l'UQAR près d'une trentaine de personnes qui sont là depuis les tous débuts. Pour nous, fêter cet anniversaire, c'est l'occasion de rendre hommage à ceux et celles qui ont travaillé fort pour bâtir cette université et qui ont contribué à lui donner la crédibilité qu'elle a maintenant acquise.

À Conrad Lavoie, il ne reste plus que 8 ans avant sa retraite ... comme le temps passe vite!

Tableau 48 Les cadres et la durée de leurs mandats

Rodrigue Hubert	1969-1971 1971-1977 1977-1987	Vice-doyen de la famille des sciences de l'éducation Directeur du Service de l'informatique Directeur du Centre de documentation administrative
Roland Dorval	1969-1983 1983-1988	Directeur des Affaires étudiantes Directeur des Services personnels aux étudiants
Bertrand Lepage	1969-1972 1971-1989 1989-1991	Registraire au C.E.U.R. Secrétaire général du C.E.U.R. et de l'UQAR Directeur du Centre de documentation administrative

(Suite) Tableau 48 **Les cadres et la durée de leurs mandats**

Pascal Parent	1969-1971 1969-1973 1973-1975 1977-1982	Secrétaire général du C.E.U.R. Directeur des études du C.E.U.R. Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAR Recteur de l'UQAR
Charles E. Beaulieu	1969-1970	Directeur général du C.E.U.R.
Alcide C. Horth	1969-1970 1970-1973 1973-1977	Directeur-adjoint du C.E.U.R. Directeur général du C.E.U.R. Recteur de l'UQAR
Jacqueline Desmeules	1969-1993	Adjointe au directeur de la Bibliothèque
Jacques Plante	1969-1973 1973-1978	Directeur administratif du C.E.U.R. Vice-recteur à l'administration et aux finances
Yves-Marie-Dionne	1969-1988	Doyen du premier cycle
Jean-Marie Duret	1969-1992	Directeur du Service des terrains et bâtiments
Roland Guihur	1970-1975	Directeur du Service de l'informatique
André-Albert Bernier	1969-1978	Directeur de l'Éducation permanente
Hector Frenette	1970-1975	Directeur du Service audiovisuel
André Nadeau	1970-1975	Directeur du Service des finances
Serge Biron	1972-1973 1973-1977 1977-1981	Directeur du Service du personnel Directeur du Service organisation et méthodes Conseiller juridique
Bernard Marinier	1972-1985	Doyen des études avancées et de la recherche
Réal Giguère	1972-1989	Registraire
Jean-Louis Plante	1971-1975 1975-1977	Adjoint au doyen du premier cycle Directeur du Service audiovisuel
Gabriel Bérubé	1973-1975 1975-1985	Directeur du Bureau recherche et développement Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Célestin Caron	1974-1993	Directeur des Services auxiliaires
Guy Massicotte	1976-1978 1978-1982 1982-1987	Directeur du Bureau de recherche et développement Directeur de la planification et des communications Recteur
Pierre Saint-Laurent	1975-1979 1979-1990	Adjoint au doyen du premier cycle Doyen de la gestion des ressources humaines et financières

(Suite) Tableau 48 **Les cadres et la durée de leurs mandats**

Raymond Manseau	1975-1980	Directeur du Service du personnel
Ghislain Paradis	1976-1979	Directeur des relations publiques et de l'information
Rosaire Dionne	1977-1983	Directeur de la pastorale
Pierre Bélanger	1978-1982 1982-1988	Adjoint au doyen du premier cycle Directeur du Bureau recherche et développement
Gilles Roy	1978-1984	Directeur du Service de l'informatique
Mariette Parent	1979-1984	Directrice des Communications et des relations publiques
Gilles Couture	1980-1988	Directeur du Service du personnel
Alan Wright	1983-1988	Adjoint au doyen du premier cycle
Jean Lebel	1985-1989	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Bertrand Maheux	1983-1989 1989-1993	Vice-recteur à l'administration et aux finances Vice-recteur au financement externe
Raymond Chénard	1985-1987	Directeur du Service des finances
Linda Jones	1985-1988	Responsable des relations avec le milieu régional
Maurice Avery	1989-1994	Vice-recteur à la planification et secrétaire général

Chapitre 15

À propos du Syndicat des chargé-e-s de cours

Pierre Jobin

C'est le 29 juin 1982 que les personnes chargées de cours obtenaient leur accréditation syndicale. L'histoire de leur syndicat, c'est celle de leur longue marche vers la reconnaissance de leur apport dans la démocratisation de l'enseignement universitaire chez nous.

La période pré-syndicale

Pour paraphraser Montesquieu, comment peut-on être une personne chargée de cours? En effet, dès son tout début, l'UQAR faisait déjà appel aux compétences de diverses personnes pour compléter celles de son corps professoral «régulier».

C'est ainsi qu'on pouvait rencontrer sur le campus et dans les autres centres d'enseignement des vacataires qui fournissaient de l'enseignement sous forme de cours, de séminaires, de laboratoires, d'ateliers, de supervision de stages, de tutorats, d'activités de synthèse...

L'embauche se faisait sur une base artisanale, au cas par cas. Souvent, les responsables d'unités d'enseignement demandaient à des collègues de leur fournir une liste de noms de personnes susceptibles d'être à la fois disponibles, compétentes et intéressées; parfois, on faisait directement les contacts dans son réseau de connaissances.

La ré-embauche se faisait dans les mêmes conditions : pas d'affichage, pas de normes de sélection, pas d'exigences formelles de qualification, pas de priorité d'engagement ni, encore moins, de lien d'emploi. Les institutions d'enseignement universitaire en étaient

encore aux moeurs du capitalisme sauvage face aux personnes chargées de cours.

Cela valait aussi pour la rémunération; une charge de cours valait environ 1800 \$... dans la plupart des cas. On tolérait des dépassements pour des spécialistes difficiles à recruter. De plus, il fallait une planification budgétaire serrée, car la paie était remise en un seul versement à la fin de la session.

Bientôt, des protestations commencent à se faire jour. Devant pareilles conditions, plusieurs abandonnent l'enseignement universitaire; d'autres parlent plutôt de syndicalisation comme moyen de formaliser les relations de travail et d'obtenir des conditions meilleures.

La période de syndicalisation

Pas facile de fonder un syndicat avec des gens qu'autant de points séparent qu'il y en a qui les rassemblent. En effet, pour bon nombre, les charges de cours, c'est un «sideline», au plus un revenu d'appoint, alors que d'autres veulent en faire leur occupation principale et leur gagne-pain; on devine que les objets de revendication peuvent varier entre les deux groupes.

Il y a, en plus, la répartition territoriale du membership éventuel qui est assez particulière et qui pose des problèmes d'organisation assez importants. Quand on doit rejoindre des gens qui sont dispersés aux quatre coins du Québec, c'est plutôt difficile de réunir son monde! Il y en a plus qui viennent de l'extérieur qu'il y en a qui résident dans le grand Rimouski.

Également, l'insatisfaction par rapport aux mécanismes d'embauche vient surtout de personnes qui n'ont pas été embauchées ou ré-embauchées, donc de personnes «inactives» par rapport à la prestation de charges de cours; cela constitue une contrainte supplémentaire.

Pourtant, la situation n'est pas désespérée. À l'UQAM, après plusieurs efforts, on a réussi à se donner un syndicat, dûment accrédité et affilié à la puissante et très militante C.S.N. Dès 1978, on commence à négocier, ce qui va bientôt faire boule de neige dans le réseau.

Ici, les autres organisations syndicales de l'institution prêtent une oreille sympathique et attentive aux récriminations et revendications des personnes chargées de cours.

Bien plus, le Syndicat des professeurs offre son hospitalité. Les échanges et les liens se font dans le cadre des activités universitaires comme dans les luttes sociales et les divers mouvements qui agitent le Québec et la région à cette époque.

Début des années 1980, le moment est venu de lancer une opération de syndicalisation : les personnes chargées de cours ressentent le besoin de se donner une organisation qui les représente, les appuis se manifestent ailleurs au Québec et aussi chez les autres composantes de la communauté universitaire de l'UQAR, un groupe de personnes chargées de cours est prêt à agir comme noyau de départ, toutes les conditions sont réunies pour fonder un syndicat.

Cependant, la direction de l'UQAR : **la partie patronale** se montre moins convaincue de la pertinence d'un syndicat pour les personnes chargées de cours.

Le noyau de départ

C'est en octobre 1980 que les personnes chargées de cours de l'UQAR se donnent un exécutif provisoire pour amorcer leur démarche de syndicalisation. On y retrouve Jean-Pierre Boyer, Richard Corriveau et Pierrette Bouchard, Rachèle Durocher et Lucie Côté, toutes trois d'Éducation, un département très peuplé; en effet, la possibilité d'aller chercher à Rimouski -tout près- le perfectionnement qui n'était auparavant accessible qu'à Québec ou plus loin faisait du département une des composantes majeures de l'UQAR quand on la couplait avec sa vocation de former la relève pédagogique.

C'est là aussi qu'on retrouve les animatrices de stages qui seront un des groupes les plus actifs dans cette période de l'histoire du SCCCUQAR. On peut même avancer que sans le militantisme des animatrices de stages, l'histoire de notre syndicat aurait sans doute pris une autre allure.

Ces femmes vivaient toutes les contraintes et difficultés que rencontraient aussi leurs collègues. Mais, en plus, elles devaient faire face à des situations particulières. Par exemple, ce n'est pas tout le monde qui acceptait de les traiter comme des enseignantes universitaires; en effet, ce n'est pas surtout dans les salles de cours de l'UQAR qu'elles fournissent leur prestation mais dans des écoles où elles supervisent étudiantes et étudiants qui font des stages pédagogiques dans des vraies classes avec des élèves du primaire ou du secondaire. Aujourd'hui, plus personne ne songe même à questionner le caractère universitaire de cet encadrement, mais à l'époque...

Autre contrainte particulière; comme tout le monde, les animatrices de stages doivent composer avec les groupes-cours, les départements, l'administration de l'UQAR. Mais, en plus, elles doivent vivre et survivre auprès de directions d'écoles d'une part et des membres du personnel enseignant d'autre part qui trouvent parfois bien encombrant d'avoir dans leur école, dans leur classe, dans leur cours des stagiaires forcément sans expérience.

La direction de l'UQAR : **la partie patronale** ne s'y trompera pas. Très vite, on constate le rôle de premier plan que les animatrices de stages jouent dans le syndicat en formation. On en prendra bonne note et on tentera de briser cette contribution. En vain!

La reconnaissance officielle

L'exécutif provisoire a terminé son mandat, fait les démarches requises, préparé la constitution du syndicat FNEEQ-C.S.N. à naître. Tout est en place et le **3 mars 1981**, l'assemblée de fondation a lieu. C'est Pierrette Bouchard qui sera élue présidente, la première, du nouveau syndicat au cours de cette réunion historique.

Mais, un syndicat, dans l'économie de notre Code du travail, ça n'est pas si simple que ça. Il faut faire la preuve qu'on a obtenu l'adhésion de la majorité des personnes salariées visées dans la demande d'accréditation avant que le Ministère n'octroie le certificat d'accréditation, ce qui permet alors au syndicat d'être l'agent négociateur pour ses membres. Durant ces procédures, la direction de l'UQAR : **la partie patronale** a le droit d'amener des objections, ce qu'elle ne manquera pas de faire.

Devant Robert Caron, commissaire-enquêteur du Ministère, la direction de l'UQAR : **la partie patronale** objecte d'abord que l'accréditation du Syndicat des professeurs couvre tout le personnel enseignant. Le témoignage des responsables du Syndicat des professeurs a tôt fait de démolir ces prétentions et le commissaire-enquêteur rejette cette objection. Il en va de même de celle qui veut que d'avoir deux unités d'accréditation chez le personnel enseignant d'une même université risque de poser des difficultés administratives... Oui, cela fut dit et même écrit par la direction de l'UQAR : **la partie patronale**.

Finalement, en plus de ces prétentions, on a, il fallait s'y attendre, tenté de scinder l'unité d'accréditation en demandant d'en exclure les animatrices de stages. Là aussi, la requête de la direction de l'UQAR : **la partie patronale** a été rejetée par le commissaire-enquêteur. Considérant la preuve qui a été faite devant lui, il a statué que les responsabilités des animatrices de stages relevaient de l'enseignement universitaire et qu'à ce titre, elles devaient faire partie de l'unité d'accréditation.

Quelques semaines plus tard, le 29 juin 1982, le syndicat recevait son certificat d'accréditation. Pour commencer, il s'agira d'un syndicat à sections. Qu'est-ce à dire? Il s'agit d'une formule de souveraineté-association avec le Syndicat des professeurs, chacun ayant ses structures, son budget, ses politiques mais regroupant dans une sorte de supra-structure des matières d'intérêt commun. En attendant la signature de la première convention, cela fournira au syndicat un «toit» pour s'abriter, un nom, un logo, etc. grâce à la solidarité des professeurs.

La première convention collective

La reconnaissance obtenue, l'étape suivante consiste à négocier une première convention collective. Tout est sur la table; on peut créer du neuf, on doit innover puisqu'il n'existe pas encore de règles claires et librement négociées entre les parties pour régir leurs rapports.

Côté syndical, le comité de négociation est formé de Rosaire Lavoie, François Tremblay et Pauline Caouette. Le projet de convention a été élaboré au cours des démarches de consultation où on explique en même temps aux membres, qui vivent leur première expérience de négociation comme collectivité, tous les rouages du processus.

La direction de l'UQAR; **la partie patronale** est représentée à la table des négociations par MM. Saint-Laurent et Quimper en plus de Me Paul-Arthur Gendreau. La direction de l'UQAR : **la partie patronale** tergiverse, retarde son dépôt et finalement en juin 1983 fait une demande officielle au Ministère de nommer un conciliateur. C'est Jean-Louis Duchesne qui est désigné.

Devant la lenteur des négociations, même avec l'intervention du conciliateur, les personnes chargées de cours procèdent **le 9 novembre 1983** au premier débrayage officiel de leur courte histoire syndicale; puis, comme les choses ne semblent pas bouger, on remet ça, les 28 et 30 novembre 1983.

En décembre 1983 survient une entente de principe qui mène en **mars 1984** à la signature de la première convention collective de l'histoire du syndicat. Bien entendu, la question du traitement prendra une place importante. C'est ainsi que la rémunération fera un saut de l'ordre de 1 000 \$, compte tenu à la fois de l'augmentation, de la rétroactivité et des coupes sombres exercées dans le secteur public par les décrets post-référendaires. En plus, cela vaut la peine d'être noté, le traitement sera versé aux deux semaines, comme tout le monde, pas en un seul versement à la fin de la session.

On y souscrita aussi à la «formule Duchesne»; l'attribution se fera sur la base de l'ancienneté et de la distance; la personne ayant priorité d'ancienneté pourra, si elle n'a pas eu de cours lors de l'attribution, par supplantation réclamer un cours et seulement un attribué à une personne moins éloignée mais moins ancienne.

La deuxième négociation

D'entrée, les enjeux sont clairs. La direction de l'UQAR : **la partie patronale**, représentée par MM. Saint-Laurent, Wright et par Me Diane Girard recherche l'attribution des cours sur une base territoriale plutôt qu'en fonction de l'ancienneté pendant que le syndicat représenté par François Tremblay, Pauline Caouette, Francis Jossart puis Marie Bélisle vise surtout une nouvelle structure salariale. Chacun cherche aussi des ajustements à la lumière de l'expérience d'application de la première convention.

En mars 1987, devant la lenteur des négociations et l'entêtement de la partie patronale sur la question des listes régionales, on décide d'augmenter la pression. La grève, la deuxième, commence dans l'enthousiasme... et dans la neige. Mais, le soleil luit, les congères baissent, le teint fonce, l'ardeur grandit. D'ailleurs, tout le monde est sur les lignes de piquetage : professeurs, personnel de soutien, association étudiante... sauf la direction de l'UQAR : **la partie patronale**.

Les choses commencent à bouger à la table de négociation en présence du conciliateur Duchesne, encore une fois réclamé par la direction de l'UQAR : **la partie patronale**. Mais, à l'UQAM, tout bloque; pas question pour le syndicat de signer avant les collègues de l'UQAM pour un montant inférieur à celui qu'on menace de leur imposer par décret.

Finalement, on décide de suspendre les moyens de pression et de ne pas compromettre la session. Tout est réglé sur le normatif, dont l'attribution où la «formule Duchesne» est reconduite. Toutefois, on convient entre les parties d'attendre la conclusion du dossier de l'UQAM où des arrangements post-décret sont envisagés puis «négociés» sans que le mot soit utilisé en ce qui concerne le salarial. Finalement, la convention sera signée en janvier 1988.

Des traits de base commencent à se dégager. La direction de l'UQAR : **la partie patronale** s'entête à engager des avocats de pratique privée, à essayer d'imposer l'attribution sur une base territoriale, à demander la conciliation très tôt dans le processus, à faire durer la négociation... Du côté syndical, on constate que la solidarité avec les autres syndicats de l'UQAR et du réseau est un élément essentiel de la lutte. Par ailleurs, l'État est toujours présent et n'hésite pas à y aller de décrets, lois spéciales, etc.

La troisième ronde

Les négociations s'amorcent dans un contexte nouveau. En effet, l'arrangement de syndicat à sections avec les professeurs n'est plus. En 1988, les professeurs ont décidé de quitter la FNEEQ et la C.S.N. et on a procédé aux arrangements nécessaires pour que les textes correspondent à une pratique longuement établie de vie syndicale autonome.

Du côté de la direction de l'UQAR : **la partie patronale**, on confie la responsabilité de la négociation à un cadre de l'institution (Guy Lavigne) plutôt qu'à un avocat de l'extérieur. Mais, pas pour longtemps! En effet, M. Lavigne quitte l'UQAR et la région pour occuper la direction d'un nouveau service au ministère de la Justice. Après des mois de délais, on le remplace par un avocat de pratique privée, Me Ouellet qui est accompagné au comité patronal par MM. Carrier, Desrosiers et Caron. Les visées de la direction de l'UQAR : **la partie patronale** portent sur l'évaluation et sur la clause régionale.

Le comité du SCCCUQAR est formé de Pierre Jobin, Pauline Caouette et Sophie Maheu. Les revendications harmonisées au comité de concertation FNEEQ portent surtout sur l'intégration, le perfectionnement et l'attribution sur la base exclusive de l'ancienneté comme partout ailleurs au Québec. D'ailleurs, les mécanismes de communication inter-syndicaux sont beaucoup plus élaborés qu'au cours des rondes précédentes.

Rapidement, la direction de l'UQAR : **la partie patronale** s'entête, fait appel à la conciliation et ralentit la cadence des négociations. Au printemps 1991, on assiste à quelques arrêts de travail pour un avant-midi ou un après-midi. Les pressions reprennent à l'automne, mais cette fois-ci, les personnes chargées de cours sont seules sur les lignes de piquetage que personne ne franchit toutefois...

Le rapport du conciliateur est finalement accepté par les deux parties. On y retrouve, outre les salaires paramétrés par Daniel Johnson, des améliorations sérieuses sur le perfectionnement, des mécanismes fonctionnels d'évaluation formative, une augmentation des ressources mises à la disposition du SCCCUQAR pour travailler à l'intégration et, encore une fois, la "formule Duchesne" pour l'attribution des charges de cours. La convention, la troisième de l'histoire du SCCCUQAR, sera signée en décembre 1991.

Un avenir chargé ... de cours!

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on a eu recours aux personnes chargées de cours dans l'enseignement universitaire : leurs compétences particulières dans des do-

maines spécialisés, par exemple mais aussi le fait que cela permet à la fois des économies considérables et une grande souplesse dans l'affectation des ressources.

C'est ainsi qu'à l'UQAR, les personnes chargées de cours en sont à dispenser la moitié des activités créditées d'enseignement. Cette proportion est encore plus forte pour les cours offerts en dehors du campus principal, à Rimouski.

En clair, la démocratisation et le développement de l'enseignement universitaire au Québec et particulièrement dans notre région reposent largement sur la contribution qu'ont fournie depuis le début de l'UQAR et que fournissent encore les personnes chargées de cours.

On ne peut plus concevoir l'UQAR sans considérer l'apport des personnes chargées de cours dans ses activités d'enseignement; désormais, on ne pourra pas, non plus, concevoir l'UQAR sans l'apport des personnes chargées de cours. La reconnaissance de leur contribution s'accompagne logiquement et normalement de l'ouverture de mécanismes fonctionnels d'intégration dans toutes les instances de la vie universitaire.

Bien plus, l'université qui attirera les meilleures personnes chargées de cours jouira d'un avantage comparatif important : donc, en négociant de meilleurs salaires, des politiques de recrutement, de perfectionnement et d'attribution qui favorisent le développement de ses membres, l'accès à des ressources techniques de qualité et, de façon générale, des conditions de travail satisfaisantes, le SCCCUQAR s'inscrit dans une perspective de développement de l'UQAR.

L'enseignement universitaire est un domaine à forte intensité de capital... humain. L'UQAR peut compter sur un bassin de 500 personnes chargées de cours qualifiées, motivées et qui ne demandent qu'à utiliser leurs compétences et à participer pleinement à tous les aspects de la vie universitaire¹.

Des gens... «flyés»!

Avec autant de gens, qui dispensent autant de cours, dans autant d'endroits, en toute saison, on ne compte plus les incidents de parcours qui méritent le titre d'événements mémorables. Les personnes chargées de cours ont vécu leur lot de locaux inaccessibles, de tempêtes de neige, de chemins fermés à la circulation, de vols annulés, de changements d'horaires sans pré-avis et d'autres inconvénients du genre, liés à la territorialité particulière de l'enseignement à l'UQAR.

Toutefois, certains incidents de parcours sont plus mémorables que d'autres. Pensons à ce cas de voltige aérienne sur la route Rimouski-Baie-Comeau. Le train d'atterrissage se fait réticent et le pilote décide de «brasser» l'appareil pour tenter de le dégager. Les passagers se font «brasser» par la même occasion, mais personne autant que ce chargé de cours qui voit sa valise «brassée» se faire un chemin vers la fenêtre et plonger tout de go dans les eaux du majestueux Saint-Laurent, y entraînant notes de cours, travaux corrigés, livres de référence, etc.

Parlez-en à Vianney Gallant (Lettres) : il était du voyage! Et il s'en souvient comme si c'était hier!

Les brebis égarées...

Être une personne chargée de cours à l'UQAR, ça peut mener à toutes sortes de choses, dont certaines sont tout à fait catholiques. C'est ainsi que Raymond Dumais est, tout récemment, devenu évêque de Gaspé!

D'autres ont joint les rangs du corps professoral «régulier», l'UQAR ou ailleurs. Mais, le parcours le plus spectaculaire est sans doute celui de Guy Massicotte; d'abord (1) chargé de cours puis (2) professeur avant de devenir (3) secrétaire puis (4) recteur de l'UQAR, il redevient (2) professeur avant d'être nommé (5) vice-président à la planification du réseau UQ.

Comme la session est déjà commencée et qu'il doit quitter comme professeur (2) pour assumer son nouveau poste de vice-président (5), la seule solution pour finir la session déjà très avancée sans perturber le groupe-cours consiste à passer une entente avec le SCCCUQAR pour l'admettre comme (1) chargé de cours. On raconte que l'accord fut octroyé avec un certain sourire mais qu'on n'a jamais vu le re-chargé de cours Massicotte à l'assemblée générale!

Voici la liste des personnes qui ont assumé la présidence du SCCCUQAR depuis l'accréditation du syndicat. Il n'y a pas eu de rectrice au cours de la même période. La démocratie syndicale fait bien les choses...

Présidentes	Présidents
Pauline Caouette	Rosaire Lavoie
Normande Babin	François Tremblay
Cécile Bérubé	Pierre Jobin
Marie Bélisle	André Viel
Sophie Maheu	Francis Jossart

En quelques chiffres...

Il y a environ 500 personnes chargées de cours au SCCCUQAR;

Il y a plus de 500 cours/année à l'UQAR qui sont dispensés par des personnes chargées de cours;

Il y a environ la moitié des cours de l'UQAR qui sont dispensés par des personnes chargées de cours;

Dans les centres régionaux, cette proportion est encore plus élevée;

Il y a un roulement de l'ordre de 10 % chez les personnes chargées de cours à l'UQAR.

Note

1. Pas besoin d'une faculté de génie pour comprendre qu'elles méritent plus et mieux qu'une note de bas de page, comme leur réservait l'article du magazine **Réseau** de l'Université du Québec dans son papier sur le 25^e de l'UQAR.

Chapitre 16

Le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Rimouski (SPPUQAR) a 20 ans

Bilan d'une lutte à l'issue incertaine

Benoît Beaucage

Il peut paraître paradoxal à première vue de trouver dans un ouvrage consacré à la célébration du quart de siècle de l'Université du Québec à Rimouski quelques chapitres concernant les organismes de défense que se sont donnés les travailleurs et travailleuses de l'institution. Cela n'implique pas, bien sûr, que les syndicats et notamment celui des professeures et professeurs constituent de quelque façon que ce soit des sections ou des instances de l'Université. Le seraient-ils d'ailleurs que leur manque d'indépendance contreviendrait de manière formelle à certaines dispositions du Code du travail. Cette remarque préliminaire étant faite, il faut insister sur le rôle d'acteur majeur qu'a joué le SPPUQAR dans le développement de l'institution et particulièrement dans le domaine de la conservation, contre vents et marées, des caractères fondamentaux qui en font une maison de haut savoir et qui la distinguent de toute autre entreprise ou organisation. Comme le veut la coutume, mais aussi la prudence la plus élémentaire, plusieurs de ces résultats de l'action syndicale sont venus se cristalliser, strates après strates, dans les huit conventions collectives que nous avons signées à ce jour depuis 1972. C'est pourquoi, au lieu de reprendre le propos largement anecdotique que j'avais présenté aux membres du SPPUQAR le 5 mai 1990, il m'a semblé préférable de tenter un bilan, certes provisoire, des principaux enjeux qui se sont présentés à nous durant la période, mais aussi des diverses actions que nous avons menées.

Je me dois de signaler trois difficultés rencontrées qui n'ont certes pas toutes la

même importance. La première concerne la documentation et surtout ses lacunes. Avant le milieu des années 1980, le SPPUQAR ne disposait d'aucun personnel régulier de secrétariat. Aussi, au fil des ans, des officiers n'ont, semble-t-il pas cru bon, au terme de leurs mandats, de classer ou même de déposer au local du Syndicat leurs archives de fonction. Il s'ensuit de vastes trouées qui ne sont pas sans rappeler les sources relatives aux anciennes villes mésopotamiennes. La seconde difficulté, c'est qu'étant historien moi-même, j'ai été durant la période, un témoin actif de l'histoire que je veux raconter. Il peut s'en suivre une certaine distorsion tant dans le choix des éléments retenus que dans le sens que je leur donne. Sans tomber dans les excès de ce proverbe russe qui prétend que *«rien n'est plus faux qu'un témoin oculaire»*, je trouverais tout à fait légitime que des points de vue différents s'expriment sur cette histoire qui est la nôtre et nous appartient collectivement. Enfin, pratiquer le métier d'historien c'est aussi choisir : entre des problématiques possibles, entre des thèmes et aussi parfois, entre des sources. C'est pourquoi on ne pourra trouver ici toutes les dimensions de la riche histoire du SPPUQAR, ni le reflet de toutes les actions de ses militantes et militants.

Je m'en excuse à l'avance.

Les premiers pas (1969-1974)

Un mois après l'autorisation officielle d'ouvrir le Centre d'études universitaires de Rimouski, les professeurs sont convoqués par la Direction de l'institution à une première rencontre, le 22 août 1969. Ils ont été recrutés très rapidement et pour bon nombre d'entre eux, l'expérience de la région et même de l'enseignement universitaire est très récente. Dès le mois de novembre, une première association voit le jour et début décembre, elle peut compter sur un Comité exécutif élu par les membres. Deux professeurs, issus de l'École normale Tanguay, institution ayant occupé les lieux désormais dévolus à l'université, Rodrigue Hubert et Bertrand Lepage, occupent les postes clés de président et de vice-président de l'association¹. Une curiosité cependant, *«tous ceux qui ont été embauchés à titre de professeurs peuvent faire partie de l'association, y compris ceux qui par la suite ont été affectés à des fonctions administratives dans les départements, les modules, ou les familles de modules»*².

Déjà le jeune regroupement rimouskois commence à être sollicité par certains grands problèmes qui agitent alors la société québécoise. C'est le cas notamment à l'occasion de la vaste campagne orchestrée à partir de l'automne 1969 contre la loi 63, qui accordait la liberté de choix de la langue d'enseignement, lutte au cours de laquelle de nombreux membres auraient pris conscience de la supériorité dans l'action du regroupement syndical sur

le regroupement associatif³. À la fin de l'automne 1970, l'Assemblée générale de l'association décide de se transformer en syndicat professionnel non accrédité et adopte ses premiers règlements généraux. L'incorporation est acquise à compter du 28 décembre 1970⁴ et c'est ainsi que le SPUQAR première manière voit le jour.

Restait une question de taille : la négociation d'une convention collective de travail. Dans ce champ, les premières balises avaient d'abord été fixées à titre provisoire par le **Protocole relatif au statut du corps professoral des universités constituantes**, adopté par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, durant l'été 1969⁵. En avril 1971, un document, permanent cette fois, le Règlement 19, venait définir dans une perspective patronale l'essentiel de nos relations de travail⁶. Le Conseil syndical du SPUQAR, instance intermédiaire entre le Comité exécutif et l'Assemblée générale, nomme, le 28 avril 1971, un comité de préparation du premier projet de convention collective. Ce comité, formé de Paul Demalsy, Robert Lebel, Jurgen Pesot, Denise Campagna et Yvon Bouchard s'acquitte de son mandat en un temps record puisque, dès le 25 mai, un premier texte est déposé et accepté par l'Assemblée générale. Le 12 août, un comité de négociation formé de Rodrigue Bélanger et d'Yvon Bouchard est constitué. À quelque temps de là, Suzanne Tremblay vient leur prêter main-forte. Durant tout l'automne 1971, d'intenses et difficiles pourparlers ont lieu, entrecoupés périodiquement d'assemblées générales chargées de valider ou de modifier les mandats donnés. Au terme d'une réunion marathon et haute en couleur, terminée aux petites heures du matin, la convention est adoptée le 3 février 1972 et signée le 17 du même mois.

Cette convention, qu'on appelait familièrement entre nous «*la Bleue*» à cause de la couleur de son carton de garde, comportait des lacunes importantes, surtout si on la compare avec celle que le SPUQ avait arrachée de haute lutte à l'administration de l'UQAM et au siège social de l'U.Q. Mais nous en étions fiers, car elle était le résultat de nos propres discussions et nous y avions librement consenti. Au chapitre des acquis, il faut signaler d'abord la reconnaissance syndicale (art. 4) : «*le SPUQAR est le représentant exclusif des professeurs*»; la formule Rand; la liberté académique, mais «*dans le respect des obligations envers l'Université*»; la tâche normale d'enseignement fixée à quatre cours par an (art. 5); la sécurité d'emploi absolue pour les permanents (art. 7); les mécanismes de grief (art. 13); des régimes collectifs d'assurances, faisant partie intégrante de la convention (art. 15.1.3), ce que nous avons perdu depuis; un régime de retraite, celui des «*enseignants*» (art. 15.1.2); enfin, au terme de l'article «*Divers*», l'admission par l'Université qu'elle ne passerait aucun règlement limitant la présente convention (art. 16.9). Au titre des lacunes, l'absence de tout article sur la Commission des études, chasse gardée du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et porte-parole patronal à la table, Pascal Parent; le caractère caché des classifications et traitements, connus plus tard du SPUQAR par lettre d'entente du 23 mai 1973; enfin, les limites imposées à l'assemblée départementale : vis-à-vis de son directeur

(art. 3.15), du pouvoir d'embauche (art. 6, c et d) et de l'attribution de la permanence (art. 9).

Le Comité exécutif du SPUQAR pour l'année 1972-1973 décide pourtant de ne pas déposer le document au ministère du Travail, mais plutôt de le dénoncer à l'échéance. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce groupe auquel j'appartenais ne manquait pas d'air! Il est vrai qu'entre temps nous avons sollicité et reçu la précieuse expertise de Louis Gill, du SPUQ, qui avait porté un jugement sans équivoque sur notre première convention.

Le projet de faire accréditer le SPUQAR faisait l'objet de discussions depuis plusieurs années déjà. Dès décembre 1970, le vice-président de l'Association, Jean Label, avait été chargé de faire des démarches en ce sens, mais assez curieusement, on ne retrouve aucune trace de son action durant son mandat. Le 30 novembre 1972, l'Assemblée générale décide de faire accréditer le syndicat. Après une visite de vérification du commissaire-enquêteur qui constate que la quasi-totalité des professeurs sont membres de notre organisme, l'affaire est rondement menée et nous changeons officiellement de statut le 9 février 1973. Désormais, selon les mots mêmes du certificat d'accréditation, le SPUQAR «représente tous les professeurs salariés au sens du Code du travail».

En cette époque initiale, le syndicat est matériellement bien peu de choses. Dépourvu de secrétariat permanent, d'où des lacunes considérables dans la conservation des documents, le SPUQAR n'abuse pas des bienfaits de la formule Rand. Pour les dix premiers mois de l'année 1972-1973, les revenus s'élèvent à 6 774,89 \$ et les dépenses à 1 797,37 \$, générant un surplus de près de 5 000 \$. Les frais d'un secrétariat très intérimaire, faut-il le rappeler, s'élèvent à un peu moins de 200 \$⁷.

Comme la première convention venait à échéance le 31 mai 1973 et qu'elle avait été dénoncée dès le 26 février, l'Exécutif du SPUQAR s'est apparemment lui-même chargé de la préparation du nouveau projet de contrat de travail.

Durant l'hiver et le printemps, cinq réunions de l'Assemblée générale sont tenues pour discuter et finaliser les demandes syndicales. Le 10 septembre un comité de négociation est élu; il est composé de Suzanne Tremblay, François-Pierre Gagnon, Gaétan Lavoie et Maurice Royer. La négociation, sans aucun moyen de pression, dure jusqu'en avril 1974 et ses résultats, sans être spectaculaires, constituent néanmoins des améliorations sensibles par rapport à ce qui avait prévalu jusque-là. Ainsi, l'article 16 prévoit des congés sabbatiques, encore théoriques il faut bien le dire, puisqu'une ancienneté de 6 ans est nécessaire à leur obtention. Plus important, l'article 19, prévoit des mécanismes précis d'intégration à l'échelle salariale et annonce une reclassification générale des professeurs, fondée sur la reconnaissance complète des années d'expérience acquises antérieurement

à l'entrée en fonction à l'UQAR (art. 19.7). De plus, au même article (19.5), apparaissent des règles claires de promotion mais dont l'application demeure un fief patronal. Quant aux échelles de traitement, majorées de 3% en 1972-1973, elles croissent de 4% l'année suivante, puis de 5% pour chacune des deux autres années⁸. Ces augmentations, qui sembleraient relativement généreuses aujourd'hui, sont à mettre en rapport avec le fort taux d'inflation qui sévit durant les années 1970. Une clause d'indexation des salaires fait aussi timidement son apparition (art. 20.5), résultat de la lutte importante menée par le Front commun des employés du secteur public, mouvement auquel nous n'appartenions pas. Cette protection des revenus, versée sous forme forfaitaire de 1973 à 1976 allait avoir un effet important sur l'augmentation très rapide des salaires à partir du contrat collectif suivant. Enfin, dans le contexte mouvementé de la discussion et de l'adoption de la loi 22 faisant du français la langue commune des Québécois, l'Université et le Syndicat conviennent d'affirmer que le français est la langue de travail des professeurs (art. 22.5). Si mes souvenirs sont exacts, l'engagement d'océanographes unilingues anglophones, fort compétents par ailleurs, n'a pas été étranger à l'éveil soudain de cette sensibilité.

De ces premières années du SPUQAR, il me reste un souvenir de vie syndicale très intense mais aussi de développement en vase clos. L'Assemblée générale avait un sens peut-être ombrageux de sa souveraineté qui la rendait extrêmement réticente aux projets d'alliance avec les autres forces syndicales, qu'elles aient été locales, régionales ou nationales. C'est à peine si dans les sources on trouve une tentative, avortée d'ailleurs, pour mener des pourparlers avec les syndicats de l'UQAM et de l'UQAC en vue de la préparation de demandes communes à présenter à nos employeurs respectifs⁹. L'ambiguïté de la répartition des pouvoirs à l'Université du Québec, entre le siège social et les unités constituantes, qui cachait le rôle unificateur du premier en exaltant le pouvoir des instances locales, n'a pas été étrangère à la lenteur de prise de conscience de nos intérêts collectifs. Confirmant les lois de la dialectique, c'est le centre, dont ce n'était pas pourtant l'intérêt qui, par un geste hautement provocateur, allait pousser à l'unité d'action les professeurs de l'ensemble du Réseau que jusqu'alors, les distances géographiques et idéologiques avaient confinés chacun dans leur coin.

Le temps des périls (1974-1975)

Un coup de force centralisateur : la réforme Després

Le 26 juin 1974, prenant tout le monde par surprise selon une tactique patronale bien connue, le président de l'U.Q., Robert Després, fait adopter à toute vapeur par l'Assemblée

des gouverneurs un large train de politiques dans le but, dit-il, de «clarifier les structures de pouvoir existantes»¹⁰. En fait, les 31 politiques générales, ainsi que les 68 politiques opérationnelles et les procédures administratives qui doivent en découler ont pour fonction de centraliser toute l'autorité universitaire du réseau U.Q. à Québec et d'instaurer un lien hiérarchique visible à travers toute la structure, allant du président au moindre exécutant. Parallèlement, celui que Michel Van Schendel, alors président du SPUQ, a qualifié de «*petit colonel grec*», semble avoir en vue la réduction du pouvoir, pourtant inscrit dans la loi, des instances des constituantes du réseau. Pour contrer la présence importante des professeurs et professeuses dans ces centres de pouvoir, l'administration s'inventera des lieux plus discrets, où elle est entre amis, pour y tenir les débats importants. Ainsi, pour enlever toute initiative aux Conseils d'administration locaux en matière de relations et de conditions de travail, le projet du président Després réservera tous les mandats de négociation à un comité dit «*du Président*», autour duquel se retrouveront les chefs d'établissement du Réseau et eux seuls. Il en a résulté cette chose incroyable que l'on constate encore aujourd'hui : le Conseil d'administration d'une constituante n'a aucun droit de regard sur le contenu des négociations avec ses diverses catégories de personnel, chasse réservée depuis Robert Després au seul recteur, à titre de membre du comité du président.

La nature de l'offensive patronale a eu pour effet de donner un objectif plus précis au Comité de liaison intersyndical de l'U.Q., le C.L.I.U.Q., fondé à l'initiative du SPUQ en octobre 1973 dans le cadre de réunions mensuelles des présidents des syndicats des établissements du Réseau¹¹. Malgré la difficulté d'informer et de mobiliser les syndiqués en période estivale, la lutte s'organise. Dès le début de l'automne, le regroupement syndical universitaire fait savoir publiquement au président Després qu'il s'oppose à son coup de force¹². L'adoption des politiques opérationnelles prévue initialement en octobre 1974 est reportée à février. Entre temps, le président de l'U.Q. entreprend de faire modifier les irritants les plus visibles de sa réforme, à la requête notamment des Directions universitaires locales, peu enclines à se laisser satelliser de la sorte. M. Després entreprend enfin une tournée des constituantes pour tenter d'expliquer ce qu'il continue d'appeler une simple «*clarification*». Il se présente à Rimouski et il rencontre, avec le recteur d'alors, Alcide C. Horth, une part importante de la communauté universitaire. Ses réponses malhabiles devant des questions précises d'un auditoire nourri par l'obtention sous le manteau du procès-verbal de l'Assemblée des gouverneurs des 26 et 27 juin 1974, obtiennent l'effet escompté par le SPUQAR : malgré les propos lénifiants et les dénégations, on sent qu'il y a anguille sous roche. L'université caporalisée et centralisée que souhaite M. Després n'est manifestement pas la nôtre.

Le projet de réforme connaît son épilogue le 26 février 1975 lors de l'adoption de politiques opérationnelles par l'Assemblée des gouverneurs. Pendant qu'un important

contingent de professeurs du Réseau, dont une délégation de Rimouski, dresse un piquet devant l'immeuble où se tient la réunion, l'Assemblée vote l'adoption des politiques, ce qui entraîne la démission du représentant des étudiants et de ceux des professeurs dont François-Pierre Gagnon de Rimouski. Durant l'année suivante, les professeurs membres du Conseil d'administration de notre institution, réalisant que dans le nouveau cadre tout contrôle de la négociation avec le syndicat du soutien alors en conflit ouvert leur échappe, démissionnent eux aussi¹³.

Convulsions internes

Les objectifs que se fixe le nouvel Exécutif du Syndicat en avril 1975 sont particulièrement ambitieux : le premier consiste à négocier une convention collective qui serait du même niveau que celle intervenue entre le SPUQ et l'UQAM et cela, dans le contexte de raidissement général de l'appareil patronal consécutif à la réforme Després. Le second, qui est d'ailleurs partiellement lié au premier, consiste à mener le débat sur le principe, puis sur les modalités d'affiliation à une centrale syndicale (CEQ ou FNEQ - C.S.N.) ou à un regroupement *bona fide* et relativement hétérogène, la Fédération des associations de professeurs d'université du Québec (FAPUQ). C'est dans ce cadre d'intense activité qu'une assemblée spéciale est convoquée pour le 26 novembre 1975. À l'ordre du jour, deux points : 1. Qu'est-ce qu'un syndicat en milieu universitaire? 2. Est-ce que le SPUQAR répond aux vœux des syndiqués?

Contre toute attente, l'Assemblée quitte imperceptiblement les nobles motifs pour lesquels elle s'est réunie et se transforme en chambre de mise en accusation des officiers syndicaux : on leur reproche essentiellement de ne pas être assez près des membres ordinaires mais surtout, d'avoir permis le développement de clans fondés pour une bonne part sur des inimitiés personnelles qu'ils auraient contribué à aviver¹⁴. Une proposition surgit alors qui réclame la démission de l'Exécutif et elle est adoptée, à l'encontre d'ailleurs des statuts en vigueur. Une longue traversée du désert commence, qui sera marquée par de très fréquentes assemblées générales. On en compte 18 entre le 26 novembre 1975 et le 16 avril 1976, date à laquelle un nouvel Exécutif est élu. Pour l'année civile 1976, on trouve 32 assemblées, avec en moyenne 41 membres présents sur un effectif total d'une centaine d'adhérents. Dans l'histoire du SPUQAR, c'est un record absolu¹⁵.

Le 19 janvier, un Comité exécutif provisoire, chargé d'expédier les affaires courantes, est élu. Il ne comprend que trois membres : Pierre Michaud, vice-président, Hermance Gagnon, secrétaire adjointe et André Genest, trésorier, tous trois du Département des sciences de l'éducation, ce qui témoigne bien du courant alors dominant à l'Assemblée générale. Quelques semaines plus tard, deux autres membres viennent compléter l'équipe :

Pierre Laplante, à la présidence et Jean-Yves Thériault, à titre de secrétaire.

Il faut dire qu'une grève du personnel de soutien, au printemps 1976, augmente encore les tensions. Le 1^{er} mars, l'Assemblée du SPUQAR donne son appui aux grévistes. Trois jours plus tard, réuni pour cause de piquetage à l'UQAR, au sous-sol de l'Église Saint-Pie X, le SPUQAR dénonce la violence patronale car deux jours plus tôt, un cadre de l'université a heurté avec son véhicule l'une des syndiquées en grève.

Parallèlement à ces événements, trois séances d'information sont tenues auxquelles ont été invités, à tour de rôle, des représentants de la FAPUQ, de la CEQ et de la C.S.N. Le 8 mars, la mécanique de l'affiliation est expliquée avec un grand luxe de détails et de précautions. Trois jours plus tard, 70 professeures et professeurs décident du principe de l'accréditation à une forte majorité : 44 pour, 25 contre et une abstention. Le 16 mars, sur les 73 membres présents, 45 choisissent la C.S.N., 32 la CEQ et un seul la FAPUQ. Pourquoi ce choix? Pour le groupe de militantes et militants syndicaux auquel j'appartenais, les mobiles étaient à la fois d'ordre politique, idéologique, mais aussi pratique. Nous voulions nous aussi faire partie des forces vives qui proposaient, par des fronts communs en forme de coups de boutoir, de changer la qualité et même la nature des rapports sociaux dans la société québécoise. Mais il y avait aussi l'espoir plus terre-à-terre d'accéder à une convention collective forte, on disait alors le «*pattern Uquam*» et le meilleur moyen d'y arriver nous semblait l'intégration à la même organisation syndicale que le SPUQ.

À la FNEEQ-C.S.N., un comité de coordination et de négociation dans le secteur universitaire, le C.C.N.S.U., avait déjà mis au point un projet de convention largement fondé sur les acquis historiques du SPUQ et qui tranchait singulièrement avec ce avec quoi nous vivions. Durant le printemps 1976, Claude Livernoche, Jacques Roy et moi-même, grâce à des mandats sans cesse renouvelés par l'Exécutif provisoire, faisons de nombreux aller-retour à Montréal pour prendre connaissance du projet du C.C.N.S.U. et le ramener tranche à tranche à nos membres pour discussion et approbation. Le 27 mai, après 9 assemblées, dont certaines houleuses, j'ai notamment en mémoire celle qui nous fait accepter le principe de la représentation syndicale aux instances de l'université, le projet complet est enfin adopté. La situation à ce moment est d'ailleurs moins tendue, puisque, depuis plus d'un mois, un Exécutif régulièrement élu a pris les affaires en main. L'Assemblée choisit un Comité de négociation formé de Suzanne Tremblay, Oleg Stanek et Alexandre Strachan, de même qu'un comité d'appui, chargé des fonctions d'information et de mobilisation. Il nous faudra alors beaucoup de temps et d'énergie pour convaincre la partie patronale que, bien qu'en «*région*» nous avons droit à des conditions de travail comparables à celles en vigueur à l'UQAM et à l'UQTR.

Le 12 octobre 1976, l'éventualité d'un vote de grève au SPUQAR attire de nombreux

membres dans chacune des trois plages de cette journée marathon. Sur un effectif global d'un peu plus de cent adhérents, 76 sont présents le matin, 73 l'après-midi et 48 en soirée. Le record de participation est cependant battu le 7 novembre, où un vote de grève est effectivement pris : sur les 90 présents, 52 votent contre et 36 pour. Cette forte participation au moment où les enjeux apparaissent importants doit pour beaucoup à une disposition de nos Statuts et règlements qui stipule que «*le quorum des assemblées est constitué par les membres présents*». Fortement dénoncé au moment de son adoption, traité de déviation à la «*Pinochet*» par d'aucuns¹⁶, ce dispositif oblige les membres à une grande vigilance et interdit aux absents de paralyser l'action du syndicat. Comme le SPUQ était entré en grève pour les enjeux du projet du C.C.N.S.U. et que le conflit perdurait malgré les espoirs suscités par l'élection du Parti québécois, notre Assemblée vote à l'unanimité une aide de 10 000 \$ pour nos collègues montréalais. C'était une solidarité moins exigeante que celle qu'avait souhaitée une part significative mais minoritaire du SPUQAR, mais c'était de bon coeur.

Dans l'attente du résultat de l'épreuve de force engagée entre le SPUQ et l'UQAM, les négociations sont depuis plusieurs mois au point mort à Rimouski. Fin février 1977, devant la menace de fermeture pure et simple de l'UQAM, une entente est conclue et immédiatement la situation débloquée à l'UQAR. Le 8 mars, le projet est accepté et le 15, la nouvelle convention est signée. Pour des raisons qui demeurent encore partiellement inexplicables, nous recevons, pour la première fois de notre histoire, des offres patronales très proches de ce que 4 mois de grève sont parvenus à cristalliser à Montréal et surtout, très éloignées de celles que nous avons refusées le 7 novembre précédent. Il faut rappeler que le recteur Alcide Horth est alors dans les derniers mois de son mandat et qu'il n'a aucunement le désir de rempiler. Comme la réforme Després le laissait au plan local seul maître des mandats de négociation, il est possible que cet homme timide et profondément honnête ait souhaité changer ce qui était en son pouvoir et doter le corps professoral d'un instrument moderne et efficace, loin des «*particularités*» qui faisaient la faiblesse des précédents accords collectifs.

Par plusieurs des dispositions introduites, cette convention collective voit renforcé le caractère collégial du pouvoir professoral et diminué le possible arbitraire patronal. Ainsi, les directeurs de département, de module et de comité de programme qui, rappelons-le, sont depuis l'origine membres de l'unité d'accréditation, sont désormais décrits comme puisant leur autorité des corps électoraux qui les ont élus (art. 1.12; 1.16, 1.18). La reconnaissance syndicale s'élargit par la quantité importante d'informations que désormais l'Université doit transmettre périodiquement au Syndicat (art. 3). La liberté universitaire prend un caractère complet dans deux articles lapidaires (art. 5.01 et 5.02), reproduits depuis dans les accords ultérieurs. La Commission des études fait son entrée (art. 7), nous mettant à l'abri de tout changement réglementaire unilatéral concernant cette

instance au rôle majeur dans l'exercice de nos conditions de travail. L'assemblée départementale voit son rôle prépondérant établi dans le processus d'engagement des nouveaux professeurs (art. 9.08), alors que dans l'accord précédent, c'est de comité de sélection qui gardait la haute main (c.c. 1973-1976, art. 9.6). Le pourcentage d'activités d'enseignement dispensées par des chargés de cours ou en appoint par des professeurs est désormais et pour la première fois limité (art. 10.30). Les règles concernant l'évaluation apparaissent profondément modifiées dans le sens d'un recentrage de tout le processus en faveur de l'assemblée départementale. Le représentant du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche se voit interdire la transmission du dossier des professeurs hors du comité d'évaluation (art. 12.03.3). Quant au Conseil d'administration de l'Université, il est désormais lié par la recommandation de l'assemblée départementale sauf en de très rares cas, bien précisés d'ailleurs (art. 12.12). L'article sur les congés sabbatiques apparaît lui aussi singulièrement renforcé. Désormais, la Commission des études remplace le vice-recteur dans le mécanisme d'attribution (art. 14.15) mais surtout, un nombre minimal de congés correspondant à 10% des postes de professeur doit être accordé chaque année au titre du perfectionnement et du sabbatique (art. 14.17). Enfin, les échelles de salaire sont désormais indexées en fonction de la hausse du coût de la vie (art. 24.2), tandis que des mécanismes de promotion automatique apparaissent entre les trois premières catégories de la grille des traitements (art. 24.07). Il existe toujours un comité bipartite de promotion, mais ses décisions désormais lient le Conseil d'administration de l'UQAR (art. 24.08.6).

Les années C.S.N. (1977-1988)

Dès le départ et nous en étions conscients d'ailleurs, la participation active à une centrale syndicale telle la C.S.N. requiert la mobilisation de beaucoup d'efforts et de moyens. Ainsi, la structure particulière de cette organisation ouvrière, qui se veut en même temps le point de convergence de métiers regroupés en fédérations et de régions, où les syndicats locaux sont réunis dans des Conseils centraux, force les officiers du SPUQAR à assumer de nombreuses et fréquentes délégations, aux diverses instances : Conseil et Bureau fédéral, congrès du Conseil central et de la C.S.N. elle-même. À cet égard, mais c'est aussi vrai pour toute participation à des réseaux nationaux, l'éloignement des grands centres force à multiplier au moins par deux, à cause des déplacements, l'effort militant nécessaire. Quant à la participation financière exigée, elle est aussi d'importance. À partir d'une cotisation de 1,5% du salaire par membre, notre contribution se répartissait ainsi : le tiers environ allait au Fonds de défense professionnelle de la C.S.N. et un autre «*bon tiers*», à la fois aux instances communes de la centrale et à la Fédération des enseignants du Québec, notre regroupement obligatoire d'appartenance. Le Conseil central du Bas-Saint-Laurent prenait, pour sa part, à peu près la moitié du reste. Sans laisser le SPUQAR dans le

dénuement, cette répartition l'empêchait cependant de se doter d'un secrétariat permanent. En contrepartie, la C.S.N. nous informait et éventuellement, nous guidait. La FNEEQ nous faisait bénéficier des services juridiques d'avocats «*itinérants*» et le Conseil central nous initiait à la syndicalisation des travailleurs et aux luttes concrètes qui étaient menées en région. Comme nous avions la réputation de nous donner nous-mêmes la plupart des services, la C.S.N. et ses instances ne s'en faisaient pas trop devant l'écart croissant entre les sommes que nous versions et les rares services que nous recevions.

La convention collective signée le 15 mars 1977 allait venir à échéance le 31 mai 1979. Dès novembre 1978, le SPUQAR établit une stratégie de négociation et s'entend sur un avant-projet fixant les principales demandes syndicales. Cette fois, il y a eu concertation avec les autres syndicats du réseau U.Q. À Rimouski, deux demandes font l'objet d'un large consensus chez les syndiqués. La première, c'est celle de l'échelle salariale unique, qui viendrait remplacer les quatre catégories traditionnelles de traitement. Assez curieusement, cette demande ne semble pas rencontrer autant d'appui dans les autres syndicats d'universitaires. Quant à la seconde, elle s'inscrit dans la foulée de la convention précédente qui avait gelé le pourcentage des activités d'enseignement assurées hors de la tâche normale des professeurs. Ici, l'objectif est majeur : il s'agit de conventionner la diminution régulière de ces activités et simultanément, d'obliger la création de nouveaux postes de professeurs réguliers.

Dès le 31 janvier 1979, le projet syndical est fin prêt et deux mois plus tard, un comité de négociation formé d'Oleg Stanek, de Claude Livernoche et de Raynald Horth est élu. Mais, encore une fois, c'est à l'UQAM que se livre la véritable lutte et il faut attendre que les questions importantes s'y règlent avant d'escompter un débloccage local. Or, la situation générale n'est pas à l'euphorie dans le réseau universitaire québécois. Depuis l'année 1978-1979, nous sommes entrés dans l'ère des compressions budgétaires récurrentes. Malgré une croissance soutenue des effectifs étudiants, c'est un montant de 141 millions qui en quatre ans n'est pas versé au secteur de l'enseignement supérieur¹⁷. En conséquence, les déficits des établissements s'accumulent.

Les 12 et 23 octobre 1979, deux assemblées du SPUQAR rejettent une proposition patronale de modulation de la tâche professorale qui vise à permettre une augmentation de la charge d'enseignement de 50% de ceux qui ne sont pas jugés assez actifs en recherche. L'Exécutif et le comité d'appui à la négociation multiplient les efforts pour que l'Assemblée du syndicat en vienne à des moyens de pression plus concrets. Le 14 février 1980, enfin, pour la première et peut-être la dernière fois, dans un vote serré de 44 à 41, le principe d'une journée de grève est acquis et mis en oeuvre quelques jours plus tard. Par un froid intense, une ligne de piquetage étanche est dressée aux deux principales entrées de l'institution. Mais, si l'on excepte le souvenir bien réel d'une très chaude camaraderie et

une prise de conscience bien partielle de notre force, le débrayage n'a que peu d'effets sur la situation.

Un autre moyen est alors mis en branle qui consiste à faire démissionner de leurs fonctions administratives les professeurs. C'est ainsi qu'avec un bel ensemble, plus de la moitié des directeurs de modules, de programmes et de départements renoncent à leurs fonctions. En moins de quinze jours la paralysie gagne et, par ricochet, la Direction de l'Université tout en refusant l'échelle unique, *«parce que les échelles sont réseau»*, accepte qu'un collège de professeurs, ceux du Comité de développement des études avancées et de la recherche (C.D.E.A.R.), formulent des critères plus pondérés de promotion. Le 23 avril 1980, la nouvelle convention est signée. Le 4^e alinéa de l'article 24.08 stipule que *«les critères (de promotion) adoptés par le Conseil d'administration à sa réunion du 11 avril 1980 (et auxquels le SPUQAR avait donné son aval) sont valables pour la durée de la convention»*. Cette disposition, reprise intégralement dans les contrats collectifs ultérieurs, a donné depuis tous les résultats escomptés. De plus, malgré les contraintes budgétaires, une clause efficace de création automatique de postes prend place dans la convention (art. 10.31, 10.32, 10.33). Certains n'ont pas hésité à attribuer cette percée capitale et, comme nous le verrons, bien éphémère, à des préoccupations électoralistes du gouvernement alors au pouvoir. On peut sans doute en dire autant des généreuses clauses d'indexation des revenus (art. 24.02 qui compte plus de 13 pages dans la convention), qui allaient être remises en cause pendant la durée même de la convention.

En février 1980, la FNEEQ-C.S.N. s'émeut de la croissance rapide du nombre des chargés de cours et de leurs piètres conditions de travail dans les institutions où ils ne sont pas encore syndiqués. C'est pourquoi, lors de sa réunion statutaire d'avril, l'Assemblée générale accepte le principe d'aider à cette opération de syndicalisation. Dès l'automne, un comité restreint animé par le président du SPUQAR, Claude Livernoche, entreprend d'obtenir la liste des personnes chargées de cours à l'UQAR et de les inviter à une première réunion d'information. Le succès est immédiat. Reste une question et de taille, celle du type d'organisation à mettre en place : créer une entité absolument étrangère au SPUQAR et courir le risque de voir des rapports conflictuels se développer entre les deux groupes, ou intégrer les personnes chargées de cours dans une section quasi autonome du SPUQAR? La seconde hypothèse faisant l'unanimité, le syndicat se dote, dès janvier 1981, de nouveaux Statuts et règlements qui prévoient la coexistence de deux sections qui n'ont entre elles qu'un minimum d'instances communes. Le 6 mars 1981, le SPUQAR dépose une requête en accréditation pour les personnes chargées de cours, demande agréée par le Commissaire du travail le 29 juin 1982. Pendant quelques années, les rapports entre les deux sections, tout en demeurant excellents, n'empêchent pas la diminution de la participation aux instances communes, ce qui par conséquent en condamne la pérennité. Les Statuts de 1986 tiennent compte de l'évolution et ne gardent de commun que *«tout comité jugé utile»*.

On peut dire dès lors que les deux sections sont complètement indépendantes.

Au printemps 1982, le gouvernement québécois estime soudain qu'il a été trop généreux avec ses employés des secteurs public et parapublic. L'économie est en crise et les finances de l'État nécessitent, aux dires de certains, un sérieux coup de barre. Non seulement des rumeurs de coupures de salaire courent-elles mais surtout des accusations, toujours imprécises, en vertu desquelles les fonctionnaires, surtout les professeurs d'université, ne gagneraient pas le pain qu'on leur donne. Devant l'absence de toute réaction de l'UQAR, une vingtaine de syndiqué-e-s envahissent la salle où se tient le Conseil d'administration de l'Université, voient blêmir le recteur et obtiennent quelques réponses vagues à leurs questions bien légitimes.

Le 3 mai, l'Assemblée du SPUQAR rejette la demande du gouvernement de renoncer à certaines augmentations salariales prévues par la convention. L'automne suivant, le parti au pouvoir, reniant sa parole, vote la loi 70 qui a pour effet de couper les salaires de 20% durant trois mois et de geler pour un an les échelles de traitement. Le climat politique est tellement morose qu'en novembre, l'Assemblée syndicale refuse de déclencher une grève de protestation. De ces événements, découlera une conséquence qui n'a, à l'époque, suscité que peu de réactions. Les régimes gouvernementaux de retraite, pleinement indexés jusque-là ont été partiellement désindexés, ce qui contribue à créer deux types de retraités : ceux des régimes privés, de l'U.Q. par exemple, aux revenus protégés contre l'érosion et ceux des régimes publics, condamnés à un certain appauvrissement.

La convention collective 1980-1982 ayant été par décret prolongée de trois mois, jusqu'en février 1983, l'année universitaire 1982-1983 est consacrée au SPUQAR à la préparation d'un nouveau projet de contrat collectif. Pour une fois, un règlement hâtif est intervenu à l'UQAM. Littéralement menacé de la fermeture de l'institution, le Syndicat a accepté l'abrogation des clauses de création automatique de postes (quelque 350), que personne d'ailleurs n'apparaissait intéressé à pourvoir. Dans les circonstances, il n'est pas étonnant de constater ailleurs, dans le réseau, la disparition de telles clauses. Quant à l'indexation des salaires, elle n'est que partiellement maintenue (art. 24.02). À part cela, le nouveau contrat collectif reprend les dispositions des accords précédents et il est officiellement signé le 20 janvier 1984. La convention 1986-1989 reprendra à peu de chose près les mêmes clauses, à l'exception de la représentation professorale à la Commission des études qui passera, comme ailleurs dans le réseau, de 4 à 6 personnes.

Rupture et réalignement (1988-1994)

Depuis le milieu des années 1980 au moins, on peut diagnostiquer un certain malaise

dans les rapports qu'entretenait le SPUQAR avec la C.S.N. et ses diverses instances. À l'intérieur de la FNEEQ, notre fédération, nous ne trouvions pas de lieu pour discuter des problèmes qui étaient les nôtres. La Fédération était en effet formée majoritairement de syndicats d'enseignants de Cégep et de collèges privés. Le secteur universitaire ne comprenait, à part les chargés de cours, que les professeurs du SPUQ et ceux de Rimouski. L'absence d'une table commune nous semblait de plus en plus aberrante, d'autant plus que les chefs d'établissement se rencontraient à la conférence des recteurs et principaux des universités québécoises (CRÉPUQ) depuis plus d'une décennie. La Fédération des associations de professeurs d'université du Québec (FAPUQ) avait bien depuis quelques années un comité intersyndical, mais la visibilité et l'activité de celui-ci n'étaient guère débordantes. Comment dans ces circonstances favoriser l'unité de syndicats dont la majorité était dispersée dans au moins trois organisations, souvent rivales et toutes tenantes de l'affiliation unique?

Assez paradoxalement, en 1986, c'est un geste du nouveau gouvernement qui déclenche le processus. Devant les difficultés récurrentes des universités en termes de ressources, les audiences d'une Commission parlementaire pour étudier leur mode de financement sont annoncées pour septembre 1986. Durant l'été précédent, un comité intersyndical est formé pour préparer un mémoire. Cette expérience du travail en commun conduit l'année suivante à préparer le projet d'une nouvelle fédération intersyndicale, faite par et pour les professeurs d'université, la FIPUQ. En décembre 1987, les délégués de neuf syndicats se réunissent trois jours durant au lac Delage, en banlieue de Québec, pour définir les objectifs, les orientations et même les structures de fonctionnement de l'éventuelle fédération. D'emblée, le principe de l'allégeance syndicale multiple est acquis. Ceux qui souhaiteront conserver leur affiliation actuelle pourront aussi adhérer à la nouvelle fédération au même titre que les autres.

Au printemps 1988, dans l'optique de la création d'une Intersyndicale nouvelle manière, l'Exécutif du SPUQAR convoque l'Assemblée générale pour la consulter sur le principe d'une désaffiliation de la C.S.N. Les motifs évoqués sont les suivants : les services offerts par la Centrale ne correspondent pas aux besoins du Syndicat, notamment en termes de secrétariat et de services juridiques. Deuxièmement, la place accordée au secteur universitaire en général et au SPUQAR en particulier apparaît insuffisante à la C.S.N., ce qui pose des problèmes majeurs de représentativité vis-à-vis l'État. Enfin, le coût des services est hors de proportion avec leur utilité et laisse le SPUQAR virtuellement sans ressources propres. Au total, en 12 ans, le Syndicat a versé plus de 630 000 \$ à la C.S.N., ce qui apparaît à juste titre beaucoup pour un regroupement qui a compté durant cette période, entre 100 et 150 membres. L'assemblée accepte majoritairement (50 pour, 17 contre, 2 abstentions) la proposition de l'Exécutif et Benoît Beucage est par la suite chargé d'entreprendre avec une avocate du travail les démarches juridiques nécessaires à la

désaffiliation. Or, les règles imposées par la C.S.N. dans les circonstances apparaissent particulièrement rigoureuses pour un syndicat comme le nôtre. Il faut en effet que la majorité des membres en règle de l'organisme se prononcent dans le sens de la désaffiliation. En clair, cela veut dire que tous les abstentionnistes sont réputés pro statu quo, donc pro C.S.N. De même, tous ceux qui sont à l'étranger, en perfectionnement ou en sabbatique! Le vote en assemblée générale étant impossible, des dispositifs référendaires sont alors créés et votés en ajout à nos Statuts. Le 29 septembre, une rencontre a lieu entre l'Assemblée du SPUQAR, d'une part et trois représentants des diverses instances de la C.S.N. Durant la semaine qui suit, le référendum a lieu. Sur 156 membres en règle, 134 peuvent se prévaloir de leur droit, une vingtaine se trouvant à l'extérieur de la région; plus de 80% choisissent alors la désaffiliation. La cause est désormais sans appel.

Entre temps cependant cette FIPUQ à laquelle nous avons travaillé et souhaitons adhérer est incapable de voir le jour. En lieu et place, se maintient une Intersyndicale des professeurs des universités québécoises, l'IPUQ, qui poursuit avec de très faibles moyens ses efforts de représentation auprès des gouvernements et parfois même du public. À la fin des années 1980, deux regroupements de professeurs d'université coexistent au Québec, la FAPUQ et l'IPUQ, souvent en lutte plus ou moins larvée d'ailleurs. En 1990, un comité spécial présidé par Roch Denis mais où siège l'ex-leader syndical et professeur à l'Université de Montréal, Marcel Pépin, entreprend une tournée du Québec pour tenter de favoriser l'union dans un même organisme des syndicats de professeurs des universités québécoises. Après quelques mois de discussion, le congrès fondateur de Bromont a lieu en mai 1991. La Fédération des professeurs et professeures des universités québécoises, la FQPPU, est née et le SPPUQAR¹⁸ y adhère immédiatement.

Durant les deux années qui ont suivi, plusieurs membres de notre Syndicat ont consacré beaucoup de temps à la Fédération, à ses instances et à ses comités fonctionnels. Depuis le dernier congrès biennal, en mai 1993, Benoît Beaucage est membre de l'Exécutif de la Fédération, Alexandre Strachan préside le Comité des relations de travail, Nicole Thivierge celui des femmes en milieu universitaire, Marie Beaulieu celui contre le harcèlement sexuel et Danielle Lafontaine est membre du comité chargé de la liberté universitaire. Pour un syndicat de 170 membres sur les 6 000 que compte la Fédération, notre participation apparaît pour le moins exemplaire.

* * *

Réflexion faite, le portrait n'est certainement pas aussi rose qu'il apparaît à première vue. De cette comptabilité en partie double, nous avons d'abord vu et longuement les

éléments positifs : le lent établissement des consensus nécessaires à la naissance puis à la survie d'un organisme voué à la défense de ses membres; la cristallisation, strates après strates, de textes univoques, qui fixent l'essentiel de nos conditions de travail et qui ont réduit comme peau de chagrin les ambiguïtés ou les hiatus où aurait pu s'engouffrer l'arbitraire patronal. À ce titre, il faut bien avouer que celui qui veut travailler peut le faire en toute «*liberté académique*», selon ses capacités et ses intuitions, sans être menacé de sanctions administratives ou empêché d'agir par des mesures de rétorsion venant non seulement de l'Université, mais aussi éventuellement de ses collègues. En se désaffiliant, le SPPUQAR s'est doté de l'ensemble des moyens matériels nécessaires, sans lesquels la convention collective pourrait n'avoir pas plus d'effet qu'un objet de musée : fonds de défense syndical important, secrétariat permanent et services juridiques de tout premier ordre.

Qu'il me soit permis d'évoquer, en terminant, quelques éléments plus préoccupants qui font de notre lutte syndicale un combat à l'issue incertaine, comme l'écrivait jadis J. Steinbeck. Le vieillissement du corps professoral d'abord dont le problème de plus en plus préoccupant du non-renouvellement ne semble inquiéter personne. Ce phénomène touche bien sûr et peut-être plus les officiers du Syndicat, dont le vivier a eu tendance à s'amenuiser encore ces dernières années. La faible participation ensuite des membres qui, en dehors des périodes de crise, ont tendance à s'en remettre complètement à ces quelques représentants qui s'agitent sur l'avant-scène. Quand on est optimiste-né, on peut certes y voir la marque d'une confiance quasi absolue, mais en réalité que faut-il en déduire? Que les poids conjugués du métier, de la maturité et de la vie privée ont plus d'attrait? Personne n'en doute.

Non seulement vieillissons-nous, ce dont témoignent nos têtes chenuées et nous sentons-nous moins nombreux, que voilà une nouvelle menace et de taille celle-là qui pointe à l'horizon : à partir de préoccupations essentiellement comptables, l'État s'est lancé à deux reprises durant les quinze dernières années dans des politiques de coupures aveugles. Le gel y remplace désormais la négociation. Que la tentation le prenne de fixer à la baisse par décret l'ensemble des conditions de travail comme cela a été fait pour les Cégeps au début des années 1980 et la boucle sera définitivement bouclée.

C'est pourquoi, malgré l'issue incertaine, nous n'avons d'autre choix que celui de continuer.

Notes

1. Le premier Exécutif était composé de Rodrigue Hubert, président (élu le 20-11-1969), Bertrand Lepage, vice-président, Michel Dornier, secrétaire, Raynald Deschênes, secrétaire, Marius Lepage, trésorier **Réseau**, (10 décembre 1969) : 2.
2. **Réseau**, vol. 1, no 4, 5.
3. Témoignage de Rodrigue Bélanger, l'un des pionniers de la syndicalisation et de la négociation collective à l'UQAR. Sur la dénonciation de la loi 63 par les professeurs rimouskois, voir **Réseau**, vol. 1, no 3, 8.
4. Le document originel est perdu mais la date de l'incorporation figure «heureusement» dans la 1^{re} convention collective (art. 3.17).
5. Publié dans Université du Québec, «*Journal de bord*», 8, supplément au no 49 d'**Hebdo-Éducation**, (15 juillet 1969) : 68-75.
6. Sur la lutte du SPUQ contre le Règlement 19, voir Louis Gill, «*Les premières années du SPUQ*» dans **Syndicalisme et Pouvoir à l'Université**, Montréal, 1975, p. 27 & suiv. Le Règlement 19 fut adopté le 22 avril 1971 et publié le 8 mai suivant (1^{re} convention collective, art. 3.16 «Règlements généraux»).
7. Annexe au procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mai 1973.
8. Première convention collective, annexe II; c.c. 1973-1976, art. 20.1; art. 20.2, art 20.3.
9. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 février 1973.
10. Pour un aperçu de la réforme Després, voir J.-P. Cheneval «*La réforme Després*», dans **Syndicalisme et pouvoir à l'Université**, **op. cit.**, p. 64-79.
11. Louis Gill, **op. cit.**, p. 48 et 60.
12. Lettre collective publiée dans **Réseau**, (octobre 1974) : 2. On trouve dans la même livraison une réponse plutôt défensive de Robert Després. Ce dernier texte, publié aussi dans **Le Devoir**, le 7 octobre 1974, avait été envoyé directement à tout le personnel de l'université, donc par-dessus la tête des employeurs locaux et des syndicats.
13. Il s'agit de Rodrigue Bélanger, Alexandre Strachan, Jean-Denis Desrosiers et Yvon Bouchard.
14. À ces motifs qui minent déjà l'Exécutif depuis quelque temps s'ajoute la question très controversée de l'intégration irrégulière d'un professeur chercheur sous octroi au Département des sciences pures. Cette coalition circonstancielle entre deux départements numériquement importants sera fatale à l'Exécutif en place.
15. Voir le tableau montrant l'évolution du nombre de membres du SPPUQAR (1971-1994).
16. Guy Simard, dans **Réseau**.

17. Allocution du président de la CRÉPUQ, 26 novembre 1981, citée dans Louis Gill, «*Enjeux et défis de l'université au Québec*», *Analyses et Discussions*, 3, (hiver 1992) : 22.
18. À la suite d'une requête présentée devant le Commissaire du travail le 7 juillet 1989, le nom du SPUQAR devient officiellement SPPUQAR, Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAR, le 10 août suivant.

Les membres de l'Exécutif du SPPUQAR (1971-1994)

Remarques

1. Les Statuts et règlements du SPPUQAR ont varié dans le temps quant au nombre et aux responsabilités des membres de l'Exécutif.
2. Les Statuts ont toujours prévu qu'en cas de vacance à un poste de l'Exécutif, le Conseil syndical était autorisé à y pourvoir. Certaines années, cette disposition a connu une application particulièrement large; devant l'absence de candidats lors de l'Assemblée statutaire d'élection, le Conseil a alors procédé à la nomination de tous les membres de l'Exécutif.

A) Association des professeurs

Automne 1969

Président	Rodrigue Hubert
Vice-président	Bertrand Lepage
Trésorier	Marius Lepage
Secrétaire	Michel Dormier
Secrétaire adjoint	Raynald Deschênes

Automne 1970

Président	Rodrigue Bélanger
Vice-président	Daniel Picot
Trésorier	Paul-Émile Vignola
Secrétaire	Yvon Bouchard
Secrétaire adjointe	Marcelle Beaupré

B) Syndicat professionnel

Février 1971

Président	Claude Soucy ¹
Vice-président	Jean Lebel
Trésorière	Léona Tanguay
Secrétaire	Guy Simard ²
Secrétaire adjoint	Yvon Bouchard
Conseillère	Monique Dumais
Conseiller	Michel Khalil

Mai 1972

Président
Vice-présidente
Trésorière
Secrétaire
Secrétaire adjointe
Conseiller
Conseiller

Rodrigue Bélanger³
Denise Campagna
Léona Tanguay
Benoît Beaucage
Marcelle Beaupré
Michel Arnac
Jean-Jacques Boisvert⁴

C) Syndicat accrédité

Mai 1973

Présidente
Vice-président
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjoint
Conseiller
Conseiller

Suzanne Tremblay
Gaétan Lavoie
Mario Lavoie
Pierre Laplante
René Desrosiers
Jean-Marc Grandbois
Maurice Royer

Mai 1974

Président
Vice-président
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjoint

Benoît Beaucage
Michel Campagna⁵
Mario Lavoie
Pierre Laplante
Denis Tremblay⁶

Mai 1975⁷

Président
Vice-président
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjoint

François-Pierre Gagnon
Ronald Spivock
Claude Livernoche
Paul-Émile Vignola
Jacques Roy

Janvier à avril 1976

Président
Vice-président
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjointe

Exécutif provisoire⁸
Pierre Laplante
Pierre Michaud
André Genest
Jean-Yves Thériault
Hermance Gagnon

Mai 1976

Président
Vice-présidente
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjoint

Pierre Laplante
Suzanne Tremblay
René Desrosiers
Oleg Stanek
Alexandre Strachan

Mai 1977

Président	Robert Carrier
Vice-Président	? ⁹
Trésorier	René Desrosiers
Secrétaire	Paul Desjardins
Secrétaire adjoint	Jacques Pelletier ¹⁰

Juin 1978¹¹

Président	Jacques Pelletier
Vice-président aux affaires internes	Oleg Stanek
Vice-président aux affaires externes	Bruno Jean
Vice-président à l'information	Paul Larocque
Trésorier	Pierre Groulx
Secrétaire	Gaétan Lavoie ¹²

Mai 1979

Président	Paul Larocque
Vice-président aux affaires internes	Pierre Groulx
Vice-présidente aux affaires externes	France Ruest
Vice-président à l'information	Jean-Claude Saint-Amant
Trésorier	Luc Desaulniers ¹³
Secrétaire	Michel Bourassa

Mai 1980

Président	Claude Livernoche
Vice-président aux affaires internes	Serge Côté
Vice-président aux affaires externes	Michel Bourassa
Vice-présidente à l'information	Danielle Lafontaine
Trésorier	Yvan Roux
Secrétaire	Jean-Claude Saint-Amant

Mai 1981

Président	Jean-Claude Saint-Amant
Vice-président aux affaires internes	Serge Côté
Vice-présidente aux affaires externes	Louise Forest
Vice-présidente à l'information	Danielle Lafontaine
Trésorière	France Ruest
Secrétaire	Jean Roy

Mai 1982

Président	Serge Côté
Vice-président aux affaires internes	Paul Beaulieu ¹⁴
Vice-présidente aux affaires externes	Nicole Thivierge
Vice-président à l'information	?
Trésorière	Louise Forest
Secrétaire	Lucie Gauvin ¹⁵

Mai 1983

Président	Pierre Laplante
Vice-présidente aux affaires internes	Suzanne Tremblay
Vice-présidente aux affaires externes	?
Vice-présidente à l'information	Monique Dumais ¹⁶
Trésorière	Johanne Boisjoly
Secrétaire	Thérèse Paquin

Mai 1984

Président	Oleg Stanek
Vice-président aux affaires internes	Benoît Beaucage
Vice-président aux affaires externes	Hugues Dionne
Vice-président à l'information	?
Trésorier	Raynald Horth
Secrétaire	Élizabeth Mainguy

Mai 1985¹⁷

Président	Jacques roy
Vice-président aux affaires internes	Benoît Beaucage
Vice-président aux affaires externes	?
Vice-président à l'information	?
Trésorier	Serge Côté
Secrétaire	Élizabeth Mainguy

Mai 1986

Président	Claude Livernoche
Vice-président aux affaires internes	Benoît Beaucage
Vice-présidente aux affaires externes	Nicole Thivierge
Vice-président à l'information	?
Trésorier	Serge Côté
Secrétaire	Hugues Dionne

Mai 1987

Présidente	Suzanne Tremblay ¹⁸
Vice-président aux affaires internes	Jacques Roy
Vice-président aux affaires externes	Claude Livernoche
Vice-président à l'information	?
Trésorier	Serge Côté
Secrétaire	Roger Zaoré

Mai 1988

Présidente	Suzanne Tremblay
Vice-président aux affaires internes	Jacques Roy
Vice-président aux affaires externes	Claude Livernoche
Vice-président à l'information	Benoît Beaucage
Trésorière	Nicole Thivierge
Secrétaire	Jean-Claude Huot

Mai 1989¹⁹

Président	Claude Livernoche
Vice-président aux affaires internes	Johanne Boisjoly
Vice-président aux affaires externes	Roger Zaoré
Vice-président à l'information	Jacques Daignault
Trésorier	Marcel Lévesque
Secrétaire	Jacques Roy

Mai 1990

Président	Oleg Stanek
Vice-président aux affaires internes	Benoît Beaucage ²⁰
Vice-président aux affaires externes	
Vice-président aux affaires universitaires ²¹	Alexandre Strachan
Trésorier	Pierre Laplante
Secrétaire	Nicole Thivierge

Mai 1991

Président	Alexandre Strachan
Vice-président aux affaires internes	Pierre Laplante
Vice-président aux affaires universitaires	Benoît Beaucage
Trésorière	Berthe A. Lambert
Secrétaire	Jacques Daignault

Mai 1992

Président	Alexandre Strachan
Vice-président aux affaires internes	Pierre Laplante
Vice-président aux affaires universitaires	Benoît Beaucage
Trésorière	Berthe A. Lambert
Secrétaire	Jacques Daignault

Mai 1993

Président	Alexandre Strachan
Vice-président aux affaires internes	Pierre Laplante
Vice-président aux affaires universitaires	Benoît Beaucage
Trésorier	Richard-Marc Lacasse
Secrétaire	Jacques Daignault

Mai 1994

Président	Benoît Beaucage
Vice-président aux affaires internes	Alexandre Strachan
Vice-président aux affaires universitaires	Pierre Laplante
Trésorier	Richard-Marc Lacasse
Secrétaire	[Poste vacant]

Notes

1. Démissionnaire, remplacé par Rodrigue Bélanger en octobre 1971.
2. Démissionnaire, remplacé par Paul Larocque en octobre 1971.
3. Démissionnaire, remplacé par Suzanne Tremblay en octobre 1972.
4. Décédé durant l'été, remplacé par Gaétan Lavoie en octobre 1972.
5. Démissionnaire, remplacé le 3 février 1975 par Ronald Spivock.
6. Démissionnaire dès juin, remplacé par Jacques Pelletier à l'été 1974.
7. Exécutif contraint à démissionner en cours de mandat.
8. Le vice-président, le trésorier et la secrétaire adjointe ont été élus en janvier 1976. Le président et le secrétaire ont été nommés par la suite.
9. Les archives de cet Exécutif sont particulièrement lacunaires.
10. Démissionnaire, remplacé le 14 juin par Alexandre Strachan.
11. Exécutif nommé par le Conseil syndicale 2 mai 1978. À la suite de l'adoption de nouveaux Statuts, une distribution des postes à de nouveau lieu le 6 juin.
12. Démissionnaire, remplacé par France Ruest le 6 décembre 1978.
13. Nommé le 14 septembre 1979.
14. Nommé le 19 octobre 1982.
15. Démissionnaire le 19 octobre 1982.
16. Nommée le 19 octobre 1983.
17. Exécutif nommé par le Conseil syndical.
18. Nommée par le Conseil syndical le 3 juin 1987.
19. Lors de l'Assemblée statutaire du 19 mai, seul un trésorier a pu être élu. Les autres membres ont été nommés par le Conseil syndical le 2 juin suivant.
20. Le Conseil a décidé l'abolition de ce poste.
21. Ce poste remplace celui de vice-président à l'information.

Les membres des comités de négociation

1^{re} convention collective (1972-1973)

Yvon Bouchard
Rodrigue Bélanger
Suzanne Tremblay
Maurice Royer

2^e convention collective (1973-1976)

François-Pierre Gagnon
Suzanne Tremblay
Gaétan Lavoie

3^e convention collective (1976-1979)

Suzanne Tremblay
Oleg Stanek
Alexandre Strachan

4^e convention collective (1980-1982)

Oleg Stanek
Claude Livernoche
Raynald Horth

5^e convention collective (1983-1986)

Oleg Stanek
Jacques Roy
Michel Bourassa
Danielle Lafontaine
Suzanne Tremblay
Pierre Laplante

6^e convention collective (1986-1989)

Benoît Beaucage
Claude Livernoche
Jacques Roy

7^e convention collective (1991-1993)¹

Premier comité²

Suzanne Tremblay
Johanne Boisjoly
Roger Zaoré
Claude Livernoche (membre d'office)

Deuxième comité³

Oleg Stanek
Alexandre Strachan
Pierre Laplante
Benoît Beaucage

Notes

1. Cette convention a été reconduite à son terme pour une durée de deux ans.
2. Après avoir négocié durant l'année 1989-1990, le premier comité en est arrivé à un accord de principe avec la partie patronale, qui a été désavoué par l'Assemblée générale, d'où son remplacement, en cours de mandat, par une nouvelle équipe.
3. Après l'intervention d'un conciliateur, le second comité a soumis le résultat de ses négociations à l'Assemblée générale qui l'a accepté à une très nette majorité.

Chapitre 17

Le Syndicat du personnel non enseignant (S.C.F.P.-1575)

Karino Roy

en collaboration avec

**Pierre Collins, Jean-Marc Duguay, Gilles Dumais,
Céline Dupuis et Florent Vignola**

Les premiers balbutiements...

Le monde syndical connaît une période de grande effervescence à partir des années 1960. Les effectifs sont en hausse et le taux de syndicalisation progresse jusqu'au milieu des années 1970 : de 30%, il grimpe alors à 40%. À l'orée des années 1960, le tableau est le suivant :

(...), le mouvement est toujours dominé, d'une part, par le syndicalisme international qui représente les deux tiers des syndiqués et, d'autre part, par le syndicalisme national, qui en regroupe un peu moins du quart. À ceux-ci s'ajoutent la Corporation des instituteurs et des institutrices catholiques et divers syndicats indépendants¹.

Ce portrait se modifie considérablement dans le sillage de la Révolution tranquille. Les syndicats indépendants augmentent leur auditoire, le syndicalisme international est entraîné dans un mouvement de canadianisation et on assiste successivement à l'essor, à la scission puis à l'affaiblissement de la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.).

Durant cette période, la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.) voit son influence augmenter. En 1960, elle ne rassemble que 40% des effectifs québécois des syndicats internationaux affiliés au Congrès du travail du Canada (C.T.C.); vingt-trois ans plus tard, elle regroupe plus de 80% de ces effectifs et devient un des membres les plus écoutés

du mouvement ouvrier. Après avoir connu ses heures de gloire, la C.S.N. fait face en 1972 à une scission qui affecte passablement le nombre des adhésions. Plusieurs milliers de ses anciens membres fondent alors la Confédération des syndicats démocratiques (C.S.D.). Dans le monde de l'enseignement, la Corporation des instituteurs et des institutrices catholiques (CIC) abandonne son appellation pour devenir la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Ses effectifs font un bond appréciable durant la première décennie de la Révolution tranquille, passant de 30 000 à 68 000 membres. Mais, malgré ses efforts pour attirer des membres du personnel non enseignant ainsi que des professeurs de cégep et d'université dans son orbite, le recrutement reste cantonné aux enseignants du primaire et du secondaire ².

Autres faits majeurs, le début de la décennie 1970 est marqué par une radicalisation des relations de travail et par l'importance croissante que prennent les négociations des secteurs public et parapublic.

La création des fronts communs intersyndicaux pour négocier avec l'État représente une première nord-américaine: jamais un gouvernement n'a cherché à négocier avec tous ses employés à la fois. Ce genre de négociation aboutit très rapidement à des confrontations qui se traduisent par des grèves impliquant des dizaines de milliers d'employés et entraînant des ripostes sous forme d'injonctions et de lois spéciales³.

Dans le secteur universitaire, les différents syndicats, forts de l'expérience des multiples luttes qu'ils ont dû mener et conscients de la stratégie patronale, tendent à se consulter, à coopérer et même parfois à négocier ensemble pour répondre aux pressions des têtes dirigeantes. En fait, ils essaient de faire bloc face à cette stratégie patronale qui se caractérise par une concertation de plus en plus suivie, un certain dirigisme installé par la Conférence des recteurs (CRÉPUQ) et la présence grandissante du gouvernement québécois dans les négociations.

La période qui s'étend de 1969 à 1972 marque le début de la négociation dans le secteur universitaire. En 1969-1970, le S.C.F.P. (Syndicat canadien de la fonction publique) entreprend sa première négociation à l'Université Laval et signe par la suite une convention collective qui est bien accueillie dans l'ensemble. En 1971, les employés de l'Université de Montréal, nouvellement syndiqués, entament une grève pour obtenir les mêmes avantages que leurs collègues de Laval⁴. La lutte est chaude et la grève s'éternise, rendant le gouvernement ainsi que certains éditorialistes plutôt anxieux : «*Claude Ryan écrivait à ce moment-là que l'Université de Montréal ne pouvait donner de telles augmentations parce que les administrateurs de Laval avaient accordé des augmentations déraisonnables⁵*».

Cependant, de nombreux problèmes restent en suspens une fois la grève terminée. En 1971-1972, on entreprend la première négociation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)⁶. Une grève est déclenchée; une fois de plus, les objectifs fixés au départ ne sont pas tous atteints à la fin des hostilités.

En région, c'est au mois d'août 1969 que le Centre d'études universitaires de Rimouski (C.E.U.R.) ouvre ses portes⁷. Au départ, les employés de soutien ne sont pas très nombreux. Toutefois, deux ans plus tard, les effectifs du C.E.U.R. se gonflent pour atteindre une cinquantaine de membres, compris dans le personnel non enseignant; la syndicalisation est en voie d'expansion et elle recueille de plus en plus d'adhésions.

Au mois d'avril 1971, l'organisation de ce qui allait devenir le Local 1575 du Syndicat canadien de la fonction publique est mise sur pied. Le 28 du même mois, deux représentants du S.C.F.P. rencontrent 48 employés de la maison d'enseignement au salon des étudiants. Refusant de se joindre immédiatement au S.C.F.P., ils s'activent plutôt à fonder leur propre association syndicale⁸. Gilles Dumais, à qui on a confié les rênes de la nouvelle association, mentionne dans son rapport de 1972 que :

Les activités de l'Association débutent réellement après la venue des représentants du Syndicat canadien de la fonction publique et des représentants du SEUQAM. En effet, c'est à ce moment que les employés du C.E.U. de Rimouski décidèrent de se regrouper en Association accréditée au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec⁹.

Le 6 mai 1971, l'assemblée générale du personnel non enseignant désigne trois personnes pour rencontrer la direction de l'université; Gilles Dumais, premier président, Gaston Dumont et Francine Dumais-Gagné. Quelque deux mois plus tard, le 22 juillet 1971, l'accréditation est obtenue du Ministère¹⁰; l'Association est désormais la seule habilitée à représenter le personnel du C.E.U.R. Forte d'environ 35 membres, elle se prépare à entamer les premières négociations devant conduire à la signature d'une convention collective¹¹.

En septembre 1971, l'Association se donne un premier conseil d'administration, qui doit présenter un projet de convention collective¹². Les négociations avec l'employeur débutent; difficiles dans un premier temps, elles se déroulent assez bien par la suite grâce à l'arrivée d'un nouveau porte-parole pour la partie patronale. Finalement courtes et peu mouvementées, elles se soldent par la signature de la première convention collective le 7 mars 1972¹³.

Gilles Dumais, se remémorant cette époque, souligne l'inexpérience de chacun face

à la question syndicale et rappelle les démarches entreprises pour faciliter le processus de syndicalisation.

Le personnel du C.E.U.R. n'était pas familier avec le monde syndical. Dans un premier temps, le S.C.F.P., le Syndicat canadien de la fonction publique, avait tenté de procéder à l'organisation d'une section locale. Mais, moi-même ainsi que deux autres individus avons été mandatés pour rencontrer le syndicat indépendant de l'Université du Québec à Chicoutimi. On a donc tous trois fait des démarches assez rapidement avec les gens de l'UQAC, celles-ci ont conduit à la création d'un syndicat indépendant par décision de l'assemblée générale à Rimouski¹⁴.

Revenant sur l'inexpérience, il fait ressortir les moyens mis en place pour résoudre la question et rappelle les premiers moments du syndicat .

Personne n'avait d'expérience de syndicalisation parmi le personnel de l'Université du Québec à Rimouski. À ce moment-là, comme on n'avait pas d'expérience, on a mandaté un avocat pour préparer la requête en accréditation. Mais tout d'abord, on a fait signer des cartes de membre pour avoir la majorité des appuis; il fallait voir si les gens étaient intéressés, non pas à se syndiquer parce qu'il semblait que la volonté y était, mais il s'agissait de savoir s'ils optaient pour un syndicat indépendant ou un syndicat affilié au S.C.F.P. Alors, nous avons combattu le S.C.F.P., — c'est bien pour dire, aujourd'hui nous en faisons partie —, nous avons combattu le S.C.F.P. pour devenir un syndicat indépendant¹⁵.

Sur le rôle de l'avocat, il apporte ces précisions :

L'avocat a préparé la requête en accréditation; c'est lui qui a fait toutes les démarches juridiques. L'accréditation une fois obtenue, nous nous sommes préparés aux négociations qui devaient mener à la signature d'une première convention collective. À ce moment, ne sachant pas précisément ce que celle-ci devait contenir, nous avons demandé au même avocat de figurer l'ensemble de nos demandes¹⁶.

C'est un comité de négociation de trois personnes, mandaté pour effectuer cette démarche, qui présente les revendications à l'employeur. Questionné sur les réactions de celui-ci durant cette période d'agitation syndicale, Gilles Dumais soutient ceci :

L'employeur n'est pas intervenu dans le processus de syndicalisation. En fait, au moment où on a déposé nos demandes, je pense que les représentants de ce dernier n'étaient pas beaucoup plus habitués que nous à négocier. Les choses ont changé après l'arrivée de Serge Biron au poste de directeur des ressources humaines. Rescapé de l'Université du Québec à Montréal où il avait dû composer avec la réalité syndicale, formé en gestion des ressources humaines, il a apporté un vent de fraîcheur sur la négociation en cours. Je dirais entre guillemets que c'est un peu lui qui a fait que cette négociation s'est terminée dans l'honneur pour tout le monde et qui a permis d'éviter que les deux parties restent embourbées. On a eu de bonnes discussions avec lui; on peut même dire qu'il nous a un peu formés à notre rôle. Sa présence et son expérience ont amené les parties à adopter un comportement propice à la signature de la convention collective¹⁷.

L'encre de cette première entente à peine séchée, on se prépare déjà pour un second «round» qui s'annonce long et assez ardu. Les représentants de la partie patronale signifient à l'Association que les pourparlers débutent le 11 septembre 1972¹⁸. Très rapidement, les premières séances locales de négociations laissent un goût amer; le moral des troupes est affecté par les résultats peu encourageants de ces discussions. Des décisions doivent être prises pour éviter que l'on s'engage dans une voie sans issue.

À ce moment, les syndicats du secteur universitaire ont pris conscience de l'importance d'être solidaires face à l'appareil gouvernemental. On se rencontre, on tente d'établir un mécanisme permanent de concertation et certains vont même jusqu'à proposer une négociation commune. L'entraide qui se dessine à partir de 1972 s'est d'abord exprimée lors des deux grèves précédentes (UM et UQAM); aide financière aux grévistes et menaces de débrayage de solidarité sont venues marquer ces négociations¹⁹.

À Rimouski, cette solidarité se confirme par la signature d'une entente de services avec le Syndicat canadien de la fonction publique en février 1973²⁰.

Après les premières séances de négociations locales peu encourageantes, il faut bien le dire, certains négociateurs ont voulu en savoir un peu plus. Donc, grâce aux rencontres et discussions avec les autres constituantes de l'Université du Québec et certains représentants du Syndicat canadien de la fonction publique, l'alternative était évidente. Continuer notre négociation seuls, ou faire confiance aux gens rencontrés et affronter l'administration avec une meilleure préparation et un négociateur compétent. Grâce à votre accord, nous avons opté pour la deuxième solution²¹.

Les constituantes de Rimouski et de Chicoutimi rejoignent donc le S.C.F.P. et les employés de l'UQAM et négocient la première convention collective Réseau. La négociation, tournant autour du processus d'évaluation des emplois, a obligé les gens de l'Association de Rimouski à réévaluer leur attaque, comme le souligne Gilles Dumais; le regroupement entre forces syndicales est devenu essentiel.

Au niveau local, on s'est vite rendu compte qu'on ne disposait pas des ressources nécessaires pour mener à terme une telle négociation. Celle-ci était «provinciale», c'est-à-dire que toutes les sections locales du S.C.F.P. dans le secteur universitaire étaient regroupées pour négocier le plan d'évaluation. On s'est donc décidé, après discussion, à aller rencontrer le S.C.F.P. pour savoir ce qu'était le plan d'évaluation et ce qu'il impliquait en termes de négociation. On s'est aperçu à Rimouski qu'on n'était pas équipé pour la négociation de ce plan²².

Le 30 mai 1973²³, la deuxième convention collective de travail est donc signée après une année de négociation.

La «bagarre» terminée, d'autres questions importantes vont se poser rapidement. En effet, le contrat de services passé avec le S.C.F.P. n'étant en vigueur que pour la durée de la convention collective, et l'échéance de cette dernière approchant à grands pas, «la période ouverte», selon le jargon syndical, devient l'occasion de se questionner sur l'avenir du regroupement; doit-on redevenir indépendant? Ou doit-on s'affilier en bonne et due forme au S.C.F.P.?

Le 20 février 1975²⁴, en pleine période de maraudage, des cartes sont envoyées aux membres pour s'affilier au Syndicat canadien de la fonction publique; 90% des gens répondent positivement à l'appel.

Gilles Dumais soutient toutefois que la lutte entre partisans des deux syndicats a donné lieu à des attaques plutôt sournoises.

Durant la période de maraudage, on a eu des accrochages; dans le sillage des réunions convoquées par les partisans du S.C.F.P. et des réunions convoquées par les partisans du syndicat indépendant, il y a eu quelques confrontations entre les militants. Moi dans tout ça, je ne pensais pas qu'il fallait se laisser entraîner sur un terrain où il aurait été question des individus, où on se serait mis à descendre des individus par rapport à leur option²⁵.

Ce problème semble s'être posé à quelques reprises.

Les gens ont pris un certain temps avant de comprendre qu'on ne parlait pas des individus mais de ce qu'ils défendaient comme option. La plupart des membres ont difficilement compris la situation. Les gens pointaient l'individu mais pas nécessairement ce qu'il disait²⁶.

Gilles Dumais affirme qu'il a fallu un certain nombre d'années avant que ne cesse ce genre d'attaques.

Le 2 mai 1975, une requête en accréditation est adressée au ministère du Travail. Le 27 mai 1975, le certificat d'accréditation est émis et le syndicat devient affilié au S.C.F.P. : le S.C.F.P.-1575 est né²⁷!

Des temps difficiles...

La période qui précède l'adoption de la troisième convention collective de travail (1976-1979), qui est signée le 25 août 1976, en est une des plus mouvementées et des plus coûteuses pour l'organisation syndicale. Cette négociation, la plus longue de la courte histoire du syndicat (1 an et 3 mois), est marquée par quelques incidents malheureux. En fait, les moyens de pression et le lock-out imposé par l'employeur les 3, 4, 5 et 8 mars 1976 sont autant de facteurs qui viennent augmenter la tension sur le campus de la toute jeune université (création : 1973)²⁸.

Les membres du personnel non enseignant sont chauffés à bloc; leur participation aux réunions stratégiques semble soutenue, comme le rappelle dans son rapport la présidente Carmelle Jean :

Des mois de travail acharné, des réunions sur réunions à des heures irrégulières et c'est peu dire, le nombre impressionnant de gens qui s'y sont joints, la révision, la correction de nos positions et de nos activités, c'est excitant de pouvoir travailler si près les uns des autres²⁹(...)

Les manifestations bruyantes se succèdent pour démontrer à la direction que l'on tient à la sauvegarde des droits des syndiqués. Le 29 janvier, les membres du syndicat bloquent les entrées du campus. Peu de temps après, ils vont défendre la cause d'une camarade congédiée le 5 février. À ce moment, le service du personnel s'empresse de faire effectuer des coupures sur les salaires. Pourtant, lors d'une rencontre le 30 janvier avec le

vice-recteur à l'administration, Jacques Plante, les employés avaient eu l'impression que ce dernier appuierait le syndicat pour accélérer les négociations; il s'agissait en fait d'un appui mitigé³⁰.

Dans les semaines qui suivent, des rumeurs commencent à circuler. Le lundi 23 février, la rumeur d'un éventuel lock-out se répand comme une traînée de poudre³¹. Des journalistes, mis au courant de l'affaire, s'empressent d'interroger le vice-recteur M. Plante.

Celui-ci a déclaré à Lisette Morin que cette rumeur n'était pas fondée et que l'université rimouskoise n'avait pas l'intention de décréter le lock-out, même si ce droit lui était acquis en même temps que le droit de grève pour le syndicat, c'est-à-dire le 2 mars. Jacques Plante a également déclaré à madame Morin que l'université ne voulait pas compromettre la session en cours³².

Deux jours plus tard, plusieurs membres du personnel et certains étudiants trouvent porte close. En effet, une directive émanant du vice-recteur ordonne que toutes les portes de l'université, sauf la porte principale, restent verrouillées jusqu'à 8 heures 15 le matin. Cette mesure s'applique désormais les jours où le syndicat prévoit faire du piquetage.

Dès lors, on se questionne sur le bien-fondé d'entrer en grève. Ne reste-t-il que ce moyen pour enfin parvenir à obtenir certains droits fondamentaux? Les négociations qui s'éternisent, le rejet massif des offres salariales en assemblée générale le 25 février³³, le harcèlement des membres par l'application de mesures dérisoires et les sommes importantes engagées dans le processus de négociation sont autant d'éléments qui viennent accélérer la réflexion. En fait, le climat qui perdure sur le campus affecte le moral des employés et incite à utiliser ce moyen ultime. Mais, réunis en assemblée le 1^{er} mars, les membres du syndicat rejettent la recommandation de grève du comité de négociation; 61 personnes votent contre la proposition et 48 votent pour.

Deux jours plus tard, soit le 3 mars 1976, la «high direction», comme la qualifie Carmelle Jean, opère un coup de force qui va laisser un goût amer; c'est le lock-out à l'UQAR. La suspension des activités fait dire à la présidente qu'il s'agit d'un «*acte de profonde angoisse et d'énervement devant un groupe qui réclame ses droits*»³⁴. Le mardi 9 mars, les membres du syndicat peuvent enfin reprendre le chemin du travail. La tension paraît s'être quelque peu atténuée :

Au cours d'une réunion générale tenue la veille, réunion à laquelle ont participé 94 membres, on a appris que les négociations avaient avancé de façon sensible à Montréal. Alors que les positions des deux parties

étaient très éloignées les unes des autres la semaine dernière, les rencontres de la fin de semaine ont rapproché les parties sur quelques points. (...), il y a maintenant entente de principe sur les articles touchant l'ancienneté, les procédures de grief et d'arbitrage et sur l'affectation temporaire. Dans certains cas, les articles sont paraphés. À l'article des congés de maladie, les parties se sont rapprochées beaucoup, mais, au moment de la réunion générale de lundi, aucune entente n'était encore intervenue³⁵.

Les membres du syndicat décident alors de faire une trêve pour favoriser la bonne entente entre les parties. Or, il y a encore des points de friction; certains gestes de la direction ont laissé de profondes marques: un poste de technicien en informatique a été aboli, le Service d'information et de relations publiques a été fermé, l'agent d'information a été exilé au sous-sol, etc. Les interrogations sur le climat de travail restent donc nombreuses, comme le souligne Carmelle Jean : «(...), je ne pense pas que les trois ans à venir (77-78-79) nous permettent de rester dans nos bureaux sans aller voir la direction pour lui dire à nouveau ce que l'on pense de son administration»³⁶!

Ainsi, le remue-ménage provoqué par les négociations, le climat tendu et l'atmosphère de suspicion qui semble flotter sur le campus vont prendre quelque temps à s'effacer.

La situation n'est pas nouvelle; déjà, au moment de la présidence de Gilles Dumais, les choses s'étaient détériorées. En 1974, il soutient crûment que la partie patronale ne veut tout simplement pas de relations de travail. Pour bien se faire comprendre, il emploie cette phrase choc : «Dès le départ, on nous a clairement fait savoir qu'on était le patron et, qu'en aucun temps on acceptait de voir diminuer ou amoindrir son droit de gérance³⁷». Des incidents malheureux se sont également produits:

Congédiement..., fermeture de poste..., la chose n'a jamais été claire...; est-ce une fermeture de poste ou un congédiement déguisé du responsable à l'information? À cette époque, le syndicat a créé un journal, L'Abordage. Le responsable de l'information a écrit quelques articles qui n'ont pas été du goût de la direction. On ne sait si ces articles ont influencé davantage la décision de l'employeur de restructurer puis de fermer le Service de l'information. Enfin, il s'agit d'un épisode malheureux parce que l'individu n'a pas été considéré... on lui a plutôt offert un poste de concierge³⁸...

Florent Vignola, dans le rapport de la présidence de 1978, souligne à son tour certaines manoeuvres douteuses.

Une chose qu'il serait bon de signaler ici est l'attitude des patrons sur le nombre de postes compris dans notre section locale. Depuis un an les patrons jouent un jeu assez dangereux pour nous syndiqués, en abolissant certains postes, en combinant les tâches de trois (3) postes en deux (2) et par le fait même augmentant les tâches d'un certain nombre de syndiqués. Suite à ceci je vous demande d'être très prudents et de ne pas être trop "ZÉLÉS". Le nombre d'étudiants augmente constamment mais pas le nombre d'employés. Il ne faut pas oublier que cette situation [peut servir aux patrons] en temps de négociation et ce temps n'est plus très loin³⁹.

On peut donc facilement comprendre à la lecture de tout ceci que les plaies prennent un certain temps à guérir.

Conventions collectives et temps de crise

Au mois d'octobre 1979, lorsque le président Florent Vignola rédige son rapport, les négociations devant conduire à la signature d'une quatrième convention collective sont entamées. Une inquiétude semble alors perceptible dans son discours. À deux reprises, il se questionne sur la participation des membres à l'activité syndicale. Tout d'abord, il écrit :

Depuis septembre dernier quelle a été votre participation? Dans les mois à venir que sera votre participation? Est-ce que vos demandes vont rester sans appui de votre part? (...). Dites-vous bien qu'un comité de négociation, n'est fort que si un appui lui est fourni par chacun de vous⁴⁰.

Puis, poursuivant plus loin, il ajoute :

Cette année nous avons eu un plus grand nombre d'assemblées générales que dans une année régulière. Dans certains cas, j'ai remarqué une bonne participation. Mais malheureusement dans plusieurs cas la participation des membres était faible. Ici je tiens à vous signaler que si nous voulons un syndicat fort il faut que tous les membres participent⁴¹.

Le soutien massif de tous les membres est ainsi réclamé pour mener à bien les présentes négociations.

Pendant les pourparlers, deux moyens de pression sont utilisés. On débraye durant deux périodes de vingt-quatre heures; à ce moment, 50% des membres viennent appuyer la démarche en faisant quelques heures de piquetage. Le 13 mars 1980, la quatrième convention collective de travail est signée pour une durée de quarante-deux mois (1980-1982)⁴². Les principaux gains sont d'ordre normatif : sécurité d'emploi, statuts particuliers, congés parentaux; au niveau des salaires, les acquis sont maintenus de justesse et on obtient que les augmentations de salaire à venir contribuent à réduire l'écart entre le haut salarié et le plus bas salarié; ce dernier recevant une augmentation plus importante.

Dans le rapport de la présidence de 1980, on s'attarde à présenter certains projets que l'on espère voir se réaliser dans un temps restreint : correction de la structure du syndicat, amendement des statuts, refonte et négociation de nouvelles politiques de perfectionnement, implantation de l'horaire variable, etc. En 1981, un nouveau comité est mis en place : le comité de la condition féminine. N'ayant pas encore vraiment commencé ses activités à cette époque, il se met à la recherche de documents, de projets de lois ou de lois, qui touchent de façon particulière les femmes. Aussi, une enquête est menée dans le but de connaître la véritable place qu'elles occupent à l'Université du Québec à Rimouski. Certes, les projets et les idées ne manquent pas pour faciliter la vie de celles qui doivent souvent se battre pour atteindre une certaine «respectabilité».

Sur un autre plan, en 1982, on s'active à la poursuite des négociations. Le contexte est pénible; la crise économique s'abat sur la province. Dans les rangs syndicaux, on conspue la stratégie gouvernementale :

À Québec, 1 milliard de dollars de coupures (dont 350 millions \$ dans les Affaires sociales et 150 millions \$ dans l'Éducation). Au gouvernement fédéral, 5000 abolitions de postes en 2 ans et on se propose d'en abolir 60 000 autres. À Montréal, 4000 postes ont été coupés. Les travailleuses et les travailleurs du secteur public ont évidemment été les premiers à en subir les conséquences : mises à pied, surcharge de travail, climat de travail détérioré, impossibilité de fournir aux usagers des services de qualité. Les coupures ont d'abord pour effet de déprimer encore plus l'économie en réduisant l'emploi, alors que l'État doit jouer un rôle dynamique pour relancer l'activité économique en période de crise. Le déficit actuel du gouvernement québécois n'a rien d'inquiétant et même, en période de récession, un bon gouvernement doit emprunter davantage pour investir dans le capital physique et humain (...)⁴³.

De son côté, le comité de la condition féminine dresse un portrait plutôt sombre de la situation des travailleuses de l'UQAR : les employés à statut particulier sont les plus atteints en ce qui concerne la sécurité d'emploi; les postes des travailleurs remplaçants, surnuméraires et temporaires sont appelés à être diminués dans le contexte de restrictions budgétaires; dans ces trois dernières catégories, on trouve 22 femmes et 11 hommes : 33 emplois sont donc immédiatement menacés et dans 66,7% des cas, il s'agit d'emplois occupés par des femmes; ces emplois sont évidemment les moins bien payés : une femme classée dans la catégorie bureau et surnuméraire, par exemple, ne gagne en moyenne que 8,35 \$/h alors qu'une employée de bureau permanente gagne 10,78 \$/h; enfin, dans toutes les autres catégories où des comparaisons sont possibles, c'est-à-dire chez les employés réguliers et sous-octroi, le salaire moyen des femmes est toujours plus bas que celui des hommes⁴⁴.

Dans ce contexte, pour renforcer le climat de crise, le gouvernement s'emploie par décret durant trois mois, de décembre 1982 à mars 1983, à récupérer 20% du salaire des membres du syndicat; les augmentations de salaires qui vont suivre seront minimales. L'attitude des gens semble profondément modifiée par cette situation difficile, comme le rappelle Florent Vignola :

(...), je pense que la crise a incité les gens à conserver ce qu'ils avaient, à attacher une importance plus grande à leur sécurité d'emploi et aux mécanismes de congés à temps partiel pour les cas de maternité. Je remarque chez les membres une tendance à vouloir se perfectionner dans les études pour obtenir de l'avancement. Il faut dire aussi que la situation économique a montré aux employés de l'UQAR qu'ils ont ici des conditions de travail relativement bonnes et qu'il est important de se donner les moyens de les conserver⁴⁵.

Finalement, la négociation, mettant l'accent sur le maintien des conditions de travail et sur la sécurité d'emploi, débouche sur la signature de la cinquième convention collective le 19 décembre 1983⁴⁶.

Plus près de nous...

En 1986, pour la première fois depuis 15 ans, le syndicat S.C.F.P.-1575 s'apprête à négocier localement la totalité de sa convention collective de travail. La décision de l'exécutif, entérinée par l'assemblée générale, vise à obtenir un contrat de travail qui tienne vraiment compte de la réalité régionale. Ainsi, l'exécutif du syndicat prépare un projet de convention basé sur les aspirations des membres et invite ceux-ci le 8 février 1986 à parti-

ciper à un colloque sur la préparation de la négociation⁴⁷.

Satisfait dans l'ensemble de la dernière convention collective, le syndicat entend proposer le statu quo pour environ 75% des textes⁴⁸. Les revendications concernent l'établissement de la notion de plancher d'emploi, du perfectionnement, du remplacement obligatoire, des changements technologiques, des statuts particuliers, des congés et vacances et de l'application de critères objectifs pour l'affichage des postes. Le 5 novembre 1986, l'assemblée générale accepte le projet de négociation et le comité de négociation en fait le dépôt à l'employeur le 18 novembre. Tous souhaitent alors un règlement rapide, au printemps si possible. Toutefois, il faut attendre le 18 décembre 1987 avant que ne soit signée cette sixième convention collective⁴⁹.

Le 5 décembre 1990, on appose sa signature sur la septième convention collective de travail⁵⁰. Par ailleurs, les années à venir seront particulièrement difficiles. Le pays entre en crise économique, les gouvernements se serrent la ceinture et les syndicats semblent s'essouffler. Le rapport de la présidente du 20 octobre 1993 laisse voir tout le dramatique de la situation :

La loi 102, vous connaissez? Blocage des salaires pour deux ans, compression de 1% de la masse salariale, ou contribution forcée des employés par l'imposition de congés non payés, (...). Nous sommes face à un abus de pouvoir de la part d'un gouvernement qui s'empresse de passer une loi qui remet en cause le droit de négocier. Pourtant, nous sommes tous conscients de la conjoncture économique. Il n'y a d'ailleurs jamais eu autant d'ouverture de la part des syndicats à accepter de négocier raisonnablement des gels de salaire, et à participer, par la réorganisation du travail, à un redressement des finances. Un front commun représentant les grandes centrales syndicales a été formé pour contrer ce «coup de force» du gouvernement. Mais voilà que quelques-unes d'entre elles décident de se retirer de cette grande table. Quand pourrions-nous refaire ce monde syndical? Quand pourrions-nous refaire de grandes batailles⁵¹?

Les employés craignent de voir disparaître la sécurité d'emploi, d'assister à des négociations éprouvantes et même de «contempler» la chute finale des syndicats. Les perspectives annoncées par la loi 198 dans le secteur public font redouter le pire : réduction de 20% du personnel d'encadrement; et réduction de 12% du personnel, le tout sur la base des effectifs en place le 1^{er} avril 1993⁵².

Tableau 49 Principaux gains syndicaux S.C.F.P. 1575

1972 - 1975	<p>Négociation commune avec l'Université du Québec à Chicoutimi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Base de la convention actuelle - Mise en place du plan d'évaluation «bureau»
1976 - 1979	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation avec le Réseau, Université de Montréal et Université Laval jusqu'à la convention 1983-1986 - Consolidation de la 1^{re} convention collective 1972-1975 - Diminution de la durée de la période d'essai - Amélioration de la notion d'affectation temporaire - Gain lors de l'accumulation d'ancienneté en cas de congé de maladie et de maternité - Augmentation des jours de vacances (+5)
1980 - 1982	<p>Reconnaissance de droits dans la convention collective aux personnes salariées à statut particulier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité d'emploi : obligation de l'employeur de replacer une personne salariée sur un poste équivalent et non sur un poste inférieur - Perfectionnement : budget fixé à 0,5% de la masse salariale des personnes salariées permanentes et non plus à la discrétion de l'Employeur - Horaire variable, horaire de 4 jours : pour les personnes salariées permanentes - Vacances : 1 mois après 1 an de travail au lieu de 15 jours entre 1 et 4 ans et 1 mois après 5 ans - Droits parentaux - Congé de maternité payé à 93% - Congé de paternité - Congé pour adoption
1983 - 1986	<p>Bonification des avantages sociaux pour les personnes salariées à statut particulier</p> <p>Ex. : - travail supplémentaire, vacances, jours fériés, congés de décès</p>
1986 - 1989	<p>1^{re} négociation locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation pour l'employeur de rappeler les personnes salariées à statut particulier qui ont de l'ancienneté - Perfectionnement : augmentation du budget à 1% de la masse salariale des personnes salariées permanentes - Régime de congé auto-financé (Ex. : contrat à 5 ans : 1 an de congé, 5 années payées à 80% du salaire)
1990 - 1992	<p>Bonifications mineures à la convention collective</p>

Le 14 septembre 1993, on signe le renouvellement de la convention collective, qui sera en vigueur jusqu'au 30 novembre 1994⁵³. Les gains sont alors minimes; on demeure très près du statu quo. La vraie question est désormais celle-ci : que nous réserve l'avenir? La reprise économique se fait encore attendre, le militantisme syndical est en perte de vitesse et la planète vibre au son de l'économie globale. Le syndicalisme dans ce nouveau contexte doit se doter de nouveaux champs d'activités s'il veut survivre. Les défis ne manquent pas et ces défis sont identifiables et intéressants. Que l'on pense à l'organisation du travail, au partage de l'emploi, à l'augmentation constante des travailleurs et des travailleuses à statut précaire et à leurs conditions de travail.

Le syndicalisme a su relever les défis dans le passé et il est encore capable de se renouveler. Il s'agit de trouver des hommes et des femmes qui ont le goût de participer à ce renouveau.

Notes

1. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, **Histoire du Québec contemporain, tome II : Le Québec depuis 1930**, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, p. 570.
2. Toutes les informations de cette partie proviennent de Linteau, Durocher..., pp. 571-572.
3. **Ibid.**, p. 573.
4. Johanne Deschamps, pour le comité technique sur la négociation, comité de liaison des universités, **Historique de la concertation des syndicats du secteur universitaire affiliés au S.C.F.P., et évolution de la formule de négociation**, Montréal, 20 septembre 1977, p. 1.
5. **Ibid.**
6. **Ibid.**
7. Jean-Luc Thériault, **Historique du syndicat S.C.F.P.-1575**, p. 1.
8. **Ibid.**, p. 2
9. **Rapport du président Gilles Dumais**, 1972, p. 1.
10. Jean-Luc Thériault, **op.cit.**, p. 2.
11. **Rapport du président Gilles Dumais**, 1972, p. 1.
12. **Ibid.**
13. **Ibid.**

- 14 . Entrevue réalisée le 11 novembre 1993.
- 15 . **Ibid.**
- 16 . **Ibid.**
- 17 . **Ibid**
- 18 . **Rapport du président Gilles Dumais**, 1972, p. 1.
- 19 . Johanne Deschamps, **op.cit.**, p. 2-3.
- 20 . Jean-Luc Thériault, **op.cit.**, p. 2.
- 21 . **Rapport du président Gilles Dumais**, 1973, p. 1.
- 22 . Entrevue du 11 novembre 1993.
- 23 . Jean-Luc Thériault, **op.cit.**, p. 3.
- 24 . **Ibid.**
- 25 . Entrevue du 11 novembre 1993.
- 26 . **Ibid.**
- 27 . Jean-Luc Thériault, **op.cit.**, p. 3.
- 28 . **Ibid.**, p. 4.
- 29 . **Rapport annuel de la présidente Carmelle Jean**, 1975-1976, p. 1.
- 30 . **L'Abordage**, bulletin d'information du Syndicat du personnel non enseignant de l'UQAR, vol. 3, no 9 (25 février 1976) : 3.
- 31 . **Ibid.**, p. 5.
- 32 . **Ibid.**
- 33 . **L'Abordage**, vol. 3, no 10 (1 mars 1976) : 3.
- 34 . **Rapport annuel de la présidente Carmelle Jean**, 1975-1976, p. 1.
- 35 . **L'Abordage**, vol. 3, no 11 (10 mars 1976) : 1.
- 36 . **Rapport annuel de la présidente Carmelle Jean**, 1975-1976, p. 1.
- 37 . **Rapport du président Gilles Dumais**, 1974, p. 1.
- 38 . Entrevue du 11 novembre 1993.

- 39 . **Rapport annuel du président Florent Vignola**, 1977-1978, p. 1.
- 40 . **Rapport du président Florent Vignola**, 1979, p. 1.
- 41 . **Ibid.**
- 42 . Jean-Luc Thériault, **op.cit.**, p. 4.
- 43 . **L'Abordage**, vol. 8, no 4 (avril 1982) : 6-7.
- 44 . **L'Abordage**, vol. 9, no 2 (décembre 1982) : 5-6.
- 45 . Florent Vignola, «notes historiques», **UQAR-info.**, (10 décembre 1984) : 6.
- 46 . Notes historiques, S.C.F.P.-1575, «signature des conventions collectives».
- 47 . **L'Abordage**, vol. 12, no 2 (mai 1987) : 1.
- 48 . **L'Abordage**, vol. 12, no 1 (décembre 1986) : 1.
- 49 . Notes historiques, S.C.F.P.-1575, «signature des conventions collectives».
- 50 . **Ibid.**
- 51 . **Rapport de la présidente Huguette Saint-Laurent**, 1993, p. 1.
- 52 . **Ibid.**, p. 2.
- 53 . **Ibid.**

Chapitre 18

Formes d'expression de la petite vie étudiante

Marie-Claude Bérubé

L'UQAR fête! Vingt-cinq ans de vie... Un quart de siècle qui a vu défiler, dans les couloirs de l'institution, des milliers d'étudiantes et d'étudiants. (Permettez-moi de spécifier immédiatement que je ne «féminiserai» pas toutes les expressions de ce texte. Non par manque de conscience féministe mais bien par souci d'alléger les lignes de cet écrit).

Évidemment, les étudiants ont effectué un passage à l'UQAR dans le but premier de faire... des études. Toutefois, il va de soi qu'une vie étudiante s'est tramée, pendant toutes ces années, en parallèle des salles de cours. Ce sont les formes d'expression qu'a prises cette vie que j'essaierai de vous décrire ici. Je ne pourrai certes pas tout raconter mais je vous offrirai un tour d'horizon assez complet de ce qui s'est passé, de ce qui s'est réalisé, de ce qui reste.

Pour ce faire, j'ai rencontré des personnes qui ont façonné, à différents moments et de différentes façons, cette vie étudiante uqarienne. Je les laisserai vous raconter, vous donner leur avis... J'ai aussi consulté, avec plaisir, les journaux étudiants ayant existé à l'UQAR : **L'Uquarium**, **L'Envers**, **Mémoire** et **L'Agora**. À mon secours viendra aussi «ma subjectivité» d'étudiante, étant engagée, depuis sept années, dans différents comités et au sein de plusieurs organismes de l'UQAR. Je suis bien consciente du fait que j'aurais pu essayer, pour rédiger un article historique plus précis, d'entreprendre la fouille dans les archives des associations. Mais (ouf!) les archives étudiantes ne se montrent pas coquettes, rangées... lorsqu'elles existent.

Associations... générales

... il semble adéquat d'informer les lecteurs qu'il y avait une assemblée générale des étudiants de l'UQAR, jeudi le 30 novembre, puisque la moitié des étudiants ne s'y sont pas rendus. Les raisons de ce fort taux d'absentéisme? Encore une fois, démocratie et apathie font chambre à part.

Journal étudiant **L'Envers**, vol. 2, no 2 (décembre 1978).

Nous sommes à la fin du mois de septembre 1994. L'Association générale des étudiants de l'UQAR menace, depuis quelques jours, de fermer le café étudiant l'Auriculaire, ainsi que son service de photocopies, puisqu'à la dernière assemblée générale le quorum n'était pas atteint. Toutefois, elle promet de laisser ouvert le Baromètre car, depuis que le conseil d'administration de l'UQAR s'est prononcé en faveur du «don» du permis de bar en 1985, l'Association doit maintenir ce service en permanence. Les temps sont creux...

Jean Charron, directeur général de l'Association depuis 1991, après y avoir été vice-président aux relations publiques ainsi que président (années 1987-1989), connaît bien le problème. Il dit qu'il a vu un désintéressement progressif de la part des étudiants. «*Nous n'avons jamais quorum aux assemblées générales. Il faut faire le tirage de bicyclettes pour attirer du monde*» Il ne trouve pas la situation très rose :

Je pense qu'il y a une minorité de gens qui s'impliquent dans l'association pour des raisons personnelles, pour en tirer le plus possible pour eux autres (cela fait bien dans un CV). C'est un peu un mal de société, on ne fait plus rien pour rien. Tu t'impliques dans quelque chose en espérant avoir autre chose au bout. Donc, la mission ou le but visé d'une association étudiante est rarement atteint, parce que les gens sont là pour leurs bénéfices personnels, bien souvent.

En 1974, un étudiant frustré, Jacques Pelletier, écrivait dans **L'Agora** :

L'apathie, l'indifférence, l'apolitisme sont devenus les traits dominants des étudiants québécois. Les collèges et universités sont devenus des déserts où règne un calme plat et, à mon avis, malsain. La vie de groupe n'existe à peu près plus : chacun est engagé dans un profil universitaire fait sur mesure, est refermé sur ses intérêts propres, et ignore les dimensions collectives des problèmes auxquels il a à faire face.

Cela ressemble à du «déjà-entendu»...

L'Association générale étudiante a été accréditée en 1994 par le gouvernement du Québec, ce qui lui donne, selon Lucie Grenier, ex-présidente de l'AGE (1992-1993) :

une reconnaissance officielle de la part du gouvernement du Québec et de l'UQAR. Même si auparavant l'université reconnaissait des droits à ses associations, aujourd'hui, ces dernières peuvent, en plus, obtenir des sièges au Conseil d'administration de l'institution.

Accréditée, financièrement à l'aise grâce aux cotisations puisées à la source depuis 1976, après un houleux référendum, grâce aussi à la gestion du café étudiant, d'un service de photocopies et du bar, l'association ne trouve pourtant pas plus d'adeptes en 1994 qu'elle n'en regroupait sous d'autres lunes.

Et il en a coulé de la bière depuis novembre 1974 alors que, selon **L'Agora**, des étudiants voulaient former un syndicat.

Toujours selon le même journal, le premier syndicat étudiant a vu le jour à partir d'un comité provisoire formé en novembre 1974 à l'occasion d'une série de rencontres. Ces rencontres (ou journées d'étude) faisaient suite à une recommandation adoptée lors de la première assemblée des étudiants, le 26 novembre, assemblée pendant laquelle il avait été question de... prêts et bourses.

Le premier exécutif, composé de sept membres, est en place le 23 janvier suivant. On précise alors que le SEUQAR regroupe tous les étudiants à temps plein. L'exécutif est appuyé, dans sa tâche, par une assemblée des représentants de modules. Question de sous, il est annoncé qu'une cotisation syndicale a été fixée à 3 \$ par session.

En ce début d'année scolaire 1994-1995, l'association étudiante «attend un quorum» pour faire adopter de nouveaux règlements généraux ainsi qu'une augmentation de la cotisation. Le plus drôle, c'est que l'association désire revenir, aujourd'hui, à la formule d'un conseil exécutif et d'un conseil des représentants, comme elle existait en 1975! Mais le nouveau conseil des représentants, qui remplacerait donc le conseil d'administration, réunirait encore des représentants étudiants des modules, mais aussi d'autres provenant des bureaux régionaux, de la Commission des études et du Conseil d'administration de l'UQAR... très gros conseil de représentants!

En 1979, selon **L'Envers**, le SEUQAR détient sa charte du ministère des Institutions financières du Québec et est reconnu comme un organisme sans but lucratif. Le syndicat

se donne aussi un nouveau nom : l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Rimouski.

Aujourd'hui, l'Association générale des étudiants accueille aussi les étudiants à temps partiel qui veulent bien se procurer leur carte de membre.

[Elle] privilégie avant tout les études, se consacre activement au développement de la vie étudiante : promotion, droits, protection et développement des intérêts matériels, pédagogiques, économiques, politiques, culturels et sociaux de ses membres.

L'Association des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de l'université (l'A.E.E.S.U.Q.A.R.) a des objectifs similaires. Fondée en 1985, elle a obtenu elle aussi, en cette même année, à la suite d'un référendum, le droit de percevoir les cotisations à la source.

Accréditée par le gouvernement du Québec en 1993, l'A.E.E.S.U.Q.A.R. a connu des débuts lents et certaines années tranquilles. En février 1991, par exemple, elle n'avait pas encore tenu d'assemblée générale pour l'année scolaire 1990-1991.

Plus modeste que l'association de premier cycle (financièrement parlant s'entend), regroupant beaucoup moins d'étudiants (quelques centaines éparpillés sur le territoire, perdus « dans leur recherche » ou en rédaction) l'A.E.E.S.U.Q.A.R. s'intéresse surtout à l'amélioration des conditions de travail de ses ouailles des cycles supérieurs.

Les sommes dont chacune des associations dispose pour fonctionner les différencient d'une façon déterminante. Celle de premier cycle a les moyens, elle, de jouir d'une permanence : une secrétaire et un directeur général. Ce dernier, Jean Charron, s'exprime ainsi :

Souvent, les dossiers et les gugusses administratives, ce qui permet à la base de l'association de vivre, les élus ne veulent plus s'en occuper. Ils veulent, en arrivant à l'association, que tout soit prêt, qu'il ne leur reste qu'à régler quelques dossiers. À l'époque où j'étais à l'AGEUQAR, nous faisons les procès-verbaux et les ordres du jour et la secrétaire les mettait au propre. Aujourd'hui, elle met les points à l'ordre du jour. L'AGE survit comme ça. Faudrait-il, pour qu'une association avance, rémunérer le président, le trésorier?

C'est bien vrai, on a déjà vu plus de dynamisme au sein de nos associations. J'ai

connu des moments où le goût de changer les choses atteignait toutes les ailes de l'UQAR et soulevait les passions estudiantines. Est-ce qu'il y a une lueur au bout du corridor de l'aile E, (corridor des associations étudiantes)? Pierre Jobin, chargé de cours en sociologie à l'UQAR depuis 1985, me répond :

La vie associative chez les étudiants et étudiantes subit les mêmes cycles que dans le reste de la société. Il y a des temps forts et des périodes beaucoup plus calmes et une mobilisation qui se fait en temps de crise et là-dessus, le mouvement étudiant n'échappe pas aux fluctuations qui se retrouvent ailleurs dans notre société.

Grandes et petites guerres

Pierre Jobin sait de quoi il parle, lui qui préside bien souvent les assemblées générales étudiantes... D'une morne tranquillité, les assemblées des dernières années ne ressemblent en rien à celles de certaines années plus folles, comme les assemblées générales de 1989-1990, animées par la guerre contre la réforme des prêts et bourses, proposée par le gouvernement Bourassa au printemps 1989.

Convaincus, en colère, les étudiants du Québec s'exprimaient haut et fort contre cette réforme, et ceux des deux principales associations de l'UQAR, amies comme jamais pour la cause, hurlaient tout autant que leurs compères de toutes les associations nationales réunies, enfin, sous le même idéal : que justice soit faite, nous n'acceptons pas le dégel des frais de scolarité et la réforme des prêts et bourses. Peine perdue, la mobilisation québécoise manquant de force (et les médias d'oreilles), la réforme est passée : les séquelles sont désormais permanentes. La communauté uqarienne garde encore un souvenir amer du printemps 1990, pendant lequel les gentils étudiants convaincus s'étaient transformés en méchants grévistes intrépides, avaient réussi à fermer les portes de l'école pendant près de trois semaines et avaient bravé (le 20 mars) les forces «matraques» de l'ordre, que la direction avait appelées à la rescousse.

Pierre Jobin nous raconte :

En 1990, et un peu avant, il y avait des assemblées complètement folles, des assemblées générales à tous les trois jours à quatre, cinq, six cents personnes dans la salle... tant à l'UQAR qu'au Cégep. C'était complètement irréel comme atmosphère. Ces gens-là développaient une fièvre obsidionale. Ils vivaient dans un monde un peu à part.

Quand tu es toujours en assemblée générale ou en atelier pour préparer l'assemblée, tu décolles un peu des préoccupations du monde ordinaire dans la rue. La population de Rimouski ne parlait presque pas des prêts et bourses mais les étudiants ne parlaient que de ça. Les profs, les chargés de cours, les étudiants, tout le monde était sur une autre planète.

C'était fou, je l'accorde, mais comme tous les autres guerriers de ce temps, j'étais totalement choquée par l'injustice de cette réforme... Les recherches effectuées pour les fins de cet article m'ont toutefois révélé que cette crise contre les prêts et bourses, aussi radicale qu'elle ait été, n'a pas été la seule... Presque à chaque fois que les étudiants uqariens se sont choqués, ils le faisaient contre un aspect du système des prêts et bourses. Et, à chaque fois, la guerre se déclarait entre les bons étudiants qui ne voulaient rien faire (lire, surtout pas manquer des cours) et les mauvais étudiants qui ne se laissaient arrêter par rien, même pas par... les bons étudiants.

Rappelons-nous : fin 1974, le journal **L'Agora** nous apprend que le ministre Cloutier est touché par les foudres estudiantines. (L'histoire aurait débuté parce que, au mois de novembre, les prêts n'étaient toujours pas arrivés). C'est à ce moment, nous l'avons vu, que les étudiants de l'UQAR ont vécu leur première assemblée et ont voté des journées d'étude devant conduire à la création du syndicat étudiant. Après une journée d'étude, les étudiants demandaient même au ministre «*que soit aboli le système de prêts et qu'il y ait un système de revenu minimum garanti sous la forme de bourses ou salaires...*». Hum!

Rosaire Dionne, responsable de la pastorale, depuis les débuts de l'université jusqu'à la moitié des années quatre-vingt, écrivait dans **L'Agora** du mois de décembre 1974 :

Le problème des prêts et bourses a produit, dans le monde étudiant, des actes de solidarité, de dévouement et des rapprochements inattendus. Les rassemblements à la cafétéria de l'Université ont montré de quoi les étudiants sont capables quand ils se donnent rendez-vous pour une question vitale. Manger?

Le combat contre le système des prêts et bourses se ravive en 1978 qui voit, elle aussi, les étudiants «*sortir à quelques reprises pour aller prendre l'air*», comme le rappelle André Bédard, étudiant à l'UQAR de 1977 à 1980 et aujourd'hui directeur des services auxiliaires au Service de terrains, bâtiments et équipements, après avoir passé 11 ans aux Services aux étudiants. L'association la plus dynamique, pendant qu'il était aux études, indique-t-il, était l'A.I.E.S.E.C. (l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales), morte au début de l'année scolaire 1990-1991. Ce groupe-

ment possédait un gros budget lui provenant de l'association nationale et faisait beaucoup d'activités de «quêtage». M. Bédard raconte que «l'A.I.E.S.E.C., c'était le module d'administration, et l'Association générale des étudiants, c'était les modules de sociologie, lettres...».

Ce portrait nous aide à saisir la forme conflictuelle que prenaient les assemblées générales de cette époque, quel qu'ait été que l'objet de celles-ci. Marie Belisle, entrée à l'UQAR en tant qu'étudiante en 1975, chargée de cours en littérature depuis plusieurs années, était très engagée dans la vie étudiante. Elle aussi se souvient de la séparation tranchée entre les étudiants uqariens :

En 1976, il y avait eu une assemblée générale au sous-sol de l'église Sainte-Agnès pour savoir si on appuierait le personnel de soutien qui était en grève et avait fermé l'université. Là, il y avait vraiment les deux gangs. La gang d'administration et le reste. Le clivage se faisait entre Syndicat des étudiants et A.I.E.S.E.C.

Elle dit se souvenir davantage du déroulement des assemblées houleuses que de leur résultat.

Il y a eu, dans l'histoire des revendications étudiantes de l'UQAR, de grandes crises et de plus petites. Réjean Dubé, étudiant de 1976 à 1979 (années pendant lesquelles il est engagé activement dans la vie étudiante, entre autres comme animateur culturel), rit bien, aujourd'hui, en pensant à la bataille menée contre la taxe des locataires...

À l'époque où il était président du Syndicat étudiant, tous les locataires payaient une taxe à la ville. Le Syndicat uqarien avait pris le leadership de la lutte et formé une coalition avec d'autres organismes. Les membres du Syndicat avaient envahi une réunion du Conseil municipal. Malgré une fin de non-recevoir opposée par la municipalité, la taxe était abolie, l'année suivante.

Un fait que je considère important doit être souligné : que leurs batailles aient été grandes ou petites, les étudiants ont presque toujours bénéficié, en temps de revendication, de l'appui des syndicats de l'université, celui des professeurs, des chargés de cours et du personnel non-enseignant. La solidarité a toujours régné. Ainsi en était-il des batailles passées. Qu'en sera-t-il de celles encore à venir?

Selon Pierre Jobin :

Tant que vous ne réveillez pas l'ours qui dort, tant que vous ne faites pas trop de changements, vous ne serez pas menacés par les actions

du mouvement étudiant. En 1994, il n'y a pas l'air d'y avoir trop de menaces...

Cessons-là ces tergiversations déprimantes et allons voir de plus près d'autres petites histoires bien étudiantes.

Un café?

En 1982, l'UQAR se transformait physiquement, elle se modernisait, et quelques-uns des changements allaient bousculer les habitudes de vie des étudiants : les rénovations faisaient disparaître leur café, l'Index, installé au sous-sol de l'établissement. Dans les plans, un nouveau salon étudiant était prévu, le Baromètre qui, selon les concepteurs, ferait bien l'affaire... Mais en 1983, sous la pression des étudiants et de l'AGEUQAR, un nouvel emplacement accueillait le Café Auriculaire, toujours en vie aujourd'hui et encore géré par l'association. «Un expresso allongé?». Avant d'en arriver à ce que l'on connaît maintenant (menus complets, cafés fins) ce lieu de rencontres et de discussions a vécu des années plutôt anarchiques.

À l'hiver 1977, les étudiants désiraient un endroit pour discuter et boire un café en paix. Réjean Dubé, animateur au culturel à l'époque, raconte :

Les animateurs du socio-culturel avaient pris l'initiative de louer une cafetière. Les étudiants faisaient des sandwiches, les commissions le matin... Au début, il n'y avait que des sandwiches et du café. On divisait le profit entre les étudiants qui travaillaient et on gardait notre fonds de roulement. C'était la première année... Mais ce n'était pas le job du service d'animation culturelle de maintenir un service alimentaire. Alors on a pris une entente, la deuxième année, à l'automne 1977, avec le Syndicat étudiant et le Café a fini par se doter d'un frigo, d'un micro-ondes et par servir des sous-marins...

Marie Belisle ajoute que :

Cette grande salle-là n'était, à l'origine, qu'une salle dans laquelle il y avait des vieux divans où les étudiants s'écrasaient. Il y avait, donc, une grande salle avec trois petits locaux dont un abritait la radio. Les premières expositions d'art de l'UQAR, se sont tenues là et, fait assez extraordinaire, les artistes recevaient un cachet!

Pourquoi, me direz-vous, s'attarder sur l'anecdote de la mise sur pied du Café? Tout simplement parce que l'Index a vu croître, à l'intérieur de ses murs, la radio-étudiante, le premier syndicat étudiant, les journaux, activités qui tournaient toujours autour du même noyau d'étudiants qui provenaient surtout des modules de sciences humaines. L'Index laissait les artistes exposer, les chansonniers s'exprimer et les critiques... critiquer. De cette grande salle du sous-sol s'échappèrent longtemps les sons de la radio, les mots des journaux, les images télé.

Écouter, lire, regarder...

«L'Ageuqar devrait s'impliquer dans l'information étudiante... j'ai de la misère à concevoir une association étudiante mercantile».

Jacques Lavoie, responsable des activités communautaires aux Services aux étudiants, étudiant à l'UQAR de 1983 à 1986.

Quel plaisir que d'entendre, en ce début d'automne, les voix radiophoniques estudiantines. L'année 1993-1994 s'annonce prospère pour la radio. Après un creux de quelques années, l'intérêt pour les ondes attire de nouveaux participants. Les étudiants reprennent l'antenne!

Un des premiers outils étudiants d'expression et d'information a donc été, en 1973, «la radio», cachée dans un des petits locaux du sous-sol où se prélassait son auditoire le plus fidèle. Elle diffusait déjà à la cafétéria, mais certains débranchaient les caisses de son...

En même temps, ou presque, apparaissait le journal **L'Agora**, qui a vécu jusqu'en 1975. Courte vie. **Mémoire** allait prendre la relève pour quelques numéros, en 1976. Puis, vint **L'Envers** qui vit le jour en 1978 et survécut jusqu'en 1982. Finalement, établissant un record de longévité, **L'Uquarium** a porté à son tour, de 1989 à 1994, le flambeau de la presse écrite étudiante uqarienne. Ce journal que je connais puisque j'ai été de ses fondateurs et m'y suis engagée pendant les cinq ans de son existence, a bénéficié d'une autonomie assez exceptionnelle; c'est, à mon avis, parce qu'il n'a pas demandé de sous (ou si peu) aux instances universitaires et à l'association des étudiants, contrairement à ses prédécesseurs. (**L'Agora**, en 1974, avait même un directeur payé 100 \$ par mois!) Mais voilà qu'à l'aube des 25 ans de l'UQAR, les étudiants se retrouvent sans journal...

Il y a eu aussi, à quelques reprises, des tentatives de production télé, certaines plus réussies que d'autres. Les émissions d'information produites en 1975 par Média-Campus,

et diffusées à la salle de détente (le «salon bleu» des étudiants), ont connu un franc succès. Et le budget de fonctionnement de cette télé étudiante? Il provenait, comme la plupart des sous alloués aux activités étudiantes des années 1970, des Services aux étudiants.

L'institution «implique» (et invite) ses étudiants?

La Commission des études, il n'y a personne qui voulait aller là! Mais pas à la Commission de vie étudiante. C'est toujours la même chose, la démocratie a une signification quand tu vois l'implication directe et l'effet de tes actions.

Jean-Nil Thériault, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, étudiant à l'UQAR de 1970 à 1973.

Serge Bérubé, directeur des Services aux étudiants, est entré en poste à l'UQAR en 1977, comme directeur du centre sportif. Il nous apprend que «*les Services aux étudiants existent, sous des formes différentes, depuis la création de l'université*». Aux débuts de l'UQAR, ces services comprenaient le placement, la pastorale, les sports, l'animation culturelle et l'information. Roland Dorval en a été le tout premier directeur et les étudiants qui l'ont connu, à l'époque, ne peuvent oublier sa présence et sa disponibilité. Avec lui, les sommes nécessaires à la mise sur pied d'activités débloquaient assez vite...

Avant la restructuration de 1978, les Services aux étudiants avaient, se rappelle Marie Belisle :

Un directeur, un professionnel qui s'occupait des sports et Rosaire Dionne, animateur de pastorale. Le volet culturel était assumé par des étudiants. Il y avait un animateur culturel et ses adjoints. Les animateurs étaient des étudiants, payés pour une dizaine d'heures par semaine. Par la suite, les SAE ont ouvert un vrai poste pour un technicien. Cela a changé de fonctionnement. À l'époque où c'étaient des étudiants qui s'en occupaient, mine de rien, ça bougeait plus que maintenant.

Le socio-culturel, sous la gouverne d'étudiants, c'était des ateliers en tous genres : photographie, guitare, cinéma, radio, arts plastiques. C'était aussi le Ciné-participation, le ciné-club «Écran-16», le club-photo, la radio, les journaux, mais c'était surtout le moyen privilégié par tous les étudiants pour que les choses se fassent rapidement. (Il ne faut toutefois pas oublier que nous «regardons» une époque où moins de mille étudiants fré-

quentaient l'institution...)

Qu'en est-il de l'expression culturelle estudiantine, aujourd'hui, après un creux qui dure, selon Jacques Lavoie des Services aux étudiants, depuis le milieu des années quatre-vingt? Monsieur Lavoie nous éclaire sur l'avenir culturel :

L'an passé, on a mis sur pied un Comité de vie culturelle. Cette année, il y a douze comités qui y font du culturel, tous menés par des étudiants. Avant, on quêtait des bénévoles. Maintenant, l'implication a changé puisque l'étudiant est maître de son activité.

Hum! Encore un comité?

À l'été 1973, Roland Dorval demandait à l'UQAR de créer la Commission de vie étudiante. On pouvait lire dans **L'Agora** de mars 1974 :

Le Conseil d'administration a été unanime à la création de la Commission de vie étudiante. Depuis le début, les relations entre les organismes sont excellentes. La Commission se veut «l'oreille gauche» du Conseil, le rôle de «l'oreille droite» étant tenu par la Commission des études.

Composée d'un représentant étudiant par module, la Commission de vie étudiante relevait directement du Conseil d'administration de l'UQAR. Pourtant, elle avait «du poids» : elle adoptait même, en 1974, les budgets des différents secteurs des Services aux étudiants! En ce qui concerne les dossiers qu'elle traitait, ils étaient plus nombreux que ceux de son successeur, le Comité de vie étudiante.

D'une Commission à un Comité? Serge Bérubé explique le pourquoi de ce changement :

Avec l'apparition de groupes (journal, voyages) ou une plus grande implication d'organismes, tels que Dinonga, la structure de la Commission de vie étudiante a changé pour laisser 50 % des sièges à des représentants autres que ceux provenant des modules. À l'automne 1989, la Commission de vie étudiante devenait le Comité de vie étudiante à la suite de demandes des représentants de modules et d'organismes qui considéraient qu'ils étaient membres d'une Commission qu'ils ne contrôlaient pas. Le nouveau Comité de vie étudiante relevait désormais des Services aux étudiants. Les règles étaient établies

entre les membres mêmes du Comité, sur lequel siégeaient désormais des représentants d'associations et d'organismes étudiants et non plus des représentants des modules.

Mais les étudiants ne contrôlent pas plus, aujourd'hui, le Comité qu'ils ne contrôlaient la Commission. Du temps de la Commission, du moins, il y avait peu d'étudiants et les mêmes se retrouvaient «partout». Ils savaient donc plus facilement ce qui se passait à la Commission et intervenaient ou lui faisaient part, directement, de leurs désirs. (Maintenant, le Comité de vie étudiante distribue des subventions...).

Le Comité subit donc, aujourd'hui, le même sort (lire désintérêt général) que la Commission des études, hormis le fait qu'il y est plus facile d'avoir des représentants étudiants, puisqu'on demande aux organismes d'y déléguer un de leurs membres. (La Commission des études, elle, éprouve toujours de la difficulté à dénicher les intéressés pour occuper ses six sièges réservés à des étudiants).

En plus de ces deux instances, l'UQAR offre aussi, à sa population étudiante, l'opportunité d'occuper des sièges aux Conseils de module (1^{er} cycle) et aux Comités de programme (2^e et 3^e cycles).

J'ai moi-même occupé des sièges à tous ces comités : il n'y a que la Commission des études que j'ai «évitée»... Je pense qu'au Comité de vie étudiante, quand un représentant s'installe pour quelques années, il est encore possible de faire «avancer un dossier». En ce qui concerne les comités académiques, l'institution, depuis toujours, se donne bonne conscience en y accueillant des étudiants. Selon Réjean Dubé, «*Les Conseils de module, c'était 3 étudiants contre 4 profs...* » Marie Belisle, quant à elle, pense que «*Le Conseil de module n'était pas un lieu de pouvoir réel. Les étudiants avaient plus de pouvoir dans leurs classes qu'au Conseil de module*». Jean Charron, de son côté, est convaincu que : «*L'université a tellement réussi à contrôler les instances administratives, où elle laisse de la place à quelques étudiants, qu'aujourd'hui, ce ne sont que des sièges qui n'ont pas beaucoup de poids*».

Mais il fut une époque où la création des instances comme la mise en place des modules était intéressante. Jean-Nil Thériault souligne que lorsqu'il est entré à l'université, en 1970, les étudiants :

voulaient participer aux orientations du programme qui commençait et interagir avec les profs et les représentants du milieu qui siégeaient au Conseil de module. Comme il n'y avait pas d'association générale étudiante, on se regroupait beaucoup autour du module.

C'était une autre époque... Alors, l'institution implique, invite (ou évite) ses étudiants?

Il y a des choses qui sont des revendications pour un groupe, à un moment donné et qui finalement connaissent l'application quelques années plus tard quand ce groupe n'est plus là. L'insertion d'un groupe dans des réformes qui ne sont pas les siennes n'est pas toujours garantie. Il y a la rotation rapide de la population étudiante qui fait qu'il faut que ce soit quelque chose d'instantané pour que ça suscite une participation instantanée. Sans ça, tu te retrouves avec des structures qui ont été mises là par quelqu'un d'autre et le temps de te les approprier..

Pierre Jobin

Maintenant, allez acheter vos notes de cours à la COOP...

À chaque début d'année scolaire, c'est la même chose : la file d'attente à la COOP étudiante! La COOP est encore située dans un local trop petit. Encore, puisqu'en 1975, un article de **L'Agora** parlait déjà des difficultés de la coopérative étudiante : «*Physiques : malheureusement, le local est tellement petit qu'on est presque obligé d'ouvrir la porte soit pour enlever, soit pour endosser son manteau.*». Malgré son emplacement «à l'étroit», la COOP est une des belles réalisations étudiantes à l'UQAR. Jean-Nil Thériault, un des fondateurs, nous en parle avec plaisir :

Je m'en souviens bien parce que j'ai piloté ce dossier-là avec deux collègues, Ghislain Viel et Gilbert Rouleau. Rodrigue Proulx, qui est aujourd'hui professeur au Département d'économie et gestion avait aussi collaboré. La Coop démarrait en août 1971 au sous-sol, dans un petit local. On vendait du matériel, bénévolement, et des cartes de membre. On ouvrait une heure le matin, de onze heures et demi à treize heures le midi et à la fin de l'après-midi. À la deuxième année d'opération, nous étions désormais installés au rez-de-chaussée. Tout était toujours bénévole. Les gens s'impliquaient et donnaient des heures. La philosophie de base, qui était d'offrir aux étudiants des produits de qualité à des prix abordables, est restée et la composition du Conseil d'administration est aujourd'hui exactement la même. La Coop a toujours, même avec ses maigres profits du début, réalisés en s'occupant des machines distributrices, aidé financièrement à la réalisation d'activités étudiantes.

En 1994, la COOP a toujours un Conseil d'administration composé en majeure partie d'étudiants. Mais fini le bénévolat! Elle engage quelques étudiants à temps partiel et a, comme toute entreprise, des employés permanents. Vous avez votre numéro de carte de membre? La COOP est là depuis longtemps, a survécu à des années plus maigres, tout comme d'autres organismes étudiants.

Dinonga est un de ceux-là. Mais depuis quelques mois, il ne faut plus le nommer ainsi. Nouvelle charte, objectifs redéfinis, nous parlerons désormais de l'Association du multiculturalisme (A.M.C.). Affiliée aux Services aux étudiants, elle sera «*un centre d'information sur les projets d'entraide internationale, elle créera des activités favorisant les liens entre les gens de cultures différentes, tout cela sans se heurter aux anciens objectifs de Dinonga*» nous fait savoir Natacha Lambert, étudiante de troisième année en sociologie. Responsable de Dinonga l'an dernier et de l'A.M.C. cette année, elle ajoute que ces changements étaient nécessaires. «*Depuis bien longtemps, depuis les tous débuts de Dinonga, début 1970, plusieurs personnes ont travaillé pour cette association. Les objectifs étaient de moins en moins bien définis, flous...*».

À ses débuts, avant même que des étudiants étrangers ne viennent étudier chez nous, Dinonga était sous la responsabilité du Service de la pastorale. Les objectifs de Dinonga ont surtout été, avant 1994, des objectifs d'entraide internationale. Le Service de pastorale s'est éteint et Dinonga est resté... grâce à la foi des étudiants. Mais qu'est-il arrivé du Service de la pastorale?

Laissons Jacques Lavoie nous raconter :

Remontons dans le temps : 1983. L'année où je suis entré à l'université comme étudiant. À ce moment, il y avait Rosaire Dionne qui était animateur de pastorale depuis les débuts de l'université et c'était supposément à la suite d'une entente entre l'université et l'évêché où Rosaire était affecté à la cure Saint-Germain. À l'époque, il y avait une place pour la pastorale mais nous pensions qu'elle devait être plus moderne. Avec quelques étudiants, nous avons formé le Projet-pastorale... cela a duré jusqu'aux environs de 1991.

Une des activités les plus importantes du Service de la pastorale, jusqu'en 1983, c'était la Montée Saint-Benoît. «*La Pastorale, souligne Jacques Lavoie, avait un budget de fonctionnement de 2 000 \$ et la Montée Saint-Benoît en coûtait à peu près 3 000 \$ pour trois ou quatre étudiants, alors...*». Et qu'est-ce que c'était que la Montée Saint-Benoît?

Dans *L'Agora* d'avril 1975, une étudiante suppliait :

Une tradition vieille de vingt ans réunit, chaque automne, près de 2 000 universitaires pour la Montée à Saint-Benoît-du-Lac. Depuis cinq ans, l'UQAR a fait sienne cette tradition. [...] La Montée est sous la responsabilité du Service de la pastorale, et ça te fait un peu peur? Tu te dis... encore des bondieuseries? Mais non, viens-y voir.

Je me souviens du Projet-pastorale qui cohabitait avec Dinonga et l'Association des ressortissants et sympathisants sénégalais (qui a vécu un an). Je me souviens aussi de l'A.I.E.S.E.C. lorsqu'elle a fait ses boîtes, des associations modulaires lorsqu'elles ont fait leur apparition au début des années quatre-vingt-dix... Je me rappelle aussi de quelques essais de bureau-voyages. Je pense encore, parfois, à la permission demandée au Conseil d'administration de l'UQAR, il y a quelques années, d'utiliser le nom de l'institution pour une association musulmane; la demande avait été contrée par un autre groupe, en désaccord : les Disciples de l'incertitude avaient choisi l'ironie et formulé une demande similaire... Les deux demandes ont été rejetées, il va de soi. Pauvre C.A.!

J'écris cet article et je revois les visages des gens qui ont fondé le Club de plein-air Shunaoneq (petit feu), club qui existe depuis trois ans. Je me remémore tous ces étudiants que j'ai vu travailler bénévolement pour organiser des activités de financement pour des soirées, des voyages, des albums de finissants. Je songe à ces autres qui, depuis 1986, offrent un spectacle extraordinaire : «Les Talents de l'UQAR», autrefois nommé les Talents O'Keefe ou les Talents Black. Je ne peux oublier, non plus, la revue littéraire **Caractères** qui entreprend sa troisième année. Et il y a eu aussi les soirées de lecture publique.

C'est beau la vie étudiante, ses visages qui défilent, enjoués, qui laissent leur marque. Ses anecdotes qui font rire ou crier. Et je me dis que, malheureusement, ce texte ne peut parler de chaque réalisation, ne peut rendre hommage à tous ces étudiants, ne peut raconter toutes les petites histoires qui me viennent à l'esprit.

Vous nous quittez?

L'Association des diplômés de l'UQAR (ADUQAR, pour les intimes), a été créée aux débuts des années quatre-vingt. Est-ce que certains n'acceptaient pas de voir les étudiants partir? J'ai demandé à André Bédard de nous expliquer «le pourquoi» de l'ADUQAR, puisqu'il a participé à certaines étapes de sa fondation.

Regrouper les gens, leur donner des nouvelles de l'UQAR, les unir parce qu'ils sont diplômés de l'UQAR. Mettre en place un réseau d'aide pour l'université. Faire l'acquisition de biens, le côté commercial «de l'affaire». Et l'ADUQAR s'implique aussi dans le milieu, financièrement, fait des activités et des dons à l'UQAR. Elle est aussi une ressource que l'on consulte de plus en plus.

André Bédard nous raconte qu'après quelques vagues et remous, quelques périodes d'engouement ou de tranquillité, *«l'association va bien, depuis 1990. Elle reconstitue son fichier de diplômés (il y en a 15 000) et compte aujourd'hui 2000 membres».*

Hier et demain

«Il faut aller chercher les étudiants qui vont s'impliquer socialement. C'est certain que ce sont toujours les mêmes personnes que tu vas retrouver partout».

Michel Bourassa, vice-recteur à la planification et secrétaire général.

Pierre Jobin me disait, avec raison, lorsque je lui ai demandé s'il était possible de faire une comparaison entre l'étudiant d'hier et celui d'aujourd'hui : *«Ce n'est pas en tant qu'étudiant, c'est en tant que jeune Québécois qu'il faut faire la comparaison... c'est notre société qui a évolué...».*

Mais nous pouvons toujours jeter un oeil, en terminant, sur quelques facteurs qui font qu'il existe des différences fondamentales entre la vie étudiante, des débuts de l'université et celle d'aujourd'hui.

Michel Bourassa nous confie que lorsqu'il a été engagé, en 1973, d'abord comme professeur de biologie, il y avait un esprit très pionnier chez les étudiants. Les groupes-cours étaient formés d'une quinzaine de personnes, de sorte qu'il y avait une complicité entre les professeurs et les étudiants parce qu'ils apprenaient à travailler ensemble. Comme professeur, il se sentait, à cette époque, très près des étudiants, comparativement à ce que c'était 15 ans plus tard, où les groupes au premier cycle en biologie comptaient 60 ou 65 étudiants. Les étudiants n'étaient déjà plus les mêmes : en 1973, ils participaient plus à leur formation. Après, ils étaient moins engagés dans l'invention de nouvelles choses. Et les étudiants, et les professeurs, prenaient déjà davantage les structures pour acquises.

De son côté, Serge Bérubé raconte qu'en 1977 on suivait le «beat» des années 1970 avec une très petite équipe à l'animation des Services aux étudiants et beaucoup d'engagement de la part des étudiants, tant pour l'organisation d'activités sociales, culturelles, que sportives. La petite famille de l'université était plutôt «grande famille traditionnelle». Le party des fêtes était le party de la famille, un peu comme cela se vivait dans notre société québécoise. Il ajoute que les étudiants et les employés avaient presque le même âge. C'était donc toute la famille qui fêtait ensemble.

Monsieur Bérubé nous dit encore :

Ce que l'on rencontre aujourd'hui, au sein de ceux qui s'impliquent, ce sont ceux qui croient davantage à une cause et qui s'impliquent dans cette cause-là. Dans le fond, aujourd'hui, on considère beaucoup plus les étudiants comme des adultes qu'on les considérait dans le temps. Le paternalisme existait plus à l'époque...

L'université s'est développée, a grandi, a «grossi», ses employés ont vieilli. Les structures décisionnelles de l'institution paraissent de plus en plus inatteignables, figées, aux yeux du plus commun des étudiants. La clientèle étudiante vit de plus en plus dans un climat de performance, essayant bien souvent de joindre de bons résultats scolaires et la nécessité de gagner sa vie. Les prêts étudiants augmentent, les bourses diminuent, l'endettement est plus lourd à porter que jamais, il n'y a donc pas trop de temps à perdre... Voilà autant de raisons qui poussent l'étudiant à peser sérieusement les heures qu'il allouera à son engagement au sein de la vie étudiante uqarienne. Comme le résume si bien Jean-Nil Thériault :

La loi du nombre joue beaucoup. La petite gang d'avant se connaissait et participait aux mêmes activités, mais pour l'organisation de ces activités, c'était toujours les mêmes. Le taux d'implication, je pense, est encore aujourd'hui le même. Il va toujours y avoir des personnes qui ont le désir, le vouloir, la volonté de faire d'autres choses que d'étudier et de bien réussir.

Il y a donc une lueur d'espoir au bout du corridor de l'aile E...

Sources

Entrevues

Le mercredi 7 septembre 1994 :

Michel Bourassa, vice-recteur à la planification et secrétaire général;

Jean-Nil Thériault, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines;

Serge Bérubé, directeur des Services aux étudiants;

Jacques Lavoie, responsable des activités communautaires aux Services aux étudiants;

Pierre Jobin, chargé de cours en sociologie;

Marie Belisle, chargée de cours en littérature;

Réjean Dubé, avocat.

Le jeudi 8 septembre 1994 :

Jean Charron, directeur général de l'Association générale des étudiants;

André Bédard, directeur des Services auxiliaires à Terrains, bâtiments et équipements.

Le vendredi 9 septembre 1994 :

Natacha Lambert, étudiante en sociologie.

Merci aussi à Lucie Grenier, étudiante et Raymond Côté, registraire, de m'avoir accordé, «informellement», des minutes de leur temps.

Journaux étudiants

L'Uquarium, L'Envers, Mémoire (uniquement la première parution, en février 1976, les autres demeurent introuvables), et **L'Agora**.

Au tout début de l'histoire uqarienne, il y aurait eu quelques parutions d'un autre journal étudiant, **La Goutte**. Malheureusement, elles se sont évaporées!

Je tiens à remercier Karino Roy, ex-étudiant, de m'avoir donné un coup de pouce dans le travail de recherche et photocopie des journaux étudiants.



Le C.A. de l'UQAR en 1987.



Réunion du C.A. de l'UQAR à Gaspé en octobre 1994.



Hélène Tremblay, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche.



Inauguration de la bibliothèque et de l'Atrium par le ministre Camille Laurin.



Les chargés-es de cours revendiquent la syndicalisation.



Signature de la 2^e convention collective des professeur-e-s (2 avril 1974). Dans l'ordre habituel : Gaëtan Lavoie, Benoît Beaucage, François-Pierre Gagnon, Pierre Laplante, Suzanne Tremblay, Alcide Horth, Pascal Parent, Marc-André Dionne et Jacques Plante.



Ligne de piquetage (février 1980). Dans l'ordre habituel : Paul Larocque, François-Pierre Gagnon, Pandelis Vlahopoulos, Benoît Beaucage, Danielle Lafontaine, Raynald Horth, une personne non identifiée, France Ruest et Hugues Dionne. (Photo : Serge Côté).



Signature de la convention collective du Syndicat du personnel de soutien en 1973.



Grève du S.C.F.P.-1575 en 1976.



Les sept personnes qui ont occupé le poste de présidente ou de président du S.C.F.P.-1575 : Gilles Dumais, de 1971 à 1975; Carmelle Jean, de 1975 à 1977; Florent Vignola, de 1977 à 1980 et de 1984 à 1987; Danielle Dubé, de 1980 à 1984; Céline Dupuis, de 1987 à 1989 et de 1994... ; Liliane Ouelton, de 1989 à 1991 et Huguette Saint-Laurent de 1991 à 1994.



Séance de perfectionnement du S.C.F.P.-1575.



L'équipe du Service aux étudiants, il y a quelques années...



Le registrariat jadis...



L'incontournable Service des approvisionnements.



Le 8 mars : la journée des femmes.



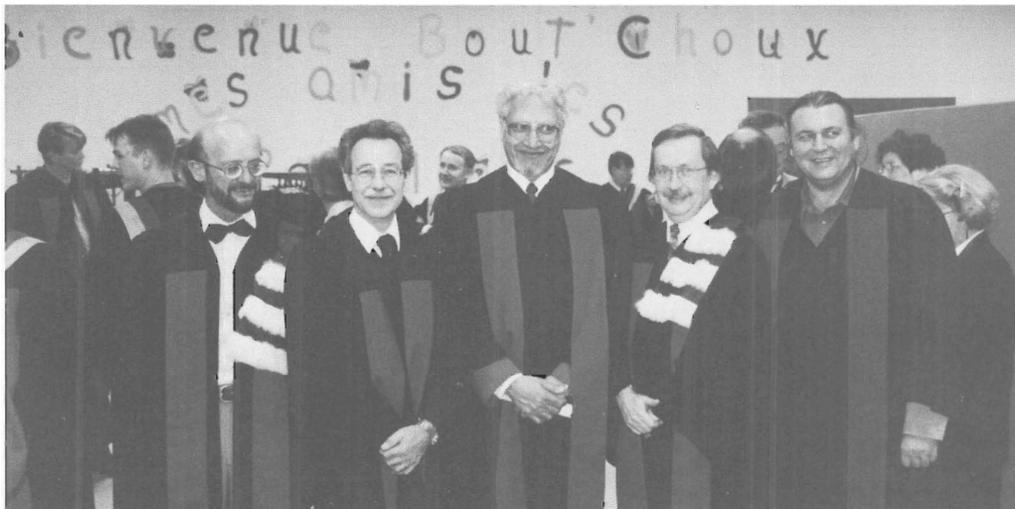
Des étudiants qui s'amuse...



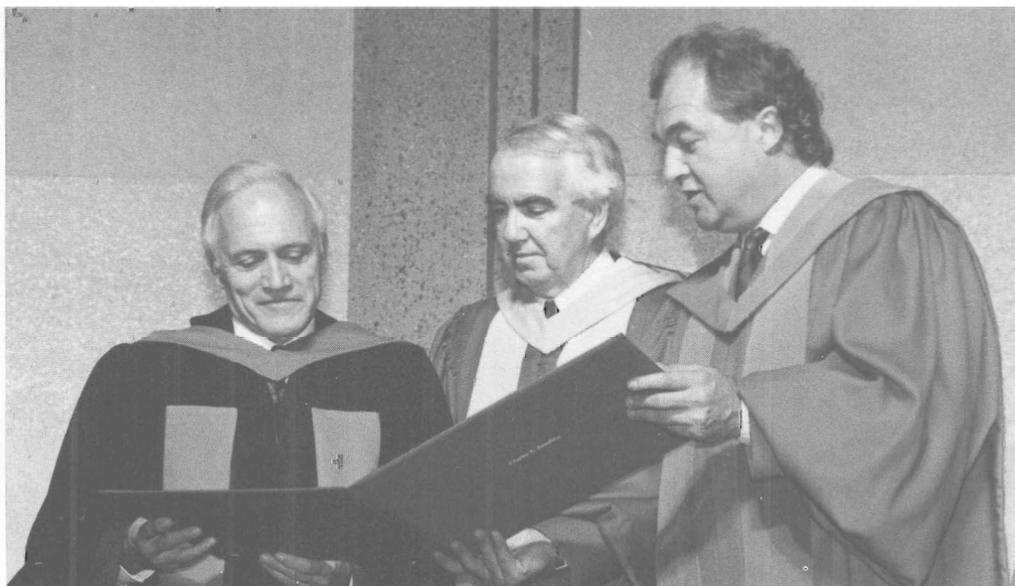
De valeureux étudiants au «volley-ball».



Des étudiants en grève!



Des professeurs assistent à la graduation de l'automne 1994.



Charles Beaulieu reçoit un doctorat honorifique remis par Claude Hamel et Marc-André Dionne.



Pascal Parent reçoit un doctorat honorifique (octobre 1994).



Le recteur Guy Massicotte remet la médaille de l'UQAR à la regrettée Alice Parizeau (novembre 1983).



Un doctorat honorifique pour Gilles Vigneault.

En guise de conclusion : si le passé est garant de l'avenir

Nicole Thivierge

Fille de la révolution tranquille, l'UQAR naît avec l'implantation de l'Université du Québec et de ses constituantes en région. Comme le Bas-Saint-Laurent n'est pas dans les plans des décideurs politiques, il faut toute la détermination des promoteurs régionaux et la collaboration du siège social de l'Université du Québec pour instituer un centre d'études universitaires à Rimouski.

Les débuts sont difficiles. Ce sont des temps héroïques où il faut tout créer et vite : engager des ressources humaines, bâtir de toute pièce un corps professoral, qu'il faut parfois envoyer immédiatement en perfectionnement, et créer les programmes d'enseignement. Il faut établir des services pour répondre aux besoins les plus urgents. Les premières années sont décevantes avec leurs faibles taux d'inscription; la population régionale boude ce centre d'études universitaires dont les programmes sont essentiellement axés sur la formation des maîtres. Les années passent, des programmes nouveaux sont créés. Peu à peu, étudiants, professeurs et personnel surmontent les difficultés. Puis, vient l'année 1973 avec l'émission par Québec des lettres patentes procurant le statut de constituante à l'Université du Québec à Rimouski.

L'UQAR est enfin née officiellement! Elle est appelée à se développer. Aux programmes de formation des maîtres du début s'ajoutent des baccalauréats d'enseignement et une variété de baccalauréats spécialisés : des formations fondamentales ou professionnelles qui rendent mieux compte du caractère d'université de l'institution naissante. Au fil des années, les effectifs étudiants augmentent au point que 7451 diplômes de baccalauréat sont décernés depuis le début. Mais l'UQAR se préoccupe aussi du perfectionnement des travailleurs et des travailleuses adultes, répondant en cela aux critères d'accessibilité

de l'«université nouvelle»; la structure d'accueil est souple et reconnaît l'expérience pertinente comme préalable suffisant. Entre 1970 et 1994, trente-neuf certificats sont offerts dans le domaine des sciences pures et des sciences humaines. D'autre part, l'enseignement décentralisé dans les régions date du début mais l'ouverture des bureaux régionaux, en 1974 et 1975, permet d'améliorer le service dans les régions de la Gaspésie, de Rivière-du-Loup, de La Pocatière, de Hauterive et de la Matapédia. Au début des années 1980, le territoire de l'UQAR s'agrandit vers l'ouest avec l'ouverture des bureaux de Lévis et de la Beauce. En 1991, le bureau de Lévis se transforme en Centre d'études universitaires de la Rive-Sud.

Au début, les bâtisseurs n'apprécient pas beaucoup voir l'UQAR affublée de l'étiquette de petite université régionale de premier cycle; ils la considèrent plutôt comme une université à part entière, sise en région. L'établissement des programmes de 2^e et 3^e cycle influence l'opinion à cet égard. La tradition des études avancées s'établit d'abord avec le programme de maîtrise en océanographie suivi par ceux d'éducation, d'éthique et de développement régional. C'est en 1982 que le programme de doctorat en océanographie est implanté, suivi de celui d'éducation en 1987. Pendant ce temps, de nouveaux programmes de maîtrise sont offerts en études littéraires, en gestion des ressources maritimes, en gestion de projet et bientôt, en gestion de la faune. Fidèle à sa vocation d'accessibilité, l'UQAR dispense des programmes de 2^e cycle sur un territoire formant un immense triangle dont les extrémités sont Gaspé, Baie-Comeau et Lévis. Entre 1976 et 1993 672 diplômes de maîtrise ont été décernés, 74 diplômes de 2^e cycles et 9 diplômes de doctorat. Plusieurs étudiants des cycles supérieurs reçoivent des bourses d'excellence provenant d'organismes externes et internes, attirant ainsi des investissements dans la région. L'exemple de l'année 1993 donne l'importance de cet investissement avec un montant total d'environ 1 million de dollars distribué en bourses.

Les activités de formation aux cycles supérieurs sont étroitement liées aux activités de recherche rassemblées autour d'axes de développement. D'abord les chercheurs en océanographie joignent leurs efforts à ceux de l'I.N.R.S.-océanologie pour former le Centre océanographique de Rimouski. Autour de la problématique du développement régional qui émerge à partir du milieu des années 1970, quelques professeurs en sciences humaines se rassemblent et fondent le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ). Au fil des années, des thématiques de recherche rassemblent des groupes de chercheurs préoccupés par l'éthique, l'éducation, la gestion des ressources humaines ou naturelles. Les chercheurs, professeurs et étudiants, travaillent dans des programmes de recherches subventionnées ou commanditées ou dans des projets de recherches dites libres, ne nécessitant aucune subvention. Orientées ou non, ces recherches ont des retombées certaines en région, par l'apport de connaissances nouvelles mais aussi parce que plusieurs visent la satisfaction des besoins économiques, sociaux

et culturels du milieu.

L'impact des activités générées par une institution comme l'UQAR sur le développement de sa région et du Québec mérite d'être souligné. Mais comment évaluer la création des nouvelles connaissances et leur degré d'application dans les activités du milieu? Comment évaluer la richesse du «capital humain» ainsi formé? Comment évaluer l'impact favorable du bassin de main-d'oeuvre qualifiée ainsi constitué? L'UQAR s'avère un levier important pour l'Est du Québec et les retombées diverses de ses activités sur le plan de la production et de la transmission des connaissances, de l'enrichissement culturel et social en font l'un des acteurs structurants les plus importants pour le développement de la grande région et du Québec.

En cette fin du 2^e millénaire, on le sait, les frontières nationales tendent à tomber et les États-nations sont supplantés par les alliances supranationales, continentales ou même mondiales. Ce n'est pas notre propos d'en discuter le bien-fondé pour l'avancement des sociétés ou des universités, mais l'UQAR doit elle aussi tenir compte de cette nouvelle donne. De toute manière, elle a déjà établi une tradition de rapports étroits avec l'étranger puisque depuis 1969, par le biais des ententes France-Québec, elle recrute des coopérants français comme professeurs ou chercheurs. Certains d'entre eux ont même pris le goût du Québec et de la région au point d'y demeurer. En 1984, l'UQAR adopte sa première politique en matière de coopération internationale, concrétisant ainsi des activités et des responsabilités que l'institution assumait déjà. Les objectifs y sont ainsi définis : le rayonnement de l'institution dans le monde, le développement de ses axes prioritaires et l'aide au pays en voie de développement. Parmi les ententes de coopération axées sur le développement des ressources humaines des pays en voie de développement, certaines incitent des étudiants étrangers à venir étudier à Rimouski. Ils originent d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie et leur présence a permis à l'UQAR de s'ouvrir davantage au monde, d'enrichir ses perspectives de formation et de recherche. Un atout pour la communauté universitaire.

En ce qui concerne la communauté universitaire, il importe de s'attarder sur ceux qui en constituent le coeur : les étudiants et les étudiantes. Ces garçons et ces filles, ces adultes, hommes et femmes, qui ont cru en leur université, qui s'y sont inscrits et qui l'ont, bon gré, mal gré, aussi façonnée à leur image. Rassemblés en associations, les étudiants ont lutté pour leurs droits, pour une participation moins formelle à leur formation mais aussi pour l'obtention de meilleurs services. Ils se sont associés aux luttes nationales pour un meilleur soutien financier de l'État ou contre le dégel des frais de scolarité. Ensemble, ils ont développé des liens de solidarité même si les anciens déplorent parfois la tiédeur du militantisme des étudiants d'aujourd'hui. Compte tenu des conditions difficiles qui leur sont faites, frais de scolarité élevés, obligation de travailler à l'extérieur plusieurs

heures par semaine, on comprend qu'il reste souvent bien peu de temps pour faire de la politique étudiante. Pour les jeunes, l'université c'est aussi un apprentissage à la vie politique dans les modules ou les autres instances mais c'est aussi un apprentissage à la vie dans les associations, les rencontres sportives, culturelles ou sociales.

Il faut souligner également la présence de ceux qui ont agi sur le développement de l'UQAR. Toute la communauté universitaire peut s'enorgueillir d'avoir mis l'épaule à la roue, à un moment ou à un autre de son histoire. Le personnel de soutien, les cadres, les professeurs et les personnes chargées de cours ont tous et toutes contribué au progrès et au développement de l'institution. Certes l'histoire du mouvement syndical démontre que des luttes importantes ont été menées pour obtenir des conditions de travail adéquates. Les solidarités que les syndiqués et syndiquées ont aussi développées intersyndicalement ont sans doute permis d'améliorer les conditions de travail mais elles ont aussi servi de levier pour faire avancer l'institution à laquelle ils appartiennent et qu'ils ont à coeur de faire progresser. Ces luttes et ces tensions ponctuelles sont loin d'atténuer le sentiment d'appartenance développé au cours de toutes ces années de travail commun.

L'avenir sera-t-il à l'image des rêves des pionniers, de ceux qui ont développé l'UQAR? Pour survivre dans une société imprégnée par l'idéologie néo-libérale de productivité marchande, pour conserver son statut d'université à part entière; pour conserver sa capacité de produire des connaissances intellectuelles, scientifiques et culturelles; pour continuer de transmettre librement les savoirs et les appliquer efficacement au développement social, économique et culturel du Québec et de sa grande région, l'UQAR devra sans doute concentrer ses efforts, ses énergies autour d'axes et secteurs d'excellence; les professeurs, les chercheurs et les étudiants devront s'arrimer à des réseaux nationaux, voire internationaux, de production des connaissances. Mais en même temps qu'elle progresse et qu'elle s'internationalise, l'UQAR ne doit pas perdre ses atouts d'université de petite taille avec ses relations interpersonnelles imprégnées de chaleur humaine... Le défi est lancé!

Postface

L'UQAR, un rêve à poursuivre

Au terme de ce premier quart de siècle d'activité, il importe de se rappeler que l'Université du Québec a vu le jour afin de répondre aux objectifs de démocratisation de l'enseignement universitaire et de contribution au développement économique, social et culturel du Québec et de ses régions.

Forts du patrimoine éducatif que comptait la région rimouskoise, les pionniers de l'Université du Québec à Rimouski ont su saisir l'opportunité historique de s'intégrer au réseau de l'Université du Québec dès sa création. Dans le cadre du présent ouvrage collectif qui porte sur l'histoire de l'UQAR, nous ne pouvons que de nouveau saluer la vision et l'esprit de détermination qui ont animé ces fondateurs. Le chemin parcouru en vingt-cinq ans est remarquable. S'appuyant sur un éventail significatif de programmes de premier cycle, l'UQAR s'est taillé une place enviable aux plans de la recherche et des études avancées.

Les pionniers ont refusé de restreindre la mission de notre institution au premier cycle, convaincus que l'université se distingue des autres ordres d'enseignement par la complémentarité de la recherche et de l'enseignement supérieur, l'enseignement qui s'y dispense étant le fait de ceux et celles qui participent à l'avancement des connaissances. Cette vision du rôle de l'université n'a cependant pas empêché l'institution d'assumer pleinement la mission qu'elle avait d'offrir l'accessibilité de l'enseignement au plus grand nombre. L'UQAR a d'ailleurs trouvé une façon originale de réaliser cette mission en rendant accessible, sur l'ensemble de son territoire, une formation de base ou un perfectionnement. Ainsi, au cours des vingt-cinq premières années, les professeures et les professeurs ont-ils sillonné le vaste territoire.

Quels défis nous réserve l'avenir? Quel sera le visage de l'UQAR dans vingt-cinq ans?

En premier lieu, il m'apparaît essentiel que l'UQAR poursuive l'atteinte d'un juste équilibre entre ses missions d'enseignement, de recherche et de support au développe-

ment du milieu.

Au chapitre de l'enseignement, nous devons concilier les objectifs d'accessibilité, de qualité et de pertinence sociale des programmes de formation. Ainsi, le rattrapage en matière de fréquentation universitaire des populations des régions desservies par l'UQAR doit se poursuivre puisque le taux de fréquentation actuel est inférieur à celui des anglophones et des francophones vivant en milieu urbain.

La prise en charge de l'accessibilité constitue une exigence supplémentaire puisque les efforts à déployer pour assurer une formation de qualité sont relativement plus considérables que dans les universités exerçant une sélection importante de leur clientèle à l'entrée. Toutefois, il m'apparaît que nous devons poursuivre ces orientations d'accessibilité et de qualité puisque nos diplômées et nos diplômés agiront dans un environnement complexe et compétitif. Des moyens pédagogiques appropriés, assortis au développement des compétences des ressources professorales, un engagement des étudiantes et des étudiants dans leur projet de formation nous permettront de mieux relever ces défis.

De plus, les programmes de formation à tous les cycles devront préparer les étudiantes et les étudiants à s'ouvrir sur le monde. En effet, un nombre important de nos diplômées et de nos diplômés seront appelés à oeuvrer à des projets de portée internationale au cours de leur vie professionnelle. Compte tenu de la redistribution des secteurs d'activités entre les différents pays, les échanges internationaux seront une réalité pour la majorité d'entre eux, quel que soit leur domaine de formation. Dans ce contexte, ils devront se sensibiliser aux autres cultures et développer leur connaissance des langues étrangères.

Même si les statistiques démontrent que l'obtention d'un diplôme universitaire augmente les chances d'obtenir un emploi intéressant, la situation de l'emploi est telle que nos finissantes et nos finissants éprouvent de plus en plus de difficulté à s'insérer sur le marché du travail. Pour contrer cette tendance, la meilleure stratégie passe par une formation de qualité, intégrant à la fois l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés.

À l'égard du perfectionnement des personnes en situation d'emploi, les besoins évoluent et les étudiantes et les étudiants recherchent davantage une formation qualifiante qu'un perfectionnement de base. La personnalisation des besoins, le morcellement des populations étudiantes adultes, l'existence de moyens de communication diversifiés et accessibles créent de nouvelles conditions pour la réalisation de cette mission. Il peut sembler avant-gardiste de parler de campus global, de classe virtuelle; toutefois, il faut reconnaître que ce sont déjà des réalités pour certains établissements orientés vers l'enseignement médiatisé.

Sur le plan de la recherche, il m'apparaît essentiel de poursuivre l'affirmation de notre présence dans les grands réseaux scientifiques nationaux et internationaux. Dans ce contexte, la mise en place de partenariats avec d'autres universités, d'ici et d'ailleurs, devient une condition essentielle pour un plein essor en ce domaine. D'une part, parce qu'il est nécessaire de créer des masses critiques de chercheurs capables d'entrer en compétition au niveau international, et d'autre part, parce que les budgets des organismes de financement de la recherche ne permettent plus de soutenir de façon significative l'ensemble des chercheurs.

Les partenariats s'établiront également avec les autres milieux de recherche. Les maillages entre les chercheurs des universités, des collèges, de l'industrie et du gouvernement s'accroîtront. Au Québec, où la recherche dans le secteur privé est relativement faible, le gouvernement continuera de soutenir les initiatives entre les universités et l'industrie.

En ce qui concerne les études avancées, le développement des programmes prendra appui sur des alliances avec d'autres établissements universitaires afin de s'assurer de l'existence d'un nombre suffisant de professeures et de professeurs possédant une expertise de haut niveau en recherche.

Par ailleurs, les retombées de la présence de l'UQAR dans son milieu devront s'accroître. En effet, l'étendue du territoire desservi, la diversité des préoccupations des agents socio-économiques, la spécificité des stratégies de développement des diverses régions administratives et la volonté manifestée, partout, de voir s'accroître la présence universitaire, tous ces facteurs invitent l'UQAR à redéfinir son mode d'interaction avec la région. Tout en maintenant le cap sur nos missions d'enseignement et de recherche, nous devons donc nous employer à mieux orienter nos activités de collaboration avec le milieu en concentrant nos forces sur des programmes de recherche structurants à la fois pour le milieu et pour l'université. Faciliter la création de réseaux de transfert de connaissance en s'alliant à des entreprises et à des organismes du milieu, qui deviendront des agents de développement économique, constitue un nouveau défi qu'il nous faut relever. Le milieu a besoin d'une université qui accepte de jouer son rôle de formateur, d'exercer sa fonction critique au sein de la société et d'être un partenaire du développement. L'association de l'université avec son milieu s'accroîtra aussi en raison du désengagement progressif de l'État dans le financement du secteur de l'éducation. Dans un contexte de décentralisation, il est à penser qu'une partie plus importante des budgets de l'UQAR proviendra du milieu, notamment des organismes à vocation régionale et des entreprises. Les étudiantes et les étudiants devront également assumer un pourcentage plus élevé des coûts de leur formation universitaire.

Compte tenu de la démographie de notre territoire, l'UQAR demeurera une université de taille modeste, même si sa capacité d'attraction des clientèles étudiantes hors région tend à s'accroître.

La petite taille de l'institution peut constituer d'ailleurs son principal atout si la communauté universitaire décide de miser sur cette caractéristique. En effet, une institution de dimension humaine peut développer un environnement pédagogique favorisant l'acquisition de connaissances et la maîtrise de savoir-faire essentiels au développement de la personne.

De plus, la petite taille de l'institution est susceptible de faciliter l'interdisciplinarité des programmes d'enseignement et de recherche, approche essentielle à la compréhension de la société. Elle nous permet également d'imaginer des modes d'organisation et de gestion universitaire caractérisés par la souplesse, la flexibilité et l'ouverture à l'environnement externe. Ceci sans parler de la qualité de vie qu'offre la région par rapport aux grands centres urbains.

L'UQAR de demain sera à l'image de ses ressources humaines. Pour ma part, je souhaite vivement que nous soyons collectivement animés par la même passion qui inspira les fondateurs et les pionniers de cette université. C'est à cette condition que se poursuivra la réalisation de ce beau rêve.

Marc-André Dionne, recteur

Novembre 1994

Annexe 1

Quelques dates-souvenir

par **Mario Bélanger**

Cette chronologie des activités et des événements qui se sont déroulés à l'UQAR depuis 25 ans se veut un aide-mémoire. Que s'est-il passé en 1988 sur le campus? Quand le colloque international sur la pêche artisanale a-t-il eu lieu? En quelle année tel vice-recteur est-il entré en fonction? Les pages qui suivent vous aideront à éclairer des éléments marquants du temps qui s'écoule. Elles vous guideront pour retracer les activités qui sont survenues sur le campus et dans les bureaux régionaux, au mois le mois (tout comme on dit «au jour le jour»). Nous avons réparti les éléments en trois volets: vie étudiante, enseignement et recherche; activités et événements publics; le personnel. Bien entendu, il a été impossible de tout dire. De nombreuses de publications, des centaines de conférences et de manifestations culturelles et sportives ont dû être mises de côté. Peut-être que certains événements d'importance ont échappé à notre attention. Nous nous en excusons. Notre simple espoir, c'est que cette compilation vous sera utile et qu'elle évoquera chez vous de chaleureux souvenirs.

Avant 1969

1906 : construction du monastère des Ursulines, sur le site actuel de l'Université.

1933 : construction de l'aile C.

1937 : un incendie rase le monastère. Il est reconstruit durant l'année et cet édifice abrite encore aujourd'hui une partie importante des services et des bureaux de l'Université (ailes C, D et E).

1939 : construction d'une partie de l'aile F (le pavillon Saint-Georges).

1954 : construction de l'aile A.

1964 : construction de l'aile B, et addition à l'aile F de salles de cours et d'un petit gymnase.

Mars 1965 : création d'un comité provisoire pour l'implantation d'un centre d'études universitaires à Rimouski.

Décembre 1968 : adoption de la loi créant l'Université du Québec par l'Assemblée nationale.

1969

Septembre 1969 : le Centre d'études universitaires de Rimouski ouvre ses portes, sous la direction de Charles E. Beaulieu.

Décembre 1969 : déménagement de la bibliothèque du 4^e étage de l'aile E dans la chapelle du monastère.

1970

Février 1970 : l'abbé André-Albert De Champlain, de Rimouski, donne à l'Université un herbier de quelques 2000 spécimens provenant en majorité de la région.

Printemps 1970 : trois voiliers sont construits sur le campus de l'Université, en marge d'un projet de recherche sur l'architecture navale, avec le concours du Club de voile de Rimouski.

Été 1970 : une trentaine de chercheurs en biologie marine des universités Laval, McGill et de Montréal passent les mois d'été à l'UQAR, où ils ont établi leur laboratoire saisonnier.

Juillet 1970 : Alcide C. Horth prend la direction de l'Université.

Septembre 1970 : l'Université offre un nouveau programme qui connaîtra du succès : le baccalauréat en sciences de l'administration.

Décembre 1970 : l'Association des professeurs de l'UQAR, sous la direction de Rodrigue Bélanger, décide de se transformer en syndicat.

1971

Janvier 1971 : près de 5000 personnes visitent l'exposition de roches lunaires, rapportées de la Lune par les astronautes américains.

Mars 1971 : Écran 16 présente *La horde sauvage*, de Sam Peckinpah.

Mai 1971 : le Comité de recherches et d'information sur l'aménagement régional (CRIARD) est mis sur pied, sous la présidence de Clermont Dugas. L'ancêtre du GRIDEQ est né.

Été 1971 : plus de 1000 étudiants et étudiantes suivent des cours intensifs de l'Université, dans une douzaine de localités du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Septembre 1971 : l'Université dispose d'un budget annuel de 3 millions \$ et son personnel se compose de 164 personnes.

1972

Janvier 1972 : Alcide Horth participe à une rencontre convoquée par la NASA, en Ohio, comme spécialiste en lubrification. Avant d'arriver à l'UQAR, le chimiste avait mené des recherches en lubrification pour Esso Impérial, en Ontario, pendant une douzaine d'années.

Janvier 1972 : l'âge moyen du corps professoral de l'Université est de 33 ans et son expérience moyenne de travail est de 7 ans.

Février 1972 : signature de la première convention collective par les professeures et professeurs.

Février 1972 : 350 enseignantes et enseignants de l'Est du Québec reçoivent des cours de perfectionnement PERMAMA (perfectionnement des maîtres en mathématiques).

Mars 1972 : signature d'une première convention collective du personnel non enseignant.

Mars 1972 : la session Ross (François-Xavier) porte sur «l'incroyance au Québec».

Juillet 1972 : l'Assemblée des gouverneurs décerne des diplômes de baccalauréat à 38 finissants et finissantes de la constituante rimouskoise, premiers gradués à faire tout leur premier cycle universitaire ici. Parmi eux : Mariette Chabot, Raymond Côté, Gilbert Boucher et Jean-Claude Michaud.

AOût 1972 : nouvelle identification visuelle pour le réseau de l'Université du Québec.

Septembre 1972 : naissance de la Coop. étudiante.

Septembre 1972 : l'Université engage 21 nouveaux professeurs et professeures.

1973

Mars 1973 : lancement de *Une Église - d'hier à demain*, premier livre préparé par des professeurs de l'UQAR (en sciences religieuses) à être diffusé par les Presses de l'Université du Québec.

Mars 1973 : plus de 600 personnes visitent l'exposition de travaux de cartographie réalisée par les étudiantes et étudiants en géographie, sur le thème de l'organisation spatiale.

Avril 1973 : le ministre de l'Éducation, François Cloutier, annonce que le Centre d'études universitaires de Rimouski devient l'Université du Québec à Rimouski, une université de plein droit.

Avril 1973 : deux étudiants de l'Université, Renée Sirois (mathématiques) et Jean-François Dumais (physique), reçoivent des bourses du Conseil national de la recherche du Canada, pour entreprendre des études de maîtrise.

Mai 1973 : trois professeurs de sciences pures de l'UQAR, Pierre St-Laurent, Jean-Rock Brindle et Yves Paquin, font un stage dans les principaux centres océanographiques de France.

Mai 1973 : les chercheurs en océanographie mettent leurs forces en commun au sein de la Section de recherches océanographiques de l'UQAR, la SOUQAR, qui deviendra plus tard le Département d'océanographie. Le professeur Alexandre Strachan est élu chef de la section.

30 mai 1973 : mémorable banquet aux fruits de mer, pour célébrer trois événements : l'émission des lettres patentes faisant du C.E.U.R. une université de plein droit, l'autorisation de donner un premier programme de deuxième cycle et l'annonce de la construction du Laboratoire océanologique.

Juin 1973 : un professeur de géographie, Clermont Dugas, remet au ministère de l'Agriculture un plan de zonage agricole détaillé de l'Est du Québec.

Juillet 1973 : l'actuel vice-recteur Jean-Nil Thériault termine ses études de baccalauréat en administration à l'UQAR.

Septembre 1973 : Jacques Plante est nommé vice-recteur à l'administration et aux finances.

Septembre 1973 : six étudiantes et étudiants sont acceptés à la maîtrise en océanographie, le premier programme de 2^e cycle.

Octobre 1973 : Pascal Parent est nommé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Octobre 1973 : colloque à l'UQAR sur la recherche en océanographie physique et exposition de matériel océanographique.

Novembre 1973 : conférence du scientifique Pierre Dansereau à l'UQAR.

Novembre 1973 : parution du premier numéro de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, sous la direction de Noël Bélanger, professeur d'histoire.

1974

Janvier 1974 : le Fouineur, une invention de Gérard Mercure, directeur de la bibliothèque, mérite une médaille d'or à l'exposition mondiale Eureka, à Bruxelles. Il s'agit d'un appareil photographique destiné à la cueillette d'informations bibliographiques.

Juillet 1974 : France Guérette et Jean-Hugues Rioux sont parmi les diplômés en administration.

Juillet 1974 : l'UQAR ouvre des bureaux régionaux à Carleton, Gaspé et Hauterive, avec du personnel permanent. Le Bureau de Rivière-du-Loup ouvrira en 1975.

Septembre 1974 : l'UQAR offre pour la première fois le certificat en sciences comptables et le certificat en nursing.

Septembre 1974 : le professeur Jean Lebel est le premier professeur de l'UQAR à faire un stage d'études postdoctorales, au Laboratoire d'océanographie physique de l'Université de Paris.

Septembre 1974 : quatre professeurs mettent sur pied le GRIDEQ : Yves Dion, économiste, Clermont Dugas, géographe, Guy Massicotte, historien, et Fernand Harvey, sociologue.

Novembre 1974 : un symposium sur les facteurs de croissance et de réussite de la petite et moyenne entreprise se déroule à l'UQAR et réunit des gens d'affaires.

Novembre 1974 : un symposium en éthique regroupe à l'UQAR des spécialistes de morale et d'éthique provenant de huit universités.

1975

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1975 : un nouveau programme est offert : le certificat en animation.

Octobre 1975 : lancement de la collection *Les Cahiers de recherche éthique*, chez Fides, avec deux professeurs de l'UQAR au comité de direction : Rodrigue Bélanger et René Desrosiers.

Décembre 1975 : un sondage démontre que près de 80% des diplômés de l'UQAR demeurent dans l'Est du Québec.

Activités et événements

Février 1975 : Simonne Chartrand et Rita Cadieux sont parmi les invités de la Session Ross, sur le thème suivant : «Les femmes dans une société en changement».

Septembre 1975 : le colloque des mathématiciens du Québec a lieu à l'UQAR.

Octobre 1975 : 200 personnes assistent au colloque sur «La problématique du développement en milieu rural». L'une des suite de ce colloque sera la création du GRIDEQ et de la maîtrise en développement régional.

Novembre 1975 : colloque sur «le Marketing et le financement : deux facteurs de développement de la P.M.E.».

Le personnel

Juin 1975 : Gabriel Bérubé est nommé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

1976

Vie étudiante, enseignement et recherche

Février 1976 : un groupe d'étudiantes et d'étudiants, sous la responsabilité de Antonio Lechasseur, étudiant en histoire, publie un **Index thématique de l'Écho du Bas-Saint-Laurent, 1933-1970**.

Octobre 1976 : des expériences de téléréférence et de télédocumentation par satellite sont en cours à la bibliothèque de l'UQAR, par l'entremise du réseau Omnibus de l'Université du Québec. De Rimouski, les échanges se font avec Trois-Rivières, Hauterive et Chandler.

Novembre 1976 : lancement du Programme de perfectionnement des maîtres en français (Permafra). Plus de 400 maîtres de français de l'élémentaire et du secondaire sont inscrits.

Activités et événements

Novembre 1976 : ouverture du Pavillon sportif.

Novembre 1976 : l'Association étudiante met sur pied un café étudiant, qui s'appellait alors L'Index. Quelques années plus tard, restrictions obligent, le café doit diminuer son espace vital. Il s'appellera désormais L'Auriculaire...

Décembre 1976 : la cartothèque de l'UQAR obtient du Bureau régional du ministère des Terres et Forêts, près de 12 000 photos aériennes couvrant l'Est du Québec.

Le personnel

Décembre 1976 : Monique Dumais, une des premières diplômées de l'UQAR en 1970, obtient un doctorat en théologie du Union Theological Seminary, de New York.

1977

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1977 : implantation de la maîtrise en éducation.

Septembre 1977 : ouverture de la maîtrise en éthique et du baccalauréat en sociologie.

Activités et événements

Février 1977 : l'Université diffuse la première d'une série de 16 émissions qui seront réalisées sur le campus : Polygone.

Mai 1977 : remise d'un doctorat honorifique au botaniste Ernest Lepage.

Mai 1977 : lancement de la Fondation de l'UQAR.

Juin 1977 : colloque organisé par l'UQAR et les C.R.S.S.S. de l'Est du Québec et de la Côte-Nord sur «L'Université régionale des affaires sociales».

Juin 1977 : inauguration du Laboratoire océanologique de Rimouski.

Septembre 1977 : congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française à l'UQAR.

Octobre 1977 : colloque organisé par les étudiants et étudiantes du Module d'administration, en collaboration avec des hommes d'affaires et des professeurs : «Forces incontrôlables pour la P.M.E.»

Le personnel

Août 1977 : l'Université compte maintenant plus de 300 employées et employés. 22 nouveaux professeurs et professeurs sont embauchés.

Septembre 1977 : nomination de Pascal Parent au poste de recteur.

Octobre 1977 : le professeur Guy Simard est président du Comité régional de l'Année du français, qui vise à valoriser l'usage et la qualité du français au Québec.

1978

Vie étudiante, enseignement et recherche

Février 1978 : lancement des deux premiers ouvrages de la collection Les Cahiers du GRIDEQ.

Septembre 1978 : ouverture de la maîtrise en développement régional.

1977-1978 : les chercheurs de l'UQAR obtiennent des subventions de recherche pour un total de 600 000 \$.

Activités et événements

Février 1978 : colloque sur l'enseignement moral et religieux.

Mars 1978 : championnat interuniversitaire provincial de badminton, à l'UQAR.

Avril 1978 : Symposium sur l'océanographie de l'estuaire du Saint-Laurent.

Septembre 1978 : colloque sur «L'animation sociale et les entreprises coopératives et communautaires».

Septembre 1978 : colloque en sciences de l'administration : «Le personnel, pivot de l'entreprise».

Octobre 1978 : première campagne de souscription de la Fondation de l'UQAR.

Décembre 1978 : colloque sur les prospectives de la recherche à l'UQAR.

Le personnel

Avril 1978 : Marc-André Dionne est nommé au poste de vice-recteur à l'administration et aux finances.

1979

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1979 : création officielle du Département d'océanographie et reconnaissance officielle du GRIDEQ, respectivement sous la direction de Mohammed El-Sabh et Robert Carrier.

Janvier 1979 : plus de 2000 personnes suivent des cours à temps partiel donnés par l'UQAR à l'extérieur de Rimouski.

Septembre 1979 : hausse considérable des étudiants à temps complet, 1180, par rapport à 921 l'année précédente. C'est la première fois que l'UQAR a plus de 1000 étudiants à temps complet.

Septembre 1979 : ouverture du certificat en gestion des ressources humaines.

Activités et événements

Février 1979 : colloque en sciences de l'atmosphère.

Avril 1979 : parution du premier numéro de la revue l'AXE, publié par le Service des relations publiques et de l'information de l'UQAR. En tout, douze numéros paraîtront.

Avril 1979 : remise d'un doctorat honorifique au grand poète de Natashquan, Gilles Vigneault.

Mai 1979 : colloque «Un enfant, ça nous regarde», dans le cadre de l'Année de l'enfant.

Septembre 1979 : visite à l'UQAR du président de l'Université de Pau (France), Daniel Levier.

Octobre 1979 : 300 diplômées et diplômés de l'UQAR se réunissent lors d'un grand Conventum.

Novembre 1979 : ouverture officielle du Bureau régional de Matane.

Décembre 1979 : F.X. Légaré donne une importante collection d'archives à l'UQAR, en particulier sur l'implantation du mouvement syndical dans la région.

1980

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1980 : l'UQAR offre le premier d'une série de cours à la télévision, en collaboration avec les câblodistributeurs de la région. Le premier cours porte sur le développement de l'enfant.

Février 1980 : l'Association étudiante de l'UQAR est mise sur pied, et le Syndicat étudiant est dissous.

Mars 1980 : le GERMA (Groupe d'étude des ressources maritimes) se voit accorder le statut de groupe institutionnel de recherche.

Septembre 1980 : 1430 étudiants et étudiantes à temps complet, soit 20% d'augmentation de la clientèle par rapport à l'année précédente.

Septembre 1980 : ouverture du baccalauréat en sciences de la santé (nursing).

Activités et événements

Avril 1980 : colloque en océanographie «La production biologique dans les zones côtières».

Septembre 1980 : colloque sur «L'entrepreneurship, moteur du développement régional», organisé par les étudiants et étudiantes du Module d'administration.

Septembre 1980 : exposition sur l'océanographie au Musée régional de Rimouski, en collaboration avec le Département d'océanographie de l'UQAR et l'I.N.R.S.-océanologie.

Septembre 1980 : un colloque réunit à Rimouski des spécialistes universitaires en sciences de l'éducation, pour parler de la Méthodologie des systèmes souples. Deux chercheurs de l'Université de Lancaster, en Angleterre, sont présents.

Novembre 1980 : ouverture du Bureau régional de Lévis.

Novembre 1980 : congrès à l'UQAR de la Société québécoise pour l'étude biologique du comportement.

Novembre 1980 : colloque à l'UQAR sur la démocratie municipale.

1981

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1981 : sur les dix finissantes et finissants de l'UQAR en administration qui se présentent à l'examen de l'Institut canadien des comptables agréés, neuf réussissent l'examen. Le taux moyen au Québec est de 45%.

Janvier 1981 : un premier mémoire est déposé au programme de maîtrise en développement régional : celui de Johanne Jutras, qui porte sur le phénomène des Conseil régionaux de développement (C.R.D.).

Février 1981 : cinq étudiants à la maîtrise en éducation de l'UQAR obtiennent leur diplôme de 2^e cycle. Ils sont les premiers finissants de ce programme.

Mars 1981 : premières activités du groupe de recherche en éthique Éthos.

1980-1981 : les subventions de recherche pour l'année ont dépassé le cap du million \$, une augmentation de 57% sur l'année précédente.

Octobre 1981 : le Conseil des universités recommande au ministère de l'Éducation d'approuver l'implantation à l'UQAR d'un programme de doctorat en océanographie.

Activités et événements

Avril 1981 : premier numéro de la revue **Urgences**, à laquelle collaborent professeurs-es et étudiants-es en études littéraires.

Mai 1981 : colloque en sciences de l'administration sur «L'évolution de la vie au travail et l'efficacité des organisations : quelques expériences concrètes».

Mai 1981 : congrès sur «L'implication sociale en éducation et en santé mentale».

Octobre 1981 : plus de 90 hebdomadaires du Québec publient les résultats d'un sondage sur la perception que se font les Québécois francophones de leur productivité, sondage réalisé à l'UQAR par une équipe dirigée par le professeur Jean-Louis Chaumel, du Département d'économie et de gestion.

Novembre 1981 : la bibliothèque de l'UQAR est désormais dépositaire des publications gouvernementales.

Le personnel

Mars 1981 : Rosaire Dionne organise un après-midi de «Maringouineries» pour les enfants dont les parents font partie de la communauté universitaire.

1982

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1982 : des chercheurs de l'UQAR obtiennent des subventions de départ de près de 90 000 \$ du Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada, pour des recherches sur la pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec et sur le Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent.

Mai 1982 : l'UQAR inaugure son premier doctorat : l'océanographie.

Novembre 1982 : premier numéro de **Campus hors campus**, bulletin mensuel d'information pédagogique de l'UQAR.

Activités et événements

Mars 1982 : l'historien français Marc Ferro est de passage à l'UQAR.

Avril 1982 : création du Club d'astronomie de l'UQAR.

Mai 1982 : colloque sur «Le défi des marchés financiers : la croissance économique».

Juin 1982 : mise sur pied d'une École d'été en animation écologique qui met en valeur des excursions dans la nature bas-laurentienne.

Août 1982 : soeur Anne-Marie Roy, des Ursulines, reçoit la Médaille de l'UQAR, une nouvelle distinction décernée par l'Université.

Septembre 1982 : colloque sur les compressions budgétaires en région.

Novembre 1982 : visite à l'UQAR de l'écologiste québécois Michel Jurdant.

Décembre 1982 : visite à l'UQAR du sociologue français Alain Touraine.

Le personnel

Juin 1982 : les chargées et chargés de cours de l'UQAR reçoivent du ministère du Travail la confirmation de leur accréditation syndicale.

Septembre 1982 : nomination d'un nouveau recteur à l'UQAR, Guy Massicotte, historien de formation.

1983

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1983 : deux nouveaux certificats : andragogie et santé communautaire.

Janvier 1983 : l'UQAR décide de consacrer un nouveau montant de 200 000 \$ à la recherche, alors que la Fondation de l'UQAR attribue 33 600 \$ en subventions de recherche.

Janvier 1983 : le Centre d'assistance aux moyennes et petites entreprises de l'UQAR (CAMPE) démarre officiellement ses activités. Les professeurs en administration Michel Légaré et Louis Gosselin sont parmi les responsables du projet.

Septembre 1983 : deux nouveaux programmes sont implantés : la maîtrise en études littéraires et le certificat de premier cycle en informatique.

Septembre 1983 : l'UQAR obtient 149 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour des recherches en agro-alimentaire.

Octobre 1983 : lancement d'un important projet de recherche sur l'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Activités et événements

Janvier 1983 : séminaire sur la pédagogie universitaire «Les processus d'apprentissage chez les adultes et les jeunes adultes».

Janvier 1983 : le Conseil d'administration adopte le troisième Plan triennal de l'UQAR.

Février 1983 : l'écrivain français Jean-Jacques Servan-Scheiber donne une conférence à l'UQAR.

Mars 1983 : colloque «La télévision et vous... qui dévore qui?».

Annexe 1. Quelques dates-souvenir

Mars 1983 : le groupe de recherche GERMA dispense un cours sur la gestion comptable qu'il a préparé, en collaboration avec Pêches et Océans Canada, à l'intention des capitaines pêcheurs propriétaires de bateau.

Mars 1983 : l'économiste Diane Bellemare donne une conférence à l'UQAR sur «une politique de plein emploi».

Avril 1983 : colloque «L'animation en question(s)», organisé par le comité de programme en animation, avec les bouillants invités Jacques Languirand et Michel Chartrand.

Avril 1983 : colloque provincial en océanographie sur «la sédimentologie côtière».

Mai 1983 : le généticien français Albert Jacquard nous visite.

Septembre 1983 : les étudiantes et étudiants font leur rentrée dans une université plus grande de 20% en superficie. La bibliothèque, la cafétéria et l'atrium font maintenant partie de la réalité, tout comme l'amphithéâtre F-215. Les services aux étudiants sont réaménagés.

Septembre 1983 : rapatriement sur le campus des activités du GRIDEQ (édifice du ROCCR), du P.P.M.F. et du P.P.M.E.P. (Grande Place), des cours donnés à l'édifice Sacona et de la documentation que l'on retrouvait au Grand Séminaire et à la Plaza Arthur-Buies.

Septembre 1983 : Semaine de la pensée écologique, à l'UQAR.

Octobre 1983 : colloque sur les programmes préventifs en santé mentale communautaire.

Novembre 1983 : colloque international sur «L'évolution des milieux de travail dans le secteur des pêches», organisé par les groupes de recherche GERMA et CIRAST.

Novembre 1983 : colloque «Place à la communication dans la gestion».

Novembre 1983 : la romancière Alice Poznanska-Parizeau reçoit la Médaille de l'UQAR.

Novembre 1983 : le bio-éthicien David Roy donne une conférence à l'UQAR.

Décembre 1983 : plusieurs collections de la bibliothèque du Grand Séminaire de Rimouski sont intégrées à la bibliothèque de l'UQAR.

Décembre 1983 : parution du premier numéro de **Souvenance**, bulletin d'information des diplômées et diplômés de l'UQAR.

Le personnel

Octobre 1983 : Bertrand Maheux est nommé vice-recteur à l'administration et aux finances.

Novembre 1983 : deux professeurs de l'UQAR, Nicole Thivierge et Paul Chanel Malenfant, remportent des prix littéraires.

1984

Vie étudiante, enseignement et recherche

Février 1984 : le groupe de recherche Ethos démarre officiellement ses activités.

Juin 1984 : à la mémoire de son mari, l'océanographe canadien Louis-Marcel Lauzier, Rita Lauzier avise l'UQAR qu'une bourse annuelle de 5000 \$ sera accordée à des étudiantes ou étudiants en océanographie.

Septembre 1984 : ouverture du baccalauréat en mathématique-informatique et du certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur.

Activités et événements

Janvier 1984 : 28^e et dernier «Midi-Minuit».

Mars 1984 : le Comité des femmes de l'UQAR voit le jour.

Avril 1984 : le Dr Fernand Labrie, du Centre de recherche en endocrinologie moléculaire, de Québec, donne une conférence à l'UQAR.

Mai 1984 : colloque sur la recherche en éducation dans les constituantes du réseau UQ.

Mai 1984 : colloque sur «Les études en développement régional au Québec : un champ unifié?»

Mai 1984 : huit étudiantes et étudiants en océanographie s'embarquent à bord du Mermoz pour traverser l'Atlantique, entre Québec et Saint-Malo, 350 ans après l'arrivée de Jacques Cartier au Canada.

Septembre 1984 : la direction annonce le budget le plus restrictif de l'histoire de l'UQAR en matière d'expansion des ressources humaines et financières.

Novembre 1984 : environ 400 personnes assistent au Conventum des diplômées et diplômés de l'UQAR.

Novembre 1984 : colloque sur la fécondation in vitro.

Novembre 1984 : entente de coopération avec les universités de la Loire, dans le nord-ouest de la France.

Le personnel

Mars 1984 : la direction s'engage à munir certains services de l'UQAR d'appareils à traitement de texte.

Mars 1984 : le Syndicat des professeures et professeurs décide d'accorder à des étudiantes ou étudiants une bourse d'études d'environ 5000 \$ par année.

Septembre 1984 : des chercheurs en océanographie de l'UQAR, Alcide Horth, Bruno Vincent et Jean Lebel en tête, prennent position en faveur de la construction de l'Institut Maurice-Lamontagne, à Sainte-Flavie.

Septembre 1984 : Benoît Sylvain est nommé directeur administratif de la Fondation de l'UQAR.

1985

Vie étudiante, enseignement et recherche

Avril 1985 : premier colloque annuel en adaptation scolaire et sociale, qui permet aux étudiantes et étu-

dians finissants de présenter le bilan de leur stage.

Juin 1985 : des biologistes de l'UQAR, Jean Ferron et Yves Lemay, introduisent le tétras des savanes sur l'île d'Anticosti.

Activités et événements

Janvier 1985 : dévoilement d'une plaque à l'Atrium, à l'occasion des 15 ans de l'Université.

Mars 1985 : le groupe Dinonga décide de parrainer un réfugié qui fera une année d'études à l'UQAR.

Mars 1985 : colloque, organisé par des étudiantes et étudiants en sociologie, sur les effets de l'implantation de l'Institut Maurice-Lamontagne dans la Mitis.

Mai 1985 : colloque «La santé : l'affaire de tout le monde», sur les soins de santé primaire.

Octobre 1985 : colloque en études littéraires sur «Le travail de lecture», avec le spécialiste invité, A. J. Greimas, de Paris.

Octobre 1985 : l'UQAR devient membre de l'Association des collèges et universités du Canada (A.U.C.C.).

Novembre 1985 : première assemblée générale de l'Association des diplômées et diplômés de l'UQAR.

Le personnel

Mai 1985 : naissance de «UQAR-plus», créé par un groupe d'employées et d'employés qui désirent mettre en place des projets comme des séminaires de formation non crédités, des conférences et une école d'été pour étudiantes et étudiants anglophones.

Juin 1985 : Jean Lebel est nommé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

1986

Vie étudiante, enseignement et recherche

Mai 1986 : une entente avec l'Université de l'Alberta (Faculté Saint-Jean) permet à l'UQAR d'ouvrir une École d'été d'immersion en français, pour étudiantes et étudiants anglophones. On reçoit 175 personnes.

Septembre 1986 : l'UQAR offre des cours en arts visuels ainsi qu'un programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes.

Septembre 1986 : le module de biologie offre une nouvelle orientation en aménagement de la faune.

Décembre 1986 : signature d'une entente entre le Centre international d'exploitation des océans (CIEO), de Halifax, et l'UQAR, pour offrir à Rimouski une formation de 2^e cycle en affaires maritimes pour des citoyennes et citoyens des pays en développement.

Activités et événements

Janvier 1986 : tenue à l'UQAR d'un forum sur l'Afrique.

Février 1986 : l'A.I.E.S.E.C. Rimouski mérite, pour une deuxième année de suite, le prix du meilleur projet de l'année au Canada.

Mars 1986 : une cinquantaine de personnes se réunissent à l'UQAR pour étudier la possibilité d'offrir des activités de formation pour les aînées et aînés.

Mai 1986 : l'athlète Phil Latulipe reçoit la Médaille de l'UQAR.

Juin 1986 : colloque à l'UQAR sur «L'impact des innovations pédagogiques sur la formation des adultes».

Août 1986 : symposium international «Périls et catastrophes», une initiative du professeur Mohammed El-Sabh.

Août 1986 : conférence internationale sur «La pêche artisanale et le développement économique», organisée notamment par le groupe GERMA de l'UQAR, sous la direction des professeurs Hélène Tremblay et Pandelis Vlahopoulos.

Octobre 1986 : colloque «L'éthique à venir : une question de sagesse? une question d'expertise?».

Octobre 1986 : le comédien québécois Jean Lapointe reçoit la Médaille de l'UQAR.

Novembre 1986 : ouverture du Projet-Santé à l'UQAR, par un groupe d'étudiantes infirmières.

Novembre 1986 : le sculpteur québécois Charles Daudelin donne une conférence à l'UQAR.

Novembre 1986 : tenue à l'UQAR d'un premier Salon du ski, dont les profits sont remis à l'équipe de ski alpin de l'UQAR.

Décembre 1986 : colloque à l'UQAR sur «La recherche en foresterie et le transfert technologique».

Décembre 1986 : première remise de Bourses d'excellence de l'UQAR, à une trentaine d'étudiantes et d'étudiants inscrits au baccalauréat.

Le personnel

Janvier 1986 : les professeures et professeurs de l'UQAR ont 41 ans, en moyenne.

Octobre 1986 : formation du Regroupement des professionnels et professionnelles de l'UQAR.

1987

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1987 : Nelson Belzile est le premier étudiant à obtenir un diplôme de doctorat en océanographie à l'UQAR.

Janvier 1987 : l'UQAR offre un programme de doctorat en éducation et les activités du programme de maîtrise en gestion de projet débutent.

Janvier 1987 : Éthos devient un groupe de recherche officiel de l'UQAR.

Mars 1987 : publication du **Bilan de l'activité scientifique et technologique de l'Est du Québec**, réalisé par un comité présidé par Bernard Marinier, de l'UQAR.

Mars 1987 : l'Université des aînées et aînés offre ses premiers cours.

Mai 1987 : entente avec la Fondation Apple du Canada pour l'éducation, afin de mettre en place un Centre d'innovation Apple à l'UQAR, un projet du professeur Pierre Paradis.

Septembre 1987 : Ginette Brousseau-Latouche, une étudiante de l'UQAR, arrive première au Québec et deuxième au Canada pour un examen de comptabilité de la corporation C.G.A.

Septembre 1987 : ouverture du programme de maîtrise en éducation à Baie-Comeau.

Octobre 1987 : présentation publique de leur mémoire par les deux premières diplômées à la maîtrise en études littéraires, Marie Belisle et Geneviève Lessard.

Octobre 1987 : des étudiants en maths-informatique mettent au point un logiciel de gestion de colloque.

Novembre 1987 : l'UQAR décerne son 10 000^e diplôme, à Monique Beurivage, de Lévis. Sur ce nombre, on en retrouve 4400 en éducation et 2460 en administration.

Novembre 1987 : publication d'une étude sur **Le développement potentiel d'une industrie océanographique dans la région de Rimouski - Matane**, par les professeurs Yves Dion et Michel Khalil.

Activités et événements

Mai 1987 : implantation du système de gestion comptable M.S.A. à l'UQAR.

Juin 1987 : colloque à l'UQAR : «L'esprit des lieux», en collaboration avec le Musée régional.

Juillet 1987 : ouverture de la Garderie populaire, sur le campus de l'UQAR.

Août 1987 : entente de collaboration entreprise-université entre Hydro-Québec et l'UQAR pour mettre en oeuvre des activités conjointes en gestion.

Septembre 1987 : entente de collaboration entre les cégeps de l'Est et l'UQAR, pour promouvoir les études post-secondaires et favoriser l'émergence d'activités de recherche en région.

Octobre 1987 : l'Université remet au professeur français René Simon une Médaille de l'UQAR.

Octobre 1987 : colloque «Pour mieux vivre avec le cancer», en collaboration avec l'Association du cancer de l'Est du Québec, le Centre hospitalier régional de Rimouski et l'UQAR.

Octobre 1987 : symposium «Éthologie et aménagement de la faune», un projet de la Société québécoise pour l'étude biologique du comportement animal et de l'UQAR. Principal organisateur : le professeur Jean Ferron.

Octobre 1987 : en collaboration avec l'O.P.D.Q., le GRIDEQ organise un colloque sur «Le financement du développement régional». Principal responsable : le professeur Guy Massicotte.

Octobre 1987 : colloque «C'est quoi le libre-échange?».

Octobre 1987 : formation d'un Club Macintosh à l'UQAR.

Novembre 1987 : conférence à l'UQAR de Bernard Landry, ex-politicien et alors professeur à l'UQAM.

Novembre 1987 : l'UQAR se joint à un programme de récupération du papier.

Décembre 1987 : visite d'un professeur polonais à l'UQAR, Marek Rekowski.

Le personnel

Septembre 1987 : Jean Lebel est nommé administrateur délégué chargé provisoirement des affaires courantes à l'UQAR.

1988

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1988 : implantation de certificats en pédagogie des langages artistiques, en français écrit et en intervention psychosociale (programme individuel).

Mars 1988 : deux professeurs de l'UQAR, Gilles Roy et Pauline Côté, entreprennent un projet de recherche en télécommunications, en collaboration avec Québec-Téléphone et le CEFRIO.

Septembre 1988 : un nouveau certificat en animation pastorale est offert sur le territoire.

Septembre 1988 : grâce à une subvention du gouvernement fédéral, le G.R.S.T., de l'UQAR, acquiert une camionnette informatisée pour l'assistance technique aux P.M.E. en région.

Septembre 1988 : le vice-recteur Bertrand Maheux et le député Michel Tremblay mènent à bon port leur projet : l'acquisition d'un bateau affecté à la recherche et à l'enseignement en sciences de la mer.

Septembre 1988 : Léonard Marquis, un diplômé de l'UQAR en éducation, arrive au premier rang sur 100 candidats au Québec lors d'un concours du FCAR pour obtenir une bourse de maîtrise.

Octobre 1988 : le GRIDEQ obtient une importante subvention de l'O.P.D.Q. pour une étude sur les interrelations économiques entre les régions périphériques du Québec et la région de Montréal.

Activités et événements

Avril 1988 : l'UQAR accueille l'Expo-science régionale 1988.

Avril 1988 : forum sur «la Formation à distance», une activité s'adressant au personnel de l'Université.

Avril 1988 : lors d'une Journée UQAR à Rivière-du-Loup, sept diplômées et diplômés de l'endroit reçoivent une mention d'honneur.

Juin 1988 : assemblée de fondation de l'Association des aînées et aînés de l'UQAR.

Septembre 1988 : inauguration officielle des résidences et des laboratoires de sciences et d'informatique rénovés.

Septembre 1988 : congrès à l'UQAR de l'Association québécoise pour l'étude du Quatenaire. Le professeur Bernard Héту est le principal organisateur.

Septembre 1988 : le GRIDEQ collabore à l'organisation d'un colloque sur «les villages ruraux menacés», à Trinité-des-Monts.

Septembre 1988 : le programme de maîtrise en gestion de projet obtient une reconnaissance internationale du Project Management Institute (P.M.I.).

Octobre 1988 : colloque «Les ressources scientifiques régionales : un atout de développement».

Novembre 1988 : l'athlète Pierre Harvey reçoit la Médaille de l'UQAR.

Novembre 1988 : l'UQAR présente au Sommet socio-économique de Rivière-du-Loup ses projets de pavillon de génie et de centre de soutien à l'entrepreneurship et de transfert technologique.

Le personnel

Juillet 1988 : entrée en fonction d'un nouveau recteur, Marc-André Dionne.

1989

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1989 : la Fondation de l'UQAR a fourni, en 12 ans d'existence, 450 000 \$ en subventions de recherche.

Janvier 1989 : création du Fonds Marcelle-Drapeau, pour la recherche en éthique.

Janvier 1989 : un diplômé de l'UQAR en sciences comptables, Claude Bouchard, arrive premier au Québec à un examen de comptabilité financière de la corporation C.M.A.

Septembre 1989 : 56 étudiants et étudiantes étrangers fréquentent l'UQAR, dont 37 d'Afrique et 11 d'Amérique du latine.

Octobre 1989 : une étudiante à la maîtrise en études littéraires, Louise Beauchamp, mérite le prix de littérature Jovette-Bernier.

Novembre 1989 : deux professeurs en océanographie de l'UQAR, François Dubé et Mohammed El-Sabh, reçoivent d'importantes subventions de recherche dans le cadre du projet de Centre d'excellence en ressources maritimes, une initiative du gouvernement fédéral.

Activités et événements

Février 1989 : lancement de la revue **Ethica**, par le groupe de recherche Ethos.

Mars 1989 : séminaire de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) : visite à l'UQAR d'universitari-

res sud-américains pour discuter de diverses expériences de développement en Amérique du sud.

Avril 1989 : 10^e anniversaire du programme de maîtrise en développement régional.

Avril 1989 : Jean-Louis Gaudet, de l'ONU, un spécialiste des pêches en poste en Italie, donne une conférence à l'UQAR.

Mai 1989 : colloque régional «Partenaires», réunissant des intervenants-es de l'éducation des niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Mai 1989 : colloque sur «La déontologie professionnelle et ses enjeux éthiques», par le groupe de recherche Ethos.

Mai 1989 : colloque pour définir les besoins de formation et de recherche sur les sinistres, une initiative du professeur Mohammed El-Sabh.

Juin 1989 : le congrès de la Société canadienne de météorologie et d'océanographie se déroule à l'UQAR et porte sur les catastrophes atmosphériques et océaniques. Les professeurs Yves Gratton et Vladimir Koutitonsky sont à l'origine de l'activité.

Juin 1989 : un nouveau système téléphonique, acheté de Québec-Téléphone, est installé sur tout le campus.

Août 1989 : colloque international et exposition sur la sécurité et les conditions de travail à bord des navires de pêche. Au sein du comité organisateur, les professeurs Jean-Pierre Roger et Jean-Louis Chaumel représentent l'UQAR.

Septembre 1989 : début des Fêtes du 20^e anniversaire de l'Université et lancement du slogan institutionnel «UQAR créatrice d'avenir».

Septembre 1989 : le colloque annuel des étudiants-es et des professeurs-es de la maîtrise en études littéraires du réseau de l'Université du Québec se déroule à l'UQAR.

Septembre 1989 : première assemblée générale du Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec, à l'UQAR.

Octobre et novembre 1989 : la direction de l'UQAR participe à des missions en Asie, en Afrique et en Europe. La coopération et l'universalité prennent de l'expansion.

Novembre 1989 : colloque «L'éthique en milieu muséal».

Novembre 1989 : Création d'une Association des étudiantes et étudiants sénégalais à l'UQAR.

Décembre 1989 : colloque «Aquiculture et développement régional», sous la présidence de la professeure France Guérette.

2 décembre 1989 : remise d'un doctorat honorifique à Claire L'Heureux-Dubé, juge à la Cour suprême du Canada.

11 décembre 1989 : plus de 200 personnes se réunissent à l'Atrium, pour rendre hommage aux 14 étudiantes de l'École polytechnique de Montréal, victimes d'un dément.

Le personnel

Février 1989 : entrée en fonction des vice-recteurs Maurice Avery (planification et secrétaire général) et Jean-Nil Thériault (administration et ressources humaines).

Février 1989 : un professeur de l'UQAR, François Dubé, remporte le prix Walter J. Johnson, pour ses travaux de recherche en biologie sur la cellule.

Juin 1989 : un professeur de l'UQAR, Mohammed El-Sabh, remporte le prix annuel en océanographie appliquée de la Société canadienne de météorologie et d'océanographie du Canada.

Juin 1989 : une équipe de l'UQAR (Berthe Lambert et Richard-Marc Lacasse, et Jean-Louis Chaumel) mérite la bourse «Innovation» au Congrès international de la petite entreprise, à Québec.

Juin 1989 : Hélène Tremblay est nommée vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche.

Novembre 1989 : cérémonie d'Hommage aux Bâisseurs de l'UQAR.

Novembre 1989 : une professeure en sciences infirmières à l'UQAR, Ginette Pagé, reçoit l'insigne du Mérite de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

1990

Vie étudiante, enseignement et recherche

Février 1990 : une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants en sciences infirmières se rendent à Auch, dans le sud de la France, dans le cadre d'un échange avec un groupe d'infirmières de cette ville, afin de comparer les deux systèmes de santé. En mars, les Françaises visitent Rimouski.

Février 1990 : le professeur Arthur Gélinas et le médecin Alain Vanasse reçoivent des subventions de 400 000 \$ de Santé et Bien-Être Canada et de Québec-Téléphone, pour une recherche sur la prévention des maladies cardio-vasculaires en milieu de travail.

Février 1990 : deux professeurs du Département d'économie et de gestion, Luc Desaulniers et Michel Légaré, arrivent d'un séjour d'un an au Maroc, où ils ont collaboré à la mise sur pied de l'Institut supérieur d'informatique appliquée et de management (l'ISIAM), situé à Agadir.

Mai 1990 : l'UQAR accueille, pour une cinquième année de suite, 125 étudiantes et étudiants de l'Ouest canadien, pour des cours d'immersion en français.

Mai 1990 : un étudiant de l'UQAR en océanographie, Stéphane Côté, reçoit le Prix Desjardins d'excellence, lors du congrès de l'ACFAS.

Juin 1990 : 32 personnes fêtent l'obtention de leur baccalauréat en sciences infirmières, à la suite d'études à temps partiel, à Chandler.

Juin 1990 : le professeur Jean-Claude Brêthes publie un volumineux ouvrage sur les méthodes d'évaluation des stocks halieutiques, un outil de référence dans le monde francophone de la pêche.

Septembre 1990 : Marie José Demalsy-Feller et Paul Demalsy publient un imposant document sur **Les plan-**

tes à graines. Le volume est publié à Montréal et à Paris.

Septembre 1990 : deux étudiants en administration de l'UQAR, Jean-Pierre Tremblay et Richard Ruest, remportent un prix Entrepreneurship, pour un projet de production de truites mouchetées pour la consommation au foyer.

Septembre 1990 : colloque sur «La supervision pédagogique des stagiaires», une collaboration entre l'UQAR et la commission scolaire La Neigette.

Octobre 1990 : Robert Michaud, écrivain résidant à l'UQAR, voit l'un de ses livres traduit en italien. Il s'agit de **La littérature de Sagesse, histoire et théologie**.

Octobre 1990 : l'UQAR arrive première au Québec aux examens de la Corporation C.G.A., alors que 71% des ses étudiantes et étudiants réussissent. Même honneur aux examens de la corporation C.G.A.: tous les étudiantes et étudiants de l'UQAR qui s'étaient inscrits passent avec succès.

Octobre 1990 : atelier sur la biotechnologie marine. Le professeur de biologie Lucien Adamounou est l'un des organisateurs.

Octobre 1990 : un livre écrit par un professeur de mathématiques de l'UQAR, Roger V. Jean, est traduit en chinois. Le livre porte sur l'application des mathématiques dans le monde végétal.

Octobre 1990 : l'Association des marchands de Rimouski décerne son prix Commerce à Colombe Michaud, étudiante en administration.

Novembre 1990 : Francine Fournier, une étudiante en administration, gagne, à Québec, le prix Renaissance pour sa force morale et la qualité de son engagement social.

Activités et événements

Février 1990 : colloque en océanographie sur l'estuaire du Saint-Laurent.

Février 1990 : le GRIDEQ organise un colloque sur l'avenir de l'espace rural, à Pohénégamook. Des chercheurs québécois et français y assistent.

Avril 1990 : journée sur «les Droits de la personne en région». Fait rare, cinq juges assistent à cette activité : Claire L'Heureux-Dubé, Bertrand Laforêt, Robert Pidgeon, Yvan Gagnon et Jules Deschênes.

Avril 1990 : colloque réunissant à Rimouski les personnes reliées aux programmes de doctorat en éducation de l'ensemble des constituantes du réseau UQ.

Mai 1990 : colloque «Les personnes handicapées: une main-d'oeuvre à découvrir».

Mai 1990 : la Réserve de l'Anticosti et l'UQAR signent une entente pour favoriser la connaissance et le développement des ressources de l'île. Le directeur de la Réserve, Armand Leblond, est un diplômé de l'UQAR en biologie.

Juin 1990 : un protocole d'entente est signé entre l'UQAR et l'I.N.R.S. relativement à la création du Centre océanographique de Rimouski. Les deux organismes s'associent pour développer la recherche sur les milieux marins. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Claude Ryan, le président de

Annexe 1. Quelques dates-souvenir

l'Université du Québec, Claude Hamel, et le directeur de l'I.N.R.S., Alain Soucy, sont à Rimouski pour l'occasion.

Juin 1990 : l'ACDI contribue pour un montant de 900 000 \$ à un important projet de développement visant à développer l'Institut supérieur d'informatique et de management (ISIAM), situé à Agadir, au Maroc. Deux ministres fédérales viennent à l'UQAR pour signer cette entente : Monique Landry et Monique Vézina. Les professeurs du Département d'économie et de gestion de l'Université auront à jouer un rôle de premier plan pour mettre au point les programmes d'enseignement de l'ISIAM.

Juin 1990 : inauguration de la Station aquicole de Pointe-au-Père.

Juillet 1990 : des représentants de l'UQAR se rendent à Presqu'Isle, dans le Maine, pour étudier les domaines possibles de collaboration entre l'UQAR et l'université américaine de cet endroit.

Septembre 1990 : l'UQAR accueille, au Club de golf du Bic, le Championnat étudiant provincial de golf.

Octobre 1990 : à Esprit-Saint, le camp littéraire Félix, une nouveauté dans la région, tient cinq ateliers à guichet fermé. L'un des responsables du projet, Renald Bérubé, de l'UQAR, est heureux des résultats.

Octobre 1990 : «Le fleuve Saint-Laurent à coeur ouvert». C'est le thème d'un Forum sur l'environnement, qui se déroule à l'UQAR. Au menu, un conférence de l'écrivain-cinéaste Pierre Perreault et une table-ronde réunissant des invités de différentes spécialités qui dévoilent leur perception personnelle de «l'environnement fluvial».

Le personnel

Janvier 1990 : les employés de l'UQAR reçoivent un Méritas de Centraide Bas-Saint-Laurent, comme étant la maison d'enseignement la plus performante lors de la collecte de fonds.

Février 1990 : un nouveau doyen des études avancées et de la recherche est nommé : Pierre Couture.

Mars 1990 : Christian Bielle, de la bibliothèque, accueille un bibliothécaire de la Mauritanie, en vue de développer une bibliothèque en sciences de la mer, à Nouadibhou.

Avril 1990 : le professeur Mohammed El-Sabh est nommé grand responsable d'un colloque international sur les désastres géophysiques, qui se déroulera en Égypte en 1991.

Mai 1990 : une enquête-maison auprès du personnel de l'UQAR et des étudiants étrangers révèle qu'une trentaine de langues différentes peuvent être parlées sur le campus.

Juin 1990 : Raymond Côté et Renaud Thibeault déposent un Plan directeur en matière d'informatique et de techniques audiovisuelles. En ce qui concerne la bureautique, le rapport favorise la technologie Apple.

Septembre 1990 : nomination du premier directeur du Centre océanographique de Rimouski, Alan Walton.

Octobre 1990 : le prix littéraire Arthur-Buies est offert à Madeleine Gagnon, écrivaine et professeure invitée à l'UQAR, pour la qualité de son oeuvre.

Décembre 1990 : Bertrand Lepage, l'un des bâtisseurs de l'UQAR, prend sa retraite.

1991

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1991 : Mohammed El-Sabh, professeur à l'UQAR, et Normand Silverberg, de l'Institut Maurice-Lamontagne, lancent une publication majeure pour la compréhension scientifique de l'estuaire du Saint-Laurent : **Oceanography of a Large-Scale Estuarine System : the St. Lawrence**. Anecdote : alors même que la Guerre du golfe fait rage au Moyen-Orient, ce projet qui a nécessité beaucoup de coopération est l'oeuvre d'un Arabe et d'un Juif...

Mars 1991 : une équipe de recherche du Centre océanographique, sous la direction d'Émilien Pelletier et de Jocelyne Pellerin, reçoit 165 000 \$ pour une recherche sur la pollution marine.

Mars 1991 : échange entre un groupe d'infirmières et d'infirmiers de Auch, en France, avec un groupe semblable de l'UQAR, pour comparer les réseaux de santé des deux pays.

Avril 1991 : l'étudiant Sylvain Roussel de l'UQAR arrive premier au Québec pour l'examen de synthèse de la corporation C.M.A.

Mai 1991 : entente de collaboration entre le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche et l'UQAR pour des recherches en matière d'horticulture et de biologie végétale, dans les limites des Jardins de Métis.

Septembre 1991 : l'UQAR offre pour la première fois un programme de maîtrise dans la région de Lévis : en gestion de projet.

Septembre 1991 : sept étudiantes et étudiants marocains, rattachés à l'Institut supérieur d'informatique appliquée et de management (SIAM, Agadir), entreprennent une année d'étude à l'UQAR.

Septembre 1991 : en tout, 79 étudiantes et étudiants étrangers fréquentent l'UQAR. Un record.

Septembre 1991 : le GRIDEQ obtient une subvention pour une recherche sur «La forêt comme ressource de développement». Le projet comprend la production de sept émissions, visant à favoriser la diffusion de la culture scientifique sur le thème de la forêt.

Octobre 1991 : Christiane Asselin (maîtrise en études littéraires) et Manon Bélanger (baccalauréat en sciences comptables) reçoivent chacune une médaille du Gouverneur général, pour souligner la qualité de leur dossier universitaire.

Octobre 1991 : deux fois plus de femmes (67%) que d'hommes (33%) fréquentent l'UQAR, selon une étude du Bureau du registraire. Les femmes représentent 62% de la population étudiant à temps complet, et 70% pour le temps partiel.

Octobre 1991 : Denis Trudelle devient le premier étudiant à recevoir un doctorat en éducation de l'UQAR.

Novembre 1991 : l'étudiante Marie-Josée Thibeault (préscolaire-primaire) reçoit un prix Terry-Fox, pour souligner son implication dans la société.

Activités et événements

Février 1991 : colloque sur l'océanographie des milieux pélagiques et benthiques.

Mars 1991 : colloque sur les nouvelles technologies de l'information et des communications: portée et enjeux épistémologiques et éthiques.

Mars 1991 : cinquième soirée annuelle des Talents Black Label de l'UQAR. Un événement qui prend de l'ampleur et qui révèle toujours de nouveaux talents culturels.

Avril 1991 : colloque en animation, à l'occasion des 15 ans d'existence du programme.

Avril 1991 : création de Technomar-Canada, une projet du gouvernement canadien, qui fait suite à une initiative de l'UQAR, pour contribuer au redressement de l'industrie des pêches et de l'aquiculture. Cinq universités participent, de Terre-Neuve à Vancouver.

Mai 1991 : colloque sur les sciences infirmières.

Mai 1991 : le navire de recherche de l'UQAR est baptisé officiellement : le Alcide-C.-Horth.

Mai 1991 : le budget de l'Université atteint 30,5 millions \$.

Juin 1991 : premier Séjour culturel pour les aînées et aînés. Une trentaine de personnes, provenant du Québec, d'Ontario et des États-Unis, y assistent.

Septembre 1991 : symposium «La recherche sur la pollution de l'eau».

Septembre 1991 : la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, annonce, à Rimouski, un investissement de 4,7 millions \$ pour l'agrandissement du Centre océanographique de Rimouski

Septembre 1991 : colloque sur la supervision des stagiaires au préscolaire et au primaire.

Septembre 1991 : colloque en sciences infirmières, «La santé ça s'attrape».

Octobre 1991 : doctorat honorifique remis à Charles Beaulieu, président-directeur général de l'Institut national d'optique et premier directeur du Centre d'études universitaires de Rimouski (qui est devenu par la suite l'UQAR).

Octobre 1991 : forum des agentes et agents de pastorale, à l'UQAR. Les évêques de Gaspé et de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet et Gilles Ouellet, participent aux discussions.

Novembre 1991 : colloque sur l'expérience éthique.

Novembre 1991 : l'UQAR inaugure ses nouveaux locaux au Collège de Lévis. Nouvelle appellation : le Centre d'études universitaires de la Rive-Sud.

Décembre 1991 : les géographes de l'UQAR lancent un **Atlas urbain de Rimouski**.

Le personnel

Mars 1991 : Monique Dumais, éthicienne et professeure, reçoit le Prix provincial de l'office des communications sociales pour un livre écrit en collaboration avec Marie-Andrée Roy : **Souffles de femmes**.

Juin 1991 : un professeur d'océanographie de l'UQAR, Mohammed El-Sabh, remporte le prix Michel-Jurdant, pour récompenser des activités de recherche et de vulgarisation importantes en sciences de l'environnement.

Septembre 1991 : l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec décerne un prix d'excellence en recherche à Bruno Jean, professeur de sociologie à l'UQAR, et un prix d'excellence en enseignement à Régis Fortin, professeur en finance à l'UQAR.

Octobre 1991 : la Fondation de l'UQAR décerne la première distinction «Alcide-C.-Horthie» à Mohammed El-Sabh, professeur en océanographie.

Octobre 1991 : Jean A. Roy, professeur en sciences de l'éducation, reçoit le prix André-Girard, pour le meilleur article scientifique paru dans la **Revue des sciences de l'éducation** au cours des deux dernières années.

1992

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1992 : César Toro, de Colombie, est le premier étudiant étranger à obtenir un doctorat de l'UQAR, dans le domaine de l'océanographie.

Janvier 1992 : ouverture du programme de baccalauréat en sciences comptables (dorénavant distinct du programme en sciences de l'administration).

Mars 1992 : Jozée Sarrazin, étudiante à la maîtrise en océanographie, est la première personne à recevoir la bourse Estelle-Laberge, créée en mémoire de cette scientifique de l'Institut Maurice-Lamontagne, disparue en mer lors d'un naufrage.

Mars 1992 : plus de 100 mémoires ont été présentés au programme de maîtrise en éducation de l'UQAR, depuis les débuts en 1977.

Mai 1992 : l'Université publie les résultats d'une recherche sur le profil de la population étudiante inscrite à temps partiel dans les programmes de premier cycle et sur les besoins de cette clientèle en matière d'encadrement pédagogique et d'environnement universitaire.

Mai 1992 : une étudiante à la maîtrise en océanographie de l'UQAR, Isabelle Laurion, mérite deux bourses prestigieuses : le Prix d'excellence Desjardins, pour souligner la pertinence de ses intérêts de recherche, ainsi qu'une bourse de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, comme marque d'appréciation pour ses recherches océanographiques dans le Grand Nord canadien. Elle s'intéresse aux «microflagellés», un minuscule animal qui mange des bactéries et qui vit notamment dans les zones polaires.

Juin 1992 : le professeur Michel Lachance, responsable du programme de maîtrise en gestion des ressources maritimes, se rend à Rio de Janeiro, au Brésil, comme délégué officiel de l'UQAR, pour participer à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Juin 1992 : l'UQAR annonce l'embauche d'une quinzaine de nouveaux professeurs et professeures réguliers.

Annexe 1. Quelques dates-souvenir

1992 : une quinzaine de recherches scientifiques se déroulent à la Station aquicole de Pointe-au-Père, qui relève du Centre océanographique de Rimouski. Les recherches portent sur : l'omble de fontaine, le pétoncle, l'oursin, la moule, la mye, l'étoile de mer, la palourde, les algues, etc.

Septembre 1992 : le test de français écrit devient obligatoire pour les étudiantes et étudiants de l'UQAR inscrits à un programme de baccalauréat.

Septembre 1992 : l'Université ouvre son programme de baccalauréat en administration à temps complet à Lévis.

Septembre 1992 : première cohorte pour le nouveau programme de deuxième cycle en gestion de la faune.

Septembre 1992 : création du module en sciences comptables à l'UQAR. Les étudiantes et étudiants dans ce domaine faisaient auparavant partie du module d'administration.

Septembre 1992 : création du Bureau de la recherche commanditée, une interface entre les entreprises et l'UQAR, sous la direction de Michel Khalil.

Octobre 1992 : un étudiant en économie et gestion, Martin Roy, reçoit le prix Jeune entrepreneur de la Banque fédérale de développement, pour son projet d'entreprise en entretien des terrains résidentiels et commerciaux.

Octobre 1992 : Stéphane Côté (océanographie) et Steve Fortin (sciences comptables) sont les étudiants de l'UQAR qui reçoivent une médaille du Gouverneur général du Canada, pour l'excellence de leurs résultats universitaires.

Novembre 1992 : un diplômé de la maîtrise en gestion de projet, Marcel Lepage, reçoit un prix d'excellence de la corporation C.G.A., pour souligner la qualité de son travail et pour appuyer l'entreprise qu'il vient de fonder, Réflexion Datran.

Novembre 1992 : une équipe de recherche de l'I.N.R.S. et de l'UQAR obtient une importante subvention du C.R.S.N.G. (Canada), afin d'évaluer la toxicité d'un produit de traitement des déversements de pétrole. L'équipe a elle-même mis au point ce produit, dont l'efficacité a été démontrée.

Activités et événements

Janvier 1992 : colloque «L'animation efficace», à Lévis.

Mars 1992 : la revue littéraire de l'UQAR, **Urgences**, change de nom : elle s'appellera maintenant **Tangence**.

Avril 1992 : une centaine de diplômées et diplômés de l'UQAR assistent à une rencontre de Retrouvailles, à Rivière-du-Loup.

Avril 1992 : Technomar-UQAR met au point un appareil qui parvient à ouvrir mécaniquement les oursins, sans fracasser la coquille.

Mai 1992 : colloque «L'infirmière et l'infirmier au coeur des soins de santé».

Mai 1992 : Simonne Monet-Chartrand présente une conférence lors d'un brunch organisé par l'Association des aînées et aînés de l'UQAR. Elle invite à créer des liens entre les générations.

Septembre 1992 : début officiel des travaux d'agrandissement du Centre océanographique de Rimouski et signature d'un protocole relatif aux études avancées en océanographie.

Septembre 1992 : une équipe de cross-country de l'Université de Presqu'Isle, au Maine, rend visite à une équipe de l'UQAR, pour une compétition amicale.

Octobre 1992 : colloque «Écriture et région», organisé par le Camp littéraire Félix et par le Département de lettres de l'UQAR, à Sainte-Luce.

Octobre 1992 : colloque «La famille au carrefour des possibles».

Octobre 1992 : le réseau des télévisions communautaires du Québec diffuse une série d'émissions intitulée *Terre de bois*, qui porte sur la forêt et le développement régional. Le GRIDEQ est associé à cette production.

Octobre 1992 : le professeur français René Simon reçoit un doctorat honorifique de l'UQAR, pour «sa contribution remarquable à l'enseignement et à l'avancement de la recherche en éthique et en théologie».

Octobre 1992 : Jacques Brillant dépose à l'UQAR l'original des archives de son célèbre père, Jules-A. Brillant.

Octobre 1992 : le Centre québécois de valorisation de la biomasse (C.Q.V.B.) accorde une reconnaissance à une équipe de recherche de l'UQAR en lui octroyant un module de recherche et développement dans le domaine de la valorisation des sous-produits de l'industrie de transformation et des espèces marines sous-exploitées.

Novembre 1992 : colloque sur «L'implication socio-économique des femmes».

Décembre 1992 : le Conseil d'administration adopte un Plan directeur d'aménagement, un travail de prospective qui s'appuie sur les projets de développement sur le campus pour les 15 prochaines années.

Décembre 1992 : l'athlète Guillaume Leblanc, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Barcelone, reçoit la Médaille de l'UQAR, pour souligner son sens de l'effort, sa persévérance et la qualité de son travail.

Le personnel

Septembre 1992 : Marcelle Beaupré, professeure au Département des sciences de l'éducation, est la colauréate du Prix d'excellence en enseignement remis par l'Université du Québec.

Novembre 1992 : Benoît Beaucage, professeur d'histoire à l'UQAR, passe avec brio l'épreuve de l'émission Tous pour un, sur les ondes de la Société Radio-Canada, sur le thème de l'histoire de l'Union soviétique.

1993

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1993 : ouverture du certificat en psychologie.

Janvier 1993 : Steve Fortin, étudiant en sciences comptables, se classe premier au Québec aux examens finaux uniformes de l'Institut canadien des comptables agréés.

Février 1993 : le Groupe de recherche en information et en éducation sur la santé (GRIES), sous la direction

du professeur Arthur Gélinas et du médecin Alain Vanasse, reçoit une seconde subvention d'importance de Santé et Bien-être Canada, pour une recherche sur l'éducation à la santé. Un groupe d'employés de Québec-Téléphone collabore au projet.

Avril 1993 : après un séjour d'étude en Pologne, une dizaine d'étudiantes et d'étudiants en développement régional publient **Le vertige de la liberté : essais sur la Pologne post-communiste**.

Avril 1993 : Sophie Maheu devient la première femme à recevoir un doctorat de l'UQAR. Ses recherches en océanographie portent sur les réactions de l'étoile de mer à la suite d'une ingestion de substances toxiques.

Mai 1993 : un groupe d'étudiantes et d'étudiants en sciences de la santé partent pour un séjour en Belgique, afin de pouvoir comparer les systèmes de santé belge et québécois.

Mai 1993 : lancement de la **Revue internationale en gestion et management de projets**, une collaboration UQAR et Université de Lille, en France.

Juin 1993 : adoption d'une politique globale concernant la maîtrise du français au premier cycle.

Octobre 1993 : Bruno Bouliane (éthique) et Patrick Boulanger (administration des affaires) reçoivent une Médaille du gouverneur général du Canada, pour l'excellence de leurs résultats.

Activités et événements

Janvier 1993 : la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** fête ses 20 ans d'existence. Quelques professeurs, professionnels et étudiants de l'UQAR contribuent à cette tenacité.

Février 1993 : l'Université se dote d'une politique de protection des droits d'auteurs, concernant les programmes d'ordinateurs.

Février 1993 : semaine du développement international.

Mars 1993 : Ghyslain Dionne est le nouveau président de la Fondation de l'UQAR.

Mars 1993 : l'UQAR reçoit le prix de l'Institut de développement Nord-Sud, pour son travail dans le domaine du développement international.

Mars 1993 : visite à l'UQAR du Consul général de France à Québec, Dominique de Combes de Nayves.

Mars 1993 : publication par le Département de sciences religieuses et d'éthique et par le Module de sciences religieuses d'un ouvrage de textes portant sur les 125 ans du diocèse de Rimouski : **1867-1992 : 125 ans de présence en éducation**.

Mars 1993 : septième édition de la Soirée des talents de l'UQAR. Succès! Plus de 900 personnes assistent au spectacle préparé par une trentaine d'artistes de l'Université.

Avril 1993 : retrouvailles, à Rivière-du-Loup, des diplômées et diplômés de l'UQAR de la région du K.R.T.B.

Avril 1993 : l'UQAR est choisie comme université responsable de l'implantation d'un système informatisé de gestion des prêts entre bibliothèques pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec.

Mai 1993 : le 61^e Congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) se déroule à l'UQAR. La région rimouskoise accueille plus de 3400 personnes durant cet événement. Les chercheuses et chercheurs de l'UQAR sont eux-mêmes à l'origine de plus d'une vingtaine de colloques.

Mai 1993 : durant le Congrès de l'ACFAS, deux ministres, Lucienne Robillard et Monique Vézina, et le député de Rimouski Michel Tremblay, unissent leurs voix pour annoncer la concrétisation d'un projet majeur pour l'UQAR : l'implantation d'un programme en génie unifié, à compter de septembre 1994. Par la même occasion, on annonce la construction prochaine du pavillon de génie et l'ajout d'une résidence pour étudiantes et étudiants.

Juin 1993 : tournoi de golf organisé par l'Association des diplômées et diplômés de l'UQAR, à Rivière-du-Loup. Les profits sont versés à la Fondation de l'UQAR. Plus de 50 participantes et participants.

Juin 1993 : création du Bureau de liaison entreprises-université (BLEU), sous la direction de Michel Khalil. La stratégie vise à créer un guichet unique pour donner accès à l'ensemble des services ou personnes de l'Université afin de répondre aux besoins des gens du milieu en formation, en recherche ou en transfert de connaissances. Le personnel des bureaux régionaux est associé à la démarche.

Août 1993 : Roland Doré, directeur de l'Agence spatiale canadienne et ingénieur de grande réputation, participe à une journée de réflexion sur le développement du programme en génie à l'UQAR.

Septembre 1993 : Québec-Téléphone accorde une contribution de 25 000 \$ pour compléter les dernières étapes permettant la publication de l'Histoire du Bas-Saint-Laurent.

Septembre 1993 : visite à l'UQAR de Jamal Elachmit, secrétaire général de l'ISIAM, l'institut marocain avec lequel l'UQAR a des liens.

Septembre 1993 : publication du rapport **UQAR-2004**, une réflexion à long terme sur les grandes orientations de développement de l'Université.

Septembre 1993 : Éric Saint-Pierre, un étudiant en géographie, remporte, à Asbestos, le Championnat universitaire en golf, contre les plus gros joueurs universitaires de tout le Québec.

Octobre 1993 : l'Association des diplômées et diplômés de l'UQAR organise une soirée Casino, pour le bénéfice de la Fondation de l'UQAR.

Octobre 1993 : le Centre océanographique de Rimouski célèbre les 20 ans de la recherche en sciences de la mer à Rimouski. En plus de l'inauguration du Laboratoire du COR (nouvellement agrandi), des activités ont lieu : un Forum québécois sur l'exploitation durable des ressources maritimes et un banquet aux fruits de mer.

Octobre 1993 : le Congrès annuel de la Société québécoise pour l'étude du comportement se déroule à l'UQAR. Le titre : «Les fondements comportementaux de la dynamique des populations.»

Octobre 1993 : la ministre Monique Vézina fait don de ses archives à l'UQAR.

Octobre 1993 : Yvan Bernier, qui a fait ses études à l'UQAR en administration, est le premier diplômé à devenir député. Sous la bannière du Bloc québécois, il représentera le comté de Gaspé à Ottawa.

Novembre 1993 : cérémonie de remise de doctorat honorifique à Lisette Morin, journaliste de carrière,

décédée au mois d'août précédent.

Décembre 1993 : lancement d'un imposant ouvrage : l'**Histoire du Bas-Saint-Laurent**.

Le personnel

Février 1993 : Hélène Tremblay, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, est nommée au Conseil supérieur de l'éducation, pour un mandat de quatre ans.

Mars 1993 : le professeur en océanographie, Mohammed El-Sabh, est nommé à titre de membre du Conseil national de recherches du Canada.

Mai 1993 : la direction de l'UQAR rend hommage à trois professeures et à un professeur retraités, qui furent parmi les pionniers de l'Université : Hermance Gagnon, Ernestine Lepage, Yolande Tremblay et Jean-Louis Plante.

Juin 1993 : Robert Siron, du Centre océanographique de Rimouski, est l'un des lauréats d'un concours de vulgarisation scientifique, pour un article sur la pollution par le pétrole en milieu marin.

Août 1993 : Mohammed El-Sabh est le président d'un congrès international sur la prévention des catastrophes, qui se déroule à Qingdao, en Chine.

Août 1993 : deux diplômés de l'UQAR, Raymond Côté et André Bédard, poursuivent leur cheminement au sein du personnel cadre de l'UQAR. M. Côté devient registraire et M. Bédard, directeur des Services auxiliaires.

Septembre 1993 : Gaston Guy est nommé président de l'Association des aînées et aînés de l'UQAR. L'Association existe depuis cinq ans déjà.

Septembre 1993 : La Chorale de l'UQAR commence ses activités, sous la direction de Romain Rousseau.

Octobre 1993 : Louis Cloutier, ingénieur de carrière, est embauché à titre de consultant pour l'implantation du programme de génie à l'UQAR.

Novembre 1993 : Romain Rousseau, professeur au Département des sciences de l'éducation, reçoit le Prix d'excellence en enseignement de l'Université du Québec.

Novembre 1993 : Raymond Saint-Pierre, agent de sécurité, reçoit le premier prix Reconnaissance de l'UQAR, pour souligner le travail du personnel administratif et de soutien.

Décembre 1993 : le Syndicat du personnel de soutien SCFP-1575 fête ses 20 ans d'existence.

1994

Vie étudiante, enseignement et recherche

Janvier 1994 : une équipe du Centre océanographique composée de Jocelyne Pellerin, Céline Audet, Émilien Pelletier et Pierre Marsot, entreprend un vaste projet de recherche sur la pollution par les dérivés organiques de l'étain.

Avril 1994 : un groupe d'étudiantes et d'étudiants au préscolaire-primaire font des stages dans un village cri et dans des écoles multi-ethniques de Montréal, pour se familiariser avec d'autres cultures.

Mai 1994 : un étudiant au doctorat en océanographie, Richard Saint-Louis, gagne un prix au concours de vulgarisation scientifique organisé par l'ACFAS.

Mai 1994 : à Lévis, une quinzaine de personnes font partie du premier groupe à recevoir un diplôme de l'UQAR après avoir suivi, à temps complet, le programme de baccalauréat en administration.

Septembre 1994 : l'UQAR accueille son premier groupe d'étudiants en génie. Trente personnes, dont une seule fille.

Septembre 1994 : le programme de baccalauréat d'enseignement au secondaire est renouvelé. Il s'agit maintenant d'un programme de quatre ans, qui met davantage l'accent sur la formation professionnelle et qui améliore la polyvalence des futurs maîtres.

Septembre 1994 : le programme de maîtrise en éthique est décentralisé pour la première fois, à Gaspé.

Septembre 1994 : un étudiant au doctorat en océanographie, Olger Linares, d'origine péruvienne, est nommé président du Regroupement des associations d'étudiants des cycles supérieurs du Québec.

Septembre 1994 : deux étudiants en océanographie, Jean-François Hamel et Annie Mercier, découvrent que les œufs d'une espèce d'étoile de mer (*Asterias vulgaris*) inhibent facilement les spermatozoïdes de l'oursin vert.

Octobre 1994 : deux étudiantes, Anne-Marie Clément (maîtrise en études littéraires), et Sophie Bégin (administration des affaires), reçoivent une Médaille du gouverneur général pour leur haute performance universitaire.

Activités et événements

Février 1994 : semaine du développement international. Plusieurs conférenciers parlent de coopération: les enjeux et les difficultés.

Février 1994 : colloque sur l'océanographie spatiale et la télédétection.

Février 1994 : le professeur de lettres André Gervais présente deux nouveaux ouvrages qui font découvrir l'œuvre de l'écrivain, journaliste et homme politique Gérald Godin.

Mars 1994 : visite à Rimouski de l'écrivain et éducateur français Antoine de La Garanderie.

Mars 1994 : colloque sur les enjeux de la recherche et de la formation à la recherche en éducation, en éthique et en développement régional.

Mars 1994 : journée marocaine, organisée par la vingtaine de Marocains qui fréquentent l'UQAR.

Avril 1994 : séminaire sur les enjeux du développement régional.

Avril 1994 : signature du contrat pour la construction d'une nouvelle résidence de 68 chambres à l'UQAR. L'entrepreneur Marcel Charest, de Saint-Pascal obtient le contrat.

Annexe 1. Quelques dates-souvenir

Avril 1994 : la revue **Éthica** s'intéresse aux passions, dans son onzième numéro.

Mai 1994 : colloque sur les pratiques complémentaires de soins en santé.

Mai 1994 : visite à l'UQAR de l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire, Julien Kakou, ainsi que de Christine Martel, présidente du Fonds FCAR.

Juin 1994 : le ministre de l'Éducation Jacques Chagnon et le député de Rimouski Michel Tremblay annoncent, avec le recteur Marc-André Dionne, un investissement majeur de 12,8 millions \$ pour compléter la construction et l'aménagement d'un pavillon principalement dédié au génie ainsi que l'agrandissement de la bibliothèque. Avec les engagements déjà pris par les deux gouvernements, ces projets représentent un projet global de 19 millions \$. La superficie du campus sera agrandie de 30%.

Juin 1994 : des chercheurs collaborent au colloque sur les travailleurs et les travailleuses de 45 ans et plus.

Septembre 1994 : congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, sur la monographie de l'histoire diocésaine.

Octobre 1994 : colloque en études littéraires «L'œuvre en collaboration».

Octobre 1994 : attribution de deux doctorats honorifiques: l'un à Pascal Parent, à Rimouski, et l'autre à Jules Bélanger, à Gaspé.

Novembre 1994 : le GRIDEQ fête ses 20 ans d'existence.

Le personnel

Janvier 1994 : la vice-rectrice Hélène Tremblay est nommée présidente de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaire, qui relève du Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

Mars 1994 : Diane Blais est embauchée comme directrice du Bureau du soutien financier de l'UQAR.

Mars 1994 : création de l'Association des retraitées et des retraités de l'UQAR, sous la présidence de Raymond Saint-Pierre.

Avril 1994 : Raymond Dumais, chargé de cours à l'UQAR au Département de sciences religieuses et d'éthique, est nommé évêque de Gaspé.

Mai 1994 : Hélène Sylvain, professeure en sciences infirmières, remporte un prix d'excellence avec son livre **Soins infirmiers: apprendre à mieux diagnostiquer**.

Mai 1994 : Michel Bourassa est nommé vice-recteur à la planification et secrétaire général.

Juin 1994 : cérémonie pour souligner la carrière du professeur de sciences religieuses Jean Drapeau.

Septembre 1994 : cérémonie pour souligner la carrière de Simonne Plourde, professeure de philosophie.

Novembre 1994 : cérémonie pour souligner la carrière des professeurs de biologie Paul Demalsy et Marie Josée Demalsy-Feller.

Les plus récentes publications du GRIDEQ

Cahiers du GRIDEQ

- N° 15 : **Consommation des mass médias, régions et classes sociales.** Par Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Benoît Lévesque. 1985. 375 p.
Prix : 6 \$ + T.P.S.
- N° 16 : **Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle.** Par Louise Proulx. 1985. 105 p.
Prix : 4 \$ + T.P.S.
- N° 17 : **La papeterie de la Vallée de la Matapédia : du projet à la lutte.** Par Jean Bonneville. 1986. 245 p.
Prix : 5 \$ + T.P.S.
- N° 18 : **Organisations populaires et transformations sociales. Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres.** Par Marie Blanchard. 1986. 359 p.
Prix : 5 \$ + T.P.S.
- N° 19 : **La régionalisation de Radio-Québec : l'histoire d'un prétexte.** Par Laura Chouinard et Michel Pomerleau. 1987. 205 p.
Prix : 5 \$ + T.P.S.
- N° 20 : **Enjeux forestiers.** Sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1991. 216 p.
Prix : 10 \$ + T.P.S.
- N° 21 : **Structures régionales et régionalismes dans les pays de la Communauté économique européenne.** Par Marc Lambinet. 1993. 394 p.
Prix : 18,69 \$ + T.P.S.

Actes et instruments de la recherche en développement régional

- N° 1 : **La ruralité en question.** Par Bruno Jean et al. Rimouski, UQAR -GRIDEQ, 1985, 75 p. (épuisé)
- N° 2 : **Psychanalyse et changement social : réflexions épistémologiques sur la question du développement.** Sous la direction de Danielle Lafontaine. 1986. 386 p.
Prix : 15 \$ + T.P.S.
- N° 3 : **Vers de nouveaux territoires intermédiaires?** Par Hugues Dionne et al. Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986. 230 p. (épuisé)
- N° 4 : **Agriculture collective et développement régional. Le JAL et les Maraîchers de la Mitis.** Par Martin Harrison. 1987. 279 p.
Prix : 10 \$ + T.P.S.
- N° 5 : **Pouvoir local et développement dans la Vallée de la Matapédia, 1974-1983.** Par Linda Rouleau. 1988. 368 p.
Prix : 10 \$ + T.P.S.
- N° 6 : **Formation et Savoir-Faire, (Échanges Nord-Sud : pour des transferts sur mesure).** Actes du colloque de l'I.D.N.S. (1987). 1989. 113 p.
Prix : 8 \$ + T.P.S.
- N° 7 : **Les villages ruraux menacés : le pari du développement.** Actes du colloque du GRIDEQ, 1989. 253 p.
Prix : 12 \$ + T.P.S.
- N° 8 : **L'identité territoriale : la dualité rurale-urbaine dans la M.R.C. Les Basques.** Par Claude Pageon. 1991. 186 p.
Prix : 5 \$ + T.P.S.

- N° 9 : **L'appropriation des projets de développement. Le cas des Micro-réalisations au Burkina Faso.** Par Benoît H. Ouédraogo. 1992. 133 p.
Prix : 10 \$ + T.P.S.
- N° 10 : **Le vertige de la liberté. Essais sur la Pologne postcommuniste.** Sous la direction d'Oleg Stanek. 1993. 220 p.
Prix : 9.35 \$ + T.P.S.
- N° 11 : **Nouvelles technologies de l'information : un débat sur l'intelligence à notre époque.** Sous la direction de Danielle Lafontaine. 1994. 208 p.
Prix : 9,35 \$ + T.P.S.

Témoignages et analyses

- N° 1 : **Une forêt pour vivre. Témoignage d'un sylviculteur.** Par Léonard Otis et coll. 1989. 124 p.
Prix : 10 \$ + T.P.S.
- N° 2 : **L'utopie en acte : la Commune de la Plaine.** Par Marc Corbeil. 1990. 110 p.
Prix : 10 \$ + T.P.S.
- N° 3 : **D'hier à demain : la pêche maritime au Québec.** Par O. Cloutier et al. 1991. 116 p.
Prix : 5 \$ + T.P.S.
- N° 4 : **Femmes violentées. Derrière le masque du silence.** Par R. Gratton et S. Lambert. 1992. 120 p.
Prix : 10 \$ + T.P.S.
- N° 5 : **Le JAL. Trajectoire d'une expérience de développement local.** Par Marc-André Deschênes et Gilles Roy. 1994.
Prix : 16,82 \$ + T.P.S.

Hors série

Du local à l'État : les territorialités du développement. Par Hugues Dionne et al. Co-édition GRIR et GRIDEQ. 1986. 141 p.
Prix : 12 \$ + T.P.S.

Actes du colloque. Le financement du développement régional. 1988. 274 p.
Prix : 5 \$ + T.P.S.

De la Loire au Saint-Laurent. Sous la direction de J. Chevalier, B. Jean et al. GRIDEQ, GRIR et URA 915. 1991. 354 p.
Prix : 12 \$ + T.P.S.

Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent. Sous la direction de Paul Larocque. 1994. 454 p.
Prix : 18,69\$ + T.P.S.

Veillez ajouter une somme de 3,50 \$ pour les frais postaux et de manutention.

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications
écrivez à :

Secrétariat du GRIDEQ
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec)
G5L 3A1

Téléphone : (418) 724-1440
Téléphone : (418) 724-1441
Télécopieur : (418) 724-1525